This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Princeton University Library
32101 064991423

1513
.210
.76
v.25

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie**
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud**

TREIZIÈME ANNÉE

TROISIÈME SÉRIE. — TOME V
(TOME XXV DE LA COLLECTION)

ANNÉE 1869. — PREMIER SEMESTRE

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4

1869

Digitized by Google

(RECAP)
1513
.210
.76
v. 25 (1869)

NANTES, IMP. VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE, 4

Digitized by Google

LE JOURNAL D'UN NANTAIS A LONDRES

PENDANT LA TERREUR

La Correspondance française ou Tableau de l'Europe. — Journal publié à Londres, du 2 novembre 1793 au 2 août 1794, par Jean-Gabriel Peltier.

I. — Pendant le règne de la Terreur, la presse était libre, de par la loi ; mais elle avait pour censeur la guillotine qui, plus chatouilleuse que les *communiqués* d'aujourd'hui, ne permettait aucun écart aux dissidents du régime en exercice. Par compensation, la guillotine passait toute licence à ses adeptes ; il était permis d'être cynique, mais non de parler raison ni humanité. Le *Moniteur* était l'organe de la vérité officielle. Pareil à ce satellite qui, pendant la nuit, réfléchit sur notre globe la lumière du soleil, il exécute, à chaque changement de gouvernement, son évolution de manière à ne montrer jamais qu'une seule de ses faces, celle qu'éclaire l'astre du jour ; l'autre reste voilée et plongée dans les ténèbres. Il est blanc, rouge ou noir avec le gouvernement auquel il sert de réflecteur, et il n'a aucune conscience de la couleur adverse. Sous la Terreur donc, il était tout à la Terreur, et il n'y avait rien à attendre de lui, en dehors du cercle fatal qui lui était tracé. Il fallait sortir de France pour lire une page de journal écrite à l'encontre du mouvement révolutionnaire.

Cette réaction se trouva à Londres, sous la plume d'un Nantais.

452190

Digitized by Google

Jean-Gabriel Peltier, compromis au 10 août, s'était réfugié en Angleterre. Il concourut, d'abord, à la rédaction des *Actes des Apôtres,* journal satirique, fondé par Rivarol pour jeter le ridicule sur les hommes et les faits de la Révolution. Peltier voulut créer un organe plus sérieux, pour cette tribu nombreuse de Français qui, sortis volontairement, puis bannis de leur pays et proscrits, avaient à gémir sur leurs propres maux, et sur ceux qu'ils voyaient de loin accabler leur malheureuse patrie. *La Correspondance française, ou Tableau de l'Europe,* fut la contre-partie du *Moniteur,* contre-partie fort passive assurément, et ne reproduisant que des rayons affaiblis, si on les compare à ceux que le *Moniteur* tirait directement de son redoutable Sinaï. Les nouvelles de France arrivaient difficilement, moins à cause de la guerre que pour le danger extrême qu'il y avait à écrire une lettre et à la faire parvenir à l'étranger. Les lettres de France sont donc rares et tronquées ; les ouï-dire ont passé par plusieurs bouches ; on les emprunte quelquefois aux journaux d'autres pays. Mais le côté intéressant de ce journal, c'est le mouvement contre-révolutionnaire, vu en dehors de nos frontières ; c'est la coalition, c'est l'armée de Condé, c'est l'intérieur de Toulon pendant le siége, et le triste sort de nos colonies. Ici, on a tout cela de première main.

Le volume que nous avons sous les yeux est infiniment rare : c'est peut-être le seul exemplaire qui existe. Il porte, sur le premier feuillet, le nom de M. Charles de Coislin, à la mort duquel il fut vendu. Il appartient aujourd'hui à M. Dugast-Matifeux, dont la précieuse collection est toujours généreusement ouverte, et qui a bien voulu nous le confier, avec l'autorisation d'en rendre compte dans la *Revue de Bretagne et de Vendée.*

Nous trouvons, dans la profession de foi qui ouvre ce recueil, les lignes suivantes, bien faites pour recommander les sentiments de l'auteur : « On a dit qu'il était bien difficile d'écrire l'histoire des princes, de leur vivant : je ne sais s'il ne l'est pas encore davantage d'écrire celle d'un peuple en révolution, et si la distance des temps ne devient pas alors aussi nécessaire pour bien juger des événements que la distance des lieux l'est ordinairement pour bien voir

Digitized by Google

les objets dont la stature excède les proportions communes. Au milieu des partis qui se heurtent, des intérêts qui se croisent, des passions qui se choquent, il faudrait avoir, comme l'aimant, une propriété sympathique qui ne cherchât, qui n'attirât que la vérité et qui ne s'attachât qu'à elle. Or, cette propriété est bien étrangère à notre nature, et il ne faut pas croire que l'esprit le plus exercé, l'intention la plus droite, suffisent pour se soustraire à l'influence habituelle et presque insensible de tous les accessoires d'une convulsion politique. » — Puis, appréciant l'émigration au point de vue d'alors, il dit : « Un nombre prodigieux d'individus, soit prévoyant l'état actuel des choses, soit voulant conserver des droits dont ils avaient joui sans discussion depuis leur naissance, émigrèrent et se rassemblèrent. On leur a attribué les fureurs du peuple. Que l'on pense ce que l'on voudra sur l'émigration, toujours est-il certain que l'expérience a prouvé que les émigrés s'étaient dérobés à une mort inutile : d'ailleurs, ils partaient pour combattre, et cela seul leur donne des droits à l'estime. » Le temps a pu apporter quelques modifications à ce jugement, mais alors il était légitime.

II. — La Bretagne a-t-elle conservé quelque souvenir de ce chevalier Anne-Alexandre Blondel de Nouainville, officier au régiment de Rohan-Soubise, qui, le 10 mai 1788, sauva la vie au comte de Thiars, lieutenant général du gouvernement de Bretagne ? Le comte de Thiars, par ordre du roi, avait forcé les portes du Parlement de Bretagne, et, par lettres de cachet, remises à chaque conseiller sur son siége, avait enjoint à la cour d'entériner, séance tenante, un édit du roi contenant des dispositions libérales, mais que le Parlement avait précédemment rejetées comme portant atteinte aux priviléges de la Bretagne. Le lieutenant général, en quittant le palais, trouva son chemin barré par une foule compacte et menaçante, lui adressant des reproches, des injures, et lançant quelques pierres. Nouainville, sous-lieutenant, qui, près de là, commandait un poste de vingt hommes, est averti du danger qui menace son général : il accourt avec ses hommes, l'entoure et le conduit à son hôtel, au milieu des imprécations. Il revient ensuite à ses soldats,

Digitized by Google

que la foule assaillait et qui se défendaient la baïonnette en avant. Il relève les baïonnettes et adresse à la foule quelques paroles généreuses qui suffirent pour métamorphoser le tumulte en une ovation pour lui, ovation révolutionnaire, la première de toutes, qui lui valut une multitude de lettres et de pièces de vers envoyées de tous les points de la France, par des citoyens enthousiastes, par des hommes graves, par des ecclésiastiques, par des femmes au style charmant, par le duc de Beuvron, qui le demandait pour aide de camp; enfin, qui fut couronnée par la croix de Saint-Louis, « la plus glorieusement gagnée, » écrivit, dans une lettre chaleureuse, Dumouriez, alors commandant de Cherbourg. La renommée du *héros du 10 mai* passa la mer, et un avocat de Saint-Domingue, nommé Carles, natif de Montpellier, fit faire, par un peintre, nommé Beaucourt, né à Rennes, un tableau représentant l'action sur la place du palais, et vint l'apporter lui-même à Nouainville, a lrs en garnison à Nantes. Ce tableau, avec une correspondance remarquable par la distinction de ceux qui y prirent part, fut déposé dans ma famille, au moment où Nouainville émigra, en mars 1793. Le tableau fut livré, en l'absence de mes parents, à des patriotes de Rennes, qui vinrent le réclamer pendant la Révolution. Il devrait figurer au musée de cette ville; mais j'ai fait de vaines recherches pour savoir ce qu'il est devenu. Quant à la correspondance, je l'ai publiée comme un spécimen remarquable de la délicatesse des sentiments au XVIIIe siècle. Bernardin de Saint-Pierre, le marquis de Senonnes, et nombre de femmes à l'esprit délicat, joyeux et confiant, jettent à l'envi leurs fleurs au modeste lieutenant d'infanterie. On trouve rarement le XVIIIe siècle en tenue si décente et si touchante [1]. — Mais cette correspondance ne disait pas sa fin, qui resta longtemps un mystère pour les amis qu'il avait laissés. Cette triste fin est mentionnée dans le numéro du 14 novembre. Il servait dans la compagnie de Francval, au régiment de Loyal-Émigrant, avec le grade de lieutenant, lorsqu'au siége de Furnes, il fut blessé d'un coup de feu dont les suites furent mortelles.

[1] Voir la *Revue des Provinces de l'Ouest*, t. III. Nantes, Guéraud.

Digitized by Google

III. — Pendant toute l'année 1793, on ne connut à Londres que des bruits vagues sur la Vendée. On était réduit aux conjectures, tirées des récits du *Moniteur* parlant de victoires incessantes..., après lesquelles la guerre continuait toujours. On se fit une idée exagérée de la campagne d'outre-Loire. Lord Moira, fort dévoué aux émigrés, avait obtenu le commandement d'une escadre, avec laquelle il espérait porter un secours efficace aux armées royalistes sur la côte de Normandie, et particulièrement à Granville, sur laquelle il connaissait le plan d'attaque des Vendéens ; mais il louvoya vainement en vue des côtes : il ne put apercevoir aucun signal ; puis la tempête étant survenue et ayant endommagé plusieurs de ses vaisseaux, il fut obligé de les ramener à Guernesey d'abord, à Portsmouth ensuite. Or, quelle était la cause du zèle de lord Moira en faveur des émigrés ? Elle n'est écrite nulle part, pas même dans la *Correspondance française ;* mais je l'ai entendu raconter à mon père et à plusieurs émigrés de ses amis, qui avaient été, comme lui, embarqués sur la flotte du noble lord.

Pendant la guerre d'Amérique, une frégate française, commandée par le comte de Vaugiraud, stationnait près de la côte. De la frégate, on vit arriver au rivage un groupe de cavaliers, en toute hâte, et faisant des signes de détresse. M. de Vaugiraud envoya ses embarcations, et les cavaliers, abandonnant leurs chevaux, s'y précipitèrent. C'était lord Moira qui, après avoir subi un échec, était poursuivi par un parti américain, et aimait mieux être prisonnier des Français que des révoltés. Arrivé à bord, il fut reçu par M. de Vaugiraud, avec une parfaite courtoisie. Une amitié se forma entre eux pendant le reste de la campagne, et, parvenu en France, M. de Vaugiraud demanda l'autorisation de garder chez lui son prisonnier jusqu'à la paix ; ce qui lui fut accordé. Lorsque, dix ans plus tard, le sort de l'émigration eut amené M. de Vaugiraud en Angleterre, lord Moira l'y rechercha, l'établit chez lui, et, pendant qu'il faisait préparer l'armement de son escadre, il institua une table de cent couverts en faveur des émigrés, auxquels M. de Vaugiraud distribuait les invitations. La plupart de ces émigrés eurent ensuite des emplois sur sa flotte, et, plus tard, ils furent incorporés dans le

Digitized by Google

régiment du Dresnay, qui se forma à Jersey. D'autres passèrent à la forêt du Pertre, en Normandie, dans l'armée que commandait le comte de Puysaie ; d'autres enfin furent compris dans la malheureuse expédition de Quiberon.

L'arrivée de Pierre de la Roberie, aide de camp de Charette, fit une vive sensation à Londres. Voici en quels termes en parle la *Correspondance* du 14 janvier : « Nous avons vu, nous avons serré la main d'un de ces jeunes héros, à qui le Ciel a inspiré assez de courage et de constance pour relever ses autels, et rétablir le trône de saint Louis. Le premier ambassadeur du roi de France, Louis XVII, représenté par ses fidèles serviteurs, maîtres d'un territoire français, ce premier envoyé direct vient d'arriver en Angleterre. M. de....., gentilhomme nantais, aide de camp du brave général royaliste Charette, depuis le 10 mars, parti de Noirmoutier, le 23 décembre, est arrivé, le 22 de ce mois, dans un bateau de cette île, à Fishguard, petit port du pays de Galles. Il a transmis de là ses dépêches originales au gouvernement, qui a envoyé un messager de S. M. le chercher et l'amener à Londres, où il est descendu samedi. C'est de sa bouche que nous tenons les détails abrégés que nous allons faire connaître sur cette armée étonnante. Il y fut présent dès le commencement : il partagea l'ardeur, les fatigues et la gloire de ses compagnons d'armes dans presque toutes leurs affaires. Le vrai courage n'exagère point ; la franchise en rehausse l'éclat : un jeune royaliste rougirait de tromper. La Vendée n'a point encore ses bureaux ; elle n'a que ses champs de bataille.

» Ce fut le 10 mars 1793 que commencèrent à se former les premiers rassemblements des intrépides habitants des campagnes, dans la partie du comté nantais qui avoisine la province du Poitou. Ces gens simples et droits, indignés des vexations qu'ils éprouvaient depuis si longtemps, des atteintes portées à leur religion, de la déportation de leurs prêtres, de l'ordre qui les obligeait de marcher aux frontières, furent saisis d'horreur à la nouvelle de l'assassinat de leur bon roi et ne pensèrent, ne parlèrent que de le venger. Un jeune gentilhomme nantais, officier de marine, le chevalier Charette, à peine âgé de vingt-cinq ans, profite de cet

Digitized by Google

esprit public, l'encourage, l'anime, est nommé chef des rassemblements, à Machecoul, le 10 mars, se réunit aux trois frères, MM. de la R. (Roberie), jeunes gentilshommes voisins, et la première armée de Louis XVII se lève à Machecoul. »

De ces deux assertions, la première est confirmée par tous les témoignages publiés, auxquels je pourrais ajouter ceux qui résultent des papiers de Blondel de Nouainville, dont j'ai parlé ci-dessus, et qui fut cantonné avec la compagnie de Rohan-Soubise, pendant l'année 1792 et le commencement de 93, à Bourgneuf-en-Retz, où le principal soin de l'occupation militaire était de protéger les prêtres assermentés et les embarquements de blé.

Mais la seconde laisse à désirer quelques rectifications. Charette, en se mariant à Nantes, à la paroisse Saint-Denys, le 25 mai 1790, avec Angélique Josnet de la Doussetière, veuve de Louis-Joseph Charette de Boisfoucaud, du Moulin-Henriette, se déclara âgé de vingt-sept ans, ce qui lui en donnait trente en 93, et trente-trois en 96, lors de sa mort. Loin de prendre aucune initiative dans les premiers soulèvements, il ne s'y rendit qu'à son corps défendant. Les historiens sont d'accord sur ce point, et voici, à ce sujet, ce que m'a permis d'écrire sous sa dictée, quelque temps avant sa mort[1], la respectable comtesse de l'Espinay, qui, par alliance, toucha de si près à la veuve de Charette : — « Charette restait tranquille à Fonte-Clause, pendant que l'insurrection vendéenne se préparait; il n'y prenait aucune part. Alors, le soulèvement était populaire; il naissait dans la campagne et allait chercher ses chefs dans les châteaux. Un premier rassemblement se porta à Fonte-Clause, pour offrir le commandement à Charette. Celui-ci refusa, alléguant sa qualité d'officier de marine, impropre à conduire une armée de terre. On revint une seconde fois; même refus. A la troisième, on insista davantage; et on le somma de prendre parti, en déclarant qu'il fallait l'avoir pour ami ou pour ennemi. Il se leva alors, et, les yeux pleins de feu, il déclara « qu'il acceptait, mais qu'il exigerait une discipline sévère et une soumission sans bornes; qu'il

[1] Au château des Moulinets, commune de Sainte-Cécile (Vendée), le 1er septembre 1858.

Digitized by Google

ferait fusiller tout insubordonné. » Ces paroles furent accueillies avec enthousiasme. Il se mit à la tête des insurgés qui étaient présents, se rendit avec eux à Machecoul, et là, entrant dans l'église, il se prosterna devant l'autel, se fit apporter le livre des Évangiles, et, étendant la main : « J'accepte, dit-il, la mission qui m'est confiée; je jure de défendre jusqu'à la mort la cause que j'embrasse en ce moment. Que chacun de vous le jure avec moi ! » Le serment fut unanime et prononcé avec le plus vif enthousiasme. — Jamais, ajouta la comtesse, serment n'a été mieux tenu; car Charette a reçu des offres magnifiques de la République, et il les a constamment refusées.

» Charette était de taille moyenne ; je crois qu'il était châtain; il avait le visage agréable, le nez petit et les yeux pleins de feu : il était svelte et très-agile. Je l'ai vu dans le salon où nous sommes; j'avais alors six ans : il me prit sur ses genoux et me fit beaucoup d'amitiés, comme à un enfant. Ce jour-là, — c'était, pendant la pacification de la Jaunaie, — deux de ses officiers se marièrent dans ma chapelle, avec deux demoiselles de Bréthé de la Guignardière, terre qui est à un quart de lieue d'ici. L'un se nommait Bouthiller et l'autre de l'Isle : « Il est de toute fausseté que Charette ait mené une vie dissolue à Fonte-Clause avant la guerre. Il eut, un an après son mariage, un fils qui mourut, faute de soins, dans la métairie où sa mère était cachée pendant la guerre. Mme Charette s'était fort opposée au parti que prit son mari, et n'en ressentit jamais la moindre gloire. Elle ne parla jamais de lui, ni de la guerre; elle se remaria, après moins d'un an de veuvage, à M. Alexis-Gabriel de l'Espinay du Clouzeau; elle a vécu jusqu'en 1820. Sa fille, Mlle Charette de Boisfoucaud, issue de son premier mariage, avait d'abord été demandée par Charette ; mais la mère s'interposa, en disant : « Ma fille est trop jeune pour se marier, et je ne suis pas assez vieille pour renoncer au mariage [1]. » Charette comprit et épousa la mère; mais cette union ne fut pas heureuse; la jeune fille ne pardonna pas à sa mère ce passe-droit. Charette la maria au général de Sapinaud, pendant la pacification de la Jaunaie. »

[1] Son acte de mariage accuse quarante-un ans.

Digitized by Google

Le fils de Charette, inconnu de tous les historiens, fut baptisé à la Garnache, le 3 février 1792, sous les noms de Louis-Athanase; il était né la veille; il mourut deux ans après, par suite sans doute des misères de la guerre, dans une ferme où sa mère était cachée sous un déguisement de paysanne.

Mais revenons à l'aide de camp de Charette. Après le récit des faits dont il avait été le témoin, il s'étendit sur les événements de la guerre vendéenne, en dehors de ce qu'il avait vu. Ce récit, d'une vérité approximative, a pour principal mérite d'être le plus ancien document que l'on connaisse de cette héroïque élégie; mais il est tronqué et est bien loin de valoir les narrations formées depuis, à force de recherches, par Mme de la Rochejaquelein, par Beauchamp et Crétineau-Joly. Une seule chose nous frappe: c'est que, par la désignation précise des membres du conseil supérieur militaire, établi à Châtillon-sur-Sèvre, nous découvrons un certain mot d'énigme qui voilait la qualité des compagnons du supplice de d'Elbée, à Noirmoutier. On sait que d'Elbée, généralissime des Vendéens depuis la mort de Cathelineau, fut grièvement blessé à la bataille de Cholet, et qu'il vint chercher un asile dans l'île de Noirmoutier que Charette venait de prendre, et où était née Mme d'Elbée, dont le père avait été gouverneur du château. Il amenait avec lui son beau-frère Duhoux de Hauterive, lui-même ancien gouverneur du château, après la mort de son père, et qualifié, par la Roberie, officier-général, membre du conseil supérieur. Un autre membre du conseil, venu à Noirmoutier, est M. de Boisy de Landebaudière, lieutenant pour le roi. Ceci nous donne l'occasion de relever une sorte d'anonyme qui a toujours pesé sur le nom du malheureux compagnon de mort de d'Elbée. M. de Boisy, tout court, que d'autres écrivent *Boissy,* pour se ranger à une forme de nom plus usuelle, offre un nom vague que l'on ne sait à quoi rattacher; mais le surnom de Landebaudière nous met sur la voie et nous révèle l'ancien propriétaire de ce château, possédé naguère par le général Auguste de la Rochejaquelein. Nous savons alors qu'il s'agit de M. Pierre-Prosper Gouffier de Boisy, l'un des derniers descendants, le dernier peut-être,

Digitized by Google

de l'illustre famille Gouffier, qui compta parmi les siens l'amiral Bonivet, puis les ducs de Roanès, les comtes de Caravas, de Boisy et d'Oyron. Il était ami intime de d'Elbée, qui se maria chez lui, au château de Landebaudière, le 17 avril 1788. Nous en avons relevé l'acte, qu'un heureux hasard nous a fait rencontrer sur les registres de la Gaubretière, après que nous l'eûmes cherché vainement sur ceux de Noirmoutier. Cet acte nous donne quelques renseignements sur l'origine de d'Elbée, qui est ainsi nommé et qualifié : « Messire Morice-Joseph-Louis Gigost d'Elbée, écuyer, seigneur de la Loge-Vaugiraud, la Gobinière et autres lieux, ancien officier de cavalerie, fils majeur de feu messire Morice Gigost d'Elbée, chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, conseiller privé des guerres et général-major d'infanterie du roi de Pologne, et maréchal des camps et armées du roi de France, et de dame Marie-Thérèse de Musseau, de la paroisse de Saint-Martin de Beaupreau, diocèse d'Angers, d'une part; et de demoiselle Marguerite-Charlotte Duhoux de Hauterive, fille majeure de feu messire Jean Duhoux de Hauterive, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandant pour le roi dans l'île de Noirmoutier, diocèse de Luçon, et de dame Charlotte de Juliot, d'autre part. » Les témoins de ce mariage sont tous à noter : Pierre-Prosper de Boisy, seigneur de Landebaudière, chez lequel logeaient les époux; Charles-Félicité de Sapinaud, seigneur du Sourdis, qui fut le général vendéen; Louis-Jacques, chevalier de Boisy, qui mourut des blessures reçues au combat de Montaigu, et Joseph de Tinguy, ancien officier d'infanterie, dont nous ignorons le sort ultérieur. On ne peut le confondre avec le commandant établi par Charette à Noirmoutier, lequel se nommait René de Tinguy, et a été fusillé avant d'Elbée. Le petit-fils de M. de Boisy, M. H. de la Gournerie, nous a écrit, le 20 septembre 1866 : « Je ne connais ni la date ni le lieu de la naissance de Pierre-Prosper Gouffier de Boisy, mon grand-père, mais je sais que c'est lui qui a été fusillé à Noirmoutier avec le général d'Elbée. Il était fils de Jacques-Prosper Gouffier de Boisy, seigneur de la Courtaiserie, et de dame Marie-Marthe Escoubleau de Sourdis; il avait épousé Jeanne Pépin de Bellisle.

Digitized by Google

Louis-Jacques était son frère puîné. » Nous avons trouvé l'acte de naissance de celui-ci, baptisé à la Gaubretière, le 23 décembre 1752. Piet, en ses *Recherches sur l'île de Noirmoutier*, nous apprend que d'Elbée déclara, dans son interrogatoire, être né en Saxe. Piet nous dit comment fut préparée la mise en scène de l'exécution de d'Elbée, de son beau-frère, Duhoux de Hauterive, et de M. de Boisy. C'était dans un souper, où se trouvaient les trois représentants du peuple, Turreau, Bourbotte et Prieur, de la Marne, ainsi que l'état-major de l'armée, et Piet lui-même. Quelqu'un dit : « C'est demain que nous fusillons le général des brigands et ses deux compagnons; quel dommage que la partie ne soit pas carrée ! » — « C'est vrai ! dit Bourbotte. Eh !..... n'avons-nous pas Wieland, ce traître qui a livré Noirmoutier ? » Cette motion passa sans conteste, et la mort de Wieland fut ainsi résolue entre la poire et le fromage. Or, qu'était Wieland ? Un homme natif de la Suisse, établi négociant à Nantes : il fut élu officier supérieur des gardes nationales. Le commandement de Noirmoutier lui était confié, lorsque Charette s'empara de l'île. Le père du littérateur Édouard Richer se fit tuer héroïquement sur sa pièce ; mais le reste de la garnison lâcha pied, et le commandant Wieland, abandonné des siens, fut obligé de remettre son épée à Charette, qui la lui rendit et se borna à lui assigner la ville pour prison. C'est cette générosité du chef vendéen qui fut interprétée à connivence contre le commandant républicain et le fit trouver apte à compléter la *partie carrée*. — Le lendemain ils furent attachés à quatre poteaux et expirèrent, sous un même signal, au pied de l'arbre de la liberté. Quelques jours après, vers le 20 janvier 1794, la série des massacres de Noirmoutier, au nombre de 2,000, fut complétée par la mort de Mme d'Elbée et de ma grand-mère, Élisabeth-Victoire Jacobsen, veuve de Charles-Mourain de l'Herbaudière, qui lui-même avait été exécuté sur le remblai des Sables-d'Olonne, le 15 mai précédent.

IV. — Pierre de la Roberie, parti de Noirmoutier le 23 décembre, avait débarqué à Fishguard le 2 janvier, le jour même où l'île de Noirmoutier retombait au pouvoir des républicains. Il était muni

Digitized by Google

d'un message, signé de Charette et de d'Elbée, ainsi conçu : « De par le Roi : il est ordonné à M. de la R....., aide de camp de l'armée du chevalier Charette, commandant pour le roi en Poitou, sous les ordres de M. d'Elbée, généralissime, de passer en Angleterre pour y solliciter auprès de S. M. britannique les secours que nous espérons de sa générosité. — A Noirmoutier, le 4 décembre 1793. » — (*Journal* du 18 janvier 1794.)

En débarquant, il avait fait connaître sa mission aux autorités de la ville la plus voisine, Pembroke, et de là, il écrivit au ministère pour demander l'autorisation de se diriger sur Londres : il fit connaître, en même temps, qu'il était porteur de lettres et d'argent pour mon père. Celui-ci fut adjoint au messager, envoyé au-devant de la Roberie. En ce temps-là, la tradition des voleurs armés n'était pas encore tout à fait effacée en Angleterre. Au retour, la chaise de poste fut arrêtée dans le bois du pays de Galles. La Roberie n'était pas homme à s'étonner pour si peu ; en un clin d'œil, il eut jeté deux hommes par terre de ses coups de pistolets. Le commissaire anglais, pour qui de pareilles rencontres n'étaient pas imprévues, les accueillait avec une autre tactique, pratiquée alors en Angleterre, comme elle l'est aujourd'hui en Italie, et consistant à composer avec les assaillants. La promptitude de la Roberie avait compromis le succès de la négociation : il fallut descendre de voiture et faire mille excuses à messieurs les brigands de la liberté grande qu'avait prise ce gentleman français, étranger aux usages britanniques. On paya un peu plus cher pour consoler des deux morts, et on continua le chemin. La Roberie fut magnifiquement accueilli et fêté à Londres, installé dans un hôtel, avec voiture à ses ordres, et une table de douze couverts ; il fut de toutes les fêtes aristocratiques. On hâta lentement les secours qu'il était chargé de solliciter, et qui aboutirent aux deux expéditions de Quiberon et de l'île d'Yeu. Dépêché en avant pour annoncer l'approche de cette dernière, il dut descendre du navire anglais dans un esquif pour gagner la plage sablonneuse de Saint-Jean-de-Monts ; le ressac fit chavirer la légère embarcation, et il se noya sans avoir pu gagner la grève.

Digitized by Google

V. — L'année 1794 s'ouvre, dans la *Correspondance*, par de sombres pressentiments : « L'année qui vient de s'écouler est sans parallèle dans l'histoire des nations. Ce serait la plus affligeante des époques pour l'humanité, si l'année qui commence ne menaçait pas d'éclairer des horreurs pires encore que celles dont 93 a été le témoin. Toute l'Europe est en mouvement autour du volcan qui brûle la France ; et ce volcan, loin de se combler, jette toujours de son cratère des masses de scories et de laves, qui semblent ne pouvoir s'épuiser ni s'éteindre. »

L'évacuation, par les alliés, de la Lorraine, de l'Alsace, celles des lignes de Wissembourg, et enfin celle de Toulon ont signalé la fin de la campagne. L'épisode de Toulon est l'objet de plusieurs rapports et de détails multipliés, parmi lesquels on cherche en vain le moindre aperçu de l'acte de génie qui détermina les Anglais à sortir d'une place si forte, et où ils étaient solidement établis. Le nom de Bonaparte ne paraît pas, et le fort du Petit-Gibraltar est apparemment masqué sous le nom de la *redoute anglaise*, défendue par trois mille hommes et vingt pièces de canon, avec plusieurs mortiers. L'art avait épuisé ses ressources pour rendre cette redoute imprenable : chevaux de frise, feux croisés, tout avait été combiné pour assurer ce point, d'où dépendait la sûreté de l'occupation anglaise. Mais ni ces obstacles, ni un temps affreux ne ralentirent l'ardeur des deux colonnes qui l'attaquèrent, le 16 novembre, à trois heures du matin, ayant à leur tête les généraux Laborde et Dugommier. Le désordre se mit dans la seconde colonne ; la tête se replia sur le centre et y jeta une terreur panique. Les députés Fréron et Ricord rallièrent les deux colonnes et marchèrent à leur tête. La redoute fut prise au bout d'une heure. Dans la nuit du 16 au 17, les alliés évacuèrent le fort Malbosquet et firent sauter le fort Poulet. Ils firent sortir alors leur flotte de la petite rade, après avoir embarqué leurs soldats et la plus grande partie des habitants.

La *Correspondance française*, qui est d'un faible secours pour l'éclaircissement des mouvements royalistes de la Vendée et de la Bretagne, est, au contraire, d'un intérêt majeur pour les faits qui se passèrent à l'intérieur de Toulon, aussi bien qu'à la défense de

Digitized by Google

Pondichéry et à la révolution de Saint-Domingue, parce que l'on fut plus à portée, en Angleterre qu'en France, d'être instruit de ces événements. Nous ne pouvons transcrire le discours remarquable de M. Villecrose, à l'inauguration du tribunal dont il était le commissaire, expression loyale et ferme des croyances et des illusions de l'époque. Les bornes de cet article ne nous permettent pas, non plus, d'exposer la diplomatie qui eut lieu entre l'autorité de Toulon et les généraux alliés d'Angleterre et d'Espagne, qui occupaient militairement la ville et ses forts. Les Toulonnais voulaient qu'on leur amenât le comte de Provence, comme régent du royaume ; les Anglais et les Espagnols refusèrent d'obtempérer à cette demande par des motifs pleins de convenance, qui furent probablement mal accueillis dans le temps, parce que, alors, tout s'interprétait contre les Anglais. Mais il est évident que, avec une garnison exposée dans un poste périlleux, la responsabilité devait être toute à ses commandants, et qu'il eût été imprudent de compromettre le succès par le partage du pouvoir avec des éléments d'autre nature.

L'histoire de la prise de Pondichéry est un événement remarquable et le seul du genre en ce temps de confusion. Elle se fit contre le drapeau blanc, maintenu jusqu'au bout par le gouverneur, M. de Chermont, et par l'état-major de la garnison, malgré les intrigues et les efforts des agents révolutionnaires, qui se trouvaient là comme partout. M. de Chermont ne se rendit qu'à la dernière extrémité : il demanda un répit pour assurer les dispositions d'intérêts des habitants. On le lui refusa et l'on exigea une capitulation à discrétion, sous vingt-quatre heures : il envoya un officier stipuler les vies et les fortunes sauves, ce qui fut accordé ; il remit alors la ville.

Nous laissons de côté la sanglante obscurité de Saint-Domingue ; nous aimons mieux quelques faits de l'armée de Condé, de la légion de la Châtre, si brave en toute occasion, et dont faisait partie le régiment de Loyal-Émigrant, où nous avons vu périr Nouainville. Nombre de faits sont cités à la gloire de cette légion. En voici un d'héroïsme antique et de chevalerie des plus beaux temps :

Digitized by Google

« Bruges, 2 mai 1794. — Menin n'était défendu que par de nouveaux remparts de terre, imparfaits, par une garnison de mille cinq cents Hanovriens et quatre cents hommes de Loyal-Émigrant. La ville était mal pourvue de provisions de guerre et de bouche, qui, dans l'espace de trois jours, ont été épuisées. Le secours n'arrivait point : il a fallu prendre un parti. Messieurs de Loyal-Émigrant ont déclaré qu'ils voulaient périr ou s'ouvrir un passage l'épée à la main. Le général des Hanovriens leur a protesté qu'il ne se séparerait pas d'aussi braves gens. Les émigrés lui ont représenté qu'il n'avait pas les mêmes risques à courir en se rendant prisonnier de guerre. Il a insisté, et ce combat de générosité a fini par la résolution suivante : que les émigrés, au nombre de quatre cent trente (ils avaient perdu vingt-un hommes pendant le siége), sortiraient par la porte de Courtray, qu'ils feraient trois quarts de lieue à petit bruit pour gagner la tête du faubourg de Rousselaër. Jamais fait d'armes n'a été conduit avec plus d'intrépidité. A une heure du matin, M. de Villaines, lieutenant-colonel de la Châtre, est arrivé à l'entrée du faubourg avec ses braves de Loyal-Émigrant. La sentinelle et un poste de quarante-huit hommes ont été surpris et mis hors de combat. Les émigrants ont emporté cinq postes successivement, se sont emparés de plusieurs batteries, qui étaient tournées contre la ville, et les auraient emmenées, s'ils avaient eu assez de chevaux; ils n'en ont amené que trois pièces, en sus de celles qui leur appartenaient. Ils sont arrivés à Rousselaër avec leur bagage, les trois canons conquis et quarante prisonniers. Sur quatre cent trente émigrés, deux cents ont manqué à l'appel ; mais on espère qu'il s'en retrouvera beaucoup. Sur seize officiers, neuf ont été tués. J'ai vu passer hier ces braves. Tout le monde, Français, Flamands et Allemands, tous pleuraient d'attendrissement et d'admiration. M. de Villaines, à qui j'en parlai, ainsi qu'à plusieurs légionnaires, m'ont donné les détails que je vous envoie. »

Il y a nombre d'autres hauts faits de cette intrépide légion de la Châtre, consignés dans la *Correspondance*. Ils sont longs à raconter; nous aimons mieux leur substituer un trait qui berça notre enfance au foyer paternel. Dans cette légion, figurait un nom contemporain

Digitized by Google

de toute l'histoire de Bretagne, et particulièrement honoré à Nantes. A la bataille de Hondschootte, un général anglais se trouvait cerné et assailli par quatre dragons français : il reconnut, à quelque distance, un grenadier de Loyal-Émigrant : « A moi ! brave La Châtre ! » s'écria-t-il. L'appel est entendu. Le chevalier du Fou, jeune, grand et alerte, accourt, tue le premier dragon d'un coup de fusil, en perçe deux de sa baïonnette, et le quatrième n'ose l'attendre. Le chevalier du Fou a été depuis major de l'armée de Georges dans le Morbihan, puis chef de bataillon dans la garde royale, sous la Restauration, où j'ai connu, non sans émotion, l'intrépide camarade de mon père.

Nous allons terminer par quelques faits pris au hasard dans la *Correspondance :*

— « On a répandu, en Artois, l'invitation suivante : « Vous êtes invités, par M. Charette, à lui faire l'honneur d'assister aux relevailles de Mme Charette, accouchée de deux cent mille garçons, gros et grands, marchant déjà tout seuls. Il n'y aura pas besoin de dragées pour le baptême, le père en ayant fait provision. » (Mars 94). »

— « Liége, le 1er mai. — Mme la comtesse de B....., partie de Bordeaux, dans les derniers jours de mars, est arrivée ici, depuis trois jours, avec ses enfants. L'anecdote la plus intéressante de son voyage, est la rencontre qu'elle a faite, à Tours, le 4 ou le 5 avril, de deux officiers nationaux, revenant de la Vendée ; ils lui ont fait un tableau effrayant de la guerre dans cette contrée et de l'état formidable de Charette dans ce moment ; ils lui ont dépeint l'impossibilité de détruire cette horde innombrable de BRIGANDS, et ils ont fini par lui assurer qu'ils étaient bien malheureux d'être obligés de faire une pareille guerre ; qu'ils préféreraient servir dix ans sur les frontières plutôt qu'un an contre ces *barbares.* »

— *Sur les Mémoires de Dumouriez.* — « On a dit des Français qu'ils avaient passé à travers la liberté. On peut dire de Dumouriez qu'il a passé à travers la gloire. Ce général vient de se *débrillanter* en personne par deux volumes de *Mémoires,* qui ont paru depuis

Digitized by Google

quelques jours, et qui ne présentent que dans peu d'endroits l'intérêt que l'on s'en promettait. Il n'est pas aisé de deviner pourquoi l'auteur s'est condamné à ne presque rien dire de ce qu'il sait et à parler de beaucoup de choses qu'il ignore ; et s'il n'était pas dans la nature de son caractère d'être inexplicable, on pourrait se demander comment l'homme qui, du fond de la province, a remis à Louis XVI trois plans de contre-révolution, a pu s'enrôler, en 1794, sous les drapeaux imaginaires d'une constitution qui n'a jamais existé, par la même raison que la grande fosse de Maupertuis, au centre de la terre, n'existera jamais. On peut dire que Dumouriez, en *crevant le nuage* qui le couvrait (page 7 de sa préface), s'est dépouillé de cet air d'ouragan qui lui allait si bien.

» Le vainqueur de Jemmapes se plaint de tous les portraits que les journaux ont faits de lui. En voici un qu'il n'avouera peut-être pas, mais qui pourrait avoir de la ressemblance :

» Un petit corps nerveux constitue son physique ; son œil annonce de l'esprit ; sa figure ne lui permet guère de reprocher de la laideur aux autres. Il joint à des moyens peu communs la suffisance qui les rend d'ordinaire insuffisants. La carrière de casse-cou galant, politique et militaire a développé en lui le talent de l'intrigue à un degré très-élevé. L'ambition fait le fond de son caractère et lui a donné de tout temps des formes *aristocratiques* qui ne permettent guère de croire à son *patriotisme*. L'abbé de Mably lui dit, un jour, qu'il n'était fait ni pour le pays ni pour le siècle. « Tu te feras pendre, ajouta cet abbé : il faut des révolutions à des hommes comme toi ; mais prends-y garde : les révolutions mènent aussi à la corde. »

— (27 mars 94). « Le génie de Robespierre, Barrère et Danton l'emporte, Paris et la France sont à leurs pieds. Leurs ennemis ont perdu la vie sur l'échafaud de la Révolution : leur procès n'a pas duré quarante-huit heures. Il n'a fallu ensuite que peu de minutes pour faire tomber leurs têtes. Le 24, à neuf heures du matin, on a vu supplicier Hébert, Ronsin, Momoro, Anacharsis Clootz, etc. : total : 18, tous *convaincus* d'avoir trempé dans une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple. La foule était immense

Digitized by Google

pour les voir supplicier. A chaque tête qui tombait, le peuple battait des mains : Hébert ne fut guillotiné que le dernier. On cria par dérision : « Vive le père Duchesne ! » Les prisonniers étaient, le 25, au nombre de 6,622 dans Paris. Bientôt, un côté de la ville servira à garder l'autre. »

— « Ceux qui ont cru qu'en exterminant la faction d'Hébert, Robespierre et Danton avaient voulu se ménager un moyen de faire leur arrangement particulier avec les cabinets de l'Europe, sont dans une grande erreur. Jamais il n'y eut plus d'arrestations de ceux qu'on appelle aristocrates et modérés que depuis huit jours. Sur une longue liste que nous avons vue, nous avons remarqué Mme de Charost, M. de la Tour-du-Pin, M. de la Roche-du-Maine, Mme de la Bourdonnaye, Mme de Tourzel, sa fille et son fils, M. de Vergennes, frère de l'ancien ministre, et son fils, M. Le Pelletier de Rosambo, M. Desenne, libraire, la veuve du général Ronsin, etc. Des lettres particulières assurent que les arrestations sont maintenant au nombre de 18,000, au lieu de 6,700 que portent les bulletins publiés par ordre. Mmes de Chamboran et de Lambertie ont été condamnées à mort et exécutées. »

— *Paris, 1er avril.* « Le licenciement de l'armée révolutionnaire (que Ronsin avait commandée et qui était réputée avoir passé à la faction d'Hébert, des Cordeliers), a été suivi d'une mesure non moins hardie du Comité de salut public. Robespierre, qui en est l'âme, vient de faire arrêter Danton, Lacroix, Camille Desmoulins et Phélippeaux. Ces quatre nouvelles victimes vont tomber à leur tour sous cette guillotine où ils en ont envoyé tant d'autres. Arrêtés dans la nuit du 30 au 31, ils ont demandé à venir se justifier à la barre. Robespierre et Barrère les en ont repoussés impitoyablement, en alléguant qu'ils n'étaient que de simples particuliers et qu'ils répondraient à l'accusateur public en la salle de l'égalité. Ceux qui se rappellent tout ce qu'a fait et dit ce Danton, pendant le cours de la Révolution, et cela dans un moment où il n'avait pas honte de recevoir les bienfaits de la liste civile, ne peuvent qu'applaudir à ce nouveau témoignage des punitions célestes. Lacroix

Digitized by Google

n'était pas moins vénal; il prenait l'argent de toutes mains. Pendant l'assemblée législative, il offrit, un jour, de se vendre à un ministre qui lui fit répondre qu'il ne pouvait rien pour lui, à moins qu'il ne disposât d'une liste civile de coups de bâtons. Tous les deux se gorgèrent de butin, à Liége et dans le Brabant; ils n'ont pas même eu la prudence de cacher leur énorme fortune. Ainsi Robespierre, débarrassé de ses amis et de ses ennemis, va régner. Mais quel règne! ce sera celui de Pygmalion. Entouré d'assassins et d'athées, il a déjà une garde qui l'accompagne dans les rues. C'est par peur qu'il livre au bourreau tout ce qui l'importune. »

Le jugement prononcé le 5 avril, à trois heures, contre Danton, Lacroix, Camille Desmoulins, Héraut de Séchelles, Westermann, Fabre-d'Églantine, etc., au nombre de quinze, fut exécuté à six heures. — Dix-huit minutes suffirent pour faire rouler tant de têtes. Celle de Danton, décollée la dernière, fut seule montrée au peuple, qui fit retentir l'air des cris de : Vive la République! Cette exécution me rappelle un quatrain, probablement inédit, composé par un spectateur qui l'a récité à un membre de ma famille :

Quand quatorze[1] proscrits passèrent l'Achéron,
Danton, le fier Danton, resta seul en arrière.
— Que tardes-tu? lui demanda Caron.
— J'attends Couthon, Saint-Just et Robespierre!

Et, trois mois après, Robespierre, Saint-Just et Couthon répondirent à l'ajournement. Mais le journal, qui se termine le 2 août, ne connaît pas encore la catastrophe du 9 thermidor, — la délivrance du 27 juillet. — Les dernières feuilles sont chargées de listes de guillotine, empruntées, du reste, au *Moniteur*. On y remarque le vénérable maréchal de Mouchy, octogénaire, le marquis de la Roche-du-Maine, M. de Boisgelin, maréchal de camp; puis des prêtres, des femmes, des octogénaires et des enfants; puis des marchands, des ouvriers, des domestiques, etc.

[1] Il y en avait quinze.

Digitized by Google

Le dernier numéro contient un discours de Robespierre à la Société des Jacobins, prononcé le 1er juillet, contre la nouvelle faction des *Indulgents* : « La vérité, dit-il, est mon seul asile contre le crime ; je ne veux ni de partisans, ni d'éloges : ma défense est dans ma conscience. Je prie les citoyens qui m'entourent de se rappeler que les démarches les plus innocentes et les plus pures sont exposées à la calomnie. » C'est vraiment touchant ! Voici de quelles réflexions le journal accompagne ce discours : « Si quelque chose pouvait nous consoler, au milieu de tant de malheurs, ce serait de voir que les succès des républicains ne font qu'augmenter leurs divisions intestines ; et cela ne pouvait être autrement. La crainte ne les rapproche plus ; la jalousie ne peut manquer de les désunir. Nous en trouvons la preuve dans le discours que Robespierre vient de prononcer aux Jacobins, contre une prétendue faction d'*Indulgents*. Il accuse jusqu'au Comité de salut public de le traiter de tyran, d'homme avide de sang, de dictateur. Il faudra donc que Robespierre ou une grande partie des gens du Comité, puisque l'Europe n'a pu les vaincre, soient vaincus par leurs victoires. En effet, leurs triomphes ne sont point du bonheur ; des lauriers ne sont pas du pain ; le pillage se consomme et nourrit mal. La France est dans un état d'explosion qui ne demande qu'une étincelle. Une lettre, reçue hier d'un homme qui jouit d'une considération méritée dans le monde politique, et qui habite sur la frontière de France, confirme ces dispositions existantes. « Eh bien ! écrit-il, le croiriez-vous ? les succès du Comité causent autant d'effroi à l'intérieur, sans excepter les patriotes, qu'au reste de l'Europe. Robespierre pérorant, l'autre jour, aux Jacobins, contre les *Indulgents*, épuisa sa féroce éloquence sans recevoir un applaudissement. Il menaça de quitter le Comité : pas une parole pour le retenir ! Du moment où le cri contre l'étranger et la crainte de ses armées disparaissent, la discorde intérieure se ranime. » Ainsi, voilà Robespierre usé par ses triomphes et dirigé vers la guillotine par cette même force d'attraction qui y a conduit ses coopérateurs et prédécesseurs. L'appel de Danton, vrai ou fictif, apparaît comme une aiguille chargée d'aimant dont la force est irrésistible. C'est

Digitized by Google

ainsi que les révolutions s'accomplissent en dehors des idées et des prévisions de ceux qui les ont appelées, en dehors du profit de ceux qui les conduisent. Et, quant à la Révolution française en particulier, il y a longtemps que je la définis : « Querelle de la bourgeoisie et de la noblesse où le peuple intervient pour frapper sur les deux. » Elle n'a été faite ni pour Mirabeau, ni pour Sieyès, ni pour Robespierre. A son sujet, le philosophe raisonne, l'homme d'État s'épanche en flots d'éloquence, quelquefois réputés d'une haute portée, le guerrier combat et prodigue son sang ; mais Dieu seul conclut.

Les empires détruits, les trônes renversés,
Les champs couverts de morts, les peuples dispersés,
Et tous ces grands revers que notre erreur commune
Croit nommer justement les jeux de la Fortune,
Sont les jeux de Celui qui, maître de nos cœurs,
A ses desseins secrets fait servir nos fureurs,
Et, de nos passions réglant la folle ivresse,
De ses projets par elle accomplit la sagesse [1].

CH. DE SOURDEVAL.

[1] Louis Racine. La *Religion*, chant IV.

Digitized by Google

M. VICTOR HUGO

ET LA RESTAURATION

Nos lecteurs nous sauront gré de faire un nouvel emprunt au volume que notre collaborateur, M. Edmond Biré, va publier prochainement. Les passages qui suivent sont le premier et le dernier paragraphes du chapitre sur *le Théâtre en 1817*.

(Note de la Rédaction.)

I

« En 1817, dit M. Victor Hugo, les gardes du corps sifflaient Mlle Mars. » Si les gardes du corps sifflaient Mlle Mars, c'était à la sourdine, c'était tout bas, si bas que, pour les entendre, la reine du Théâtre-Français aurait eu besoin de ressembler à cette princesse des contes de fées dont l'oreille était si fine qu'elle percevait même le bruit du brin d'herbe qui poussait dans la prairie et du grain de blé qui germait dans le sillon. Les journaux de 1817, en effet, et particulièrement le *Moniteur*, sont pleins du récit de ses triomphes ; Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille l'applaudissaient avec un égal enthousiasme [1]. Aucun bruit discordant ne vint troubler le concert de bravos et de louanges qui saluait sur tous les théâtres son jeu incomparable et son nom victorieux. Mlle Mars ne fut sifflée qu'une seule fois dans sa vie : c'était en 1815 et dans des circonstances qui doivent être rappelées.

[1] *Moniteur* du 17 juillet 1817.

Digitized by Google

Lors de la première Restauration, elle avait reçu de Louis XVIII de magnifiques cadeaux que, par une délicatesse de bon goût, le prince n'avait pas voulu faire en argent, comme cela s'était pratiqué sous l'Empire. « Mlle Mars, — raconte à ce sujet, sous la date du 1er juillet 1814, l'auteur de l'*Histoire anecdotique du Théâtre*, M. Charles Maurice, — Mlle Mars a été complimentée ce soir sur la beauté des boutons d'oreilles que le roi vient de lui envoyer. Trop oublieuse en ce moment : *Ce n'est pas*, dit-elle, *l'Autre qui me les aurait donnés.* » Hélas ! souvent femme varie. Le royalisme de Célimène fit bientôt place à des opinions toutes différentes ; après le 20 mars 1815, elle affecta de porter toujours à son corsage des *violettes*, devenues l'emblème du bonapartisme ; des mots qu'elle n'avait peut-être jamais prononcés, celui-ci par exemple : *Il n'y a rien de commun entre Mars et les gardes du corps*, circulèrent sous son nom. Ce qui est certain, c'est qu'elle avait assez parlé pour se trouver, après le second retour du Roi, exposée à des représailles. Elles ne se firent pas attendre, et le surlendemain même de la rentrée de Louis XVIII à Paris, le 10 juillet 1815, l'orage éclata, pendant une représentation de *Tartufe*, sur la tête de l'imprudente *Elmire*.

Le feuilletoniste du *Journal des Débats* a tracé de cette soirée vraiment dramatique une esquisse piquante, dont nous reproduirons les principaux traits. Après avoir, dans son récit, où il n'est aucunement fait mention des gardes du corps, constaté l'effervescence de la salle et les dispositions hostiles de tout le public, il continue en ces termes :

« Enfin, le rideau s'est levé. Mme Pernelle a paru appuyée sur le bras de Flipote. Grand silence ! Baptiste aîné et Firmin, l'un dans le rôle de Cléante, l'autre dans celui de Damis, sont entrés à leur tour ; pas le plus léger murmure ! Enfin se sont avancées aux extrémités opposées du théâtre Elmire et Marianne. A l'instant, la plus violente détonation d'applaudissements et de sifflets a donné le signal de l'orage, qui s'est prolongé jusqu'au milieu du troisième acte. Malgré la confusion des deux signes les plus contraires des dispositions du public, il était aisé de reconnaître à laquelle, de Mlle Mars ou de Mlle Bourgoin, chacun des deux était adressé. A travers tout ce tintamarre, l'intrépide Mme Pernelle adres-

Digitized by Google

sait à chacun son paquet ; on la laissait dire : les claqueurs et les siffleurs allaient leur train, mais lorsque, se tournant du côté d'Elmire, elle lui lance cette terrible apostrophe :

« Ma bru, qu'il ne vous en déplaise,
» Votre conduite en tout est tout à fait mauvaise;

alors les bravos ironiques ont marqué une application si directe, qu'il n'a plus été possible de s'y méprendre, et que Mlle Mars, objet si constant de la faveur du public, a paru, dans cette fatale soirée, marquée du sceau de la réprobation générale.

» Cependant Mlle Mars, en amazone aguerrie, a fait bonne contenance et n'a pas semblé autrement s'effaroucher du bruit... Elle ne paraît pas au second acte, et il y avait lieu de croire qu'au troisième tout serait oublié et que la pièce marcherait tranquillement jusqu'à la fin.

» Vain espoir ! A peine Elmire s'était-elle assise dans le fauteuil où elle reçoit la déclaration de Tartufe, que les huées, les sifflets, les cris ont recommencé avec plus de véhémence qu'au premier acte; et comme cette fois ils n'étaient mélangés d'aucuns applaudissements, les deux personnages en scène, Fleury et Mlle Mars, devaient prendre naturellement chacun leur part de cette malheureuse symphonie. Après quelques minutes d'un silence obligé, Fleury, d'un air tragique et solennel, s'est avancé près du souffleur : « Messieurs, s'est-il écrié (Silence) ; Messieurs, celui qui a joué l'*Ami des lois* (Il ne s'agit pas de cela : criez *vive le Roi !*), celui qui a été dix mois en prison..... (Tout cela est fort bien, mais criez *vive le Roi !*) » Fleury a obtempéré d'assez bonne grâce et est allé reprendre sa place près d'Elmire.

» Le public n'était qu'à moitié satisfait, et Elmire s'était jusqu'alors montrée étrangère à ces incidents; elle veut continuer son rôle, les sifflets couvrent sa voix : elle se lève avec un air moins imposant, mais un peu plus mutin que Fleury. On voit qu'elle désire parler, on consent à l'entendre. « Messieurs, le public est trop juste et trop éclairé pour ne pas voir que les désagréments que j'éprouve sont le résultat d'une cabale formée par Mlle Leverd et Mlle Bourgoin. » Cette singulière déclaration compromettait bien gratuitement deux camarades de Mlle Mars. Mlle Leverd n'avait évidemment aucun intérêt dans la question, et si Mlle Bourgoin y paraissait moins indifférente, c'est qu'elle offrait sans doute très-involontairement une comparaison tout à son avantage, comparaison qui naissait d'elle-même, qu'elle n'avait pas eu besoin de provoquer, et que le public avait faite malgré lui, en rapprochant la couleur du ruban virginal qui décorait son front de la couleur sombre et sinistre dont Mlle Mars s'était imprudemment parée il y a environ trois mois.

« Nous ne sommes point les instruments d'une cabale, lui crie-t-on de toutes parts dans le parterre. » Et là-dessus injonction réitérée semblabl

Digitized by Google

à celle qui avait été adressée à Fleury. « Messieurs, dit Mlle Mars, j'ai déjà crié : *Vive le Roi !* » Le fait est possible, et je le crois vrai ; mais, en historien fidèle, je dois ajouter que personne n'a pu être à même d'en apprécier l'exactitude. Quoi qu'il en soit, la réponse normande de Mlle Mars a calmé pour quelque temps l'effervescence de l'assemblée. Un beau panache blanc qui flottait sur la tête d'Elmire a fait oublier l'indigne violette de Célimène, et un talent enchanteur faisant le reste a consommé la réconciliation du public et de Mlle Mars...

» N'est-ce pas, disait en terminant le critique du *Journal des Débats*, attacher trop d'importance aux actions, aux discours, aux sentiments d'un acteur, d'une actrice, que de leur imposer cette espèce d'amende honorable, cette réparation éclatante pour des délits commis avec bien plus d'étendue, d'éclat et de danger par des comédiens d'un autre genre, qui ont rougi leurs cothurnes et leurs manteaux dans le sang de leurs concitoyens, et qui, insultant à nos regards indignés, se promènent avec une audace impunie sur le théâtre encore fumant de leurs crimes ? Si notre premier besoin n'était pas l'oubli général de toutes les fautes commises, ce serait contre ces histrions politiques que les vengeances seraient légitimes. Eh bien, puisque l'intérêt de l'État réclame le sacrifice des plus justes ressentiments, pourrions-nous, par la plus inique compensation, les réserver pour de malheureux acteurs que l'intérêt, la faiblesse, l'imprévoyance ont un instant égarés, et qui, instruments de nos plus nobles plaisirs, ont besoin, pour nous en assurer la jouissance, de cette confiance en eux-mêmes, de cette sécurité qu'ils ne peuvent tenir que de l'indulgence du public ? [1] »

Notre feuilletoniste avait raison. Le critique Hoffman disait un jour à Mme Saint-Aubin qui se vantait d'être bonne : « Oui, vous êtes bonne depuis là jusque là, » et il montrait la rampe et le fond du théâtre. En dehors de ces limites, le comédien ne relève plus du parterre ; il n'est justiciable du public que *depuis là jusque là.*

Les sages conseils du *Journal des Débats* furent écoutés et suivis ; la bourrasque ne dura pas, ce ne fut qu'une giboulée de mars. Le lendemain, les sifflets avaient cessé, et les applaudissements recommençaient pour ne plus finir que le jour encore bien éloigné, — ce fut le 31 mars 1841 [1], — où la grande actrice prit congé

[1] *Journal des Débats* du 13 juillet 1815.

[1] Et non pas le 18 avril, comme le dit M. Jules Janin dans son *Histoire de la littérature dramatique*, II, 420, 426. Mlle Mars était alors âgée de soixante-deux ans accomplis. Née à Versailles le même jour que madame la duchesse d'Angoulême, le 19 décembre 1778, elle avait débuté le 1er janvier 1793 dans un petit opéra du théâtre Montausier.

Digitized by Google

du public. Par une coïncidence, qui ne fut sans doute point l'effet du hasard, sa représentation de retraite se composait précisément, comme la représentation du 10 juillet 1815, d'une comédie de Marivaux et du *Tartufe*. Comme Junon, Mlle Mars avait-elle donc fidèlement gardé le souvenir de l'injure qui lui avait été faite vingt-six ans auparavant, — *manet altâ mente repostum judicium Paridis,* — et voulait-elle être, une dernière fois, applaudie avec frénésie, acclamée avec transport, dans ce rôle d'*Elmire,* où elle avait été un jour méconnue et outragée ?.....

VII

Le Théâtre-Français et le Cirque-Olympique, le Grand-Opéra et les Bouffes, l'Odéon et les Variétés, Talma et Franconi, Potier et Forioso, Mlle Mars et Mme Saqui, grands et petits spectacles, petits et grands acteurs ont été tour à tour marqués par M. Hugo d'un trait rapide autant qu'infidèle. Sur ce terrain, qui aurait dû cependant lui être familier et qu'il lui eût été si facile de bien connaître, il a brouillé tous les faits, confondu toutes les dates; selon sa constante habitude, il a attribué à l'année 1817 des incidents qui lui sont étrangers, et il a laissé entièrement dans l'ombre ce qui eût surtout mérité d'être remis en lumière; il n'a fait aucune allusion, par exemple, à l'épisode le plus bruyant et le plus curieux qui se soit produit au théâtre pendant tout le cours de cette année : je veux parler de cette fameuse *Guerre des calicots,* allumée par le *Combat des montagnes,* folie-vaudeville de Scribe et Dupin, que le théâtre des Variétés représenta le 12 juillet 1817.

Vers la fin de 1816, on avait établi à la barrière des Thermes un amusement fort connu à Saint-Pétersbourg et tout nouveau pour les Parisiens. C'étaient des montagnes en bois, surmontées d'une plate-forme du haut de laquelle on descendait avec une rapidité extrême sur un plan excessivement incliné, dans des chars glissant sur des rainures. On appelait cet exercice *se faire ramasser.* La vogue des *Montagnes russes* suscita de nombreuses contrefaçons, et les premiers mois de 1817 virent sortir de terre les *Montagnes*

Digitized by Google

suisses à la Chaumière, près du Luxembourg, les *Montagnes égyptiennes* au jardin du Delta, dans le faubourg Poissonnière, les *Montagnes Belleville* à la barrière des Trois-Couronnes, les *Montagnes illyriennes*, et enfin, sur l'emplacement de la Folie-Beaujon, les *Montagnes françaises*. Ce fut cette lutte, cette rivalité qui donna naissance au vaudeville de Scribe, l'un des plus spirituels et l'un des plus gais de son répertoire. Cette fois, les montagnes étaient accouchées d'une charmante petite pièce.

Elle alla aux nues, et le succès prit même les proportions d'un événement, grâce à une circonstance qu'il importe de rappeler, car elle est un des signes du temps que nous étudions. Depuis que la France, délivrée des inquiétudes et des douleurs sans nombre que la guerre traîne après elle, jouissait des incomparables bienfaits de la paix, elle caressait avec complaisance ces idées de gloire et de combats, qui lui avaient, hélas! coûté si cher. Avoir été soldat était un titre, fort légitime d'ailleurs, à la sympathie et à l'intérêt; la popularité s'attachait à tout ce qui rappelait le souvenir de nos victoires et de nos conquêtes. De là, pour beaucoup de gens, d'humeur fort débonnaire et qui n'avaient jamais vu le plus petit champ de bataille, une tentation à laquelle ils succombèrent : ils affectèrent de chausser des éperons, de porter la cravate noire et la moustache, attribut qui était alors complétement étranger à la vie civile, de décorer leur boutonnière d'une fleur des champs, pourvu qu'elle fût écarlate, de se donner en un mot des manières et une tournure militaires. Les plus empressés à suivre et à exagérer cette mode et à détourner à leur profit quelques-uns des rayons de l'auréole qui entourait le front de *nos braves* furent les commis marchands; les rayons de leurs magasins n'avaient à leurs yeux ni assez de nouveauté ni assez d'éclat.

Estimant avec raison que ce léger ridicule était justiciable de la comédie, Scribe, qui venait d'obtenir coup sur coup trois succès du meilleur aloi avec le *Nouveau Pourceaugnac*, les *Deux précepteurs* et le *Solliciteur*[1], ce vaudeville que Schlegell préférait tout net au

[1] Le *Nouveau Pourceaugnac*, de Scribe et Poirson, fut joué le 18 février 1817; le *Solliciteur*, de Scribe, Ymbert et Warner, le 7 avril, et les *Deux précepteurs*, de Scribe et Moreau, le 19 juin de la même année.

Digitized by Google

Misanthrope, Scribe introduisit dans le *Combat des montagnes* une scène dans laquelle un jeune marchand, *M. Calicot,* dont le nom allait devenir proverbial, est pris pour un militaire. CALICOT, *avec des moustaches, une cravate noire, des bottes, des éperons et un œillet rouge à la boutonnière de son habit,* arrive en compagnie de la danseuse *Hortensia,* dans les jardins de Beaujon, où *la Folie* tient ses assises. Voici le passage qui souleva l'orage :

CALICOT.

Nous sommes venus si vite (c'est moi qui conduisais), que j'ai accroché le phaéton de ce gros colonel; ça a manqué d'avoir des suites. J'ai vu le moment où ça allait compromettre... le vernis de ma voiture.

LA FOLIE.

Ah! vous me rassurez, car, entre militaires, cela pouvait avoir d'autres suites.

HORTENSIA.

Vous vous trompez, ma chère : Monsieur n'est point militaire et ne l'a jamais été. C'est monsieur Calicot.

CALICOT.

Marchand de nouveauté au Mont-Ida.

LA FOLIE.

C'est que cette cravate noire, ces éperons et surtout ces moustaches... Excusez, Monsieur, je vous prenais pour un brave.

CALICOT.

Il n'y a pas de quoi, Madame....

Le bruit de cette scène, dans laquelle Brunet était merveilleux, pénétra peu à peu dans tous les magasins de nouveautés; les têtes s'échauffèrent, des serments terribles furent échangés, et bientôt la colère des commis ne connut plus de mesures. Ils arrivèrent, le 28 juillet, à la treizième représentation, bien décidés à l'empêcher :

Monsieur *le Calicot* ne veut pas qu'on le joue.

Le vacarme fut affreux, et les gendarmes durent procéder à de nombreuses arrestations. Il fallut interrompre la représentation et baisser le rideau, si bien que l'on disait le lendemain, dans les

Digitized by Google

boutiques et dans les salons, que *les Calicots avaient fait baisser la toile.* L'émeute de la salle eut son contre-coup en dehors, sur le boulevard Montmartre, et la guerre, qui avait commencé par des chansons, menaçait de finir par la police correctionnelle.

Grâce à Scribe et à son collaborateur, M. Dupin, elle finit comme elle avait commencé. Ils improvisèrent, en deux jours, quelques scènes, qui furent jouées le 5 août 1817, sous ce titre : *Le Café des Variétés,* et dans lesquelles ils eurent l'art de désarmer leurs adversaires en les faisant rire. La paix fut signée, au bruit des bravos, entre les puissances belligérantes, et *la guerre des Calicots* se termina sans effusion de sang.

Pour burlesque qu'il soit, cet épisode ne laisse pas d'être fort caractéristique, et il méritait que M. Hugo ne le passât point sous silence. La comédie-vaudeville du *Combat des montagnes* rentrait complétement dans son cadre, puisqu'elle n'est elle-même qu'une revue des *petits faits* de l'année 1817. Nous y retrouvons la date de l'introduction à Paris de l'éclairage par le gaz hydrogène [1], et l'un des meilleurs rôles de la pièce est celui de *Lantimèche,* l'ennemi des mèches, des quinquets et des réverbères, qu'il va remplacer par le gaz. Le rôle de Lantimèche était joué par Potier.

HORTENSIA.

Eh ! c'est monsieur Lantimèche, l'inventeur de ce nouvel éclairage.

[1] C'est au mois de janvier 1817 que fut exécuté, dans le passage des Panoramas, le premier essai du nouveau système d'éclairage, introduit en France par un Anglais, F.-A. Winsor. Une société, au capital de 1,200,000 fr., fut constituée sous sa direction, et le grand référendaire de la Chambre des pairs, M. de Sémonville, qui était à la tête des actionnaires, obtint que l'on commencerait par éclairer le palais du Luxembourg. La compagnie Winsor s'étant mise en liquidation en 1819, M. Pauwels créa, en 1820, une nouvelle société, qui est aujourd'hui encore en pleine prospérité, c'est la *Compagnie française.* « Louis XVIII, — dit M. Figuier, auquel j'ai emprunté les détails qui précèdent, — voyait avec peine la décadence en France d'une industrie déjà florissante en Angleterre. On n'eut donc pas de peine à obtenir de la liste civile les fonds nécessaires pour continuer l'éclairage du Luxembourg et d'autres quartiers. Le roi devint ainsi, par le fait, entrepreneur d'éclairage. Lorsque cette circonstance fut connue à la cour, on s'empressa de souscrire des actions, et de là est venu le nom de *Compagnie royale* que porta cette société. » Voy. L. Figuier, *Histoire des principales découvertes modernes,* IV, 158.

Digitized by Google

LANTIMÈCHE.

Lui-même! Mais ne confondons pas. Je ne suis pas de ces éclaireurs obscurs, de ces génies pâles et ternes qui ne sortent point du lampion, ou qui ne se sont jamais élevés plus haut que le réverbère. J'apporte avec moi un foyer de lumière, une invention nouvelle... J'ai proposé d'éclairer tout Paris avec un seul quinquet, un immense quinquet, dont on aurait multiplié les branches à l'infini. Je dis les branches, vous le remarquerez, parce que le gaz hydrogène est l'ennemi juré des mèches! C'est même ce qui assure notre supériorité; quelque vent qu'il fasse, nous ne craignons jamais chez nous que la mèche soit éventée.

Presque au début du *Combat des montagnes*, l'*hermite de la Chaussée d'Antin* esquissait ainsi le tableau de Paris en 1817, et ces petits vers de Scribe nous en apprendront peut-être plus que la prose de M. Hugo sur les théâtres et les amusements de la grande ville à cette date :

Paris est comme autrefois,
Et chaque semaine
Amène
Nouveaux jeux, nouvelles lois,
Et voilà ce que j'y vois :
Des chevaux dans les
Ballets,
Des serins tirant
Au blanc,
Le chien jouant au
Loto [1],
Et le cerf dans son
Ballon [2].....
Don Almaviva [3]
S'en va;
Déjà Monthabor [4]
Est mort;
Feydeau voit chez lui
L'ennui;

[1] Le fameux chien Munito, qui jouait au loto et au domino, dans la salle de la cour des Fontaines, au Palais-Royal.

[2] L'aéronaute Margat s'était élevé en ballon, avec un cerf dressé par lui.

[3] *Almaviva et Rosine*, ballet de la Porte-Saint-Martin.

[4] Spectacle dans le genre de Servandoni, établi rue Monthabor.

Digitized by Google

L'Opéra souvent
En vend;
Le café Turc est joli,
Mais on n'y consomme guères,
Et l'on va mettre aux enchères
Les nymphes de Tivoli [1].
Que de freluquets
Muets,
Qui brillent par leurs
Tailleurs!
On fait les discours
Très-courts,
Et les pantalons
Très-longs...

En terminant ce chapitre sur les théâtres, je ne puis me défendre d'un sentiment de tristesse, que le lecteur partagera peut-être, au souvenir de tous ces acteurs aujourd'hui disparus, de toutes ces pièces aujourd'hui oubliées, et qui ont été cependant une heure, un jour, la fête et la joie de nos pères. Je ne puis m'empêcher de recueillir, avec un intérêt mélancolique, ces dates, ces anecdotes, ces fragments épars,

Des spectacles d'hier affiches déchirées!

EDMOND BIRÉ.

[1] On venait de vendre les jardins de Tivoli.

Digitized by Google

LES NOUVEAUX JACOBINS

Cette étude sur la *Science* est extraite d'un livre de M. Eugène Loudun, *Les Nouveaux Jacobins*, que M. Dillet, éditeur à Paris, fera paraître avant la fin du mois. Malgré son titre, ce livre n'est pas politique. Il a pour but de montrer l'influence des détestables principes répandus aujourd'hui en Europe, les applications qu'on en a déjà faites dans la morale, la philosophie, les lettres, les arts, les sciences, etc., et de signaler les conséquences, aussi effrayantes que logiques, que l'on en tirera, et qui aboutiront à une catastrophe sociale.

(Note de la Rédaction.)

LA SCIENCE

Voici une réunion de docteurs; au milieu de l'exposition, longue, pesante, interminable d'une théorie, l'un d'eux jette négligemment ces mots : « Puisqu'il n'y a dans le monde *que la matière...* » L'auditeur étranger dresse l'oreille et paraît surpris. Le premier savant regarde un second savant : c'est évident, dit l'autre, l'hypothèse d'une chose *immatérielle* est entièrement contraire aux faits. » Le pauvre spectateur qui allait réclamer se rasseoit, tout honteux; qu'allait-il faire ? montrer sa profonde ignorance à des hommes qui ont tout étudié ! Mais ce n'est pas tout; un troisième docteur vient appuyer : « En faveur de l'existence de l'*âme*, dit-il dédaigneusement, il ne peut pas être produit *même l'ombre* d'une preuve [1]. » C'est le coup d'assommoir; que répliquer à cela ? l'auditeur est étourdi, il baisse la tête et ne bouge plus.

Le public, en présence de docteurs qui formulent ces propositions froidement, sans hésitation, qui s'entendent entre eux d'un seul mot, ne peut s'empêcher de se dire : Ce sont des savants, moi je ne le suis pas; s'ils le disent c'est qu'ils en sont sûrs, je n'ai qu'à

[1] Voyez Vogt, Buchner, Muller, etc.

Digitized by Google

me taire. — Eh ! bonnes gens, ils ne sont sûrs de rien ! « Ils n'en savent pas plus que vous et moi ! » comme disait la fameuse Laïs du XVIIe siècle.

La science. — Qu'est-ce que la *science ?* C'est la synthèse, la vue de l'*ensemble* des choses. Autrefois, le nom de *savant* n'existait pas : on appelait Archimède un *géomètre*, Varron un *érudit*, mais non des *savants ;* ils ne possédaient qu'une partie de la science. Le savant, c'était l'amant de la sagesse, le *philosophe* qui expliquait le monde, non avec des livres, des instruments et des expériences, mais par les raisons générales, — les seules vraies et immortelles. Moïse était un savant, quelques autres aussi qui ont embrassé l'ensemble. Par cette observation combien se restreint le nombre des savants ! Par la suivante, il n'y en a pour ainsi dire pas.

On ne saisit l'ensemble que par la connaissance des causes premières, des *principes*. Or, qui connaît les principes ? Ceux qu'on appelle communément *savants* sont des curieux qui collectionnent des faits d'un certain ordre, des *spécialistes*, comme on dit aujourd'hui. Les phénomènes de la nature se comptent par millions ; on a découvert les lois de quelques douzaines ; celui qui connaît une ou deux de ces douzaines, est un *savant :* il s'occupe d'une série, il l'analyse ; l'*analyse* ne forme rien, le mot dit ce qu'elle est, elle dissèque. En vain prétendent-ils avoir découvert, le chimiste une nouvelle combinaison, le naturaliste une nouvelle classe d'animaux, ils ne sortent pas du détail : ce qu'il leur « plaît d'appeler *science*, n'est qu'une réunion de faits épars dont la synthèse est à trouver [1]. »

Lorsqu'on entend les *savants* allemands nier toutes les croyances et les traditions du genre humain sur la terre, le ciel, les races, les langues, les facultés de l'homme, le corps, l'âme, la vie, etc., on ne peut trop s'étonner : Quoi ! ils ont donc étudié tout cela ! ils en savent donc assez pour avoir comparé le vrai et le faux, pour juger accepter, rejeter en connaissance de cause ? Ils sont donc à la fois naturalistes, astronomes, géologues, chimistes, antiquaires, philosophes, historiens ! — Eh bien, non ! l'acquisition des sciences

[1] Dr Chauvet, *Principes de philos. médicale*, et *Observations* sur Buchner, *Science et Nature*.

Digitized by Google

est trop longue, et la vie trop courte pour qu'un homme puisse véritablement connaître toutes les sciences ; celui qui en possède une seule ne le niera pas. Ils se vantent : ces savants universels sont des *Gascons*. On doit connaître ce mot, même en Allemagne.

Les plus encyclopédistes, Aristote, Leibnitz, Humbold, que savaient-ils ? Humbold était-il philosophe ? Leibnitz naturaliste ? Aristote astronome ? pouvait-il disserter sur l'art militaire, la musique, la mécanique ? était-il même physicien, lui qui, dit-on, se tua pour n'avoir pas compris la cause du courant de l'Euripe ? A plus forte raison, la plèbe des *savants :* la plupart ne connaissent qu'un tout petit côté des sciences, les araighées par exemple, ou les étoiles filantes, ou les champignons ; et, plus ils ont consacré de temps à étudier les champignons, les étoiles filantes et les araignées, moins ils en ont donné à l'ensemble ; mieux ils savent les araignées, les champignons et les étoiles filantes, moins ils connaissent le reste de la création.

Et leur science même les diminue. Qu'est-ce qu'un mathématicien ? un homme qui n'entend rien à la poésie, un archéologue, un helléniste, un hébraïsant, un numismate ? En dehors des antiquités grecques, romaines, de Ninive ou du Pérou, il ne fait pas de différence d'un Raphaël ou d'un Courbet. Un paléontologiste a moins de notions de littérature qu'un élève de rhétorique, et le membre de l'Académie des inscriptions qui m'enseigne les vrais noms des nombreuses dynasties d'Égypte, ne sait pas un mot de l'histoire de l'Europe, que dis-je ? de la France, de son pays. A quelques-uns cette étude est fatale, elle les rend stupides ; j'en ai connu, ils étaient moins éloignés de la *béterie*, comme dit Rabelais, que de l'esprit [1].

Ils sont parqués dans un coin où ils tournent et piétinent, comme des bestiaux dans un pré ; ils allongent leur muffle par dessus les barrières de l'enclos ; au delà de cet horizon ils ne connaissent rien. Vous imaginez-vous les mineurs de l'Oural ou du Hartz prétendre que l'univers ressemble à leurs galeries sombres, parce qu'ils ne voient ni les vallées fraîches, ni les claires rivières,

[1] « Être le premier sur un point, le dernier sur tous, a-t-on fort bien dit, telle est la loi de ces futiles ambitions. » J. Wallon, *M. Cousin*.

Digitized by Google

ni les hautes montagnes, ni la vaste mer, ni le soleil qui fait tout saillir et resplendir du feu de ses rayons !

S'il faut dire la vérité, voici la définition des *savants : Ceux qui savent une chose et qui ignorent tout le reste* [1].

Ignorance des savants. — Et ce qu'ils savent, c'est le moins important. Ils connaissent les effets, non les causes. Les hommes qui vivent dans les champs, dans les bois, aux bords des mers, déclarent que, plus ils considèrent la nature, moins ils la comprennent : ils sont entourés de *mystères*, c'est le mot qu'ils emploient. Ils ont dit si souvent *comment ?* et *pourquoi ?* qu'ils ont la conscience que jamais ces problèmes ne seront résolus.

Oui, — mais les *savants* proprement dits ? — Les *savants* ne parlent pas autrement : « De cet immense univers l'homme ne connaît presque rien, quoique croyant connaître tout [2]. Ils ont inventé des axiomes, adopté des mots, *fini, indéfini, forces,* etc. Ce ne sont pas là les principes, ce sont les noms divers de l'ignorance humaine, des conventions auxquelles on se range ; c'est le seul moyen pour commencer à raisonner.

Cependant, aidés de ces béquilles, me feront-ils connaître les *principes,* les choses simples, le ciel, la terre, l'animal, l'homme, la vie, leur origine et leur fin ? Les principes ! oh non ! « il ne nous appartient pas de remonter aux causes premières, nous les ignorons [3]. » — Mais c'est ce qui m'intéresse le plus ! qu'est-ce que des savants qui ne savent pas ?

Malgré les découvertes dont on se vante, je suis émerveillé, non de ce que l'homme est parvenu à connaître, mais de tout ce qu'il ignore. Encore, si l'on avait l'espérance de connaître le reste un jour ! mais l'illusion n'est pas permise : venez voir s'avancer les *savants* l'un après l'autre, et convenir de leur ignorance, et les croyants, et les sceptiques, et ceux d'il y a deux cents ans, et ceux d'aujourd'hui ; bien plus, engager l'avenir, assurer que, s'ils ne

[1] « Les savants ne peuvent exceller aujourd'hui qu'en se renfermant dans une spécialité restreinte ; de là, phénomène analogue à celui qui résulte pour les artisans de l'extrême division du travail : l'homme se *rapetisse* sous certains rapports, à mesure que le savant grandit. » (Le Play, *Réforme sociale*, Introduction, 2.)

[2] Flammarion, *Dieu dans la nature* IV.

[3] Le Play, *Réforme sociale*, 9.

Digitized by Google

savent pas, leurs successeurs ne sauront pas davantage, que ce sont des *secrets éternels !* Écoutez tout ce qu'ils ignorent.

Le monde physique. — « Pas plus aujourd'hui qu'il y a huit mille ans, nous n'avons de données exactes sur la *nature intime* des choses... Nous appliquons la vapeur aux machines, l'électricité aux télégraphes, etc.; mais qu'est-ce que l'*électricité* en elle-même? qu'est-ce que la *vapeur* et sa nature propre? Nous n'en savons rien [1]. » — La vapeur ! l'électricité ! dites aussi « la *contractibilité* et la *chaleur*, et l'*activité* de la moelle épinière [2] ! » — N'exagérons pas : « la science sait aujourd'hui ce que c'est que l'électricité, la chaleur, la lumière et l'attraction; elle les considère comme des effets des vibrations de l'Éther, mais comment les considérera-t-elle demain [3] ? » — Demain ! « je sais les lois, l'économie de l'*attraction*, mais ce que c'est, je ne saurais le dire, et *personne* ne le sait, ni ne le *saura* plus que moi [4] ! » Celui qui se permet de dire *personne* et *jamais*, c'est Newton !

Voici un naturaliste : « Si l'on demande, dit-il, *comment* et *pourquoi* tel agent produit telle modification, nous répondrons franchement, que nous n'*en savons rien ;* comment les plateaux d'Abyssinie noircissent à tel point, que d'Abadie vit son domestique changer de couleur en un mois, — il ne le reconnaissait plus; comment l'Amérique du Nord maigrit et grandit l'Anglo-Saxon, nous ne savons rien de la *cause* de tout cela, nous savons que cela est [5]. » .....

Quel *savant* démentira Diderot, quand il dit : « En physique il y a trois choses : le *phénomène*, les *suppositions* du physicien et le calcul qui *résulte* de ces suppositions. » Un physicien veut calculer la courbe que fait un rayon de lumière en traversant l'atmosphère; voici « les éléments *essentiels* qu'il ne fait pas *entrer en compte*, parce qu'ils lui sont *inconnus*, et dont il est *obligé de prendre son parti :* » la densité des couches de l'air, — la loi de réfraction, —

[1] Babinet, *Revue des Cours scientifiques*, 1865.
[2] Vulpian, *Cours de physiol. comparée.*
[3] Chauvet, *Nouveaux principes de philosophie médicale.*
[4] Newton.
[5] Quatrefages, *Cours d'anthropologie*, 1865.

Digitized by Google

la nature des corpuscules lumineux, — leur figure, etc. — Cependant son calcul se trouve juste, le rayon prend la courbe déterminée. Qu'est-ce que cela prouve ? Ou que ses suppositions se sont redressées, ou qu'elles sont exactes ; mais lequel des deux ? il l'*ignore*, voilà toute la certitude à laquelle il *peut arriver* [1]. » — S'il en est ainsi de l'explication des phénomènes naturels par les *savants*, quelle confiance, nous autres ignorants, devons-nous avoir en eux ! Et eux-mêmes, comment peuvent-ils s'écouter disserter mutuellement sans se dire : Il n'en *sait rien*, ni *moi non plus !* — Voilà pour les lois physiques.

« Jamais, dit Humbold, on ne parviendra à épuiser l'inépuisable richesse de la nature, et aucun savant ne pourra se vanter d'avoir embrassé la totalité des phénomènes [2]. » Soit ! mais la *science* peut-elle me dire seulement ce qu'est ce sol sur lequel je marche ? comment il a été formé ?

Non ! « Nous pouvons proclamer avec *certitude* (on va voir tout à l'heure cette certitude) quelles sont les substances qui composent le soleil et les étoiles fixes, mais nous ne saurions dire quels composés recèlent les couches de *notre propre globe* [3]. » En vain les géologues entassent leurs systèmes : celui du feu est aussi plausible que celui de l'eau, ou, pour mieux dire, aussi incertain. Selon Laplace, la terre est un soleil éteint, une étoile refroidie ; est-ce incontestable ? non, c'est une théorie, « une belle *théorie*, qui a un caractère frappant de probabilité, pleine de poésie et de grandeur, et aujourd'hui généralement adoptée [4]. » — Aujourd'hui, en 1863 ; mais aujourd'hui, en 1868, la théorie est fausse : on en a imaginé une autre, « une multitude d'autres. » Aujourd'hui la géologie affirme que la surface du globe a été couverte d'une énorme masse de glace, « d'une couche de douze ou treize mille pieds d'épaisseur, » selon Agassiz qui, ayant examiné l'Europe et l'Amérique du nord et du sud, croit pouvoir

[1] *Lettre sur les aveugles.* Le même Diderot termine ainsi sa *Lettre sur les aveugles* : « Savons-nous ce que c'est que la *matière* ? nullement. L'*esprit* et la *pensée* ? encore moins. Le *mouvement*, l'*espace* et la *durée* ? point du tout, etc. Nous ne savons donc presque rien. »

[2] *Cosmos.*

[3] L. Figuier, *L'Année scientifique*, 1863.

[4] L. Figuier, *ib.*

Digitized by Google

l'assurer. Tous se sont évertués à expliquer ce phénomène : la terre a traversé un espace plus froid ; — des myriades d'astéroïdes ont voilé le soleil ; — le soleil s'est obscurci pendant quelque temps ; — les terres en s'échauffant ont fait le froid ; — cette couche n'était que partielle, etc., etc.[1] D'autres retournent à la théorie de la chaleur : « la température de la terre était fort élevée, et engendra des matières en grandes masses[2]. » D'où viennent ces variations ? les *savants* nous l'apprennent : de ce que « nos lois physiques sont de simples *approximations* qui suffisent généralement, quand nous les appliquons entre les limites où elles ont été observées, mais qui peuvent devenir de plus en plus *fausses* en dehors de ces limites, » c'est-à-dire qu'on ne peut les appliquer « sûrement ni aux inductions sur l'avenir du monde, ni à son passé ; » alors, « la science fait défaut, et l'imagination seule travaille[3]. »

Certes, la science fait défaut, dit un autre, et particulièrement « la noble science de la géologie aux témoignages de laquelle nous sommes beaucoup trop prompts à croire, en raison de l'extrême insuffisance de ses documents[4] ! » Et « nous déclarons, nous sous-» signés, au nombre de plus de deux cents, qui étudions les » sciences naturelles, que les recherches de la vérité scientifique » ont été perverties de notre temps, en jetant des doutes sur l'au-» thenticité des saintes écritures, vu que *les sciences physiques sont* » *fort incomplètes*[5]. »

Est-ce tout ? non, un dernier *savant* accourt pour voter contre la science géologique, précisément un de ceux qui ont émis une théorie géologique : non, dit-il, « nul homme ne pourra dire sûrement : ces rocs, ces terrains, ces sables se sont agrégés ainsi, et ne peuvent l'avoir été autrement ; la preuve invincible ne lui appartient pas, et un second pourra toujours venir, et affirmer que c'est une autre force qui a agi ; car l'un et l'autre *ignoreront constamment* la puissance de cette force dans les premiers âges du

[1] Voy. Contejean, *Revue des Cours scientif.*, mars 1867.

[2] Alf. Maury, *Des Progrès de la chimie organique.*

[3] Collignon, *Exposé de la situation de la Mécanique*, rapport sur les progrès des arts et des sciences à l'Exposition de 1867.

[4] Darwin, *De l'Origine des espèces*, récapitulation et conclusion.

[5] *Acte de la Société royale de Londres*, 1861.

Digitized by Google

monde, des effets qui se produisaient et des éléments où puisait la vie[1]. » — Ajoutez : « et des circonstances qui ont modifié le type unique de la grande famille du genre humain, » dit un savant auquel les autres ne répliquent pas, donnant à la démonstration comme un coup de massue qui l'enfonce et l'affermit [2].

On a prononcé le mot de *certitude* pour le ciel : le ciel ! « Que savons-nous de l'astronomie et des innombrables mondes *invisibles à tout jamais* et jetés à des distances incommensurables ? s'écrie un astronome [3]. Placés sur un globe qui est parmi les mondes comme un *atome* dans un tourbillon de poussière, éclairés par un soleil à peine comparable à une étincelle de la voie lactée, laquelle à son tour se perd dans l'espace, que savons-nous sur cette complication *impénétrable* de mouvement, de distances, de poids, de volume, depuis que nous observons avec tant d'ingénieuses dispositions ? presque rien. Et, *sans sortir de notre système solaire,* que savons-nous sur son mouvement à travers les constellations, sur sa position, sur sa valeur, son influence, sa constitution même ? *presque rien.* »

Après les lois de Newton qui expliquent l'attraction des mondes, il reste ces mondes eux-mêmes à expliquer. Que sont-ils ? pourquoi roulent-ils dans l'immensité des infinis ? Cette incommensurable étendue qui est au dessus de ma tête, que j'appelle, près de la terre, *air,* et plus loin, dans le bleu, *ciel,* qui me dira où elle finit, et comment elle finit, et comment elle ne finit pas ? Cet infini, comment n'a-t-il pas de bornes, et comment en aurait-il ? comment comprendre l'un et l'autre, et, à plus forte raison, l'expliquer ? Est-il un *savant* qui, avec ses instruments et ses calculs, arrive au bord de l'infini ? De même qu'il y a un point de la terre qu'on ne peut dépasser (à une ou deux lieues de l'écorce, on ne pénètre plus, on ignore ce qu'il y a au delà), c'est le noir qu'il aperçoit au fond des cieux. « La cause de la chaleur n'est point connue, dit un professeur, mais elle a donné lieu à un grand nombre de *savantes* hypothèses [4]. » Alliance monstrueuse de deux

[1] Alf. Maury, *L'Homme primitif.* M. Maury ne croit pas à la création.

[2] Humbold, *Vues des Cordilières,* introduction.

[3] Boillot, *L'Astronomie vulgarisée.*

[4] Helmhotz.

Digitized by Google

mots qui se repoussent! *Hypothèse* veut dire ce que l'on imagine; si l'on *sait*, on ne fait pas d'hypothèses; si l'on fait des hypothèses, c'est qu'on ne sait pas.

La formation de la terre, les lois physiques, les mondes célestes, les *savants* ignorent tout cela, ce sont de trop grands objets; mais sont-ils plus instruits dans les sciences spéciales, circonscrites à un petit nombre de faits? Pas davantage. En médecine, que de points sur lesquels le praticien appuie en vain son regard! qnelle est sa force contre le *cancer*, dont on a dit: nous ne savons ni ce que c'est, ni quelle en est la cause, ni comment le guérir? — Qui n'a vu la *science* vis-à-vis d'une pauvre femme couchée, immobile depuis dix ans, quinze ans, par une maladie inconnue? Les médecins se succédaient autour d'elle, essayaient tour à tour l'eau et le feu; la maladie, enfoncée dans les profondeurs du corps, restait à l'abri de toutes les atteintes. — A-t-on trouvé encore un remède contre la *rage*, horrible mal où un misérable être humain, plein de vie, se sent entraîner dans la fosse par la main invisible de la mort, comme par la puissance irrésistible d'une machine qui saisit un homme, l'enlève, le livre aux engrenages et le broie entre leurs dents? Seulement, dans la rage, c'est plus long; elle en dévore près de deux cents par an en France, selon la statistique, mesquin instrument de la *science* qui, elle, se tient inerte et inane. — Et la *morve* qui ne tue pas que des chevaux, qui pénètre sournoisement dans les veines de l'homme, y sommeille des années entières, sans signe d'existence, laissant le malheureux dans une entière sécurité; puis, quand, ainsi qu'une araignée, elle a étendu sa toile dans toute l'organisation, qu'elle tient l'homme à ces mille extrémités, — tout à coup elle se montre, effroyable immédiatement, attaquant les membres, l'intérieur, avec une violence qui déconcerte, trouble et désespère le médecin; dès le début, il s'avoue vaincu: c'est la morve. Une guérison, écrivait un docteur, est considérée dans la science comme un événement! Et tant d'autres maladies également inconnues, et incurables! Plus un médecin est instruit, plus il se devrait abîmer dans l'humilité, et prosterner devant ce Dieu qui a gardé tant de secrets.

Digitized by Google

Ils ne savent pas conserver le feu de la vie; ils ne savent pas davantage l'allumer. « La chimie ne le pourra jamais, la théorie des générations spontanées est à jamais ruinée [1]; » et nul n'a encore répondu à la question de Buffon : *Comment un être reproduit-il son semblable?* Mais ils savent du moins ce qui semble le plus simple, ce qu'est la *vie.*

La vie! non! non! apprenez « qu'on est encore dans l'incertitude sur le sens qu'il faut attacher à ce mot, au sujet duquel les hommes les plus éminents ont émis les opinions les plus diversement et souvent les plus diamétralement opposées [2]. » On a inventé successivement cinq systèmes : *physique, chimique, organiste, vitaliste* et *animiste,* et chacun de ces systèmes a produit plusieurs définitions. Il y a les définitions vagues, où le docteur sagace se garde bien de se compromettre : « la *vie* est la manière d'être des corps organisés, qui les distingue des corps bruts [3]; » et cela ne dit rien; — ou « la *vie* est un ensemble de phénomènes qui se succèdent pendant un temps limité dans les corps organisés [4]. » Mais le *sommeil* aussi est un ensemble de phénomènes qui se succèdent, etc.! — Il y a les définitions naïves : « La *vie* est le ressort qui meut les éléments du corps et les transporte sans cesse. [5] » Un *ressort* de quelle espèce? Les machines ont des ressorts, et elles ne vivent pas. — Il y a les définitions gasconnes, qui promettent de vous mener à bonne fin et qui vous laissent à mi-route : « La *vie* est un ordre ou état de choses qui permettent dans un corps les mouvements organiques, et ces mouvements résultent de l'action d'une *cause* stimulante qui les excite [6]. » Oui, mais cette cause? Ici apparaît la définition à raquettes : on se met deux, vis-à-vis, comme au volant : « Qu'est-ce que la *vie?* « La vie est l'*effet* de la force vitale. » dit l'un [7]. » Bien! Et qu'est-ce que la

[1] Alf. Maury, *Progrès de la chimie organique.*

[2] Lacaze-Duthières, *Cours de zoologie.*

[3] Nysten.

[4] Richerand.

[5] Cuvier.

[6] Lamark.

[7] Chaussier.

Digitized by Google

force vitale ? « La force (ou principe) vitale, répond l'autre, est la *cause* qui produit les phénomènes de la vie dans les corps humains [1]. » Réplique excellente, les joueurs sont forts! Si l'une est la cause, l'autre est l'effet.

Il y à les définitions imaginaires, que le professeur donne à ses élèves qui ne le doivent pas interrompre : la *vie* est « une *force* dont une fonction *spéciale* dans les êtres organisés garde le *dépôt* [2]. » Cherchez, jeunes gens! — Celles-ci sont pourtant commodes en comparaison des transcendentales, où le *savant* applique le mot d'un spirituel prélat : « Quant un homme parle sans comprendre ce qu'il dit, et que ceux qui l'écoutent ne le peuvent comprendre, c'est de la philosophie [3]. » Ainsi : « la *chose* qui se *trouve* dans les êtres vivants et ne se trouve pas dans les morts, nous l'appelons *archée*, principe vital, comme les qualités inconnues des géomètres, X, Y, Z. »

Il manquait la définition *négative* : elle revenait de droit au philosophe qui a le plus profondément écrit sur ce sujet, à l'auteur du livre qui a pour titre : *De la vie et de la mort.* En commençant son ouvrage, Bichat veut définir la vie, et sa définition n'est autre qu'une négation : « La *vie* est l'ensemble des *fonctions* qui *résistent* à la mort. » Il continue, afin de s'expliquer à lui-même cet ensemble de *fonctions*, et qu'aperçoit-il ? les corps étrangers agissant sans cesse sur le corps vivant, tendant sans cesse à le détruire, et le corps vivant réagissant « par un *principe* qui est en lui. » Quel est ce principe? il ne le dit pas. Pour faire comprendre la vie, il est obligé de se mettre en dehors de la vie : il peint les objets extérieurs, il voit leur action; quelque chose gêne cette action, donc il y a là une force; mais quelle est cette force? la réponse est derrière le rideau. Voilà à quoi aboutit la plus grande *science.*

Les *savants*, parce qu'ils assistent aux vastes développements de l'industrie, parce que la vapeur permet à l'homme d'aller plus vite d'un point à un autre, que l'électricité transmet la parole de l'Europe

[1] Barthez.

[2] Alf. Maury, *Progrès de la chimie organique.*

[3] Mgr Darboy, archevêque de Paris.

Digitized by Google

à l'Australie ou à l'Amérique, que le soleil fixe son image sur un miroir, et que, bientôt peut-être, les ballons soulèveront un peu l'homme dans la brume qui enveloppe la terre, s'écrient que le progrès est indéfini, que la « science finira par tourner la position [1], » et que la nature sera forcée de laisser à nu ses mystères les plus secrets. Je n'en demande pas tant ; je ne demande à en connaître qu'un : qu'ils me disent *ce qu'est la vie.* Alors ils pourront annihiler la *mort,* qui est la destruction de la vie ; l'homme sera éternel, *la position sera tournée !*

Mais il y a un tel trouble dans ces têtes, que l'ordre ne sera rétabli que par un cataclysme effroyable qui renversera, détruira, et anéantira cette *science* et ces *savants*, et leurs livres et leurs machines et leurs systèmes !

Le monde moral. — Ils s'imaginent qu'ils arriveront à connaître par la *science*, aujourd'hui, ou d'ici à dix ans, des vérités de tous temps cachées à l'homme ; ils exaltent « ces courageux chercheurs, dont la vie est dévouée au plus sérieux emploi de l'intelligence humaine, à la solution du *problème* de nos destinées, à la poursuite de cette grande *énigme,* » et ils s'étonnent que l'on n'ait rien trouvé « en ces derniers temps [2] ! »

Ils croient que l'on avance dans la connaissance des choses éternelles, comme dans celle des sciences physiques ou mathématiques. Un enfant commence par l'anatomie, passe à la botanique, puis à la zoologie, à la géologie, etc. ; il augmente la somme de ses connnaissances, et enfin possède l'histoire naturelle. Il peut même découvrir quelque cryptogame, inventer une classification, déterminer des couches de terre, etc. Eux, pensent arriver de la même manière à découvrir l'*âme* ou l'absence de l'âme, *Dieu* ou l'absence de Dieu, la *volonté* ou la fatalité, etc., comme si cela dépendait de l'observation !

Problème ! énigme ! Qui ne voit que, comme cette énigme est donnée à deviner aux hommes depuis six mille ans, ou le mot en est trouvé, où il ne le sera jamais ? Qui fera croire au monde qu'une vérité indispensable au monde ait été cachée au monde depuis

[1] V. Hugo, *Les Misérables*, t. V.
[2] Scherer, Renan, etc.

Digitized by Google

la création, et que ce sera quelque philosophe de l'Université d'Heidelberg ou de Tubingue, qui, en la révélant, montrera la face d'un dieu sous son bonnet de docteur ? Tous les faits psychologiques ont été observés, et ce qui peut être connu l'est : le reste est rêverie ou puérilité ! Les chercheurs d'or d'Australie ou de Californie, quand ils ont fouillé un champ, reconnaissant qu'il n'y a pas d'or, l'abandonnent et vont ailleurs. Les philosophes et les *savants* au contraire : ils s'obstinent à élever sans cesse des théories, des machines nouvelles au dessus d'un sol défoncé. Il semble voir des émigrants auvergnats — les plus entêtés des hommes, dit-on, — aborder près d'un *placer* qui a été creusé, troué dans tous les sens, y courir et se mettre à l'œuvre, s'imaginant y découvrir le bloc d'or tant désiré. Eh ! pauvres gens ! le bloc a été déterré depuis longtemps, ou il n'existe pas ! Chaque coup de pioche, chaque système est du temps perdu : vous ne trouverez rien ! vous n'aurez fait qu'un nouveau trou !

Quelle suite innombrable d'autres choses inconnues ! La surface seule de notre petite planète, qui la connaît ? Quel marin, ayant fait plusieurs fois le tour du monde, peut se flatter d'en avoir vu la millième partie ? Il a voyagé toute sa vie, il a aperçu quelques points sous différentes latitudes ; voilà tout. Et l'Histoire du monde, et son passé, qui sait réellement ce que furent tel et tel peuple ? Quand on songe aux études immenses, aux efforts accumulés de travail qu'il a fallu à un Augustin Thierry pour apprécier seulement les premiers siècles de l'histoire de France, comprendre les ressorts de l'état social, saisir l'esprit de ses institutions, s'identifier, vivre avec ces temps relativement rapprochés — seule manière de savoir l'histoire, — on peut affirmer que personne, sans aucune exception, ne sait ce qu'était le passé. Ce que l'homme le plus *savant* en connaît est comme un grain de millet dans un grand tas. Qu'importe que l'on possède tout ou partie de ce grain de millet ! C'est toujours la même ignorance.

Et la pensée ? Le Vaillant raconte [1] qu'une chienne qu'il aimait étant disparue, on se mit à sa recherche, et qu'on la trouva au bout de deux jours près d'une chaise qui était tombée de son chariot ;

[1] *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique.*

Digitized by Google

elle était demeurée là, sans bouger, pour garder ce meuble de son maître. Que s'était-il passé dans la tête de cet animal? Elle s'était donc dit : cette chaise est tombée, — mon maître ne s'en est pas aperçu, — elle serait perdue si elle n'était surveillée, — il faut que je la garde. Mais, qu'est cela, sinon un raisonnement et, pour dire le vrai mot, un *syllogisme*? Un chien raisonne donc, il pense? Et si le chien pense, pourquoi pas le cheval? pourquoi pas l'oiseau? pourquoi pas l'insecte presque imperceptible, et ainsi de suite en descendant dans l'échelle des êtres? Mais ces animaux de la mer, informes, gluants, massifs, que les flots déposent sur le rivage, que l'on coupe en plusieurs morceaux et qui vivent encore, où l'on ne distingue quasi rien que la vie, pensent donc aussi? S'ils ne pensent pas, pourquoi ne pensent-ils pas? s'ils pensent, qu'est-ce qui le prouve? Qu'est-ce donc que la pensée, et quelle différence y a-t-il entre la pensée et l'instinct?

Mais que dis-je? la pensée! qui expliquera la conduite *morale* des animaux? Une fourmi, après avoir tué un petit papillon vingt fois grand comme elle, le saisit avec ses mandibules et l'entraîne vers la fourmilière. C'est dans un bois, parmi des herbes, des mousses, des plantes grimpantes, des feuilles séchées, un inextricable fouillis; elle ne se trompe pas; quoique éloignée, elle va droit devant elle, reconnaissant son chemin dans ces creux et ces monticules, qui sont pour elle aussi hauts et profonds que pour nous les vallées et les pics des montagnes. Seulement il n'y a point de sentier tracé : elle en fait un elle-même et sans hésiter.

A un moment, un amas de feuilles l'arrête avec son fardeau. Comment passer? elle tourne et retourne le papillon, le tire dans tous les sens; impossible. Après maints efforts, arrivent à elle deux ou trois autres fourmis : chacune se met à l'œuvre, l'une à droite, l'autre à gauche, cette autre derrière; on pousse, on soulève, on retourne le papillon sens dessus dessous; le passage est franchi, la route redevient facile. Aussitôt, les voisins auxiliaires s'éloignent, ils ne sont plus utiles, ils vont chacun à leur affaire. Cependant, comme l'opération a duré assez longtemps, elle a attiré l'attention des passants, — qui sait même? des voleurs. A peine la fourmi se

Digitized by Google

remet-elle en route, elle est accostée par des officieux qui s'offrent à lui prêter secours, ils se placent à côté d'elle, s'attellent à sa charge, — trop lourde pour une seule ; mais la fourmi ne se trompe pas sur les intentions de ces trop aimables aides : elle les reçoit brusquement, rudement même, d'un bon coup de dent (elle en a l'air du moins, j'ignore si elle a des dents) : je n'ai besoin de personne, qu'on me laisse tranquille !

Elle va ainsi d'un pas rapide, courant, roulant, dévalant le long des racines, grimpant les rampes escarpées, avec une énergie, une verve qui ne se lasse pas ; elle traîne après elle son papillon, comme un léger voiturin est emporté au grand trot par un solide et vigoureux percheron.

Autre incident : plus loin les feuilles amoncelées s'élèvent en si grand nombre, qu'elle est tout à fait arrêtée. Elle va, elle vient, elle essaie vingt passages ; il n'y en a pas de praticable. A ce moment, un spectateur, — non pas une fourmi, — un homme, veut lui rendre service : du bout d'une petite branche cassée, il écarte les feuilles, les disperse et ouvre la route. Mais, impression inattendue, ce qu'il a fait est juste le contraire de ce qu'il a voulu. A ce bruit insolite, la fourmi s'est effrayée : ce n'est pas là un effet ordinaire, il y a une puissance inconnue, par conséquent à redouter ! Un tourbillon de vent qui balaie des monceaux de neige dans une gorge devant un voyageur ; un ouragan qui abat, renverse et précipite dans les abîmes des torrents les sapins de cent pieds du haut de la montagne ; une trombe qui passe sur une vallée semée de villages et de maisons, rase tout et laisse le sol nu et désert, — ne frappent pas davantage de terreur l'homme, qui comprend sa débilité et sa petitesse au choc de ces éléments, agents d'une puissance invisible et irrécusable. La fourmi s'enfuit, elle s'enfonce dans la terre, elle disparaît laissant son fardeau, sa proie : qu'importe le papillon, provision de l'hiver ! avant tout, sauvons notre vie !

Le calme se fait pourtant, la tempête a été courte ; tout est redevenu paisible, les feuilles ne bougent plus, le sentier est libre, et au milieu gît le papillon étendu sur le dos, comme un dromadaire mort dans le désert. Mais la fourmi ne reparaît pas : son effroi a été

Digitized by Google

trop grand ; le bouleversement qu'elle a entrevu plutôt que vu lui a paru si prodigieux, qu'elle s'est mise bien loin à l'écart. Elle va d'un autre côté, elle ne reviendra plus. — Non, plus elle, mais après quelques minutes, tout bruit ayant cessé, rien ne remuant, le passage des autres voyageurs de ce côté recommence : vingt, cent, mille fourmis se succèdent, se croisent, trottent dans le sentier nouveau sans trouble et d'un pas allègre, ne voyant dans le cataclysme qu'un résultat heureux, un large chemin ouvert. Seulement, à la rencontre du papillon établi sur la route, elles s'arrêtent, toutes s'en approchent, l'examinent, puis, après un coup d'œil rapide, s'éloignent, sans y toucher : pas une ne manifeste l'intention de s'emparer de cette marchandise abandonnée et de l'emporter ; toutes ont reconnu que ce papillon appartenait à quelqu'un : à un signe, une empreinte, une incision, que sais-je ? il y a un maître, le maître a été obligé de laisser son bagage sur la route ; il n'en est pas moins à lui, personne n'a le droit de se l'approprier. La multitude innombrable s'écoule, et le papillon reste au milieu du sentier, — comme au pays des Touaregs, des ballots dans le désert, durant des mois, sans qu'aucune caravane passant à côté songe à les ravir, — jusqu'à ce que le propriétaire qui en sait la place, quand il aura le temps, quand la saison sera venue, quand il repassera, le reprenne et l'emporte dans le coin d'une des cases de la populeuse cité.

Avez-vous reconnu dans ce récit les diverses facultés intellectuelles de ce petit insecte ? Esprit de *prévoyance*, elle amasse dans la saison fertile, pour le temps de la saison stérile ; — *association ;* — *compassion* qui porte à se secourir mutuellement ; — droit de *propriété*, elle n'admet pas qu'on le conteste ; — *connaissance* des effets naturels, elle a l'intuition que cette révolution des éléments a une cause supérieure ; — *respect* du bien d'autrui ; plus de société si ce droit est violé ; — sans parler des combinaisons, des ruses, de la tactique qu'il a fallu employer pour vaincre un ennemi pourvu de ressources et d'armes spéciales, et tant d'autres facultés par lesquelles ce petit être assure sa conservation, sa subsistance, sa reproduction et sa vie.

Qui comprend quel travail se fait en cette tête microscopique ?

Digitized by Google

Qui dira ce qui distingue cet instinct — de l'intelligence, cette conduite logique — du raisonnement, cette équité instinctive — du sentiment du juste? O profondeur! O mystère! O inconnu! ces problèmes que les *savants* des siècles passés n'ont pu expliquer, en est-il un qui osera dire qu'il l'expliquera dans l'avenir? L'homme ne sait réellement qu'une chose, et c'est par là qu'il est supérieur à la fourmi : il sait qu'il saura un jour!

Et lui-même l'homme, l'homme qui vit avec les hommes, connaît-il ces hommes? Celui à côté de qui je vis tous les jours, qui me parle en me regardant, et que je regarde, je ne sais ce qu'il pense. Pas un portrait que je fasse de lui, qui soit vrai : je m'épuise à l'observer, j'énumère ses qualités et ses défauts, cet homme m'écoute et répond : *Ce n'est pas moi!* Il a en lui quelque chose d'innommé, d'insaisissable, qui fait qu'il diffère d'un autre, et que je ne peux ni voir, ni comprendre, ni exprimer. Et ses facultés? d'où vient qu'il est poète, mathématicien, philosophe, artiste? Les protubérances du cerveau ne répondent à rien; il n'y a pas que les philosophes qui aient la bosse de la *causalité*, et les poètes celle de l'*enthousiasme*. Il y a donc, en outre, une chose en lui qui n'est pas chez l'autre? Quelqu'un l'a-t-il vue et peut-il l'analyser?

Mais, il y a plus : l'homme ne se connaît pas lui-même : *Connais-toi toi-même!* disait la sagesse antique : est-ce une dérision pour montrer le comble de la faiblesse humaine? Sais-je ce dont je suis capable en bien, en mal, en force, en intelligence? Ce que je vais penser tout à l'heure? Ce qui me pousse vers la matière? Pourquoi je suis brute souvent, et souvent esprit? D'où vient qu'un être intérieur soudain s'éveille et m'anime d'amour, de piété, de dévouement, d'abnégation? Ai-je ces mouvements quand je le veux? L'avocat d'Artois qui, en 1788, rimait des églogues amoureuses, le médecin qui écrivait des traités de physique et des livres de philosophie presque religieuse, le jeune homme qui laissait échapper le trop plein de ses vingt ans dans une lascive imitation de la *Pucelle*, savaient-ils que, trois ans après, ils demanderaient, celui-là avec haine, celui-ci avec rage, le troisième avec fanatisme, des milliers de têtes pour l'échafaud, et épouvanteraient les siècles des noms sanglants de Robespierre, Saint-Just et Marat?

Digitized by Google

Un philosophe explique plus tard que l'un agit par amour-propre froissé, sa médiocrité ayant été dédaignée, l'autre par fureur des petits emplois où on l'avait maintenu, cet autre par mépris de l'espèce humaine, suite de l'esprit de débauche. Il l'explique plus tard, il ne l'eût pas probablement expliqué auparavant, et, à coup sûr, eux-mêmes ne s'expliquaient ni ne se connaissaient.

Conclusion. — Je ne connais pas ce qui est au-dessus de moi, au-dessous de moi, autour de moi; je ne connais pas la matière, je ne connais pas l'esprit, je ne connais pas mes semblables, je ne me connais pas moi-même. Qu'est-ce donc que je connais? les effets des choses, — quelques-uns, — non les choses mêmes.

En face de cet universel mystère, ce qui m'étonne donc, c'est l'orgueil de l'homme de ce siècle : par ce qu'il découvre, il doit pressentir l'immensité qu'il a à découvrir. S'il était une fourmi, je comprendrais qu'il se satisfît de son petit horizon. Il est bien une fourmi en effet, mais une fourmi qui a la perception qu'au delà il y a un infini; et il fait le fier, il hausse le front dans cet étroit espace, il se proclame dieu! Pauvre dieu qui ne sait pas même ce qui est en lui, ce qui l'empêche de mourir, ce qui le fait vivre, et qui se résigne à demeurer à tout jamais dans l'ignorance des choses pour lesquelles, depuis le jour de la création, l'humanité palpite de désirs inassouvis!

Eh bien! ma pensée à moi est si haute que je me crois digne de le savoir. Aucun homme n'a trouvé les lettres de l'alphabet de ces mystères; c'est que ces lettres n'ont pas été livrées à l'homme sur la terre. Mais ce noir où j'aboutis de toutes parts, c'est la région de lumière où il me sera donné de connaître, de voir et de saisir (*comprehendere*) le monde infini que pressent ma pensée! Et cette connaissance sera une jouissance infinie. Si l'on ne m'avait pas appris qu'il y a un être supérieur qui me la livrerait, j'imaginerais qu'il existe; il me faut un Dieu pour me satisfaire, et je ne me contente pas à moins que d'être face à face de Dieu qui lèvera le voile de l'infini devant moi, et me dira : *Regarde!* et j'en aurai pour l'éternité à regarder!...

Eugène Loudun.

Digitized by Google

DE BRETAGNE AU MEXIQUE

—

MENUS PROPOS

—

En mer, samedi 26 juillet 1862.

Hisse le grand foc! Machine en route! — Et nous voilà partis. Quel encombrement, juste ciel! quelle arche de Noé! quelle tour de Babel que notre bateau! — Ce sont, d'abord, les officiers de hussards, chargés de faire escorte au général Forey. Ils sont accompagnés de cent-vingt chevaux. Nous avons, en outre, trois médecins militaires et un pharmacien de l'armée, sans compter les officiers d'administration et leurs quatre-vingts mulets; puis un baron prussien, le major de S...., qui a intrigué pour être envoyé par son gouvernement à l'expédition du Mexique. Que vient-il faire dans cette galère? Faut-il que cet homme ait une rage invétérée de changement de domicile! Est-il donc si ennuyé des mouches qui l'impatientent en Europe, pendant l'été, qu'il fasse deux mille lieues pour être piqué par des moustiques?

Quel enseignement la Prusse trouvera-t-elle dans cette expédition? J'espère bien qu'elle n'est pas tourmentée de l'envie d'en faire d'aussi lointaines; et comme je l'approuve! Il faut croire que chez nous tout est bien, tout est parfait, que l'œuvre est parachevée, que nous avons atteint le maximum du progrès moral et matériel, puisque nous allons rétablir l'ordre chez les autres, en manière de passe-temps.

Nous avons en tout vingt personnes, logées, quatre par quatre, dans de petites cabines faites pour en recevoir deux. Et encore,

Digitized by Google

nos passagers auraient tort de se plaindre : il est des bateaux où les officiers ont tout simplement un petit poste, entouré de toile, irrévérencieusement construit dans les écuries, au milieu des chevaux. Moralité : tout n'est pas rose dans le métier de passager. — Le carré étant trop petit, on mange en deux bordées.

La marine vivra-t-elle jusqu'au bout en bonne intelligence avec l'armée? Espérons-le, ô mon Dieu!

A la nuit, nous perdrons de vue les côtes de France. Quand les reverrai-je? Dans six mois? dans un an? — Peut-être jamais!!!

En mer, mercredi 30 juillet.

Voici la monotone, régulière, chronométrique existence de bord qui commence. La mer, toujours la mer! La lame qui s'enfuit semblable à celle qui arrive!

Nos passagers nous observent; nous en faisons autant de notre côté. L'on attend que les caractères se dessinent, pour établir ses sympathies. Pendant ce temps-là, la froideur polie est à l'ordre du jour. Dans cette occurrence, que faire? chercher en soi des distractions; vivre d'espérances ou de souvenirs.

Ténériffe, lundi, 4 août.

La vigie a signalé la terre, dès quatre heures du matin : c'est Ténériffe[1]. J'entrevois quelque chose, à l'horizon brumeux; mais, comme le dindon de Florian,

... je ne sais pour quelle cause
Je ne distingue pas très-bien.

Un épais brouillard, que le soleil, arrivé à son zénith, eut peine à dissiper, enveloppait l'île de toutes parts; cependant je ne pus voir sans émotion cette nébulosité, cette masse informe, qui me représentait la terre étrangère, l'inconnu : on ne doit éprouver

[1] L'une des Canaries. Cet archipel tire son nom, à ce qu'il paraît, de la quantité de chiens que les Espagnols y trouvèrent en débarquant. Je vous donne cette étymologie sous toute réserve. — Jean de Béthancourt trouva aux Canaries les Guanches, belle et infortunée race, si cruellement extirpée du monde par la barbarie espagnole.

Digitized by Google

qu'une seule fois ces émotions de voyageur débutant. Mon imagination volait vers cette terre que je ne faisais presque que soupçonner, quand le déjeuner vint heureusement me rappeler à la réalité. Pendant que nous étions à table, le navire changea de route ou doubla un cap, et il se mit à rouler avec une violence inusitée. Au premier coup de roulis, tout le monde se raccrocha à la table, pour se maintenir en équilibre; mais nous comptions sans notre poids : la table, sous cette traction, cassa ses amarres et se mit à se promener d'un bord sur l'autre, entraînant à sa suite nos chaises et nous. Il va sans dire que les plats et leur contenu nous roulèrent sur les genoux. Je m'aperçus tout à coup de la disparition de mon voisin de droite. Jugez de mon étonnement! Au moment où la table était venue sur lui, il avait lâché prise, et comme il se trouvait vis-à-vis la porte d'une des cabines, il avait roulé jusque dans les profondeurs d'icelle, avec sa chaise. Hilarité générale à sa résurrection!

Nous approchons de terre ; nous rangeons la côte, que nous pouvons voir très-distinctement. Ténériffe, si mes souvenirs classiques ne m'abusent pas, faisait partie des Iles Fortunées. Hélas! hélas! qu'elle m'a l'air déchu de sa splendeur primitive! Je suis plutôt porté à croire que les anciens, qui en faisaient de si belles descriptions, n'étaient jamais venus y mettre leur nez. Ce que j'en peux distinguer à la lunette m'offre le spectacle de la désolation la plus grande, de la nudité la plus complète, de la stérilité la plus parfaite. Des rochers arides, déchiquetés, tourmentés, déchirant les nues; des pointes aiguës, des angles saillants, qui me font l'effet de fers de lances menaçant le ciel; des teintes grisâtres, l'absence de végétation, voilà ce que vous offre Ténériffe, vue de la mer. Allez ensuite juger les choses par le nom et bâtissez des châteaux en Espagne sur cette dénomination pompeuse et engageante : Iles Fortunées!...

Nous contournons l'île presque entièrement, pour aller mouiller à Santa-Cruz, et, pendant tout le parcours, la côte ne change pas d'aspect : nous avons affaire à des roches volcaniques de la plus belle venue. Ce paysage est imposant, empreint d'une majesté pleine de mélancolie : Sainte-Hélène doit ressembler à cela.

Digitized by Google

Sur les deux heures de l'après-midi, nous mouillons devant Santa-Cruz. La ville[1], qui, de notre mouillage, a l'air propre et coquet, s'étend sur le bord de la mer, appuyée, d'un côté, à des montagnes, et, d'autre part, à une vaste colline, qui montre, au-dessus de la ville, des terrains cultivés.

Le soir, je descendis à terre, avec tous les officiers passagers.

La première chose qui me frappa, en entrant à Santa-Cruz, fut une belle promenade, qui longe la mer, plantée d'arbres formant la voûte au-dessus des promeneurs, et ornée, à son extrémité, d'une fontaine monumentale. Après l'avoir traversée, j'allai pousser une reconnaissance par la ville, en compagnie de M. G., aspirant du bord.

Les rues, régulières, étroites, se coupant à angle droit, pavées de petits cailloux ronds, presque désertes quand je descendis, sont bordées de maisons, peintes en jaune pour la plupart, percées de grandes fenêtres ornées de balcons, que cachent de longues jalousies vertes ou de grandes pièces d'étoffes. Elles sont presque toutes surmontées de terrasses.

Je me suis toujours fait une délicieuse idée de la beauté espagnole. Aussi, je plongeais assez cavalièrement mes regards dans tous les magasins et dans tous les intérieurs, pour découvrir un type à ma convenance ; mais je venais toujours me heurter contre une figure jaune safran, vieille, décrépite, édentée : « Ah! ça, mais on a donc réuni une collection d'antiquailles dans cette ville! »

Au détour d'une rue, je ne fus pas peu surpris de voir, cheminant pacifiquement, deux chameaux à double bosse. Moi qui croyais que ce ruminant sans corne était fait exclusivement pour les pays sablonneux !

Il est huit heures. — Je vais sur le môle, où je jouis du plus gracieux spectacle qui se puisse rencontrer. La population fémi-

[1] J'ai lu dans un bouquin que cette ville, capitale de la province des Canaries, est bâtie sur le lieu même où fut plantée la première croix, signe de prise de possession par Jean de Béthancourt. Et voilà pourquoi elle s'appelle Santa-Cruz. — On trouve, sur la place de la Constitution, une croix en pierre rappelant ce fait.

Digitized by Google

nine de Santa-Cruz est au bain. Et certes la salle de bain que lui fournit la nature n'a rien à envier à ces palais de marbre et de porphyre que les Romains élevaient à grands frais pour cet usage. Elle a, cette salle magnifique, le ciel pour plafond, la lune pour lustre; des senteurs fraîches et salines sont apportées par une douce brise de mer. A droite, s'élèvent de grandes montagnes noires ; de l'autre côté, le môle, où se presse une foule curieuse; devant, dans le lointain, là où le ciel touche à la mer, l'eau reflète une longue rangée de lueurs rougeâtres, formée par des bateaux pêchant au flambeau. La plage, resserrée entre cette montagne et le môle, est bordée par les arbres de la promenade, maintenant étincelante de lumières.

Deux cents femmes se trouvent là rassemblées. Les unes, — et ce sont celles du grand monde, — accompagnées de suivantes, sont accroupies sur des nattes, où elles se déshabillent; les autres, — et c'est le plus grand nombre, — sont sur le sable nu. On les voit, leurs préparatifs achevés, se mettre à l'eau, traînant presque toutes des enfants à la remorque. Chaque fois qu'une vague vient se ruer à travers cette foule joyeuse, ce sont des cris et des rires inextinguibles. Toutes ces têtes ondulent au passage de la lame, comme un champ de blé sous l'impression de la brise. — De jeunes filles dansent en chantant; il se forme des groupes délicieux, qui composent de ravissants tableaux. Il se fait parfois un moment de silence : c'est qu'alors les baigneuses attendent une lame, qui s'avance plus menaçante que les autres; elle arrive, renverse, culbute, et jette le désordre dans cette gracieuse tribu; puis, les rires recommencent et nous sont renvoyés par les rochers qui forment le fond du tableau.

Ces cris, ces rires composent de joyeuses chansons, que la mer, alors du plus beau bleu, accompagne en manière de basse.

Je restai à contempler cette scène charmante jusqu'à l'instant où cessèrent ces gais ébats. Elles se hâtèrent, car, à neuf heures, venait le tour de bain des hommes. Pendant tout ce temps, des alguazils avaient maintenu la partie masculine de la population à une distance respectueuse du bord de l'eau.

Digitized by Google

En mer, 10 août.

Hier, nous avons quitté Ténériffe.

Une belle brise nous a vite éloignés de la côte, et, au coucher du soleil, on ne voit plus de l'île, par dessus les nuages, que le pic de Ténériffe. D'ici la Martinique, notre plus prochaine étape, nous n'aurons pour spectacle que la vue du ciel et de l'eau.

Le soir, je vins m'étendre sur les balles de foin qui encombrent notre dunette. La nuit est splendide, le ciel, constellé d'étoiles sans nombre; la mer phosphorescente entoure le navire d'une ceinture de feu, et un long sillage lumineux marque notre trace sur les eaux. Une troupe de marsouins, dont la présence nous est indiquée par la lueur qui les environne, prennent leurs ébats autour de nous; une brise tiède gonfle nos voiles; notre navire, qui a éteint les feux de sa machine, s'avance silencieusement. Les passagers ont formé des groupes et causent à demi-voix. Je partage ma balle de foin avec l'aspirant du bord : — « ..... Je vous disais donc que nous avions un piano dans notre case, à Lorient. C., un collègue à moi, excellait dans le maniement de ce meuble, j'oserais même dire immeuble. N., encore un collègue, jouait du violon, et, il faut le reconnaître, il possédait un talent véritable sur cet instrument. Pour moi, j'étais le public, l'auditoire; je préparais les grogs et je bourrais les pipes. Je faisais, en outre, les honneurs de la maison, quand nous avions des invités; ce qui nous arrivait fréquemment, car notre établissement avait une réputation de gaieté et de belle humeur qui s'était répandue au loin. — Près de la chambre au piano, se trouvait celle d'un vieux capitaine d'infanterie, un soudard fini, dont la trogne allait se cardinalisant de plus en plus, peu sensible aux charmes de la musique et préférant une heure de bon sommeil à l'opéra le mieux exécuté par les artistes de la troupe.

» Un beau soir que, réunis sept ou huit, nous chantions avec feu le morceau du *Crocodile* de *Tromb-al-Cazar*, musique d'Offenbach, nous voyons apparaître un bougeoir, orné de sa bougie allumée, précédant notre capitaine dans un déshabillé galant. Il était rouge comme un homard sortant d'un bain d'eau bouillante, et

Digitized by Google

roulait des yeux en clous de coffre : — « Corne de bœuf! messieurs, qu'est-ce que cela signifie? Il n'y a donc à espérer ni paix, ni trève dans cette maison!... Voilà assez de musique comme cela, que diable! Il est onze heures passées, et il est plus que temps de cesser votre vacarme! » — « Capitaine, il n'est pas précisément très-courtois d'appeler vacarme la musique que nous faisons. En vérité, nous croyions que vous seriez plus juste appréciateur de notre mérite! »

» Notre homme se retira furieux et fit si bien, qu'il amena notre propriétaire, Mme G., à nous donner congé pour la quinzaine suivante. Ce succès coûta cher à notre voisin, car, pendant tout ce temps, on fit chez nous de la musique jusqu'aux heures les plus indues. Le dernier soir, on donna un grand concert, dont le programme fut collé à la porte du capitaine.

» Le morceau final était un magnifique concerto de pincettes, verres, tambour de basque, castagnettes et autres instruments de fâcheux voisinage, exécuté par toute la troupe. Notre concert attira beaucoup de monde et eut un succès monstre. Trois ou quatre sous-officiers d'artillerie, qui habitaient au troisième, ne voulurent pas demeurer en arrière et firent un bruit infernal. La propriétaire pensa devenir folle, et le capitaine envoya chercher la garde, qui, comme de juste, emmena au violon les sous-officiers tapageurs et nous laissa la paix la plus profonde. Le lendemain, C. et moi, nous abandonnions cette maison inhospitalière, et j'allai occuper une autre chambre. — Un de ces jours, que nous n'aurons rien de mieux à faire, je pourrai vous raconter ce qui m'est advenu dans mon nouveau domicile. En attendant, il doit ressortir de ce qui précède que nous sommes d'insignes gredins et des pas grand'-choses. Là-dessus, je vais me coucher. Bonsoir. »

LÉON BLÉVEC.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

RIMES ET RAISON, par M. Léonce Mazuyer. — Paris, 1 vol. in-12, Douniol, 29, rue de Tournon.

J'ai cinquante ans, ma barbe est grise,
Mon âge mûr tire à sa fin,
Et le printemps, qui me méprise,
M'a renvoyé de son jardin.

Je prends le congé qu'il me donne,
Et, sans trop me décourager,
Je viens demander à l'automne
Une place dans son verger.

Puissé-je y trouver quelques rimes,
Pour orner le sens un peu dur
Des proverbes et des maximes,
Qui sont les chants de l'âge mûr !

Tels sont les premiers vers, telle est la préface d'un volume de poésies intitulé par l'auteur, M. Léonce Mazuyer, *Rimes et Raison.* Jamais frontispice ne prépara mieux à l'intérieur du monument ; jamais titre ne fut plus approprié à l'œuvre. Ce recueil n'a pas la prétention d'être un livre, ces *rimes* ne se disent pas descendues des sommets du Parnasse ; cette *raison* n'emprunte rien à la chaire du moraliste, philosophe ou prédicant. L'auteur vit, cela se sent de reste, dans le meilleur monde, à Paris, l'hiver, dans ses champs, l'été. Homme de foi et homme de sens et de cœur, indépendant, sans parti pris d'optimisme ou de misanthropie, il voit, il observe et il peint. Souvent, le plus souvent, la poésie descend vers le rimeur et lui confie sa palette brillante. Plus rarement, la raison trop absolue

Digitized by Google

tient l'enchanteresse un peu à l'écart; en ce cas encore, l'homme aimable reste toujours présent.

L'auteur, ai-je dit, est un homme de foi, de sens et de cœur ; qu'on en juge :

Matérialisme.

Je ne professe pas la doctrine insensée
Qui veut que le néant ait créé l'univers,
Que le hasard ait seul composé la pensée,
Et que l'amour ne soit qu'un chef d'œuvre des nerfs.

Et quand, après vingt ans, je vois sur une tombe
Une veuve à genoux, quand l'homme le plus fort
Vient pleurer sur un lit où son enfant succombe,
Je sens que tout en nous n'est pas matière et mort.

Et quand la loi n'est plus que la force du maître,
Le droit s'évanouit, le caprice en tient lieu,
Et je me dis alors qu'il faut bien reconnaître
Qu'il est un juge ailleurs et que ce juge est Dieu !

Citons encore cette boutade :

L'Analyse.

La plupart des discours qu'on entend sont trop longs,
Trop lourds également sont la plupart des livres,
Tel ouvrage qui pèse environ quatre livres,
Peut au moins se réduire à deux, si nous voulons.

Pour savoir ce que vaut une bille de chêne,
Il faut mettre l'aubier et l'écorce en copeaux,
Et pour voir en plein bois des horizons nouveaux,
Il faut percer à jour le buisson qui nous gêne.

Encor n'est-on pas sûr d'arriver à son but !
Le discours tant de fois succombe à l'analyse,
Que vous m'excuserez quand je dors à l'église,
Au Collége de France et même à l'Institut.

Terminons par cette malice :

Les Rosières.

Lorsque le vrai mérite abonde et court les rues,
Les décorations, les honneurs, les statues,

Digitized by Google

Et les prix de vertu ne se prodiguent pas.
Mais quand il devient rare, et c'est souvent le cas,
On enrubane alors toutes les boutonnières,
Et de quatre vertus on fera huit rosières.

J'aurais encore beaucoup à citer, mais il faut mettre les conseils de l'auteur à profit, et se borner, afin que ce compte rendu n'aille pas « succomber à l'analyse. »

Vte. E. Sioc'han de Kersabiec.

LE DISTRICT DE MACHECOUL, — 1788-1793. — Études sur les origines et les débuts de l'insurrection vendéenne dans le Pays de Retz, par M. Alfred Lallié. — Un vol. in-18 jésus. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris, Joseph Albanel, rue de Tournon, 15. — Prix : 4 francs.

Quand les Vendéens et les Bretons se levèrent, en 1793, pour défendre la liberté de conscience, violée odieusement, ils usèrent d'un droit sacré. Républicain ou royaliste, si l'on aime la vérité, on doit le reconnaître. « Le gouvernement tyrannique n'est pas juste, dit saint Thomas d'Aquin.... C'est pourquoi la perturbation de ce gouvernement n'a point le caractère de sédition.... Le séditieux, c'est plutôt le tyran qui entretient des discordes dans le peuple qui lui est soumis [1]. » Cette doctrine, commune aux plus célèbres théologiens catholiques, Gerson, Bellarmin, Suarez, Mariana, approuvée par des conciles œcuméniques et les plus grands papes du moyen âge, est celle que nous crie à tous la conscience. Aussi, quand Bossuet écrit cette phrase : « Les sujets n'ont à opposer à la violence des princes que des remontrances respectueuses, sans mutinerie et sans murmure, et des prières pour leur conversion [2], » puis se jette dans d'étranges subtilités, afin d'empêcher qu'on ne tire des conséquences légitimes de la révolte des Macchabées contre

[1] Rohrbacher, édition de 1845, t. XVIII, p. 503.
[2] *Politique tirée de l'Écriture*, livre VI, article 2, 6e proposition.

Digitized by Google

les rois de Syrie, il nous montre jusqu'où peut aller un théologien courtisan.

Les Vendéens et les Bretons firent, contre la Convention terroriste, ce que devait faire tout homme de cœur, ce que firent, comme eux, les Girondins proscrits : ils en appelèrent aux armes.

Malgré des excès qu'on ne saurait trop déplorer, il n'est pas dans l'histoire de plus beau spectacle que celui de ces paysans combattant pour leur foi religieuse; car ce fut bien pour défendre leurs autels, et non les vieux abus et les priviléges de la noblesse, qu'ils entreprirent cette guerre de géants. Le livre que vient de publier M. Alfred Lallié le démontre d'une manière irréfutable.

M. Louis Blanc avait déjà dit : « Si les curés fussent restés fidèles à la Révolution, il n'y eût pas eu de Vendée militaire. Mais Camus fit adopter la constitution civile du clergé, et tout fut perdu [1]. »

Oui, la constitution civile du clergé, voilà la cause véritable de l'insurrection. — Le clergé inférieur, dont l'écrivain socialiste reconnaît « la piété sincère » (page 174), et « les instincts démocratiques » (page 175), n'était point hostile aux réformes. Entre autres preuves, j'emprunte celle-ci à M. Lallié (pages 48 et 49) : « La liste des membres du clergé qui votèrent pour la vérification des pouvoirs en commun (lors de la réunion des États généraux), contient les noms de cinq curés du Poitou, sur sept qui composaient la députation de cette province; de trois curés sur quatre pour l'Anjou, et de seize sur vingt-deux pour la Bretagne; c'est-à-dire que les deux tiers des membres du clergé députés par les provinces, que l'on vit plus tard combattre la Révolution avec le plus d'ardeur, s'étaient prononcés, dès le principe, pour la cause populaire. »

Il faut lire, dans le troisième chapitre du livre que nous apprécions, comment l'ordre du clergé abandonna ses priviléges, et l'on verra combien d'erreurs circulent à ce sujet. On y verra aussi que ceux qui ont poussé l'Assemblée constituante à s'emparer injustement des biens de l'Église étaient des gentilshommes, un marquis de Lacoste, un marquis Gouy d'Arcy, un Talleyrand-Périgord, un Mirabeau, tandis que l'un des députés bourgeois de Nantes, Pellerin,

[1] *Hist. de la Révol.*, t. VIII, pp. 175 et 176.

Digitized by Google

soutenait « avec énergie le caractère de véritable propriété que l'on contestait à la possession de ces biens par les membres du clergé. »

Si les curés des campagnes, dont les intérêts matériels souffrirent peu des mesures prises par l'Assemblée, ne s'effrayèrent point d'abord de la Révolution, les paysans, eux, la désiraient. Leurs cahiers en témoignent, et M. Lallié a écrit un chapitre des plus instructifs, où il analyse ceux des paroisses du Pays de Retz qu'il a pu consulter.

M. Louis Blanc cite[1], du reste, deux documents, qui, comme il le dit, « caractérisent parfaitement l'insurrection vendéenne. » Le premier est une lettre des paysans insurgés, maîtres de Challans, aux administrateurs de cette ville, qui s'étaient réfugiés aux Sables-d'Olonne. On y lit : « Nous demandons : 1° la continuation de notre religion catholique, apostolique et romaine, et des prêtres non conformistes; 2° qu'il ne soit point procédé *au tirement*, etc..... Nous souhaitons de cœur et d'esprit que la fraternité, la liberté, l'égalité, subsistent dans toute leur force entre nous, et, conséquemment, amnistie réciproque. »

Le second document est une proclamation lancée de Remouillé, le 19 mars 1793. « Pendant les six premiers jours que nous avons été rassemblés, disent les révoltés, quoique nous ayons été au nombre de plus de vingt mille, il n'y avait pas un seul individu qui ne fût un paysan. Il est unique qu'il ne s'y soit point trouvé un seul bourgeois, un seul noble. C'est une permission de Dieu qui nous a ainsi réunis, comme c'est tous pour le même objet. Venez donc à nous, tous nos frères. Ne nous servons plus de cette expression d'aristocrate, etc. »

MM. Buchez, Quinet, Michelet ont constaté, eux aussi, le caractère populaire de l'insurrection, et un témoin précieux, M. Lucas-Championnière, a écrit dans ses *Mémoires* (inédits) : « On a répandu que les prêtres et les nobles en étaient les auteurs, j'ai vu tout le contraire. Le soulèvement ne fut général et n'eut quelque succès que parce que les paysans défendaient leurs intérêts. »

Le début d'une proclamation, datée de Machecoul, le 12 mars

[1] Page 201, t. VIII.

Digitized by Google

1793, m'a paru remarquable ; en voici les termes : « Le peuple du Pays de Retz et pays adjacent, rassemblé de lui-même en *corps de nation* dans la ville de Machecoul, pour arrêter le brigandage, secouer le joug de la tyrannie et reconquérir ses droits et ses propriétés, etc... » On sent encore là l'esprit provincial et breton que l'Assemblée constituante avait si aveuglément voulu détruire, en décidant, le 11 novembre 1789, que les anciennes provinces cesseraient d'exister. La liberté ne peut vivre dans un pays qui n'a pas de nombreux centres d'activité politique. Elle ne ressuscitera en France que le jour où des provinces nouvelles seront fondées.

M. Lallié a mis, en tête de son livre, une préface beaucoup trop modeste. Ce volume n'est pas seulement « une étude de détails, un recueil de pièces ; » plusieurs chapitres sont consacrés à l'examen de questions générales : les élections et les cahiers de 1789, la dépossession du clergé, la nouvelle organisation administrative, le schisme ; et le lecteur sent bien vite qu'il a affaire à un esprit qui juge les choses de haut, avec liberté et amour de la justice. M. Lallié a voulu rectifier des erreurs nombreuses, commises par les historiens révolutionnaires et royalistes, et surtout montrer par quelles vexations, quelles mesures arbitraires, les administrations des départements et des districts poussèrent le peuple à la révolte. Pour cela, il a pris un cadre restreint et avec raison. C'est, en effet, par la peinture des souffrances quotidiennes des paysans, dans leurs rapports avec le nouveau despotisme, qu'il pouvait mieux faire comprendre comment des hommes tranquilles, d'abord favorables à la Révolution, en devinrent les ennemis acharnés. Il a choisi le Pays de Retz, parce que là l'insurrection s'organisa promptement et presque régulièrement, et qu'à Machecoul s'accomplirent ces affreux massacres, que M. Lallié présente sous leur vrai jour et qui servirent de prétexte aux horribles représailles de la Convention.

Cette étude, fruit de patientes et intelligentes recherches, restera comme un des meilleurs livres qu'on ait écrit sur le soulèvement de l'Ouest. Elle est vivante pour ainsi dire. La vérité y paraît, armée de nouvelles preuves, toutes puisées aux sources. On y trouve l'historique à peu près complet des mesures prises contre le clergé

Digitized by Google

fidèle. L'esprit qui anime l'écrivain est profondément libéral et modéré. Je ne partage point toutes ses opinions, et certaines critiques, qu'il adresse à l'Assemblée censtituante, se changeraient sous ma plume en éloges; mais il cherche la vérité avec tant de bonne foi, qu'il est impossible de ne pas respecter ses convictions. — Son style est celui qui convient à la critique historique, clair, ferme, sobre et allant droit au but. Que M. Lallié prenne confiance en lui-même : il a tout ce qu'il faut pour traiter des sujets plus vastes. Il a « *la force et les nerfs,* » qui, d'après Montaigne, « *ne s'empruntent point,* » tandis que « *les atours et le manteau s'empruntent.* »

JOSEPH ROUSSE.

Digitized by Google

LES SÉANCES POÉTIQUES DE Mme ERNST

EN BRETAGNE

Mme Ernst, qui s'est acquis déjà une grande réputation dans l'art de déclamer et de bien lire, et dont les conférences à la salle du boulevard des Capucines sont très-suivies, vient de traverser la Bretagne en recueillant sur son passage d'unanimes marques de sympathique admiration et laissant, en échange, à tous ceux qui l'ont entendue le désir de rouvrir les volumes de poésie trop souvent oubliés et réveillant, dans leurs âmes, l'enthousiasme pour les grandes beautés du génie que l'artiste a comprises, et mises en relief.

A Brest, Mme Ernst a joint à son programme un fragment du beau poème de *Velléda* (la description du Raz de Sein et de la baie des Trépassés), de Mme Penquer, et un autre de Brizeux, le mélancolique chantre de *Marie*.

A Rennes, où Mme Ernst s'est encore trouvée en face d'un auditoire avide des jouissances élevées et délicates que procure l'art d'interpréter les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, elle a rappelé, en récitant quelques-uns de ses sonnets, le souvenir d'un autre poète breton : Boulay-Paty.

A Nantes, elle a donné deux séances devant une société qui a pu juger diversement les poésies déclamées, mais qui s'est réunie pour applaudir l'intelligence de l'interprète ; sa diction correcte ; sa belle voix, sonore, timbrée, propre aux grands effets; son talent souple et étendu, qui lui permet d'aborder, avec une égale et rare perfection, Molière et Racine, si opposés de tous points. Que les critiques qui ont écouté la scène du *Misanthrope* et celle d'*Esther*, malgré cette preuve d'un art sérieux et d'une étude profonde, lui reprochent, dans les poésies lyriques ou fugitives, soit de ne pas toujours avoir cette sensibilité qui est l'expression sortant du cœur

Digitized by Google

même et faisant tout le charme de certains passages, soit de ne pas être assez sobre de gestes, ni assez maîtresse de sa voix dans les élans de la passion, soit de trop soigner les détails au détriment de l'ensemble de l'œuvre, Mme Ernst ne doit pas s'en étonner. Toutes ces observations peuvent avoir du vrai, et l'artiste fera bien d'en tirer profit. Il n'est pas donné à l'homme d'atteindre un haut degré de perfection dans tous les genres. Lekain et Talma ne déployaient pas également bien dans tous leurs rôles les admirables qualités dramatiques dont ils étaient doués. Mlle Mars n'aurait pu déclamer du Corneille ; Mlle Rachel, qui pourtant avait l'étincelle sacrée, ne conservait pas sa supériorité dans la comédie.

Après avoir constaté le talent de l'éloquente interprète de nos grands poètes, il nous reste un mot à dire du choix des poésies, ce choix n'étant pas sans importance dans la mission que poursuit avec courage Mme Ernst. Il est des poésies n'ayant d'autre valeur que celle de la forme ; il en est d'autres faites pour la solitude, pour être lues au coin du feu, dans le silence et le recueillement; ces œuvres ne sauraient convenir à la majorité du public venant chercher des émotions toutes différentes, des jouissances précises pour l'esprit et pour le cœur, et non de subtiles rêveries d'imagination qu'elle ne comprend pas. Mme Ernst devrait puiser surtout dans notre belle littérature du XVIIe siècle. (Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, ne sauraient être trop étudiés, ni trop entendus); puis dans le théâtre de Voltaire et dans les grands maîtres, dont l'influence se fit sentir sur la génération actuelle : André Chénier, dont les vers furent toute une révélation à une époque où la poésie descriptive était en honneur, de Vigny, Lamartine, Victor Hugo, Victor de Laprade, et Alfred de Musset que le public préfère. En effet, avec sa sensibilité railleuse, sa négligence pleine de grâce, son vers facile, son rire trempé de larmes, son scepticisme attendri dans ses plaintes désespérées, est bien fait pour séduire la jeunesse. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que, si le goût de grossières distractions égara trop souvent son talent, il eut des retours qui lui inspirèrent des strophes immortelles et cette lettre qu'il écrivit à son frère au mois de juin 1840 :

Digitized by Google

« Je finirai mes vers à la sœur Marceline, (la sœur de Bon-Secours qui l'avait soigné dans sa maladie), un de ces jours, l'année prochaine, dans dix ans, quand il me plaira, et si cela me plaît; mais je ne les publierai jamais, et je ne veux pas même les écrire. C'est déjà trop de te les avoir récités. J'ai dit tant de choses aux badauds, et je leur en dirai encore tant d'autres, que j'ai bien le droit, une fois en ma vie, de faire quelque strophes pour mon usage particulier. Mon admiration et ma reconnaissance pour cette sainte fille ne seront jamais barbouillées d'encre par le tampon de l'imprimeur. C'est décidé; ainsi ne m'en parle plus. Mme de Castries m'approuve; elle dit qu'il est bon d'avoir dans l'âme un tiroir secret, pourvu qu'on n'y mette que des choses saines. »

Théophile Gautier dit, dans son rapport sur les progrès de la poésie : « Le public ne s'occupe guère de chercher si quelque astre nouveau pointe au fond de l'azur; il se contente de reconnaître, dans la nuit, trois ou quatre étoiles de première grandeur, ne se doutant pas que ces lueurs vagues qu'il néglige parfois sont des mondes considérables. » Que Mme Ernst révèle donc ces œuvres oubliées ou restées trop longtemps dans l'ombre; qu'elle fasse connaître les richesses poétiques de chaque province. Rien de plus juste, et nous lui savons gré d'avoir emporté tous les ouvrages des auteurs de notre ville pour les lire ailleurs et les faire apprécier à leur véritable valeur. Mais nous lui demanderons toujours de ne pas trop sacrifier la belle poésie classique à l'engouement pour les poésies romantiques, et de ne pas perdre de vue, non plus, que nos prosateurs mériteraient bien une part dans sa savante interprétation.

En équilibrant ainsi ses programmes, en rejetant les fadeurs et les médiocrités, en faisant revivre les œuvres immortelles du grand siècle, en nous initiant aux belles poésies nouvelles, Mme Ernst serait plus à nos yeux que rapsode ou trouvère : elle contribuerait à la culture de l'intelligence et du goût, et ses conférences auraient une grande portée morale et littéraire.

AMÉLIE HUBANS.

Digitized by Google

PERNETTE

PAR M. VICTOR DE LAPRADE[1]

Les Français ont-ils la tête épique? Notre génie et notre langue sont-ils incompatibles avec l'épopée? Pouvons-nous avoir, du moins, des poèmes rustiques, ou des épopés domestiques? Questions longuement débattues, et qui ont donné lieu à des dissertations aussi savantes qu'inutiles. Pour nous, nous tenons que, si les Anglais, si les Italiens ou les Portugais ont le *Paradis perdu*, la *Jérusalem délivrée* ou les *Lusiades*, les Français pourront avoir un jour même fortune. Que n'a-t-on pas dit contre les poèmes en prose? C'était une œuvre insensée, ridicule, impossible. Châteaubriand est venu; il a composé les *Martyrs*, et les *Martyrs* resteront comme un des plus beaux livres de notre littérature. L'épopée domestique nous avait également été interdite; le génie de notre poésie n'était pas assez familier, assez simple pour nous permettre d'aborder ce genre avec succès : Lamartine a répondu en écrivant *Jocelyn*. Enfin, la critique ne se faisait pas faute d'établir, en toute occasion, que nous devions abandonner à l'Allemagne et à l'Angleterre le *poème rustique;* mais voici M. Victor de Laprade qui arrive avec *Pernette*, et ce qui, hier, était encore une question, n'en est plus une aujourd'hui.

Je n'ai donc pas à la discuter à mon tour, et je m'en félicite, puisque j'aurai plus de place pour analyser *Pernette* et pour faire

[1] Un beau volume in-18; seconde édition. Paris, 1869. Didier et Cie, éditeurs, quai des Augustins, 35.

Digitized by Google

des citations qui, si étendues qu'elles soient, seront toujours trop courtes au gré du lecteur.

Le poème s'ouvre par les fiançailles de Pierre et de Pernette. Jacques, le père de Pernette, Madeleine, la mère de Pierre, le curé du village, les parents et les voisins sont assis sur la terrasse d'où l'on aperçoit le domaine de Jacques, les trèfles, les froments, les prés, le taillis et la vigne, et, tandis que les deux jeunes gens s'attardent et font durer le chemin,

Se voyant tous les jours, ils ont tant à se dire!

chacun de célébrer leur bon cœur, leur amour du travail, et la grâce de Pernette et le courage de Pierre, et d'invoquer le témoignage du pasteur qui l'éleva:

Le bon prêtre sourit; il aimait comme sien
L'enfant que ses leçons firent homme et chrétien.
Grand vieillard encor vert, austère et plein de grâce,
Et, sous son humble habit, sentant sa noble race,
De l'exil, des prisons, il avait rapporté
Une fleur de tendresse ornant sa charité.
Ayant souffert beaucoup, il aimait plus encore....
Il répondit : « Jamais terre mieux préparée
N'a reçu de mes mains la semence sacrée....
Nul plus exempt de fiel, de ruse, de mensonge,
Plus naïf, moins ouvert aux calculs d'aujourd'hui,
Ne suit plus fermement la voix qui parle en lui....
Des devoirs qu'il s'est faits, dont il rêve en silence,
Rien ne peut détourner son ardente innocence;
Et je songe, à le voir si pur, si plein de feu,
A nos premiers parents sortant des mains de Dieu.
Le père est fortuné qui fonde une famille
Sur ce noble garçon, Jacque, et sur votre fille,
Cette vaillante enfant, belle et qui n'en sait rien,
Et qui vaut par le cœur plus que tout votre bien!
Que l'ombre d'un souci ne trouble pas ces fêtes!
Je puis bénir le joug qui va lier leurs têtes,
Sûr qu'il sera porté par deux amis joyeux,
Et que leur double nom est écrit dans les cieux.
Comprenez, ce jour-là, quand vous verrez, peut-être,
Rayonner le pasteur et pleurer le vieux maître,

Digitized by Google

Que je vous réponds d'eux, que ce sont mes enfants!
Rien, là-haut, n'émeut plus les anges triomphants
Et le Dieu paternel qui lit au fond de l'âme,
Que la sainte union de l'homme et de la femme. »

Tout à coup, Pierre et Pernette aperçoivent, là-haut, sous les tilleuls, le groupe des parents et des amis qui n'attendait plus qu'eux; ils accourent, et bientôt on s'asseoit à la table rustique, où manque pourtant un convive, aimé de tous, le médecin du village. Il arrive au dessert, et, sombre, il annonce que l'Empereur vient de remporter une nouvelle victoire (nous sommes en 1813), et qu'en conséquence, il lui faut deux cent mille hommes, et que tout ce qui peut marcher sera repris.

Pierre a été racheté trois fois; pour le conserver, sa mère a été obligée de vendre tout ce qu'elle avait, hormis le verger et la maison qu'elle habite. Faudra-t-il donc qu'il parte, qu'il soit arraché à sa mère et à Pernette?

Au chant deuxième, nous assistons, dans la maison de Madeleine, au conseil où s'agite la question de savoir si Pierre, qui a reçu l'ordre de partir, doit s'y soumettre. Pierre ne veut pas quitter sa terre natale. Il ira rejoindre les réfractaires dans la montagne. Le docteur l'y encourage, et aussi Jacques, — le soldat de l'an II, qui a couru aux armes en 1794, à l'appel de la patrie en danger, et qui est resté républicain. — Seul, le prêtre est d'un avis différent :

« La loi reste la loi, même injuste et cruelle;
Sa force vient d'en haut : nul n'est au-dessus d'elle.
Tout un peuple obéit, nous devons obéir;
Dieu jugera plus tard et saura qui punir.
Pour nous, suivons l'exemple et le sort de nos frères;
Nul n'a droit de marcher par des sentiers contraires.
Celui qui, sans orgueil, fait ce que fait chacun,
Et, soumis à la loi, subit le sort commun,
Eût-il le moins bon lot et les plus sombres chances,
Il échappe au remords, la pire des souffrances.
Mais celui qui, rebelle et marchant à l'écart,
Dans les devoirs de tous veut se choisir sa part,
Qui se croit, sans nul titre, excepté du vulgaire,
Et seul contre son peuple ose se mettre en guerre,

Digitized by Google

Qui des lois et des mœurs veut remonter le cours,
Haï souvent, flétri parfois, vaincu toujours,
Ne sachant plus se prendre à rien de légitime,
Se condamne au malheur.... hélas! peut-être au crime. »

Tous restèrent saisis, le prêtre ayant parlé.

Cependant le docteur persiste dans son premier avis. Pierre, exalté par les pleurs de sa mère, tranche tous les discours d'un coup de volonté; il prend le fusil de son père, pendu à la cheminée, et il annonce son irrévocable résolution de se joindre aux autres réfractaires du pays.

Et la mère, achevant son muet sacrifice,
Pleurait sans écarter l'un ou l'autre calice;
Entre ces deux périls n'osant former un vœu,
Elle ne savait plus que demander à Dieu.
L'arrêt porté rendit à son âme hésitante
La flamme et le ressort qu'usait la pâle attente;
Debout, elle embrassa son fils, et par trois fois
Elle arma le proscrit du signe de la croix,
Et lui dit à voix basse, au bout d'une prière,
Quelques mots.... de ces mots comme en trouve une mère,
Et dont l'or pur étend sur le cœur filial
Une armure d'honneur impénétrable au mal.

Pierre est dans la montagne, où les réfractaires l'ont aussitôt reconnu pour leur chef. Sa maison a été démolie par ordre de l'autorité, et Madeleine a été recueillie sous le toit de Pernette. C'est là que le docteur va porter chaque jour des nouvelles des insoumis; mais un bruit sinistre se répand; des soldats sont en marche sur le bourg. Qui préviendra les jeunes gens? Ce ne peut être le docteur, entouré d'espions.

Or, sans quitter l'ouvrage et sans rompre une fois
Le fil du lourd tricot sous ses agiles doigts,
Sans qu'un geste, un regard trahît son âme tendre,
Pernette écoutait tout, rapide à tout comprendre.
Tenant ses yeux baissés, calme et sans s'émouvoir,
Elle dit ces deux mots : « J'irai, c'est mon devoir. »

Elle part, accompagnée de son chien, et nous assistons, dans le quatrième chant, à l'arrivée de Pernette auprès de Pierre, à

Digitized by Google

leurs promenades sur les sommets, au goûter près de la source, à la séparation des deux fiancés : idylle admirable, pleine de fraîcheur et de pureté, la plus belle peut-être qui soit en notre langue.

Grâce à Pernette, le danger qui menaçait Pierre et ses compagnons a été écarté ; les événements ont marché ; Napoléon est tombé, mais la France est envahie ; des soldats étrangers sont entrés dans le bourg. Pierre et ses amis supporteront-ils cet affront ? Ce qu'ils ont fui dans les bois, ce n'est pas le péril, c'est la tyrannie ; c'est l'exil et non pas la bataille. Ils redescendent dans la plaine, et, au lever du jour, ils attaquent les étrangers et les chassent du village.

L'aurore flamboyait sur le clocher vermeil ;
Et sur sa croix de fer, doré par le soleil,
L'oiseau sacré, le coq joyeux de cette gloire,
Semblait battre de l'aile et chanter la victoire.

Victoire stérile, hélas ! et pleine de dangers redoutables. Résolus d'étouffer cette révolte et d'en tirer vengeance, les étrangers vaincus reviennent plus nombreux. Tous les habitants du bourg sont obligés de se réfugier dans les bois, avec leurs bestiaux et leurs meubles. Nous retrouvons là tous nos amis, Madeleine, Pernette, et Jacques et le docteur : seul le curé est resté avec les vieillards que l'infirmité a retenus au logis. Pierre, chargé de guider la marche et de protéger tous les siens contre l'ennemi, est plein d'ardeur et de confiance.

Quelle est donc ta vertu d'embellir toutes choses,
O jeunesse, ô printemps qui mets partout des roses ?
Les plus sombres déserts, vus à tes blonds soleils,
S'ornent d'épis dorés et de raisins vermeils.
Ta faiblesse en remontre aux âmes les plus fortes ;
Les dévouements sacrés sont les fruits que tu portes ;
Tu fournis tes combats sans haine et sans orgueil ;
Un espoir t'illumine à travers chaque deuil ;
La mort même t'invite, et, sans rien de farouche,
T'emporte en souriant, une fleur à la bouche.

L'étranger gravit à son tour les pentes qui mènent à la forêt ; la

Digitized by Google

fusillade retentit, le combat s'engage ; Pierre est une seconde fois vainqueur ; mais, en se retirant, l'ennemi fait une dernière décharge ; Pierre tombe, mortellement blessé.

Le VIIe chant, — *les Noces*, — est celui de tous où le poète s'est élevé le plus haut. La confession de Pierre, la communion qu'il reçoit, le mariage de Pernette avec celui qui va mourir, célébré sur la montagne par le vieux prêtre, assisté de tous les habitants du village pour lesquels Pierre a donné sa vie, sont autant de pages qui resteront parmi les plus belles que la poésie et la foi, ces deux sœurs, aient inspirées. Je n'ai pu me défendre, en les lisant, de songer à celles où Mme Craven nous a raconté le mariage d'Alexandrine d'Alopeus avec Albert de la Ferronnays. M. Victor de Laprade a été, dans son VIIe chant, à la hauteur de cette scène sublime, et les larmes qu'il nous fait verser sont aussi nobles et aussi pures que celles que fait couler le *Récit d'une sœur*.

Dans un *épilogue* intitulé *la Veuve*, le poète nous montre Pernette restée fidèle à la mémoire de Pierre ; il se montre lui-même recevant les dernières leçons du prêtre qui les avait bénis, recevant aussi les leçons de Pernette et puisant dans ses récits la haine de l'injustice et de la tyrannie. Parfois, elle conduisait les enfants loin du village, sur les hauteurs, près de la tombe de Pierre :

Je ne sais quoi soufflait dans l'esprit de la veuve ;
Sa parole plus vive abondait comme un fleuve.
Nous, à sa voix, debout, irrités, triomphants,
Nous sentions une force et n'étions plus enfants.
De Dieu, des grands devoirs, de la liberté fière
Pernette nous parlait sur la tombe de Pierre !
Nos yeux ardents brillaient d'orgueil et de courroux;
L'âme de son héros semblait passer en nous ;
Nous prenions à témoin le ciel, les monts, la plaine,
Et nous épousions tous son amour et sa haine.

En mourant, elle recommande à l'enfant devenu poète de rester fidèle à la foi des grands parents, au culte des vieux souvenirs :

« Note pour tes enfants quelqu'un de nos vieux airs ;
Exprime les parfums des fleurs de nos déserts;

Digitized by Google

Dit ces âmes cachant, au fond de nos retraites,
Tant de vigueur paisible et de beautés secrètes.
Arrache de l'oubli quelque héros obscur
Qui puisse être un exemple et qui soit resté pur;
Montre-le simple et fort sous sa libre bannière....
Sur ta plus noble page écris le nom de Pierre. »

Ainsi a fait M. de Laprade. Le poème que nous venons d'analyser est la plus noble page qu'il ait écrite. Certes, *Psyché*, les *Odes et Poèmes*, les *Symphonies*, les *Poèmes évangéliques*, les *Voix du silence*, les *Idylles héroïques* renferment d'admirables vers, des pièces d'un souffle puissant et d'une rare élévation. Mais aucune de ces œuvres ne réunit au même degré que *Pernette* la grâce de l'idylle, l'énergie de l'épopée, la sobriété et la vigueur de l'expression, l'émotion pénétrante et communicative. On avait pu lui reprocher de ne jamais descendre de sa montagne; il ne l'a pas quittée cette fois encore, mais il y a conduit Pierre et Pernette, et avec eux l'âme, le cœur, la vie.

S'il y a des *sonnets sans défauts*, il n'est point de poème qui en soit exempt, et les œuvres les plus parfaites du génie humain, l'*Iliade* et l'*Énéide* donnent lieu, sur beaucoup de points, à des objections très-fondées. *Pernette* n'est donc pas à l'abri de tous reproches, et voici, pour mon compte, ceux que j'aurais à adresser à l'œuvre de M. Victor de Laprade.

Tous ses personnages sont parfaits. Passe encore pour les deux héros, pour Pernette et pour Pierre; passe aussi, je le veux bien, pour le vénérable curé du village. Mais Jacques, mais le docteur, Madeleine elle-même? Eh quoi! pas un seul petit travers, pas la plus légère faiblesse! Le lecteur et le critique, qui ont leurs raisons pour cela, seraient quelquefois tentés, n'était le prodigieux talent de l'auteur, de trouver un peu monotone cette vertu sans ombre, cette neige sans tache.

Je regrette aussi que le docteur qui joue dans le poème un si grand rôle, et dont nous conservons, en fermant le livre, un si cordial souvenir, ne soit jamais désigné que sous cette appellation vague: le *docteur* ou le *médecin*. Pourquoi ne pas lui avoir donné un nom qui se serait gravé dans notre mémoire? M. de Laprade a

Digitized by Google

donné au bon *docteur* l'immortalité ; il ne lui reste plus qu'à lui donner un nom, et la chose est assurément plus facile.

A la suite de son *Épilogue,* le poète a placé plusieurs notes dont la première a, sinon pour objet, du moins pour résultat de nous apprendre *que cela n'est pas arrivé;* s'il veut nous en croire, M. de Laprade fera disparaître cette note et avec elle toutes les autres. Un poème n'a pas besoin de notes. S'il est manqué, elles ne le feront pas vivre. S'il est admirable, — ce qui est précisément le cas de *Pernette,* — il n'a que faire de ce bagage, que les poètes doivent laisser aux prosateurs.

Au milieu de tant de beaux vers, simples et fermes, énergiques ou gracieux, élevés et quelquefois sublimes, il en est quelques-uns, en bien petit nombre du reste, que je voudrais effacer.

Au IVe chant, lorsque Pernette va dans la montagne prévenir les réfractaires, elle dit à Pierre :

Je suis pour toi l'éclair et non pas l'arc-en-ciel.

Ce vers ne détonne-t-il pas un peu dans la bouche de Pernette, comme celui-ci dans la bouche de Pierre, le bon laboureur, qui, au moment de mourir, faisant ses adieux à sa mère, à Pernette, à ses amis, leur dit :

J'ai bien fait de braver César et sa fortune ?

A un autre point de vue, je demanderais aussi le changement de ces vers où la césure est un peu trop meurtrie :

Marquant la place où, dans — les vapeurs du matin...
(*Chant IV.*)
Eux, sans rien voir et com — me seuls dans l'univers...
(*Chant VII.*)

Voilà toutes mes chicanes. Je ne saurais m'associer en effet, malgré toute ma déférence pour les opinions et le talent du spirituel causeur du *Samedi,* à la critique que M. de Pontmartin adresse à M. de Laprade. Il lui reproche d'avoir mêlé la politique à son poème et d'en avoir fait un acte d'accusation contre Napoléon et le premier Empire. Autant vaudrait contester à l'auteur le droit de choisir l'époque où se passe son drame : il l'a placé en 1814, comme

Digitized by Google

c'était son droit, et dès lors quoi de plus naturel, quoi de plus légitime que la peinture des désastres attirés sur la France par l'ambition effrénée de l'Empereur ? Les anathèmes que le docteur lance contre Napoléon sont motivés par le sujet et les événements mêmes du poème, et cela suffit pour qu'au point de vue poétique, — le seul auquel M. de Pontmartin ait voulu se mettre, — ils soient irréprochables. Ils sont, de plus, superbes d'éloquence, d'indignation et de poésie, ce qui ne gâte rien. Chose singulière et assurément digne de remarque ! le plus beau livre de poésie qui ait été publié en France sous le second Empire, — le poème de M. Victor de Laprade, — respire contre le premier Empire unè haine vigoureuse et profonde. M. de Lamartine lui-même aura dû être content, lui qui déclare, dans le commentaire de sa méditation sur *Buonaparte*, qu'il a été trop modéré et que ses accusations sont restées bien au-dessous de celles que l'équitable histoire devra porter contre Napoléon Ier.

Je viens de prononcer le nom de l'auteur de *Jocelyn*. Celui de l'auteur de *Pernette* est désormais indissolublement uni à ce nom illustre. Ce sont deux œuvres également admirables, à des titres divers. Si le souffle poétique est plus puissant dans *Jocelyn*, l'inspiration est plus haute et plus pure dans *Pernette*. Avec leurs défauts, avec leurs qualités devant lesquelles les défauts s'évanouissent et s'effacent comme les grains de poussière devant un rayon de soleil, *Jocelyn* et *Pernette* sont deux épopées inscrites au livre d'or de la poésie française et qui compteront parmi les meilleurs titres de gloire de notre langue et de notre littérature.

EDMOND BIRÉ.

Digitized by Google

CHRONIQUE

—

SOMMAIRE. — Un hommage à nos morts : M. le comte de Saisy, M. le vicomte Lanjuinais. — Berryer à Saint-Mars-la-Jaille et à la Trappe de la Melleray. — La *Société Bourgault-Ducoudray*. — Une nouvelle eau-forte de M. Octave de Rochebrune. — La *Velléda* de Mme Penquer. — Comment Ponsard remplissait les bouts-rimés. — Un second coup de... *sonnet*.

L'an de grâce 1868 a mal fini, et le nouvel an a mal commencé pour la Bretagne : celui-là nous a enlevé un de nos plus vaillants agriculteurs, M. le comte de Saisy; celui-ci, un de nos plus vaillants députés, le mandataire même de la ville de Nantes, M. le vicomte Lanjuinais.

Je connaissais de longue date l'existence si honorable et si féconde de M. de Saisy, mais pas assez cependant pour pouvoir me permettre de la raconter ici. Heureusement, un des amis du noble défunt, qui réside momentanément parmi nous, M. Louis de Kerjégu, président de la Société d'agriculture de Brest, a l'obligeance de me fournir les renseignements qui me font défaut, et je trace, sous sa dictée, le vivant portrait que voici :

« Notre très-respectable et aimé doyen, M. le comte de Saisy, s'est éteint, le 28 décembre, dans son château de Kersaint-Eloy, en Glomel (Côtes-du-Nord), « sans souffrance et sans agonie, après avoir reçu le bon Dieu quelques heures auparavant, » m'écrit tristement, avec la simplicité de la foi et de l'espérance du chrétien, son digne fils aîné, M. le comte de Saisy.

» Après avoir vaillamment, *manu et animo*, durant quarante ans, marché à la conquête d'une vaste contrée, dont on peut dire qu'il a fait la découverte, et où nous allions nous retremper au contact de son in-

Digitized by Google

domptable énergie, le vieux pionnier, jamais défaillant, jamais vaincu, a été trouvé, par la Providence, debout au poste où elle l'avait placé, — dans le sillon.

» La foule des grands et des petits aura été imposante le jour de ses funérailles, car, au pays breton, on a la mémoire du cœur, et il y reste, pour ce qui est vrai et bienfaisant, le respect. — Personne plus que M. de Saisy ne mérita l'affection basée sur l'estime de tous, car il aimait passionnément son pays, et, entre tous, il aimait surtout la grande famille agricole, qui le lui rendait bien.

« Les vieilles gens s'en vont, » disait Châteaubriand, et la perte que nous faisons aujourd'hui nous fait mieux connaître la vérité pleine d'amertume de cette réflexion. Relevons-nous dans la pensée que leurs vertus restent, et que le devoir des survivants est de les honorer en les imitant.

» Le dévouement à tout ce qui était utile, porté jusqu'au sacrifice, tel est le titre de M. le comte de Saisy à notre respect.

» Sa vie laborieuse, toujours sur la brèche, marchant en tête, se faisant propagatrice, par les conseils, par l'exemple, de tout ce qui paraissait approprié aux conditions culturales de la vaste contrée au centre de laquelle il avait dressé sa tente, demeurera un modèle pour tout le pays.

» Sa bienveillance hospitalière, toujours affectueuse, mais, j'aime à le redire, particulièrement dévouée à cette classe si digne des cultivateurs propriétaires qui, comme de véritables petits lairds, constituent, par leurs habitudes de travail, d'ordre, de sage modération, la force vive de nos campagnes, lui avait concilié leur confiance; il allait à eux, il savait les élever à lui, et eux, sans jamais franchir les distances, ils l'aimaient, le vénéraient et le suivaient comme un grand chef de clan; — grandir lui-même en grandissant les autres, voilà le secret de sa popularité. — N'était-ce point le secret de l'illustre Vendée, dont il portait dans le cœur toutes les nobles traditions?

» Rien de grand ne s'est produit sans son initiative ou son concours, sur le vaste périmètre s'étendant de Pontivy à Brest, au centre duquel il travaillait sans relâche, intrépidement, je veux le répéter, *manu et animo*, comme il convenait à un gentilhomme qui voulait justifier sa devise: « Qui est Saisy est fort. »

» Ce pays manquait de routes; dès 1818, qu'on me pardonne ce rappel du cœur, je le trouve en coopération avec mon frère vénéré, alors maire de Moncontour, travaillant à ouvrir et à faire ouvrir la grande artère qui part de Jugon et aboutit à Quimper.

» A peine le canal de Nantes à Brest commence-t-il à porter bateau, que M. le comte de Saisy, conseiller général et président du comice de

Digitized by Google

Rostrenen, obtenait des allocations, dont la distribution en primes aidait à la vulgarisation des sables calcaires, importés des rades de Brest et Lorient.

» En 1860, le pays trouva M. le comte de Saisy empressé pour lui servir de trait d'union entre les éleveurs et engraisseurs des contrées de Callac, Corlay, Rostrenen (Côtes-du-Nord), Vannes, Landevan, Gourin (Morbihan), Carhaix (Finistère), à l'effet de fonder à Carhaix un concours central d'animaux de boucherie.

» Enfin, qui parmi nous, fondateurs ou membres du Congrès breton, ne se rappelle la part active, généreuse, que, dans son patriotisme, l'honorable comte de Saisy prenait à ces assises décentralisatrices, dont la fondation demeurera l'honneur de la Bretagne moderne, comme jadis la fondation, en 1755, d'une vaste société d'agriculture, précédant de dix ans la fondation de la Société royale et centrale d'agriculture de France, manifestait chez les hommes qui composaient nos glorieux États le sentiment, au plus haut degré et dans une digne pondération, du respect, de la soumission envers l'autorité centrale, et d'un patriotisme généreux, d'une volonté fière de s'administrer librement, qui sont le caractère de la nationalité bretonne. »

La mort de M. Lanjuinais a été pour nous une surprise cruelle au début de cette année. La veille du jour où la nouvelle en circulait à Nantes, plusieurs de ses amis avaient reçu des lettres de sa main, et l'*Espérance* avait enregistré sa souscription au monument de Berryer. — La perte est grande, et ce n'est pas ici, dans un recueil fermé à la politique, qu'il est possible d'en mesurer l'étendue. Nous n'essaierons même pas de retracer la biographie de M. Lanjuinais : sa vie tout entière a été consacrée aux affaires publiques, et ses meilleurs discours, ceux qui, dans ces dernières années, avaient donné à sa parole une si haute autorité, ont trait à des questions qui ne sont point encore entrées dans le domaine de l'histoire.

Si ce côté le plus brillant de son existence nous échappe, honorons du moins en lui la fermeté du caractère et cette franchise d'allures touté bretonne qui lui avait attiré les sympathies croissantes des partis les plus opposés. Nous, ses amis dévoués, nous nous faisions une fête de causer avec lui, et le temps qu'il passait à Nantes nous semblait toujours trop court. Nul ne songeait que la mort pût nous l'enlever si tôt : on eût dit, à le voir, que les années devaient longtemps encore le laisser au seuil de la vieillesse. Vif, alerte, actif, il se plaisait au milieu des jeunes gens, avides d'écouter les leçons de ce solide champion de la liberté. Riche de souvenirs, il mêlait parfois aux siens ceux de son père, ce courageux Breton qui joua sa tête à combattre la Terreur. Respectueux de la légalité jusqu'au scrupule, l'arbitraire le trouvait inflexible. De tels hommes sont

Digitized by Google

l'honneur de tous les temps; mais, plus ils se font rares, plus est grande la tristesse qu'on éprouve à les voir disparaître.

Ainsi les deuils succèdent aux deuils. Le vendredi 8 de ce mois nous assistions, dans notre cathédrale de Saint-Pierre, au milieu d'une affluence nombreuse et recueillie, au service funèbre qu'à l'exemple de tant d'autres villes de France et de Bretagne, Nantes a voulu faire célébrer pour le repos de l'âme de Berryer.

Le grand orateur avait plus d'une raison d'aimer notre cité et notre pays, où il a fait, depuis 1832, de fréquentes apparitions. Il nous serait facile, en cherchant un peu, de parler longtemps sur ce sujet; nous nous bornerons à mettre sous les yeux de nos lecteurs deux traits récents et touchants que nous lisons dans la *Semaine religieuse de Nantes*:

— C'était le 29 septembre dernier. Berryer était venu passer, à Saint-Mars-la-Jaille, quelques jours chez Mme de la Ferronnays, dont le mari, on se le rappelle, est mort subitement à Frohsdorf, dans la voiture de M. le comte de Chambord et à ses côtés.

En cette fête de saint Michel, précieux et touchant anniversaire, la famille de la Ferronnays et son hôte illustre ne pouvaient manquer d'entendre la sainte messe; M. le curé fut prié de la dire. Au moment où il se disposait à la célébrer, Berryer s'offrit pour la répondre; et, en effet, le grand orateur, le prince de l'éloquence, chargé d'années et de gloire, servit dans la perfection la messe du pieux pasteur, comme le plus humble enfant de l'Église. Le curé, ému presque jusqu'aux larmes de cet acte de religion, ne put s'empêcher d'adresser quelques paroles de remerciements et d'éloge à ce chrétien de vieille roche, qui, sans respect humain comme sans gloriole, avait tenu à honneur de servir la messe, à soixante-dix-huit ans, comme il l'avait sans doute servie plus d'une fois en son enfance et dans sa jeunesse. « Ah! monsieur, lui répliqua Berryer, plaise à Dieu que cela me serve pour le ciel! »

Un pareil trait se passe de commentaire.

— Il y a quelques années, Berryer visitait le monastère de la Trappe de Melleray. — Lorsqu'un étranger de distinction se présente chez les bons moines, et surtout lorsqu'il doit passer la nuit à l'abbaye, deux religieux de chœur viennent se prosterner à ses pieds, le conduisent en silence à la chapelle et, après quelques instants de prière devant le Saint-Sacrement, l'introduisent dans la salle de réception; là, on lui lit des fragments d'un chapitre de l'*Imitation*, pris au hasard; ce cérémonial fut observé pour Berryer. Le Père ouvrit le volume et tomba sur le chapitre XX du 1er livre, qui a pour titre : *De l'amour de la solitude et du silence.* « Cherchez un temps propre à vous occuper de vous-même.... Retranchez

Digitized by Google

les discours superflus, les courses inutiles.... Il est plus aisé de se taire que de ne point excéder dans ses paroles.... Nul ne parle avec mesure, s'il ne se tait volontiers, etc.... » Le lecteur était visiblement troublé : il craignait d'une part de manquer de délicatesse en recommandant le silence à cette bouche d'or, à ce grand défenseur de la liberté religieuse, à ce vaillant champion du droit, et de l'autre, il voulait obéir à la règle; il eût assurément préféré quelques bons coups de discipline, il n'osait lever les yeux, et fut heureux de terminer. Il s'empressa d'aller faire part de son embarras à son supérieur, tout prêt à se confondre en excuses s'il était jugé coupable de maladresse. Le R. Père Abbé, craignant à son tour que l'honorable visiteur né pût croire à une intention calculée de lui donner une leçon intempestive, se hâta de l'aller trouver et de lui fournir les explications qu'il jugeait convenable de lui présenter. « Oh ! mon révérend Père, répondit Berryer, avec cette affabilité exquise, avec cette douce bonté que connaissent tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher, soyez parfaitement rassuré, ce n'est pas la première fois de ma vie que je reçois de ces sortes d'avertissements providentiels; je vous prie de transmettre mes remerciements à celui qui me les a fait entendre, et je vous conjure de demander à Dieu pour moi la grâce d'en profiter. »

Notre tribut payé à nos morts, rendons justice à ceux qui vivent, et vivent bien (c'est-à-dire, qui accomplissent de leur mieux la mission que Dieu leur a donnée), en jetant un rapide coup d'œil sur quelques manifestations artistiques émanant de nos compatriotes.

Notre jeune maëstro, M. Albert Bourgault-Ducoudray, a fondé, le mois dernier, à Paris, une Société qui porte son nom, et dont le but est de grossir le nombre des personnes dévouées au culte du beau, en musique, et désireuses de faire partager aux autres les émotions qu'il procure. M. Bourgault constate que les grandes œuvres de Palestrina, Bach et Haendel, populaires en Allemagne et en Angleterre, sont à peu près ignorées, en France, des musiciens eux-mêmes. Elles ne sont point interprétées, même à Paris; ou, si elles le sont, c'est dans des conditions d'exécution trop restreintes pour en assurer la vulgarisation. On ne saurait accuser d'inaptitude ou d'insouciance, en matière musicale, la nation où les œuvres de Haydn, Mozart et Beethoven se sont popularisées avec une si prodigieuse rapidité. Si, chez nous, les grandes compositions chorales ne sont connues que d'après les récits des exécutions qui s'en font ailleurs, c'est uniquement parce que nous manquons des éléments nécessaires pour les interpréter. Ce n'est pas avec des chanteurs salariés qu'on peut espérer rendre dignement des ouvrages dont l'interprétation exige une conviction artistique profonde et la chaleur de sentiments vrais. L'institution orphéonique a fait en France un pas immense : le nombre des

Digitized by Google

Sociétés chorales d'hommes s'accroît tous les jours; mais, au sein de l'activité de ce mouvement musical, on voit avec peine les classes cultivées négliger un art pour la pratique duquel on ne saurait avoir une instruction musicale trop solide et un sens esthétique trop élevé. Ce serait pourtant une noble tâche, et bien digne de séduire des esprits d'élite, que celle de se vouer à l'interprétation et à la vulgarisation des belles œuvres.

C'est là ce que se propose la *Société Bourgault-Ducoudray*, qui ne négligera aucune occasion de se faire entendre, dès qu'elle pourra assurer aux œuvres qu'elle interprétera une exécution digne d'elles. La Société ne proscrira la musique d'aucune époque, d'aucune école. Tout ouvrage ayant une valeur artistique assez grande pour faire désirer qu'il soit connu du public, sera par elle étudié et répandu. Un tel but implique chez les membres de la Société l'obligation d'être lecteurs ou aptes à le devenir. C'est pourquoi dans chacune des réunions, outre l'étude de perfectionnement d'un morceau choisi, et d'exercices ayant pour but d'assouplir et de fondre les voix, il sera déchiffré un chœur nouveau.

Voilà, n'est-ce pas? un zèle admirable, une idée excellente, à laquelle nous applaudissons de toutes nos forces, et qui, nous l'espérons, produira de très-heureux fruits.

Cette ardeur pour l'art que déploie notre ancien pensionnaire de Rome, nous la retrouvons à un égal degré chez notre éminent aqua-fortiste, M. Octave de Rochebrune : les planches suivent les planches, et toutes sont belles, et la dernière est toujours celle que l'on aime le mieux, — comme il en était jadis des discours de Berryer, qui, croyait-on, ne devait pas pouvoir se surpasser, et qui se surpassait chaque fois. — Nous avons devant les yeux une eau-forte récente : *le Grand Escalier de François Ier au château de Blois*, qui figurera au prochain Salon : c'est tout simplement une œuvre splendide. — De même que le héros de Longfellow, M. de Rochebrune n'est jamais tenté de s'arrêter dans sa marche ascendante, et il a bien le droit, lui aussi, d'écrire sur son drapeau : *Excelsior!* Plus haut! toujours plus haut! — Avec un pareil amour de la perfection, jusqu'à quel sommet notre artiste ne gravira-t-il pas?...

La Poésie ne reste point, parmi nous, en arrière de ses sœurs: Mme Penquer vient d'aborder résolûment l'épopée: dans sa *Velléda*, « elle a voulu, comme on l'a dit, évoquer à son tour le vieil esprit celtique qui dort dans les bruyères de sa terre natale. » Un de nos amis exprimera bientôt son sentiment sur cette tentative. Nous, qui ne nous élevons pas jusqu'à ces hauteurs, — *paulo* minora *canamus*, — nous vous offrirons,

Digitized by Google

comme *bouquet* de cette chronique, deux sonnets qui ne nous semblent point sans mérites.

Le premier, que l'on pourrait intituler: *Le Chagrin de l'Enfant,* a une histoire que je dois vous conter. Alors que notre bibliothécaire, M. Émile Péhant, professait la rhétorique au collége de Vienne, dans l'Isère, il voyait souvent et intimement M. Ponsard. L'auteur de *Lucrèce* et l'auteur de *Jeanne de Belleville* se donnaient parfois, en guise de passe-temps, des bouts-rimés à remplir. Voici comment Ponsard se tira des suivants :

Assis et dans ses mains laissant tomber son. *front,*
Un enfant, ce matin, pleurait sous ma..... *fenêtre.*
Pauvre petit enfant! — Le fruit qui vient de. *naître*
Nourrit déjà le ver qui ronge et qui..... *corrompt.*

A savoir que l'on souffre, hélas! il est bien.. *prompt!*
Je croyais qu'à son âge on ne devait..... *connaître*
Que joie et que santé, que fraîcheur et..... *bien-être,*
Jusqu'à ce que du temps on ressentit l'..... *affront.*

Mais pourquoi m'attrister des chagrins de l'.. *enfance,*
Qu'une mère fait naître avec une..... *défense?*
Ce ne sont pas ces pleurs qui rendent l'air... *hagard.*

La fleur a plus d'éclat par la pluie..... *arrosée,*
Et quand l'enfant répand des larmes, son.... *regard*
Luit plus doux à travers ces gouttes de..... *rosée.*

Pour finir, non par un trait de satire, comme Boileau, mais par un second coup de... *sonnet,* (pardon pour ce quasi jeu de mot), permettez-moi de vous transcrire les beaux vers qu'a inspirés à M. Prosper Blanchemain [1] la lecture de *Jeanne de Belleville :*

A MONSIEUR ÉMILE PÉHANT.

Sur les bords de Scyros, que bat le flot sans frein,
Homère allait chantant quelque fière épopée,
Et les Dieux, les héros, dans sa tête occupée,
S'entrechoquaient bruyants avec un bruit d'airain.

[1] Voir, sur les *Poésies* de M. Prosper Blanchemain, l'article de M. Joseph Rousse, dans notre livraison de septembre 1867.

Digitized by Google

Tout à coup répondit au rêveur souverain
La chanson d'un pasteur, sous la roche escarpée...
Or, laissant les guerriers reposer leur épée,
Le poète écouta le rustique refrain.

Vous aussi vous chantez les combats et les glaives;
Sous l'armure de fer, Du Guesclin et Clisson
Vivent ressuscités, dans l'éclat de vos rêves.

Tandis que votre voix donne aux cœurs le frisson,
J'imite le pasteur qui chantait sur les grèves:
Daignerez-vous, poète, écouter ma chanson?

LOUIS DE KERJEAN.

Le Secrétaire, ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

ANNÉES DE CAMPAGNE; par un curé de ville. In-18 jésus, 216 p. — Rennes, imp. Hauvespre; Paris, lib. Lethielleux.

ARMORIAL DES ÉVÊQUES DE NANTES; par Stéphane de la Nicollière, inspecteur de la Société française d'archéologie. In-8o, 116 pp. avec blasons. — Nantes, imp. Charpentier.

CATHOLICON (LE) DE JEHAN LAGADEUC. Dictionnaire breton, français et latin; publié par R.-F. Le Men, archiviste du Finistère, d'après l'édition de Me Auffret de Quoetqueneran, imprimée à Tréguier chez Jehan Caluez, en M. CCCC. XCIX. In-8o, 248 p. — Lorient, imp. et lib. Corfmat; Saint-Brieuc, lib. Guyon; Quimper, lib. Salaün.

CHANTS DE LA MESSE, DES VÊPRES ET DES SALUTS; suivis de la messe des morts; à l'usage de tous les fidèles du diocèse de Nantes; par J. M. C., prêtre. In-32, 96 p. — Rennes, imp. Vatar.

FRATRICIDE (LE), OU GILLES DE BRETAGNE, chronique du XVe siècle; par le vicomte Walsh. Nouvelle éd., revue et corrigée. 2 vol. in-18 jésus, 616 p. — Paris, lib. Rigaud.

INDISPENSABLE (L'), petit guide nantais, contenant les renseignements nécessaires à tout le monde, spécialement aux voyageurs. In-32, 32 p. — Nantes, imp. Lemesle..... » 25 c.

NID (LE); par Adolphe Orain. Avec une préface d'Hippolyte Lucas. In-12, 121 p. — Redon, imp. Guillet; Paris, lib. Hachette..... 2 fr. »

ŒUVRES CHOISIES DE CHARLES LOYSON; publiées par Émile Grimaud, avec une lettre du R. P. Hyacinthe et des notices biographique et littéraire par MM. Patin et Sainte-Beuve, de l'Académie française. In-8o, 388 p. et portrait. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud; Paris, lib. Albanel..... 6 fr. »

RÉGION (LA) DU BAS DE LA LOIRE; par M. Audiganne. In-8o, 31 p. — Paris, imp. Claye.

(Extrait de la *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1868.)

TRAITÉ DE NAVIGATION à l'usage des officiers de la marine militaire et de la marine du commerce; par V. Caillet, examinateur de la marine. Partie élémentaire comprenant la première année d'études à l'école navale et le cours des écoles d'hydrographie. 4e édition, revue et corrigée. In-8o, 438 p. — Vannes, imp. de Lamarzelle; Paris, lib. Robiquet.

VEILLÉES DU FERMIER JEAN-LOUIS (LES); par Adolphe Orain. In-32, 31 p. — Redon, imp. et lib. Guillet.

ZOOLOGIE. Catalogue des mollusques marins, terrestres et fluviatiles observés dans le département du Morbihan; par M. Taslé père. In-8o, 80 p. — Vannes, imp. Galles.

Digitized by Google

LE COLONEL TROUDE*

Dans les dernières années de sa vie, M. Le Gonidec se délassait à recevoir, à Paris, chez lui, après sa journée, quelques jeunes compatriotes; je dis après sa journée, car il était pauvre et travaillait pour gagner son pain de chaque jour. En parlant de la terre natale avec ceux qui en arrivaient, il se consolait de vivre forcément loin d'elle, comme Brizeux l'a si bien dit.

Le plus assidu auprès de lui était le poète des Bretons; il aimait à lui lire ses vers dans leur langue, et n'en faisait pas un sans le lui soumettre : *Telen Arvor* lui doit plus d'une correction heureuse. A son tour, Brizeux aida le vieux maître mourant à revoir les épreuves de la seconde édition de la *Grammaire bretonne*, et j'en vois encore les feuillets épars sur le pauvre grabat d'où l'auteur, tout heureux d'avoir donné à l'imprimeur son dernier *bon à tirer*, vit se lever l'aurore de la renaissance dont nous sommes témoins.

Un des nôtres, qui contribua beaucoup à cette renaissance par de brillantes études dans la *Revue des Deux Mondes*, Emile Souvestre, venait aussi parfois consulter M. Le Gonidec sur le sens de quelques poésies qu'on lui envoyait de Bretagne pour ses articles. L'abbé Sionnet lui apportait le manuscrit de *Sainte Nonne*, le plus ancien texte breton, dont le vénérable docteur de Kergaradec avait com-

* Nouveau dictionnaire pratique français et breton, du dialecte *de Léon, avec les acceptions diverses dans les dialectes de Vannes, de Tréguier et de Cornouaille*. 1 vol. in-8° de 940 et xxvi pages, Brest, J.-B. et A. Lefournier, éditeurs, 1869. — (Prix : 6 fr.)

Digitized by Google

mencé, mais renoncé à traduire tous les vers, disant, comme le fils aîné du vieillard de la fable : « Je les donne au plus fort. »

Un autre ecclésiastique, l'abbé Le Joubioux, lui montrait de belles poésies de sa façon, comme pièces justificatives de son intéressant dialecte de Vannes. Deux frères diversement distingués, mais également armés d'esprit, l'un déjà préoccupé de ce grand dictionnaire héraldique de Bretagne, où l'on trouve les noms de famille du pays si fidèlement et si heureusement traduits [1]; l'autre qui peignait du *Breton* ce portrait, — vrai chef-d'œuvre qu'on n'a point surpassé, — MM. Pol et Alfred de Courcy, — n'étaient pas les moins exacts à rendre leurs devoirs à notre cher doyen.

Moi-même, le désir de m'instruire me conduisait fréquemment vers lui. Il voulait bien prendre la peine de me donner des leçons d'une langue que je parlais alors sans règle, et s'intéressait vivement aux textes populaires dont j'allais commencer l'impression : ce qu'il y avait d'incorrect dans l'orthographe, les mots ou les phrases, il le redressait; il m'expliquait les expressions obscures, et m'aida plus d'une fois à retrouver le fil à travers le dédale de versions souvent embrouillées. J'ai dit dans la première édition du *Barzaz-Breiz* quelle reconnaissance je lui dois; trente ans n'ont pu la refroidir.

Aux jeunes disciples du vieux maître se joignaient des correspondants : parmi ceux-ci, il y en avait un qu'il citait comme son meilleur élève; les lettres qu'il recevait de lui l'étonnaient par leur sagacité; les observations grammaticales dont elles étaient remplies le frappaient singulièrement, et il ne nous les montrait pas sans un certain orgueil paternel et patriotique.

Cet élève de M. Le Gonidec était un jeune capitaine au 1er Léger, sorti de l'École Polytechnique, dont j'entendais le nom pour la première fois; c'était M. Troude.

Quand, après la mort de M. Le Gonidec, ses disciples, sous le patronage de Mgr Graverand et la direction de l'abbé Henry, fondèrent la revue des *Lizeriou Breuriez ar Feiz*, ils ne manquèrent

[1] *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, 3 vol. in-4°. Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, 1862.

Digitized by Google

pas de faire appel au capitaine bretonnant. Malgré son éloignement de la Bretagne, malgré les rudes campagnes d'Afrique auxquelles il prenait part, en compagnie de nos glorieux compatriotes, Lamoricière, Bedeau et Leflô, il se hâta de répondre au vœu qu'on lui exprimait, et des lettres bretonnes, parfois datées de nos champs de victoire, parfois écrites à la lueur des feux du bivouac, vinrent étonner et charmer le comité de rédaction.

Ainsi, le capitaine Salysbury, mouillé dans les mers de l'Inde, envoyait du pays des Védas au pays des bardes les psaumes traduits en vers gallois; ainsi le bon abbé Dumoulin, curé de Crozon, exilé en Bohême, adressait à ses compatriotes une grammaire latine et bretonne qu'il avait composée pour leur utilité et sa propre consolation.

En emportant avec lui au delà des mers la langue de la patrie, le capitaine Troude n'avait fait, on le voit, que suivre nos bonnes traditions. Si le curé de Crozon écrivit sa grammaire en Bohême, M. Troude entreprit en Afrique son dictionnaire français et breton. Ce livre eut-il le sort du manuscrit d'*Atala?* Fut-il aussi traversé par les balles? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'il arriva sain et sauf à Brest, et qu'il est notre premier dictionnaire français-breton, méthodique et correct. Ceux du P. Maunoir, de Grégoire de Rostrenen, et de l'Armerye, très-utiles à consulter, laissaient beaucoup à désirer; croirait-on, par exemple, qu'aucun d'eux n'indiquait le genre des mots! Le but de M. Troude était de donner un pendant que tout le monde demandait au dictionnaire breton-français de M. Le Gonidec, le seul mis au jour alors, et de faire prendre patience au public jusqu'à ce qu'un éditeur généreux et patriote voulût bien se charger d'imprimer l'autre dictionnaire du même auteur, laissé en manuscrit.

Ayant atteint son but, et en attendant une nouvelle édition de son livre, M. Troude ne demeura pas inactif : le charmant opuscule intitulé *Mignon ar vugale,* les *Divizou gallek ha brezonek,* entrepris avec la collaboration de M. Gabriel Milin, sa traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ,* où je le trouve encore uni au même collaborateur, son édition de la *Bible* bretonne de M. Le Gonidec,

Digitized by Google

ouvrage énorme, dont il a revu le texte et corrigé les épreuves, toujours aidé de l'infatigable compagnon que je viens de nommer; tous ces travaux témoignent d'une activité, d'un zèle, d'une modestie, mais surtout d'un désintéressement au-dessus d'un éloge banal.

Le duc d'Isly, son général, avait pour devise : *Ense et aratro;* notre compatriote La Tour-d'Auvergne a reçu de Brizeux celle-ci, que le colonel Troude pourrait adopter :

Kleze dir er brezel,
Levrik aour em c'hastel.

« Au combat, glaive d'acier,
Livre d'or à mon foyer. »

Avec quel honneur il a manié l'un, je n'ai pas à le dire, ses états de services répondent; j'ai à montrer avec quel soin il a écrit l'autre. Ce qu'il a gagné comme prix du sang, il le mérite comme prix du savoir. Mais cette sorte de décoration, on ne l'obtient le plus souvent que de la conscience et de l'opinion : Berryer n'en a point voulu d'autre, et cependant quelle étoile a manqué à ses funérailles? Il suffit de même à M. Troude d'avoir bien mérité de son pays; la reconnaissance des Bretons capables d'apprécier le dévouement à la science et à la cause nationale, est pour lui la vraie récompense. Le nom qu'il aime à porter, comme une fleur à la boutonnière, est celui du joli petit livre que je citais tout à l'heure, *Mignon ar vugale,* « l'Ami des enfants, » et sa gracieuse *Botanique de Marie et de Gabrielle* n'est pas faite pour le lui ôter.

Son général, qui unissait la charrue à l'épée, n'aimait pas moins les plantes et les petits enfants.

Mais il est temps de parler de l'édition, complétement refondue, que le colonel vient de publier de son ouvrage capital.

Je lis en tête cette épigraphe, tirée de nos proverbes nationaux :

Ar brezonek hag ar feiz
A zo breur ha c'hoar e Breiz.

« Le breton et la Foi sont frère et sœur en Bretagne. »

Digitized by Google

Un tel signe de croix, dès le début, est d'un cœur vaillant; il me plaît et il plaira; il honore celui qui le fait sans bigoterie, dans la plénitude de sa conviction et de sa liberté.

Avec la cause que sert le colonel, et le but auquel il marche, j'approuve le système qu'il suit. Le titre de son dictionnaire l'indique suffisamment. Ce n'est pas une édition corrigée du précédent, c'est un nouvel ouvrage, et trois fois plus considérable; ce n'est plus un livre rédigé au seul point de vue scientifique, pour faire suite au dictionnaire breton et français de M. Le Gonidec, c'est un travail *pratique*, dans toute la force du terme; c'est un véritable trésor de la langue bretonne usuelle; tous les mots, tous les exemples sont tirés des meilleurs écrits, soit en vers, soit en prose, de notre époque; la plupart des écrivains contemporains ont contribué à l'enrichir; leurs noms y sont inscrits avec leur contribution personnelle; chacun peut dire : *Hæc mea sunt*, et le peuple breton-bretonnant, dans sa grande généralité, le dira lui-même en y reconnaissant son bien et sa monnaie courante.

Le dialecte de Léon est cependant celui que le colonel a adopté de préférence : « Quand on veut embrasser toute une province, dit excellemment M. de Wailly, ne risque-t-on pas de réunir des éléments disparates pour en former un composé artificiel, et ne vaut-il pas mieux borner le champ de ses observations, en s'attachant à un dialecte particulier, tel qu'on peut l'observer dans l'unité du temps et du lieu où il s'est manifesté [1] ? »

Non pas que le dictionnaire de M. Troude ne puisse servir que pour écrire ou parler l'idiome du Léon; il ne remplirait pas son but d'utilité générale; afin de l'atteindre, l'auteur a donné les différentes formes dialectiques des mots; et ceux de Vannes, jusqu'ici réduits au dictionnaire français et breton de l'Armerye, se trouvent cités à leur avantage, et au profit des Morbihanais comme de tous les philologues.

A propos de nos dialectes, le colonel Troude est le premier qui ait indiqué d'une manière exacte la délimitation de chacun d'eux : elle lui a été fournie par une carte manuscrite de M. Hamonnic,

[1] *Mémoire sur la langue de Joinville.*

Digitized by Google

employé des postes à Brest. On y verra que le dialecte léonnais va de l'anse de Lauberlac'h par Brest, Lannilis et Plouescat, en suivant la côte, jusqu'à Morlaix; puis, de Morlaix, en venant vers le sud, jusqu'au Cloître; et du Cloître, à l'ouest, jusqu'à Daoulas, qui reste en dehors de cette ligne. Le pont de Landerneau en serait la limite, si l'on en croit le proverbe :

Pa vezit war bont Landerne,
N'oc'h nag e Leon nag e Kerne.

« Quand vous êtes sur le pont de Landerneau, vous n'êtes ni en Léon ni en Cornouaille. »

Le dialecte trégorrois s'étend, à l'ouest, depuis Morlaix jusqu'au Cloître; au sud, du Cloître à Saint-Gueltas; à l'est, de Saint-Gueltas jusqu'à la côte, entre Plouha et Pontrieux; au nord, le long de la côte, par Paimpol et Lannion jusqu'à la rade de Morlaix.

Le dialecte de Cornouaille, à l'ouest et au sud, va de Daoulas à Quimperlé, en suivant la côte; au sud-est, de Quimperlé à Loudéac, en allant vers le nord-est; et passant par Arzanô, à l'est, de Loudéac à Saint-Gueltas, en traversant Corlay.

Enfin, le dialecte vannetais suit la côte, au sud, de Quimperlé à Muzillac; à l'est, il va de Muzillac à Loudéac, en passant par Elven et Logonec'h; et au nord, de Loudéac à Quimperlé.

Indépendamment de ces quatre dialectes principaux de la langue bretonne, il en existe un cinquième, dont le colonel ne parle pas, et qu'il serait bien intéressant d'étudier sur le petit espace où il existe encore; c'est l'idiome du bourg de Batz et de quelques villages du pays de Guérande. Étant au collége à Nantes, je pouvais converser avec ceux de mes camarades venus de ce pays-là, et ils ne trouvaient pas une très-grande différence entre mon dialecte cornouaillais et le leur : de mon côté, j'entendais assez bien leurs chansons.

A la géographie des dialectes armoricains, le colonel a joint : 1° une notice sur la prononciation et l'orthographe des mots; 2° un supplément à la grammaire de Le Gonidec, où il indique des règles omises par cet excellent grammairien; 3° quelques remarques sur des idiotismes qu'il croit particuliers au breton; 4° divers tableaux

Digitized by Google

des noms de pays, de rivières et villes principales, des noms de baptême, des termes bretons francisés en Bretagne et dans quelques provinces de France; enfin, des expressions, ou, pour mieux dire, quelques expressions communes à la langue bretonne et à d'autres langues,— car il y en a bien davantage, — et, au lieu d'un petit tableau, il faudrait un volume.

Comme on le voit, l'auteur a tâché de suppléer, dans ses prolégomènes, à ce que la nature de son dictionnaire ne comportait pas.

Celui-ci me paraît bien justifier la définition donnée par M. Littré d'un bon recueil du genre : c'est un enregistrement très-étendu d'observations positives et d'expériences disposées pour éclairer l'usage et la grammaire.

En ne sortant pas du présent, en ne donnant que les mots de la langue usuelle et de la vie pratique, contrôlés par sa propre expérience, le colonel Troude ne s'est pas interdit, à l'occasion, quand le présent pouvait recevoir quelques lumières du passé, de faire certains rapprochements entre les formes bretonnes actuelles et les formes du moyen âge. Mais d'étymologies, point, et je l'en loue très-fort. Qui de nous n'a pas à regretter d'en avoir fait, avant que les règles sévères de cette science délicate fussent bien établies? De quel poids pèsent encore sur l'opinion les railleries qu'ont fait pleuvoir les imaginations des Bullet, des Le Brigand, et même de notre La Tour-d'Auvergne, qui, pour être le premier grenadier de France, n'en était pas le premier étymologiste! Je ne puis oublier le sourire dédaigneux et moqueur que provoquaient dans ma jeunesse les prétentions étymologiques de nos vieux celtomanes. Elles n'étaient pourtant pas plus ridicules que celles des hellénistes et des latinistes d'autrefois. Pour mettre fin aux imaginations et aux conjectures, pour introduire la règle, la méthode et l'expérience dans les recherches de la science philologique, pour en bannir l'arbitraire, il fallait le génie et l'autorité des Bopp, des Grimm et des Zeuss. Aujourd'hui, aucune étymologie, non évidente par elle-même, n'est admise comme incontestable, si elle ne réunit certaines conditions qu'ils ont reconnues nécessaires; si les racines, le sens et la forme des mots ne s'accordent pas; si les règles de

Digitized by Google

permutation n'y sont pas observées; si leur origine et leur filiation historique ne sont pas bien établies; s'ils se refusent à subir l'épreuve de la comparaison entre les diverses branches de l'idiome générique. Voilà, dira-t-on, une méthode bien rigoureuse; voilà un instrument bien difficile à manier. Tant mieux! les maladroits ou les ignorants ne s'en serviront plus :

Indocti discant et ament meminisse periti!

D'ailleurs les *periti*, les habiles, sont devenus prudents : l'exemple de D. Le Pelletier leur a profité : quand on aura sous la main un assez grand nombre de textes anciens, on pourra songer au dictionnaire étymologique de nos idiomes [1]. Alors aussi on pourra faire le dictionnaire historique du breton, donner après chaque expression moderne les différentes formes qu'elle a subies en traversant les différentes époques, illustrer chacune d'exemples rangés par ordre chronologique, en un mot, imiter le travail commencé par l'Académie française, et magistralement achevé par M. Littré.

En attendant cette œuvre digne de tenter quelque élève de Zeuss, le savant M. W. Stokes, par exemple, et sur laquelle j'appelle l'attention, soit de M. J. Le Coz, soit de notre historien, M. Morin, qui vient de publier une si bonne petite traduction abrégée de la *Grammatica celtica*, continuons les monographies pratiques comme celle du colonel Troude. Elle joint parfois aux qualités d'un dictionnaire des plus commodes, parce qu'il met à la disposition du lecteur une abondante moisson de phrases, les avantages d'une grammaire. Je recommande principalement les remarques qu'il fait sur l'orthographe de certains mots (p. 846); le changement des consonnes muables (pp. 602, 603, 604, 605, 617 et 693); les difficultés et irrégularités verbales (pp. 82, 364, 587,

[1] « Dans leur état actuel, » remarque M. Littré qui leur est très-sympathique, « une circonstance gêne l'usage qu'on en peut faire pour l'étymologie. Les langues néo-celtiques sont infestées de mots latins et, sur le continent, de mots français, si bien que souvent, en trouvant un mot qui est dans les langues romanes, on ne sait si elles ont prêté ou emprunté. » (*Les Barbares et le moyen âge*, p. 354. — Étude sur mon *Grand mystère de Jésus*.)

Digitized by Google

908 et 909); les vraies constructions grammaticales (p. 729); les tournures les plus conformes au génie de la langue (pp. 506 et 507); les élégances à rechercher (p. 587); les défauts à éviter (p. 738); les modèles à suivre (pp. 843 et 912). Ces remarques prouvent qu'il a porté la méthode expérimentale très avant dans l'étude du breton moderne. En suivant les conseils dont il a semé son dictionnaire, on ne peut manquer de bien écrire; je lis à l'article STYLE (p. 843) une page que je veux transcrire : elle est d'un observateur consommé. « Toutes les langues, dit le colonel, ont deux langages : le langage écrit et le langage parlé, usuel et vulgaire. Dans toutes les langues aussi on passe à ce dernier une foule de licences qu'il faut absolument proscrire dans le style écrit, quand il est grave et relevé. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit à tout homme instruit de comparer ses paroles dans la conversation à ses paroles dans un écrit.... En Afrique, les indigènes lettrés n'emploient pas, même entre eux, *pour parler*, l'arabe littéral dont ils se servent exclusivement *pour écrire*. Les indigènes lettrés ne seraient pas compris des indigènes illettrés, s'ils employaient pour parler l'arabe littéral. Les indigènes lettrés et illettrés emploient les mêmes mots dans la conversation.

» Quoi qu'il en soit, certains Bretons-bretonnants, comme on dit, ne veulent pas admettre cela et font figurer dans leurs écrits le même abandon que dans la conversation. Pour eux, le style écrit et sévère doit être traité comme le style des conversations journalières, comme le style familier en un mot.

» Quant à nous, nous croyons que si de telles prétentions se produisent, c'est par la raison que ces Bretons ne se sont jamais occupés de la langue, au point de vue de la correction, au point de vue du style écrit. On a entendu parler ainsi dans son enfance, et l'on fronce le sourcil quand on entend dire autrement. C'est l'ouvrier français illettré qui trouve étonnant que ses pratiques ne lui disent pas : *Vous v'la don de r'tour? On leur-z-a dit de v'nir. V'la c' qu'y a d'pis*, etc.... Ajoutons, pour l'honneur de la langue bretonne que jamais les gens, même les plus illettrés en Bretagne, ne donnent dans leurs conversations des exemples d'un dévergondage

Digitized by Google

de langage semblable à celui qui règne dans les trois phrases françaises qui précèdent.

» Le langage doit être épuré, continue l'auteur, soit que l'on écrive en prose, soit que l'on écrive en vers. Dans ce dernier cas, il faut être très-économe de licences poétiques, sous peine de passer, à juste titre, pour *pauvre* ou peu *consciencieux*. Le BARZAZ-BREIZ devrait être pris pour modèle des poésies bretonnes; là, on ne trouve qu'un style épuré, et pourtant vif et concis; là aussi on ne trouve jamais de ces phrases traînantes et redondantes qui lassent si vite le lecteur. Les poésies légères elles-mêmes y sont traitées avec beaucoup d'égards pour la correction du langage. »

« Quant à la prose, ajoute le colonel, nous possédons des ouvrages inédits, où transpire à chaque ligne l'imagination du poète et le génie de la langue bretonne. » Ce sont des contes traditionnels aussi remarquables de concision, de vivacité et d'originalité, que nos chants populaires choisis. M. Troude engage les écrivains à les méditer avec soin, comme faisant battre les cœurs bretons. Il en cite même un entier (p. 912), excellent de fond et de forme, vrai modèle du genre, extrait d'un recueil manuscrit dont la publication est bien à désirer; pourquoi ne l'a-t-il pas traduit? Un plus grand nombre de personnes y auraient pris le plaisir que je viens d'y prendre et que j'y trouvais dans mon enfance, en l'entendant de la bouche d'un vieux conteur qui était la joie de mon foyer.

Le colonel donne, au sujet du style en général, un dernier conseil à ceux pour qui il a écrit dans son dictionnaire. En y cherchant certaines expressions, on a le regret de ne pas les y trouver; telle idée n'ayant pas ou n'ayant plus cours en Bretagne est inexprimable à l'aide des ressources qu'il offre : il est loin de contenir, pour la nomenclature, tous les mots des langues modernes. Que faire quand il faut en rendre quelques-uns? Habiller à la bretonne le terme néo-latin, ou même emprunter purement et simplement au français? Hélas! c'est ce qu'on a fait trop longtemps. M. Charles de Gaulle, qui, sans avoir jamais mis le pied en Bretagne, est parvenu à écrire dans notre langue mieux que bien des Bretons, a proposé soit de restaurer d'anciens mots, tombés en désuétude et

Digitized by Google

qu'on expliquerait; soit d'en créer de nouveaux à l'aide des radicaux bretons en usage; soit même de recourir aux dialectes gallois ou corniques, lorsque leur richesse peut venir fraternellement en aide à notre pauvreté : le succès de certains néologismes serait assez encourageant. Toutefois, le colonel Troude, plus sévère en ce point que M. Littré, qui n'a pas cru devoir exclure tous les néologismes de son *Dictionnaire de la langue française,* n'en a admis aucun, dans la crainte sans doute de n'être pas généralement entendu, et de ne pas assez justifier le titre de *pratique* qu'il a donné à son ouvrage. Il conseille d'employer parfois les équivalents et la périphrase, « pour ne pas charger le breton de mots étrangers à la langue. » (P. 15.)

La périphrase, en effet, lorsqu'elle sort tout armée d'un cerveau breton, avec la figure, l'éclat et l'éclair naturel, a une puissance incomparable, dont les termes abstraits sont trop souvent privés; ajoutons que ces termes et les idées du même genre sont antipathiques au génie breton, et, la plupart du temps, littéralement intraduisibles : le colonel Troude a raison de le dire et d'insister là-dessus.

En me rangeant, dans la mesure convenable, à un avis aussi prudent, je voudrais qu'on n'en continuât pas moins de creuser de plus en plus, et en tout sens, le sol armoricain, qu'on en tirât tout l'or jusqu'à la plus petite parcelle, qu'aucun point de notre idiome ne restât sans être exploré.

Les trouvailles vraiment sont parfois de nature à payer tous les efforts : il n'est personne qui n'en ait fait; nos médecins en font tous les jours; j'en aurais appelé, dans ma jeunesse, au docteur Laënnec et au docteur Guizouarn; j'en appelle au docteur Halléguen; à nos ecclésiastiques surtout; demandez-le plutôt à l'abbé Roudot et à l'abbé Étienne; demandez-le à l'abbé Henry : leur ministère les sert heureusement.

Un prêtre du Cap, auprès duquel une vieille amitié me conduisit l'année dernière, M. Hingant, recteur de Plogoff, m'en a donné lui-même la preuve. « Mes paroissiens, me disait-il, ont conservé certaines expressions qu'on ne rencontre plus ailleurs; j'en ai noté

Digitized by Google

d'intéressantes en ce qu'elles peuvent traduire des mots français dont on ne trouve pas les correspondants dans nos dictionnaires bretons les plus complets. Comment, par exemple, rendriez-vous le verbe *répondre,* dans le sens de répliquer à un supérieur, peu respectueusement, comme un fils à son père ? »

J'avouai mon impuissance; aurais-je déjà connu la manière dont le colonel Troude fait éviter la difficulté, qu'elle ne m'eût pas satisfait : il emploie la périphrase *Komz dichek* (p. 606), (parler avec arrogance), trop forte, à mon avis, et qu'il traduit, du reste, trop faiblement par *murmurer,* en citant comme exemple : « Il murmure contre son père; *Komz dichek a ra oc'h he dad.* »

« Hé bien, poursuivit l'abbé Hingant, une personne de ma paroisse m'a appris le vrai mot breton pour rendre le verbe *répondre* dans le sens que je vous disais : s'accusant à moi d'un certain manque de respect envers son père, elle s'exprima ainsi : EILGERIET *em euz oc'h va zad* (j'ai répondu à mon père).

» En décomposant *eilgeriet,* je n'eus pas de peine à y découvrir l'adjectif *eil* second, et le participe passé *geriet*, de l'ancien verbe inconnu *geria,* parler, dont le radical *ger,* parole, existe seul aujourd'hui; et je vis que la faute accusée par mon pénitent, avec un profond regret, comme très-grave, consistait à avoir, non pas mal parlé à son père, ni même eu avec lui le *dernier mot,* comme nous dirions en français, mais seulement le second, *eil;* et j'admirai encore plus sincèrement le bon peuple dont le cœur a prêté à sa langue une expression aussi délicate. »

Que de locutions non moins exquises et d'une nuance non moins fine nos prêtres pourraient recueillir, surtout de la bouche des femmes et des enfants !

Le dernier Congrès celtique international a émis le vœu qu'un appel, en ce sens, fût fait partout au clergé, et l'Evêque de Saint-Brieuc a bien voulu me promettre, séance tenante, d'y répondre. J'ose appeler sur le même sujet l'attention de Mgr l'Evêque de Quimper, qui a doté notre pays du premier journal breton, et celle de l'Evêque de Vannes, notre compatriote. Grâce à leur haute coopération, nous pourrions avoir, quelque jour, un répertoire complet des mots de tous nos dialectes.

Digitized by Google

Le colonel Troude se joindra certainement à moi pour la leur demander ; il est loin de regarder son dictionnaire comme achevé ; n'a-t-il pas écrit en tête : « *Un dictionnaire n'est jamais fini : avis aux travailleurs !* » Puissent ceux-ci l'entendre ! Puissent-ils se répandre, chacun dans l'enceinte de son dialecte, pour faire leur provision de miel et l'apporter aux quatre ruches préparées au soleil levant de la science celtique !

Que de fleurs ont passé qu'on n'a pas su cueillir !

disait Brizeux, avec tristesse ;

Sur sa tige oubliée, ah ! ne laissons mourir
Aucune des fleurs de ce monde !

Il reste encore beaucoup à butiner : sans parler des *Bleuniou Breiz*, le jardin du docteur Bijon, de *Doue ha mem bro*, la couronne de Mgr Le Joubioux, des *Burzudo*, ce petit coin de terre si souriant de l'abbé Cabec *(Ille mihi angulus ridet)* ; il faudra dépouiller ce qui vient d'éclore, le FURNEZ AR GEIZ EUZ A VREIZ (*la sagesse des pauvres gens de Bretagne*), glanes précieuses de bons sentiments, de belles pensées, de maximes salutaires, liées d'hier par M. Gabriel Milin, avec l'élégance du Léonnais, la rondeur du Cornouaillais et la pointe du Trégorrois.[1] On aura aussi plus d'une goutte de miel à dérober aux belles guirlandes dont les mains pieuses et habiles de MM. Auguste Dubourg, Le Floc'h, J.-M. Le Jean, Le Mat, J.-P.-M. Le Scour, Le Tourneur, ont paré dernièrement le tombeau de Mgr Le Mintier [2].

Les abeilles bretonnes se garderont d'oublier le champ d'*Abervrac'h*, où l'abbé Goulven Morvan a fait naître une si riche moisson de fleurs de la couleur du sang qu'on y vit couler, mais qui n'en ont pas moins de grâce et de parfum [3].

[1] E Brest, e ti Lefournier, 1 vol. in-18. 1869.
[2] *Translation des restes de Mgr Le Mintier.* (Tréguier, A. Le Flem, 1868.)
[3] *Argad Abervrac'h.* (Kemper, ti de Kerangal, 1868.)

Digitized by Google

Mais quelle picorée plantureuse à opérer dans les prochaines *Heuriou latin ha brezonek* de M. Le Jean, dans la troisième édition de l'*Histor Breiz*, dans l'inappréciable collection de *Feiz ha Breiz*, dans les premières années des *Lizeriou Breuriez ar Feiz*, dans les *Keloio* du même genre, du pays de Tréguier, dans le *Brediah er fe* de Vannes, et dans bien d'autres textes vulgaires en voie de publication !

Vienne — pour employer tant de richesses, parmi lesquelles je n'ai garde d'omettre la collection de M. de Penguern — vienne un nouvel essaim d'intelligences laborieuses, vienne un troisième, un quatrième, l'essaim rare, l'*essaim d'argent*, l'*arc'hant hed*, comme nous l'appelons !

Mais nous n'en sommes encore qu'au premier, et le chaume de la ruche est loin d'être noirci.

Suivons donc l'avis de Sévère, qui est aussi le vôtre, mon colonel : *Laboremus !* Au travail !

H. DE LA VILLEMARQUÉ,
de l'Institut.

Digitized by Google

CONTES ET RÉCITS POPULAIRES

DES BRETONS ARMORICAINS *

La littérature orale et traditionnelle des Bretons-Armoricains se divise en deux grandes branches : la *poésie*, qui comprend les chants populaires de toute nature, et la *prose*, qui comprend les contes, les récits, les superstitions. C'est ainsi que les peuples scandinaves ont les *sagas*, à côté des *eddas*, et les Orientaux, les contes des *Mille et une nuits*, à côté des grands poèmes indiens et persans.

Notre poésie populaire commence à être connue, quoiqu'il y ait encore beaucoup à faire sur ce point; mais nos anciens contes de veillées, les récits traditionnels de la muse rustique et les superstitions qui ont cours dans nos campagnes, sont encore presque complétement inconnus. Je n'ignore pourtant pas que quelques écrivains bretons, et même d'autres, qni ne connaissaient en aucune façon la Bretagne, ont publié des contes et des récits plus ou moins populaires, et qui tous avaient la prétention de reproduire fidèlement les traditions qui se sont perpétuées de génération en génération dans nos chaumières et qui y font le charme des longues veillées d'hiver. Mais, malheureusement, dans ces compositions, écrites d'après des souvenirs vagues ou purement imaginaires,

* Je prépare sous ce titre un recueil de contes et de récits bretons, qui paraîtra dans le courant de l'année. (F.-M. L.)

Digitized by Google

l'écrivain se substituait presque toujours au narrateur rustique, et son imagination se donnait trop libre carrière. Aussi, sauf deux ou trois fois peut-être, dans le *Foyer breton* de M. Emile Souvestre, le vrai caractère de cette littérature traditionnelle n'a-t-il pas été reproduit, le fond n'a pas été atteint, et c'est pourtant le côté vraiment important de la question. Il y a donc là une mine encore inexplorée, plus riche et plus intéressante qu'on ne le soupçonne généralement, et dont l'histoire et la philologie ne doivent pas négliger plus longtemps de s'enquérir et de s'occuper sérieusement. Il sortira de cette étude, j'en suis convaincu, des résultats inattendus et des éléments de comparaison précieux pour l'histoire, l'ethnographie et la mythologie comparées des peuples d'origine celtique.

Nos contes populaires sont incontestablement plus anciens que nos chants; ils sont aussi plus dans le courant des traditions anciennes et, en un mot, plus foncièrement celtiques.

Le merveilleux et l'aventure, le désir de pénétrer l'inconnu et de s'élancer au delà des limites et des horizons terrestres, forment le fond et le caractère principal de nos traditions nationales. C'est aussi dans cette soif toujours inassouvie et toujours persistante d'idéal et d'inconnu qu'un écrivain breton croit trouver, sinon l'excuse, du moins l'explication de ce penchant irrésistible des Bretons à l'ivresse. « Ne dites pas, ajoute-il, que c'est appétit de » jouissance grossière, car jamais peuple ne fut d'ailleurs plus » sobre et plus détaché de toute sensualité : non, les Bretons cher- » chaient dans l'hydromel ce qu'Owenn, saint Brandan et Pérédur » poursuivaient à leur manière, la vision du monde invisible. »

Ce qui nous frappe, en second lieu, dans les contes bretons, c'est la place qu'y tiennent les animaux, transformés par l'imagination en créatures intelligentes, et presque toujours bienveillantes et secourables à l'homme. Aucune race ne conversa aussi intimement que la race celtique avec les êtres inférieurs et ne leur accorda une aussi large part de vie morale. La mansuétude envers les animaux compte au nombre des vertus théologales chez les Brahmanes : « La douceur envers tous les êtres, en action, en pensée, en pa-

Digitized by Google

» roles, la protection, la libéralité, constituent le devoir des sages. » Chez la plupart des hommes, c'est la force qui domine, mais les » sages exercent la compassion envers leurs ennemis même [1]. » — Dans ces narrations étranges, l'homme et l'animal vivent ordinairement en communion de pensées et d'intérêts; ils conversent ensemble, ils sont amis, presque frères, et se rendent des services réciproques. Tel personnage se présente à nous successivement sous les formes les plus diverses, tour à tour homme, quadrupède, oiseau, poisson ou végétal; et il est peu de contes où le héros ne soit l'obligé d'un animal quelconque, depuis l'aigle et le lion jusqu'au roitelet et à la fourmi; depuis la baleine jusqu'au moindre petit poisson. C'est un naturalisme sans bornes. Parmi tous les êtres de la création, je ne vois guère que le corbeau, le loup et le serpent ou dragon, qui ne soient pas sympathiques à l'homme et disposés à lui venir en aide. Dans la mythologie scandinave, ces trois animaux symbolisent aussi la méchanceté et le mal. Le corbeau est une forme de Loki, principe du mal. Il mit au monde Hela (la Mort), le grand serpent qui fut jeté dans la mer, où il demeure plongé, entourant la terre de ses replis, et le loup Fenris, principe destructeur, et qui dévora la lune.

Un autre caractère distinctif de nos contes, et qui, du reste, leur est commun avec ceux de tous les peuples d'origine celtique, c'est une tendre compassion pour les faibles et les malheureux. Les cadets, les pauvres d'esprit, les *innocents*, comme ils les appellent, sont les héros ordinaires de nos conteurs, et, après une série de travaux prodigieux et d'épreuves surhumaines, ils parviennent toujours à déjouer les trames et les combinaisons les plus perfides de leurs ennemis et triomphent de la force brutale des géants, comme des artifices et des magies des enchanteurs, des sorciers, du diable; en un mot, de tous les mauvais génies. C'est aussi ce que M. Alexandre Chodzko constate dans les contes slaves : « Les héros, dit-il, sont presque toujours autant de cadets de famille, pauvres d'esprit, sots suivant le monde, foncièrement bons, doux, humbles, et qui, à force de longanimité, de patience et de persévérance à pratiquer

[1] *Savitri*, — poésie héroïque, — Eichoff, p. 673.

Digitized by Google

la vertu, après maintes épreuves, parviennent au but de leurs efforts. Ils sont très-sympathiques envers les animaux, et s'approchent ainsi du modèle dont il y a plusieurs exemples dans les livres sacrés de l'Inde. On n'a qu'à ouvrir une légende du *Mahabharata* où, pour épargner la vie d'un pigeon, et en même temps pour satisfaire la faim d'un faucon qui le poursuivait, le vertueux prince se fit couper, dans sa propre chair, l'équivalent du poids du pigeon. Au dénoûment de la légende, on voit que le pigeon n'était autre chose que le dieu Agni, et le faucon, le dieu Indra, qui, ayant ainsi éprouvé la vertu du roi, le portent, corps et âme, au séjour des bienheureux. Ailleurs, le même prince ne veut habiter le paradis qu'à condition qu'on lui permettra de se faire accompagner de tous ses amis, y compris un chien qu'il affectionnait [1]. »

D'où viennent ces contes, ces traditions? Comment sont-ils arrivés en Bretagne et parvenus jusqu'à nous? — Tout cela vient évidemment de l'Orient, m'écrivait dernièrement M. Ed. Laboulaye, qui, depuis plus de quinze ans, s'efforce de recueillir des contes populaires de tous les peuples. — Oui, tout cela vient incontestablement de l'Orient; mais comment et par où? — Par les Persans et les Arabes, me disait un autre membre de l'Institut à qui je posais la question. — Mais quand et comment les peuples de l'Europe se trouvèrent-ils en rapports assez directs avec l'Asie pour lui emprunter ses contes et ses légendes? — Par les croisades, sans doute, et, antérieurement, par les invasions des Arabes ou Sarrasins dans le midi de la France. Mais, dans le premier cas, ces traditions ne remonteraient pas plus haut que l'année 1096, et, dans le second cas, elles devraient être plus répandues et mieux conservées de l'autre côté de la Loire: et c'est précisément le contraire qui a lieu, si je ne me trompe. Je crois même que les contes populaires du midi de la France doivent différer sensiblement des contes bretons et slaves.

Pour moi, je pense que la plupart de ces traditions, venues jusqu'à nous de génération en génération, faisaient partie du fonds commun que tous les peuples d'origine celtique emportèrent, à différentes époques, de l'Asie dans les diverses parties de l'Europe où

[1] Alexandre Chodzko, *Contes des paysans et des pâtres slaves*, p. 403.

Digitized by Google

elles s'établirent. Les rapports nombreux, incontestables des contes bretons-armoricains avec ceux qu'ont recueillis en Allemagne les frères Grimm, et différents auteurs, en Lithuanie, en Serbie, en Bohême, dans les pays scandinaves, en Irlande, dans le pays de Galles, en Italie et en Grèce, partout enfin où se fixèrent les tribus celtiques, dans leurs migrations continuelles, viennent à l'appui de cette opinion. En effet, ces rapports sont frappants : même fond de merveilleux et d'aventures, même mythologie, même naturalisme débordant, et souvent même héros et mêmes détails. On est tout surpris, quand on vient de lire le recueil des frères Grimm, ou les *Contes des paysans et des pâtres slaves*, traduits par M. Alex. Chodzko, de rencontrer presque tous les mêmes contes dans nos chaumières bretonnes, à peine modifiés et altérés par les conteurs. Parfois aussi, on y trouve les imaginations des poèmes indiens et les conceptions védiques. Enfin, les lignes suivantes par lesquelles M. Alex. Chodzko définit les contes slaves, s'appliquent parfaitement aux contes bretons, à tel point que l'on dirait qu'elles ont été écrites exprès pour eux :

— « Les conteurs slaves racontent monts et merveilles des chars aériens, des chevaux à la crinière d'or, des magiciens et magiciennes mythiques, des géants, des nains, des poissons et des oiseaux qui parlent, des dragons pourvus d'ailes et vomissant du feu, des oiseaux de flamme, dont une seule plume suffit pour éclairer la nuit, du breuvage de l'immortalité que des corbeaux [1] apportent à leurs protégés, des pelotes dont le fil, comme celui d'Ariane, fait traverser aux héros les déserts et les labyrinthes les plus inextricables ; il y a des mots et des formules d'une puissance tout aussi infaillible que celle des *mantras* indiens ; il y a des ermites pénitents qui, en vrais *richis* indiens, ne vivent que pour mourir, absorbés dans l'union avec Dieu ; il y a des génies malfaisants et bienfaisants qui servent l'homme, des luths harmonieux qui jouent sans qu'on y touche ; il y a tout un monde de créatures ensorcelées, dont il faut briser le charme pour les rappeler à la vie normale, etc... [2] »

[1] Non de bon gré, ceux-là, mais par force majeure.

[2] *Contes des paysans et des pâtres slaves*, p. 402.

Digitized by Google

J'ai souvent songé à recueillir toute cette littérature orale qui a charmé mon enfance, au foyer du manoir paternel, et aujourd'hui qu'il m'est permis de disposer d'un peu de loisir pour la réalisation de ce projet, je veux y consacrer mon temps et mes soins et y apporter toute la sincérité et l'exactitude désirables en pareille matière. Mon ambition serait, — toute proportion gardée et dans la mesure de mes forces, — de faire pour notre Basse-Bretagne ce que les frères Grimm ont fait pour l'Allemagne. Tous les soirs, je vais m'asseoir au foyer de la veillée, au coin de l'âtre enfumé des chaumières et des fermes bretonnes, et là, suivant l'usage et les formules antiques, les conteurs les plus renommés de chaque village étonnent et charment tour à tour mon esprit par les ressources de l'imagination celtique, si féconde en merveilles, en magies et en enchantements de toute sorte. Je recueille *tout en breton* (mes cahiers sont là pour en faire foi), arrêtant souvent le conteur et lui faisant répéter certains passages, afin de reproduire avec une fidélité aussi rigoureuse que possible le mouvement, les nuances, la physionomie même de ses narrations. Rien de tout cela n'est à dédaigner dans les travaux de cette nature, et une tradition, un chant ou un conte populaire n'a de valeur réelle et d'importance historique ou philologique qu'autant qu'ils sont la reproduction exacte et sans modification d'aucune nature des chants et des récits du peuple.

Le recueil que je prépare sera loin de réunir tous les contes, les récits et les superstitions des Bretons-Armoricains; il faudrait pour cela plusieurs années encore de recherches et de courses à travers nos campagnes; mais j'ose espérer qu'il suffira pour donner une juste idée de l'importance et de la richesse de la mine où gisent ces sources d'information aussi précieuses qu'inconnues, et peut-être mon exemple inspirera-t-il à quelque autre le désir tout patriotique de continuer mes investigations et de compléter mon travail.

F.-M. Luzel.

Plouaret, le 5 janvier 1869.

Digitized by Google

UNE LÉGENDE INÉDITE

DU PAYS DE RETZ

Nul homme, aujourd'hui, ne sème et ne cueille
Comme ses aïeux au même sillon;
Le chêne est mobile autant que la feuille;
Tout roule entraîné dans le tourbillon.

Victor de Laprade. *Symphonies.*

Les traditions locales, répétées avec autorité par les anciens de la paroisse ou du village, qui tiennent eux-mêmes *la chose* de leurs grands-pères, ont toujours le privilége d'exercer un certain attrait sur ceux qui les entendent raconter, avec la croyance naïve et sérieuse qu'y ajoute le conteur. Faites-vous une excursion dans une contrée nouvelle pour vous? chaque ruine, chaque lieu, caractérisé par un signe plns ou moins marquant, éveille une pensée d'investigation et de curiosité. S'agit-il d'une croix, par exemple? il vous est presque impossible de ne pas demander à votre guide ou à votre hôte le motif qui a déterminé la place du monument. Dans ce chemin creux, c'est un assassinat causé par la vengeance ou la cupidité. Sur cette hauteur, la foudra a frappé une victime. A ce carrefour, jadis ont eu lieu de terribles apparitions. Voici le champ des *Bonnes Dames,* la pièce de la *Fée* ou de la *Folie,* la pierre celtique, dite la *Pierre du Diable,* et nul, à la nuit close, ne se hasarderait à passer auprès.

Digitized by Google

Dans notre pays de Retz, « l'un des plus plaisants » paysages de Bretagne, comme l'appelle le bon historien d'Argentré, ces légendes traditionnelles se retrouvent presque partout nombreuses et variées. C'est le lac de Grand-Lieu, et le terrible châtiment de la cité d'Herbauges, dont, tous les ans, la nuit de Noël, on entend encore les cloches sonner. C'est Béatrix de Machecoul, la fondatrice de l'abbaye des Fontenelles, qui dévorait les petits enfants. C'est Gargantua, Barbe-Bleue, etc., etc.

Voici une de ces légendes étonnantes, passée à l'état de fait historique incontestable parmi les bonnes gens de la contrée. Elle est, croyons-nous, inédite, ou du moins fort peu connue au-delà des limites de la localité qui en fut le théâtre. Nous l'avons recueillie dernièrement d'un vieillard, dont le regard narquois et les mouvements d'épaules semblaient répondre à notre souriante incrédulité :

— Comment, mon pauvre Monsieur, vous ne savez pas ça, vous? Vous ignorez cette histoire, que le dernier des habitants de la paroisse connaît aussi bien que moi?...

— C'était par une de ces belles journées de juillet dernier, où, malgré la chaleur accablante, les laborieux cultivateurs se livraient avec entrain aux rudes fatigues de la *métive*. Le père Michaud battait à la mécanique. Dans l'aire s'agitaient une soixantaine de personnes très-occupées, tandis que de nombreux couples de bœufs, se succédant à de courts intervalles, faisaient *bromer* la machine qui séparait le blé de sa tige. Assis à l'ombre d'un mulon de foin, nous jouissions de ce spectacle bruyant et animé, si différent de la monotonie de l'ancienne batterie au fléau, quand le père Michaud, qui, malgré ses soixante-seize ans, avait l'œil à tout, vint prendre place à mes côtés pour se reposer et *prêcher* un moment.

De cet endroit nous dominions une vaste étendue : à droite, apparaissait le clocher de Saint-Michel; à gauche, la mer; en face, la Loire, sur la rive droite de laquelle se dessinaient, éclairées par un soleil ardent, les masses blanches des nouvelles constructions de Saint-Nazaire.

— Tenez, dit mon voisin, voilà, à côté de Saint-Michel, le moulin de Tharon. Et sa main étendue indiquait l'objet désigné.

Digitized by Google

— Oui, répondis-je; c'est une ancienne seigneurie. Y a-t-il des ruines?... un château?...

— Oh! non, reprit le père Michaud; il y a seulement une belle maison bourgeoise et deux métairies; mais c'était là qu'était autrefois la ville de Paimbœuf.

— La ville de Paimbœuf! m'écriai-je, sans dissimuler un bon éclat de rire.

— Mais, oui, bien sûr! faut pas rire; c'était pas la ville de Paimbœuf, si vous voulez, mais la ville de Tartare, que Paimbœuf a remplacée.

Quand les Anglais prirent tout le pays, ils voulurent avoir la ville de Tartare. Elle n'était pas facile à prendre, et le siége traînait en longueur. Ces Anglais, — qui, il faut bien le croire, parlaient le français, et même le patois, — ne purent s'empêcher de crier, à plusieurs reprises : « Oh! t'as beau faire, tu t'appelles Tartare, mais *j't'arons, j't'arons,* malgré tout. » De sorte que, tombée enfin au pouvoir des assiégeants, la malheureuse ville fut pillée, et son nom changé en celui de *Tharon,* en mémoire de la prophétie de ses vainqueurs. Plus tard, les sables, amoncelés par les vents d'ouest, recouvrirent successivement les maisons. La ville de Tartare, ou de Tharon, disparut, complétement ensevelie sous les dunes qui bordent cette côte, ne laissant de son existence qu'un vague souvenir à l'état légendaire.

Cette dernière catastrophe excita au plus haut degré les regrets de la reine des Anglais, qui, suivant le père Michaud, pleure encore sa bonne ville de Tharon, chaque fois qu'elle y pense.....

Bien que mis en garde contre les étymologies trop souvent appliquées à des noms de lieux modernes, sans nul souci de la forme latine ou ancienne, la meilleure cependant, nous ne croyons pouvoir mieux faire, ici, que de baisser la tête en présence de la racine du nom de Tharon. C'est, on en conviendra, au moins de la même valeur que celle de Namnetes (Nantes), dérivée du nom de Namnès, l'un des petits-fils de Noë, je crois, ou d'*En ce nid,* à la ville d'Ancenis.

Tharon est une ancienne terre seigneuriale, avec haute, moyenne

Digitized by Google

et basse justice, s'étendant sur les paroisses de Saint-Michel-de-Chef-Chef et de Saint-Père-en-Retz. Au XVe siècle, elle appartenait à la famille de la Musse, richement possessionnée dans le pays. La maison actuelle de Tharon n'a rien de bien remarquable; elle est située à environ cinq à six cents mètres de la Loire, entre Saint-Michel et le petit port du Cormier. Des dunes, qui présentent le même aspect que celles d'Escoublac, la vue est magnifique et embrasse dans toute sa grandeur le vaste panorama de l'embouchure du fleuve [1].

Une de ces vallées formées par les dunes porte le nom significatif de *Combe de l'Église*. C'est là, me dit encore le père Michaud, qu'il y a une trentaine d'années, en exécutant des travaux, les ouvriers découvrirent des « châsses en coquilles, dans lesquelles étaient encore les squelettes des chrétiens qui y avaient été enterrés. » C'était le cimetière de Tharon. Évidemment, il s'agit de bières en calcaire coquillier, et ce fait, qui m'a été confirmé par de nombreux témoins ayant vu les cercueils et les ossements, est digne d'attention. Il prête un grand appui à la légende, que complétent les détails suivants.

Au pied de la hauteur sur laquelle est bâti Tharon, existe, dissimulée par des ronces et des épines, l'entrée d'un vaste souterrain, sur lequel circulent d'étranges histoires.

On n'y peut guère pénétrer aujourd'hui, soit à cause de l'eau qui en défend l'accès, soit en raison des éboulements qui en ont comblé la voie. C'était là, disent les chroniques villageoises, qu'avaient été cachées et enfouies les richesses de la ville de Tartare. Les massives portes en fer ne s'ouvraient que pendant le chant de l'évangile, aux grand'messes des fêtes annuelles, pour se refermer aussitôt, de sorte que la crainte dominait toujours la curiosité et arrêtait les plus hardis comme les plus entreprenants. Une jeune femme, cependant, céda au désir de contempler ce lieu redoutable,

[1] Chacun sait que le bourg d'Escoublac, sur la rive droite de la Loire, a été englouti dans les sables, à une époque très-rapprochée de nous et toute moderne. Le même fait a été observé à Saint-Brevin, sur la rive gauche, à quelques lieues à peine de Tharon.

Digitized by Google

et descendit, un dimanche de Pâques. Elle portait entre ses bras son enfant nouveau-né, espérant, à l'aide de cette innocente égide, conjurer les périls qu'elle affrontait. Arrivée sans accident au-delà de la dernière porte, elle fut tellement éblouie par les trésors immenses qui s'offrirent à sa vue, que, déposant l'enfant sur une table, elle se chargea de tout l'or que ses forces lui permirent d'emporter. En revenant chercher son nourrisson, elle trouva les portes fermées, et, le désespoir au cœur, rapporta au logis l'or qui lui coûtait si cher. Bourrelée de remords, la malheureuse mère s'adressa enfin au curé de Saint-Michel, qui lui recommanda de ne pas toucher au trésor maudit et de le reporter, le jour de la Pentecôte. Elle obéit ponctuellement aux ordres du pasteur; mais, hélas! elle ne put rapporter que le corps de son enfant, mort de faim sur la table où elle l'avait follement abandonné.

Plusieurs hommes déterminés tentèrent de parcourir ou d'explorer le souterrain, disent nos mêmes chroniques, mais toujours ils vinrent échouer devant la masse inébranlable des portes de fer.

Une fois cependant, on (ce pronom personnel indéfini est du meilleur usage pour éviter les anachronismes), on y alla en procession, avec la croix de la paroisse Saint-Michel. Le cortége franchit l'entrée ténébreuse et atteint la porte, au moment où elle se refermait. Par une inspiration irréfléchie, celui qui était en tête incline la croix et l'introduit dans l'entrebâillement de la porte; mais la croix se trouve prise et le désolé marguillier n'en put retirer que le manche.

Au commencement de ce siècle, un taureau tomba dans le souterrain, par suite d'un éboulement du sol de l'étable, situé au-dessus de son parcours. Jamais l'animal ne reparut, et le curé de Saint-Michel l'entendit distinctement *bromer* sous son église, à plus d'une lieue de distance.

Dans une de mes tournées autour de Tharon, je rencontrai le sacristain de Saint-Michel qui, avec l'un des marguilliers, *couraient la quête du curé.* Ils me répétèrent ce qu'on vient de lire, ajoutant qu'ils avaient connaissance de ces faits par *la loi naturelle.* Le mar-

Digitized by Google

guillier ajouta qu'il avait parfaitement souvenance des châsses en coquilles, et que, non loin de là, il avait vu les restes du pavage d'un four, c'est-à-dire, des briques noircies par le feu.

Telle est la légende populaire de Tharon, légende répandue et avérée dans tout le pays, au point que le sacristain de Sainte-Marie de Pornic, interrogé, il y a quelques années, sur la provenance de la dalle funéraire du cimetière de cette paroisse, connue sous le nom de *tombeau du Croisé*, me répondit : — C'est *la tombe du général tué au combat de Tharon.*

En archéologie, il ne faut rien négliger. De ce qui précède, dépouillé du merveilleux dont s'est plu à l'embellir l'imagination des chroniqueurs de village, ressortent trois points : 1° Une ville prise par des étrangers; 2° sa disparition sous les sables ; 3° un souterrain inaccessible. Des découvertes mal appréciées ont apporté un commencement de preuves que des fouilles, mieux dirigées, des travaux plus suivis, le hasard même, peuvent rendre plus complètes. Les habitations troglodytiques, les souterrains-refuges sont, en ce moment, le sujet de nombreuses études. Ces lignes n'ont donc d'autre but que de signaler ce petit coin du pays de Retz comme pouvant offrir les chances d'une moisson fructueuse et de découvertes intéressantes aux amis de la science qui aiment à exhumer de la terre, où elles sont enfouies depuis des siècles, les traces du passé et des faits oubliés par l'histoire.

S. DE LA NICOLLIÈRE.

Digitized by Google

DE BRETAGNE AU MEXIQUE

—

MENUS PROPOS *

—

En mer, 12 août 1862.

Je serais très-curieux de savoir à quelle époque remontent les saturnales du passage de la Ligne, et quel est l'historique de cette joyeuse mascarade[1]. Étant dans l'impossibilité, pour le moment, de m'éclairer sur cette grave et intéressante question, je vais raconter tout naïvement les faits dont j'ai été témoin à bord de l'***, pensant bien que la chose doit avoir lieu de la même manière sur tous les navires de l'État, sauf de très-légères variantes.

Le 12 août, nous étions sur le point de traverser le tropique du Capricorne. Or, quand un navire ne doit pas passer l'équateur, — et c'était notre cas, — l'équipage fête le passage de la Ligne au tropique : c'est le sûr moyen de ne rien perdre. Or donc, le 12, à midi, je vis arriver sur la dunette deux personnages qui méritent une mention spéciale : c'était l'astrologue particulier du Père Tropique, suivi de son aide, qui venait observer la hauteur du soleil. Le premier était porteur d'un sextant de la plus belle venue : Dieu du ciel! quel gigantesque instrument! Des plaques de fer-blanc

* Voir la livraison de janvier, pp. 54-60.

[1] En passant la Ligne, on pénètre dans un autre hémisphère, on naît à une nouvelle vie dans un monde nouveau. De là, probablement, cette coutume du baptême qui, peut-être, au début, a été une cérémonie religieuse très-sérieuse et pieusement observée.

Digitized by Google

tenaient lieu de miroir, et le docte observateur appliquait son œil, pour regarder le soleil, au goulot d'une bouteille solidement fixée à sa colossale machine; un verre à boire, mis là sans doute exprès pour établir le contre-poids, faisait le pendant de la chopine. — Profitons du temps que nos savants emploient à leurs observations, pour les crayonner légèrement : de l'astrologue on ne voit guère, au premier abord, sous le classique bonnet pointu, parsemé d'astres et d'étoiles dorées sur fond bleu, qu'une immense barbe en étoupe, descendant jusqu'à la ceinture, et d'où s'exhume une trogne des plus rutilantes; la robe, comme le bonnet, brille d'étoiles sans nombre. C'est, comme vous le voyez, dans sa vérité la plus scrupuleuse, l'astrologue des temps antiques.

Le costume du suivant sent son Robert Macaire d'une lieue à la ronde. Le chapeau à haute forme, bosselé outre mesure, est à clapet; je veux dire par là que le fond ne tient au reste que par une espèce de charnière, de sorte qu'on voit s'ouvrir agréablement cette soupape, toutes les fois qu'il enlève son caudebec pour s'essuyer le front. Un moulin à café, tenant lieu de compteur, est retenu par une prosaïque ficelle au côté de ce digne personnage. En vous disant maintenant qu'il est orné d'un col menaçant le voisinage, d'une paire de bottes empruntées aux hussards passagers, et d'un habit étriqué par la taille, long de queue, je vous aurai dépeint le sujet.

Après de minutieuses observations, où l'officier chargé des montres fut grotesquement singé, ils découvrirent que, demain, à midi, on entrait dans le domaine du Père Tropique, et qu'on était actuellement à 125 boujarons d'eau-de-vie, 49 rations de lard salé et 87 bouteilles de vin des côtes de la Martinique. Ils firent part du résultat imprévu de leurs observations au commandant.

C'était là le prologue de la comédie. Le premier acte se joua le soir, à quatre heures.

Les frémissements d'une feuille de tôle et des roulements de tambour cherchant à imiter ceux du tonnerre, nous annoncent l'entrée en scène des personnages, et nous font lever les yeux vers la hune de grand mât, d'où part tout ce vacarme. Aux grondements

Digitized by Google

du tonnerre succède une pluie drue et serrée de *fayots*, spécialement dirigée sur les officiers passagers. Puis, une voix, que le porte-voix grossit, part de derrière une toile environnant la hune, et chargée apparemment de faire l'office d'un nuage protecteur.

— Quel est ce navire qui s'avance dans mes domaines?

— Le transport l'***.

— Avez-vous à votre bord des passagers qui n'ont pas mis le pied dans mon empire?

— Oui, beaucoup.

— Je vais envoyer mon courrier les reconnaître et vous porter mes ordres. Je vous somme de le traiter avec tous les égards dus à sa position et à l'aridité de son gosier.

Nouvelle pluie de fayots, nouveau fracas du tonnerre, hurlements rauques partant de la hune. Pendant ce tintamarre, un postillon, le fouet à la main, descend, à cheval sur le grand étai, en tirant des coups de pistolet. Un homme, marchant à quatre pattes et recouvert d'un drap, simule la monture du postillon. Le personnage qui a la prétention de représenter un âne, au naturel, est tenu en laisse par un meunier. Le trio s'avance bruyamment vers l'arrière.

L'envoyé du Père Tropique remet ses lettres de créance au commandant, qui lui dit :

— Or ça, vous devez venir de bien loin!

— Ah! ne m'en parlez pas, commandant! Sa Majesté Tropiquante habite, — histoire de respirer l'air pur, — à cinq cent mille pieds au-dessus de la lune. Et il y a loin, allez, de là-haut à votre bord!

— Puisqu'il en est ainsi, je vais vous faire servir à boire.

On apporta des verres pour le postillon et le meunier. Celui qui faisait le quadrupède, se voyant oublié, jette son drap de côté et, se relevant de toute sa hauteur, dit : Et moi? On m'oublie donc? — Hilarité générale.

Je me demande quoi diable peut bien porter notre meunier, dans l'immense panier dont il est muni. Je ne tarde pas à avoir réponse à ma question. Je le vois se diriger vers le commissaire,

Digitized by Google

et, entr'ouvrant son panier : — Monsieur, lui dit-il, vous seriez bien bon de nous faire l'honneur d'accepter des crêpes de notre façon. — Le commissaire, charmé du procédé, allonge déjà la main dans le panier pour prendre la crêpe offerte, quand le meunier lui envoie en pleine face une poignée de farine, en le regardant d'un air si goguenard, que je ne peux m'empêcher de rire aux larmes, quoique j'aie reçu par ricochet une bonne partie de la farine destinée au commissaire. On entoure alors notre homme, et c'est à qui prendra ses crêpes sans être atteint par la farine. Au bout d'un quart d'heure, nous sommes tous déguisés en pierrots, par les soins du meunier, qui ne se retire que quand il n'a plus ni crêpes, ni farine.

En mer, 13 août.

Il est midi; le tambour bat, le clairon sonne; le Père Tropique va faire son entrée triomphale à notre bord. — Tous les passagers sont réunis sur l'arrière, attendant, avec une curiosité mêlée d'une certaine crainte, le moment de leur baptême. Un large rideau, appendu à la passerelle, est tiré; le défilé commence.

Je vois venir un quelque chose velu, informe, gigantesque : c'est un bonnet à poil, écrasant un sapeur aussi poilu que son bonnet; sa dextre, naturellement, porte la hache de rigueur; quatre clairons de hussards, en grande tenue, sonnent une charge de cavalerie, que le tambour de notre bord, peu habitué à ces accents équestres, accompagne de son mieux, à grand renfort de caisse. Il est habillé sensiblement en mousquetaire et ouvre la marche à vingt diables noirs, armés de cornes formidables, ornés de queues en trompette. Ils s'avancent majestueusement, portant à la main des pelles, des gaffes et toutes sortes de ferrailles : ce sont les chauffeurs du bord qui ont été mis en réquisition pour remplir ce rôle..., plein de noirceur.

Au milieu de cette bande diabolique, resplendit notre jeune ami Don Quichotte, le nègre du commandant, à qui il n'a pas fallu de grands frais pour se déguiser en diable; chez lui, c'est la nature qui a tout fait; aussi, est-il éblouissant de laideur.

Voici maintenant des sauvages. Ils n'ont conservé des peuples

Digitized by Google

civilisés que des bottes à éperons. Une couronne de plumes de coq orne leur tête et une ceinture de paille leur entoure les reins. Ils remplacent le reste du vêtement européen... par leur air martial. Du reste, la plus grande variété règne dans la teinte de leurs peaux, où se trouvent reproduites toutes les nuances de l'arc-en-ciel. L'un d'eux, un Peau-Rouge, remarquable par l'anneau qu'il a dans le nez, par l'amplitude de ses boucles d'oreilles, par l'éclat de ses bracelets, se met à la barre.

Une légion complète de gendarmes, avec des chapeaux grands comme la baleinière du commandant, ouvrent la marche à monseigneur le chapelain du Père Tropique. Celui-ci porte un bonnet pointu, une grande soutane et une paire de lunettes; il marche avec componction, en tenant un gobelet à la main. Il est escorté de deux mousses, vêtus en enfants de chœur.

Enfin, le Père Tropique, accosté de sa tendre moitié (un gabier de grand mât), embelli de sa progéniture, arrive dans un char de triomphe, que traîne à pas lents un bœuf à cornes dorées.

Mon expression de *char de triomphe* me paraît par trop pompeuse et par trop hyperbolique. En narrateur fidèle, je dois avouer que le susdit véhicule est tout prosaïquement la baignoire de l'hôpital, dissimulée, autant que possible, sous des pavillons et grimpée sur une espèce d'affût de canon. Cette machine roulante arriva sans encombre jusqu'à l'arrière et chercha à rebrousser chemin jusqu'au trône qui attendait la famille tropiquante, près du tuyau de la machine. Mais, hélas! ce virement de bord ne devait pas s'effectuer sans malheur, malgré la prudence que déployait le bœuf dans chacun de ses mouvements : c'était, je pense, un parent de celui qui promenait jadis Chilpéric par les rues de la bonne ville de Paris. La roue du char vint heurter contre l'illoire du panneau de l'arrière, et le contenu de la baignoire s'étendit irrévérencieusement à plat ventre. Dans cette chute fâcheuse, madame Tropique nous montra tout ce que la pudeur lui ordonnait de cacher, et, pour comble d'infortune, faillit écraser son fils. Celui-ci se débattait comme un beau diable et administrait à sa très-honorée mère force ruades. Le Père Tropique, ayant enfin retrouvé sa barbe en

Digitized by Google

étoupe, vint mettre le holà et dégager sa moitié, très-embarrassée dans d'immenses crinolines. Je vous laisse à penser si cet incident nous fit garder notre sérieux.

Mais tout n'était pas encore fini : quand on voulut remettre le char dans sa position normale, on en vit sortir une jambe, puis un bras, armé d'un trident : c'était Neptune qui, depuis le commencement de cette scène, se consumait en vains efforts pour s'extraire des profondeurs de la baignoire. Je n'aurais jamais cru que l'on pût loger tant de monde en si petit espace!

Vous apercevez d'ici, je suppose, le costume classique du vieux Neptune, ainsi que celui du Père Tropique : — grande barbe, trogne avinée, couronne de papier doré. Madame Tropique, qui s'était rasée pour la circonstance et qui avait prodigué la poudre de riz, était fort appétissante. Un mouchoir à la bordelaise lui donnait un petit air mutin et provocateur. Ce qui faisait rire l'assistance aux larmes, c'était l'air penché que se donnait cette bonne dame : elle baissait les yeux avec une candeur et une modestie des plus bouffonnes.

Le chapelain, quand l'intéressante famille fut assise à la place assignée, monta dans une manche à vent et débita un discours sur la *nécessité du Baptême du Tropique*. Le gros sel pétillait dans ce speech, saupoudré de citations latines que Molière n'eût pas désavouées; bref, le discours fut déclaré délicieux et provoqua les applaudissements frénétiques de l'assemblée.

Ce fut, enfin, le tour de la grande cérémonie du Baptême : le néophyte arrive, escorté de six gendarmes, jusqu'au pied du trône du Père Tropique. Là, le chapelain reçoit son offrande et lui fait jurer, sur une chopine pleine, de ne jamais conter fleurette à la femme d'un matelot; après quoi le patient est livré aux bras séculiers. On le rase avec un énorme rasoir de bois, après l'avoir, au préalable, barbouillé de farine. Pour subir cette opération, le catéchumène est assis sur une bâille, recouverte d'une planche et dissimulée sous des pavillons. A un signal donné, la planche est retirée et le patient, les jambes en l'air, les bras tendus au ciel, tombe, le postérieur dans l'eau. Alors, les cataractes du ciel semblent s'ou-

Digitized by Google

vrir, car toutes les pompes du bord entrent en jeu à la fois. Libre à lui de se retirer maintenant, s'il n'est pas trop aveuglé.

Les officiers passagers se prêtèrent de bonne grâce à ces rafraîchissantes plaisanteries.

Jusqu'à dix heures, l'équipage dansa sur le pont, puis tout rentra dans l'ordre accoutumé.

Me voilà donc baptisé. Je ne suis plus maintenant un pékin, un bourgeois, un marin d'eau douce. Quand on me demandera si j'ai passé le tropique, je ne hocherai plus la tête en signe de négation : si j'ai passé le tropique ! certes oui ! rien que d'y penser, je sens dans le dos l'impression des douches que j'ai reçues !

En mer, 15 août.

L'abbé R..... dit la messe. — Au dîner, en l'honneur de la fête de l'Empereur, nous avons une omelette au rhum. — Ordre est donné à l'équipage de se réjouir : l'équipage se réjouit beaucoup. Ce qui n'y contribua pas peu, fut l'installation, dans la chaloupe, d'un théâtre de Guignol. L'artiste est un hussard, qui s'en tire avec une verve et un entrain qui lui méritent les félicitations bien senties des matelots. « Dieu de Dieu, ce farceur de pousse-crottin est-il amusant ! ! ! »

En mer, 17 août.

Un poisson volant, étourdi, est venu bêtement se précipiter dans ma chambre, par le sabord ouvert. Il a deux décimètres environ ; son dos est bleu, ses nageoires ont quinze centimètres, sa queue est bifurquée.

Martinique, 21 août.

Dès que je fus débarrassé de mon service journalier, je montai sur le pont.

Nous apercevons l'île Sainte-Lucie, à babord, tandis que, près de nous, se dressent les côtes de la Martinique.

Le délicieux spectacle que j'ai sous les yeux me fait oublier bien vite les longs jours d'isolement que nous venons de subir. La Martinique me produit l'effet d'une corbeille de verdure au milieu des eaux. Les sommets des mornes de cette île, la reine des Antilles,

Digitized by Google

se perdent dans les nuages. On me montre la montagne du Vauclain, une des plus élevées de la colonie. Les versants sont chargés d'une splendide végétation descendant jusqu'à la mer. Une immense baie s'ouvre devant nous ; c'est celle du Marin. Nous passons. Nous venons reconnaître le Diamant, grand rocher situé au S.-O. de l'île, à un mille du rivage. C'est là que furent délogés les Anglais par les matelots de Villeneuve, pendant les guerres de l'Empire.

Nous voilà à l'entrée de la rade de Fort-de-France, la plus belle rade des Antilles, et qui offre, en tout temps, un abri vaste et commode.

Que vous dirai-je de l'histoire de la Martinique que vous ne sachiez déjà ? J'ai lu, et vous avez pu lire comme moi, qu'elle fut colonisée en 1635 par M. d'Esnambuc, gouverneur de l'île Saint-Christophe ; qu'elle est séparée de la Guadeloupe par quarante-cinq lieues de mer; que sa forme a été comparée à celle d'un sablier; que sa constitution est essentiellement volcanique, qu'elle est très-riche en serpents (trigonocéphales) ; et qu'elle était peuplée par les Caraïbes, dont il ne reste plus trace.

Le pilote est à bord. Nous entrons dans la baie du Carénage, séparée de la rade par le fort Saint-Louis. — L'ancre va tomber; nous sommes enfin arrivés, mais notre pilote juge convenable de nous échouer sur un banc de vase. Voilà, ou je ne m'y connais pas, ce qu'on appelle *échouer au port!* Il faut s'alléger pour se tirer de là.

Grand Dieu! quelle est cette invasion? De tous côtés s'avancent des pirogues chargées de négresses et de mulâtresses. Voilà notre navire pris à l'abordage par un régiment de... sans culottes! Quel bruit! quel vacarme!! quelle cohue!!! Les naturelles, bigarrées des couleurs les plus voyantes, les plus criardes, nous font leurs offres de service, et se ruent comme des forbans sur notre linge, sous prétexte de blanchissage. D'autres offrent des fruits. — « Ché, ça oulez? (cher, que voulez-vous?) sapotilles, mangots, bananes? » dit une mulâtresse d'une quinzaine d'années. — J'éprouve le besoin de vous décrire le costume de cette jeune fille, costume qui est, à peu de chose près, celui de toutes les femmes que nous avons à

Digitized by Google

bord. Un madras, jaune safran, roulé en turban, surchargé de broches et de bijoux, recouvre sa chevelure laineuse ; une chemise, bordée de dentelles, aux manches s'arrêtant au-dessus du pli du bras, cache à peine la partie supérieure de son corps et retombe en s'arrondissant sur la ceinture. Ce vêtement, comme l'appelle, probablement par antiphrase, Xavier Eyma dans ses *Femmes du Nouveau-Monde,* retombant sur un des côtés, laisse complétement à découvert une bonne partie du dos, toute une épaule et l'origine du bras correspondant. La jupe est jaune, à ramages rouges. Mon modèle se promène sans vergogne les pieds nus et est fort gracieux avec ce costume pittoresque; ses grands yeux noirs sont doux, et quand il rit, il montre deux rangées de perles. Je vois parmi nos envahisseuses des femmes que je prendrais certainement pour des blanches, si je n'étais prévenu d'avance.

Tout le monde se précipite sur les fruits, inconnus à la plupart de nous. C'est alors que je fis connaissance, pour la première fois, avec la noix de coco, l'avocat, le mangot, la sapotille, la pomme-cannelle, etc. Je trouvai, tout d'abord, ces fruits détestables. On s'y habitue, dit-on, et l'on finit par les trouver exquis.

Vous devez bien penser que je descendis à terre, dès que la chose fut possible. J'arrivai sur une vaste plaine, qu'on appelle la *Savane,* où campaient les soldats passagers amenés par les différents transports sur rade ; elle est entourée de mangotiers, de tamariniers et de sabliers, si mes connaissances botaniques ne me trompent pas. Au centre, se dresse la statue de l'impératrice Joséphine. Cette statue a très-bon air, au soleil couchant. L'impératrice est vêtue du manteau impérial et son front porte la couronne. Si réellement Joséphine ressemblait à ce marbre, elle ne devait point déparer sa cour. Du bord, on m'a montré le lieu de sa naissance ; c'est aux Trois-Ilets, de l'autre côté de la rade.

Je poussai une reconnaissance dans l'intérieur de la ville, déjà inondée de *troubadours.* Les rues sont tirées au cordeau, mais bordées, le plus souvent, de chétives cases, où grouillent de noirs essaims.

Digitized by Google

Fort-de-France (Martinique), 25 août.

L'amiral de Gueydon, actuellement préfet maritime à Brest, était, il y a quelques années, gouverneur de la Martinique. Pendant son administration, il dota Fort-de-France d'un canal, qui va chercher l'eau fort loin, dans un pays volcanique et, par conséquent, très-tourmenté, pour l'amener en ville : bienfait immense, qui lui a acquis la reconnaissance publique. Il eut à surmonter, pour mener son œuvre à bien, des difficultés inouïes. La moindre case possède maintenant son bassin, où coule en murmurant, jour et nuit, une eau délicieuse. Grâce à cette bienfaisante innovation, l'hygiène publique, cela va sans dire, s'est améliorée considérablement : la fièvre jaune n'a pas paru à Fort-de-France, depuis l'établissement de ce précieux canal.

La ville, dominée par le fort Desaix, est limitée par la rivière *Madame*. Un canal achève d'entourer Fort-de-France; mais cette ceinture n'est plus qu'un marais fangeux, foyer miasmatique des plus dangereux, près duquel se trouve malheureusement l'hôpital militaire. Les maisons en pierre se comptent. L'hôtel du gouvernement lui-même est en bois; nécessité amenée par des tremblements de terre trop fréquents.

Le gouverneur, M. l'amiral Maussion de Candé, donna, à l'occasion du passage du général Forey, un bal, auquel je m'empressai d'assister. Je comptais trouver là, dans tous leurs atours, ces délicieuses créoles que je ne connaissais que par le tableau enchanteur que Xavier Eyma en fait dans son livre. Mais elles ont été effrayées, sans doute, par cette avalanche d'étrangers, de soudards partant en guerre, et elles se seront réfugiées sur leurs habitations, loin du bruit des tambours et des clairons; toujours est-il qu'il n'y eut, et encore en bien petit nombre, que les femmes des officiers et employés qui parurent à ce bal. Elles étaient pour la plupart étrangères au pays. Donc, mes espérances furent trompées. C'est pourquoi, après avoir admiré les salons du gouverneur, ornés des portraits en pied de l'Empereur et de l'Impératrice, le jardin, qui est immense, et qui brillait alors de l'éclat de cent mille lampions, je revins à ma case, où je me débarrassai avec bonheur de la grande tenue d'hiver, qu'il avait fallu endosser.

Digitized by Google

Une partie avait été projetée, pour le lendemain, au piton Didier, à huit kilomètres de la ville. Bon nombre de nos passagers y prirent part. Nous avions comme montures les excellents chevaux arabes des hussards; aussi composions-nous une fort jolie cavalcade.

Je fus, pendant toute la route, dans l'admiration la plus complète, dans le ravissement le plus profond, dans l'extase la plus indescriptible, à la vue de cette éblouissante, étincelante, luxuriante, exubérante nature des tropiques, en présence de cette végétation, dont je n'avais qu'une vague idée, devant cette flore des colonies, toute nouvelle pour moi.

J'étais si bien plongé dans ma béatitude contemplative, que je ne m'aperçus qu'au retour du peu de largeur du sentier, pendu au-dessus de ravins peu rassurants. Je fus très-aise de me trouver sur un de ces chevaux arabes, dont le pied est aussi sûr que celui d'un mulet. Nous passâmes notre journée, — rafraîchie par de fréquentes ondées, — au milieu des mornes, dans une habitation appartenant à un M. Didier, où l'on trouve des eaux ferrugineuses, excellentes (pour les anémiques), et un hôte hospitalier. Cette journée, si agréablement occupée, m'a laissé le plus aimable souvenir.

Deux jours après, nous avons été invités par nos officiers passagers à un grand dîner, à l'hôtel du père Toulouse, un gros vieux noir ventru, que je vous recommande. Pour ma part, je fus flatté de ce procédé, qui prouvait surabondamment qu'à notre bord la marine et l'armée avaient vécu en bonne intelligence. Le dîner fut délicieux et très-gai. Naturellement, on porta des toasts au dessert. En sortant de table, tout le monde voyait la vie en rose.

Deux jours après, nous reprenions la mer. J'emportai le regret de n'avoir pu aller à Saint-Pierre, centre commercial de l'île, ville infiniment plus riante que Fort-de-France, et possédant un jardin public délicieux. En passant, nous aperçûmes ladite ville, étalée en croissant au pied de mornes élevés.

LÉON BLÉVEC.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

M. VICTOR HUGO

ET LA RESTAURATION

F. de La Mennais. *Ce qui se passait aux Feuillantines... vers 1817.* — La toilette de Châteaubriand. Une citation de Henri Heine. — Petit voyage d'exploration à la recherche de l'*Enfant sublime.*

VI *

Tandis qu'il veut rattacher à l'année 1817 des ouvrages qui lui sont étrangers, M. Victor Hugo néglige d'en signaler d'autres, qui appartiennent véritablement à l'année dont nous nous occupons. Je n'en citerai que deux, le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence* et le livre du *Pape.*

Le livre de Joseph de Maistre a paru seulement en 1819, à Lyon, mais le *Discours préliminaire* est daté de *mai 1817,* et nous voyons dans la correspondance du grave écrivain avec son éditeur, M. Deplace, qu'il attachait beaucoup d'importance à cette date. Il lui mandait de Turin, le 19 décembre 1818 : « Je tiens beaucoup à ce que l'ouvrage soit daté, ou à la fin du discours préliminaire ou à la fin de l'ouvrage (mai 1817). M. Baillot vous l'aura peut-être marqué [1]. » D'un autre côté, on lit dans la préface mise en tête de l'édition de 1819 : « L'ouvrage que nous publions devait paraître *vers la fin de 1817.* Des obstacles, qu'il ne nous a pas été possible de surmonter et qu'il est inutile de rappeler aujourd'hui, nous ont forcés d'en retarder l'impression jusqu'à ce moment. »

* Ce fragment est extrait du chapitre X, dont il forme la dernière partie. — Voir les deux livraisons précédentes.

[1] *Notice sur Guy-Marie Deplace,* suivie de lettres inédites de Joseph de Maistre à M. Deplace, par F.-Z. Collombet. Lyon, 1859.

Digitized by Google

Si le livre du *Pape* avait pu paraître vers la fin de 1817, sa publication aurait coïncidé avec celle du premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*, et la même année aurait vu naître deux des chefs-d'œuvre de notre langue, deux des plus beaux monuments que le génie ait élevés à la religion et aux lettres. Mis en vente au mois de décembre 1817 [1], le premier volume de l'*Essai* obtint, dès son apparition, un succès considérable. « La Providence bénit d'une manière étonnante ce pauvre livre, écrivait l'auteur à son ami, l'abbé Bruté, le 22 février 1818.... En deux mois, la première édition, c'est-à-dire 1,500 exemplaires, ont été enlevés. Je prépare en ce moment une seconde édition où, d'après le conseil de quelques amis, et contre le gré de quelques autres (car les sentiments ne sont pas d'accord), je retranche et corrige beaucoup de choses. » L'abbé Jean de la Mennais écrivait de son côté, le 11 mai 1818 : « Féli vous a envoyé son *Essai;* livre excellent, admirable, qui finit toutes nos controverses avec les philosophes, comme les ouvrages de Bossuet avaient fini celles de son temps. C'est un coup de massue donné d'un bras vigoureux sur la tête de nos *sages;* aussi frémissent-ils de colère et jettent-ils de beaux cris. Quoi qu'il en soit, la première édition est vendue; la seconde le sera bientôt; il semble que cette malheureuse France, qu'on croyait perdue sans retour, soit affamée de religion [2]. »

L'*Essai* avait été écrit en 1816 et en 1817 [3], durant le séjour de la Mennais dans l'impasse des Feuillantines. Voici en quels termes M. Hugo s'exprime sur le célèbre écrivain et cette période de sa vie : « L'abbé Caron parlait avec éloge, en petit comité de séminaristes dans le cul-de-sac des Feuillantines, d'un prêtre inconnu, nommé Félicité Robert, qui a été plus tard la Mennais. » Dans ces quelques lignes encore, presque autant d'erreurs que de mots.

Pendant la Révolution et l'Empire, le saint abbé *Carron* (M. Victor

[1] *Journal de la librairie*, année 1817, n° 4066.

[2] *Lettres inédites de J.-M. et F. de la Mennais*, recueillies par M. Henri de Courcy, et précédées d'une introduction par M. Eugène de la Gournerie, pages 140 et 142.

[3] Commencé vers le mois d'avril 1816, le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence* a été terminé vers le mois d'octobre 1817. V. *Lettres inédites*, etc., pages 129 et 134. — *Correspondance de la Mennais*, publiée par M. Forgues, lettre du 17 avril 1817.

Digitized by Google

Hugo, dominé sans doute par la puissance de ses souvenirs classiques, écrit à tort *Caron,)* avait fondé à Somers-town, près Londres, plusieurs établissements charitables, et notamment deux maisons d'éducation destinées à recevoir les enfants des émigrés pauvres; à la première Restauration, il fut invité par Louis XVIII à venir à Paris, amenant avec lui ses élèves et les dames qui s'étaient consacrées, sous sa direction, à cette œuvre de dévouement. « La maison que l'abbé Carron, dit son historien, choisit pour y installer son intéressante colonie était située rue du Faubourg-Saint-Jacques, impasse des *Feuillantines* [1].... Le titre officiel de l'établissement varia. D'abord on l'appelait *Institut des nobles orphelines.* Plus tard, en 1816, sur la demande de l'abbé Carron, Mme la duchesse d'Angoulême consentit à ce que l'établissement prit le nom d'*Institut royal de Marie-Thérèse.* Mais le nom des *Feuillantines* est resté le plus populaire dans l'esprit de celles qui y passèrent les plus douces années de leur vie, et c'est toujours sous ce titre qu'elles aimaient à le désigner entre elles. — C'était un lieu très-propre au but qu'on se proposait. La position était saine et agréable. Il y avait un jardin assez spacieux, de longues allées, et un petit bosquet de marronniers, qui pouvaient servir pour donner la récréation aux élèves, tandis qu'une autre partie de l'enclos était réservée à l'abbé Carron et aux dames directrices [2]. »

Le retour de l'île d'Elbe obligea l'abbé Carron à reprendre le chemin de l'exil; il se trouvait, en effet, compris dans l'un des nombreux décrets de proscription que Napoléon avait publiés à Lyon, dans le *septième,* qui ordonnait aux émigrés rentrés en France depuis le 1er avril 1814 de sortir sur le champ du territoire de l'Empire, sous peine d'être arrêtés et jugés conformément aux lois portées par les assemblées révolutionnaires. Le 28 mars, il mit à la voile pour l'Angleterre, et se retira dans l'un des faubourgs de Londres, à Kensington; il ne revint en France qu'au mois de no-

[1] Au n° 12 de l'impasse des Feuillantines. C'est la même maison que M. V. Hugo avait habitée pendant son enfance, du commencement de 1809 à la fin de 1810, et pendant les années 1812 et 1813. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie,* tome I.

[2] *Vie de l'abbé Carron,* par un bénédictin de la congrégation de France. Paris, 1866, chez Douniol, p. 501.

Digitized by Google

vembre 1815. L'*Ami de la religion et du roi*, du 2 décembre, annonçait ainsi son retour :

« M. l'abbé Carron, si connu en Angleterre et en France par ses établissements de charité, vient d'arriver dans sa patrie, qu'il avait quittée de nouveau au printemps dernier. Il a ramené avec lui les jeunes élèves qu'il avait rassemblées à Londres, et occupe la maison qu'il habitait précédemment dans l'enclos des Feuillantines... Il faut espérer que cet homme respectable, qui a honoré son pays, ne sera plus réduit à le quitter une troisième fois, et qu'il pourra donner tranquillement l'essor à cette charité active qui lui a fait faire tant de grandes choses, et qui trouvera à s'exercer au milieu des désastres de la religion et de la patrie. »

La maison des Feuillantines, que l'abbé Carron ne devait plus quitter et où il mourut, le 15 mars 1821, comprenait, en 1817, deux catégories de pensionnaires : les *élèves royales*, au nombre de vingt-cinq, puis de trente, pour lesquelles le roi payait une pension de 600 livres, et les *élèves surnuméraires*, qui étaient une douzaine environ, appartenant presque toutes à des familles bretonnes. « Les pieuses dames qui avaient été, pendant l'exil, les fidèles coopératrices des bonnes œuvres du saint prêtre, au lieu de se fixer, à leur retour en France, dans leurs familles, où leur présence était ardemment désirée, se résolurent, par un généreux dévouement, à ne point quitter leur bon père et à continuer de seconder son zèle [1]. » C'étaient Mme de Cougnac et sa nièce Mme de Chasteigner, Mlles de Trémereuc, d'Ozonville, de Villiers, et enfin Mlle de Lucinière, femme du plus rare mérite et de la plus haute distinction, dont la correspondance avec la Mennais atteste un talent hors ligne [2]. Quelques laïques, le chevalier de Rumédon et le chevalier de la Morinais, neveu à la mode de Bretagne de l'abbé Carron, quelques vieux prêtres, l'abbé le Tourneur, l'abbé Lowenbruck, l'abbé Carrissan, le Père Fauvel, les abbés Dumenildot, Mesnou, Levasseur, habitaient également la maison des *Feuillantines*. C'est là, au milieu de cette famille dont l'abbé Carron était le *père*, que la Mennais passa les plus belles et les plus douces années de sa vie (1816-1819). « L'abbé Féli de la Mennais, lisons-nous dans les *Notes* de Mme Agathe Carron, qui était à cette époque

[1] *Vie de l'abbé Carron*, p. 534.

[2] V. *Correspondance de la Mennais*, publiée par M. Forgues. 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

l'une des *élèves surnuméraires,* habitait aussi sous ce toit béni. D'une chétive santé, d'une vie laborieuse et irréprochable, il ne remplissait aucune fonction sacerdotale autre que sa messe et son bréviaire; mais il consacrait tous ses instants à l'étude et à la composition. Il avait à son service un petit juif, qu'il instruisit et baptisa dans notre chapelle. Souvent ses travaux lui faisaient sentir le besoin de quelque distraction; et comme il était aussi gai que caustique, il s'abaissait avec nous et ses nièces[1] à mille enfantillages..... Tout cela était alors pris en très-bonne part, et l'on admirait sans cesse le grand homme qui se faisait simple avec les simples[2]. » Écoutons maintenant la Mennais lui-même : « Vous me plaignez donc beaucoup, mon excellente amie? écrivait-il de la Chênaie, le 27 janvier 1820, à Mlle de Lucinière; hélas! vous avez raison, puisque je suis loin de vous, loin de notre père, loin de tous nos chers Feuillantins et Feuillantines. » Et plus tard, quand les jours d'orage sont venus et que la tempête a déraciné la foi dans son âme et brisé toutes ses espérances, avec quels amers regrets sa pensée se reporte vers l'humble et paisible maison du Faubourg Saint-Jacques. « Comme vous, écrivait-il à Mlle de Trémereuc, le 6 février 1836, je me rappelle souvent ces jours heureux de Kensington et des Feuillantines, et je remarque tristement combien la vie, — dans son cours rapide et quelquefois trop lent, — va sans cesse se rétrécissant et se colorant de teintes plus sombres. Réunis autrefois auprès d'un si bon père, nous voilà tous maintenant dispersés, tandis que le temps, qui ne s'arrête point, apporte à chacun de nous infirmités, souffrances, misères[3]. »

On le voit, la communauté des Feuillantines, avec ses « dames, » ses jeunes filles et ses vieux prêtres, revenus de l'émigration, ne ressemblait guère à ce que M. Hugo appelle *un petit comité de séminaristes.* Ajoutons que, ni pour les membres de cette communauté, dont il faisait lui-même partie, ni pour aucun de ceux qui s'occupaient à cette époque des questions religieuses, l'abbé de la Mennais ne pouvait être *un prêtre inconnu.* Ne s'était-il pas déjà signalé

[1] Les filles de sa sœur Mme Blaize.

[2] Voy. la *Vie de l'abbé Carron,* p. 560.

[3] *Correspondance de F. la Mennais,* publiée par M. Forgues, I, 85, et II, 446.

Digitized by Google

par des livres, des brochures et des articles qui attestaient un admirable talent d'écrivain et de polémiste? Son premier ouvrage, les *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le dix-huitième siècle et sur sa situation actuelle* (1808), avait été saisi et supprimé par la police impériale, mais une seconde édition avait paru avec le nom de l'auteur, immédiatement après la Restauration. Il avait aussi publié, en 1814, les trois volumes de la *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques,* fruit de sa collaboration avec son frère, l'abbé Jean. Le succès dépassa les espérances des deux frères, qui écrivaient, le 19 septembre 1814, à l'abbé Bruté : « Notre lettre accompagne un exemplaire de la *Tradition,* qui a pu enfin paraître à l'époque que nous nous y attendions le moins.... *L'impression que cet ouvrage produit ici nous paye assez du travail qu'il nous a coûté.* »

Entraîné vers le journalisme par la fougue de son caractère et l'ardeur de ses convictions, la Mennais publia, de 1814 à 1817, des articles reproduits, pour la plupart, en brochures, et qui eurent un grand retentissement. Nous en citerons quelque-uns : *Sur la dotation du clergé ; De l'Université impériale* (1814); — *De l'influence des doctrines philosophiques sur la société* (1815); — *Du Clergé ; Sur l'observation du dimanche* (1816) ; — *Du droit du gouvernement sur l'éducation* (1817) [1]. Grâce à tous ces écrits, complétés et couronnés par le premier volume de l'*Essai,* le *prêtre inconnu* de M. Victor Hugo jouissait en 1817 d'une célébrité qui était bien près d'être de la gloire [2]. Son nom était dans toutes les bouches, mais ce nom lui-même, quel était-il? Selon M. Hugo, l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* se nommait à cette époque Félicité *Robert;* ce n'est que plus tard qu'il se serait appelé la Mennais : assertion non moins erronée que les précédentes:

La correspondance des deux frères de la Mennais avec Mgr Bruté,

[1] Tous ces morceaux se trouvent dans les premiers *Mélanges religieux et philosophiques* de la Mennais, 1819.

[2] Dans un article écrit en 1823, et reproduit à la page 226 de *Littérature et philosophie mêlées,* M. Victor Hugo constate que « l'abbé F. de la Mennais est parvenu, dès ses premiers pas, au sommet de l'illustration littéraire, » et il ajoute que « l'époque de l'apparition de l'*Essai sur l'indifférence* sera une des dates de ce siècle. »

Digitized by Google

recueillie par M. Henri de Courcy, et qui va de 1806 à 1833, comprend presque exclusivement des lettres écrites de 1806 à 1819. Aucune de ces lettres n'est signée *Robert;* toutes portent pour signature tantôt l'initiale *M.*, tantôt *La M.* et plus souvent *J.-M. Mennais* et *F. Mennais.* Je trouve dans les *Notes et souvenirs* de M. Forgues [1] une lettre de l'évêque de Rennes, datée du 16 avril 1812, et adressée « à M. l'abbé de la Mennais (le jeune) à la Chesnais, près Saint-Malo. » L'édition des *Réflexions sur l'état de l'Église,* qui parut en 1814, porte le nom de la Mennais. C'est aussi le seul qui figure sur les diverses publications indiquées plus haut et qui prennent place entre les années 1814 et 1818. Ce nom appartenait d'ailleurs bien légitimement à l'illustre écrivain, ainsi que l'établit le texte des lettres de noblesse accordées en 1788, sur la demande même des États de Bretagne, à son père *le sieur de la Mennais,* pour sa généreuse conduite et son admirable désintéressement pendant les deux disettes de 1782 et de 1786 [2].

Un jour vint où le fils de Pierre-Louis ne voulut plus de cette noblesse si honorablement acquise; à partir de 1834, il ne signa plus que *F. Lamennais;* mais il ne crut pas cependant devoir pousser l'esprit démocratique jusqu'à se faire appeler *Robert,* nom qu'il n'a jamais porté, si ce n'est pendant quelques jours et dans une circonstance exceptionnelle. Au mois d'avril 1815, menacé ou croyant l'être par le gouvernement impérial, il se réfugia à Guernesey et y vécut quelque temps sous le nom de Patrick Robertson (*Roberts'son,* fils de Robert) [3]. De Guernesey, il se rendit bientôt à Londres, où il alla trouver l'abbé Carron à Kensington et reprit son nom de la Mennais.

Et maintenant, ne sommes-nous pas en droit de conclure de tout ce qui précède que, si M. Victor Hugo nous a peint, en vers admirables, *Ce qui se passait aux Feuillantines vers 1813* [4], il a été fort mal renseigné sur ce qui se passait aux Feuillantines vers 1817?

[1] En tête de la *Correspondance de la Mennais;* elle ne commence, dans ce recueil, qu'en 1818.

[2] Voy. *Essai biographique sur M. F. de la Mennais,* par A. Blaize, p. 16.

[3] Forgues, *Notes et souvenirs.*

[4] Voir, dans *les Rayons et les Ombres,* la pièce qui porte ce titre.

Digitized by Google

VII

A côté de la renommée naissante de la Mennais s'élévait la grande renommée de Châteaubriand, qui était alors à son apogée et qui dominait de la tête toutes les autres : *alias inter caput extulit.*

Dans cette arène où l'on t'admire,
Sois fier d'avoir tant combattu,
Honoré du double martyre
Du génie et de la vertu.
Poursuis, remplis notre espérance :
Sers ton Prince, éclaire la France,
Dont les destins vont s'accomplir;
L'Anarchie, altière et servile,
Pâlit devant ton front tranquille
Qu'un tyran n'a point fait pâlir [1].

Ainsi chantait M. Victor Hugo en 1820. Après les *Odes et Ballades,* les *Misérables ;* après la poésie, la prose : « Châteaubriand, debout tous les matins devant sa fenêtre du N° 27 de la rue Saint-Dominique, en pantalon à pied et en pantoufles, ses cheveux gris coiffés d'un madras, les yeux fixés sur un miroir, une trousse complète de chirurgien-dentiste ouverte devant lui, se curait les dents, qu'il avait charmantes, tout en dictant la *Monarchie selon la Charte* à M. Pilorge, son secrétaire. » Singulière fantaisie, il faut en convenir, que celle de Châteaubriand s'amusant à dicter, tout en se curant les dents, des pages depuis longtemps imprimées ; ou plutôt ignorance singulière de M. Hugo, qui devrait savoir, ce qui est partout, dans toutes les histoires de la Restauration, dans les *Mémoires d'outre-tombe,* dans la préface et le post-scriptum de la *Monarchie selon la Charte,* que la publication de cet écrit se rattache à la promulgation de l'ordonnance du 5 septembre 1816; que ce sont là deux faits, deux événements inséparables l'un de l'autre et qui ont tous les deux une date commune.

Lorsque parut dans le *Moniteur* du 7 septembre 1816 l'ordonnance royale signée le 5, aux termes de laquelle la Chambre de 1815 était dissoute, Châteaubriand corrigeait les dernières épreuves

[1] *Le Génie. Ode à M. de Châteaubriand.*

Digitized by Google

de son éloquente brochure, manifeste hardi du gouvernement parlementaire, dans sa première partie, et, dans la seconde, pamphlet véhément dirigé contre le système ministériel et en particulier contre M. Decazes.

Blessé au cœur, comme tous les hommes de son opinion, par la dissolution de la Chambre, il ajouta sur le champ à son écrit un brûlant *post-scriptum,* où il protestait contre l'ordonnance royale, n'hésitant pas d'ailleurs à révoquer en doute la conformité de la volonté du Roi avec celle de ses ministres.

Le jour fixé pour la mise en vente, — c'était le 18 septembre, — M. Decazes, se fondant sur ce que l'éditeur, M. Le Normant, avait envoyé un assez grand nombre d'exemplaires dans les départements et même en avait laissé circuler quelques-uns à Paris avant de faire le dépôt exigé par la loi du 21 octobre 1814, ordonna la saisie du livre. Prévenu aussitôt, Châteaubriand se transporta dans les ateliers de M. Le Normant, situés rue de Seine, au numéro 8, et s'opposa, en s'autorisant de son titre de pair de France, à la saisie et à l'enlèvement des exemplaires; les ouvriers, aux cris de: *Vive le Roi! vive la liberté de la presse! vive M. de Châteaubriand!* brisèrent les scellés apposés sur les volumes, les feuilles et les formes par le commissaire de police et les officiers de paix, et cette petite émeute se prolongea jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie.

Cédant à la force, Châteaubriand se retira et se rendit chez un notaire, M. Louis-Marthe Mesnier, qu'il requit de consigner sa déclaration du fait de l'arrestation de son ouvrage.

Une nouvelle édition fut imprimée sans retard; on satisfit cette fois à toutes les formalités légales, et le ministère, pour empêcher la circulation du livre, dut recourir aux tribunaux; mais les magistrats rendirent, le 9 novembre 1816, une ordonnance de non-lieu, et la *Monarchie selon la Charte,* recommandée par le nom de l'auteur et son énergique résistance, par la saisie de la police et les terreurs du ministère, parut enfin avec un succès qu'il est aisé de comprendre et qui eut dans l'Europe entière un immense retentissement.

Ce succès ne laissa pas que de coûter assez cher à l'illustre pu-

Digitized by Google

bliciste. Le 20 septembre 1816, il fut rayé de la liste des ministres d'État et la pension attachée à cette place lui fut retirée. « Je fus obligé de vendre mes livres, dit-il, à cette occasion, dans les *Mémoires d'outre-tombe;* M. Merlin les exposa à la criée, à la salle Sylvestre, rue des Bons-Enfants. Je ne gardai qu'un petit Homère grec, à la marge duquel se trouvaient des essais de traductions et des remarques écrites de ma main [1]. » La bibliothèque de Châteaubriand fut vendue le 29 avril 1817 et les jours suivants [2]. Il dut en même temps se résigner à un autre sacrifice, celui de la maison de campagne, — *la Vallée-aux-Loups*, — où il avait écrit les *Martyrs* et l'*Itinéraire*.

« On vient de mettre en vente, dit le *Journal des Débats* dans son numéro du 12 avril 1817, une maison de campagne, en partie meublée, située à Aulnay, commune de Châtenay, près Sceaux-Penthièvre, appelée la *Vallée* ou le *Val-de-Loup*. Cette maison, qui n'était qu'une chaumière avec une vigne et un verger quand le propriétaire actuel en fit l'acquisition en 1807, est aujourd'hui une maison agréable, placée dans un parc de vingt arpens enclos de murs et planté avec soin. On y trouve la collection presque entière des arbres exotiques ou naturels au sol de la France. Le tout présente l'aspect d'une vallée solitaire, environnée de bois qui semblent en faire partie. Nous pouvons parler en connaissance de cause de cette demeure charmante, de ces beaux arbres trop tôt ravis aux mains qui les ont plantés; et nous félicitons d'avance celui qui devra à la faveur du sort la propriété d'une campagne qui, comme celle de Tibur et d'Auteuil, sera à jamais illustrée par le nom et le souvenir de son premier créateur. »

La *Vallée-aux-Loups* fut acquise par le vicomte de Montmorency. Il ne restait à Châteaubriand, pour se consoler d'avoir perdu les frais ombrages d'Aulnay, que le ruisseau de la rue de l'Université; c'est en effet dans cette rue, au N° 25, qu'il demeura depuis son retour de Gand, à la fin de 1815, jusqu'en 1818. A cette époque, il échangea le ruisseau de la rue de l'Université contre celui de la rue du Bac, si cher à Mme de Staël [3], et il habita pendant deux

[1] *Mémoires d'outre-tombe*, VII, 227.

[2] *Journal des Débats*, 29 avril 1817.

[3] Mme de Staël qui s'écriait, en face du lac Léman : *Oh! le ruisseau de la rue du Bac!* n'a cependant jamais habité cette dernière rue. Elle occupait, avant son exil, un hôtel de la rue Grenelle-Saint-Germain, auprès de la rue du Bac. (Sainte-Beuve, *Portraits de femmes.*)

Digitized by Google

ans le N° 42 de cette dernière rue; en 1820 seulement, il se transporta au N° 27 de la rue Saint-Dominique-Saint-Germain. On peut suivre, dans les volumes successifs de l'*Almanach royal* [1], ce petit itinéraire de Châteaubriand à Paris et constater que M. Hugo se trompe encore lorsqu'il nous le montre en 1817 *devant sa fenêtre du N° 27 de la rue Saint-Dominique.*

VIII

L'erreur de M. Victor Hugo provient sans doute de ce qu'à l'époque où il fut mis, pour la première fois, en relations avec Châteaubriand, au mois de mars 1820, ce dernier demeurait dans la rue Saint-Dominique-Saint-Germain. Nous trouvons, au tome II de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie,* le récit de la première visite de l'auteur des *Odes* à l'auteur du *Génie du Christianisme;* il avait pour introducteur M. Agier, l'un des écrivains du *Conservateur*. Suivant le *témoin*, dont l'affirmation me semble ici quelque peu suspecte, M. Victor Hugo ne consentit à retourner chez Châteaubriand, malgré son invitation, que *par déférence pour sa mère.* Voici les détails de cette seconde visite :

« Quand Victor entra, M. de Châteaubriand, en manches de chemise, un foulard noué sur la tête, assis à une table, tournait le dos à la porte et faisait une revue de papiers.... Le domestique qui lui avait ouvert apporta une immense cuvette remplie d'eau. M. de Châteaubriand dénoua son madras et se mit à ôter ses pantouffles de maroquin vert; Victor allait se retirer, mais il le retint; il continua sans façon de se déshabiller, défit son pantalon de molleton gris, sa chemise, son gilet de flanelle, et entra dans la cuvette où le domestique le lava et le frictionna. Essuyé et rhabillé, il fit la toilette de ses dents qui étaient fort belles et pour lesquelles il avait toute une trousse de dentiste. Ragaillardi par son barbotage dans la cuvette, il causa avec entrain, tout en se travaillant la mâchoire [2]. »

Est-ce notre faute si cette description qui nous introduit dans le cabinet de toilette de Châteaubriand nous en rappelle une autre, due à la plume de Henri Heine, et où M. Hugo nous apparaît à son tour en déshabillé?

[1] Consulter aussi *Almanach du Commerce*, années 1815 et suivantes.

[2] *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* (Mme V. Hugo), tome I, p. 11.

Digitized by Google

« Quelqu'un a dit du génie de Victor Hugo : C'est un beau bossu. Ce mot est plus profond que ne le suppose peut-être celui qui l'a inventé. — En répétant ce mot, ajoute l'auteur de *Lutèce*, je n'ai pas seulement en vue la manie de M. Victor Hugo de charger, dans ses romans et ses drames, le dos de ses héros principaux d'une bosse matérielle, mais je veux surtout insinuer ici qu'il est lui-même affligé d'une bosse morale qu'il porte dans l'esprit. J'irai même plus loin, en disant que d'après la théorie de notre philosophie moderne, nommée la doctrine de l'identité, c'est une loi de la nature que le caractère extérieur et corporel de l'homme répond à son caractère intérieur et intellectuel. Je ruminais encore cette donnée philosophique dans ma tête, lorsque je vins en France, et j'avouai un jour à mon libraire Eugène Renduel, qui était aussi l'éditeur de Victor Hugo, que d'après l'idée que je m'étais faite de ce dernier, j'avais été fort étonné de ne pas trouver en M. Hugo un homme gratifié d'une bosse. « Oui, on ne lui voit pas sa difformité, » dit M. Renduel par distraction. — Comment, m'écriai-je, il n'en est donc pas tout à fait exempt? — Non, pas tout à fait, » répondit Renduel avec embarras, et sur mes vives instances, il finit par m'avouer qu'il avait, un beau matin, surpris M. Hugo au moment où il changeait de chemise, et qu'alors il avait remarqué un vice de conformation dans une de ses hanches, la droite, si je ne me trompe, qui avançait un peu trop, comme chez les personnes dont le peuple a l'habitude de dire qu'elles ont une bosse, sans qu'on sache où. Le peuple, dans sa naïveté sagace, nomme ces gens des bossus manqués, de faux bossus, comme il appelle les albinos des nègres blancs. Chose aussi amusante que significative! ce fut justement à l'éditeur du poète que cette difformité ne resta pas cachée. Personne n'est un héros aux yeux de son valet de chambre, dit le proverbe, et de même le plus grand écrivain finira par perdre à la longue son prestige héroïque aux yeux de son éditeur, l'attentif valet de chambre de son esprit; il nous voit trop souvent dans notre négligé humain. Quoi qu'il en soit, je m'amusai beaucoup de cette découverte de Renduel; elle sauve la synthèse de ma philosophie allemande, qui affirme que le corps est l'esprit visible et que nos défauts spirituels se manifestent aussi dans notre conformation corporelle[1]. »

Dans les pages qui précèdent celles que nous venons de reproduire, l'antipathie de Henri Heine pour le chef de l'école romantique éclate avec une telle évidence que je tiens pour invention pure le récit que l'on vient de lire; je l'ai reproduit cependant, afin

[1] *Lutèce*, par Henri Heine, p. 54.

Digitized by Google

de montrer combien est dangereuse la voie dans laquelle sont entrés M. Victor Hugo et le *témoin de sa vie*, quand ils ont parlé de Châteaubriand, de sa trousse de chirurgien-dentiste, de sa cuvette et de son gilet de flanelle. Si les grands écrivains veulent que le public les respecte, qu'ils commencent par se respecter entre eux!

IX

Les noms de Châteaubriand et de Victor Hugo rappellent un mot fameux qu'il est difficile de ne pas mentionner ici : *C'est un enfant sublime*, aurait dit un jour, dans les premières années de la Restauration, le chantre des *Martyrs* parlant du jeune auteur de l'*Ode sur Louis XVII*. L'*enfant sublime* a fait son chemin dans le monde ; on le trouve partout, dans les *Portraits littéraires* de M. Sainte-Beuve, dans l'*Histoire de la littérature dramatique* de M. Jules Janin, dans le discours de M. de Salvandy recevant M. Hugo à l'Académie, dans toutes les biographies et jusque dans les *Mémoires* écrits sous ses yeux et presque sous sa dictée par *le témoin de sa vie*. Et pourtant le mot de Châteaubriand, comme celui de Cambronne sur lequel M. Victor Hugo a si savamment disserté, n'a jamais été dit.

Suivant M. Sainte-Beuve [1], on peut le lire dans une note du *Conservateur*. J'ai parcouru avec soin les six volumes de ce journal incomparable dont les rédacteurs s'appelaient Châteaubriand, la Mennais, de Bonald, Fiévée, Genoude, Berryer fils : la *note* à laquelle renvoie le critique des *Portraits littéraires* n'existe pas.

Mme Victor Hugo a une autre version. « La mort du duc de Berri inspira à Victor une ode qui réussit beaucoup dans le monde royaliste. Louis XVIII en récita plusieurs fois devant ses intimes la strophe qui commence par :

» Monarque en cheveux blancs.

» M. de Châteaubriand, causant avec un député de la droite, M. Agier, lui parla de l'ode en termes enthousiastes et lui dit que l'auteur était un *enfant sublime*. — M. Agier fit, dans le *Drapeau blanc*, un article sur l'ode et cita le mot de M. de Châteaubriand. Cette parole fut répétée partout, et Victor entra dans la vraie célé-

[1] *Biographie des contemporains* et *Portraits littéraires*, I, 321.

Digitized by Google

brité [1]. » Ce récit n'a rien que de très-vraisemblable; malheureusement il pèche par la base. Le *Drapeau blanc* ne contient point l'article dont parle Mme Hugo. M. Agier, qui ne faisait pas partie, en 1820, de la Chambre des députés où il ne fut envoyé qu'en 1824 par les électeurs du département des Deux-Sèvres, publia bien quelques lignes sur l'*Ode* du jeune poète, mais elles parurent dans le *Conservateur ;* les voici *in extenso :*

« Une affreuse catastrophe, dont tous les cœurs français ne se remettront de longtemps, est venue soudainement autant que violemment arracher des mains de M. Victor Hugo le fouet de la satire et demander à sa lyre de douloureux sons. Ceux qu'elle a rendus vont jusqu'à l'âme et la déchirent de nouveau. L'ode sur la mort de Mgr le duc de Berri rend en beaux vers à chacun l'expression du sentiment qu'il éprouve. C'est bien l'inspiration du désespoir commun, de l'indignation générale; c'est bien l'enthousiasme de la douleur [2]. » — De l'*enfant sublime,* on le voit, il n'est fait aucune mention, et le *témoin de sa vie* se trompe, comme s'est trompé M. Sainte-Beuve.

Mais si le mot n'a pas été écrit, peut-être a-t-il été prononcé? Pas davantage; et, à cet égard, je puis invoquer un témoignage formel, celui d'un habitué du salon de Mme Récamier, M. de Loménie : « J'ai entendu de mes propres oreilles, dit-il au tome I de la *Galerie des contemporains illustres,* j'ai entendu M. de Châteaubriand lui-même déclarer positivement que, de sa vie, il n'imagina cet heureux accouplement du substantif *enfant* et de l'adjectif *sublime.* — C'était quelques jours avant la réception de M. Hugo à l'Académie. M. de Salvandy, chargé de répondre au récipiendaire et assez peu *hugolâtre,* comme chacun sait, se lamentait en présence de M. de Châteaubriand sur la difficulté de sa tâche. « Après tout, ajouta-t-il en s'adressant au grand écrivain, je me tirerai toujours bien d'affaire en brodant votre fameux mot. — Allons, vous aussi! s'écria vivement M. de Châteaubriand; mais sachez donc une fois pour toutes que je n'ai jamais dit cette.... (j'atténue l'expression)

[1] *Op. cit.*, II, 5.

[2] *Conservateur*, VI, 468.

Digitized by Google

plaisanterie. — Comment? répliqua M. de Salvandy, l'*enfant sublime* n'est pas de vous? — Eh! non, vraiment! — Pas possible! Ah! ma foi, tant pis, le mot est consacré, il fait bien et je m'en servirai tout de même. » Et, en effet, le spirituel académicien n'a pas manqué d'orner son discours du *mot consacré;* seulement, par un scrupule de conscience dont l'histoire doit lui tenir compte, il a laissé en blanc le nom de l'auteur [1]. » Eh bien! j'en suis fâché; le mot ne manquait point d'une certaine justesse: *sublime,* M. Victor Hugo l'a été quelquefois; *enfant,* il l'est toujours. Ne se montre-il pas, dans ses derniers livres, léger, oublieux, ingrat, brisant ses hochets de la veille, battant le sein qui l'a nourri, prodigue envers cette Restauration qui l'a élevé de ces gamineries et aussi, il faut bien le dire, de ces méchancetés souvent cruelles, qui ont fait dire à La Fontaine: *Cet âge est sans pitié?*

EDMOND BIRÉ.

[1] M. de Salvandy tourna fort habilement la difficulté: « Nous vous avons vu, dit-il, homme de lettres avant l'âge d'homme, poursuivre et obtenir à quinze ans des palmes dans cette enceinte; composer coup sur coup, à cet âge où Voltaire ne méditait pas encore *Œdipe*, vos premiers poèmes qui vous valurent ce nom d'*enfant sublime* où le mot d'enfant était de trop. » *Académie française,* séance du 3 juin 1841.

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

—

UN PRIVILÉGE DU THÉATRE DE NANTES

EN 1738

En l'année 1738, M. Charles Plante, subrogé aux droits de M. de Thuret, jouissait des priviléges accordés par le Roi aux théâtres de la province de Bretagne. La liberté des théâtres n'existait pas alors, ainsi que chacun le sait, et quiconque se permettait de faire représenter « aucunes pièces en » vers françois ou italliens, de donner aucuns spectacles de musique, de » danses et d'y faire aucun concert » devait payer au privilégié de l'Académie royale de musique une légère amende de dix mille livres. — A cette époque, un sieur Hus vint à Nantes, avec une troupe d'artistes, pour jouer la comédie dans la maison de l'aubergiste Tarbouillet, dit Bezié, située *rue du Bignon-Laittard.*[1] Le nouvel arrivant était en contravention. Aussi M. Plante fit-il valoir ses droits, ainsi qu'il résulte de la pièce suivante :

« L'an mil sept cent trante-huit, le quinze jour de mars, environ les 5 heures de l'apres midy, devant nous, notaires du roy en la cour de Nantes, soussignez, a comparu le sieur Charles Plante, subrogé aux droits du sieur Louis Armand Eugène de Thuret, cy devant capitaine au régiment de Picardie, privilegié par Sa Majesté en vertu d'arrest du conseil d'État du Roy du trente may mil sept cent trente trois de l'académie royalle de musique, par acte de subrogation du 5 feuvrier 1737, passé à Paris devant Caron et Roussel, pour ledict sieur Plante jouir dans la province de Bretagne des privileges accordés par Sa Majesté par arrest du conseil d'État du Roy du 1er juin 1730, portant entr'autre chose aux articles 8 et 9 expresse deffense à touttes personnes de faire chanter et exécuter au théatre aucunes pièces de musique en vers françois ou italliens,

[1] La rue du *Bignon-Laittard* ou *Bignon-Lestard*, appelée ensuite *haute rue Rubens*, porte aujourd'hui le nom de rue Scribe.

Digitized by Google

de donner aucuns spectacles de musique, de danses et d'y faire aucun concert vocal ou instrumental dans aucuns lieux publics et de faire aucuns fonds à cet effet, à peine de dix mil livres d'amende et à tous commédiens, même aux siens de se servir d'aucunes voix externes, de faire chanter plus de 2 voix d'entr'eux dans leurs représentations de comédie, d'y avoir aucuns danseurs et plus de 6 instruments dans leur orquestre, avec injonction de se conformer aux reglements, arrests et ordonnances rendues à ce sujet sur les peines portées par l'article 1er, qui annulle toutes permissions et privilèges qui pourroient cy devant avoir été accordés. Et comme il a apris que le sieur Hus et ses associés commédiens, establis en cette ville, rue *du Bignon Laittard,* pour y représenter la commédie, doivent ce jour représenter une petite comédie nommée : *les Eaux de Bourbon*, à laquelle pièce ils doivent avoir plusieurs chanteurs et danseurs, ce qui ne leur est pas permis conformément au dit arrest du conseil d'État du Roy, pourquoy il nous a requis de nous transporter à ladite commédie, size ditte rue *du Bignon Laittard* dans la maison du sieur Bezié, aubergiste, pour luy raporter acte de ce qui se passera à laditte commédie et a signé. (Ainsi signé : Plante l'aîné.)

» En conséquence duquel requisitoire nous sommes transportés à la maison du sieur Tarbouillet, dit Bezié, size comme dit est rue *du Bignon Laittard*, où se tient la commédie et estants entrés en icelle commédie y avons vû jouer et représenter les grandes et petite pièce de commédie. Dans laquelle petite pièce qu'on a dit estre la representation des *Eaux de Bourbon*, avons vû danser un ballet de six personnes, soit acteurs ou externes et plusieurs autres entrées de danses et avoir vu et entendu 5 à 6 acteurs chanter dont les airs estoient accompagnés par l'orquestre, même executer une pièce de musique par ledit orquestre, dont les partitions estoient sur les pupitres. De tout quoy nous avons raporté acte audit sieur Plante pour luy valloir et servir ou estre devra, lesdits jour et an. (Signé : Gallouin, notaire-royal; Charier, notaire-royal.)

» Controllé à Nantes, le 15 mars 1738; reçu 12 sols. (Signé : Pierret.) »

Nous possédons une expédition de ce procès-verbal.

CHARLES BOUGOUIN.

Digitized by Google

LA TOURTERELLE

A MA SŒUR CHÉRIE, MARIE LESCOUR

Elle est morte, la tourterelle que j'aimais, la plus belle tourterelle qui fût sur la terre! Je n'entendrai plus sa voix, sa douce voix qui me chantait, chaque jour, les airs les plus beaux.

Le même nid nous vit naître, dans la sombre forêt du Ranou, près de la demeure de la Patronne de la Bretagne; le gai carillon des cloches de Rumengol faisait tressaillir nos cœurs de joie.

ANN DURZUNEL

D'AMM C'HOAR GER, MARI AR SKOUR.

War don : *Kalz amzer amm beuz Kollet.*

Maro eo ann durzunel, ma c'harante, ma far,
Koanta turzunel zo bet biskoaz war ann douar,
Na glevin mui he mouez, ken dudiuz o kana,
O kana din me bemde soniou a re guera.

Hon daou ez omp bet ganet, hon daou er memeuz neiz,
E koat teval ar Rannou, c'harz ti Patronez Breiz,
E tour iliz Remengol, ar c'hleier drant o don
A lake gant levenez da dridal hor c'halon.

Digitized by Google

Désormais je ne verrai plus ton regard, humide de tendresse, m'embraser de ses feux, quand nous étions tous deux dans notre doux nid : le paradis, sur la terre, est dans deux cœurs unis.

Combien ta gorge était belle, et ton pied léger, quand tu posais sur la branche pour fredonner tes chansons, et quand, à tes côtés, j'entonnais mes refrains! Que nous étions heureux alors, l'un à côté de l'autre!

Avec le printemps nos beaux jours sont envolés; nous mourrons tous deux dans le nid qui nous vit naître. La vie de la tourterelle est courte, mais heureuse; la vie de l'homme est longue, bien longue, amère et douloureuse!

Tu es morte, ma tourterelle, adieu! Mon pauvre cœur se brise de douleur dans ma poitrine; près de toi, sans tarder, je mourrai fidèle; ma tourterelle, adieu, adieu, ma tourterelle!

J.-P.-M. Lescour,
Barde de N.-D de Rumengol.

N'a welin mui da lagad karget a garantez,
O virvi oc'h ma lagad, pa vijemp assemblez;
Hon daou enn hon neizik flour, o pebez joausted!
Baradoz ar bed ma zo, diou galon unanet.

Peger koant voa da vruched ha da droadik bihan,
Pa vijiz war ar brankou c'hirvoudi da richan,
Pa vijen enn da gichen o kana ma zoniou,
Ann eil harp oc'h egile, ni voa euruz hon daou.

Gant ann nevez amzer hon deiou zo tremenet,
Ni hon daou a varvo enn neiz ma zomp bet ganet;
Buez turzunel zo ber, ber meurbet hag euruz,
Buez ann den a zo hir, hir, c'houero, ha poaniuz.

Maro oud, ma zurzunel, kenavo da viken!
Ma c'halonik paour, emm c'hreiz, a frail gant ann anken,
En da gichen, hep dale, me a varvo fidel,
Ma zurzunel kenavo! Kenavo, Turzunel!!!

I.-P.-M. Ar Skour,
Barz ann itron varia Remengol.

Digitized by Google

RIEN !

—

Je rencontrai naguère un ami, de retour
D'un voyage accompli vers des plages lointaines.
Il me dit tout rêveur : — Je me souviens qu'un jour,
Traversant du désert les monotones plaines,
J'aperçus de bien loin, sur un haut piédestal,
D'un colosse abattu les jambes fracassées.
Dans l'océan de sable aux vagues amassées,
Et couverte à moitié par leur linceul fatal,
A quelques pas de là, gisait la tête énorme.
O miracle de l'art ! ce bloc, d'abord informe,
S'animant autrefois sous la puissante main
Du sculpteur inconnu, Phidias de son âge,
Reproduisit d'un roi la saisissante image.
Dans le sourcil superbe et dans le front hautain,
Dans les plis de la lèvre et les traits du visage,
Malgré l'effort du temps au rude et long outrage,
Se reflétaient encor l'orgueil et le dédain.

Sur le socle en granit, large et solide page,
Il restait quelques mots gravés par un flatteur :
« JE SUIS... Qui ? Plus de nom... ROI DES ROIS DE LA TERRE.
» PASSANT, VOIS MES TRAVAUX, ADMIRE ET DÉSESPÈRE
» DE POUVOIR ÉGALER MA GLOIRE ET LEUR SPLENDEUR. »

Et je cherchais autour de ces débris de pierre.
Eh quoi ! de tant d'éclat et de tant de grandeur
Rien !...
Jusqu'à l'horizon des solitudes mornes,
Un silence éternel et des sables sans bornes.

HIPPOLYTE DE LORGERIL.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

VELLÉDA, poème, par Mme Auguste Penquer. — Un vol. in-8o. Paris, Didier.

Après avoir lu le poème en douze chants que vient de publier Mme Penquer, j'ai pris les *Martyrs* de Châteaubriand et j'y ai relu l'épisode de Velléda. Il remplit une vingtaine de pages, d'un style admirable autant par sa sobriété que par sa richesse. De vastes scènes y sont décrites en quelques lignes. L'impression que j'en ressentais m'a fait comprendre une fois de plus combien il est inutile d'accumuler les mots pour produire de grands effets. Tous les volumes de M. Thiers n'en valent pas un de Tacite, et les vingt pages de Châteaubriand me semblent un voisinage redoutable pour les douze chants de Mme Penquer, qui méritent cependant de très-vifs éloges.

Tenter une épopée n'est pas d'un cœur vulgaire, et les poètes vaillants sont trop rares pour que la critique prenne plaisir à les décourager. Mais, si elle veut être utile, il faut qu'elle soit sincère. Aussi je signalerai librement à Mme Penquer les défauts de son œuvre, avant d'en dire les beautés.

J'ai donné à entendre que le poème était bien long. Cela est d'autant plus regrettable, qu'il excite peu la curiosité. L'auteur s'est privé volontiers d'un élément de succès très-sérieux : l'intérêt produit par la nouveauté du sujet. Mme Penquer a choisi une héroïne déjà chantée par un écrivain de génie ; et, chose étrange, elle s'en félicite ! « Le nom de *Velléda,* dit-elle dans sa préface, prématurément prononcé devant la jeune Armoricaine, a semé l'idée dans le

Digitized by Google

sein du poète. J'habitais alors un vieux château à remparts et à tourelles, situé dans une de ces solitudes que la religion des Celtes a consacrées. La semence a germé ; cela a demandé des années. Enfin, la semence est devenue le fruit, et voilà l'épopée. L'illustre auteur des *Martyrs*, adorateur fervent de la poésie rhythmée, avait dû rêver ce poème en vers. Je ne suis ici que son instrument et son ouvrier. J'ai pris son moule, j'ai fondu le même métal, seulement j'y ai mêlé un peu d'argile. J'ai voulu mettre dans la passion l'attendrissement, dans l'amour la tendresse, dans la sensation la sensibilité, dans l'humanité la faiblesse. Les yeux fixés sur le Grand-Bey, j'ai invoqué l'ombre auguste du chantre de la vestale ; je lui ai demandé l'inspiration et j'ai reçu l'inspiration ; je lui ai demandé la lyre et j'ai reçu la lyre ; je lui ai demandé la voix et j'ai reçu la voix : j'ai chanté. Mais j'ai gardé ma liberté.... J'ai parcouru l'Armorique et foulé la terre sacrée des Druides avec cet autre Eudore que mon rêve de poète a créé, avec cette autre Velléda que mon imagination indépendante a engendrée. Tacite a nommé la divinité, Châteaubriand a révélé la prêtresse ; j'ai mis la femme dans la prêtresse et dans la divinité. »

Ces phrases sonores ne m'ont pas convaincu. L'Eudore et la Velléda qui parlent en vers ne diffèrent point assez de l'Eudore et de la Velléda de Châteaubriand pour être des créations nouvelles ; sans le vouloir, Mme Penquer a fait une amplification poétique, comme en faisaient les Grecs du Ve siècle, Coluthus ou Tryphiodore, sur l'enlèvement d'Hélène et la prise de Troie.

Combien fut mieux inspiré Mistral, le grand poète de la Provence, quand il plaça au centre de ses magnifiques tableaux les humbles figures de Mireille et de Calendal ! Et, sans chercher si loin, n'avons-nous pas en Bretagne un poète aussi hardi et plus heureux que Mme Penquer ? M. Émile Péhant a trouvé sa Jeanne de Belleville dans l'histoire ; mais il savait bien que la vie tragique de son héroïne n'était connue que des érudits.

Après ces réserves, je m'empresse de louer la passion puissante que Mme Penquer a répandue dans son poème, l'ampleur de sa pensée et de son style, sa prodigieuse facilité. Elle est souvent élo-

Digitized by Google

quente, et je prends presque au hasard ces cris arrachés par l'amour à Velléda :

Elle dit : « Tu me fuis,... guerrier, tu me méprises!
» Mon cœur se donne à toi, cruel, et tu le brises
» Sans pitié, sans regrets, sans remords, sans douleur,
» Comme un jouet qui n'a ni charme ni valeur!...
» Eudore, c'est en vain que ta main me repousse.
» Vois : l'orage t'apporte, avec ces brins de mousse
» Et de lierre flétris au souffle des autans,
» Velléda, cette fleur livrée aux ouragans!...
» Je te suivrai partout; partout je veux te suivre.
» Mon amour t'importune, ingrat!... mais il m'enivre;
» J'en abreuve ma soif d'ivresse; je le sens,
» Source, dans ma pensée, et, foyer, dans mes sens!...
» Pour toi, je braverais la honte du parjure,
» L'opprobre du scandale et celui de l'injure,
» Si ma voix parvenait enfin à te charmer!...
» Si tu m'aimais enfin!... si tu pouvais m'aimer!

» Entends-tu venir du rivage
» Ce chant si triste, si craintif?
» Entends-tu, dans le vent d'orage,
» Ce cri si poignant, si plaintif?
» C'est mon cœur qui dit sa souffrance;
» C'est mon cœur qui dit ses amours;
» C'est mon cœur qui vers toi s'élance,
» Et que tu repousses toujours!

» Entends-tu, dans la douce haleine
» Du vent à travers les roseaux,
» Une voix qui vient de la plaine,
» Une voix qui monte des eaux?
» C'est ma voix qui se mêle aux brises,
» Qui se mêle aux flots quelquefois;
» Et c'est l'amour, que tu méprises,
» Qui donne ce charme à ma voix!

» N'aimes-tu pas la brise folle,
» Le bruit profond des flots amers?...
» Eh bien, je veux que ma parole
» S'unisse aux bruits qui te sont chers!
» Écoute : je suis la vestale,

Digitized by Google

» La prophétesse de Séna.
» On dit ma beauté sans égale,
» Et Teutatès me couronna.

» Je peux commander aux tempêtes,
» Des mers apaiser le courroux.
» Je fais courber toutes les têtes,
» Et chacun me sert à genoux.
» Eh bien, je vais si tu l'ordonnes,
» Si tu veux m'aimer un seul jour,
» Mettre sous tes pieds mes couronnes,
» Devenir esclave à mon tour ! »

Certains critiques ont déjà remarqué que le talent de Mme Penquer est plus apte à exprimer les sentiments humains qu'à peindre la nature. Cela est vrai ; je n'en veux pour preuve que sa description du Raz de Sein. — J'ai vu ce cap sublime, ces roches gigantesques amoncelées par le chaos. A la suite d'un enfant, que j'avais rencontré dans une plaine pierreuse où errent en liberté des chevaux à demi-sauvages, j'ai gravi leurs sommets couverts de mousses blanchâtres, et de là, j'ai contemplé la mer infinie, battue des vents, verte et moirée par des courants terribles, les écueils alignant leurs fronts hérissés, et dans la brume l'île de Sein, l'île des mystères et des souvenirs.

Mme Penquer ne m'a point rendu les émotions qui m'avaient alors si profondément remué.

Elle a lutté partout contre les descriptions de Châteaubriand. Quelquefois, sans être victorieuse, elle a bien soutenu le combat. Voici un épisode où elle s'est inspirée heureusement d'un tableau du maître :

Ils traversaient alors cette lande sauvage
Et triste, que le vent des tempêtes ravage
Depuis les monts rocheux jusques au Raz de Sein.
La même émotion avait brisé leur sein.

Épuisés par la marche et l'ivresse et la lutte,
Ils entrèrent tous deux dans une pauvre hutte
Ombragée à demi par un grand pin marin.
L'hôte les accueillit avec cet air serein

Digitized by Google

Et froid, particulier à l'être solitaire
Détaché des liens et des biens de la terre :
C'était un vieux berger, un vieux pasteur gaulois,
Tranquille, indépendant, libre, fier et sans lois,
Farouché et vivant seul dans cette lande inculte,
N'ayant que la nature et le désert pour culte.
Sa hutte, au toit conique, est étroite; un chien roux
La garde. L'air y tombe à peine par des trous
Pratiqués dans un mur dont l'argile est brûlante;
Mais le berger, malgré la chaleur accablante,
Porte un sayon en peau de chèvre, épais et lourd.
Il soufflait dans cette outre, instrument rauque et sourd
Dont le pâtre aime encore aujourd'hui l'harmonie,
La sauvage gaîté, la tristesse infinie.
Il en tirait des sons prolongés et vibrants,
Parfois joyeux et doux, ou criards ou navrants,
Et regardait d'un œil contemplatif et tendre
L'étoile remonter, le soleil redescendre,
N'ayant eu jusqu'ici qu'un seul et même amour :
Les astres de la nuit, l'astre unique du jour.
Une large chemise, en grosse étoffe à raies,
Retombait pesamment sur ses flottantes braies,
Et sa barbe, blanchie et rude, s'étalait
Sur les poils du sayon noirâtre et s'y mêlait.

Le berger apporta du lait, des fraises rouges,
Fruits de roi que le bois prodigue aux moindres bouges.
Eudore prit les fruits; Velléda prit le lait.

Déjà le firmament tout entier s'étoilait.

Le pasteur rejoignit ses brebis dans la lande,
Après avoir reçu la généreuse offrande
Du chrétien. Velléda lui fit, avec la main,
Le geste de l'adieu; puis, prenant le chemin
Qui mène à la forêt, elle quitta son hôte;
Elle perdit de vue et la mer et la côte,
Et la lande elle-même, et le toit isolé.

Châteaubriand avait fait dire à Eudore : « Je me souviens encore aujourd'hui d'avoir rencontré un homme parmi les ruines d'un de ces camps romains : c'était un pâtre des barbares. Tandis que ses

Digitized by Google

porcs affamés achevaient de renverser l'ouvrage des maîtres du monde, en fouillant les racines qui croissaient sous les murs, lui, tranquillement assis sur les débris d'une porte décumane, pressait sous son bras une outre gonflée de vent; il animait ainsi une espèce de flûte dont les sons avaient une douceur selon son goût. En voyant avec quelle profonde indifférence ce berger foulait le camp des Césars, combien il préférait à de pompeux souvenirs son instrument grossier et son sayon de peau de chèvre, j'aurais dû sentir qu'il faut peu de chose pour passer la vie, et qu'après tout, dans un terme aussi court, il est assez indifférent d'avoir épouvanté la terre par le son du clairon, ou charmé les bois par les soupirs d'une musette. » Malgré mon penchant pour les vers, je préfère encore cette prose, et si Mme Penquer voulait m'en croire, elle s'abandonnerait désormais à ses inspirations personnelles et ne moissonnerait plus dans les champs où les hommes de génie ont déjà passé.

JOSEPH ROUSSE.

LES TROMPEURS TROMPÉS, suivis d'une comédie-vaudeville en trois actes et d'une pièce bouffonne, toutes deux inédites, par M. Carou, ancien magistrat. — Nantes, un vol. in-18. Librairie Veloppé. 3 fr.

Nous tenons à mettre nos abonnés au courant de tout ce qui s'imprime en Bretagne et en Vendée, mais les publications sont si nombreuses, que nous avons peine à les mentionner. Signalons aujourd'hui en quelques mots un nouveau livre de M. Carou, auteur d'une *Histoire de Pornic*, des *Controverses religieuses*, des *Aventures d'un prêtre et d'un marin*, etc. Ce volume renferme un récit intitulé *les Trompeurs trompés*, une comédie-vaudeville en trois actes et une pièce bouffonne. Il nous est impossible, faute d'espace, d'analyser *les Trompeurs trompés*. Dans ce récit, l'ancien magistrat se montre souvent derrière le conteur, et plusieurs des personnages qui y figurent sortent peut-être de ses souvenirs.

La comédie-vaudeville, *le Charlatan*, est écrite d'un style vif et gai. Nous lui empruntons une scène, qui rappelle une page célèbre :

GANACHE (le charlatan). — Montrez-moi votre pied.

Digitized by Google

BANCAL. — Lequel ?

GANACHE. — Mais apparemment celui qui a reçu le coup.

BANCAL. — Hé bien ! c'est le droit, qu'est tout de travers.

GANACHE. — Oui, je vois bien..... Donnez-moi cinq francs.

BANCAL. — Cinq francs ! Hé ! pourquoi ?

JASMIN (valet de Ganache). — Pour avoir regardé votre pied.

BANCAL. — Mais ça l'a pas guéri, que je crois.

JASMIN. — Je vous demande pardon.

Air :

Mon maître a fait l'expérience
Qu'un médecin n'a nul besoin
D'esprit ni même de science,
Pour guérir ceux dont il prend soin.
Au lieu de ces remèdes fades
Que l'on vous vend à si grand prix,
Il se borne à voir ses malades;
Dès qu'il les voit, ils sont guéris.

BANCAL, d'un air niais. — Ah !

GANACHE. — Allons, dépêchez-vous; car j'ai encore plusieurs malades à expédier.

(Bancal tire sa bourse et la présente à Ganache, qui tend la main pour la prendre ; mais Bancal la remet tranquillement dans sa poche.)

GANACHE. — Hé bien ! qu'est-ce que vous faites donc ?

BANCAL. — Je vous paie.

Même air :

Ignorez-vous donc la recette
Dont on fait usage à présent,
Pour se libérer de sa dette,
Sans rien donner de son argent ?
Au lieu d'épuiser sa ressource
A payer tout ce que l'on doit,
On montre au créancier sa bourse;
On est quitte dès qu'il la voit.

Ces couplets sont lèstement tournés, et la pièce bouffonne, *les Tribulations conjugales de Fricotin*, comme eux, fait penser qu'un magistrat qui rit de si bon cœur ne devait pas être bien terrible pour ses justiciables.

LOUIS DE KERJEAN.

Digitized by Google

LE NID, par M. Adolphe Orain, avec une préface de M. Hippolyte Lucas. — Un vol. in-18. Paris, Hachette, 2 fr.

Voulez-vous connaître les mœurs des oiseaux qui vivent autour de nous ? Ouvrez le petit livre de M. Orain, et vous verrez passer tour à tour devant vous la fauvette, le rossignol, l'alouette, la grive, la bergeronnette, le rouge-gorge, le bouvreuil, le roitelet, le troglodyte, le merle, la bécasse, la mésange, voire même le canard sauvage ; tous divers de vêtements, de mœurs et de chants ; tous intéressants et charmants à étudier. M. Orain a beaucoup observé ses héros et il éprouve pour eux une vive tendresse de cœur : cela se sent et se communique.

Je ne lui adresserai qu'un reproche : c'est d'avoir abrité son léger *Nid* sous l'écrasante préface de M. Hippolyte Lucas, lequel, — qu'il nous laisse le lui dire tout franc, — à propos de cette modeste étude ornithologique, est allé chercher midi à quatorze heures. N'a-t-il pas, en effet, dans ces deux courtes pages, trouvé moyen d'entasser l'*Astrée*, le grand Corneille, Racine, Segrais, Racan, Théocrite, Virgile, Watteau, Marie-Antoinette, Trianon, Gessner, Alceste, Châteaubriand et Bernardin de Saint-Pierre ; le tout pour arriver à démontrer qu'avant l'auteur du présent *Nid*, aucun écrivain français n'avait su *décriré simplement les habitudes du peuple ailé !*... Et Buffon, qu'en faites-vous, s'il vous plaît ?...

LOUIS DE KERJEAN.

—

LA ROUE QUI TOURNE. — LES LÉGENDES BRETONNES, par Mlle Gabrielle d'Ethampes. — Paris, Dillet, rue de Sèvres, 15.

Je ne sais vraiment si la *Revue de Bretagne et de Vendée* a quelquefois entretenu ses lecteurs des œuvres de Mlle Gabrielle d'Ethampes, l'une de nos jeunes compatriotes qui font cependant le plus d'honneur aux lettres bretonnes. Que de bonnes pensées, en effet, dans ces œuvres ! Ou plutôt ces œuvres ne sont-elles pas toutes de bonnes pensées ? Sans doute ceux qui se plaisent dans le mouve-

Digitized by Google

ment des passions n'y trouveront pas la fièvre qu'ils cherchent; mais ceux qui ne tiennent pas à la fièvre y trouvent ce calme de l'âme qui est le seul bien vrai au milieu des épreuves de la vie. Mettre une heureuse imagination et un style aisé au service de tout ce qui est noble, grand, généreux, tel est le but que s'est proposé Mlle d'Ethampes et que, depuis dix ans, elle poursuit avec succès.

J'ai parlé, dans l'*Espérance du Peuple*, il y a quelques années déjà, de ses premiers écrits. Je parlerai aujourd'hui de ceux qui ont paru récemment : la *Roue qui tourne* et les *Légendes bretonnes*. Qu'est-ce donc que cette *roue qui tourne?* C'est une roue qui ne tourne pas toujours. On l'appelle la roue de la Fortune. Combien de gens la voudraient voir tourner et pour qui elle reste immobile, et combien la voudraient immobile, pour qui elle tourne! Elle tourne, par exemple, dans l'ouvrage de Mlle d'Ethampes, et, ce qui est surtout au gré du lecteur, elle tourne à propos. Une pauvre mère et un pauvre enfant, dignes de toute estime, passent tout à coup de la misère à la fortune; et, si une heureuse famille, si une jeune fille pour qui la vie n'était qu'un sourire, éprouvent précisément le sort contraire, la roue du moins ne s'arrête pas, et le bonheur revient avec le surcroît de force que donne un malheur généreusement subi. Je dis *généreusement*, car Edith, la jeune fille douce et rieuse, eût pu se soustraire, jusqu'à un certain point, aux coups de la fortune, en renonçant à la succession de son père et gardant ainsi intacte celle qui lui venait de sa famille maternelle. Les exemples, à coup sûr, ne lui manquaient pas. Mais non : sans hésitation et sans phrases, elle préfère l'honneur de son père à l'habitation de son enfance et à son aisance personnelle.

« Je le veux, je le veux, avait-elle dit à son oncle ; voyez-vous, le jour où il ne pourra s'élever aucun reproche contre la mémoire du plus loyal des hommes, sera pour moi béni entre tous. » Et son oncle n'avait pu que lui répondre : « Tu es bretonne, ma petite Edith ! »

Voilà des sentiments comme on les aime, comme on ne saurait trop les propager, à une époque surtout comme la nôtre, où les jouissances matérielles tendent à tout envahir. La résolution d'Edith

Digitized by Google

est d'autant plus belle, que le coup a été plus rapide et plus imprévu, qu'il a frappé au milieu d'une fête, et qu'il a frappé deux fois, par la ruine et par la mort. — Si maintenant vous voulez connaître le tour de roue qui suit, vous lirez le livre ; j'en ai assez du sot métier d'effeuiller les fleurs.

Quant aux *Légendes bretonnes*, je ne dirai rien d'elles, par la raison bien simple que Mgr de Saint-Brieuc a tout dit.

« Mademoiselle, écrivait-il, le 21 mars dernier, à l'auteur, j'ai pu lire, dans mes rares moments de loisir, vos *Légendes bretonnes*, et elles m'ont vivement intéressé. Il y a là des études sérieuses et des sentiments toujours élevés et religieux. Ce livre occupera sûrement une place honorable dans la saine littérature de notre temps.

» Marchez dans cette voie, Mademoiselle, vous y trouverez beaucoup de bien à faire, et la légitime influence du véritable talent vous permettra d'atteindre chaque jour plus sûrement le noble but que vous vous proposez : éclairer l'esprit et améliorer le cœur.

» Agréez, Mademoiselle, etc.

» † AUGUSTIN,

» Évêque de Saint-Brieuc et Tréguier. »

Qu'ajouter à un pareil éloge ?

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

ALIX, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — Paris, Lecoffre, un vol. in-18.

Nous pouvons nous tromper, mais il nous semble bien que la pierre fondamentale du nouveau récit de Mlle Zénaïde Fleuriot, la thèse qu'elle a voulu développer se trouve dans la pensée que voici : « On peut hardiment l'avancer, la provinciale distinguée reste le type de la femme telle qu'on peut la rêver. Elle n'a plus la gaucherie, la lourdeur, la nullité vaniteuse ; elle n'a pas l'aplomb choquant, les allures cavalières, l'impertinent laisser aller. Elle est modeste sans pruderie, gracieuse sans coquètterie, digne sans affectation ; et, quand la nature l'a faite belle, son pouvoir est souverain, deux pages invisibles la suivent : l'amour et le respect. »

Digitized by Google

Comment Alix, « le lis de Goasgarello, » réalisait ce type charmant, je vous conseille de l'aller voir dans le volume, n'étant, pas plus que notre ami M. Eugène de la Gournerie, de ceux qui aiment à faire « le sot métier d'effeuiller les fleurs. » Vous ne regretterez, j'en suis sûr, ni votre peine ni votre temps, et, le livre fermé, vous lui décernerez cet éloge de La Bruyère : « Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger l'ouvrage ; il est bon et fait de main d'ouvrier. »

Outre l'héroïne, que l'on aime dès les premières pages, qu'elle soit *en bourgeon, en fleur* ou *cueillie* par la main de Dieu, il y a, parmi les nombreux et intéressants personnages de cette touchante histoire, une certaine Mme Crec'h, qui est bien la plus originale figure qui se puisse imaginer ; Mme Crec'h avec son éternel chapeau fané sur la tête et son parapluie sous le bras ; — en un mot, un modèle accompli de *bourrue bienfaisante.* Du reste, l'observation, — et de la plus fine, — abonde dans ces pages. Jugez-en par un exemple :

Que de personnages différents passèrent sous les yeux de Paule en quelques heures ! — Elle trouva de tout dans cette petite ville [de Bretagne], qui ne lui avait paru qu'un très-insignifiant entassement de maisons. De la distinction et de la vulgarité, de l'esprit et de la sottise, des dévoués et des égoïstes, des bienveillants et des jaloux, des humbles et des vaniteux. Dans cette maison il y avait comme un parfum de bonne compagnie et de vertu aimable ; dans cette autre la médisance suintait des murailles. Elle vit des jeunes filles qui avaient de la beauté, elle en vit d'affreuses ; elle trouva des âmes délicates se réfléchissant sur des traits heureux ; elle se heurta à des passions haineuses, mesquines, des passions de clocher inscrites sur des visages maussades portant la griffe de l'irascibilité. Un mot, une contraction dans les traits, un nuage sur le front, un son de voix, une réticence, ne suffit-il pas parfois pour révéler tout un caractère ?

— Allons, vous les avez tous vus, dit Mme Crec'h quand elles reprirent le chemin de la maison de Mme de Guenharic. Qu'en pensez-vous ?

— Beaucoup de bien et beaucoup de mal. Si j'avais eu un calepin, j'aurais noté celles de ces personnes que je ne voudrais pour rien au monde fréquenter intimement.

— Mais au contraire ce sont celles-là qu'il faut voir, répondit Mme Crec'h

Digitized by Google

en clignant de l'œil. Ce sont des pestes, voyez-vous, et si on ne veut pas qu'elles vous déchirent, il faut les caresser.

Paule hocha la tête négativement.

— Allons, je vois que vous êtes un peu comme moi là-dessus. On laisse crier, égratigner, mordre, et on passe son chemin. Les plus mauvais ont leur coin bon d'ailleurs. C'est à ce petit fétu-là qu'il faut se raccrocher. Et puis sous toutes ces amertumes, sous toutes ces critiques, qui sait ce qu'il y a de déceptions, de souffrances intimes? Cela rend parfois mauvais de souffrir.

Parlant d'*Alix*, Mme la princesse de W*** a écrit dans la *Gazette de France :* « Cette œuvre fait époque dans le talent de Mlle Zénaïde Fleuriot, qui ne pouvait composer une urne plus élégante et plus noble pour y déposer un fraternel et vivant souvenir. » C'est là un jugement que ratifieront tous les lecteurs d'*Alix*, « cet ange attardé ici-bas. »

ÉMILE GRIMAUD.

HISTOIRE DES MOINES ET DES ÉVÊQUES DE LUÇON, par M. l'abbé du Tressay, chanoine honoraire de Luçon. Tome I. — Paris, Lecoffre, in-8o.

Ce fut le rêve des philosophes du XVIIIe siècle d'en finir avec le moyen âge et avec les moines. Pour eux, le moyen âge était une ère funeste où l'Église avait exercé son autorité au profit de la force brutale et de l'ignorance. Une foule d'hommes spirituels apportèrent, à l'appui de cette thèse, leurs mensonges et leurs railleries; l'esprit du siècle s'introduisit jusque dans les monastères, et quand la révolution ouvrit des portes que la philosophie avait déjà ébranlées, les impies purent croire que la société renouvelée ne reverrait plus les moines, ces contemporains abhorrés du moyen âge.

Notre temps aura, du moins, cet honneur d'avoir compris l'histoire, et d'avoir rendu aux ordres monastiques la part d'influence qui leur revient dans le développement de la civilisation. Tandis que l'étude du moyen âge rajeunissait l'art, un grand nombre d'érudits de toutes les opinions s'attachaient à pénétrer le secret de

Digitized by Google

ses institutions, et la science historique la plus dégagée de toute idée religieuse devait en arriver à proclamer que « le grand agent du salut social au Ve, au VIe et au VIIe siècle fut l'Église [1]. »

« Toute ma reconnaissance philosophique et sociale, dit M. Littré, se tourne vers ceux qui, ayant christianisé le monde ancien, avant qu'il fût livré aux barbares, christianisèrent les barbares eux-mêmes, et jetèrent, du moins, en eux les germes d'une moralité nouvelle [2]... Celui qui est avec la civilisation doit être, lors de la chute de l'Empire, sous l'effort des barbares, avec l'Église et avec les moines, milice de l'Eglise. Cette proposition, qui aurait révolté le XVIIIe siècle, est pourtant vraie [3]. »

N'est-ce pas à M. Guéroult que l'évidence arrachait naguère cet aveu : « Au Xe siècle, la féodalité reconnut les puissances existant alors ; l'Église était une de ces puissances. Dans le grand naufrage de l'empire romain, au milieu des dévastations des barbares une seule autorité était restée debout, c'était l'autorité de ces chefs religieux qui avaient su conquérir le monde, et, en donnant l'exemple de toutes les vertus, conquérir la seule autorité morale qui ait survécu à la ruine de l'ancien monde.... Les évêques devinrent des seigneurs féodaux, de grandes richesses leur furent attribuées par la reconnaissance des peuples [4]. »

« C'est une neuve histoire que celle où les armées sont des moines, dit encore M. Littré, les héros des saints, les forteresses des couvents, les victoires des conversions. La lutte est longue, l'issue incertaine, et quand elle se termine, le monastère victorieux élève partout ses pacifiques demeures dans un monde à la fois féodal et pleinement chrétien [5]. »

En effet, là où se rencontrent les ruines d'un vieux couvent, on est certain que, si ces ruines pouvaient parler, elles nous fourniraient quelques pages intéressantes pour l'histoire de la civilisation.

[1] M. Littré, *Journal des Savants*, novembre 1862, p. 650.

[2] *Ibid.*, septembre, p. 528.

[3] *Ibid.*, novembre, p. 652.

[4] Discours au Corps législatif, *Moniteur* du 2 mars 1866, p. 232.

[5] *Journal des Savants*, novembre 1862, p. 660.

Digitized by Google

Le beau livre de M. de Montalembert sur les moines d'occident ne peut manquer de diriger l'attention de ce côté, et chaque jour se fait cette « neuve histoire, » dont parle M. Littré.

Grâce à M. l'abbé du Tressay, chanoine honoraire de Luçon, la Vendée possèdera bientôt une histoire complète de ses moines et de ses évêques. Le premier volume vient de paraître, et l'on nous assure qu'il n'en faudra pas moins de trois pour le développement complet du sujet. Des plumes mieux autorisées que la nôtre feront ressortir l'érudition de l'auteur, sa fidélité à suivre les textes, sa judicieuse critique à l'égard des légendes; mais il suffit d'avoir le goût des études historiques pour apprécier le mérite d'un récit où rien n'a été omis de ce qui peut intéresser le lecteur, en rattachant les faits locaux aux grands événements qui jalonnent, en quelque sorte, le cours des siècles. Sous quelque forme que l'on interroge le passé, c'est toujours le spectacle de la lutte des passions humaines qui nous attire, et les histoires locales compensent amplement ce qui manque en importance aux événements racontés par l'avantage de les voir de plus près.

C'est à *Durinum*, aujourd'hui Saint-Georges-de-Montaigu, que saint Martin de Vertou aurait, au VIe siècle, fondé le premier monastère du Bas-Poitou; ce point fut le centre d'où le christianisme rayonna sur les populations demi-barbares du voisinage. En 677, saint Filibert fondait à Herio (Noirmoutier) un monastère que vinrent peupler six cents moines de l'abbaye de Jumiéges, et, en 682, plusieurs de ses disciples s'établissaient à Luçon, au milieu d'un pays inculte qui devait peu à peu se transformer par l'effet de leur ingénieuse activité. Dans le même temps, d'autres moines abordaient à Saint-Michel-en-l'Herm, dont le territoire n'était point encore réuni à la terre ferme.

L'histoire de ces deux derniers monastères est le véritable objet de l'étude de M. l'abbé du Tressay, et, après avoir raconté avec détails leur fondation, il les suit dans toutes les phases de leurs prospérités et de leurs revers. Grand fut le danger des invasions normande et sarrasine, mais le calme revint, et avec le calme les longs travaux. Grand fut aussi le danger des richesses et du relâche-

Digitized by Google

ment ; sur ce point, notre auteur nous paraît professer l'opinion que l'Église n'a rien à taire de son passé et que la seule vérité suffit à sa défense.

Une bulle du 13 août 1317 éleva à l'épiscopat les abbés de Maillezais et de Luçon. Ces deux siéges furent établis avec l'autorisation du roi, et, à partir de ce moment, durant plus d'un siècle, l'évêché de Luçon se trouva confondu avec le monastère. Une notice spéciale est consacrée à chacun des évêques, et le dernier dont il est parlé dans ce volume est André de la Roche, mort en 1462.

Nous sommes loin d'avoir donné une idée suffisante de cet important ouvrage, où l'écrivain passe en revue tant d'époques diverses, en s'efforçant de juger les hommes avec l'esprit des contemporains. Cette méthode est la bonne, la seule qui permette d'être impartial. Au début de son prochain volume, M. du Tressay entrera dans l'histoire moderne ; sur ce terrain, nous espérons le retrouver plus précis encore et non moins riche en faits curieux et intéressants.

ALFRED LALLIÉ.

M. HYACINTHE LAMBRON.

Domalain est une des meilleures et des plus religieuses paroisses de notre pays de Vitré. Elle a déjà envoyé à la défense du Saint-Siége cinq ou six de ses enfants, et de ce nombre deux sont morts à la peine, MM. Orhant et Lambron (Hyacinthe).

Ce dernier, issu de l'une des familles les plus considérées du pays, était encore, l'année dernière, à Rennes, élève de l'institution Saint-Vincent, à peine âgé de 19 ans. Depuis longtemps, il sollicitait de son père la permission de s'engager dans les zouaves pontificaux, sans se laisser ébranler par des refus réitérés et persistants, fondés sur les justes craintes que ne peut manquer d'inspirer à des parents tendres une pareille résolution. Le digne recteur lui-même se mettait parfois de la partie pour remontrer au jeune homme de quel coup serait accablée sa famille si elle venait à le perdre : — « Eh bien ! monsieur le recteur (répondait alors Hyacinthe), si cela arrivait, croyez-vous donc que Dieu ne serait pas assez puissant, assez généreux, pour donner à mes parents et à moi la récompense de ce petit sacrifice ? »

Dieu, hélas ! l'a pris au mot. Malgré son ardeur et son courage, au bout de quelques mois, une maladie, qui ne l'aurait pas atteint en Bretagne, l'a frappé et enlevé le 27 décembre dernier.

Digitized by Google

Sa famille a voulu se donner la satisfaction suprême de faire revenir son corps de Rome, pour l'inhumer, au milieu de ses parents et de ses amis, dans le cimetière de la paroisse. Ces funérailles ont donné lieu à une démonstration grande et touchante à la fois, à laquelle tout le pays a pris part. Jeudi dernier, 11 courant, le corps d'Hyacinthe Lambron a quitté la chapelle du collége de Vitré, où il était gardé depuis trois jours, et s'est acheminé vers Domalain, escorté d'une quarantaine de voitures remplies de clergé, d'élèves du collége de Vitré (anciens condisciples d'Hyacinthe Lambron), et de nombreux habitants, empressés à suivre et honorer ce noble cercueil. Le long de la route, la population rurale s'attroupait, s'arrêtait, s'agenouillait en récitant des prières au passage du cortége.

A un quart de lieue de Domalain, on a rencontré le clergé. Le cercueil, descendu du corbillard, a été confié aux bras des élèves du collége de Vitré. Cinq zouaves pontificaux tenaient les cordons du poêle, accompagnés d'une députation d'élèves du collége Saint-Vincent.

On s'est rendu à l'église. Je ne dirai rien des tentures, des lumières, de l'office chanté par la psallette du collége de Vitré; tout cela était parfait. Je ne mentionnerai même que pour mémoire (bien qu'elle méritât mieux) une brève, mais éloquente, énergique et saisissante allocution de M. le supérieur de Saint-Vincent. Je n'insisterai pas sur le nombreux clergé (près de soixante prêtres) accouru de tous les points de l'arrondissement de Vitré. Mais ce que l'on ne peut passer sous silence, c'est cette foule, ce peuple énorme venu de toutes parts pour rendre un dernier et ardent hommage à ce jeune et généreux défenseur du Saint-Siége, un témoignage éclatant de sympathie et de dévouement à la grande cause qu'il était allé servir et qu'il a servie jusqu'à la mort.

Dans l'église, il y avait bien deux mille personnes, presque autant au dehors; et quand toute cette foule pieuse, muette et recueillie, s'est ébranlée après l'office en colonne serrée pour suivre le cercueil, a couvert de ses flots l'humble cimetière, et s'est agenouillée une dernière fois devant la tombe du brave soldat de Pie IX, — ç'a été vraiment un grand et touchant spectacle; tous ceux qui l'ont vu ont été saisis et se sont dit : Voilà vraiment une race de croyants! — Puisse cette belle et sympathique manifestation apporter à la famille du jeune mort un peu d'allégement à sa douleur!

ARTHUR DE LA BORDERIE.

Digitized by Google

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Nécrologie : le baron Noury, l'amiral Charner, MM. Le Mélorel de la Haichois, Rannou, Guillet, le P. Henri de Seré. — Une Lettre de Berryer. — Un plafond du Palais de justice de Rennes. — Dernière eau-forte de M. de Rochebrune. — La Messe d'un neveu de Châteaubriand. — M. de Cormenin remplacé à l'Institut par un Breton.

C'est encore à la nécrologie qu'il nous faut consacrer la première et la plus considérable partie de cette chronique.

— Le baron Noury (Charles-Henri-Gaëtan), capitaine de vaisseau, commandeur de la Légion d'honneur, vient de mourir à Nantes, sa ville natale, à la suite d'une cruelle maladie, dont il avait contracté le germe pendant sa laborieuse carrière.

Né à Nantes, le 17 février 1809, il sortit, à l'âge de quinze ans et à la suite d'un brillant concours, du collége royal de la marine, à Angoulême. Nommé enseigne de vaisseau le 16 mars 1829, il débuta dans la carrière qu'il devait si bien remplir par sept années d'embarquement non interrompu dans les mers du Sud, sur la côte d'Amérique et dans le Levant, avec la frégate la *Surveillante* et la corvette la *Durance*.— Il assista, le 25 janvier 1835, comme second du commandant Brindejonc-Tréglodé, sur le brick le *Rusé*, à l'effroyable tempête dont l'Algérie conserve encore le souvenir. Dans cette circonstance, il joua le rôle actif le plus honorable. Grâce à l'habile manœuvre du capitaine, pendant que tous les navires de commerce sur rade périssaient, le *Rusé* commençait son sauvetage et mettait tout son monde à terre. Mais, le brick ayant été perdu, la loi voulait que M. Brindejonc passât en jugement. M. Noury, jeune officier de vingt-six ans, réclama et obtint l'honneur de le défendre au conseil de guerre. Comme il se levait pour parler, après le récit si simple et si émouvant dans lequel le commandant Brindejonc venait de retracer les divers épisodes du naufrage, l'amiral Leblanc, qui présidait, déclara que la conduite de tous ne méritait que des éloges et que personne n'avait besoin d'être défendu.

Depuis cette époque, il embarqua sur l'*Aréthuse* et partit pour la Plata, où il resta trois ans, se distinguant à bord et à terre, au milieu de la guerre civile qui désolait Montévidéo et les environs, et méritant d'être fait chevalier de la Légion d'honneur.

Après de nouveaux services à la mer, il fut nommé capitaine de frégate, et embarqué, comme second, sur la *Sirène*, qui partait pour

Digitized by Google

l'Océanie. Il commanda pendant un an la station et l'établissement de Noukahiva, aux îles Marquises, en fit l'évacuation, et rentra en France, après une pénible campagne de plus de quatre ans.

En 1854, les événements d'Orient forçant la France à se préparer à la guerre, il fit l'armement de la *Vengeance*, partit pour la Baltique comme second et entra un des premiers dans Bomarsund. Dès l'année suivante, il prit le commandement de la *Poursuivante* et alla passer trois ans, avec cette frégate, sur les côtes du Brésil et de la Plata. Au retour de cette longue campagne, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau, et, en 1859, nommé directeur des mouvements du port à Lorient; c'était son premier service à terre depuis son entrée dans la marine. En 1862, appelé au commandement du vaisseau-école le *Borda*, il sut gagner l'estime et l'affection de tous, et contribua, par son intelligence et son dévouement, à la réorganisation de l'école navale, entreprise et dirigée par l'éminent amiral alors préfet maritime à Brest.

A la fin de ce commandement, il revint à Nantes, au milieu des siens, s'intéressant toujours passionnément aux choses de la mer et s'occupant à remettre en ordre les admirables collections qu'il avait recueillies dans ses longs voyages. Il aimait l'histoire naturelle et avait des connaissances en linguistique; mais, sous ce rapport comme sous tant d'autres, la modestie, qui était un trait distinctif de son caractère, égalait son savoir. Il joignait à une extrême bonté, au désir de rendre service à tout le monde et surtout aux marins des environs, qui le trouvaient toujours prêt à leur faire tout le bien possible, une fermeté inébranlable dans l'accomplissement de son service, un sens droit, une sûreté de jugement, une loyauté à toute épreuve. Il lègue aux siens le noble exemple d'une vie tout entière passée au milieu de dangers à vaincre et de rudes travaux à accomplir, sans que jamais le courage et la volonté aient fait défaut, sans que jamais l'idée du devoir ait cessé de tenir la première place dans sa pensée.

— L'amiral Charner (Léonard-Victor-Joseph), qui est mort à Paris, à l'âge de soixante-douze ans, était né à Saint-Brieuc, le 13 février 1797. Entré à l'École navale en 1812, aspirant en 1815, enseigne en 1820, il était lieutenant de vaisseau lorsqu'il fit l'expédition d'Alger, à propos de laquelle il publia un mémoire important sur la durée des évolutions navales. En 1841, il devint capitaine de vaisseau. Il venait d'être fait officier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite lors de l'incendie des ateliers d'artifice du port de Toulon.

Élu représentant du peuple en 1849, par le département des Côtes-du-Nord, il fit partie de la commission d'enquête pour la marine, et prit une part importante à la discussion des questions spéciales. Après le 2 décembre, M. Charner devint chef d'état major du ministère de la marine.

Digitized by Google

Le 3 février 1852, il fut nommé contre-amiral. Investi d'un commandement pendant la guerre de Crimée, il s'illustra sous les murs de Sébastopol, en soutenant, à bord du *Napoléon*, le feu du fort Constantin, qu'il brava cinq heures, tirant trois mille coups de canon et recevant cent boulets dans sa coque.

Promu vice-amiral en 1855, il entra, au mois de novembre suivant, au conseil de la marine, qu'il présida pendant deux ans. Enfin, il fut élevé à la dignité d'amiral, par décret du 15 novembre 1864, en remplacement de l'amiral Romain-Desfossés.

— La ville de Lorient a perdu, le mois dernier, son député au Corps législatif, qui était aussi son maire, M. Le Mélorel de la Haichois, dont le rôle politique échappe à notre appréciation.

— *Le Breton*, de Saint-Brieuc, nous a appris la mort de M. Claude Rannou, ancien instituteur au bourg de Saint-Michel-en-Grève, près de Lannion. Comme poète breton, M. Rannou avait acquis une certaine célébrité, et ses chants populaires étaient justement appréciés par tous les amateurs de notre vieille langue celtique; ce qui lui avait mérité le titre de *Barde de Roc'h-ell-Las*. Doué d'une imagination ardente, esprit spéculatif, M. Rannou fut, comme tout naturellement, conduit à professer les doctrines les plus radicales. Candidat à la députation, en 1848, il lança une profession de foi qui eut un certain retentissement et entraîna sa destitution d'instituteur primaire. Il avait choisi pour devise : *Bien-être à tous et pour tous*, et le triomphe de son programme devait amener *le bonheur au dedans et l'honneur au dehors*. Revenu de ces décevantes illusions, M. Rannou est mort en bon chrétien.

Saluons enfin d'un hommage tout sympathique deux jeunes hommes qui appartenaient à l'Ille-et-Vilaine : — M. Guillet, de Vitré, avait fait ses premières armes de publiciste à la *Gazette de France*. Il y a sept mois, il avait fondé à Orléans un journal, l'*Impartial du Loiret*, qu'il dirigeait avec un talent et une fermeté que l'on n'eût point été en droit d'exiger de ses vingt-six ans. Il est vrai de dire que, ses études classiques et son droit terminés, M. Guillet avait eu l'honneur d'avoir pour guide Berryer lui-même. La foule était nombreuse autour du cercueil de ce Breton, « qui s'éteignait, si jeune encore, avec une foi et une résignation chrétiennes qu'il a témoignées courageusement devant la mort, comme il les avait manifestées dans les autres actes de sa vie. »

A peu près en même temps, Rennes recevait la désolante nouvelle du décès du R. P. Henri de Seré, jeune prêtre de la Compagnie de Jésus, fils unique de ce digne et excellent M. Henri de Seré, ancien représentant d'Ille-et-Vilaine en 1848. Le P. de Seré, qui n'avait que trente-cinq ans, était, depuis plusieurs années, missionnaire au Maduré (Hindoustan), et il

Digitized by Google

a succombé, le 28 décembre, à Tuticorin, petite ville indienne sur la côte de la Pêcherie, évangélisée par saint François Xavier.

— Nous avons tout à l'heure écrit le nom de Berryer. Cela nous arrivera plus d'une fois encore, et nous ne perdrons jamais une occasion de montrer la générosité et la bonté de son âme. M. l'abbé Allard, chanoine de notre cathédrale, en a récemment fourni une nouvelle preuve, en publiant, dans l'*Espérance du Peuple*, une lettre que nous allons reproduire, et qui nous appartient, puisqu'elle a trait à un vénérable prêtre qui était attaché à l'Église de Nantes en 89. Le grand orateur, répondant à une demande de renseignements que lui adressait la famille des Essarts, s'exprimait en ces termes :

« Paris, 28 mars 1865.

» Monsieur,

» La lettre que j'ai l'honneur de recevoir de vous fait appel à de bien chers souvenirs de mon enfance. La mémoire du bon père des Essarts m'est restée toujours présente et vénérée. J'ignorais qu'il eût été chanoine et grand-vicaire à Nantes avant la Révolution. Ce docte et pieux oratorien vint partager à Juilly la retraite où quelques-uns de ses confrères s'étaient réfugiés après la dissolution de leur institut. Je l'y trouvai lorsque, pour faire mes études, j'entrai dans cette maison, au commencement de 1796.

» M. François-Ordinaire des Essarts ne fut pas attaché comme professeur à l'une des classes du collége. Chargé de la direction religieuse d'une partie des élèves, il était chéri de tous; sa douceur était angélique; il nous donnait ses enseignements et ses soins avec une grâce qui avait tout le charme des tendresses paternelles. Il eut pour mon enfance étourdie des indulgences et une bonté touchante, qui pouvait être, comme on vous l'a dit, une prédilection.

» Le père des Essarts me fit appeler à l'heure de sa mort. Agenouillé près de son lit, je pleurais sous la main déjà glacée qu'il posa sur ma tête; je reçus sa bénédiction et son dernier soupir. Mon deuil fut partagé par tous mes camarades, qui firent graver sur sa modeste tombe ces simples mots : *Mœrentes amici posuêre.* (3 août 1803.)

» Savant et laborieux comme un solitaire de Port-Royal, l'abbé des Essarts consacra presque tous ses travaux à des recherches historiques. Il a laissé de nombreux manuscrits que, malheureusement, sa très-fine et très-mauvaise écriture rendait, il m'en souvient, à peu près indéchiffrables. Ces papiers doivent être restés dans la bibliothèque de Juilly. De temps à autre, il fit des cours d'histoire dans nos diverses classes, et sa charmante causerie nous en donnait d'excellentes leçons, quand, aux beaux jours, il appelait quelques-uns d'entre nous à partager ses promenades dans le parc.

» Vous désirez, Monsieur, compléter la biographie d'un homme de bien qui appartenait à votre famille. Sa vie fut selon l'esprit de cette congrégation de l'Oratoire, où, nous dit Bossuet : *une sainte liberté faisait un saint engagement; où toute l'autorité était dans la douceur; où le respect s'entretenait sans le secours de la crainte.*

» La biographie du père des Essarts est complète dans le peu de mots que je vous adresse. Les trésors d'une vie cachée en Dieu ne sauraient être révélés à l'histoire.

» Je vous remercie de m'avoir donné une occasion de rendre au bien-

Digitized by Google

faisant ami de mes premiers ans l'hommage de mon inaltérable reconnaissance, et je suis avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur » BERRYER. »

— Un mot des beaux-arts, avant de finir : le plafond de la sixième chambre du Palais de Justice de Rennes vient de recevoir treize grandes toiles, peintes par M. Jobbé-Duval. Le *Moniteur* en a dit beaucoup de bien; le *Journal de Rennes* qui nous arrive est loin d'être satisfait. Nous en reparlerons.

— Large, ferme et calme, tel est le caractère d'une nouvelle eau-forte de M. Octave de Rochebrune, destinée au Salon, comme celle dont nous parlions le mois passé, et dont elle fait, du reste, le pendant. C'est la vue de la cour de l'hôtel de Cluny. Connaisseurs et ignorants, tous sont frappés de la beauté de cette œuvre. Que dire désormais de notre artiste vendéen, sinon qu'il est passé maître dans son art?

— S'il en est ainsi, dans un autre genre, de M. le chevalier de Rauville, neveu de Châteaubriand, et qui habite dans les Côtes-du-Nord, au château de la Bouëtardaye, c'est ce que l'on saura sans doute avant peu; mais voici, en attendant, ce que dit de lui la *Réforme musicale :*

Un amateur distingué, M. le chevalier de Rauville, vient de publier, chez Mme Regnier-Canaux, une messe à quatre voix, avec solos et chœurs. Cette messe a eu les honneurs d'une exécution solennelle à l'église de Notre-Dame des Victoires et elle a valu à son auteur la lettre la plus flatteuse de M. Dufriche-Desgenettes, curé de cette paroisse....

L'auteur n'a pas reculé devant les difficultés du *Credo*. Il a bravement abordé tous les épisodes de cette profession de la foi chrétienne. Il débute par une affirmation de voix à l'unisson. C'est bien simple, mais c'est encore ce qu'il y a de meilleur. L'expression de l'*Et incarnatus est*, la vigueur du *Crucifixus* et le sentiment qui règne dans le quatuor de l'*Et resurrexit* nous montrent que l'auteur n'a rien abandonné au hasard et que tout dans son œuvre est le résultat de la méditation.

Le *Sanctus* et l'*Agnus Dei* sont empreints d'un esprit religieux qui, du reste, n'abandonne pas un instant l'auteur. Ecrite en style libre offrant à chaque page des mélodies et des couleurs, la messe du chevalier de Rauville sera goûtée du public partout où elle sera exécutée. L'auteur a réussi dans un genre difficile, celui qui tient le milieu entre le style sévère et la musique mondaine. Nous le félicitons de son succès.

— Nous félicitons aussi la Bretagne du succès qu'elle vient d'obtenir dans la personne d'un des fils qui l'honorent le plus : M. Caro, de Ploërmel, jadis professeur de philosophie au lycée de Rennes, et aujourd'hui professeur à la Sorbonne, a été choisi par l'Académie des sciences morales et politiques pour remplacer, dans la section de morale, M. le vicomte de Cormenin. La place, assurément, convient à l'auteur de *l'Idée de Dieu;* mais nul mieux que lui ne convenait à la place.

LOUIS DE KERJEAN.

Le Secrétaire, ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

ALMANACH ADMINISTRATIF, agricole et statistique de l'arrondissement de Quimperlé, pour 1869. 8e année. In-12. 56 p. — Quimperlé, imp. et lib. Clairet.

ALMANACH ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL DE NANTES et du département de la Loire-Inférieure, pour 1869. In-18, 250 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud..... 1 fr. 25

ALMANACH DES ADRESSES DE RENNES, annuaire d'Ille-et-Vilaine et des tribunaux du ressort de la Cour impériale de Rennes. 32e année. 1869. In-18, 332 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

ANNUAIRE ADMINISTRATIF, industriel et commercial du département d'Ille-et-Vilaine, de la Cour impériale de Rennes et de tous les ressorts du département. Almanach des adresses de Rennes, pour 1869. 37e année. Petit in-8o, 324 p. — Rennes, imp. Leroy.

ANNUAIRE ADMINISTRATIF, statistique et commercial du département de la Vendée. Année 1869. In-12, 240 p. — Napoléon-Vendée, imp. et lib. Sory.

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE GRAND-JOUAN; par Jules Rieffel, directeur de l'école. 4e année. In-8o, 159 p. — Paris, imp. et lib. Ve Bouchard-Huzard.

ANNUAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LA VENDÉE. 1869. 13e année. In-8o, 206 p. — Napoléon-Vendée, imp. Ve Ivonnet.

ANNUAIRE DU COMMERCE (Étrennes nantaises) pour l'année 1869; précédé d'une description de Nantes. In-18, 323 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet..... 1 fr. 25

ASSOLEMENTS ou composition de la culture en proportion des ressources, pour tirer de la terre le plus grand profit chaque année, aux moindres frais possibles. Plan général, application; par C. Raffron de Val. Grand in-18, 30 p. — Saint-Malo, imp. Renault.

BULLETIN ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE. Tome 6. In-8o, 360 p. — Rennes, imp. Catel.

CHAMP-DE-MARS (LE) A VOL D'OISEAU. Exposition universelle de 1867; par Max Radiguet. In-18 jésus, 204 p. — Brest, imp. Lefournier; Paris, Lib. nouvelle.

C'HENTA (AR) miz Mari buez ar verc'hez divar scridou an tadou santel da vidita ur pennad bemdez epad ar miz. Scrived e latin er bloaz 1724. Eil moulled e brezonec ac evel nevezed, o lacaat enna traou all c'hoarveed, ha mad da scuer. In-32, 304 p. — Brest, imp. et lib. Lefournier.

DEUX (LES) BRETAGNES, paroles françaises de M. Ropartz, musique de P. Thielemans, sur des motifs gallois et bretons. In-8o, 4 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

DEVEZ (AN) CHRISTEN, levr e pehini e caver ar pedennou dious ar mintin, graçou dious an nos, gousperou an oll zuliou hac an oll goueliou

Digitized by Google

epad ar bloas, ê latin hac ê brezonnec, etc.; grêt gant autro u Canevet, chalony evor. Cresquet eus a antienou ar verc'hes, hac eus a gals hymnou. In-18, 316 p. et vignettes. — Landerneau, imp. et lib. Desmoulins.

Essai sur l'attérage et l'entrée de la rade de Brest par un temps brumeux, avec un bâtiment à vapeur; par M. H. de Roujoux, capitaine de frégate. In-8o, 73 p. et 2 planches. — Paris, lib. Bossange..... 2 fr.

Excerpta e Rituali romano ad usum ecclesiæ Ebroicensis. In-16, 243 p. — Rennes, imp. Vatar; Evreux, lib. Leclerc.

Fleurs de Bretagne, légendes historiques; par Mlle Gabrielle d'Ethampes. 2e série. In-12, 383 p. — Rennes, imp. Hauvespre; Paris, lib. Girard.

France (la) sous la Terreur. Étude historique; par Ernest Merson. Tome I. In-8o, 515 p. — Nantes, imp. Merson; Paris, lib. Dentu... 6 fr.

Furnez ar Geiz euz a Vreiz; par G. Milin. In-12, 144 p. — Brest, impr. et lib. Lefournier.

Guide du touriste autour de Quimperlé, à l'occasion de l'assemblée de Toulfouen ou foire aux oiseaux; par l'auteur des *Études sur la Bretagne* (G.-L. Augustin). In-16, 16 p. — Quimperlé, imp. Clairet..... 25 c.

Guir (ar) Gristen cunduet hac enchet en oll circonstançou eus e vuez. In-18, 328 p. et vign. — Landerneau, imp. et lib. Desmoulins.

Gwerziou Breiz-Izel. Chants populaires de la Basse-Bretagne, recueillis et traduits par F.-M. Luzel. 1re partie. Gwerz. In-8o, 559 p. — Lorient, imp. et lib. Corfmat; Paris, lib. Franck; Saint-Brieuc, Guyon; Brest, Lefournier; Lannion, Le Goffic; Quimper, Salaun..... 8 fr.

Hamlet, tragédie lyrique en cinq actes, musique d'Aristide Hignard; analyse de la partition par Édouard Garnier. In-8o 88 p. — Nantes, imp. Mangin..... 1 fr.

Histoire des moines et des évêques de Luçon; par l'abbé du Tressay, chanoine honoraire de Luçon. Tome I. In-8o, 428 p. — Luçon, imp. Cochard-Tremblay; Paris, lib. Lecoffre fils et Cie.

Levric an Æl-Gardien evit usach ar yaouangis christen. In-32, 160 p. avec fig. — Morlaix, imp. et lib. Lédan.

Nouveau Dictionnaire français et breton du dialecte de Léon, avec les acceptions diverses dans les dialectes de Vannes, de Tréguier et de Cornouailles, et la prononciation des mots quand elle peut paraître douteuse; par A. Troude, colonel en retraite. In-8o, 976 p. — Brest, imp. et lib. Lefournier.

Reglamant a vuez, evit an dud divar ar meaz, gant ar pedennou diouz ar mintin ha diouz an nôs, taulennou an oferen, gouspearou ar zul, etc. In-32, 320 p. — Morlaix, imp. et lib. Lédan.

Sur un chemin de fer direct de Paris a Lorient, Vannes et Quimper; par Camille Boudy. In-8o, 14 p. — Paris, imp. et lib. Ve Bouchard-Huzard.

Vie de Matthieu de Gruchy; par l'abbé du Tressay, chanoine honoraire de Luçon. In-12, 306 p. — Luçon, imp. Cochard-Tremblay; Paris, lib. Lecoffre et fils.

Digitized by Google

LA CAMPAGNE DE 1815

DANS LE MORBIHAN.

PRÉCIS DE LA CAMPAGNE FAITE EN 1815 PAR L'ARMÉE ROYALE DE BRETAGNE SOUS LES ORDRES DE M. LE GÉNÉRAL COMTE DE SOL DE GRISOLLE *.

A peine Bonaparte, aidé par une armée qui se grossissait à chaque pas par la trahison de nouveaux corps, eut-il forcé le roi à quitter sa capitale, que M. le général comte de Sol de Grisolle, abandonnant la mesure des levées de gardes nationales, trop suspectes par leur mélange, se jeta dans les campagnes du Morbihan, sanctuaire d'une fidélité autrement solide et courageuse, et témoins de ses anciens efforts.

MM. Joseph et Louis Cadoudal, pleins des mêmes sentiments qui avaient produit les exploits du général Georges, leur frère, s'y jetèrent avec lui, ainsi que MM. Le Thiez, Le Ridant, le chevalier de Sécillon, le chevalier de Margadel, Gambert, Francheville, Joyaut jeune, aide de camp du général de Sol (frère de celui qui fut victime avec Georges), et plusieurs autres braves, échappés aux fers et aux prisons qui avaient moissonné l'ancienne armée du Morbihan.

* Réimprimé sur une brochure du temps, qui est devenue fort rare et qui n'a ni lieu ni date, mais qui a été certainement publiée en 1815. *(Note de la Rédaction).*

Digitized by Google

Leurs efforts, dans un pays où chaque enfant suce l'amour de son roi avec le lait de sa mère, furent promptement efficaces. Malgré tout le danger dont l'espionnage le plus actif les entourait, en peu de semaines ces dignes soutiens du trône furent sûrs de plusieurs milliers de bras : les armes, les munitions, l'argent manquaient ; le courage, la fermeté de volonté suppléèrent à tout ; et aussitôt qu'il fut su que la Vendée, aidée par les secours de l'Angleterre, arborait l'étendard des Bourbons, les cris de : Vive le roi ! firent retentir les coteaux du Morbihan. De toutes ses chaumières sortirent des soldats ne cherchant qu'un drapeau blanc sous lequel combattre. Sans s'informer si les provinces de l'Europe étaient ou non en mesure de les soutenir, les Morbihannais, abandonnant leurs toits et leurs familles à la seule garde du Dieu dont ils avaient constamment allié l'amour à celui de leur roi, n'eurent plus qu'un cri et qu'un seul sentiment : Le roi ou périr !

Le 23 de mai, après que M. Joseph Cadoudal eut eu balayé les côtes des postes de douaniers qui eussent gêné les secours qu'on attendait éventuellement de l'Angleterre, environ huit cents hommes se réunirent près d'Auray (ville dont tout royaliste ne doit prononcer le nom qu'avec respect). Ils étaient commandés, sous les ordres de M. le général comte de Sol de Grisolle, par MM. Joseph Cadoudal, Le Thiez, le chevalier de Margadel, Gambert, Galles, Rohu, Lainé, François Guillemot, Charles, etc.

Ce rassemblement, le seul qu'on eut pu armer, a été le noyau autour duquel s'est formée l'armée du Morbihan que plusieurs chefs travaillaient à lever, comme le succès qu'il eut dès l'abord a été le fondement de la réputation qu'elle s'est acquise.

Les ennemis du roi, éveillés par la levée de boucliers qui avait eu lieu sur les côtes, sortirent de Lorient le 24, au nombre de quatre cent cinquante, dont moitié fédérés, et se portèrent par Auray sur Sainte-Anne, où étaient les royalistes. Ils marchaient pleins de la confiance qu'ils allaient disperser ce qu'ils regardaient comme une bande de paysans non aguerris ; ils y furent taillés en pièces, quoiqu'ils eussent surpris le poste : environ cinquante seulement rentrèrent dans Vannes ; le reste fut tué, mis hors de combat ou fait prisonnier.

Digitized by Google

Il est à remarquer, dans cette affaire, que ce fut presque sur le lieu même où les victimes de Quiberon avaient été fusillées vingt ans avant, que les héritiers des fureurs qui avaient donné lieu à cette sanglante tragédie vinrent se faire immoler à leurs mânes. Mais la générosité avec laquelle les vainqueurs traitèrent les prisonniers et les blessés, en fixant sur eux l'estime publique, effaça de la guerre qui s'allumait les caractères d'atrocité que la rage républicaine avait attachés aux guerres précédentes.

Le 28 mai, l'armée, qui se grossissait sans cesse, coucha à Plaudren, le 29, à Sérent; le 30, elle surprit Ploërmel, défendu par deux cents fédérés ou soldats de la ligne, et y entra après une fusillade, qui ne lui coûta que trois blessés, et aux ennemis deux morts et une douzaine de blessés.

Cette surprise de Ploërmel a eu une particularité qui peut faire juger en même temps et le pays du Morbihan et ce que c'est que de faire la guerre dans un pareil pays.

L'armée arriva à Sérent, gros bourg à trois lieues de Ploërmel, au milieu d'une foire où étaient plus de six mille âmes; elle se dirigeait sur cette ville en ligne directe depuis huit lieues, et il ne vint dans l'idée, à qui que ce fût, de cacher le dessein, palpable à tous, d'y marcher le lendemain; plus de cinq cents personnes eurent à la traverser pour retourner chez elles; parmi ses habitants, plus de cinquante de la classe du peuple étaient à la foire; un grand nombre des autres, tous fédérés, gardaient la ville; cependant aucun point de contact entre les deux partis ne donna lieu à la moindre indiscrétion. Les royalistes arrivèrent sous ses murs sans que ses défenseurs sussent que l'armée fût dans le pays; la fusillade seule les en avertit et dissipa en même temps et les postes, qui défendaient la place, et la réunion des nouvellistes, qui lisaient les gazettes à l'hôtel de ville.

Le soir même l'armée se porta sur Josselin, ville connue par son royalisme; elle y fut reçue aux acclamations des habitants et aux lueurs d'une illumination spontanée. Elle y fut jointe par un bataillon de neuf cents hommes, commandé par M. de Francheville qui, dans la nuit du 28, avait eu, au pont Noyal, une forte escarmouche

Digitized by Google

contre une colonne de deux cents hommes sortis de Vannes, dans laquelle l'ennemi perdit deux hommes tués et plusieurs blessés. Dans le même moment, M. Le Mintier avait, à la Trinité, une affaire, où il fut blessé, et où fut tué M. de Saint-Pern.

L'armée séjourna à Josselin le 31, et revint, le 1er juin, à Ploërmel, coucha, le 2, à Malestroit, où elle se porta afin d'attaquer un bataillon sorti de Rennes, pour parcourir le Morbihan, mais qui évacua sur Redon et rentra à Rennes, après avoir été engagé avec un corps de royalistes commandé par MM. de Sécillon et de Penhouët.

Le 4, l'armée sortit de Malestroit et, après une marche d'environ neuf lieues, par des chemins de traverse, attaqua Redon et s'empara de la ville; environ deux cents soldats ou gendarmes, qui la défendaient, se retirèrent dans l'hôtel de ville et dans la tour crénelée de l'église, qui le joint; ils y firent une défense opiniâtre, que le défaut d'artillerie rendit impossible de surmonter. Cette affaire coûta aux royalistes M. de Langourla, dernier rejeton de son ancienne famille, jeune homme d'une bravoure éclatante, cinq ou six autres morts et une trentaine de blessés, parmi lesquels furent MM. de Courson et de Breteché, officiers de l'état-major, MM. de Pioger, Hervieux et Pierre Le Car, ancien chef de bataillon. Pendant cette affaire, M. de Penhouët occupa le faubourg Saint-Nicolas et le pont d'Arquefer avec une partie de la légion de Sécillon, dont il était major.

L'ennemi perdit dix-sept hommes tués, sans compter les blessés. Cette affaire, en épuisant le peu de munitions qu'avaient les royalistes, fit sentir vivement le retardement des secours de l'Angleterre, que le marquis de la Boëssière, dès le mois d'avril, et MM. Le Ridant et Louis Cadoudal, peu de temps après, y étaient allés solliciter.

Le 5, l'armée évacua Redon, traversa l'Oût, près Peillac, où elle coucha, se porta, le 6, à Rochefort, y séjourna le 7, et le 8, coucha à Questembert; le 9, elle se porta à Muzillac.

En outre du défaut de munitions, l'armée manquait de souliers, constamment en marche depuis plus de trois semaines par des che-

Digitized by Google

mins de traverse et des chemins affreux, traînant après elle ses blessés, que l'ignorance où on était du sort que leur feraient subir ses ennemis, ne permettait pas de laisser en arrière; elle était dans un dénûment absolu de tout; mais, pleine de courage et de dévouement: sa marche sur Muzillac eut pour but de se rapprocher de la côte et d'y recevoir un débarquement que l'amiral Hotham avait promis à MM. du Hanlay et Renaud. Ces deux officiers s'occupaient depuis longtemps des besoins de l'armée en ce genre, avec une activité égale à leur généreux désintéressement; et c'est par leurs soins qu'ont encore été effectués ceux qui, depuis, ont rendu sa force aussi respectable.

Ce mouvement et sa coïncidence avec celui de la station anglaise n'en laissaient pas le motif équivoque. Le général Rousseau, de concert avec le préfet, M. Julien, avait organisé à grands frais des moyens d'espionnage qui ne laissaient plus, comme lors de l'attaque de Ploërmel, ignorer les mouvements de l'armée. Il sortit de Vannes dans la nuit du 9 au 10, à la tête de toute son infanterie, soutenue par une pièce de 4 et soixante-dix gendarmes à cheval; il arriva sur les postes avancés de Muzillac, suivant à une demi-lieue les cavaliers sortis de ce bourg à la pointe du jour pour éclairer la route, et les attaqua avant qu'on eût eu connaissance de sa marche, la seule dans toute la campagne dont les royalistes n'ont pas été instruits à temps.

La position avait été reconnue la veille par les maréchaux de camp de Sol de Grisolle, général en chef, et de la Boëssière, major général, et les postes en cas d'alerte assignés à chaque corps. Chacun se trouva à sa place lors de l'attaque : elle fut brusque de la part du général Rousseau et encore mieux reçue de celle de M. Joseph Cadoudal, qu'il trouva à la tête de la brave légion d'Auray, au débouché du pont. Après une vive fusillade de part et d'autre, le général Rousseau se replia dans le faubourg de Penesclus, et après avoir garni de tirailleurs tous les jardins de la rive droite du marais, couvert par leur feu, il fit plusieurs essais pour y trouver un gué : ses tentatives à cet égard ayant été infructueuses, il porta sa pièce de canon à mi-côte du coteau pour balayer par sa mitraille la

Digitized by Google

crête du coteau opposé. Sous sa protection et celle de la mousqueterie de ses tirailleurs, il fit passer sur le pont du moulin une colonne qui gravit la hauteur opposée : la fusillade y fut vive ; mais le chevalier de Margadel s'y étant porté avec son bataillon, à la tête duquel marchait la valeureuse compagnie des Écoliers de Vannes, il culbuta cette colonne avec l'intrépidité qui lui est propre.

Le général de Sol avait envoyé l'ordre à MM. le chevalier de Sécillon et Gambert, cantonnés à Berric et Noyal, de manœuvrer avec leurs troupes sur les derrières du général Rousseau et de l'attaquer : ce mouvement fut exécuté avec autant de précision que de bravoure. Le général Rousseau ordonna la retraite aussitôt qu'il en eut connaissance; elle lui devint difficile sous le feu du bataillon Gambert. Cette excellente troupe, composée uniquement de paysans, l'attendit de pied ferme et soutint la charge de sa cavalerie sur la grande route, qui fut dans un instant jonchée d'hommes et de chevaux. Il eût été facile de lui faire éprouver beaucoup de pertes dans cette retraite ; mais une poursuite plus suivie eût détourné du principal but, celui du débarquement, que cette victoire rendait sûre désormais, et qui devenait d'autant plus nécessaire, que le reste des munitions de l'armée royale était entièrement épuisé. Cette affaire donna lieu à un fait qui caractérise le dévouement du pays. Comme le feu des royalistes, pendant cette action qui dura quatre heures, s'éteignait successivement, faute de cartouches, sur tous les points où il avait été le plus vif, les femmes de la ville se mirent à fondre en balles leurs cuillers et plats d'étain et à faire des cartouches dont elles alimentèrent constamment les points les plus menacés. Les royalistes y perdirent M. de Guerry, officier de l'état-major, dernier héritier de son nom et d'une superbe fortune ; M. Nicolas, capitaine de la compagnie des Écoliers et digne de figurer à leur tête ; dix autres morts et vingt-cinq blessés. Les ennemis ne sont jamais convenus de la perte qu'ils ont faite en blessés, dont ils ramenèrent un grand nombre ; ils laissèrent sur le champ de bataille dix-huit chevaux morts et une trentaine d'hommes, et huit ou dix officiers ou soldats prisonniers.

Cette affaire rendit le débarquement des secours plus facile,

Digitized by Google

sans cependant dissiper tous les obstacles qu'on y apportait. Un corps de sept à huit cents hommes marchait de Nantes contre les royalistes et attaquait le soir même la Roche-Bernard ; un autre, d'à peu près même force, venu de Rennes, arriva le lendemain à Questembert, où il fut joint par une partie de la garnison de Vannes. Ce fut entre ces deux corps que le 11 juin l'armée royale reçut, au passage de Foleu, trois mille fusils, deux pièces d'artillerie et des munitions, sans que l'ennemi, qui s'approcha pour troubler le débarquement, osât l'attaquer. Le soir même, l'armée, bien approvisionnée, mais harassée de fatigue, coucha à Rochefort, après deux jours et deux nuits de combats ou de marche sans interruption. Elle y séjourna le 12 et le 13; le 14, au matin, elle eut connaissance de l'ennemi, qui montrait une tête de colonne au moulin de Letrehec, à nne lieue de Rochefort. L'armée marcha sur lui à l'instant, de front, tandis que M. de Francheville, à la tête de son bataillon, se portait sur son flanc, et le chevalier de Sécillon, avec sa légion, sur ses derrières : la promptitude de sa retraite les sauva d'une défaite.

Après deux légères escarmouches, qui lui coûtèrent quelques blessés, le général Rousseau se dirigea sur Questembert, et rentra ensuite précipitamment dans Vannes. Le soir, l'armée se porta sur Elven et Kerfily, dans le dessein de mettre à couvert le convoi de munitions qu'elle traînait après elle, et dont l'attirail était très-gênant dans ses marches. L'accroissement continuel que prenait l'armée royale, dont les chefs refusaient tous les jours des milliers d'hommes qui demandaient des armes, la force qu'y ajoutait le débarquement effectué, celle que lui promettait ceux qui se préparaient, avaient alarmé le lieutenant-général Bigarré, commandant de la 13e division militaire. Il avait mandé des troupes de partout. Des bataillons de canonniers de la marine et de matelots organisés s'étaient portés, à marches forcées, de Brest sur le Morbihan ; des troupes marchaient de Nantes; les dépôts et bataillons de marins de Lorient se mettaient en mouvement : ce général voulut avoir un corps principal et en opérer la réunion à Ploërmel, où il se porta avec toutes les forces disponibles qu'il avait à Rennes, et où il manda les garni-

Digitized by Google

sons de Rennes et de Pontivy, soutenues par tout ce qu'il put réunir de fédérés et de cavalerie. Cette jonction s'opéra le 18 à Ploërmel, sans que l'armée royale, gênée par le convoi dont la dispersion en lieux sûrs l'occupait essentiellement, pût s'y opposer. Le 18, elle se rendit à Plaudren, et le 19 à Auray, afin d'y recevoir les nouveaux secours, qui l'eussent mise à même d'armer tous les hommes qui demandaient à servir. Ce fut contre ce point que le général Bigarré réunit tous ses efforts. Il combina une attaque simultanée de quatre corps de troupes ; le principal, à la tête duquel il marcha, se dirigea de Ploërmel sur Grand-Champ; un autre de Pontivy, par Camors et Pluvigner; le troisième, de Lorient, par Landévan; le quatrième, de Vannes, par Pontsal. Dans cette position, bordée d'un côté par la mer, et où de l'autre aboutissaient quatre routes occupées par des corps attaquants, l'armée royale était forcée de recevoir une affaire : M. le général de Sol préféra de la donner. Le 20, la tête de la principale colonne ayant paru à Sainte-Anne, à une lieue d'Auray, elle y fut resserrée par les tirailleurs de la compagnie d'Auray, et le bataillon de voltigeurs, commandé par MM. Louis et Alexandre Dubot, officiers qui ont constamment montré dans cette campagne autant d'activité que de bravoure. Elle y fut harcelée la nuit par M. Joseph Cadoudal; mais le matin du 21, l'ennemi reprit l'offensive et marcha, fort de trois mille hommes, sur le pont de Breck, pour tourner la position d'Auray. Ce point était défendu par M. Le Thiez, qui n'avait qu'une partie de sa légion; trop faible, il dut céder au nombre, se défendit courageusement dans le bourg de Breck, où il perdit beaucoup de monde, sans pouvoir maintenir la position, qui fut forcée. Au débouché du bourg, l'ennemi trouva en bataille, sur la lande de Poulbaie, une partie de la légion d'Auray et celle de Sécillon, et les bataillons Gambert et Galles; ces troupes, plus faibles que l'ennemi, se replièrent et prirent poste derrière les haies qui bordent la lande de Poulbaie; elles y furent attaquées avec une grande impétuosité par la totalité des forces du général Bigarré; après une fusillade extrêmement vive, qui ébranla un instant l'ennemi, elles furent forcées de se replier. Soutenues par le bataillon de Marga-

Digitized by Google

del et le feu de deux pièces d'artillerie, elles défendirent quelque temps la position de la Chartreuse; mais la froide intrépidité avec laquelle la colonne ennemie poursuivait sa marche, voyant tomber, sans s'arrêter, les rangs de ses pelotons, surmonta cette résistance. Elle se renouvela à l'entrée de la ville d'Auray, où M. de Francheville, à la tête de deux cent cinquante hommes, soutint une demi-heure les troupes qui se retiraient; mais la crainte que l'ennemi, plus nombreux, n'eût débordé la gauche des royalistes, ayant fait dégarnir leur droite pour couvrir le faubourg du Lock, l'ennemi put pénétrer dans la ville par sa gauche, et coupa, par cette manœuvre, une partie de l'armée. Le gros passa le pont et se défendit vigoureusement dans le faubourg de Saint-Constant, où l'ennemi ne put jamais le forcer, malgré une fusillade qui se prolongea jusqu'à trois heures de l'après-midi : on se battait depuis trois heures du matin. M. le général de Sol ordonna alors d'attaquer la ville, en la tournant par la même route qu'avait tenue l'ennemi; ce mouvement fut entamé, et M. de Francheville, à la tête de son bataillon, avait déjà passé la rivière au pont de Tréauret; mais la marche du corps, sorti de Vannes avec de l'artillerie sur les derrières de l'armée, rendant sa position hasardeuse, elle se replia sur Sainte-Anne, d'où les ennemis étaient partis le matin; et, après avoir fait reposer les troupes, qui avaient passé sur pied deux jours et une nuit, et n'avaient pas mangé depuis vingt-quatre heures, le général de Sol se porta sur Plumergat où il coucha.

Cette affaire coûta aux royalistes M. de Langle, riche propriétaire et excellent officier, dernier des trois frères morts au service du roi ; MM. du Couédic, Maillart et Dagorn, tués ; M. de Moëlien, aide-major général, blessé de sept coups de baïonnette et d'un coup d'épée ; une centaine d'autres tués et autant de blessés. La perte des ennemis fut triple, et répandit la consternation parmi eux : leur général rapporté grièvement blessé, ainsi que ses deux aides de camp ; vingt-cinq officiers mis hors de combat, ainsi que plus de la moitié des fédérés sortis de Rennes avec lui ; une longue file de charrettes, pleines de blessés, ramenées à leur suite, après avoir laissé tous les hôpitaux d'Auray regorgeant de ceux qui

Digitized by Google

l'étaient trop grièvement pour être transportés ; un morne silence : tout donna à leur rentrée à Vannes les caractères d'une pompe funèbre plutôt que ceux d'un triomphe.

Une seule circonstance, en effet, donnait à l'affaire d'Auray une apparence d'avantages en faveur des bonapartistes, puisque celui qu'ils avaient obtenu, de se placer entre l'armée royale et la mer, était plus que compensé par des pertes triples ; ils traînaient à leur suite les deux pièces d'artillerie des royalistes.

Lorsque le général de Sol avait fait marcher pour réattaquer Auray par le pont de Tréauret, cette route étant impraticable pour l'artillerie, il avait fait diriger les canons sur Grand-Champ. De faux avis sur les mouvements de l'ennemi firent dévier de cet ordre, et le lendemain ces pièces tombèrent au pouvoir du général Bigarré ; mais ce général et le public savent bien que les circonstances qui lui en procurèrent la possession furent entièrement étrangères à l'armée et à l'affaire de la veille.

Cette affaire fournit aux Bretons une occasion de faire preuve de la solidité de leurs principes : la nuit même qui la suivit, il fut offert aux chefs de l'armée royale des conditions de paix qu'on appuyait de grands exemples, de propositions qu'on croyait qu'ils devaient trouver aussi honorables qu'avantageuses, et pour l'acceptation desquelles leur position actuelle semblait rendre le moment favorable. Tout fut rejeté avec indignation, et prouva que « le Roi ou périr ! » était le cri du Morbihan, aussi bien dans les revers que dans les succès.

Les troupes du général Bigarré avaient épuisé toutes leurs munitions ; le général Rousseau, qui en prit le commandement, s'en pourvut de nouveau, et, après deux jours de repos, rentra en campagne contre l'armée royale. Elle avait couché, le 22, à Saint-Jean-de-Brévelay ; elle y séjourna le 23. Le 24 au matin, l'ennemi montra une tête de colonne sur la route de Grand-Champ, à une demi-lieue de Saint-Jean. Après qu'on l'eut reconnue, et que la supériorité de sa force eut été constatée, l'armée royale fit sa retraite en bon ordre, déroba un mouvement à l'ennemi par une contre-marche, et coucha au village de Sainte-Anne-de-Buléon.

Digitized by Google

La nuit du 24 au 25, elle fut informée, par une dépêche interceptée, des événements de Waterloo, et de l'abdication de Bonaparte, qui en avait été le résultat ; elle se mit en marche à la pointe du jour, en même temps que les troupes du général Rousseau qui n'avaient couché qu'à une demi-lieue d'elle. Arrivée au bourg de Plumelec, où elle prit quelques rafraîchissements, elle y fut instruite de la marche sur elle du corps du général Rousseau, et continua sa retraite.

Comme elle sortait du bourg, on vit les éclaireurs, dragons ou gendarmes, de l'ennemi couronner les hauteurs qui l'avoisinent, et, peu de temps après, le corps entier parut sur ses derrières. Ses tirailleurs atteignirent l'arrière-garde et la harcelèrent pendant quelques heures sans pouvoir l'entamer. La marche du corps principal des ennemis fut ralentie au pont de la Villejacob, dont MM. de la Voltais et de la Goublaye soutinrent la rupture sous le feu des tirailleurs ennemis avec l'intrépidité qui leur est propre. La retraite de l'armée royale fut couverte depuis ce moment par le bataillon Gambert, séparé d'elle depuis l'affaire d'Auray, qui la rejoignit en ce moment et qui la soutint avec la bravoure qui a toujours caractérisé cette troupe et son chef. L'ennemi perdit quelques tirailleurs ou gendarmes ; l'armée royale ne perdit pas un homme, et, après avoir dérobé au général Rousseau une contre-marche, masquée par la forêt d'Elven, elle vint coucher au bourg de Sérent.

Retardé dans ses projets par l'affaire d'Auray, mais indéconcertable dans leur poursuite et à la tête d'une armée dont rien ne pouvait abattre la persévérance, M. le général de Sol, malgré celle que l'ennemi mettait à le harceler, se dirigea de nouveau, dès le 26, vers la côte, et envoya à bord de la station anglaise, pour préparer la reprise des débarquements qu'il attendait. Après avoir couché, le 26 et le 27, à Kerguesenek, le 28 et le 29, à Baud, il se rendit, le 30, à Pluvigner, où il fut rejoint par la légion de M. Le Douarain, séparée de l'armée depuis quelques jours, et par le M. colonel Berthier, qui arriva de Gand, avec MM. le comte Joseph d'Autichamp, Bertrand de Saint-Gilles et quinze autres officiers de la maison du roi ou autres.

Digitized by Google

De nouvelles propositions de paix furent faites alors de la part du général Bigarré ; elles furent rejetées par le général de Sol avec la même noblesse que celles qui avaient été faites après l'affaire d'Auray.

Le 2 juillet, l'armée se porta à Locmaria, et y reçut, le 3, un débarquement.

Le général Rousseau, qui n'avait pu entamer les royalistes, les voyant se porter à la côte et ne se sentant pas assez fort pour les y attaquer, fit venir de nouveau des renforts de tous côtés. Ayant mandé tout ce qu'il y avait de troupes disponibles à Lorient et à Vannes, il combina, pour le 5, une attaque sur l'armée royale, qui avait occupé le bourg de Grand-Champ le 3. Le 4, elle eut connaissance d'un des trois corps qui manœuvraient pour la cerner ; elle marcha sur lui à Plescop. Le résultat définitif de l'affaire ne pouvait être incertain, les royalistes étant supérieurs en nombre ; mais elle n'en fit pas moins d'honneur à M. le chef de légion Le Ridant, qui seul marcha directement à l'ennemi, l'aborda avec un front à peine égal au sien, sous un feu bien nourri, et le culbuta en un instant. Ce corps fut entièrement dispersé et aurait été presque anéanti ou fait prisonnier sans les blés dans lesquels tous se cachèrent. Le peu qui put s'en sauver dans Vannes y fut poursuivi par les royalistes, qui engagèrent un feu de tirailleurs assez vif avec les fédérés sortis du faubourg pour soutenir les fuyards. Les troupes demandaient à attaquer la ville, mais on avait connaissance des mouvements du général Rousseau qui arrivait sur les derrières de l'armée royale et qui aurait pu l'inquiéter avant la fin de l'attaque, si elle s'était prolongée : cela, joint aux inconvénients qu'une attaque de nuit aurait pu avoir pour la ville qu'on voulait ménager, détermina M. le général de Sol à la différer. Il se porta sur Elven et le château de Kerleau, où il coucha.

Le 5, l'armée s'y réunit, en partit le soir et arriva, le 6 au matin, à Questembert ; elle y séjourna le 7, et, le 8, se porta à Muzillac. L'ennemi, trop faible désormais pour tenir la campagne contre les royalistes, se resserra dans les places de Lorient, Vannes et Pontivy, qu'il continua de fortifier ou de réparer de tous

Digitized by Google

ses moyens. Maîtresse absolue des côtes, l'armée royale reçut successivement à Muzillac, à Carnac, dans la Vilaine, plusieurs débarquements, dont la distribution porta les forces du corps principal à plus de 15,000 hommes.

C'est ici que doit être placée l'expression de la reconnaissance de l'armée envers l'amiral Hotham : c'est à lui, c'est à son active persévérance à seconder ses efforts, qu'elle doit les armes, l'artillerie, le matériel et les approvisionnements de tout genre qui en ont fait une force vraiment imposante. Puisse-t-il, ainsi que son généreux gouvernement, trouver, dans cet hommage que lui rendent les guerriers qu'il a armés, le témoignage d'une gratitude dont les Bretons s'honorent toujours autant qu'elle est spontanée de leur part !

La rentrée du roi à Paris n'ayant pas immédiatement fait cesser l'état d'hostilité, les généraux qui occupaient Vannes, dans l'impossibilité de résister, entrèrent en pourparlers. Une première entrevue eut lieu au château de Trémoir entre M. le comte de Floirac, maréchal de camp, ancien préfet du Morbihan., et le général Rousseau, mais sans rien produire. Par suite d'une seconde à Boëlgo, M. le général de Sol occupa, le 22, les faubourgs de Vannes. Les conditions en furent signées, de la part des royalistes, par M. de Kermoysan, chef de l'état-major, connu par la manière flatteuse avec laquelle, en 1814, S. M. l'empereur d'Autriche récompensa de nombreux témoignages d'une valeur peu commune, par la grande décoration de l'ordre de Marie-Thérèse.

Les généraux Bigarré et Rousseau se maintinrent dans l'enceinte sur le qui-vive pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'enfin, le 30, il fut chanté solennellement un *Te Deum,* auquel assistèrent également les royalistes et les troupes de ligne, et à la suite duquel l'armée royale occupa l'enceinte.

Le 8 août, les troupes de ligne évacuèrent Pontivy. Par la convention qui fut passée à cet effet par le général Rousseau, M. Louis Cadoudal dut, en échange, dégager le fort Penthièvre qu'il tenait étroitement bloqué à la tête de deux bataillons de sa légion. Le troisième, commandé par M. de Monistrol, se joignit aux troupes

Digitized by Google

qui occupèrent Pontivy. Ce traité acheva de rendre les royalistes exclusivement maîtres du département du Morbihan, aux places de guerre près.

Pendant que ces événements se passaient au corps principal de l'armée royale dans le Morbihan, les autres divisions faisaient, sur plusieurs points, de puissantes diversions. MM. Corollet et Julien Guillemot avaient organisé des légions à la tête desquelles ils avaient eu plusieurs affaires dans les cantons limitrophes du Morbihan et du Finistère. Les forces de ce dernier département avaient été tenues en échec par le comte de Cornouailles, qui y commandait une autre légion et y avait été plusieurs fois aux mains avec l'ennemi.

Dans celui des Côtes-du-Nord, M. de Courson de la Villevallio avait organisé une superbe division. Il avait été puissamment secondé par M. de Carfort, dont les suites de nombreuses blessures, reçues dans les autres guerres, et d'une longue détention, ne purent ralentir le zèle; par M. Kirch, qui, depuis, a commandé l'artillerie du corps principal, et par beaucoup d'autres officiers. Après avoir, dès son début, battu, à la tête de soixante-quinze hommes, un corps de deux cent cinquante, il avait soutenu ses avantages et porté l'effectif de ses forces jusqu'à deux mille hommes, au moyen de deux débarquements successifs qu'il dut à l'amiral Freemantle, commandant de la station de la Manche : une foule de bras allait grossir cette division, si la guerre avait continué. MM. de Lourmel et de Pontbriant avaient levé, dans les environs de Lamballe et de Dinan, des légions avec lesquelles ils avaient balayé le plat pays des colonnes mobiles ennemies.

Dans le département d'Ille-et-Vilaine, MM. de Trégomain, de Boishamon, Pillet et autres, avaient levé plusieurs corps à la tête desquels ils avaient eu des succès soutenus. Parmi ces actions, celles de Saint-Jouan, par M. de Boishamon, et la surprise du fort Lalatte, par M. de Heurtel, ont fait infiniment d'honneur à leurs auteurs.

M. le comte de Coislin, de son côté, avait complété l'armement de la Bretagne, pour la cause du roi, en organisant, entre la

Digitized by Google

Loire et la Vilaine une division qu'il a portée à plus de deux mille hommes, et qui s'augmentait rapidement. Il avait lié momentanément ses opérations avec celles du corps sous les ordres du général de Sol, sur la rive droite de la Vilaine, et avait eu, sur la rive gauche, plusieurs affaires, dont une très-chaude à Guérande, où MM. de Courson, de Soucé, de Lesquen et plusieurs autres braves furent mis hors de combat.

Mais ce qui doit le plus frapper dans l'examen de la crise dont il est ici question, et qui doit attirer l'attention bienveillante du gouvernement sur le pays, c'est l'incroyable dévouement à la cause du roi qu'a montré la population entière des campagnes du Morbihan. En outre que les levées d'hommes y ont été spontanées et constamment au-dessus de ce qu'on en demandait, aussi longtemps que la guerre a duré, ni les dangers, ni la gêne pour les logements de troupes, ni les réquisitions de toutes espèces, ni le dénûment et les privations les plus absolues, rien n'a pu fatiguer leur royalisme ni les faire murmurer. Cet admirable peuple a montré, à un degré touchant, de quoi rend capable l'amour pour son souverain. L'armée en a donné un grand exemple dans le respect religieux avec lequel elle s'est conformée aux vues de clémence du roi; pas un cheveu n'est tombé de la tête de qui que soit, ailleurs que sur le champ de bataille, et le spectacle d'une armée victorieuse et de ses chefs ruinés au milieu de leurs spoliateurs, sans qu'un seul de ceux-ci ait été inquiété, a montré à l'Europe que la magnanimité des souverains alliés, lors de la Restauration, pouvait avoir des imitateurs.

S'il était possible qu'il y eût encore des exemples de trahison envers un roi si aimé, les Bretons seront toujours prêts à montrer au monde celui d'une fidélité inébranlable.

Digitized by Google

UN ESSAI DE POÉSIE PASTORALE

—

IDYLLES SAINTONGEAISES, paysages et vues d'intérieur, par M. l'abbé A. Rainguet. — 1 vol. gr. in-18. — Montlieu, à la procure du Petit-Séminaire.

On a souvent remarqué, et parfois avec étonnement, que les époques les plus troublées de l'histoire sont toujours celles où la poésie pastorale se plaît à revivre, et à nous présenter ses gracieux tableaux. Au XVIe siècle et dans les premières années du XVIIe, Sannazar, le Tasse, Guarini, Montemayor, Sydney, d'Urfé, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en France, semblent déjà demander aux scènes plus ou moins idéalisées de la vie champêtre, l'oubli des luttes fratricides ou des intrigues dégradantes dont ils sont témoins. Gessner meurt en 1788, l'année où Bernardin de Saint-Pierre nous donne *Paul et Virginie,* à la veille de l'embrasement révolutionnaire, qui trouve encore debout, rêvant à leurs bucoliques, Léonard, Berquin, Florian, André Chénier. Le calme renaît; l'églogue s'efface devant la poésie lyrique; mais c'est pour reparaître à l'heure de nouvelles révolutions, en 1830, au bord du Létâ, avec *Marie* et le bon curé d'Arzano; en 1848, dans la vallée noire, entre Germain, le fin laboureur, et les deux bessons de la Bessonnière. Plus près de nous, et même aujourd'hui, Autran dans ses charmants poèmes de la *Vie rurale,* Victor de Laprade dans la touchante histoire de *Pernette,* essaient d'échapper à l'implacable tristesse de nos défaillances en cherchant loin des villes de plus douces inspirations. Les *Idylles saintongeaises,* de M. l'abbé Rainguet, sont aussi le fruit de ce besoin de repos, de cette aspiration vers un lieu de retraite, où l'âme affligée veut se délivrer d'un fardeau qui l'op-

Digitized by Google

presse depuis longtemps. Nous allons montrer par des citations que jamais la poésie champêtre n'a pris un meilleur chemin pour conduire au but. Il y a plus et mieux ici que la peinture agréable d'une existence laborieuse et simple opposée à nos vaines agitations.

Écoutons d'abord la querelle des deux frères.

SEGUIN.

Tu ne veux pas, Simon, arracher ton noyer?

SIMON.

Non, Seguin; si cet arbre allait dans mon foyer,
Ou chez Brun, le bossu, pour faire des galoches,
Est-ce vous qui de noix me rempliriez les poches?

SEGUIN.

Tu veux rire, mon frère : et pourtant tu sais bien
Que cet arbre grandit et s'étend sur mon bien.
Il faut refaire aussi le *ris* qui nous sépare.

SIMON.

Bon! si tu veux agir ainsi qu'un vieil avare,
Fais courir les huissiers et le juge de paix.

SEGUIN.

Moi, plaider contre toi? Non, mon frère, jamais!
Mais puisqu'ainsi tu veux tout régler à ta mode,
Tu vas avoir bientôt un voisin moins commode.

SIMON.

Qu'est-ce à dire, Seguin?

SEGUIN.

Je vais tout vendre ici.

SIMON.

Quoi! tes prés et tes champs?

SEGUIN.

Et la maison aussi.

SIMON.

Pour aller demeurer?...

SEGUIN.

Oh! la demeure est prête,
Et d'y loger mes gens se feront une fête:
Au Sap.

Digitized by Google

SIMON.

Le joli trou !

SEGUIN.

Pas déjà si vilain.
Tu connais ma maison, à vingt pas du moulin :
Des chemins ombragés cotoyant la rivière,
De grands prés au couchant, au sud la chènevière,
Le jardin à côté, les fossés tout voisins,
Où la plie et l'anguille attendent mes engins.

SIMON.

Et l'éternel tic-tac du moulin ?

SEGUIN.

Bagatelle !
N'est-ce pas préférable au bruit d'une querelle ?
Il berce, de repos quand le corps a besoin ;
On aime à l'écouter quand on revient de loin.
La maison est charmante et plaît à tout le monde.

SIMON.

Et celle-ci ! D'en haut nous voyons la Gironde ;
Au loin, sur ces hauteurs, le bourg de Saint-Thomas ;
Plus près sont nos moulins, et le clocher plus bas,
Où l'on peut, si l'on veut, et quand la vue est bonne,
Voir le chiffre au cadran avant que l'heure sonne ;
Tous les champs à ta main, et, sous les grands ormeaux,
Le *clône* où tu conduis tes vaches et tes veaux ;
La grange spacieuse et la chambre jolie.
Crois-moi, laisser tout là serait une folie.

SEGUIN.

J'aurai de bons voisins.

SIMON.

N'en as-tu pas ici,
Mon frère, et des meilleurs ?

SEGUIN.

Pas souvent.

SIMON.

Grand merci !

SEGUIN.

La Simonne a toujours quelque chose à redire :
Ou le chien que l'on chasse, ou le chat qu'on attire,

Digitized by Google

La lessive, le four, les enfants, le bétail.
N'a-t-elle pas, un jour, — et ce n'est qu'un détail, —
Au bord du puits, cassé, la mauvaise chrétienne,
Quand ma corde manquait et que l'on prit la tienne,
Un broc que le marchand ne m'avait point donné?
Je ne sais si ma femme encor l'a pardonné.

SIMON.

Mais l'humeur de ta femme est-elle sans reproche?
Veut-elle se fâcher : à tout elle s'accroche.
Sa langue ouvre des trous malaisés à fermer.

SEGUIN.

Et tes enfants, Simon! je veux bien les aimer;
Mais que de fois par an ont-ils, les pauvres têtes,
Dans ma luzerne en fleur, dans mes blés, mis leurs bêtes!
Ils ne sont pas soigneux.

SIMON.

Et les tiens le sont trop :
Vers le fruit qui mûrit ils courent au galop;
Sur les prunes, les pois, les gains, ils font main basse :
Poires, pommes, raisins, cerises, tout y passe.
Dans l'enclos que tu sais, voilà bien trente mois
Que j'entai deux poiriers sur sauvageon des bois.
Tout réussit au mieux : ils avaient, cette année,
De quatre fruits chacun leur tige environnée.
C'est charmant, me disais-je, avant peu, si je vis,
J'inviterai Seguin, sa femme et ses trois fils;
Nous souperons gaîment d'un poulet en friture;
Les poires au dessert feront bonne figure.
Comme aussi je soignais ces arbres précieux!
J'aimais à voir mûrir leurs fruits délicieux;
Et déjà le soleil avait jauni leur robe :
A demain! — Ce jour même André me les dérobe,
Et les met sous sa dent; ce qu'il ne peut manger,
Il le jette en un coin, ou le donne au berger.

SEGUIN.

A vouloir éplucher des misères pareilles,
On userait en vain sa langue et ses oreilles.
Tu n'as pas oublié Paul, ton charmant garçon,
A ma plus belle poule offrant un hameçon
Où notre drôle avait mis quelque victuaille,
Quand par dessus la haie il pêchait ma volaille.

Digitized by Google

SIMON.

Tu sais bien qu'avec toi tout le monde en a ri,
Et ta femme en ce point a suivi son mari.

SEGUIN.

Les femmes ! voilà bien le vrai nœud de la chose :
Tout ce que l'une fait il faut que l'autre en glose ;
Cè que l'on mange ou boit, pourquoi l'on vient et d'où ;
C'est une vie affreuse et qui me rendrait fou.
Aussi j'ai résolu de quitter la partie,
De vendre...

SIMON.

La maison par notre aïeul bâtie !

SEGUIN.

Sans doute !... J'hésitais, mais je n'hésite plus.

SIMON.

Et l'acheteur ?...

SEGUIN.

Est prêt, ainsi que ses écus.
C'est Richard, du Tirac.

SIMON.

Quoi ! les biens de nos pères !
Passeraient de tes mains en des mains étrangères !
Nos deux toits, qui mettaient bout à bout leurs chevrons,
Vont être séparés, comme nous le serons !
La maison, j'en conviens, pourrait être plus belle ;
Les murs ne sont point faits à la mode nouvelle ;
Mais nous y sommes nés, et nos parents chéris
Nous ont caressés là, là bercés et nourris.
Ils sont morts dans ce lit, ma mère la dernière ;
D'ici nous les avons portés au cimetière.
En bénissant nos fronts, eût-elle pu prévoir
Qu'une femme étrangère ici viendrait s'asseoir,
Allumer ce foyer, ouvrir cette fenêtre,
Et posséder le toit qui tous deux nous vit naître ?
Notre père, en plantant de vigne ce coteau,
En refaisant ces prés, en dirigeant cette eau,
Ou quand il ajoutait un champ à l'héritage,
Pour nous faire à tous deux un plus riche partage,
A force de travail quand il usait ses jours,
Espérait que ses champs nous resteraient toujours.

Digitized by Google

Et tu pourrais quitter sans remords et sans crainte
Ces lieux où des parents vit la mémoire sainte ?
Si les bois que mon père a défrichés pour toi
Doivent être vendus, oh ! que ce soit à moi !
Du moins comme acheteur que Seguin me préfère,
Puisque son cœur blessé ne peut souffrir un frère.

SEGUIN.

Toi, mon frère ! Toujours je t'aimai, tu le sais.

SIMON.

Eh bien ! ce sont les miens, mon frère, que tu hais,
C'est ma femme ?

SEGUIN.

Oh ! non pas ; je connais la Simonne ;
Elle est bien vive un peu ; mais je sais qu'elle est bonne.

SIMON.

Ce sont donc mes enfants ? Tu ne les aimes pas.

SEGUIN.

Moi, ne pas les aimer ! Qu'ai-je pu dire, hélas !
Ton Paul est mon filleul, et quoique un peu mutine,
Autant que ma Judith, j'aime ta Clémentine.

SIMON.

Merci. C'est donc à moi que tu vends ta maison ?

SEGUIN.

Non, frère ; tu m'as fait écouter la raison.

SIMON.

A toi ce mot du cœur plus que jamais m'attache,
Et je vais de ce pas en main prendre ma hache.

SEGUIN.

Pour quoi faire ?

SIMON.

Pourquoi ? Pour couper sans pitié
Le noyer qui faillit rompre notre amitié.

SEGUIN.

Je l'entends autrement : Au nom de notre père,
Que le noyer subsiste et grandisse et prospère :
Quand il sera plus grand, à tes jeunes neveux
Tu donneras des noix, mon frère, si tu veux.
Mais, ce soir, avec nous viens souper en famille ;

Digitized by Google

Amène tes garçons, et ta femme, et ta fille :
La ménagère a mis ses prunes en pâté,
Et le croira mauvais si tu n'en as goûté.

Nous connaissons maintenant le poète de Montlieu, et nous trouvons déjà un enseignement salutaire dans ce dialogue si vrai, si naturel. Quelques pages plus loin, le ton s'élève avec le *Conscrit du moulin de Joyeuse*, et cela sans rien perdre de l'attrait particulier que donnent à ces petites scènes de la vie de famille la simplicité du langage et la réalité des situations. Mais la *Controverse* et la *Chanson de Suzette* nous attirent encore plus haut. Suzette n'est plus qu'un souvenir dans le cœur de ceux qui l'ont connue : elle s'est envolée au ciel peu de temps après sa première communion, et l'une de ses compagnes rappelle ce qu'elle chantait à la veille de ce beau jour. Fidèle ami de la vraisemblance, le poète prévient le doute du lecteur sur l'étonnante précocité que laisseraient supposer de pareilles strophes dans la bouche d'une enfant de douze ans. Sa réponse à cette question délicate est que si l'inspiration appartenait à la sœur, la plume pouvait bien avoir été tenue par le frère séminariste. L'explication admise, on ne lira point sans admiration les beaux vers que nous nous plaisons à citer.

Ah ! ah ! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs?

Pourquoi donc es-tu gaie, ô charmante alouette?
C'est que Dieu dans les blés a mis ta maisonnette,
Parmi les blés en fleur, au revers du sillon,
Et qu'il veille d'en haut sur le faible oisillon.
Ta maison est bien bas, ta maison est petite;
Mais la paix l'environne et le bonheur l'habite.

Ah ! ah ! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs?

Humble aussi, ma charmante, et douce est ta famille;
Cinq petits de leur œuf ont brisé la coquille :
Apporte la provende à leurs becs entr'ouverts,
Des mouches, des frelons, des chenilles, des vers :
Car leur faim à nos blés ne fut jamais nuisible;
Aussi le laboureur laisse ton nid paisible.

Digitized by Google

Ah ! ah ! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs?

C'est plaisir de te voir, au lever de l'aurore,
Monter de nos blés verts, monter, monter encore,
Et palpiter de l'aile, et chanter en volant :
On dirait que ta voix ajoute à ton élan.
Au-dessus de ton nid par degrés tu t'élèves,
Pour retomber d'un coup au doux nid de tes rêves.

Ah ! ah ! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs ?

Ton nid sous la moisson se cache entre deux mottes,
Les grillons à l'entour ont leurs petites grottes;
Moi, mon nid est plus haut; il est plus beau, mon nid :
Il est dans le rocher, le prêtre me l'a dit.
Quel est ce rocher creux? — Jésus-Christ est la pierre;
C'est là qu'il faut dormir au-dessus de la terre.

Ah ! ah ! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs?

Qu'ils sont beaux ces blés verts où ton vol se repose,
Avec leurs frais bluets et la nielle rose !
Mais quand ces verts épis, sous un soleil de feu,
Seront dorés et mûrs, je recevrai mon Dieu.
Mûrissez, épis verts, et donnez la farine
Que l'autel doit changer en une chair divine.

Ah ! ah ! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs?

Monte au haut du ciel bleu sous cette voûte pure,
Que comme un riche dais Dieu met sur la nature;
Dépasse le nuage et l'astre aux chauds rayons,
Monte, monte au delà de ce que nous voyons :
Tu n'iras pas si haut dans ces pays de flamme,
Si haut que mes désirs, si vite que mon âme.

Ah ! ah ! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs ?

Et pourtant, comme toi, je veux être humble et douce,
Toi qui descends du ciel jusqu'à ton nid de mousse.
Mon Dieu s'est fait petit : humble je veux rester,
Et l'amour de mon Dieu seul me fera monter;

Digitized by Google

Car je dois tour à tour, moi qui suis terre et cendre,
M'élever vers mon Dieu, dans mon néant descendre.

Ah! ah! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs?

On le voit, M. l'abbé Rainguet ne se contente point, pour nous arracher un moment à nos discordes, à nos misères, de dérouler devant nous les beautés tranquilles de la nature; il nous emporte avec lui dans les régions sereines de la foi, asile inviolable où la douleur n'est jamais entrée sans y trouver la consolation. L'*Abbaye de Corneille* est encore une de ces idylles chrétiennes dont la pensée appartient à l'ordre le plus élevé. Ailleurs, de poétiques légendes, de frais paysages, de touchants souvenirs d'enfance, tels que l'*Abeille du Paradis*, la *Combe des abeilles*, le *Petit moulin*, ajoutent à la variété du recueil, bien supérieur à la plupart des volumes de vers prônés dans ces derniers temps par la critique parisienne. Il nous semble que Racine lui-même n'eût pas désavoué ces deux strophes sur le mystère de l'*Eucharistie :*

Dieu dans tout l'univers a semé les miracles;
Dans les cieux, sa puissance éclate en traits de feu;
Mais c'est dans nos saints tabernacles
Qu'il rend aujourd'hui ses oracles;
Là surtout il est grand, il est bon, il est Dieu.

Sa voix retentit dans la foudre,
Éclate avec les vents, mugit avec les flots;
Mais ici du pécheur il entend les sanglots,
Sa voix s'adoucit pour l'absoudre,
Il l'entretient comme un ami.
L'Hébreu ne lui parlait que le front dans la poudre;
Mais le chrétien, c'est Jean, sur son sein endormi.

Le poète de Montlieu termine ainsi la préface de ses *Idylles saintongeaises :* — « Et maintenant, va, mon petit livre, non pas comme un vaisseau de guerre lancé sur les flots de l'Océan, où l'attendent les tempêtes, mais comme une de ces feuilles tombées, par un jour d'automne, sur le courant de notre Lary : les enfant

s

Digitized by Google

s'amusent à en voir les brusques évolutions, à la pousser au large ou à l'arrêter au passage; et si, après des fortunes diverses, elle s'engloutit tout à fait, le naufrage est peu de chose. »

Le naufrage!... Nous nous rappelons une époque de notre vie où ce mot cruel aurait éveillé dans notre esprit et dans notre cœur les protestations les plus énergiques. Nous avons vieilli depuis ce temps, et l'expérience des années nous a conduit à ne jamais promettre un lendemain au poète, à l'artiste le mieux inspiré. Perdu dans une foule distraite, où chacun interprète à sa façon non-seulement les choses de l'art, mais la religion, la morale, les premières notions de la justice et de l'honnêteté, qui pourrait, aujourd'hui, se fier à l'avenir? Il est donc possible que les prévisions de M. l'abbé Rainguet se réalisent. Alors, il aura, du moins, la consolation de n'avoir livré aux hasards de la publicité que des pages bénies du ciel; des pages que les hommes ne comprennent pas toujours, mais que Dieu lui comptera là-haut comme une bonne action.

HIPPOLYTE VIOLEAU.

Digitized by Google

LE CHEVALIER FORTUNÉ.*

Le 12 décembre de l'année 1863, j'étais allé au bourg de Plounevez-Moëdec, pour prendre la diligence, qui devait me conduire à Morlaix. Le temps était très-froid. J'entrai à l'hôtel de *la Grand'-Maison,* pour attendre le passage de la voiture, vers les huit heures du soir. Dès que j'arrivai, je n'eus rien de plus pressé que de m'approcher d'un excellent feu, qui flambait joyeusement dans la grande cheminée de la cuisine. L'hôtesse m'accueillit avec sa gracieuseté ordinaire et me céda la meilleure place au foyer. Toute la famille y était réunie. Elle se composait de la mère et de trois jeunes filles de seize à vingt ans, toutes gentilles, rieuses et mièvres. Elles écoutaient, avec le plus grand intérêt, un paysan, qui leur contait l'histoire merveilleuse et fantastique de *la Femme du diable.* Mon arrivée lui avait fait interrompre son récit; mais, dès que j'en fus instruit, j'insistai pour qu'il continuât et, usant d'un argument aimé des conteurs, je lui fis servir une chopine de cidre. Son conte tirait vers

* Ce conte n'est qu'une variante bretonne du conte des frères Grimm : *Les six compagnons qui viennent à bout de tout,* et de *La Veillée, ou l'homme large, l'homme long et l'homme aux yeux de braise,* du recueil de M. Alex. Chodzko : *Contes des paysans et des pâtres slaves.* — M. Bladé en a également donné une version recueillie en Armagnac, sous le titre d'*Etienne l'habile.*

Digitized by Google

sa fin, et au bout d'un quart d'heure il l'eut terminé. Comme j'avais encore une bonne heure à attendre la voiture, je réclamai un second conte, qui n'excédât pas, autant que possible, cette limite de temps, et les jeunes filles joignirent leurs instances aux miennes. Je fis venir une seconde chopine de cidre, et le conteur reprit : — Je vais vous conter les aventures du Chevalier Fortuné, un conte charmant, et j'y ferai jouer un rôle à chacune de ces trois jeunes filles qui m'écoutent. Mais, avant de commencer, il faut que je connaisse leur âge et leurs noms. Quelle est l'aînée? — C'est moi, — dit une des trois. — Et vous vous appelez? — Rose. — Un joli nom. J'aurais dû le deviner, en voyant la couleur de vos joues. — Mon conteur, comme vous le voyez, était galant, et, de plus, il était jardinier. — Et la seconde? — C'est moi, et je m'appelle Yvonne. — Yvonne! Je n'entends jamais prononcer ce nom sans songer à une douce jolie, — moins jolie que vous, pourtant, — que j'ai eue jadis, et pour qui j'ai fait bien des bouquets et des chansons. J'étais jeune alors, — et maintenant j'ai les cheveux blancs. — Puis, se tournant vers la troisième : — C'est donc vous, ma jolie voisine, qui êtes la plus jeune? Et vous vous nommez? — Marie. — Eh bien! Marie, c'est vous qui serez la plus belle fleur de mon jardin, et l'héroïne de mon conte....

Comme je trouvais ces préliminaires un peu longs, je fis remarquer au conteur que le temps s'écoulait et que je ne devais guère avoir plus de trois quarts d'heure pour l'écouter. Il poursuivit alors en ces termes :

— Il y avait autrefois, dans un des faubourgs de la ville de Guingamp, un pauvre jardinier, comme moi, qui ne possédait qu'une petite maison avec un enclos, où il cultivait des légumes et quelques fleurs. Sa femme était morte depuis quelques années. Il avait quatre enfants, un garçon et trois filles. Le garçon, âgé de vingt-et-un ans, vigoureux et de bonne mine, l'accompagnait dans les châteaux et les bonnes maisons du pays, pendant que ses sœurs restaient à la maison, occupées à des travaux d'aiguille, car c'étaient d'habiles ouvrières. Parfois aussi elles arrosaient les fleurs et sarclaient les plates-bandes de l'enclos. Elles étaient ordinairement

Digitized by Google

gaies et rieuses, et les passants s'arrêtaient souvent pour écouter les jolies chansons qui sortaient de cette maisonnette. Quand le temps était beau, il fallait les voir parmi leurs fleurs, entourées d'oiseaux et de papillons, et riant et chantant à rendre jaloux les merles et les fauvettes. Enfin, le bonheur habitait dans cette chaumière. Mais, un jour, les rires et les chants cessèrent tout à coup, et la tristesse et les larmes les remplacèrent. Qu'était-il donc arrivé? Qu'est-ce qui avait produit un changement si complet? Voici : Le jardinier Mogerou habitait sur les terres d'un seigneur si riche, si riche, qu'il ne connaissait pas tous ses biens. Or, ce seigneur, en temps de guerre, était tenu de fournir au duc de Bretagne huit cavaliers armés et équipés parmi les plus beaux hommes et les plus forts de ses vassaux. La guerre venait d'éclater entre les Bretons et les Anglais, et le fils Mogerou se trouvait au nombre des huit cavaliers désignés par son seigneur. C'était la ruine de la famille. Le père se faisait vieux, et, son fils parti, il perdrait inévitablement la clientèle qui le faisait vivre, lui et ses enfants. Ce n'était tous les jours que pleurs et désolation dans la maison du vieux jardinier.

Un soir que le vieux Mogerou rentrait de son travail, comme à l'ordinaire, l'aînée de ses filles, Rose, qui était grande, forte et courageuse, vint au-devant de son père, avec un air riant, et lui dit de ne plus se chagriner et se désoler : elle croyait avoir trouvé un excellent moyen de fournir à son seigneur le cavalier qu'il exigeait, tout en conservant son frère à la maison.

— Et qu'as-tu donc imaginé, ma fille? lui dit le vieillard d'un air incrédule et en secouant la tête.

— Eh bien! mon père, c'est de partir moi-même à la place de mon frère. Je suis grande, forte, je ne manque pas de courage, et lorsque j'aurai revêtu le casque et la cotte de maille et ceint l'épée de mon frère, personne ne se doutera que je suis une femme.

Le père Mogerou sourit tristement; cependant comme Rose insistait, il finit par consentir à la laisser tenter l'épreuve, mais à la condition que, si elle était reconnue pour être une femme, elle reviendrait aussitôt à la maison.

Digitized by Google

Le lendemain matin donc, Rose endossa l'armure destinée à son frère, monta lestement à cheval, et certes personne ne se fût douté que c'était une jeune fille, en la voyant se diriger vers le château, avec toute l'assurance d'un vrai cavalier.

A une petite distance de la maison de son père, elle rencontra une vieille femme qui faisait d'inutiles efforts pour retirer d'une fondrière sa chèvre, qui y était presque entièrement disparue. Du plus loin qu'elle vit venir le cavalier, elle lui cria : — Beau cavalier, qui passez sur la route, au nom de Dieu, aidez-moi à retirer ma chèvre de cette fondrière ! — Rose, qui craignait d'être reconnue, lui répondit impertinemment et en grossissant sa voix : — Fiche-moi la paix, vieille sorcière, et puisses-tu disparaître toi-même avec ta chèvre dans le marais ! — Et toi, jeune drôlesse, reprit la vieille, quittant son ton suppliant, retourne à l'instant chez ton père, et ne t'avise pas plus longtemps de vouloir te faire passer pour un homme ! — Hélas ! se dit la pauvre fille, me voilà reconnue, sans être allée loin, et il ne me reste qu'à m'en retourner à la maison, comme me le dit cette vieille fée.

— Était-ce réellement une fée? dit la plus jeune des trois filles de l'hôtesse, en interrompant le conteur. — Certainement, répondit l'aînée ; dans tous les contes de veillées, toutes ces vieilles femmes, qu'on appelle *grac'h,* se trouvent être des fées. — La suite vous apprendra ce qu'il en est, dit le conteur, et il continua :

— Voilà donc la pauvre Rose qui tourne bride, et s'en revient chez son père, désappointée et toute triste.

Le lendemain, la seconde fille du jardinier, Yvonne, voulut aussi tenter l'aventure. Elle revêt l'armure abandonnée par sa sœur, monte à cheval et prend la route du château. En passant sur la lisière du bois, elle rencontra une petite vieille femme, pliée en deux, et qui cherchait à atteindre une petite vache noire qui courait devant elle, vive et légère, et semblait la narguer. — Au nom de Dieu, jeune cavalier, dit-elle, en s'adressant à Yvonne, soyez assez bon pour descendre un instant et m'aider à atteindre cette méchante bête, qui me donne tant de mal. — Au nom du diable, vieille sorcière, répondit le cavalier, laisse-moi aller mon chemin.

Digitized by Google

— Et toi, jeune drôlesse, répliqua la vieille, retourne à la maison, et dépose le casque et l'épée, pour prendre la coiffe de lin et la quenouille, et puisses-tu ne jamais trouver à te marier, pour avoir voulu renoncer aux habits et aux occupations de ton sexe, mais surtout pour m'avoir répondu d'une façon si insolente ! — Me voilà reconnue par cette maudite sorcière, dit Yvonne ; il faut m'en retourner à la maison. Ce qu'elle fit en effet aussitôt.

— Ah ! voici maintenant mon tour, dit Marie ; voyons si je serai plus heureuse que mes sœurs. — Oui, dit le vieux conteur, c'est maintenant votre tour. Je vous vois donc partir, par un beau matin, de la chaumière du vieux jardinier, toute bardée de fer et montée sur un cheval fringant. Le soleil levant frappe votre armure, les oiseaux vous saluent au passage et se penchent sur les branches, pour vous admirer et vous souhaiter bon voyage et heureuse réussite. Et vous allez, le cœur gai et rempli de confiance. Dieu, le beau cavalier que vous faisiez ! A peine aviez-vous fait une demi-lieue.... — Vous voulez dire la plus jeune des filles du jardinier. — Oui, mais je m'imagine que c'était vous-même, tant vous lui ressemblez en douceur et en beauté; mais, pour ménager votre modestie, je veux bien dire la fille du jardinier.... A peine donc Marie Mogerou avait-elle fait une demi-lieue, qu'elle vit, marchant péniblement devant elle, une vieille femme qui succombait sous le faix d'un énorme fagot de bois mort, qu'elle venait de ramasser dans le bois voisin. — La pauvre vieille! se dit Marie, elle n'en peut plus! il faut que je la soulage de ce fardeau. Et effleurant légèrement de ses éperons les flancs de son cheval, elle le mit à l'amble et eut bientôt atteint la vieille femme.

— Bonjour, grand'mère, lui dit-elle d'un ton affable et bienveillant; il me semble que votre fardeau est bien lourd, pour votre âge? — Oui, bien lourd pour mon âge, répondit la vieille. — Eh bien! la mère, puisque nous suivons la même route, laissez-moi mettre votre fagot sur mon cheval, puis, je vous donnerai le bras et je vous conduirai jusqu'au seuil de votre porte. — Aussitôt, Marie sauta légèrement à terre, et se disposa à soulager la vieille de son fardeau. Mais grand fut son étonnement de voir celle-ci se

Digitized by Google

redresser tout d'un coup et lui apparaître sous les traits et les ornements d'une jeune et belle princesse, étincelante de pierreries et de diamants, et de l'entendre lui dire : — Salut, beau Chevalier Fortuné ! car c'est ainsi que vous vous appellerez désormais, et les nombreuses et difficiles épreuves auxquelles vous serez bientôt soumise, et dont vous triompherez toujours, et la brillante fortune qui vous attend justifieront assez ce titre. Je vous connais : vous êtes la plus jeune des filles du jardinier Mogerou ; le motif qui vous a portée à vous déguiser en cavalier est très-louable, mais ne suffirait pas néanmoins pour vous faire réussir dans votre entreprise : il faut avec cela de la douceur dans le caractère, de la charité et de la compassion pour toutes les misères, pour tous les malheurs, — pour la vieillesse surtout, — et c'est pour avoir manqué à ces vertus que vos deux sœurs aînées ont échoué et sont retournées chez leur père, couvertes de honte et de confusion. Je suis une fée toute-puissante, et je vous prends dès ce moment sous ma protection. Écoutez bien ce que je vais vous dire, suivez de point en point mes instructions, et vous saurez plus tard combien je vous veux de bien. Votre intention est de vous rendre auprès du seigneur dont votre père est le très-humble vassal, pour le suivre à l'armée du duc de Bretagne, et y tenir la place de votre frère, resté à la maison, pour ne pas laisser manquer son vieux père et ses deux autres sœurs du pain de chaque jour. Je sais tout cela. Mais, pour la compassion et la charité que vous avez montrées envers la vieillesse, en ma personne, je vous réserve à de plus hautes destinées que celle de chevaucher à la suite d'un vulgaire seigneur et d'aller pourrir peut-être dans les fossés de quelque château fort. Je veux que vous arriviez à la cour du duc de Bretagne, à la tête de sept cavaliers armés et équipés de toutes pièces, les plus beaux et les plus vaillants qui aient jamais été vus à la cour d'aucun monarque. Vous serez le chef et le maître de ces cavaliers, et, grâce à leur aide et à leurs travaux prodigieux, vous sortirez victorieuse de toutes les épreuves les plus difficiles et vous finirez par épouser le prince le plus beau, le plus vaillant, le plus sage, en un mot, le plus accompli du monde !

Digitized by Google

Marie (la fille de mon hôtesse) écoutait le vieux conteur, comme en extase, la bouche entr'ouverte, les yeux grands ouverts et réellement suspendue à ses lèvres... *Pendet narrantis ab ore,* comme dit Virgile. Elle paraissait avoir quitté le monde de la réalité pour les régions de l'idéal, et quand sa sœur aînée, la poussant du coude, lui dit : — Eh bien! te crois-tu donc déjà assise sur un trône de perles et de diamants, à côté de ton prince? — elle sembla comme sortir à regret d'un rêve céleste. — Poursuivez, dis-je au conteur, car je prévois que je n'aurai pas le temps d'entendre la fin de votre conte, et je le regretterai vivement. Il reprit :

— Alors la fée remit au jeune cavalier une baguette blanche, et lui dit : — Voici le talisman qui produira, à votre volonté, les merveilles que je vous ai annoncées. Dès que je vous aurai quittée, tout en poursuivant votre route, vous rencontrerez, isolément, et à petite distance l'un de l'autre, sept hommes extraordinaires, qui vous seront parfaitement inconnus, mais qu'il vous suffira de toucher du bout de cette baguette pour les changer aussitôt en autant de cavaliers, montés et armés de toutes pièces, et disposés à vous suivre et à vous obéir en toute occasion. Maintenant allez, pleine de confiance, et, au bout d'un jour et d'un an, je vous donne rendez-vous à la chaumière de votre vieux père.

Aussitôt la belle fée disparut, et Marie, tout étonnée, ne vit plus qu'une biche qui s'enfonçait dans la forêt voisine. Le Chevalier Fortuné, — désormais nous l'appellerons ainsi, — tout rêveur et méditatif, suivait la route, au petit pas de son cheval, quand tout à coup il vit un être singulier : c'était un homme d'une taille de géant, qui se tenait en équilibre sur un seul pied, au sommet d'une branche assez frêle, et qui ne fléchissait pourtant pas sous son poids. Il avait les yeux au ciel, et tenait des deux mains un arc tendu, la flèche prête à partir.

— Que faites-vous donc là, mon brave homme, dans une position si gênante? lui dit notre cavalier. — J'attends le passage des corbeaux. — Quels corbeaux? — Tous les jours, à pareille heure, passe par ici un troupeau de cinquante mille corbeaux-fées; mais ils se tiennent à une telle hauteur, qu'à peine peut-on les aperce-

Digitized by Google

voir avec les meilleurs yeux. Parmi ces cinquante mille corbeaux, il en est un qui tient dans son bec un anneau d'or. Hélas! cet anneau, cause de tous mes malheurs, je l'enlevai un jour, par trahison, à une jeune fille pure et sainte, dont j'étais amoureux; mais elle ne m'aimait pas, parce que je menais une vie déréglée et dissolue. Pour me venger, j'usai de son anneau pour ternir son honneur et la perdre de réputation. La pauvre jeune fille se noya de honte et de désespoir! Une nuit d'été, pendant que je dormais, ma fenêtre ouverte, un corbeau-fée pénétra dans ma chambre et enleva l'anneau. Le lendemain, je fus trouvé mort dans mon lit : l'affreux corbeau m'avait arraché les yeux! Mon âme alla tout droit en purgatoire. Mais on me permit de venir une heure par jour sur la terre, pour essayer de recouvrer mon anneau, dont la possession peut seule me délivrer. Si je pouvais faire passer ma flèche dans cet anneau, au moment où passent les corbeaux, il tomberait à terre. Alors une jeune fille, belle et pure comme le lys, se trouverait là pour le ramasser; elle le mettrait à son doigt, et aussitôt mon supplice finirait. Mais depuis six cents ans que je lance inutilement ma flèche, tous les jours, sans faire tomber l'anneau, je commence à désespérer.

En ce moment passèrent les corbeaux. L'homme lança sa flèche, et, cette fois, l'anneau tomba sur le gazon. Le Chevalier Fortuné sauta aussitôt à terre, le ramassa, le mit à son doigt, et, touchant de sa baguette l'adroit tireur, elle le vit se changer à l'instant en un jeune et brillant cavalier, casque en tête, tout bardé de fer et montant un superbe cheval.

— Mon capitaine, vos ordres? dit-il, en mettant un genou à terre. — Suivez-moi, lui dit seulement le Chevalier.

Et les voilà tous les deux en route. Bientôt ils rencontrèrent un autre géant, qui avait aux jambes deux ou trois entraves, et qui s'exerçait à courir sur une lande immense.

— Eh! brave homme, lui cria le Chevalier Fortuné, que signifie cet exercice? — C'est que, mon beau cavalier, répondit l'homme aux entraves, je voudrais bien prendre un lièvre que vous verrez passer par ici, dans un moment. — Et vous

Digitized by Google

vous mettez des entraves aux jambes! — Ah! c'est que vous ignorez que je vais si vite, qu'à chaque enjambée je fais au moins une lieue; alors j'ai imaginé de me mettre des entraves aux jambes. Précaution inutile pourtant! car j'ai beau faire tous les efforts possibles pour ralentir ma marche, je passe toujours par dessus le lièvre, qui m'échappe et fuit en me narguant par toutes sortes de grimaces. — Et en punition de quel crime êtes-vous condamné à un pareil supplice? — Ah! c'est que je fus autrefois un terrible chasseur. J'avais dépeuplé tout le pays de gibier; il ne restait plus qu'un vieux lièvre, qui se réfugiait, dès que je le poursuivais, dans la chapelle de saint Gily [1]. On l'avait nommé le lièvre de saint Gily, qui semblait l'avoir pris sous sa protection, et tous les chasseurs le respectaient. Mais un jour que je revenais de la chasse, de mauvaise humeur, parce que je n'avais rien pris, le lièvre du saint passa près de moi. Je crus qu'il me défiait et me narguait, et je tirai dessus. Mon fusil m'éclata dans les mains; je mourus trois jours après de ma blessure, et mon âme alla en purgatoire. C'est saint Gily qui me valut cela. Il me promit ma délivrance, si je parvenais à prendre à la course son lièvre, que je n'avais que blessé, et à le lui porter à la porte du paradis. Mais voilà six cents ans que je cours après ce maudit lièvre, sans pouvoir le prendre! — Eh bien! laisse en paix le lièvre de saint Gily, que tu ne prendras jamais, et viens avec moi.

Et le Chevalier Fortuné le toucha de sa baguette et le métamorphosa en un beau cavalier, comme le tireur d'arc.

Les voilà déjà trois. Leur route les conduisit ensuite dans la forêt de *Coat-an-noz*. Ils y rencontrèrent, assis au pied d'un grand chêne, un vieillard à longue barbe blanche, qui paraissait tout absorbé, comme quelqu'un qui composerait un *gwerz*. Il écoutait, prêtait l'oreille de tous côtés, puis écrivait et traçait des caractères bizarres sur un petit livre qu'il tenait sur ses genoux. Le soleil lui-

[1] Cette légende du lièvre de saint Gily est fort répandue dans le pays, et tous les chasseurs connaissent quelque vieux lièvre qu'ils ne peuvent jamais prendre, et sur lequel s'aplatit leur plomb. — J'ai vu ce saint anachorète figuré dans nos chapelles bretonnes avec un lièvre entre les jambes.

Digitized by Google

sait, et les oiseaux chantaient partout autour de lui, sur les arbres et dans les buissons. Il était tellement absorbé dans cette occupation, qu'il ne s'aperçut de la présence des trois cavaliers, quoiqu'ils fussent arrivés tout près de lui, que lorsque le Chevalier Fortuné lui adressa ainsi la parole : — Bonjour, mon vénérable père. Quel travail vous occupe et vous absorbe à ce point?

Il leva la tête, et parut tout étonné. Il allait répondre, lorsqu'un merle se mit à siffler sur un arbre voisin. Vite, il traça quelques figures et signes étranges sur son petit livre, et prêta de nouveau l'oreille aux chansons folles d'une fauvette, sans se préoccuper d'autre chose. Saisissant un moment où il lui parut moins occupé, le Chevalier Fortuné lui répéta sa question.

— Mon enfant, lui répondit-il, — car vous me paraissez aussi jeune que vous êtes beau, — je note les chants et les modulations des différents oiseaux, afin d'arriver, par l'étude comparée des sons, des articulations, des harmonies et des phrases musicales propres à chaque espèce, et même à chaque individu..... — Un geai poussa en ce moment, au-dessus de leurs têtes, un cri ironique et moqueur. Le vieillard le nota sur le champ, puis reprit : — Afin d'arriver, dis-je, à la découverte et à la compréhension de la première langue, celle qu'Adam et Ève parlaient dans le paradis terrestre; — laquelle langue est allée toujours s'altérant, se corrompant et dégénérant en articulations et en sons de plus en plus inharmonieux, rauques et barbares, jusqu'au jargon honteux et sans nom que parlaient les hommes quand je mourus, c'est-à-dire il y a six cents ans, — et qui est loin de s'être perfectionné, si j'en juge par les sons affreux dont vous avez blessé mes oreilles.

— Et c'est chez les oiseaux que vous comptez trouver cette langue primitive? — Oui, mon enfant, chez les oiseaux, ces privilégiés, ces bien-aimés du bon Dieu, qui n'ont rien changé à leurs habitudes, à leurs mœurs, à leur langue, depuis le jour où ils sortirent de la main du Créateur. Ce merle, cette grive, cette fauvette, ce rossignol, que vous entendez chanter autour de vous, chantent et louent Dieu dans la même langue, avec les mêmes sons, les mêmes inflexions que le faisaient les merles, les grives, les fau-

Digitized by Google

vettes et les rossignols du paradis terrestre. Ces mêmes chants ont bercé le sommeil et salué le réveil de nos premiers pères ; pas une note n'y a été changée depuis. Mais les hommes ont la manie, la rage de tout changer, et ce n'est pas en beau ! Chaque peuple, chaque province, chaque village, chaque individu même a son grognement à lui particulier, qu'il n'a pas honte d'appeler sa langue. Les oiseaux ont conservé, sans altération ni modification aucune, la langue qu'ils parlaient dans le paradis terrestre, et qui ne devait être qu'une imitation plus ou moins parfaite de celle parlée par les premiers hommes. C'est donc aux oiseaux seuls qu'il faut demander quelle était cette langue primitive [1].

— En punition de quelle faute, — car ce ne peut être un crime, — vous a-t-on condamné à poursuivre si longtemps un problème et des études qui peuvent avoir leur charme, je n'en disconviens pas, mais qui me paraissent durer trop longtemps, et qui, dans tous les cas, ne valent pas le séjour des élus, dans le paradis de Dieu ; et, enfin, quelle condition est mise à votre délivrance ? — Hélas ! répondit le vieillard, je fus un de ces orgueilleux qu'on nomme des savants sur la terre, et qui prétendent tout connaître et tout expliquer. Je me plongeai corps et âme dans l'étude des problèmes les plus ardus, les plus insondables ; je crus pouvoir tout remplacer par la science, — la famille, le cœur et jusqu'à Dieu lui-même !... Vanité des vanités ! Et voilà pourquoi, bien que connaissant l'impuissance de la science et de la philosophie, quand elles s'attaquent à certains problèmes placés trop haut, ma punition est d'être condamné à en faire mon étude unique, même après ma mort ; et je crains que cela ne dure bien longtemps encore, puisque je ne dois être délivré que par une jeune cavalière allant à la guerre, aussi modeste que charitable, et belle et pure comme le lys virginal. — Et vous doutez, à ce que je vois, que toutes ces vertus et ces qualités puissent se trouver réunies dans la même personne ? — Oh ! la bonté, et la modestie, et la beauté, et la pureté réunies, mais ce serait la perfection ! dit le vieux savant, et....

[1] L'intelligence du langage des animaux est l'objet de plusieurs contes chez les peuples slaves.

Digitized by Google

Sans lui donner le temps d'achever sa pensée, le Chevalier Fortuné le toucha du bout de sa baguette, et aussitôt le vieillard devint un jeune et beau cavalier, et se rangea avec les deux autres à la suite de leur chef. — Et de trois, et de poursuivre leur route.

Ici le conteur, avant de continuer son récit, eut de nouveau recours à sa chopine, qu'il vida d'un trait.

— Allons, lui dis-je, ne perdons pas de temps, nous entendrons bientôt les grelots des chevaux et le fouet du postillon, et, sûrement, il me faudra partir avant d'avoir entendu la fin de votre conte. Vous avez traité un peu trop complaisamment ce vieil original de savant; songez donc qu'il nous reste encore quatre cavaliers à faire, quatre malheureux à délivrer; car, d'après ce que je vois, ce sont autant d'âmes en peine.

— Arrivons donc sans autres détours au quatrième, reprit le conteur. Peu après avoir délivré et armé de pied en cap le vieillard aux oiseaux, nos cavaliers, en sortant de la forêt, rencontrèrent, près d'un étang vide, un homme, un géant étendu tout de son long à terre, sur le ventre, et la tête au-dessus de l'étang, dans le vide.

— Que faites-vous là, dans cette posture, mon brave homme? lui dit le Chevalier Fortuné. — J'attends que l'étang soit plein, pour le boire. — Mais pourquoi, si vous êtes si altéré, ne buvez-vous pas à ce ruisseau, dont l'eau est si fraîche et si limpide? — Vous moquez-vous de moi? Je viens de dessécher l'étang en deux ou trois gorgées, et j'attends qu'il se remplisse, pour le vider encore. Et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que ma soif n'en sera pas apaisée; la mer entière, je crois, passerait par mon gosier, sans éteindre le feu qui dévore mes entrailles. — Et qu'avez-vous donc fait, pour mériter un si cruel supplice! — Hélas! j'aimais trop le vin, et le cidre, et l'hydromel, et l'eau-de-vie! Je fus riche un jour; j'avais des fermes, de belles prairies et des bois, des chevaux, des bœufs, des troupeaux de moutons; tout a passé par mon gosier d'ivrogne, et j'ai mis ma femme et mes enfants sur la paille, réduits à la misère et obligés de mendier leur pain de porte en porte. Voilà six cents ans que cette soif cruelle me tourmente et ne me laisse aucun repos! — Le Chevalier Fortuné, pour être court, le touche de sa baguette, et voilà aussitôt un quatrième cavalier...

Digitized by Google

A ce moment, nous entendîmes claquer le fouet du postillon, sur la route : c'était la voiture qui arrivait. Il fallait partir au beau milieu du conté, et à l'endroit le plus intéressant. Je fis entrer le conducteur, et pendant qu'il faisait charger ma malle et buvait une chopine de cidre que je lui fis servir, pour gagner du temps, je pressai le conteur de questions. — Dites-moi vite ce qu'étaient les trois autres cavaliers, avant leur métamorphose. — Le cinquième était un gourmand, qu'ils rencontrèrent debout auprès d'un four, attendant que le pain fût cuit, pour dévorer la fournée tout entière. — Et le sixième? — Le sixième était un homme aux yeux de feu. Il pouvait, rien qu'en les fixant avec ses yeux, incendier une maison, une forêt, faire bouillir l'eau des étangs et des rivières, et faire tomber l'aigle qui vole au-dessus des nuages. — Et le septième? — Le septième était un homme d'une force prodigieuse. Il avait souvent abusé de cet avantage sur les autres hommes, et même sur les animaux, en punition de quoi il avait été condamné à arracher de ses propres mains tous les arbres d'une immense forêt, de plus de trente lieues de circonférence, et à porter les arbres entiers, avec leurs branches et leurs racines, à l'antre d'une vieille sorcière qui, par un soupirail s'ouvrant dans sa caverne, les envoyait dans l'enfer, pour entretenir le feu sous les marmites et les chaudières des damnés.

— Et que fera maintenant le Chevalier Fortuné avec ses sept cavaliers, tous si formidables? — Tous lui seront utiles et l'aideront à triompher des épreuves difficiles qu'il aura à subir, et des trahisons et des piéges dont la méchanceté et la jalousie l'entoureront bientôt, — et c'est là le plus beau du conte. — En un mot, comment tout cela finit-il? — Le Chevalier Fortuné, sorti à son honneur de toutes ces épreuves, revient, au bout d'un an et un jour, à la maison de son père, le vieux jardinier Mogerou, accompagné des sept cavaliers que vous savez, et sans que personne se fût jamais douté qu'il était une jeune fille. Il retrouva, au même endroit qu'au départ, la même vieille femme chargée du même fagot. Il descendit aussitôt de cheval, la soulagea de son fardeau, comme la première fois, lui donna le bras, et l'amena jusqu'à la

Digitized by Google

chaumière paternelle. En entrant dans la cour, la vieille fée (car c'était une fée) frappa de sa baguette la pauvre maisonnette du jardinier, et aussitôt un palais magnifique, brillant d'or et d'argent, s'éleva à sa place! Marie, toujours bonne et charitable, maria et dota richement ses deux sœurs et son frère, fit le vieux jardinier l'intendant et le gouverneur de son palais, et épousa, peu de temps après, le fils d'un roi puissant, d'un pays éloigné, que la renommée de ses exploits, de sa bonté et de sa beauté avait attiré auprès d'elle. Ils vécurent heureux et aimés de tous les habitants du pays, des pauvres gens surtout, dont ils étaient la povidence.

— Ce qui prouve, ajoutai-je, qu'une jeune fille prévenante, modeste, douce et charitable, reçoit toujours, tôt ou tard, la récompense due à tant de qualités.

Voilà comme, en quelques phrases, le vieux conteur me donna le résumé de sa narration, qu'il continua de développer devant son auditoire attentif et charmé, pendant que moi je roulais vers Morlaix, tout en rêvant des merveilles que je venais d'entendre [1].

F.-M. Luzel.

[1] Je dois dire que ce conte, écrit de mémoire, huit jours après l'avoir entendu dans les circonstances que j'ai rapportées, diffère un peu, pour quelques détails seulement, du récit du jardinier de Plounevez-Moëdec. Quant aux personnages, aux aventures et à la marche du récit, je puis en garantir l'exactitude. J'ai recueilli une seconde version, qui s'éloigne sur quelques points de celle-ci. Dans cette variante, j'ai reproduit avec plus de soin et de fidélité la narration même du conteur, *en breton*. C'est, du reste, la méthode que j'ai suivie pour toutes les pièces que contiendra le recueil que je prépare sous le titre de *Contes et récits populaires des Bretons-Armoricains*. La présente version n'en fera pas partie.

Digitized by Google

M. ABEL PERVINQUIÈRE

L'homme dont je vais essayer, malgré mon insuffisance, d'esquisser la physionomie morale, a tous droits aux respectueux hommages de la *Revue de Bretagne et de Vendée :* Breton par l'origine de sa famille, Vendéen par sa propre naissance, il laisse un nom qu'entoure la plus enviable des auréoles, celle de l'honneur ; car sa vie fut telle, en cette époque d'effacement et d'affaissement, qu'il est impossible de ne pas lui décerner ce suprême éloge : *Ce fut un caractère !* un beau, un noble caractère. — Puissions-nous le bien démontrer en ces quelques pages !

Le *Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou*, de MM. Beauchet-Filleau et de Chergé, nous apprend l'existence, antérieurement à 1656, d'un Étienne Pervinquière, « honorable homme et bourgeois de la ville de Rennes, » comme s'exprime un certificat délivré par le recteur de la paroisse Saint-Sauveur. Antoine, son fils, dit des Souchaits, né à Rennes et baptisé dans la paroisse de Toussaint, le 16 octobre 1656, alla s'établir en Poitou, d'abord à Saint-Michel-en-l'Herm, puis à Luçon, pour y exercer la profession de chirurgien. Il fut père d'Antoine, qui habita, lui aussi, Saint-Michel et Luçon, et n'eut qu'un enfant, André-Antoine-Léon, lequel se distingua comme avocat à Fontenay, où il publia un petit ouvrage sur l'agriculture.

L'un des enfants de ce dernier, Mathieu-Joseph-Séverin, embrassa la même profession dans la même ville : avocat en parle-

Digitized by Google

ment, sénéchal de Coulonges et du Payré, il fut, en avril 1789, élu député aux États généraux par la sénéchaussée de Poitiers. « A la séparation de l'Assemblée constituante, il fut nommé membre du directoire, commissaire procureur général syndic du département de la Vendée, le 9 septembre 1791, administrateur du même département, et membre du comité militaire et des subsistances... Fait prisonnier à la prise de Fontenay par les armées vendéennes,... il fut rendu à la liberté par MM. de la Rochejaquelein et de Lescure. Pendant la Terreur, M. Pervinquière fut incarcéré comme *soupçonné d'incivisme, très-modéré dans ses opinions, attaché à la constitution de 1789, ne parlant que de suivre les lois*..... Le gouvernement (de l'an VIII) lui ayant confié l'honorable mission de pacifier la Vendée, il parcourut, en qualité de commissaire spécial, le Bocage, où il reçut la soumission de la plupart des chefs qui avaient confiance en sa parole [1]. »

M. Pervinquière fut membre du Corps législatif en 1811, de la Chambre des députés en 1814, de celle des représentants en 1815. Il avait fait partie, de 1806 à 1810, de la Cour de justice criminelle du département. A la création des cours impériales (1811), il siégea à celle de Poitiers, comme président de chambre, jusqu'à sa mort, arrivée en 1828. — De son mariage avec la sœur du général Belliard, il eut quatorze enfants, dont huit lui survécurent. L'un d'eux était Abel, qui, nous l'allons voir, se montra digne de toute cette vaillante génération d'honnêtes gens. Bon sang ne peut mentir [2].

Né le 10 septembre 1797, à la Beaudonnière, commune de Marsais-Sainte-Radégonde (Vendée), M. Abel Pervinquière tint à honneur de suivre la même voie que son père et son grand-père. Après

[1] *Dictionnaire des anciennes familles du Poitou*, t. II, p. 517.

[2] Nous devons mentionner, parmi les frères d'Abel Pervinquière, Antoine, qui fut secrétaire général de la Vienne et représentant de ce département à l'Assemblée législative, en 1849; — Benoît, juge de paix de Napoléon, depuis 1837, et membre du conseil général de la Vendée; — Martial, professeur de droit à la Faculté de Poitiers, depuis 1829; trois hommes que leurs pères ne renieraient pas.

Digitized by Google

s'y être préparé par de fortes études, il se fit recevoir, vers la fin de 1817, avocat à la Cour de Poitiers.

Il plaida pour la première fois en 1819, année où il épousa la fille de M. Boncenne, « ce maître illustre dont la renommée rayonne encore de tout son éclat sur le barreau de Poitiers et sur l'école qu'il a dirigée. »

« Les causes, a dit éloquemment M. Bourbeau, doyen de la Faculté, en présence du cercueil de M. Pervinquière, les causes ne manquaient pas au jeune avocat, que cette noble alliance protégeait contre l'obscurité. Les affaires judiciaires avaient, à cette époque, une importance et des difficultés qui ne se rencontrent plus qu'à de longs intervalles. L'état des citoyens compromis par les guerres civiles, les réclamations des émigrés, les revendications dirigées contre les communes, les questions transitoires résultant des droits acquis sous la législation abolie, l'incertitude de la jurisprudence dans l'interprétation de la législation nouvelle, tout concourait à donner un caractère solennel à ces débats judiciaires auxquels le jeune avocat était appelé à prendre part; et il ne faut pas s'étonner que les jurisconsultes, élevés à ce difficile apprentissage, y aient contracté l'habitude du travail assidu, des discussions approfondies, de l'ampleur dans les développements, de la gravité dans la forme. Pervinquière se trouva bientôt à la hauteur de ces grandes causes. Il s'y préparait par un labeur que les forces humaines semblent impuissantes à accomplir. Il s'initiait à la science du droit romain par la lecture des grands jurisconsultes du seizième siècle et par l'étude des textes récemment découverts. Il étudiait avec un zèle égal les anciens feudistes et les commentateurs de nos vieilles coutumes; et quant au droit moderne, il en constituait les théories dans des traités à son usage, où il rassemblait avec amour les trésors de son érudition.

» Comme avocat, nul ne lui était supérieur pour la direction d'un procès, pour la fécondité des moyens, pour les ressources de l'attaque ou de la défense. Son âme loyale accueillait facilement les griefs de ses clients, et sa parole toujours convaincue, sa ténacité souvent heureuse étaient le résultat de cette généreuse confiance dans la légitimité des prétentions qu'il appuyait. La passion du juris-

Digitized by Google

consulte élevait jusqu'à l'éloquence les accents de sa voix dans ces causes où la théorie prend la première place. En l'admirant, on reconnaissait dans l'avocat l'érudit.

» Sa place était marquée dans cette école de droit où Boncenne occupait, comme au barreau, le premier rang. Une chaire de code civil était devenue vacante en 1834. Il fallut une insistance, à laquelle il finit par céder, pour déterminer Pervinquière à se présenter au concours. Il n'était pas encore docteur en droit. Il obtint ce grade en quelques semaines et fut nommé professeur, aux applaudissements de ses concurrents, le 18 mars 1835.

» Son enseignement laissera dans notre école de grands souvenirs. Devant cette jeunesse que son cœur affectueux aimait, avec quelle lucidité de langage, avec quelle abondance d'aperçus, quelle sûreté de raisonnement, il développait ses théories, éprouvées par l'expérience des affaires! C'est que, dans l'application aux intérêts privés des principes généraux du droit, il donnait chaque jour à son esprit un nouveau ressort, et fortifiait cette autorité et cette sûreté de doctrine qui ont illustré sa chaire. Les devoirs de l'enseignement ne l'avaient pas, en effet, éloigné du barreau... Doué d'une sensibilité que des pertes douloureuses ont souvent mise à l'épreuve, il avait pour toutes les infortunes des sympathies; pour les adoucir, une libéralité inépuisable et un concours dévoué. Et quand il avait entrepris, devant la justice attentive, la défense d'un malheureux, il le protégeait de son ardeur, de ses accents, de ses larmes. Comment énumérer ses bienfaits? On peut les deviner par le nombre des malheureux qui le pleurent.

» Ces grandes qualités, cette science profonde ont souvent attiré sur lui les regards. Deux fois il a refusé les fonctions de doyen qui lui étaient offertes. Un poste éminent dans la magistrature a été refusé par lui. Les affections de la famille remplissaient son cœur, l'amour de la science suffisait à l'activité de son esprit. »

Voilà l'homme tel qu'il a été donné à la ville de Poitiers de le voir, de l'aimer et d'en être fière pendant un demi-siècle. A ce portrait, d'une parfaite ressemblance, nous n'ajouterons que quelques coups de pinceau, qui mettront en pleine lumière les plus intimes vertus de ce grand cœur : la modestie, le désintéressement, la

Digitized by Google

générosité poussée à des limites qu'elle atteint trop rarement sous nos yeux.

Une multitude de faits, dont la preuve serait fournie par les lettres de ses clients, pourraient servir à cette démonstration : nous en choisirons deux entre cent.

En 1852, M. Abel Pervinquière s'était chargé, pour Mme la comtesse du Cayla, d'une affaire considérable, qu'il sut mener à bonne fin. Mme du Cayla étant venue à mourir avant l'issue du procès, on trouva la clause suivante dans son testament, en forme de lettre missive adressée au régisseur de ses biens :

« J'ai à vous parler aussi de M. Abel Pervinquière, auquel je dois tout le procès de la forêt en ce qui le concerne *personnellement*, et si l'affaire des marais est gagnée par lui, il faudra lui remetttre, après la vente, quarante francs par journal et lui renouveler l'assurance de toute ma gratitude. »

Les quarante francs par journal constituaient un don de vingt mille francs. Le légataire écrivit alors les lignes que nous transcrivons :

« Je, soussigné, Abel Pervinquière, avocat à la Cour d'appel impériale de Poitiers, déclare, par ces présentes, comme je l'avais déjà fait, par lettre adressée à Mme la princesse de Beauveau-Craon, fille de Mme la comtesse du Cayla, aussitôt que j'appris que celle-ci avait disposé en ma faveur, renoncer pleinement et entièrement au legs que ladite dame du Cayla a cru devoir me faire par son testament, voulant et entendant laisser Mme la princesse de Beauveau-Craon, héritière sous bénéfice d'inventaire de madame sa mère, parfaitement libre de régler et fixer, comme et quand elle le jugera convenable, les honoraires qui peuvent m'être dus pour les affaires dont je me suis occupé pour ladite dame comtesse du Cayla.

» Poitiers, 6 février 1853.

» ABEL PERVINQUIÈRE. »

Digitized by Google

Une autre affaire, celle de la famille de Lusignan, est célèbre dans les fastes du barreau, depuis qu'en séance solennelle de rentrée des tribunaux à Paris, M. l'avocat général Berville la proposa en exemple à ses auditeurs; et cette révélation, il faut le dire, blessa profondément la modestie de M. Abel Pervinquière. Jusqu'à présent, néanmoins, personne n'avait encore été en situation de placer sous les yeux du public les lettres, admirables de part et d'autre, où se déroulent les diverses phases de cette lutte généreuse. Grâce à une bienveillante communication, nous avons la bonne fortune de pouvoir transmettre ces pages à nos lecteurs.

La famille de Lusignan, étant menacée de perdre un immense patrimoine, confia à M. Abel Pervinquière le soin de défendre sa cause. M. Guizot, qui se trouvait, du chef de sa première femme, Mlle de Meulan, au nombre des clients de l'honorable avocat, lui écrivait, le 24 février 1850 :

« J'ai lu, Monsieur, avec une vive satisfaction, votre mémoire sur l'affaire qui m'intéresse. Il est impossible d'étudier plus profondément une question et de l'exposer plus clairement. Tout ce que je désire, c'est que votre mémoire porte dans tous les esprits la conviction qu'il a portée dans le mien. »

Quatre jours après, M. Guizot écrivait encore :

« Je vous remercie, Monsieur, de l'empressement que vous avez mis à m'informer du gain de notre procès. C'est à votre science, à votre talent et à votre zèle qu'est dû surtout ce résultat. La Cour a fait justice, et vous, Monsieur, vous aviez fait la lumière, etc. »

Les procès succédèrent aux procès durant deux années. M. Abel Pervinquière, toujours sur la brèche, les gagna les uns après les autres, et, enfin, au mois de mars 1852, il eut la joie de remporter une dernière et complète victoire.

Donnons ici la parole aux héritiers de Lusignan.

« Monsieur,

» Ma famille, qui sait quels souvenirs m'ont laissés les courts entretiens que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, me charge d'être

Digitized by Google

auprès de vous l'interprète de sa gratitude au moment où elle se dispose à vous en offrir le témoignage. Tout ce que la science, le talent, l'autorité de l'expérience et de la conscience peuvent apporter dans une affaire importante, vous l'avez apporté dans celle dont nous vous devons la réussite, et nous serons toujours heureux de nous souvenir des sentiments que nous inspirent les services désintéressés que vous nous avez rendus.

» Veuillez, Monsieur, agréer l'assurance de ma haute considération.

» CH. DE RÉMUSAT.

» Bruxelles, 4 mars 1852. »

« 7 mars 1852.

» Au moment où cette grande, longue et difficile affaire est près de se terminer, j'éprouve le besoin, Monsieur, de vous remercier enfin des soins si habiles et si persévérants que vous avez bien voulu y donner. Le succès de la justice vous est dû. Je ne l'espérais guère, quoique je passe parmi mes amis pour optimiste. Vous avez porté la lumière dans les faits et la conviction dans les esprits. Il y fallait toutes les ressources de votre talent et peut-être aussi toute l'autorité de votre nom. Je regrette, Monsieur, que les rapports que j'ai eu le plaisir d'avoir avec vous à cette occasion aient été si rares et si courts. Permettez-moi d'espérer qu'ils ne cesseront pas tout à fait et que, lorsque vous viendrez faire quelque séjour à Paris, vous m'en ferez profiter. J'y tiens plus que je ne puis vous l'exprimer.

» Recevez, je vous prie, Monsieur, avec mes remercîments, l'assurance de toute ma considération et de mes sentiments les plus distingués.

» GUIZOT. »

Le lendemain du jour où cette belle lettre de l'illustre homme d'État parvenait à M. Pervinquière, il en recevait une autre de M. Belin, homme d'affaires de ses nobles clients. — Écoutez ; c'est ici que commence la plus émouvante lutte que nous connaissions entre la reconnaissance et le désintéressement :

« Paris, 8 mars 1852.

» Monsieur,

» Je viens d'être chargé par les héritiers de Lusignan de vous faire parvenir une somme de 25,000 francs, qu'ils vous prient de

Digitized by Google

recevoir à titre d'honoraires et que je joins sous ce pli en billets de banque.

» Veuillez être assez bon pour m'adresser un simple accusé de réception qui devra me servir de décharge vis-à-vis des déposants. MM. Guizot et de Rémusat, dans deux lettres ci-incluses [1], ont voulu, Monsieur, vous exprimer directement leurs remercîments et se rendre aussi les organes de la reconnaissance de leurs cohéritiers. Ils ne me laissent place qu'à me rendre l'écho d'une profonde gratitude que j'ai entendu exprimer bien des fois par tous les membres réunis de l'hérédité, et je vous demande la permission de rendre aussi mon humble hommage à la science qui a dicté votre victorieux mémoire.

» Agréez, etc. BELIN. »

« 11 mars 1852.

» Monsieur,

» J'ai reçu avant-hier soir votre lettre et les 25,000 francs qu'elle contenait. J'aurais voulu vous répondre dès hier, mais des occupations urgentes, qui ne m'ont pas permis de disposer d'un seul instant, m'en ont empêché.

» Vous avez dû trouver dans les papiers de Mme de Meulan une lettre où je lui disais que je n'étais point dans l'usage de fixer le chiffre de mes honoraires, et qu'après la décision du procès, je m'en rapporterais à ce que les clients jugeraient convenable de faire. C'est ce que j'ai répété plusieurs fois à ses cointéressés. Mais si telle est, en effet, mon habitude, ce n'est pas une raison pour que je doive accepter les honoraires exagérés que dans leur reconnaissance les clients veulent bien m'offrir.

» Quand je me charge d'un procès, j'y suis principalement porté par le désir de faire triompher les droits que je crois légitimes, et je vous avoue que, quoique l'affaire des héritiers de Lusignan m'ait obligé à de longs et fatigants travaux, je croirais manquer à mes devoirs envers mes clients et envers moi-même si j'acceptais une somme aussi forte que celle que vous m'avez adressée en leur nom. J'ai donc l'honneur de vous retourner ci-joints 20,000 francs en billets de banque. Je garde par conséquent 5,000 francs.

[1] Celles que nous venons de citer.

Digitized by Google

» Vous voudrez bien, Monsieur, m'accuser réception des 20,000 francs que je vous renvoie, et me servir d'interprète auprès de ceux des héritiers de Lusignan qui sont à Paris pour leur exprimer mes remercîments.

» Agréez, etc. ABEL PERVINQUIÈRE. »

« Paris, 13 mars 1852.

» Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous accuser réception des 20,000 francs qui accompagnaient votre lettre du 11 mars et qui me sont parvenus hier dans la soirée, après le départ du courrier.

» J'ai dû, Monsieur, aller immédiatement donner connaissance à M. Guizot de ce que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire. Il ne convient pas que je vous dise ici tout ce qu'inspire un désintéressement comme le vôtre, exprimé en termes si élevés et si simples à la fois. Il y a des silences qui ne laissent douter de rien. J'ai à vous représenter seulement que les héritiers de Lusignan sont trop pénétrés de ce qu'ils vous doivent pour obéir à une autre voix qu'à celle de leur reconnaissance, et qu'ils sont tous bien convaincus, en raison de l'étendue de vos travaux et de l'importance du succès, que leur remercîment ne présente point une exagération dont votre délicatesse ait à s'alarmer, et je suis chargé de vous prier de permettre que, dans le combat entre vos sentiments et les leurs, le triomphe leur reste : il leur est dû. J'attendrai donc, Monsieur, l'autorisation que je sollicite pour l'accomplissement entier de la mission dont je suis itérativement chargé.

» Veuillez, etc. BELIN. »

« Monsieur,

» Malgré les nouvelles observations que vous voulez bien me transmettre, je ne puis revenir sur ma détermination, que je n'ai prise que parce qu'elle était juste. Je ne puis trop remercier les héritiers de Lusignan de leurs bienveillantes intentions ; mais je les prie de ne pas insister pour me faire accepter des honoraires que je ne trouve en rapport ni avec ce que j'ai fait, quelle que soit l'importance des travaux auxquels je me suis livré, ni avec les usages de notre barre.

» Agréez, etc. ABEL PERVINQUIÈRE. »

Digitized by Google

Tout commentaire serait superflu. Quant à nous, nous félicitons hautement la Vendée de compter au nombre de ses fils un homme dont la vie ne fut qu'un tissu de pareils actes!

Qui s'étonnerait, après cela, que l'ordre des avocats se soit donné *huit fois* l'honneur de le choisir pour son bâtonnier? que ses concitoyens aient vivement désiré, en 1849, le nommer leur représentant : ce qu'il refusa et ce qui fit porter les voix des électeurs sur son frère aîné; — que l'autorité locale ait voulu le recommander au choix du gouvernement, lors de la création des grands rectorats: avances qu'il repoussa de toutes ses forces, comme il avait refusé la place de procureur général qui lui avait été offerte par un de ses anciens correspondants à la Cour de Cassation, devenu sous-secrétaire au ministère de la justice; — qui s'étonnerait, enfin, qu'il ait été, à trois reprises, député à Paris, une première fois, par le Conseil municipal pour demander la création d'une Faculté des lettres, démarche qui fut suivie d'un plein succès; une deuxième, à l'effet de conserver aux professeurs de droit la liberté de plaider; et, une troisième fois, pour représenter, le 26 décembre 1861, les avocats de Poitiers au banquet de cinquantaine de Berryer?

Après M. Jules Favre, qui avait parlé pour tous « au glorieux stagiaire de 1811, » M. Abel Pervinquière se leva et répondit, comme doyen d'inscription des bâtonniers, au toast que M. Marie, représentant du barreau de Paris, venait de porter « à l'unité fraternelle des barreaux de France. » Prévenu quelques heures seulement avant le banquet, il n'avait eu que le temps de se recueillir pour préparer ce discours, que l'on nous saura gré de reproduire ici :

« Appelé par le triste privilége de l'âge à l'honneur, auquel j'étais loin de m'attendre, de parler dans cette réunion au nom des barreaux des Cours impériales, je devrais être effrayé d'avoir à répondre à l'un des avocats les plus éloquents de ce grand barreau de Paris, qui compte tant de célébrités parmi ses membres. Mais, il vient de le dire lui-même, il s'agit ici d'une fête de famille. C'est le cœur plutôt que l'esprit qui doit parler. Je suis au milieu de confrères bienveillants.... *meus in ventos hic timor omnis eat.*

» Nous devons vous remercier, Messieurs, de l'honneur que vous

Digitized by Google

nous avez fait, en nous invitant à ce banquet, qui a le double but d'honorer M. Berryer et de resserrer les liens professionnels qui font notre force.

» Comment n'aurions-nous pas répondu avec empressement à votre appel, quand il s'agissait de rendre hommage à cet excellent et illustre confrère qui, par sa bienveillance et son noble caractère, s'est acquis depuis si longtemps tous nos sentiments de dévouement et de respect? N'est-il pas un de ces hommes d'élite que Dieu a doués de ce feu sacré, de cette sainte ardeur avec lesquels on ne sent jamais la langueur de l'âge? Après avoir brillé du plus vif éclat dans tout le cours de sa carrière, ne lui est-il pas donné de déployer encore la plus grande activité intellectuelle? Il est digne de l'affection et de l'admiration de tous, Messieurs, et c'est de grand cœur que nous nous unissons à vous pour lui tresser des couronnes.

» C'est aussi une vive satisfaction pour nous de voir participer à cette *fête du cœur* ces anciens bâtonniers, qui occupent aujourd'hui les fonctions les plus éminentes de la magistrature et de l'État. Nous en sommes bien plus flattés que surpris. Ne s'étaient-ils pas signalés par les plus beaux triomphes dans les luttes du barreau? On a toujours de l'affection pour la profession à laquelle on doit son bonheur et ses succès, et lorsqu'on a fait une course avancée dans la carrière de la vie, on aime à se retrouver avec ceux à côté desquels on a longtemps combattu, et à leur rendre la justice et les hommages qui leur sont dus.

» Comment ne pas être fier d'appartenir à cette noble profession d'avocat, quand on voit le grand rôle qu'elle a joué dans les temps anciens et modernes? Cicéron et tant d'autres hommes célèbres de l'antiquité ne s'honoraient-ils pas d'être avocats? L'histoire de notre pays ne nous apprend-elle pas qu'autrefois comme aujourd'hui des avocats éloquents, de savants jurisconsultes prenaient place dans les conseils des souverains qui ont successivement gouverné la France? N'a-t-on pas toujours vu des avocats user leur existence à défendre la fortune, la vie et l'honneur de leurs concitoyens, et ne connaît-on pas la belle loi de cet empereur qui les honore à l'égal des militaires qui sacrifient leur vie pour leur pays?

» Mais ce que tout le monde ne sait pas peut-être, c'est que Voltaire, ce grand esprit, regrettait presque de ne pas faire partie de

Digitized by Google

notre Ordre. Il écrivait en 1775, si ma mémoire est fidèle : « J'ai » la vanité de croire que Dieu m'avait fait pour être avocat : je vois » que dans toutes les affaires il y a un centre, un point principal » contre lequel toutes les chicanes doivent échouer. » Rien n'est plus vrai; mais il n'est pas toujours facile d'arriver droit à ce centre, à ce point principal, en dissipant les nuages qui, bien souvent, l'obscurcissent; c'est là, Messieurs, le mérite de ces grands avocats dont s'honore votre barreau de Paris, de chacun desquels on pourrait dire : *Sermo illius potestate plenus est.* J'ai toujours admiré, quand j'ai eu le bonheur de les entendre, la merveilleuse habileté avec laquelle ils dégagent le fait et mettent en relief la véritable question du procès.

» L'unité du barreau a toujours été considérée comme une règle de l'Ordre des avocats, qui ne forme qu'une grande famille dont les membres sont unis par les liens d'une véritable sympathie. Ces liens doivent se resserrer encore aujourd'hui à l'occasion de la solennité qui nous rassemble.

» Depuis que la facilité des communications établit des rapports plus fréquents entre toutes les parties de la France, on se connaît mieux, et l'on peut aussi mieux s'apprécier les uns les autres. Aujourd'hui le barreau de Paris pourrait être comparé à un grand fleuve qui déborde et fertilise les provinces sur lesquelles il se répand. Nous nous en félicitons, bien loin de nous en plaindre; car, en venant parmi nous, Messieurs, vous faites naître l'occasion de luttes honorables, et, fournissant des exemples salutaires à nos jeunes avocats, vous excitez leur émulation et leur inspirez le plus vif désir de bien faire. A Poitiers, il y a quelques jours à peine, deux des plus célèbres membres de votre barreau, l'éloquent orateur que nous fêtons aujourd'hui et l'illustre bâtonnier promoteur de cette solennité, ne nous ont-ils pas tenus pendant de longues heures que nous trouvions bien courtes, comme suspendus à leur parole, en nous imposant tour à tour les sensations les plus diverses?

» Honneur donc au barreau de Paris, où se pressent tant de talents distingués, tant d'hommes non moins remarquables par leur science, que par leur admirable habileté dans l'art si difficile de bien dire.

» Au barreau de Paris! »

Digitized by Google

Cinq ans après, l'auteur de ces nobles paroles atteignait lui-même sa cinquantième année de profession, et ses confrères se disposaient à la fêter. M. Abel Pervinquière leur opposa un refus obstiné, alléguant qu'il fallait être Berryer pour accepter un semblable honneur.

L'année suivante, dans la nuit du 2 au 3 novembre, et sans que rien pût faire pressentir ce malheur, la mort rompait subitement le cours de cette existence toute vouée au travail, au bien, à l'honneur; et Poitiers consterné pleura une de ses gloires; le barreau français, un de ses maîtres; la Vendée, un de ses plus dignes enfants. Aussi convenait-il qu'un Vendéen prît la plume pour lui rendre un hommage qu'il a tant mérité, car il est de ceux dont il est permis de dire, avec le poète breton [1] :

Lorsqu'un tel homme meurt, il faut parler de lui!

ÉMILE GRIMAUD.

Nous n'avons pas eu la prétention de faire sur M. Abel Pervinquière une notice définitive. Cette honorable et douce mission incombe, selon nous, à l'un de ses anciens et nombreux secrétaires, dont quelques-uns occupent les plus hautes situations dans le barreau, la magistrature, et l'administration même. La plume d'un des témoins de cette belle vie saura nous représenter au vif et avec une émotion qui partira du cœur pour aller au cœur de tous, cet avocat intègre, ce professeur plein de science, et ce jurisconsulte, que M. Ragon n'hésite pas à proclamer le plus grand parmi ceux dont le pays s'honore [2].

[1] Brizeux, *les Celtes.*

[2] « Malheur irréparable! écrivait M. Ragon, le 5 novembre 1868, car nous savons tous que M. Abel Pervinquière était le plus grand jurisconsulte de France et nous l'avons toujours connu le meilleur des hommes. »

Digitized by Google

Le cadre de l'étude que nous demandons permettrait de reproduire tous les hommages dont la mémoire de M. Pervinquière a été l'objet : — l'éloge fait par le recteur, M. Magin, à la rentrée des Facultés ; celui de M. Ernoul, bâtonnier de l'Ordre, à l'ouverture des conférences ; le discours de M. Bourbeau, dont on vient de lire un fragment, et celui que prononça M. Calmeil, qui fut, pendant cinquante années, le digne rival du défunt. « Ce combat incessant et opiniâtre, nous écrivait-on de Poitiers à ce sujet, n'a jamais troublé la sérénité de ces deux belles âmes et l'inaltérable amitié qui les unissait. On leur a toujours fait grand honneur de cette modération réciproque, dont on ne citerait peut-être pas un autre exemple. On savait si bien qu'il serait pénible pour l'un de recevoir une distinction qui ne serait pas donnée à l'autre, que l'autorité crut devoir les faire décorer le même jour. » N'est-ce pas encore là un des traits caractéristiques de la vie de M. Abel Pervinquière ?

Digitized by Google

SONNETS

I

La Pensée.

Vienne, septembre 1835.

Je montais le *Désert* de la Grande-Chartreuse,
Sous un soleil ardent qui brûlait le rocher :
Une grotte s'offrit, et je pus me coucher
A l'ombre, au bord d'une eau limpide, mais pierreuse.

Le torrent grondait seul entre ces monts qu'il creuse,
Quand un aigle, en criant, passe et va se percher
Au sommet d'un sapin, qui, comme un noir clocher,
Cachait dans le brouillard sa cime vaporeuse.

Devant un vol si fier que l'homme était petit !
De ma lèvre indignée un blasphème sortit;
Mais je rougis bientôt de ma plainte insensée :

Car, dépassant d'un bond la montagne au front bleu,
Et le sapin, et l'aigle, et le ciel, ma pensée
Même par le blasphème arrivait jusqu'à Dieu.

II

La Mort.

Tarascon, octobre 1836.

Voici la fin du jour : si le Couchant en feu
Resplendit de lumière et, sur les eaux du Rhône,
Fait flamboyer au loin toute une ardente zône,
Le soir à l'Orient rembrunit le ciel bleu.

Digitized by Google

Le soleil, comme un char dont s'est brisé l'essieu,
Roule et tombe, englouti par le fleuve au flot jaune ;
Pourtant la Nuit n'accourt qu'en tremblant vers son trône,
Tant son dernier rayon atteste encor le Dieu.

Ainsi, quand Jésus-Christ, cloué sur la croix sainte,
Voyant son père sourd à sa suprême plainte,
Pâle et le front baissé s'apprêtait à mourir ;

Quoique depuis longtemps, en frémissant de joie,
Elle guettât de loin cette divine proie,
La Mort épouvantée hésitait à venir.

III

Le Messager de Dieu.

A Antoni Deschamps.

Paris, juin 1837.

Que parmi tous mes jours ce jour-ci soit béni !
Mon esprit s'éteignait comme un flambeau qui s'use,
Et, de son impuissance attristée et confuse,
Mon âme invoquait l'heure où tout sera fini.

Mais je vous ai trouvé sur ma route, Antoni,
Et je veux vivre encor ; car, si je ne m'abuse,
Des ailes ont poussé tout à coup à ma Muse,
Et son vol désormais défîra l'infini.

Il arrivait parfois, dans l'antique Judée,
Qu'un berger misérable, inculte, sans idée,
Conduisait son troupeau paître sur un haut lieu ;

La montagne soudain, de sa base à son faîte,
S'éclairait, sous les pas d'un messager de Dieu :
Le berger n'était plus, il restait un prophète.

ÉMILE PÉHANT.

Digitized by Google

DE BRETAGNE AU MEXIQUE

MENUS PROPOS *

En mer, 10 septembre.

Je n'ai fait, jusqu'à présent, que citer le nom du caïd Osman, individualité des plus curieuses, qui mérite, évidemment, une mention toute spéciale.

Le caïd Osman, lieutenant aux spahis, notre passager, est un homme touchant la cinquantaine, d'une taille élevée, un peu voûté, mais encore d'une force surprenante. Il parle haut, boit sec, montre, en riant, de fort belles dents blanches. Il est couvert de blessures, récoltées sous tous les cieux. Une balle, qui, en Afrique, lui a fracturé le tibia droit, le force à traîner un peu la jambe. Son front est large; sa face a trois couches de bistre. Ses pommettes sont saillantes; ses yeux, gris clair, ombragés par des sourcils châtains, étincellent, lorsqu'il entreprend, avec un accent allemand très-prononcé, le récit piquant d'une de ses innombrables aventures, qui nous captivent tous.

Le véritable nom de notre héros, qui appartient à une grande famille prussienne, se cache derrière cette dénomination de chef arabe.

A vingt ans, il visita les principales capitales de l'Europe, à la suite d'un membre de la famille royale prussienne. A son retour en

* Voir le numéro de février, pp. 114-125.

Digitized by Google

Prusse, il se battit en duel avec un personnage très-haut placé, le tua, prit la fuite... et fit bien; car on instruisit son procès, on le condamna à mort, et on le pendit... en effigie.

Le fugitif, attiré par la guerre, vint en Algérie (1841 ou 1842), s'engagea, et ne tarda pas à se faire remarquer par son courage. — Au moment où l'on créa les spahis, il obtint d'y être incorporé; mais comme, à cette époque, il fallait être d'origine arabe pour y entrer, le général Bugeaud, qui avait su apprécier notre Prussien, lui fit une généalogie arabe et le baptisa du nom de « caïd Osman, » sous lequel notre héros ne tarda pas à s'illustrer. Maintes fois blessé, il fut, à vingt reprises, mis à l'ordre du jour de l'armée d'Afrique, décoré et fait lieutenant. Malheureusement, les indigènes ne peuvent aller au delà de ce grade. Force lui a donc été de demeurer lieutenant jusqu'à ce jour. Il s'est décidé, ces derniers temps, à se faire naturaliser Français. Par suite, il ne tardera point à passer capitaine.

M. Pierre de Castellane, dans le livre qu'il a écrit sur l'Afrique, consacre au caïd un chapitre tout entier.

Dans l'intervalle des expéditions, le caïd employait ses loisirs à la chasse, où l'accompagnait le fameux Tom. Il vécut heureux ainsi, sous ce beau ciel d'Afrique.

Depuis, notre spahi a couru le monde. Aussi, est-il universellement connu et aimé de la marine et de l'armée. Il a assisté au siége de Sébastopol, a fait la campagne de Chine, et maintenant le voilà en route pour le Mexique.

Placé près de lui à table, je ne perds pas une seule de ses paroles, quand il entreprend le récit d'une de ses odyssées, où il est loin de poser en héros. Il conte avec autant de verve que d'esprit. — « C'est ma dernière expédition, nous dit-il parfois. A mon retour en France, je me laisserai vieillir, en écrivant mes campagnes, et, quand il fera beau, j'irai abattre un lièvre, puis, je retournerai à ma pipe et à mon broc de bière [1]. »

[1] Le brave caïd n'a pu réaliser ses projets : il est mort d'une balle dans la poitrine, au siége de Puebla.

Digitized by Google

En mer, 15 septembre.

Nous sommes à la veille d'arriver au terme de notre voyage. Quand j'y songe, je ne puis retenir un soupir de satisfaction : il n'est rien que temps ! Si nous avions encore à faire une étape, comme celle de la Martinique ici, l'armée et la marine en viendraient aux mains, c'est certain. Tout, il est vrai, a contribué, dans cette dernière partie de la traversée, à nous aigrir mutuellement le caractère. Depuis notre départ, nous avons eu à supporter une chaleur accablante. Fréquemment, le soir, au coucher du soleil, nous jouissions d'un orage, qui, nous apportant une pluie drue et serrée et une mer houleuse, nous force à fermer les sabords de la batterie. Les malheureux passagers, confinés dans un carré sombre et trop étroit, ou entassés dans leurs chambres exiguës, me produisent l'effet de poissons sur la paille. Il faut voir, aussi, comme ils broient du noir ! Nous ne sommes pas, hélas ! sans ressentir le contre-coup de leur mauvaise humeur.

Pour compliquer la situation, nous possédons à bord un brandon de discorde : c'est un Pandore, — qui l'aurait jamais cru ! — un capitaine de gendarmerie. *Le* ..... nous l'a cédé, à la Martinique, trop heureux de se débarrasser de ce fâcheux personnage, qui avait su s'attirer l'antipathie universelle. Le Pandore incriminé a rencontré ici, pour notre plus grand malheur, un compatriote taillé sur le même gabarit, un pharmacien militaire. Ces dignes gens, lorsqu'ils s'y mettent, *treuveraient poulx en testes chaulves.* Ce dernier avait loué à Nancy une maison, entre cour et jardin, où il espérait attendre bien tranquillement l'heure de sa retraite, quand lui arriva inopinément l'ordre de plier bagage au plus vite et de partir, d'un pied léger, pour le Nouveau-Monde. Et ses petits pois de primeur qui sont à peine levés ! Et sa magnifique collection de giroflées qu'il ne verra pas fleurir ! Corne de bœuf ! les choses ne peuvent pas se passer ainsi ! Il trouve, au fond de sa cervelle, une objection à faire à cette décision brutale, envoie une dépêche télégraphique au ministre de la guerre, en ayant bien soin de lui faire

Digitized by Google

remarquer que la réponse est payée. Rien ne peut attendrir ce haut, mais inflexible fonctionnaire public : ordre fut donné à mons le pharmacien de déguerpir au plus vite, sans quoi on le ferait conduire à Cherbourg par la gendarmerie... Et le voilà!... Je comprends qu'il ne soit pas d'humeur couleur de rose; mais il devrait songer que nous sentons, comme lui, toutes les fatigues de cette navigation.

Presque aucun de nos hommes, sous l'influence de cette chaleur humide, n'a échappé aux atteintes de la cholérine.

L'aspirant, dépossédé de sa chambre par le gendarme, est venu se réfugier chez moi. La machine n'a cessé de fonctionner depuis la Martinique! Quelle chaleur! quelle chaleur!!... Je ne dois pas oublier de noter une autre source très-abondante de calorique : je veux parler des écuries, dont les émanations arrivent à pleine porte dans le carré, et dans ma chambre, encore plus à portée pour tout recevoir.

En mer, 17 septembre.

On vit sous le vent, pendant la journée, des trombes de taille respectable.

En mer, 17 septembre.

Ce matin, l'on porte à la visite un officier de hussards, qui vient de s'évanouir. Voici dans quelles circonstances : cet officier habite, conjointement avec trois de ses collègues, une petite chambrette dans le carré. La place occupée par les quatre couchettes, superposées deux par deux, ne laisse qu'un étroit espace entre elles; c'est là que vivent, ou plutôt que s'étiolent, ces quatre malheureux. Ils partagent, du reste, la fortune commune, car les autres passagers se trouvent exactement dans les mêmes conditions. Comme la mer est grosse, le hublot est fermé de bonne heure, sinon toute la journée.

Ce matin, M. de M..... éprouva le besoin impérieux d'aller humer l'air sur le pont. Quand, après avoir fait une large provision du fluide réparateur, il voulut pénétrer dans son antre méphitique,

Digitized by Google

pour parachever sa toilette, il tomba à la renverse, et on l'apporta évanoui. Les chambres des passagers ne reçoivent d'air que par des hublots, (lesquels sont fermés depuis longtemps), et par le carré. Celui-ci se trouve bien dans la batterie, mais il est malheureusement placé sous une dunette interceptant une grande partie de l'air qui lui est indispensable. Les émanations culinaires viennent s'ajouter aux senteurs des écuries, qui nous arrivent par les deux portes du carré; parfums auxquels se joignent encore les odeurs de la machine.

Le simple évanouissement de cet officier en dit plus, du reste, sur nos souffrances, que toutes les doléances auxquelles je pourrais me livrer. — Le grand air a suffi pour remettre, en quelques instants, cette victime de l'encombrement.

AU MEXIQUE.

Sacrificios, 21 septembre 1862.

Dans la matinée, on vit le pic d'Orizaba et le coffre de Pérote. — A deux heures, nous mouillons à Sacrificios. Nous trouvons sur rade, outre deux frégates à roues, *la Normandie*, arrivée depuis une huitaine de jours seulement, et commandée par l'amiral Jurien de la Gravière. C'est le premier navire cuirassé qui traverse l'Océan. L'expérience a pleinement réussi, au plus grand honneur de la France. Reste à voir maintenant comment il va se comporter dans les pays chauds, sous le rapport hygiénique.

Le Mexique, je dois l'avouer, se présente à moi sous un bien vilain jour! Jugez plutôt du tableau : — Par le travers, à babord, une côte sablonneuse, formée de dunes privées de toute végétation; la nudité la plus absolue, la désolation la plus parfaite, voilà ce que peint fidèlement cette triste côte. Cependant, dans un lointain fort nébuleux, je crois entr'apercevoir quelque chose qui me fait l'effet d'arbres; mais je n'en prends pas la responsabilité. Pour rompre la monotonie de ce morne paysage, on voit, de ce côté, le cimetière de la Vera-Cruz. La ville elle-même se montre à fleur

Digitized by Google

d'eau, par notre avant, avec ses coupoles, ses tours, ses églises et ses toits plats, accommodés en terrasses, pour le plus grand agrément des naturels. Mais, hélas! là, comme dans tous les alentours, la verdure brille par son absence. La ville est entourée de dunes de sable, agréablement entrecoupées, me dit-on, de marais fangeux, distillant perpétuellement des miasmes mortels. Au loin, quand le temps est clair, comme aujourd'hui, se montrent, à cinq mille mètres au-dessus du niveau de la mer, le pic d'Orizaba, dont le sommet, entouré d'une auréole de nuages, est couvert de neiges perpétuelles, et le coffre de Pérote, aux proportions plus modestes.

A tribord, nous avons Sacrificios, et, plus au large, un îlot semblable, appelé *l'Ile verte*, où est mouillé le vaisseau *le Masséna*, actuellement décimé par la fièvre jaune.

Sacrificios est un îlot de sable, environné d'une ceinture de coraux. On y voit quelques roseaux et de nombreuses croix de bois, à moitié couchées par le vent. C'est là que l'escadre vient déposer ses morts.

Vera-Cruz, 26 septembre.

Le général Forey est descendu, hier, à terre, accompagné par les états-majors des navires sur rade. Il a passé la revue des troupes qu'il a amenées avec lui et de celles qui séjournent, depuis un an déjà, dans le pays.

Le général fit un discours aux rares spectateurs de nos évolutions militaires, sur la place principale de la Vera-Cruz. En voici le sens: « Mexicains! nous ne sommes pas venus vous faire la guerre. L'Empereur m'envoie rétablir l'ordre et protéger les honnêtes gens. Aussi, je compte sur leur concours ponr châtier les brigands qui ne vivent que dans l'anarchie. »

Pour débarquer plus facilement nos troupes et notre chargement, nous sommes venus mouiller sous Saint-Jean-d'Ulloa, entre le fort et la ville, fondée par Fernand Cortez. C'est là que le *Conquistador* débarqua, le jour du jeudi saint 1519. Quand je lis cette conquête du Mexique, il me semble que c'est un roman. Cortez n'avait avec lui, à son départ de Santiago-de-Cuba, que 650 hommes et 16 chevaux; mais il avait, — et c'est ce qui fit sa véritable force, — 10

Digitized by Google

pièces de canon et 4 fauconneaux. C'est avec de semblables moyens qu'il osa s'attaquer à l'immense empire de Montézuma, dont la civilisation était très-avancée et la population au moins triple de ce qu'elle est aujourd'hui sur la même étendue (vingt-quatre millions d'habitants peut-être).

Il ne lui fallut pas plus de trente mois pour soumettre à l'Espagne ce riche pays.

Quand fut établie l'indépendance (1821), le territoire de la République comprenait, d'après un relevé dressé par M. Lucas Alaman, 216,012 lieues carrées; aujourd'hui, il n'est plus que de 106,067. La perte est de 109,945 lieues carrées, plus de la moitié, et l'on sait qu'il n'a pas tenu à l'administration juariste qu'une nouvelle portion du territoire national n'ait été vendue aux États-Unis.

« Si la conquête du Mexique, dit M. Chevalier, prise dans son ensemble, est prodigieuse, les détails ne sont pas moins surprenants. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, dans cette suite pressée d'incidents, car de toutes parts le merveilleux ressort des entrailles des faits, comme du diamant la lumière, comme de la pourpre ou de l'or l'éclat éblouissant. Sera-ce, en effet, l'incendie de la flotte, ordonné par Cortez, afin qu'il faille vaincre ou périr, ou l'audace avec laquelle le Conquistador fait prisonnier Montézuma dans son propre palais, au milieu de ses gardes, au cœur d'une capitale dévouée?..... Auprès d'un tel sujet, le fond de l'*Iliade* paraît bien exigu. »

Devant Carmen, 15 octobre.

Nous sommes devant Carmen, mouillés à quatre milles en mer, vis-à-vis l'embouchure de la lagune de *Los Terminos,* dans laquelle se trouve, paraît-il, la sus-dénommée ville de Carmen, dont je ne dirai point de mal, — et pour cause. — Du point où le manque de fond nous oblige à stationner, la côte nous apparaît sous la forme d'un filet noirâtre à fleur d'eau, égayé, de loin en loin, par quelques maigres bouquets d'arbres.

Il m'a été impossible de descendre à terre, où j'aurais trouvé

Digitized by Google

cependant une aimable hospitalité, à bord de *la Grenade,* canonnière qui se trouve dans la lagune.

Les communications avec Carmen sont toujours difficiles, à cause de la barre, et souvent même impossibles (trois jours sur quatre, en moyenne). — Délicieux pays!

Pour nous récréer, nous avons, tous les soirs, de jolies brises de S.-E., accompagnées d'éclairs, de tonnerre et de tout le tremblement à la voile! — Adorable pays!!

Naturellement, nous nous sommes passés, presque tout le temps, de vivres frais, malgré notre constance à pêcher à la ligne et à jeter le tramail. Et pourtant il est écrit dans la *Genèse,* ch. x, verset 5 : « J'ai mis entre vos mains tous les poissons de la mer. » Le difficile est de les fermer à propos. — Notre plus belle capture a été une scie femelle, d'une longueur monumentale, et une sorte de requin, appelé *peau bleue.* J'ai mangé de l'un et de l'autre : c'est très-coriace. Pour le goût, notre cuisinier — et je l'approuve — avait eu l'idée lumineuse de le masquer tout à fait sous une forte dose de piments.

Vera-Cruz, 22 octobre.

Après avoir séjourné trois mortelles semaines devant Carmen (que le ciel confonde!) où les agréments ont été très-clairsemés, nous sommes revenus à la Vera-Cruz, avec notre chargement de bœufs. Nous nous imaginions naïvement qu'on allait nous renvoyer en France. Illusion profonde, mais de courte durée! Le commandant nous apprend, ce matin, que nous resterons au Mexique jusqu'à la fin de l'expédition. Pourvu, mon Dieu! qu'elle ne dure pas aussi longtemps que la guerre de Troie! Pour ma part, je ne vois point de solution prochaine à l'affaire.

Le Mexique est, depuis la proclamation de son indépendance (1829), livré à l'anarchie la plus complète. Les Américains en ont profité, en 1846, pour s'emparer des provinces les plus riches de la république mexicaine (Texas, Californie). Les Européens ont entre les mains toute l'industrie du pays, c'est-à-dire toute la fortune, car le bien foncier ne rapporte rien, faute de bras. Le gouvernement de ce malheureux pays, toujours disputé les armes à la

Digitized by Google

main, sans force, sans ressources, est impuissant à maintenir l'ordre et laisse piller et assassiner, sans pouvoir s'y opposer, les nombreux étrangers établis dans la république. C'est pour semblable exaction qu'en 1838, le prince de Joinville et l'amiral Baudin sont venus leur donner une leçon sévère, dont ils n'ont point su profiter, puisque le même fait vient de se reproduire, sous la présidence de Juarez.

La France, l'Angleterre et l'Espagne, également intéressées à venger leurs nationaux égorgés, résolurent, d'un commun accord (1861), d'aller châtier vertement ce gouvernement incapable de se faire respecter. Les Espagnols, partis de Cuba, arrivèrent les premiers et occupèrent sans coup férir la ville de Vera-Cruz et le fort Saint-Jean-d'Ulloa. Français et Anglais ne tardèrent pas à paraître. Mais une difficulté se présenta aussitôt. Avec qui traiter? Entamer des négociations avec Juarez, c'était le reconnaître comme président de la république, et l'on n'en voulait point : il avait fait ses preuves. De là des difficultés, qui amenèrent la retraite de l'Angleterre, puis celle de Mon, qui était venu avec l'espoir secret d'être nommé vice-roi du Mexique. La France resta donc seule devant les embarras de la situation. L'amiral Jurien traita à la Soledad (1861) avec Juarez. Ce traité fut hautement désapprouvé, et l'amiral rappelé. — Le général Laurencez, qui succéda à M. Jurien, trouva moyen, — et c'est un beau titre de gloire, — de se maintenir pendant une année entière à la Soledad, avec une poignée d'hommes, déjouant, au Borrego, la surprise tentée par les Mexicains, repoussant énergiquement et victorieusement toutes leurs attaques. Trompé par de faux rapports, il crut qu'il n'aurait qu'à se présenter devant Puebla, pour voir les portes s'ouvrir devant lui et la population l'accueillir avec enthousiasme. Il essuya là un échec complet. C'est pour venger cette défaite, que le général Forey vient d'arriver, à la tête de trente mille hommes.

Nous battrons les Mexicains à plate couture, cela ne fait pas l'ombre d'un doute; mais avec qui traiterons-nous?

Digitized by Google

Sacrificios, 25 octobre.

Nous avons reçu, ce matin, de l'amiral, l'ordre d'appareiller de Vera-Cruz pour venir mouiller à Sacrificios. Nous partons par beau temps de Saint-Jean-d'Ulloa; mais, quand nous nous trouvons au milieu des navires à l'ancre, à Sacrificios, le vent de nord s'élève avec une soudaineté et une impétuosité incroyables. Notre machine ne peut pas lutter contre le vent; nous culons et tombons sur la canonnière *l'Éclair,* dont nous cassons le bout-dehors de clin-foc. Notre baleinière est aplatie comme une figue tapée; la vergue de brassiage est cassée, au ras de la galerie du navire. Pour aggraver la situation, des épaves viennent tout à coup arrêter notre hélice; nous culons encore et tombons sur la côte. On mouille tout près de récifs qui nous écharperont, si nous avons le malheur de chasser. Notre salut repose donc tout entier dans la stabilité et la solidité de nos ancres. Le vent augmente, la mer se forme; la nuit sera mauvaise.

Sacrificios, 26 octobre.

Pendant la nuit, j'ai été éveillé par un coup de canon : c'est *le Marceau,* qui prévient l'amiral qu'une de ses chaînes vient de casser. Nos hommes n'ont point perdu de temps : le navire est démâté; les mâts de hune sont calés, les vergues sont sur le pont; les feux sont allumés, une troisième ancre a été mouillée. Nous sommes parés à tout événement!

Ce matin, le *norte* augmente de fureur : j'assiste à l'un de ces ouragans dont le golfe du Mexique et la mer des Antilles ont le triste privilége.

Un trois-mâts anglais est à la côte, couché sur le flanc. Il a conservé son mât de misaine et son beaupré. Le sinistre a eu lieu pendant la nuit et, malgré cette circonstance défavorable, le hasard (ce pseudonyme que prend Dieu quand il ne veut pas signer), l'a porté sur un lit de sable. Il paraît que l'équipage est sauvé : on l'a vu sur la plage.

Derrière nous, on aperçoit un brick, rasé comme un ponton; il chassait; il a coupé sa mâture; mesure énergique qui le sauve.

Digitized by Google

Il est sept heures. Nous voyons un navire de commerce, qui a son mouillage près de *l'Eure*, partir en dérive. Où donc est passé l'équipage? Ce trois-mâts alla se briser sur des récifs, à deux milles de là.

Je me disposais à descendre de la dunette, quand j'entendis le chef de timonerie dire : — « Commandant, voilà un trois-mâts français qui appareille; il vient sur nous! » Je vois, en effet, un joli trois-mâts qui bondit sur les vagues et qui nous arrive sous son petit foc et son artimon... Nous avons le bonheur de l'éviter. Comme nous sommes presque à pic sur nos ancres, le moindre choc nous eût fait courir les plus grands dangers. Le capitaine est à la barre, et les hommes, au nombre de dix ou douze, sont à leurs postes. Le pavillon français est à la corne. On ne peut pas aller à la mort avec plus d'ordre, ni plus d'ensemble! Il paraît choisir le point de la côte où il veut échouer. S'il allait avoir la chance du bateau anglais de cette nuit! Le voilà sur le récif! La mer le soulève en entier, puis le laisse retomber lourdement. Son grand mât disparaît du coup; à un nouveau choc, c'est le tour du mât de misaine. Au bout d'un instant, il ne reste plus qu'un tronçon de mât d'artimon et de beaupré.

Il est huit heures; je descends dans ma chambre.

Quand je remonte, je vois la plupart des naufragés groupés sur la dunette du trois-mâts. Il y en a trois ou quatre sur le beaupré. Des masses énormes d'eau se ruent à chaque instant sur le navire et sur ces malheureux.

Ils sont, hélas! condamnés à une mort certaine! Et il nous faut assister, inutiles spectateurs, à cette lutte désespérée de l'homme contre les éléments déchaînés! Quel charme terrible et irrésistible se trouve donc dans ce spectacle navrant? Je suis oppressé, je souffre de la détresse de ces infortunés, et je ne puis détacher mes regards de ce navire en perdition! Ce serait folie, avec une semblable tempête, de mettre une embarcation à la mer.

Le *norte* sévit dans toute sa fureur. Des nuages déchiquetés traversent le ciel en courant; le vent, d'une violence extrême, enlève aux lames une pluie fine, qui laisse en s'évaporant une couche

Digitized by Google

épaisse de sel sur le tuyau de la machine et sur les mâts. Près de nous passent à chaque instant des épaves venant de Vera-Cruz.

A dix heures, il ne reste plus personne sur la dunette du navire naufragé. Un homme se tient accroché au sommet du tronçon du mât d'artimon. Ceux du beaupré résistent encore.

A onze heures, le beaupré et les malheureux qui y ont trouvé un refuge, sont emportés.

A midi, le matelot, qui, depuis quatre heures, se cramponne au mât d'artimon, avec cette énergie surhumaine que donne le désespoir, est emporté à son tour, avec le tronçon du mât.

Ce drame épouvantable, dont nous avons pu suivre, une à une, toutes les péripéties, dure depuis quatre mortelles heures!

A deux heures, il ne reste plus du trois-mâts que quelques débris informes. A quatre heures, il avait complétement disparu.

Jusqu'à présent, à Sacrificios, il n'y a eu à souffrir que les navires de commerce, et ceux-là seulement qui n'ont pas pu dégréer ou qui ont pensé résister avec leur mâture en haut. Deux trois-mâts étaient abrités par *le Saint-Louis* et *le Navarin :* ils ont dû leur salut à cette efficace protection.

La marine militaire a tenu bon ici. La frégate cuirassée *la Normandie,* immobile comme un roc, ne semble pas se douter qu'il vente tempête. Cependant la canonnière *l'Eclair,* notre voisine, chasse, mais résiste au vent, de toute la puissance de sa machine, qui est faible, hélas! Malheureusement, elle n'a plus que pour deux heures de charbon. Elle signale sa détresse à l'amiral, qui lui ordonne de brûler ses mâts, ses cloisons, de jeter ses canons à la mer, d'employer, en un mot, les moyens désespérés. — La position de notre navire n'est pas meilleure. A pic sur ses ancres, il ne peut filer de la chaîne, sans tomber sur des rescifs, où la mer bouillonne avec un bruit sinistre.

A Vera-Cruz, les pertes ont été plus nombreuses. Ce matin, sur les sept heures, nous voyons *le* ....., notre compagnon de route habituel, désemparé, réduit à sa coque, se jeter sur la Lavendera. A-t-il perdu beaucoup de monde? Il est entouré d'une douzaine de navires de commerce, de toutes tailles, à la côte comme lui.

Digitized by Google

Des navires se jetant à la côte, voilà donc le spectacle que nous avons eu sous les yeux toute la journée. Je me demande si notre tour ne viendra pas.

Dix heures du soir. — Le vent diminue, les rafales sont plus courtes, les moments de répit plus longs. Je m'endors, bercé par la houle, plus lente à s'apaiser que le vent.

Sacrificios, 28 octobre.

Quelle belle, quelle douce soirée! Comme l'air est pur et vif! Le soleil couchant dore de ses rayons les neiges du pic d'Orizaba et y produit le plus charmant effet. Les montagnes du haut pays se dessinent fortement en teintes violettes sur le ciel empourpré. La mer est bleue et limpide ; elle n'indique sa présence que par un léger clapotis... et c'est elle qui, hier, emportait sous nos yeux quinze malheureux, accrochés à des tronçons de mâts! Autour de nous, les goëlands prennent leurs ébats. La Vera-Cruz nous montre, au loin, ses coupoles recouvertes de faïence, miroitant au soleil du soir. Les gallinasos volent en foule au-dessus des toits.

Sous l'influence de cette abondante et chaude lumière, qui dore et anime les objets, notre mouillage a perdu son air triste et désolé. O vous qui aimez les contrastes, venez ici!

Sacrificios, 5 novembre.

Nous nous sommes empressés, dès que la chose a été faisable, de changer de mouillage, et nous sommes venus jeter l'ancre en lieux sûrs, entre le vaisseau *le Saint-Louis* et l'île de Sacrificios.

Les nouvelles nous arrivent de tous les côtés : quinze bateaux se sont perdus, tant à la Vera-Cruz qu'ici. C'est raisonnable! — Le trois-mâts qui a péri sous nos yeux s'appelle *le Nautilus,* de Marseille ; un seul matelot s'est sauvé, sur les douze qui le montaient. *L'Eure* a recueilli les hommes du navire qui l'a accosté ; le trois-mâts a été se perdre tout seul. Oh! alors, bon voyage!

Un navire anglais, ayant à son bord une corvée de vingt-cinq hommes du *Navarin,* a été s'échouer à Medellin, où il est tombé entre les mains des guérillas.

Digitized by Google

Le capitaine, homme de sang-froid, a porté les matelots sur son rôle d'équipage et, grâce à cette sage précaution, il a sauvé tous nos hommes, en les faisant passer pour Anglais. Les guérillas se sont laissé persuader, et les matelots du *Navarin* sont revenus, sains et saufs, à leur bord. — Je serais heureux d'apprendre que ce brave capitaine a reçu la croix de la Légion d'honneur.

Le Chaptal n'a perdu personne. Son équipage est campé sous des tentes, près du navire naufragé.

Une expédition a été tentée sur Medellin, village situé à quelque distance au sud de Sacrificios, repaire de guérillas, inquiétants pour Vera-Cruz. Cette expédition se faisait par mer, dans les canots, armés en guerre, des navires sur rade. Mais on a rencontré, à l'embouchure de la rivière qu'il fallait remonter, une barre si forte, qu'on a dû se décider à s'en retourner sans avoir pu débarquer.

Par terre, elle a eu plus de succès et les guérillas ont été rudement frottés. C'est, du reste, le seul fait de guerre qui se soit passé depuis l'arrivée du général Forey. Il est actuellement à Orizaba, où il attend des renforts. La grande difficulté, dans cette campagne, vient de l'insuffisance des moyens de transport. Les routes sont impraticables, ou plutôt manquent totalement. Tous les convois se font à dos de mulets; d'où le besoin urgent de ces intéressants quadrupèdes. On parle de l'occupation de Tampico, où l'on en trouverait facilement. Il y aura des coups à donner et à recevoir.

Rade Saint-Jean-d'Ulloa, 14 novembre.

Baisse considérable dans le baromètre; on s'attend à un *norte* soigné. Il paraît que les *nortes* pleuvent par ici! On prend des précautions : on amène les mâts de hune, les vergues sont sur les porte-lofs, on mouille une autre ancre.

Trois heures du soir. — Voilà la sérénade qui commence!

Rade Saint-Jean-d'Ulloa, 15 novembre.

Nous sommes si bien abrités par le fort, que c'est à peine si nous nous apercevons du *norte*. Mais je vois la mer briser d'une façon effroyable sur le môle. — A neuf heures, on signale un trois-mâts

Digitized by Google

anglais, donnant dans la passe du nord. Il file, près de nous, poussé par un vent terrible, avec la rapidité d'un éclair. Il mouille ses ancres ; par malheur, ses chaînes cassent : le voilà défoncé sur les rescifs, tout près de Vera-Cruz. Il coule (dix heures). On ne voit plus que ses hunes, sur lesquelles l'équipage s'est réfugié.

Trois heures du soir. — *La Luna,* vapeur anglais, frété par le gouvernement français, met une embarcation de sauvetage à la mer. Elle se laisse filer le long des navires.

Cinq heures. — La nuit arrive. Que devient le bateau de sauvetage ?

Rade Saint-Jean d'Ulloa, 16 novembre.

Pendant la nuit, le vent s'est calmé, si bien que le canot a pu aller ce matin aux provisions. Chemin faisant, il a rencontré quatre hommes du canot de *la Luna,* en train de se noyer. J'apprends que l'équipage du trois-mâts a été sauvé, et qu'il ne s'est noyé que deux matelots et le second de *la Luna.* Les navires sur rade mettent le pavillon en berne.

En mer, 28 novembre.

Nous voilà en route pour Tampico, traînant à la remorque la canonnière *la Sainte-Barbe,* chargés d'aller porter à l'amiral son courrier et de rapporter un chargement complet de mules.

L'amiral Jurien est parti, il y a une quinzaine de jours, avec la flotte, et maintenant nos soldats occupent Tampico.

Le temps est calme, la mer est belle : tout nous présage un voyage heureux. Permettez-moi donc de *revenir sur les bœufs de derrière,* et de vous narrer un épisode de la tempête du 26 octobre, qui se représente à ma mémoire.

Quand nous arrivâmes, par un vent épouvantable, au mouillage de Sacrificios, *la Normandie,* qui avait, à notre endroit, de grandes inquiétudes, nous envoya un canot monté par douze noirs, avec un faubras (très-fort câble), pour nous soutenir. Le faubras ne pouvait nous être d'aucune utilité ; aussi ne s'en servit-on point. On amarra

Digitized by Google

solidement l'embarcation derrière. Après le coup de vent, quand le patron du canot, noir du plus beau vernis, vint pour reprendre son embarcation, il ne trouva qu'un morceau de l'étrave et un anneau servant à amarrer la bosse. Il mit l'anneau dans sa poche, et lorsqu'il fut arrivé à son bord : « Où est ton canot? » lui demanda l'officier de quart. — « Voilà, lieutenant! » dit notre homme, en extrayant de sa poche la pièce de conviction, très-léger échantillon d'une superbe embarcation toute neuve... Ce simple fait peut donner une idée de la violence de ce *norte*.

J'ai entendu dire à un pilote du pays qu'on n'en avait point vu de semblable dans le golfe, depuis plus de quinze ans.

Nous venons de rencontrer la frégate à roues *l'Albatros*, qui arrive de Tampico. Elle a l'ordre de ramener à Sacrificios la canonnière que nous remorquons. Nous continuons donc seuls notre route.

En mer, 29 novembre.

J'ai assisté tout à l'heure à un spectacle navrant : on vient de jeter à la mer un malheureux, mort, hier, de dyssenterie. La simplicité toute primitive, imposée par la nécessité à la cérémonie funèbre faite à bord, l'immensité de la scène, la petitesse des acteurs, m'ont saisi vivement. Il est onze heures du matin ; le clairon sonne le rappel de l'équipage ; les hommes se rangent silencieusement sur l'arrière. Le corps, cousu dans une toile grossière, avec un sac de sable aux pieds, enveloppé dans le pavillon français, est apporté sur l'arrière du grand-mât. Le temps est superbe ; quelques nuages légers, blancs et floconneux, se montrent seuls au-dessus de nos têtes. La mer, du plus beau bleu, se ride en petites lames brillantes, sous l'influence d'une brise fraîche, favorable à notre marche. *L'****, légèrement penchée sur la hanche, et coquettement coiffée du panache de fumée qui sort du tuyau de sa machine, laisse derrière elle une longue trace écumeuse. — Le pavillon est en berne. L'état-major, en armes, entoure le commandant. L'officier de quart : « Équipage, portez armes ! — Alignement ! fixe ! — La prière ! » Le chef de timonerie récite le *Pater*, l'*Ave*, le

Digitized by Google

Credo et lit le *De profundis*. Sa voix, déjà perdue dans cette immensité, est encore couverte par les craquements du navire, qui roule sous le poids de sa voilure. La belle page de Châteaubriand sur la prière du soir à bord, me revient en mémoire. Quel spectacle! Comme nous sommes petits, pauvres vermisseaux, suspendus au-dessus de l'abîme, perdus sous ce ciel sans fin, implorant de notre faible voix, qui ne surmonte pas le murmure de la brise dans les manœuvres, la clémence de Dieu pour le frère mort parmi nous! « *De profundis clamavi ad te, Domine; Domine, exaudi vocem meam!...* » — « Armes, bras! » — Le corps est posé sur une planche inclinée, placée à la coupée de tribord. « Présentez armes! » Le pavillon français est retiré. Au commandement : « Envoyez! » les officiers se découvrent, la planche fait bascule, et on entend le bruit mat d'un corps dans l'eau. *Requiescat in pace!*

30 novembre.

Nous reconnaissons l'île Lobos, une des très-rares îles du golfe, et nous continuons notre route. Le soir, nous sommes tout près de Tampico; mais un violent vent d'est nous force à prendre la bordée du large. Nous roulons beaucoup.

Un vapeur a l'air de nous appuyer une chasse. Qui diable ça peut-il être? Serait-ce un croiseur américain? Il est meilleur marcheur que nous : il nous gagne. On nous fait des signaux avec des fusées. Enfin, nous reconnaissons *le Berthollet*, qui met bientôt une embarcation à la mer. L'amiral, qui est à son bord, nous ordonne de venir mouiller à Lobos, en prévision d'un coup de vent de nord, (ça devient monotone!) dès que nous aurons donné à *la Lance*, canonnière qu'on a fait entrer dans la rivière de Tampico, le courrier arrivé par le packet anglais. — L'amiral continue sa route pour Vera-Cruz, et nous, notre bordée du large.

1er décembre.

Après une formidable bordée au large, où nous avons été secoués de la belle façon, nous revenons mouiller devant la rivière de Tampico, le 30 au soir. En voilà un mouillage! Nous y roulons

Digitized by Google

plus qu'à la mer. J'aperçois Tampico, à deux lieues, à peu près, dans l'intérieur des terres. — Cette ville me semble bâtie sur une hauteur ; il le faut bien, pour qu'on la voie d'ici. Le pays est boisé : ce n'est pas malheureux ! Je ne suis pas fâché de me reposer la vue sur quelque chose de moins triste que les côtes sablonneuses de Vera-Cruz.

2 décembre.

Nous piquons des deux pour Lobos. Le roulis ne fait que croître et embellir. Décidément, la marine n'est pas une position stable ! Nous mouillons à Lobos, à dix heures du soir.

3 décembre.

Coup de vent, mer très-houleuse, roulis désordonné. Je passe ma journée à bâiller, à pester contre le temps, et ma nuit à ne pas dormir.

« *Pleust à Dieu et à la benoiste, digne et sacrée Vierge que main-* » *tenant, ie diz tout à ceste heure, ie feusse en terre ferme bien à* » *mon ayse! O que trois et quatre foys heureux sont ceulx qui* » *plantent choulx! O Parques, que ne me fillâstes-vous pour plan-* » *teur de choulx!* » (Rabelais.)

LÉON BLÉVEC.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LES NOUVEAUX JACOBINS, par M. Eugène Loudun. Un vol. in-12. Dillet, Paris, 1869.

Les lecteurs de ce recueil connaissent déjà ce livre dont ici même a été récemment publié un long extrait, le chapitre *la Science*. L'auteur leur est également bien connu, à tous par ses œuvres, à beaucoup par sa personne, et, pour lui, être connu et être sympapathique, c'est tout un. Plusieurs de nos lecteurs, et surtout de nos collaborateurs, sont venus frapper à la porte de ce salon hospitalier de la rue Cherche-Midi, qui, chaque mercredi, s'ouvre à la causerie littéraire ou philosophique, et dont M. et Mme Loudun font les honneurs avec une si franche cordialité. Poètes, prosateurs, journalistes, artistes, savants, voyageurs, membres de l'Institut, personnages officiels, s'y rencontrent; les uns y lisent leurs plus nouvelles productions, les autres narrent leurs aventures, tous causent, discutent, ou se contentent d'écouter, suivant leur fantaisie, car ici règne la plus absolue liberté. Nul, mieux que le maître de la maison, ne sait faire obligeamment valoir ses hôtes et leurs œuvres, prendre sa part de la conversation, ou au besoin, quand elle vient à languir, la fouetter de sa verve toujours prête. Par ce temps de Bourse et de clubs, le salon de M. Loudun est un des rares asiles offerts à la causerie sérieuse, et je suis heureux que

Digitized by Google

l'occasion se présente à moi d'en remercier pour ma part ceux qui l'ouvrent si obligeamment.

De l'auteur passons au livre. Les *Nouveaux Jacobins* sont la seconde partie d'une trilogie, les *Deux Paganismes,* dont M. Loudun publia la première, il y a deux ou trois ans, sous le titre *l'Antiquité.* Cette fois, il ne s'agit plus du paganisme ancien, mais bien du moderne, du paganisme contemporain, lequel, d'ailleurs, rappelle et reproduit l'autre en tant de points. Il n'est peut-être pas une doctrine, pas un système d'aujourd'hui (et Dieu sait s'il y en a!), dont, en cherchant bien, on ne trouverait l'analogue et l'original dans les temps passés, depuis les atomes de Leucippe et le matérialisme athée de Lucrèce, jusqu'à la « sélection » sociale (lisez extermination des faibles au profit des forts) renouvelée de la *République* du « divin » Platon, et prêchée par nos Darwinistes convaincus. Dans ses *Nouveaux Jacobins* (et par ce mot, il faut entendre les Jacobins de la pensée et non pas ceux de la politique), M. Loudun passe, à son tour, la revue de ces systèmes soi-disant nouveaux et en réalité vieux comme l'erreur elle-même; sous sa plume, ce tableau est, sinon entièrement neuf, du moins aussi vivant que complet, eu égard aux dimensions restreintes du cadre. Morale, science, art, littérature, philosophie, doctrines et docteurs, se succèdent dans un défilé rapide et animé. Le portrait n'est pas flatté, il est même, en certains points, quelque peu poussé au noir, mais il est ressemblant en somme, et peint d'une touche vigoureuse et chaude. Tour à tour railleur et éloquent, amusant comme une comédie ou intéressant comme un drame, ce livre, écrit de verve, se lit d'une haleine malgré le sérieux du sujet. Courte, nette, claire, sobre et pourtant colorée, énergique et hardie, ne reculant jamais devant le mot propre, la phrase de M. Loudun est d'un écrivain. Ces qualités, que nos lecteurs ont eux-mêmes pu apprécier, nous avaient déjà frappé dans ses précédents ouvrages, notamment dans son livre sur *l'Antiquité.* De même que ce dernier, son nouveau livre est comme tissé de textes, et accuse une lecture aussi variée qu'étendue. La plume de l'auteur est un scalpel de fin acier, disséquant sans merci le corps social actuel, mettant à nu ses veines et ses

Digitized by Google

muscles, suivant dans les plus obscurs replis le poison qui envahit l'organisme et menace de le décomposer. Forme et fond recommandent également ce livre à l'attention du public.

Nous sera-t-il permis toutefois de faire quelques réserves?

La conclusion nous semble un peu trop désespérée. Ce livre sonne comme un tocsin, moins pour appeler les pompiers au secours de l'édifice social qui brûle, que pour nous prédire et pleurer sa ruine prochaine. Il nous reste encore assez de confiance dans la solidité de ses fondements et l'élasticité de ses ressorts, pour espérer que la société ne périra pas encore du coup. Elle a vu d'autres tempêtes, et elle n'a pas sombré. Assez d'éléments conservateurs lui restent pour l'étayer contre les assauts que lui livrent les efforts combinés de l'erreur. A lui seul le christianisme suffirait à soutenir l'édifice ébranlé. Combattre et ne pas désespérer de l'issue de la lutte : telle est la conclusion que nous demanderons à M. Loudun la permission de tirer plutôt de la lecture de son intéressant ouvrage.

Autre réserve. — Dans un passage de son livre, M. Loudun insinue que le protestantisme aurait eu l'honneur d'introniser dans le monde le gouvernement représentatif. Ce n'est là évidemment qu'un de ces artifices de style que l'on se permet en passant pour appuyer une thèse, un argument; M. Loudun sait aussi bien et mieux que nous, que, pour parler seulement de l'Angleterre et en passant sous silence nos États et nos Parlements français, la *Grande Charte*, base des libertés britanniques, date de 1215, et que, dès 1264, trois cents ans avant le despotique et protestant Henri VIII, et sous le catholique Henri III, la Chambre des Communes siégeait à côté de la Chambre des Lords. Six siècles ont à peine modifié la constitution politique dont l'Angleterre a été dotée par ses souverains catholiques. Encore une fois, ces faits sont aussi bien connus de M. Loudun que de nous, et nous ne les rappelons ici que pour ceux de ses lecteurs qui viendraient à les oublier.

Ces légères réserves faites, il ne nous reste plus qu'à louer, et ces réserves elles-mêmes témoignent de la sincérité de nos éloges.

LUCIEN DUBOIS.

Digitized by Google

UN TABLEAU DES ÉVÊQUES DE LUÇON. — Nantes, chez M. Barotin, photographe, rue du Pré-Nian, 2. — Prix : 40 fr.

Au mois de janvier 1868, nous avons annoncé que M. Barotin avait conçu le dessein de grouper dans un même tableau, autour de la grande figure de Richelieu, celles de tous les prélats qui ont gouverné après lui l'Église de Luçon. Nos lecteurs de la Vendée apprendront avec plaisir qu'il est parvenu à réaliser son projet. Le tableau qu'il vient de publier se compose de quinze portraits, fidèlement reproduits et disposés dans l'ordre chronologique. Le portrait de Richelieu occupe le centre et domine par ses proportions ceux de ses quatorze successeurs : chaque évêque est placé dans un médaillon de forme ovale, surmonté des armes du prélat, et au-dessous duquel est inscrite la date de son élection. L'artiste a dédié son œuvre *au clergé de la Vendée et à tous ses compatriotes,* et il en a fait hommage au vénéré successeur actuel de Richelieu, qui a bien voulu lui accorder l'honneur de son patronage. La lettre suivante de Sa Grandeur nous dispense de louer le mérite de ce beau travail :

« Luçon, le 21 février 1869.

» Monsieur,

» J'ai reçu hier le tableau dont vous m'aviez annoncé l'envoi par votre lettre du 18, et dans lequel vous avez réuni, autour du portrait de Richelieu, ceux de tous les évêques qui ont occupé le siége de Luçon depuis l'illustre cardinal jusqu'à nos jours. Ce travail, qui a nécessité plusieurs années d'études et de recherches, est *un vrai chef-d'œuvre*, non-seulement pour la perfection de son exécution photographique, mais encore en ce qu'il présente les véritables portraits des personnages qui y sont représentés.

» Je ne doute pas que le clergé et les pieux fidèles de notre chère Vendée ne vous sachent gré de votre pieux patriotisme, et que le monument que vous avez voulu élever à la gloire du diocèse ne trouve sa place dans les salons des châteaux, comme dans les chambres plus modestes des presbytères.

» Je vous remercie spécialement de l'envoi que vous avez bien voulu me faire, et vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

» † CHARLES, évêque de Luçon. »

Digitized by Google

On nous saura gré de donner la liste des quinze évêques de Luçon, dont les portraits forment le tableau de M. Barotin : nous ajoutons à leurs noms la date de leur élévation à l'épiscopat, et celle de leur mort ou de leur démission :

1. Armand-Jean du Plessis de Richelieu, évêque en 1607, cardinal en 1622, démissionnaire en 1623.
2. Aimery de Bragelongne, évêque en 1624, démissionnaire vers l'an 1635.
3. Pierre de Nivelle, évêque en 1637, mort le 11 février 1660.
4. Nicolas Colbert, évêque en 1661, démissionnaire en 1671.
5. Henri de Barillon, évêque en 1671, mort en 1699.
6. Jean-François de Lescure, évêque en 1699, mort en 1721.
7. Michel-Celse-Roger Rabutin de Bussy, évêque en 1723, mort en 1736.
8. Samuel-Guillaume de Verthamon, évêque en 1738, mort en 1758.
9. Claude-Antoine-François Jacquemet Gauthier d'Ancyse, évêque en 1758, mort en 1774.
10. Marie-Charles-Isidore de Mercy, évêque en 1775, démissionnaire en 1801.
11. Gabriel-Laurent Pailloux, évêque de la Rochelle et de Luçon, en 1805, mort en 1826.
12. René-François Soyer, évêque de Luçon en 1822, mort en 1846.
13. Jacques-Marie-Joseph Baillès, évêque en 1846, démissionnaire en 1856.
14. François-Augustin Delamare, évêque en 1856, promu à l'archevêché d'Auch en 1861.
15. Charles-Théodore Colet, évêque depuis 1861.

Un grand nombre d'ecclésiastiques et de pieux fidèles de la Vendée voudront posséder les portraits de ces vénérables pasteurs.

AMÉDÉE GALLET.

— M. l'abbé Eugène-Louis Aillery, prêtre habitué à Notre-Dame de Fontenay-le-Comte, est mort, dans cette ville, le 14 février. Né à Nantes, le 3 mai 1806, il était fils de M. Aillery, ancien professeur de Pontivy, lequel, en 1808, fonda à Montaigu un pensionnat

Digitized by Google

qui devint très-florissant. — M. l'abbé Aillery avait publié, en 1860, un *Pouillé de l'évêché de Luçon*, auquel l'Institut accorda, l'année suivante, une mention honorable, et il laisse en manuscrit une *Chronique paroissiale de l'église de N.-D. de Fontenay*, un *Mémoire sur les origines du culte de la Vierge en Bas-Poitou*, un *État du clergé de la Vendée pendant la Révolution* (1789-1801), et une grande quantité de notes historiques sur les communes de ce département.

— La *Société de statistique, sciences et arts* de Niort avait ouvert un concours dont le résultat a été favorable à l'un de nos compatriotes : M. le docteur Constant Merland y avait présenté un ensemble de dix *Biographies vendéennes : Barnabé Brisson, André de Rivaudeau, Nicolas Rapin, La Popelinière, La Reveillère-Lépaux, Gaudin, Belliard, le Père Bonaventure Giraudeau, le Père Baudouin* et *Richer*. Cette œuvre, fort remarquable, dit la *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou*, a remporté le premier prix, qui se composait de quatre cents francs et d'une médaille d'or. — M. Merland avait déjà publié, dans les *Annales de la Société d'émulation de la Vendée*, une notice très-étendue et très-intéressante sur Mlle de Lézardière.

Digitized by Google

CHRONIQUE

LE PEINTRE LOUIS DUVEAU

Le 21 février, Saint-Malo recevait les restes mortels d'un des enfants qui lui font le plus d'honneur, M. Louis Duveau, décédé, loin de sa chère Bretagne, au mois de septembre 1867. Nous avions omis alors d'annoncer cette perte et d'apprécier l'artiste. M. Amédée Duquesnel veut bien se charger de réparer notre oubli. L. DE K.

Louis Duveau s'est éteint à Paris, à l'âge de quarante-huit ans, épuisé par un travail énorme, dont cet article va donner les preuves. Il était de cette race féconde des Rubens et des Horace Vernet. Ce n'était pas un artiste patient et poursuivant un idéal impossible, comme Ingres, par exemple. Il ne laissera pas une œuvre telle que l'*Odalisque* ou la *Source*, que le peintre de l'*Apothéose d'Homère* gardait pendant des années sur son chevalet; mais il aura improvisé, d'une main vigoureuse et pleine d'adresse, une foule de tableaux offrant de brillantes qualités et quelquefois une expression dramatique terrible, en rapport avec la poésie romantique dont l'explosion se fit vers 1830.

Je me rappelle le jeune Louis Duveau lorsqu'il travaillait ici dans l'atelier de M. Laloue. Un jour, son père m'engagea à aller voir chez lui un devant de cheminée que l'élève, alors âgé de quinze ans, avait brossé en se jouant. C'était une sorte de banquet; les personnages portaient des costumes moyen âge. Je devinai un peintre et je le dis à son père qui s'inquiétait comme tous les parents en voyant leurs enfants se jeter dans l'orageuse carrière des arts ou des lettres.

Peu de temps après, je le retrouvai à Paris, dans l'atelier de Devéria; il travailla aussi chez Léon Cogniet. Depuis, je n'ai eu de rapports avec lui que pendant qu'il peignait les fresques de Saint-Servan.

Il avait vingt-deux ans lorsqu'il remporta le second prix de Rome; le sujet était le *Sacre de David*. L'œuvre de Louis Duveau est aujourd'hui bien dispersée. Nous avons dans notre vieille cathédrale *saint Malo évangélisant* et une fort belle copie du Titien, le *Christ mis au tombeau;* couleur et dessin sont d'une fidélité admirable. Nous remarquons dans le

Digitized by Google

saint Malo des figures de druides, de diacres, de paysans, d'un caractère plein d'énergie, d'esprit et de grâce. A Saint-Servan, il a brossé des peintures murales avec une rapidité étonnante; on peut regretter çà et là que le sentiment catholique n'y soit pas assez profondément empreint, mais que de belles attitudes ! quelles têtes fières et mâles ! l'expression de l'ange de la mort est très-saisissante. Louis Duveau a deux tableaux dans la chapelle des fonts baptismaux de l'église Saint-Roch, à Paris ; à Reims, aux Carmélites, une *Assomption de la Vierge* et une *Transfiguration.* Caen lui doit les peintures de la chapelle dédiée à la bienheureuse Marie Alacoque.

Le premier des travaux du peintre malouin qui eut un grand retentissement dans la presse artistique est le *Lendemain d'une tempête dans la baie d'Audierne;* nous retrouvons des traces de ce succès dans les journaux du temps : dans le *Commerce,* dans l'*Illustration.* Louis Duveau commençait sa pathétique et terrible série de sujets bretons, dont la *Peste d'Elliant* est peut-être le plus célèbre. Voici en quels termes le journal l'*Artiste* rendait compte, en 1848, du tableau auquel le peintre avait donné le simple titre de la *Rencontre.* La scène se passe en 1793. Deux barques, dont l'une porte des émigrants et l'autre des républicains, sont sur le point de s'aborder : « Ce tableau est plein de mouvement, de terreur et d'angoisse, dit l'*Artiste,* cela palpite et rayonne. »

La *Liberté* du 30 mars 1848 disait, à propos de la même toile : — « Quand il s'est un instant arrêté devant cette terrible scène, le spectateur se sent saisi d'émotion et d'anxiété. Les deux jeunes femmes, la jeune fille dans les bras de sa mère, l'enfant tirant son épée, la vieille Bretonne tendant ses mains décharnées pour saisir le gouvernail que le pilote vient d'abandonner pour se mêler au combat, le jeune homme tué et renversé sur la barque que défend encore la courageuse fille, sa fiancée peut-être !... tout cela est admirablement entendu, très-bien groupé et rendu, et forme le plus dramatique ensemble. »

Avez-vous lu les *Chants de Bretagne,* publiés par M. de la Villemarqué ? Ils sont souvent admirables ; un des plus brillants écrivains de ce temps, Georges Sand, fut étrangement impressionné par ces tableaux si fortement caractérisés, et exprima son enthousiasme dans un de ses articles de la *Revue des Deux Mondes*: Parmi les plus dramatiques, les plus terribles, il faut citer la *Peste d'Elliant,* traduit du dialecte de la Basse-Cornouaille.

« Sur la place publique d'Elliant, on trouverait de l'herbe à faucher,

» Excepté dans l'étroite ornière de la charrette qui conduit les morts en terre. »

Ce sujet a inspiré à Louis Duveau un tableau d'un effet effrayant, qui appartient aujourd'hui au Musée de Blois; nous en empruntons la descrip-

Digitized by Google

tion à l'*Illustration* du temps : « C'est le soir, le soleil vient de se coucher dans un horizon rougeâtre, au-dessus duquel s'étendent de longues bandes de nuages sinistres... le paysage est nu et désolé ; un tombereau, tout chargé de cadavres, chemine, tiré par une femme en haillons, qui s'y est attelée au moyen d'une corde passée autour de sa poitrine. Ces cadavres sont ceux de neuf enfants d'une même maison... Ce paysan breton qui danse à côté du char, c'est leur père ! il est fou .. cette femme attelée comme une bête de somme c'est leur mère !... leur mère qui les traîne au cimetière !

» Certes, nous ne conseillerons pas aux peintres d'aborder souvent des sujets de ce genre; mais il faut reconnaître que l'artiste malouin a empreint cette toile d'une énergie sauvage dont bien peu seraient capables. »

La *Semaine*, en rendant compte du salon de 1849, s'exprimait ainsi : « Tout cela est admirable de vie, de douleur, de désespoir morne !... Vous êtes ému, bouleversé, terrifié. »

La *Presse* du 1er août 1849 consacra un long article à la *Peste d'Elliant*. Nous y remarquons ces mots : « M. Duveau n'a pas été au-dessous de cette sinistre poésie, et il semble que la présence d'un fléau pareil à celui qu'il peignait ait excité sa sombre inspiration, et qu'il ait trempé ses pinceaux dans les teintes livides du choléra. »

La *Peste d'Elliant* obtint la médaille d'or.

L'œuvre de Louis Duveau est bien vaste ; si nous étions en face de ses toiles, nous serions moins laconique ; mais dans les conditions où nous sommes placé, nous nous voyons forcé de nous borner à indiquer les œuvres dont nous n'avons pas encore parlé. Ce sont : *Le baptême de Notre-Seigneur* (1846) ; — *Alexandre le Grand et son médecin* (1847) ; — *Œdipe et Antigone* (1846) ; — *Cincinnatus recevant les députés romains* (1845) ; — *Le Berceau vide* (1853) (ce tableau fut fort remarqué) ; — *Le Doge de Venise, Foscari* (1850), (Musée de Toulouse) ; — *Les Naufragés bretons* (1854) ; — *L'Agonie de Notre-Seigneur* (même année) ; — *La Mort d'Agrippine* (1855) ; — *La Mort de Claude* (1856) ; — *Les Sept Péchés capitaux* (1857) ; — *Le Vendéen* ; — *le Cierge bénit*, sujet breton ; — *Les Exilés* (1858) ; — les *Peintures* du plafond du théâtre de Toulon (1862) ; — les *Peintures* du rideau du théâtre de la Gaieté (1863) ; — les *Peintures* du plafond du théâtre de l'Odéon 1863) ; — *La Messe en mer*, sujet breton, médaille d'honneur (1864), (Musée de Rennes) ; — *Andromède* (1865). — Nous ne mentionnons pas un grand nombre de petits tableaux de genre, de dessins et d'esquisses peintes.

Nous oublions de citer le *Retour du Pardon de Sainte-Anne de la Palud*, en 1859. Nous reproduisons l'article suivant de l'*Illustration* : « L'auteur de la *Mort d'Agrippine*, des *Sept Péchés capitaux*, des *Pay-*

Digitized by Google

sans bretons, a envoyé, cette année, au salon, le *Retour du Pardon de Sainte-Anne de la Palud*, dont nous donnons aujourd'ui la reproduction. Cette composition, heureuse dans ses détails et dans son ensemble, ajoute encore à sa réputation bien méritée de peintre. Les groupes bien disposés, les types variés se détachent en vigueur sur des fonds très-fins. Les eaux peut-être manquent de transparence. Ses nombreux travaux, ses études fortes et persévérantes, placeront, très-certainement avant peu, Louis Duveau au rang qui lui est dû parmi nos meilleurs peintres modernes. »

Voici en quels termes la *Patrie* du 30 mai 1864 rendait compte de *la Messe en Mer :*

« Louis Duveau. *Une Messe en Mer.* — Le jury a décerné une des quarante médailles à l'auteur de ce tableau, et il a bien fait. Est-ce à dire que la critique n'ait rien à reprendre à l'œuvre couronnée ? Non. N'oublions pas que le jury encourage autant qu'il récompense, et que là où il voit les germes du vrai talent, il ne tient pas compte de certaines tendances, de certaines imperfections que l'étude, que le travail, que les conseils peuvent faire disparaître.

» On est en pleine mer... et en plein 93! Les églises étaient fermées, dit le livret, les pêcheurs des côtes de Bretagne allaient en mer entendre la messe et recevoir les sacrements. C'est sur une barque que le prêtre officie. Le peintre paraît s'être préoccupé, avant tout, de l'expression de ses personnages, et il y a, ma foi, bien réussi. Quant au ton général du tableau, bien qu'il soit voulu, il n'en est pas moins trop bleu et noir, surtout un peu monotome. C'est, prétend-on, une qualité. Nous ne saurions nous ranger à cet avis; mais nous applaudissons sincèrement à celui du jury. »

On peut dire que Louis Duveau est mort le pinceau à la main; il laisse inachevé un grand tableau : *Giorgione dans l'atelier du Titien.*

Sa maladie a été longue et douloureuse; il était épuisé par le travail excessif dont cette simple nomenclature donne l'idée. Il a succombé après avoir reçu pieusement les sacrements de l'Église. Son œuvre occupe un rang très-distingué dans notre école contemporaine, et fait honneur à notre antique cité de Saint-Malo, si justement fière de ses glorieux enfants.

Amédée Duquesnel.

Nous avons bien volontiers cédé la plume à M. Amédée Duquesnel, pour qu'il parlât à nos lecteurs du regrettable peintre qu'il connaissait mieux que nous. De même nous nous effaçons avec bonheur devant un grand poète, qui nous autorise à répéter ici le témoignage qu'il a rendu au poète immortel, dont il s'est fait un devoir d'accompagner la dépouille jusqu'au caveau de Saint-Point. L. de K.

Digitized by Google

LAMARTINE

Lamartine est mort. La France a perdu son plus grand poète, le plus beau génie qui ait fait la splendeur de ce siècle avec le génie de Châteaubriand. Prenons le deuil et prions. Ce n'est pas l'heure de juger, d'expliquer cette âme ou de la défendre. L'admiration et la critique doivent laisser la place à la douleur nationale et à l'émotion chrétienne. De tout ce que fut Lamartine, une seule chose suffit à nous remplir le cœur en ce moment. Il a été par excellence, non-seulement de nos jours mais dans toute la durée des lettres françaises, le poète religieux. Pas une lyre humaine, depuis celle du roi-prophète, n'a parlé plus magnifiquement que la sienne, de Dieu, de l'immortalité, de l'infini. C'est par là surtout que cette voix incomparable nous a conquis et nous a dominés. Pendant le funèbre cortége, toutes ces hymnes remplies d'adoration et de larmes se déployaient dans notre souvenir et murmuraient sur nos lèvres comme une prière digne de lui.

Un jour, dans tout l'éclat de sa gloire, dans toute la vigueur de son génie, il avait prononcé ces solennelles paroles :

O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe !

Ce Dieu a entendu son serment. Il a exaucé son vœu, il était présent à son lit de mort. Les amis du poète savent qu'il avait appelé le Christ à son aide longtemps avant l'heure du dernier combat. Il est mort, il a été enseveli dans le Christ. Cette grâce suprême était due à l'homme qui a rétabli dans la poésie française le nom du Christ, le sentiment de la Providence et la contemplation de l'infini. Quelle poésie nous a montré plus clairement que celle de Lamartine l'idée de Dieu à travers les splendeurs de la création ? Laquelle a suscité plus haut dans les cœurs la certitude de l'immortalité ?

Sitôt que la voix de Lamartine s'est élevée, la frivole ironie a cessé de maîtriser les esprits ; par lui, le lendemain du dix-huitième siècle, l'art des vers s'est mis au service de la prière. Cette foule suspendue à ses lèvres, enivrée de ses sublimes harmonies, le poète l'a conduite jusqu'au seuil du temple qu'elle avait délaissé. Il y est en-

Digitized by Google

tré devant elle et s'est prosterné dans le sanctuaire aux yeux de tous.

Tout ce qui est au pouvoir d'un homme pour transformer les sentiments humains après une crise mortelle et les ricanements de Voltaire, Lamartine l'a opéré dans les âmes par les *Méditations* et les *Harmonies*. Il ne fut pas seulement un poète, il fut la poésie elle-même reparue et reprenant son éternelle mission, la mission d'enseigner et de guérir, la mission de nous consoler du réel en nous dévoilant l'idéal.

Qu'il soit béni au nom de ces milliers d'âmes emportées sur ses ailes loin des tristesses de la vie présente, au nom de tous ceux qui ont goûté par avance, en l'écoutant, les extases de l'immortalité et le spectacle de l'infini.

Le silence qu'il avait demandé a été religieusement observé sur sa tombe. La prière chrétienne s'est fait seule entendre pendant ses funérailles. Le plus éloquent de nos prêtres, le P. Hyacinthe, avait fait la levée du corps au chalet de Passy.[1] C'est à Mâcon, dans la ville natale du poète, que les obsèques ont commencé. Le cercueil avait traversé Paris sans autre suite qu'une douzaine d'amis et de parents. Trente personnes au plus l'attendaient à la gare. L'incognito de l'illustre mort était respecté. La veille au soir, on était venu offrir à la famille des funérailles faites par l'État ; elle avait refusé.

C'est à Saint-Point directement que le corps devait être conduit. Mais, si l'on avait pu dérober ce cercueil aux hommages politiques, il n'y avait pas moyen de le soustraire à ceux de l'affection personnelle et du patriotisme local. La ville de Mâcon s'était levée tout entière pour demander qu'une première cérémonie funèbre eût lieu chez elle. Au sortir de la gare, le jeudi 4 mars, le corps fut transporté à l'église Saint-Vincent : l'église était trop petite ; la foule encombrait la place et les rues voisines. Cette immense multitude a escorté le convoi jusqu'au delà des barrières de la ville. A la suite du cercueil, on avait vu entrer dans l'église M. Émile Augier, directeur, et M. Jules Sandeau, chancelier de l'Académie française. Leur cos-

[1] Nous donnons, à la fin de cet article, les paroles prononcées par le R. P. Hyacinthe sur le cercueil de Lamartine. *(Note de la Rédaction).*

Digitized by Google

tume est le seul officiel qui ait paru à la cérémonie avec les uniformes militaires. Les autorités suivaient le deuil, mêlées à la population. L'Académie française a honoré le poète et s'est honorée elle-même, dans cette circonstance, par une éclatante dérogation à ses usages. Jamais les membres du bureau ne s'étaient transportés à une si grande distance de Paris. Par respect pour les volontés de l'illustre mort, le directeur de l'Académie a renoncé à son droit d'être entendu sur cette tombe. Le silence était dès lors imposé à tous.

Au sortir de la ville les funérailles ont pris leur caractère le plus touchant et des hommages passionnés ont été rendus à l'homme par une foule qui n'avait pas connu de lui son génie, mais sa bonté. Toutes les populations rurales, à une grande distance, étaient accourues sur la route. La campagne était couverte de neige, mais éclairée d'un soleil splendide. Chaque commune, son curé en tête, escortait le char jusqu'aux limites de son territoire. Comme il passait devant Monceaux, Milly et sur quelques autres points, les habitants se faisaient ouvrir le corbillard pour jeter de l'eau bénite sur le cercueil, et les femmes l'embrassaient en sanglotant. « Nous avons perdu notre bon monsieur ! » Ces simples paroles, dites par des milliers de bouches qui n'ont jamais récité un seul vers des *Méditations* ou de *Jocelyn*, valent bien des oraisons funèbres, et peignent mieux que tous les discours le vrai Lamartine. Sous le grand poète il y avait un homme de cœur ardemment attaché à ces populations et à ce sol.

Retardé par la marche de la foule, le convoi a mis près de cinq heures pour franchir les vingt-cinq kilomètres qui séparent Mâcon de Saint-Point. A deux heures, Lamartine était couché dans le sépulcre élevé par lui, entre sa mère, sa femme et sa fille.

Et maintenant la postérité commence pour le poète, pour l'orateur, pour le citoyen. Les amis fidèles et les disciples de Lamartine ne craignent pas pour lui le jugement de l'avenir. Plus les ombres se dissiperont autour de cette noble figure, et plus elle grandira. L'histoire triomphera d'une foule de légendes ridicules et envenimées qui circulèrent autour de son nom. Cette œuvre se fera peu à

Digitized by Google

peu et par bien des ouvriers involontaires, sans parler des cœurs dévoués à cette chère mémoire. Aujourd'hui nous n'avons pas d'autre droit, d'autre devoir que celui de pleurer le maître et l'ami. La France fera comme nous. Jamais elle n'a mené un plus grand deuil.

VICTOR DE LAPRADE.

PAROLES DU R. P. HYACINTHE.

« Je crois interpréter les sentiments de tous en élevant une prière auprès de ce cercueil. Toutes les grandeurs s'inclinent, toutes les douleurs se recueillent devant la mort, et il ne reste plus que l'âme en présence de son juge et de son père.

» Aussi, tandis qu'au dehors la France pleure le grand poète, le grand orateur, le grand citoyen, nous ne nous souvenons ici que du chrétien. Oui, le chrétien! parce qu'il est resté tel à travers les défaillances de l'homme et au sein des enivrements du génie; oui, le chrétien! parce qu'il fut le fils de sa mère, et qu'il avait puisé sur ses genoux et dans ce qu'il a nommé lui-même « le saint lait de son âme, » plus encore que dans son propre génie, ces accents inimitables dans lesquels il a célébré l'âme et Dieu.

» Suivons-le donc en ce moment devant la justice du juge et devant la miséricorde du père, et redisons ensemble ce psaume de la mort, tout rempli de pardon et d'espérance, ou plutôt de certitude dans l'amour et dans la foi :

» *De profundis!* »

Le Secrétaire, ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

ALMANACH des sociétés d'agriculture et d'horticulture d'Ille-et-Vilaine pour 1869. Calendrier agricole; par J. Bodin, directeur de l'École d'agriculture de Rennes. In-18, 72 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils; lib. Verdier.

ANNUAIRE STATISTIQUE, HISTORIQUE ET ADMINISTRATIF DU MORBIHAN; par A. Lallemand. 17e année. 1869. In-12, 164 p. — Vannes, L. Galles. 1 fr. 25

BROCÉLIANDE EN DEUX JOURNÉES. Guide du touriste à la forêt de Paimpont (Ille-et-Vilaine); par D. B. Petit in-8o, 44 p. et carte. — Rennes, imp. Leroy.

BUE AN EVURUZES FRANSEZA A AMBOAZ, dukes a Vreïz, ha leanez a urs Karmes. In-18, 142 p. — Lanhuon, intanvez ar Goffic.

DISTRICT (LE) DE MACHECOUL. 1788-1793. Études sur les origines et les débuts de l'insurrection vendéenne dans le pays de Retz; par Alfred Lallié. In-12, 452 p., tiré à 350 ex. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud..... 4 fr.

GUIDE (LE) DE L'INSTITUTEUR CHRÉTIEN, suivi du maître d'études; par un membre de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne. In-12, 348 p. — Vannes, imp. et lib. de Lamarzelle.

ILLUSTRATIONS POITEVINES. — LE CHEVALIER DE MÉRÉ, son véritable nom patronymique, sa famille. Études biographiques, accompagnées d'une généalogie inédite de la maison des Gombaud, seigneurs de Briaigne, de Champfleury, de Beaussay et de Méré, en Saintonge et Poitou; par Léon de Beaumont, évêque de Saintes. Une broch. in-8o de 48 p., tirée à 110 ex. — Niort, L. Clouzot.

Extrait de la *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou.*

MATÉRIALISME (LE) DEVANT LA SCIENCE, exposition des doctrines des matérialistes et des spiritualistes, immortalité de l'âme; par Charles Roquette, docteur en médecine. Gr. in-18, 78 p. — Napoléon-Vendée, imp. Ve Ivonnet; Paris, lib. J.-B. Baillière et fils..... 1 fr.

NEUVAINE DE MÉDITATIONS SUR LES VERTUS DE SAINT ARMEL, confesseur, patron de la Bretagne et de la paroisse de Beaumont-la-Ronce; suivie des litanies du saint. In-32, 32 p. — Tours, imp. Bouserez.

PATHOGÉNIE (DE LA) et du traitement de la myopie progressive, d'après les travaux les plus récents; par le docteur C. Calloch. In-8o, 59 p. et planches. — Nantes, imp. ve Mellinet.

(Extrait du *Journal de médecine de l'Ouest.*)

PRIEURÉ (LE) DES COUETS EN 1554; déclaration des terres, rentes et revenus de cette communauté; suivi de l'état des dépenses nécessaires à son entretien; publié par S. de la Nicollière. In-8o, 44 pp. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

RÉGION (LA) DU BAS DE LA LOIRE, LA GRANDE-BRIÈRE ET LE PAYS DE RETZ. In-8o, 30 p. — Paris, imp. Claye.

Extrait de la *Revue des Deux Mondes*, et faisant suite à l'article : *les Paludiers des marais salants et les pêcheurs des côtes.*

Digitized by Google

Mgr DE BEAUREGARD

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

ANCIEN VICAIRE GÉNÉRAL DE LUÇON

I

Jean Brumauld de Beauregard, d'une ancienne famille de l'Angoumois, naquit à Poitiers, le 2 novembre 1749. Son père, Jean-Charles Brumauld de Beauregard, conseiller au présidial, subdélégué général de l'intendance du Poitou, assesseur de la maréchaussée, mourut le 7 août 1770. Il avait eu, de son mariage avec Anne-Françoise-Renée de Lagarde, treize enfants, dont sept seulement vécurent. Dieu épargna à Jean-Charles Brumauld de Beauregard la vue des maux qui accablèrent sa famille pendant les horreurs de la Révolution. Sa veuve, moins heureuse, traversa ces temps désastreux, exposée à des périls de toutes sortes, tremblant pour elle-même, tremblant surtout pour ses enfants.

Parmi eux, les uns étaient entrés dans la magistrature, d'autres dans l'armée; deux s'étaient faits prêtres. Tel était l'état de la famille en 1789.

A cette époque terrible, tous furent persécutés, deux périrent. Les victimes furent André-Georges, docteur en Sorbonne, chanoine théologal et vicaire général de Luçon, exécuté sur la place de la

Digitized by Google

Révolution, à Paris, le 27 juillet 1794, et Thomas, émigré, fusillé à Quiberon, au mois d'août 1795. Il faudrait ajouter Amable-Parent de Curzon, leur beau-frère, mort à Verdun, en émigrant, le 14 octobre 1792. Ceux qui survécurent subirent l'équivalent de mille morts. Réunis autour de leur vieille mère, après la tempête, ils comptaient les absents, et la joie d'autrefois ne vint plus s'asseoir avec eux au foyer domestique. Deux d'entre eux furent cependant appelés à jeter de l'éclat dans le monde : Vincent, député au Corps législatif, et Jean, évêque d'Orléans, à la mémoire duquel nous consacrons ces pages.

L'éducation du jeune Jean de Beauregard, commencée sous le toit paternel, se poursuivit avec succès chez les PP. Jésuites de Poitiers jusqu'en 1764, époque à laquelle les libres penseurs d'alors enlevèrent aux disciples de saint Ignace la liberté d'enseigner. L'élève, devenu vieux, nous apprend dans son mandement pour le carême 1839, qu'il ne quitta pas ses maîtres sans verser des larmes. Il lui fallut terminer ses humanités au collége de Poitiers, et l'auteur de sa *Vie* nous dit qu'il trouvait au sein de sa famille « les correctifs et le complément nécessaires aux instructions de cet établissement. » Il se distingua jusqu'à la fin par ses talents et son application à l'étude ; il se distingua encore plus par ses vertus et sa piété.

Sa famille était du nombre de celles qui avaient conservé les traditions chrétiennes et vraiment nationales ; sa mère lui avait, dès ses plus tendres années, inculqué les principes de la foi. Dans ce temps, les salons n'étaient pas changés en solitudes où les femmes s'ennuient dans l'isolement, tandis que les hommes, réunis dans les cafés, fraternisent avec des gens qu'ils rougiraient de saluer dans la rue ; le salon de la famille de Beauregard était fréquenté par les personnages les plus honorables de Poitiers. On s'y entretenait d'autre chose que de futilités : on y parlait religion, science, philosophie ; on y rappelait les plus beaux faits de notre histoire et les exploits de nos héros. Les belles facultés de Jean de Beauregard se développaient dans ces heureuses conditions, et, comme son frère André, il tourna ses désirs vers l'état ecclésiastique. Etant

Digitized by Google

allé rejoindre André au séminaire de Saint-Sulpice, il y fit de solides études et soutint d'une manière brillante sa thèse en Sorbonne. Mgr Gauthier d'Ancyse, prélat d'un grand mérite, était alors évêque de Luçon. Il sut apprécier les belles et solides qualités d'André et de Jean de Beauregard, et parvint à les attacher à son diocèse. Malheureusement le pieux prélat ne tarda pas à mourir : il fut remplacé par Mgr de Mercy, qui, non moins remarquable peut-être que son prédécesseur sous le rapport des talents, était loin de lui ressembler sous le rapport du sérieux de l'esprit.

André et Jean de Beauregard étaient prêtres, chanoines, grands vicaires; de plus, André était théologal. Ils s'établirent à Luçon, au milieu d'un clergé composé d'éléments assez hétérogènes, et d'une noblesse nombreuse tirée en des sens différents par les idées ayant cours. Parmi les prêtres, se trouvaient des hommes pleins de foi sans doute (et la plupart l'ont bien montré), mais trop amateurs du monde; d'autres se tenaient dans une sorte de milieu entre la vie mondaine et la perfection ecclésiastique; plusieurs enfin visaient continuellement à cette perfection. André et Jean de Beauregard, ainsi que les deux frères Baudouin, étaient de ces derniers. La noblesse, composée de soixante maisons, se divisait à peu près de la même manière. Les quelques familles bourgeoises que possédait alors Luçon, subissaient aussi diverses influences. La figure de l'évêque dominait tout; son entourage ecclésiastique et les notables formaient sa cour. Mgr de Mercy donnait beaucoup de temps aux rapports de société; mais il faisait quand même marcher son administration. Personne ne le secondait avec plus de zèle que les deux de Beauregard.

Parmi les belles institutions dont ces frères, si dignes l'un de l'autre, dotèrent le diocèse de Luçon, figure en première ligne le pensionnat fondé par eux dans la ville épiscopale et connu sous le nom de *Petit Saint-Cyr*. Ce pensionnat était destiné aux demoiselles pauvres. On avait dépensé 45,000 livres à le construire; il était doté d'un revenu assuré de 47,000 livres. Le roi et la famille royale avaient généreusement aidé au succès de l'œuvre; mais l'honneur en revenait aux deux grands vicaires de Luçon. Cependant Jean a

Digitized by Google

constamment tout attribué à André, comme André a toujours tout attribué à Jean. C'était ainsi qu'ils luttaient de modestie, après avoir lutté de zèle.

La piété de l'abbé Jean de Beauregard était douce et indulgente, dit l'auteur de sa *Vie*. Il était d'une grande aménité de caractère dans ses relations avec les personnes du monde, d'une affabilité remarquable envers ses inférieurs, d'une fermeté constante dans toutes les circonstances. Il eut parfois à souffrir de la part de ses supérieurs et de ses égaux ; et, malgré le soin qu'il prend de renfermer sa douleur en lui-même, elle perce parfois dans ses *Mémoires :* son ton prend quelque chose de mélancolique, et l'on voit qu'il lui a fallu d'autant plus de vertu pour vaincre ses impressions que, dans son caractère, à une grande douceur se serait mêlé, s'il n'y eût pris garde, je ne sais quoi de caustique et d'amer. Il partageait son temps entre la prière, l'étude et les devoirs de sa charge.

Ses études ne se bornaient pas à la théologie : dans ses manuscrits, on a trouvé des notes curieuses sur les évêques de Luçon et ses appréciations sur des faits appartenant à l'histoire profane. Il fit imprimer, en 1780, dans les *Affiches du Poitou*, un *Mémoire sur les pierres d'Avrillé*. Ces pierres sont des monuments celtiques. Le travail de l'abbé de Beauregard reste comme un jalon qui nous montre les progrès qu'a faits la science. Il attribue tout simplement l'érection de ces monuments aux Romains. Dans sa vieillesse, il riait tout le premier de cette fausse opinion. Combien de savants de nos jours jettent dans le public des systèmes non moins hasardés, et n'ont jamais assez d'humilité pour reconnaître une erreur !

L'abbé de Beauregard faisait rentrer ses rapports sociaux avec les prêtres et avec les laïques dans les devoirs de sa charge. « Il aimait surtout à attirer près de lui les ecclésiastiques, dit encore l'auteur de sa *Vie*. Messieurs les curés des campagnes que leurs affaires appelaient à Luçon ne cherchaient plus d'autre asile, et, pour qu'ils ne se reprochassent pas de lui être importuns, il les visitait lui-même souvent. Il les aidait de ses conseils, les soute-

Digitized by Google

nait de son courage, confirmait leur foi par la sienne : car il comprenait de leur ministère toutes les amertumes, toutes les grandeurs ; il en avait senti les difficultés et l'importance ; il en honorait le mérite peu connu. »

La Révolution le surprit dans ces occupations. Il refusa le serment, comme son évêque, comme son frère, comme ceux mêmes de ses collègues qni n'avaient pas toujours entendu comme lui ce que demandait la sublimité de leur vocation. Son frère, coupable d'avoir adressé une lettre à un curé pour l'engager à demeurer fidèle, fut traduit devant le tribunal criminel de Fontenay, et fut assez heureux pour échapper des mains des commissaires nationaux. Il se retira à Paris, auprès de son évêque ; et l'administration du diocèse resta confiée à l'abbé Jean de Beauregard.

Les commissaires se rendirent à Luçon. Ils étaient accompagnés du général Dumouriez, qui parut coiffé du bonnet rouge et dansa sous les halles avec la populace. L'abbé Jean de Beauregard se présenta devant eux, à la place de son frère. Gensonné le reçut fort durement; Gallois, moins impoli, accorda des éloges à l'abbé André ; mais, à leur retour à Paris, ils firent à l'Assemblée nationale un rapport rempli d'invectives et de calomnies.

La Révolution se démasquait, et la Vendée frémissante s'apprêtait à une énergique protestation. Le peuple refusait d'assister aux offices des prêtres assermentés et de plier sous le joug tyrannique des prétendus amis de la liberté. Les laboureurs allaient quitter leur charrue pour devenir des héros. De son côté, la persécution sévissait avec des rigueurs toujours croissantes.

L'abbé Jean de Beauregard fut jeté en prison à Fontenay. Il y resta trois mois. Dès qu'il en fut sorti, il reprit les travaux du saint ministère, et redoubla de zèle dans l'administration du diocèse de Luçon, au milieu de nouveaux dangers. Le mal devint tel, que, l'année suivante, (1792), le saint prêtre fut obligé de se retirer chez sa mère. Il ne se soustrayait pour un temps à la prison et à l'exil qu'afin de faire bientôt, en faveur de la religion et du salut des âmes, usage de sa liberté et de son courage.

A peine avait-il quitté Luçon, que le district de Fontenay manda

Digitized by Google

dans cette dernière ville tous les prêtres du diocèse. On se proposait de les amener par des menaces à prêter serment. L'abbé de Beauregard, averti de ce qui se prépare, quitte sans hésiter sa mère, qui, partageant les sentiments héroïques de son fils, ne songe pas même à le retenir.

Il se rend à Fontenay, où sa présence ranime le clergé et déconcerte les meneurs révolutionnaires. Le président du district lui demande avec humeur ce qu'il est venu faire : « J'obéis à vos ordres, répond l'abbé de Beauregard ; je viens présider le clergé. » Le district, irrité de voir ses projets déjoués par l'énergie d'un homme, recourut à l'astuce révolutionnaire, qui seconde si heureusement la tyrannie : il enjoignit à tous les prêtres qui n'étaient pas nés dans le département, d'en sortir dans les vingt-quatre heures. C'était contre l'abbé de Beauregard que cette mesure était dirigée.

Pendant qu'il quittait tristement Fontenay, les petits despotes s'applaudissaient de leur habileté et se décernaient les honneurs dus aux sauveurs de la patrie.

Cependant l'intrépide grand vicaire voulut encore parcourir le diocèse avant de retourner à Poitiers. Il visita, à la Chardière, dans les environs de Chavagnes, les restes du beau pensionnat de Luçon, dont nous avons parlé. Les pauvres élèves étaient là avec leurs maîtresses : elles passèrent avec elles la Loire, à la suite de l'armée vendéenne, et périrent presque toutes. C'étaient d'innocentes victimes offertes au Dieu du jour !

Le cœur navré de douleur, l'abbé de Beauregard se dirigea vers le Pally, paroisse de Chantonnay. Il voyageait à cheval et en habit laïque. Dans une auberge, il rencontra Sapinaud de la Verie, également déguisé. Ce gentilhomme, qui devait bientôt rougir de son sang la terre de la Vendée, l'avertit qu'on commençait à rechercher les prêtres et les nobles [1]. En effet, à peine était-il parti, qu'arriva un gendarme, qui déclara que, depuis trois heures, il était à la

[1] Un volume intéressant sur le chevalier Sapinaud de la Verie vient d'être publié par M. le c^te de la Boutetière.

Digitized by Google

chasse d'un prêtre. L'abbé de Beauregard ne se tira de ce danger que pour tomber dans un autre. A Saint-Fulgent, un jeune homme bien mis l'aborda, en lui demandant s'il n'aurait pas vu un prêtre qu'on disait être dans le canton. Une réponse brève et ferme, suivie d'un départ au galop, sauva le vicaire général. Il arriva au Pally, chez Mme de Lespinay. Il comptait y prendre quelque repos. Vain espoir : dès le soir de son arrivée, son domestique fut reconnu, et il lui fallut à l'instant partir pour Fontenay, qu'il quitta le lendemain pour regagner Poitiers.

Il se retira à Moulinet, maison de campagne de sa mère, où les vociférations et les blasphèmes des patriotes vinrent encore le troubler. Il y demeura caché pendant trois mois. Ce fut là qu'il apprit qu'un décret de déportation était lancé contre les ecclésiastiques réfractaires.

Le séminaire de Poitiers était rempli de prêtres détenus; le lendemain, on devait, sous une formule trompeuse, leur demander le serment. L'abbé de Beauregard, s'exposant à l'exil et à la mort, pénètre au milieu d'eux, les éclaire, les exhorte, et, après les avoir disposés au martyre, rentre dans sa retraite.

Échappé comme par miracle aux massacres de septembre, l'abbé André vint l'y rejoindre. La famille goûta la joie qu'on éprouve quand on se retrouve après de grands dangers, mais alors que des dangers plus grands encore menacent : joie mêlée de douleur et de craintes.

On était à la mi-octobre 1792. Quelques semaines après, un officier de volontaires frappait à la porte de Moulinet, par un temps triste et froid de décembre. Il se donne comme allié de la famille de Beauregard, dont il porte, ajoute-t-il, le nom. On le reçoit comme ami : c'était un traître. Après s'être assis à la table des proscrits, il court à Poitiers découvrir leur asile. C'en est assez : les deux prêtres sont condamnés à la déportation.

Le 1er janvier 1793, leur mère vint elle-même leur annoncer cette nouvelle. Ils bénirent Dieu, et célébrèrent la messe avec leur calme ordinaire; puis ils se rendirent à Poitiers. Le théologal était malade. Sa mère obtint qu'on le laissât quelque temps en prison à

Digitized by Google

la Visitation. A l'époque où l'on était, c'était la plus grande faveur que l'on pût attendre. L'abbé Jean partit pour l'Angleterre. Toute la famille de Beauregard était dispersée, et désormais la digne mère d'enfants si malheureux ne devait jamais les voir réunis sous son aile. Elle-même, portant la couronne de soixante-quatorze années d'une vie irréprochable, elle fut conduite en prison comme *suspecte et dangereuse pour la République.*

Dans ce temps des grandes infamies, le crime le plus hideux dont une nation puisse se rendre coupable se consommait : la tête du vertueux Louis XVI tombait, et une minorité exécrable s'imposait à la France. Le sang du roi semblait appeler le sang de ses meilleurs sujets : les échafauds s'élevaient de toutes parts. La propriété était punie plus sévèrement qu'en aucun pays le vol; la vertu était un crime; le crime, les mains teintes de sang, faisait son propre panégyrique, et se tressait des couronnes. Il en coûtait au peuple français d'avoir écouté des charlatans sans honte et sans cœur, qui prétendaient établir leur empire sur des ruines. Leurs efforts furent stériles; mais avant qu'ils exerçassent les uns sur les autres leur rage et qu'ils vengeassent la France en croyant se venger, ils firent disparaître bien de saintes existences. Le théologal de Luçon fut du nombre des victimes. Transféré à Paris, il fut condamné à mort le 27 juillet 1794, et exécuté le même jour. Je regrette de ne pouvoir rapporter ici les détails de ce martyre. La veille, le saint prêtre avait écrit à sa mère une lettre, admirable de piété filiale et de résignation, qui fut imprimée dans le temps et qu'on a souvent citée depuis. Il marcha au supplice avec calme, distribua lui-même ses dépouilles aux personnes du peuple qui le suivaient comme une proie, et mourut comme mouraient les chrétiens des premiers siècles de l'Église [1].

Pendant qu'André était immolé, Jean languissait sur la terre étrangère. Ce fut là qu'il revit Matthieu de Gruchy. Envoyé en Vendée par le comité royaliste, et chargé par lui d'une mission par-

[1] Je donnerai les détails de cette mort et la lettre d'André de Beauregard dans mon *Histoire des Moines et des Évêques de Luçon.*

Digitized by Google

ticulière près de Charette, Jean de Beauregard fut exposé aux dangers, que j'ai mentionnés dans la *Vie* de son compagnon de voyage [1]. Leur débarquement en Portugal, leur passage à Quiberon, les mille péripéties de leur navigation et de leur voyage à travers le Marais et le Bocage, des rivages de Saint-Gilles aux bois de Belleville, où ils trouvèrent le général vendéen, forment un récit qu'il serait trop long de reproduire. Plusieurs émigrés : un Bascher, un Kersabiec, un Bassetière, un Charette, neveu du général, avaient partagé leurs dangers.

Arrivé à Belleville, l'abbé de Beauregard présenta ses dépêches à Charette. Ensuite il se rendit à Saint-Laurent-sur-Sèvre, qui dépendait alors de la Rochelle. Mgr de Coucy, évêque de ce diocèse, l'avait chargé d'y porter ses ordres. Le grand vicaire de Luçon traversa toute la Vendée. Partout sa présence excita un enthousiasme plus facile à comprendre qu'à décrire. Les prêtres fidèles se portaient à sa rencontre avec leurs peuples, et, loin de l'oreille des bleus, entonnaient des chants d'allégresse. Toutes les maisons encore debout lui étaient ouvertes, aussi bien que les cœurs : ce voyage fut un vrai triomphe.

Ses commissions faites, l'abbé de Beauregard se retira à Beaufou, chez Mme de la Corbinière, et remplit en même temps les fonctions de vicaire général du diocèse et de vicaire de cette paroisse. Il s'entendit avec l'abbé Charette de la Colinière, autre vicaire général, pour réunir en synode, dans l'église du Poiré, les prêtres exerçant le saint ministère dans le diocèse. Donnant l'exemple, après avoir fait les ordonnances, il mettait en pratique, dans son vicariat de Beaufou, ce qui avait été réglé dans l'assemblée synodale. Il parcourait les villages, portant les consolations spirituelles aux vieillards, aux femmes, aux enfants; il paraissait au milieu des soldats vendéens, armés pour leur Dieu, pour leur roi; les prêchait, les confessait, remplissait les fonctions d'aumônier. Confident des princes exilés, il donnait, de leur part, des avis aux chefs, et faisait tous ses efforts pour rétablir la bonne harmonie entre Charette et Stofflet, malheureusement divisés.

[1] *Vie de Matthieu de Gruchy.*

Digitized by Google

On était en 1795. Un cercle de fer entourait le pays, et, se resserrant toujours, ne laissait bientôt plus un lieu où les Vendéens pussent tenir tête. L'abbé de Beauregard fut contraint de quitter son asile de Beaufou et de se retirer dans la forêt de la Chaize. Les premiers chrétiens avaient leurs catacombes; les Vendéens eurent leurs bois et leurs forêts : l'abbé de Beauregard offrait le sacrifice de la messe sur un autel adossé contre un chêne, pendant que des sentinelles veillaient autour de la pieuse assistance. Dieu seul a pu savoir tout ce qu'il eut à souffrir. Autour de lui tombaient ses amis les plus dévoués; le découragement s'emparait des âmes, les soupçons venaient à la suite des revers; les divisions se multipliaient parmi les guerriers, et le cercle de fer se resserrait toujours. Charette, après avoir jusqu'à la fin combattu en héros, mourait en martyr, et l'année 1796 enlevait le dernier espoir à la royaliste Vendée. Profitant d'un moment de calme, l'abbé de Beauregard retourna à Beaufou : il n'y demeura pas longtemps. Le trop célèbre Dillon, ancien curé du Vieux-Pouzauges, avait en main l'administration du département. Ce mauvais prêtre s'était fait l'ennemi personnel du grand vicaire de Luçon. Sur des avis bienveillants que donnèrent à celui-ci des chefs républicains, il quitta Beaufou et se rendit à Nantes. Dieu l'y conduisait pour qu'il fortifiât par ses écrits des prêtres détenus au Bouffay, et exposés à l'action perfide des révolutionnaires.

Il avait toujours espéré retourner en Vendée. Il ne tarda pas à demander aux autorités de Fontenay la permission de reprendre son séjour de Beaufou. Elles accueillirent sa supplique avec un empressement hypocrite, s'informèrent, comme par marque d'intérêt, de l'époque de son retour, et, lorsqu'elles surent tout ce qu'elles désiraient, elles envoyèrent à Beaufou cinquante soldats pour l'attendre et se saisir de sa personne. Averti à temps, l'abbé de Beauregard changea de direction et tourna ses pas vers Poitiers. La distance était longue, les suppôts des tyrans s'attachèrent à sa poursuite. Il ne put voyager que la nuit, sous des habits laïques. Des guides fidèles le conduisirent ainsi de maison en maison jusqu'à Moulinet, où il arriva le 29 septembre 1796.

Digitized by Google

Il eut le bonheur d'y retrouver sa mère, qui, de prisonnière était redevenue simplement suspecte. Il se rendit à Poitiers, où se trouvait l'abbé Coudrin. Il se mit à travailler au salut des âmes avec ce saint prêtre; mais bientôt ses forces trahirent son zèle; sa santé, usée dans son exil et dans son apostolat de la Vendée, s'affaiblissait d'une manière sensible. Vers la fin du carême 1797, tout travail lui fut interdit.

La famille de Chassenon lui offrit une généreuse hospitalité au château de Curzay. L'affluence des fidèles que sa présence attira, lui devint funeste. Il reçut avis que l'autorité prenait contre lui des mesures. Il était temps encore, il pouvait échapper; mais il laissait entre les mains des ennemis le vieux seigneur de Curzay, fort compromis par la fuite de son hôte. Il resta, et, le 29 septembre, ils entrèrent ensemble dans la prison de la Visitation de Poitiers. Bientôt le jeune de Curzay, depuis préfet de la Vendée, vint les y rejoindre.

C'était de la Visitation que l'abbé André de Beauregard était parti pour aller à Paris porter sa tête sur l'échafaud; ce fut de la même prison que l'abbé Jean de Beauregard partit pour son exil dans la Guyane. Le 7 janvier 1798, conduit sur une charrette par des gendarmes, il s'achemina vers Rochefort, où il resta sept mois dans une prison infecte, manquant de tout : d'air et de pain. Rien n'était épargné pour rendre ce séjour intolérable. On avait entassé dans le même établissement des prêtres fidèles et des apostats, des laïques honnêtes et des coquins, des vierges chrétiennes et des femmes de toute sorte.

La nécessité fit le contraire de ce qu'auraient voulu les agents du pouvoir : le besoin d'ordre devint si impérieux, que les prisonniers s'accordèrent à s'imposer un règlement; et, comme un président était indispensable pour l'exécution de leur projet, ils appelèrent par leurs suffrages l'abbé de Beauregard à cette charge. La fermeté qu'il fut obligé de montrer dans cette mission difficile, lui attira la haine et les persécutions des prêtres assermentés. Il ne se laissa pas abattre et n'en continua pas moins sa pénible surveillance. Rien ne put altérer son calme et le détourner de son devoir.

Digitized by Google

La moment du départ arriva; et, le 7 août 1798, il fit à la France et à ce qu'il y laissait de cher, un adieu qu'il crut éternel. « Adieu, écrivait-il, adieu, nous nous reverrons au ciel! »

Cent vingt proscrits étaient emportés sur une corvette vers un lieu où ceux que ne ferait pas périr la traversée, semblaient devoir trouver une mort certaine. Couverts de misérables haillons, nourris d'aliments grossiers, qu'on leur servait dans des baquets qui n'étaient jamais nettoyés, livrés au supplice d'une soif qu'ils ne pouvaient éteindre, et d'une fièvre qui les dévorait, ils devenaient la proie des vers, avant même de mourir. A peine leur permettait-on de respirer de temps en temps sur le pont. Un tel régime venait puissamment en aide à la guillotine : la déportation n'était, en quelque sorte, qu'un moyen plus barbare au fond de se défaire des suspects. Chaque matin, les geôliers comptaient le nombre des victimes mortes pendant la nuit. Quand la putréfaction gênait l'équipage, on se décidait à jeter les cadavres à la mer.

Dans cette extrémité cruelle, l'abbé de Beauregard édifiait ses compagnons d'infortune par sa résignation, sa piété et son ardente charité. Le malheur rapprocha de lui ceux même qui avaient commencé par le persécuter; les gens de l'équipage admiraient ses vertus et les proscrits se pressaient autour de lui comme autour de leur chef. Il leur prodiguait ses soins : il fortifiait les justes et tâchait de convertir les pécheurs. Son action salutaire produisit de grands effets. Les cœurs se tournèrent vers Dieu, et la prière faite en commun témoigna de cet heureux changement.

Le 29 septembre 1798, la corvette mouillait en vue de Cayenne. On débarqua, et les proscrits se séparèrent. Avant de quitter les prêtres, ses frères, l'abbé de Beauregard leur adressa, en latin, une touchante exhortation; puis, le cœur oppressé par la douleur, il s'enfonça dans la solitude qui devenait le lieu de son exil. Il espérait y trouver un repos que la malice et les calomnies des hommes ne lui laissèrent pas. Il lutta contre les obstacles et sut encore rendre son séjour si utile, que, longtemps après son départ, son nom était encore en vénération dans la Guyane.

Les générations passent vite sur cette terre dévorante. L'abbé de

Digitized by Google

Beauregard se fit de ses propres mains une petite hutte près des tombeaux des exilés, ses prédécesseurs, près du tombeau d'un de ses amis. Là, son esprit et son cœur se remplissaient de souvenirs et de douleur. Il pensait aux morts et aux vivants : à ses amis, à ses parents, à ses frères, à son cher théologal, à sa vieille mère.... « Oh ! dit-il lui-même, que le nom de mère est puissant sur le cœur d'un malheureux déporté à la Guyane !... De tous les sacrifices que j'ai faits, c'était le plus douloureux; et, quand j'étais réduit à ces tristes moments où l'âme succombe sous sa peine, je m'écriais : — *Dieu de ma mère, je vous la donne!* Je croyais que cette offrande désarmait le ciel. »

Pendant que ces tristes pensées assombrissaient les jours de l'exilé, sa mère songeait à lui. Pauvre femme ! elle tenait son attention fixée sur les événements, épiant le moment où une démarche pourrait lui rendre, s'il vivait encore, son fils, son cher fils, *la lumière de ses yeux, le bâton de sa vieillesse, la consolation de sa vie* [1]. Ce moment arriva.

La France vit, le 9 novembre 1799, naître le consulat, ou plutôt la dictature de Bonaparte. Une réaction en faveur des persécutés s'opérait ; la mère dû proscrit en profita pour obtenir son retour. Ce fut lorsqu'il avait renoncé à tout espoir de revoir sa patrie, que pour l'abbé de Beauregard sonna l'heure de la délivrance.

Le 25 août 1800, il quitta la Guyane, après un séjour de vingt-trois mois. La traversée fut heureuse, et déjà on approchait de l'embouchure de la Gironde, lorsque le brick qui le ramenait fut capturé par une frégate anglaise. Les Anglais conduisirent pour la seconde fois le prêtre vendéen à Lisbonne. Il y fut reçu avec enthousiasme par les Français qui s'y trouvaient. Mais, pour revenir à Poitiers, il lui fallait traverser le Portugal, l'Espagne et une partie de la France. Il était dénué de tout, et sa délicatesse l'empêcha d'accepter certaines offres qui lui furent faites. Il se mit en route, et, après bien des fatigues essuyées, bien des dangers évités, il arriva à Bordeaux, où un reste de persécution l'attendait.

[1] *Lumen oculorum nostrorum, baculum senectutis nostræ, solatium vitæ nostræ.* Tob., x, 4.

Digitized by Google

Il fut jeté en prison : on lui fit subir de nouveaux interrogatoires ; mais on le relâcha bientôt en lui remettant un passeport qui portait qu'il s'était soumis à la constitution civile du clergé, ainsi qu'aux serments. Il s'en aperçut et fut indigné de la perfidie des agents du pouvoir. Au risque de nouveaux malheurs, il refusa de se servir d'une pareille sauvegarde et protesta de la constance inébranlable de ses refus si souvent réitérés. Cette fois, on comprit son invincible répugnance, et sur la feuille qu'on lui donna, il ne fut question ni de soumission ni de serment.

Le 21 janvier 1801, il arriva à Poitiers, et revit sa mère. La joie fut grande sans doute ; mais le théologal André, mais l'émigré de Verdun, mais l'émigré de Quiberon manquaient, et puis c'était le jour anniversaire de la mort de Louis XVI... Les larmes qui se répandirent, ne furent pas toutes des larmes de bonheur !... Pauvre France !...

Il revit sa mère ; mais il semblait qu'elle l'attendît pour lui dire le suprême adieu. « Hélas ! a-t-il écrit lui-même, depuis (mon arrivée), j'ai eu la douleur de fermer les yeux de la meilleure, de la plus tendre des mères ! Sa mort a été d'une sainte, et je ne doute pas que Dieu n'ait accordé mon retour à ses prières pour que je remplisse près d'elle et sur elle les devoirs de mon état, après qu'elle eut pu réunir les restes de sa malheureuse famille. Elle s'est endormie, le 21 avril 1802, dans sa quatre-vingt-troisième année.

» *O mucro Domini... ingredere in vaginam tuam, refrigerere et sile.* — JEREM., XLVII.

» O glaive du Seigneur, rentrez dans le fourreau, refroidissez-vous et ne tonnez plus. »

C'est par ces mélancoliques paroles que l'abbé de Beauregard termine ses *Mémoires*.

L'ABBÉ DU TRESSAY.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LES
AVENTURES D'IANN AR-BAZ-HOUARN

I

Les maisons isolées sur les routes presque abandonnées qui traversent le Ménez-Arhèz, maisons trop nombreuses encore pour le bonheur des *paotred-kaled* (durs garçons) de la Basse-Bretagne, tristes cabanes qu'une lourde vapeur de cidre environne et dont un fagot de gui orne toujours la façade lézardée ; ces maisons-là, vous en conviendrez, sont bien nommées, trop bien qualifiées par ces mots : *chapel an Diaoul*, chapelle ou station du Diable.

Hélas! il n'est que trop vrai, nos paysans bretons y font de trop fréquentes stations : le cidre détestable qu'ils y trouvent a pour eux un goût qu'aucune liqueur n'égale sur la terre. Pour ce liquide, vraiment infernal, ils oublient peines, douleurs, misère ; ils oublient femme, enfants, famille ; ils oublient intérêts, affaires, religion ; ils oublient tout, — jusqu'à leur conscience.

C'est assurément un spectacle bien étrange en Basse-Bretagne que le retour d'une foire ou d'un pardon ; mais c'est un spectacle bien triste que ces hommes qui trébuchent dans les chemins creux, trop étroits pour leur marche louvoyante, pareille à celle d'une chaloupe qui tire des bords pour naviguer contre le vent! Et ces

Digitized by Google

pauvres femmes, épouses et filles, sœurs ou fiancées, qui essaient d'arracher de l'auberge leur mari, leur frère, leur fiancé, leur parent *ivrogne* (c'est le mot obligé, qu'on veuille bien nous le passer), ou qui souvent s'efforcent de soutenir leurs pas chancelants sur le chemin; qui, parfois aussi, s'interposent entre deux camarades sur le point d'en venir aux coups... oui, c'est triste, bien triste, pour des créatures de Dieu!

Telles sont les impressions de mon âge, aujourd'hui; mais, autrefois, je ne le voyais pas ainsi. Non, en vérité! et qu'on me pardonne cet étrange aveu : je trouvais du pittoresque dans ces groupes chancelants, bruyants, chantants; du dramatique dans ces luttes où le poing le plus dur faisait loi; du comique dans ce désespoir des femmes qui, la pipe à la bouche, et trois ou quatre ensemble, relevaient du fond d'une douve, en unissant leurs efforts, un parent ou un voisin aviné; je trouvais enfin un plaisir infini à voir l'ensemble animé, joyeux et assourdissant de nos pardons de Cornouaille.

Cela me remet en mémoire une petite anecdote de ce genre, qui me causa dans le temps (j'ose à peine le dire), une joie infinie.

Nous revenions du pardon de Lothéa, village situé près de la jolie bourgade qui étale ses bosquets, ses prairies, ses délicieux jardins, au confluent de l'Isole et de l'Ellé (de jolis noms, par parenthèse). J'ai déjà parlé ailleurs, je m'en souviens, du pardon de Lothéa, de la petite chapelle, de la fontaine, et surtout du chemin ravissant qui y conduit, au milieu des taillis, en côtoyant la Laita, — la Laita qui vient de *naître* au sein des eaux réunies de l'Isole et de l'Ellé... Mais passons, car je m'oublie au souvenir, hélas! trop éloigné, de ces lieux alors charmants et d'une beauté presque primitive.

Ainsi, on revenait, sur le soir, du pardon de Lothéa. Cela se passait à peu près comme je l'ai esquissé au commencement de ces pages. Le sentier (car le chemin *vicinal* d'aujourd'hui n'existait pas encore, à l'époque *arriérée* dont je parle), le sentier serpentant dans les bois semblait être *bariolé* par les nombreux costumes des pardonneurs, comme un long ruban de couleurs diverses. C'était

Digitized by Google

original, c'était intéressant et complétement breton. On entendait, dans le lointain, les sons de la bombarde et du biniou, les airs gais et harmonieux que jouait si bien Mathurin l'aveugle. Les *paotred* chantaient, les jeunes *mèrched* (filles) riaient et cueillaient les derniers *bouquets de lait;* mais le cidre de Perr Lichern avait bien généreusement coulé au pardon, à raison de deux *blank* la chopine : aussi un grand nombre de retardataires attaquaient-ils en revenant les talus du chemin creux, sans souci des épines et de la lande qui garnissaient les bords. Nous regardions tout cela en riant, et ne suivions pas sans plaisir les évolutions des amateurs de cidre ou des meilleuers pratiques de Perr Lichern, le cabaretier du Bois de l'Abbaye.

Il y en avait un surtout qui nous amusait singulièrement par les *embardées* étonnantes qu'il exécutait. Le chemin, assez large quoique fort inégal, à l'endroit où nous nous trouvions alors, se prêtait aux gambades forcées de notre ivrogne. Nous disons forcées, parce que, au moment où l'équilibre lui manquait, il ne rattrapait momentanément son centre de gravité qu'au moyen d'un soubresaut des plus comiques qui le portait alternativement d'un côté à l'autre de la route. Mais cette singulière pantomime ne pouvait durer bien longtemps, à cause de la pente et des inégalités de terrain, et surtout de l'ivresse croissante de notre homme. C'était le dénoûment prévu et inévitable que nous attendions pour achever ce divertissement, à peine avouable. Enfin le roulis qui agitait le paysan devint étonnant, insoutenable, fantastique. Son chapeau avait déjà mordu la poussière à cinquante pas plus loin; il agitait encore le bras pour le ressaisir. On eût dit une chaloupe désemparée et en détresse sur des houles bondissantes. Hélas! le naufrage était inévitable! Un caillou au rebord du chemin fut l'écueil contre lequel notre homme alla sombrer, corps et biens... Et dans quelle position, juste ciel!...

Nous avons dit que les fossés étaient garnis de fortes touffes d'ajoncs, d'épines et de broussailles : ce fut au beau milieu qu'il alla donner, la tête la première, avec accompagnement de huées de tous les passants. Mais nul ne s'occupa de dégager

Digitized by Google

le malheureux, de l'arracher aux pointes acérées des ajoncs qui devaient lui labourer la figure et la poitrine; on riait, on le poussait du pied, puis on passait. « Il ne pouvait tomber mieux, disait-on; sa tête est à l'abri du serein de la nuit, et ses jambes ne dépassent point l'ornière où le *karriguel-Anankou* (char de la Mort) pourra rouler ce soir sans lui rompre les os. »

Tel est le cas que l'on fait en Basse-Bretagne d'un misérable que le cidre couche sur le chemin. On rit et l'on passe, non sans dégoût, il est vrai; mais on ne s'en préoccupe pas davantage, tant ces scènes sont communes au retour des pardons. Eh bien! on me permettra de le dire : mieux vaut l'ivresse du cidre que celle des mauvais écrits! Mieux vaut un paysan ivre qu'esprit fort! Mieux vaut pour lui la lie du vin que celle qui se trouve au fond de beaucoup de livres!

Mais me voilà bien loin du simple récit que je voulais raconter aujourd'hui. Toute cette longue et un peu rude digression sur le cidre n'a guère de rapport avec ma légende, et elle ne s'est présentée sous ma plume qu'au souvenir de l'endroit où la petite historiette qui suit me fut racontée, pendant une halte de voyage.

Un soir donc que l'excursion de la journée avait été plus longue que je ne l'avais prévu, j'étais entré dans une triste auberge, *chapel an Diaoul*, que l'on rencontre au bord de la route solitaire qui passe au pied du mont Saint-Michel[1]. Je fus bientôt reposé à la douce chaleur d'un feu de tourbe fumeuse; je devrais ajouter *séché*, car la brume du marais, que j'avais côtoyé longtemps, m'avait pénétré, quoique le soleil d'un beau jour d'octobre perçât, de temps à autre, le brouillard toujours étendu sur ce grand lac comblé par des éboulements séculaires.

Il est bien rare, dans ce pauvre cabaret, d'entendre les chants joyeux des *paotred*. Du reste, nous ne sommes pas ici dans la gaie Cornouaille : la montagne aride, sombre et haute, montre de tous côtés à l'horizon sa croupe noire et dentelée de rochers. Les rafales impétueuses de l'Océan, conduites par de longues coulées, y arrivent des grèves de Douarnenez et des anses de Daoulas et du

[1] Saint-Michel, près Botmeur, route de Quimper à Brest.

Digitized by Google

Faou. Elles passent, avec de lugubres sifflements, détruisant et brûlant toute végétation dans la vallée maudite. Non, ce n'est pas un lieu pour chanter et rire que l'auberge du Saint-Michel. Des postillons, des meuniers attardés, ou des paysans de La Feuillée, vêtus de peaux de mouton et revenant du marché de Braspartz, sont les seules pratiques de Larhantek, le vieux *tavarnour* de ce logis.

— Voilà un aimable feu! lui dis-je, malgré l'odeur de la tourbe, qui était loin de m'être agréable.

— D'autant meilleur, répondit-il, que cela ne coûte rien, rien que la peine d'aller le quérir dans la forêt des pauvres.

— Dans la forêt?

— Sans doute : le marais, c'est le bois du pauvre monde; et puis, qui oserait venir ici de la ville nous disputer le seul bien qu'il plaît à Dieu de nous donner?...

Je vis bien que Larhantek n'achevait point toute sa pensée, et je songeai, comme lui sans doute, que si un jour la spéculation pouvait utiliser cet immense marécage, où des forêts, dit-on, sont enfouies, la tourbe humide et fumeuse cesserait d'être le lot commun des malheureux d'alentour. On regarderait cela comme un nouveau *progrès;* et qu'aurions-nous à y reprendre?

— Vous désirez monter sur le Saint-Michel? continua le tavarnour en soupirant... Je vais vous y conduire par le chemin le plus court, si vous voulez, car il se fait un peu tard ; par le chemin des chèvres...

Cinq minutes après, nous gravissions la pente rocailleuse et escarpée de la montagne ; au sommet se trouve la chapelle élevée en l'honneur de saint Michel Archange. Pour donner une juste idée de nos hautes collines, il ne faut point s'attacher à en peindre l'élévation, qui est réellement peu de chose en comparaison des montagnes renommées du globe ; mais je dirai seulement que les nombreux méandres des vallées, les circuits étranges, les contours arrondis des hauteurs qui, le soir, ressemblent aux flancs noirs de monstres gigantesques échoués ou endormis ; je dirai que les tons variés des vastes plaines, comme partagées en larges bandes brumeuses, claires, éclatantes, selon que le soleil voilé réussit plus ou moins à

Digitized by Google

percer les nuages ; que les teintes de l'horizon, nuancées d'azur sombre ou lumineux, selon que l'on regarde du côté de l'Océan ou de la terre ; que tout cela, contemplé dans le silence de la solitude, ne peut être sans charme pour les yeux d'un artiste ou d'un penseur.

Le style moderne du modeste sanctuaire, qui couronne la montagne, n'a rien de bien digne de fixer l'attention de l'antiquaire. Quelques pierres de taille, qui ont la prétention de remplacer la tour, soutiennent une petite cloche verdie par la pluie des orages, et que les coups de vent font fréquemment tinter. Mais les traditions populaires racontent que jadis on y remarquait un antique oratoire que saint Michel Archange avait construit de ses mains. Nous nous assîmes un instant sur des débris où ruines revêtues par le temps d'un tapis de mousse grisâtre. De cet endroit nos regards embrassaient toute l'étendue du grand marais et des crêtes bleues des longues collines de la Cornouaille ; et quand parfois une rafale venait à dissiper, pour un moment, l'épais brouillard dont le vent balançait lentement les ondes, nous pouvions distinguer vaguement à l'horizon de nombreux clochers et les pitons noircis du Ménez-Hom.

Larhantek, avant de quitter ces lieux, où il ne se serait pas aventuré, je crois, sans compagnie à une telle heure, me parla de la *chienne noire* que l'on aperçoit quelquefois sur le marécage, où viennent s'ébattre aussi tous les *poulpiquets* du canton. Tout en descendant assez rapidement la montagne, il me narra (car il était fort causeur) plusieurs histoires dont je pourrai peut-être un jour retracer les détails. Enfin nous rentrâmes à l'auberge, au milieu de l'obscurité ; et là, le feu de la tourbe me parut posséder une chaleur fortifiante que je ne lui connaissais pas. Assis au coin de la cheminée, qu'occupait déjà un paysan de Plonéour, Larhantek avait rallumé sa *korn-butun* et aspirait avec bonheur les bouffées humides de son tabac haché. Le bon tavarnour, bercé par le parfum des spirales échappées de sa pipe et par le bruit strident de la brise de mer dans la toiture, commença, à peu près en ces termes, un de ces récits qui, le soir, font rire et trembler les *paotred kaled,*

Digitized by Google

autour de l'âtre où flambent en fumant des fagots de lande ou de genêt vert :

II

— Il y avait, une fois, dans le pauvre hameau de *Pen-ar-Quenkis*, du côté de Saint-Sauveur, un jeune *pâtour*, fils d'une pauvre veuve déjà sur l'âge. Il se nommait Iann Houarn : il était assez joli garçon, quoique louche ; de plus, fort comme quatre lurons de Komanna et simple autant que trois niais de Guiscriff. C'est pourquoi sa mère n'avait jamais pu lui faire apprendre aucun état. Au surplus, Iann, qui comptait dix-huit ans, n'aurait pas voulu s'en donner la peine, disant que le bon Dieu avait créé les êtres baptisés pour respirer, boire, manger et courir à l'aise par monts et par vaux, et non pour étouffer et s'ennuyer dans ces tanières que l'on appelle des maisons ; pour regarder en liberté le soleil, les champs, les arbres, et non pour se dégrader ou se creuser la cervelle afin de ramasser, par tous les moyens, des sous et des écus moisis, en hâtant le jour de l'*ankou* (la mort).

Iann disait, en vérité, mes amis, bien d'autres belles choses ; mais comme la bonne femme Jeane avait grand peine, en filant, à gagner du pain pour deux, dont un dévorait plus que quatre, et que du reste Iann avait un bon cœur, il comprit qu'il était temps de *filer* de son côté et d'aller plus loin voir s'il irait *butter* sur une bonne chance ; car pour se donner le souci de la chercher, cette chance rare, en vérité, c'était fort au-dessous de notre camarade.

Le voilà donc parti, un beau jour d'automne, vêtu, aux trois quarts, d'un *bragow* de toile percé, de la moitié d'une chemise, d'un morceau d'habit à son défunt père, et... et c'est tout : Iann ne portait jamais de chaussures. Quant au chapeau, c'était chose inutile, avec une chevelure inculte et aussi épaisse que la crinière d'un bidet de Saint-Thégonnec.

Jugez donc du bonheur d'Iann Houarn au commencement ! Il courait tout le long du jour dans les bois, tuant du gibier, dénichant des nids, se vautrant dans les ruisseaux, et, la nuit, s'endormait

Digitized by Google

sur la mousse fraîche des pâtures, après avoir remercié son ange gardien de le rendre si heureux.

L'homme, hélas! l'homme, inconstant, finit par se lasser de tout, en ce triste *toul al laz* (trou de douleurs)! Ainsi en fut-il de notre vagabond, qui en peu de temps avait oublié la moitié de ses bragow sur les épines des buissons. Puis, l'hiver venait à grands pas; l'hiver et son manteau de neige, *feiz à Zoué!* (foi de Dieu!) Pas de culotte quand il gèle, c'est assez désagréable!...

Comment faire? Revenir à la maison? « Impossible, se disait le simplice, avant d'avoir ramassé quelque chose, dix-huit sous, par exemple; ou avant qu'une bonne aubaine me tombe du ciel toute seule. »

Que de gens, mes amis, qui se croient plus fins que notre Iann, parce qu'ils n'ont pas de trous à leurs chausses et qui pourtant raisonnent tout comme lui!

Enfin, un beau soir, Iann Houarn, en traversant une grande forêt, aperçut une petite lumière au fond d'un sombre fourré. Toc! toc!

— Qui est là? répondit une voix enrouée.

— C'est moi, Iann de *Pen-ar-Quenkis.*

— Il y a des Iann partout, fit l'autre, et plus de soixante *Quenkis* dans le diocèse de Léon. Au surplus, que veux-tu?

— Ce que je veux, moi? rien du tout, dit le nigaud en regardant autour de lui, la bouche ouverte.

— Tu ne veux rien, l'ami? Alors pourquoi viens-tu déranger un honnête serviteur de Dieu?

— Pourquoi, *feiz à Zoué!* pourquoi? je ne sais pas...

— En ce cas, détale au plus vite, dit le solitaire, qui dirigeait sa lumière par une fente de la porte sur la figure du malencontreux visiteur. Détale prestement, et laisse-moi continuer mes oraisons.

— C'est bien facile! répliqua Iann, car j'ai les jambes pour le moins aussi longues que les dents. Bonsoir, vieux hibou!

— Hein? fit l'ermite, intrigué malgré lui; puis, remarquant l'air de franche simplicité du vagabond, l'homme charitable ajouta :

— Veux-tu souper avec moi?

Digitized by Google

— Souper ? oui, assez, répondit le fils de la veuve ; mais j'ai encore plus *affaire* d'une veste et d'un *bragow*, si vous en avez de trop.

— Au fait, l'ami, tu en as bon besoin... Allons, entre ici et soupons d'abord.

Et voilà nos deux camarades en train de *débrider*, aussi bien que le recteur de *Ker-Nitra*[1] et son vicaire, avec du vin bouché, une cuisse de chevreuil et du jambon fumé. Quel souper de bénédiction ! Iann, n'ayant jamais été à pareille cuisine, se disait que la chance tournait bien, pour peu que cela pût durer jusqu'à la fin de ses jours.

Notre anachorète était charitable sans aucun doute, et cela ne l'empêchait pas d'être un jovial compagnon, lorsque l'occasion s'en présentait. Après avoir bien régalé son hôte, il voulut donc savoir ce que le simplice comptait faire.

— Dormir à présent, répondit Iann sans se gêner.

Là-dessus, il s'allongea, tout de son long, sur un tas de fougère dans un coin, et au bout de trois minutes, il ronflait comme un sourd qui a le ventre plein.

L'ermite le laissa faire, ayant même fonction à remplir pour son compte ; si bien que toute la nuit il y eut dans la cabane un concert de ronflements à épouvanter les loups à une demi-lieue à la ronde.

Le lendemain, à l'aube, avant d'aller, selon sa coutume, assister les malheureux dans les villages voisins, le cénobite demanda encore au vagabond de quelle manière il emploierait sa journée et son temps à l'avenir.

— Mon temps ? ma journée ? répondit Iann étonné, je n'en sais rien ; mais, en attendant, mangeons un morceau ; nous verrons après.

On conçoit que le pauvre diable qui, pendant ses courses, ses tours et ses détours, avait jeûné un mois ou deux pour le moins, avait grand besoin de se réconforter un peu. Et, en effet, il faisait, chaque jour, de terribles entailles, des brêches incroyables aux

[1] *Ker-Nitra* : village de rien.

Digitized by Google

provisions que l'anachorète de la forêt tenait de la libéralité du ciel, (car c'étaient des corbeaux gris qui, presque tous les jours, venaient, à son appel, approvisionner son garde-manger).

Iann Houarn demeura donc pensionnaire de l'ermite pendant trois semaines environ, sans soucis, gai comme un meunier, fainéant comme un tailleur, heureux comme un prince... Ah! disons mieux, mes amis, heureux comme un fermier qui a trois paires de bœufs et douze vaches laitières dans ses étables, car les fermiers sont plus heureux que les rois.

Au bout de ce temps, le serviteur de Dieu commençait à s'effrayer de la faim soutenue et de la soif croissante du gaillard de Pen-ar-Quenkis, lequel dévorait et buvait sans gêne tout ce que, dans sa charité, le bon ermite avait l'habitude de réserver pour ses pauvres; c'est pourquoi il résolut de conseiller un voyage d'agrément à son pensionnaire.

— Il faut voir le monde quand on est jeune, lui dit-il, afin de trouver un bon état; il faut faire un voyage...

— Un voyage! un état! interrompit Iann en ouvrant une grande bouche et en louchant d'un œil, ce qui était la preuve de sa stupéfaction : un état, mon Dieu! *da ôber pétra?* (pour faire quoi?)

— Pour gagner ton pain, malheureux pécheur!

— Mon pain! eh! ne m'en donnez-vous pas?

— Sans doute, sans doute, mon fils, mais remarque que tu manges la part des infirmes que je nourrissais autrefois.

— Ça m'est bien égal, à moi!

— C'est possible, l'ami; mais le pain du bon Dieu n'est pas pour les fainéants. Tu es fort, bien restauré, bien engraissé; je ne puis nourrir un vagabond qui ne veut rien faire pour se tirer de presse.

— Tiens, c'est drôle! fit Iann en louchant encore plus. Et moi qui croyais que cela ne finirait jamais!

— Tu te trompais, mon fils; il y a une fin à tout dans ce triste monde..... Mais, écoute, ajouta le bonhomme après avoir ouvert la porte, voilà deux chemins : celui de droite conduit à Montourlez (Morlaix), où tu trouveras beaucoup de gens comme il faut, qui te vendront de l'esprit et autres vieilleries dont ils ne se servent plus.....

Digitized by Google

Iann l'interrompit en disant : — De l'esprit ! Pourquoi faire ?

Le solitaire ne put s'empêcher de rire et reprit :

— Celui de gauche mène à la forêt de Laz, où il y a un beau château, avec des portes d'or et des fenêtres d'argent ; ce château est habité par le *Roué-ar-baró-dir* (le Roi à la barbe d'acier). C'est une belle aventure à tenter. Choisis : tu n'as qu'à marcher devant toi.

— Pour lors, s'il ne faut que cela, je veux bien aller à l'*aventure*. Je vais à Laz de ce pas.

— Puisque te voilà si raisonnable, je veux te faire un cadeau : tiens, voici un *baz-houarn*[1]; ce bâton est fait pour toi, qui es déjà un homme de *fer*. Prends-le, mon ami. Sire *Roué-ar-baró-dir* est sourd comme une bûche et dort sans cesse d'un sommeil que rien ne peut interrompre. Finalement, comme ce roi voudrait aussi jouir de la vie et gouverner ses sujets (qui pourtant, dit-on, ne s'en trouvent pas plus mal), il a promis sa fille en mariage et la moitié de sa fortune à celui qui le réveillera.

— Sa fortune ! dit Iann ; *da ôber pêtra?* (Pourquoi faire?) sa fille ! une femme !... ça me gênerait pour...

L'ermite impatienté lança le *baz-houarn* sur le chemin et ferma la porte au nez du vagabond.

— Voilà qui est drôle ! murmura notre louche ; et moi qui croyais... Que ferai-je de ce *pen-baz?*... Réveiller le roi sourd? Mais si je tape dessus avec, je l'assommerai, c'est bien sûr...

Vous voyez que le *gas* de Pen-ar-Quenkis ne raisonnait point déjà si mal pour un nigaud fieffé. Pourtant, après avoir tourné et retourné la trique de fer, Iann, qui la maniait comme une plume, se décida à l'emporter ; et, jetant un dernier regard sur le séjour de bénédiction qu'il allait quitter pour toujours, il soupira dans son pauvre cœur et s'éloigna en sifflant un air de *jabadao*, qu'il avait appris en flânant à la foire de Landivisiau.

Notre garçon prit machinalement la route de la forêt de Laz. Il se disait, chemin faisant, qu'il apprendrait du moins ce que c'est qu'une aventure ; car, pour ce qui était (quand il aurait réveillé ou assommé le roi), d'accepter sa fille ou sa fortune, pour sûr, il n'y consentirait pas, à cause des soucis que tout cela doit donner.

[1] *Baz-houarn*, bâton de fer.

Digitized by Google

Remarquez pourtant que la curiosité commençait à pousser dans la cervelle fêlée du vagabond, et cela, vous le savez, a déjà conduit loin plus d'un sot. Il est vrai que, sans épouser la fille du *Roué-ar-barô-dir*, Iann pouvait songer à se procurer au château de Laz bien des choses plus utiles, telles qu'un couteau neuf, une ceinture de cuir, des....

— Ma foi, Larhantek, marmotta tout à coup entre ses dents la vieille ménagère du tavarnour qui était rentrée sans bruit après avoir trait ses vaches, faut avouer que vous arrangez joliment les femmes, sans respecter les filles de rois! On dirait que vous en faites fi. Eh bien! sachez que les fermières font tout dans les métairies et sont cent fois plus utiles que des fainéants d'hommes qui ne savent que bavarder, boire et fumer leur pipe. Ne l'oubliez pas! sans quoi...

— C'est bon, c'est bon, interrompit Larhantek, un peu abasourdi par l'apostrophe conjugale; apaisez-vous, Corentine : ce que je dis là, c'est histoire de rire et d'occuper les voyageurs pendant que vous irez faire leurs lits.

— Sans doute, grommela encore la bonne femme, je m'en vais les arranger, car ce n'est pas vous qui seriez capable de...

Le bruit des sabots de la ménagère, qui montait l'escalier ou plutôt l'échelle conduisant à la *gambr'* unique de l'auberge, nous empêcha d'en entendre davantage. Le tavarnour continua, à notre vive sollicitation.

E. du Laurens de la Barre.

(La fin à la prochaine livraison).

Digitized by Google

I

UNE CHRÉTIENNE

1794

A M. A. DE BREM.

Les premiers traits de l'aube éclairent la vallée.
Une âpre bise siffle et la terre est gelée.
Pendant toute la nuit, dans son *refuge* étroit,
Une pauvre famille a grelotté de froid.
Chambre nue et sans jour et sous le sol creusée,
Qu'aux recherches dérobe, habilement posée,
Une claie où verdoie un tapis de gazon,
Pour rester libre il faut vivre en cette prison.

Lentement un jeune homme a soulevé la porte :
Il examine au loin s'il est prudent qu'on sorte.
Bientôt on voit monter deux vieillards — les aïeux, —
Dont le travail usa les bras laborieux ;
Puis une jeune fille, au pâle et doux visage ;
Une femme, un mari, dans la séve de l'âge ;
Leurs quatre enfants, dont l'un a six mois et qu'au sein
Tient la mère.

Animés par un même dessein,
Tous s'en vont, pas à pas et la tête penchée,
Parmi l'herbe glanant quelque branche séchée.

Digitized by Google

Sous un roc, abrités contre le vent du nord,
Ils entassent enfin leurs fagots de bois mort.
Autour de ce bûcher la famille est assise.
On tend ses doigts transis à la flamme indécise,
Qui tout à coup s'éveille et lance un jet ardent.

O chaleur ravivante !.... O bien-être imprudent !

La fumée à flots bleus dans l'air pur tourbillonne...
Et vers les pauvres gens attire une *colonne.*

Ils sont cernés !
— « A mort ! »
Et les Bleus, triomphants,
Assaillent à l'envi les vieillards, les enfants,
La vierge au doux visage, et l'époux au front mâle.

Or, tandis que chacun près d'elle tombe et râle,
La mère est là, debout, pressant son nouveau-né,
Que jusque sur son cœur frappe un sabre acharné.
Pour qu'ils gagnent le ciel, — au milieu du carnage,
La chrétienne redit : — « Courage, amis ! courage ! »

Les soldats, furieux : — « Paix, brigande ! »
— « Non ! non !
» Je les exhorterais sous le feu d'un canon ! »
Et joignant les deux mains, et les yeux pleins de flammes :
— « Vendéens ! songez-y, songez-y, chères âmes !
» Votre Roi, votre Dieu, — criait-elle bien haut, —
» Sont morts sur une croix et sur un échafaud !... »

Puis on n'entendit plus ses paroles sublimes :
— La terre en paix buvait le sang des neuf victimes.

ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

DE BRETAGNE AU MEXIQUE

MENUS PROPOS *

Ile Lobos, 4 décembre.

Embellie. — Nous en profitons pour aller visiter Lobos. Cette île, entourée d'une ceinture complète de coraux, peut avoir une demi-lieue de tour. Elle est très-boisée, très-verte, basse sur l'eau. Sa forme elliptique lui donne un air de corbeille qui me réjouit. Vue de près, on s'aperçoit que le sol est exclusivement sablonneux et que les roseaux dominent dans le paysage. Cependant, je distingue avec joie quelques arbres... sérieux. Un enseigne de *la Dryade,* M. L..., a fait faire un chemin assez pittoresque par ses détours, traversant l'île du nord au sud, en passant près de deux puits, que constituent des tronçons d'une cheminée de bateau à vapeur plantée dans le sable. L'eau y est saumâtre : elle sert à laver le linge. On m'a dit que ces puits avaient été confectionnés, l'année dernière, par les naufragés d'un paquebot américain. L'hélice de ce navire se voit encore sur les coraux de l'île. Les hommes de *l'Ardèche* ont trouvé, à leur arrivée ici, un chat, une chatte et sa progéniture, lesquels proviennent sans doute du bateau naufragé. La chatte, prise pour un lapin, dans le fourré, a été tuée d'un coup de fusil et mangée bel et bien par l'équipage de *l'Ardèche.* Le jeune chat orphelin a été recueilli à bord. On lui devait bien cette compensation!

* Voir le numéro de mars, pp. 224-241.

Digitized by Google

Je trouvai, près de celui des puits qui est encore en activité, les matelots des différents navires sur rade, occupés à faire leur lessive, non sans chanter et sans rire : on avait liberté de manœuvre, et il est si bon de sentir sous le pied autre chose que le pont toujours fuyant d'un bateau !

7 décembre.

Nous sommes, depuis hier soir, de retour devant Tampico, province du Tamaulipas. Le temps est splendide, la barre est belle; nous en profitons pour aller visiter cette ville, située à deux lieues environ dans l'intérieur, sur la rive gauche du Panuco, au confluent de ce fleuve avec le Tamesis. Nous remontons le courant pendant deux heures, tantôt à la voile, tantôt à l'aviron. Les rives sont boisées et offrent, de temps en temps, des échappées magnifiques. Les palmipèdes et les échassiers, qui abondent, nous regardent passer sans se déranger, sans concevoir la moindre inquiétude : ils n'ont pas encore appris, ces honnêtes aquatiques, à se défier de la présence de l'homme; on le leur apprendra bien; un héron lazzarone se chauffe paresseusement au soleil; quatre flamants discutent gravement les intérêts de leur république; une longue bande de pluviers, je crois, s'alignent pour que nous les passions en revue. D'énormes poissons font des bonds prodigieux autour de notre embarcation, et les caïmans viennent mettre leurs têtes à la surface de l'eau. Qui croirait, à voir cette nature sauvage, que nous sommes tout près d'une ville de dix mille âmes, à ce que dit la géographie? De traces de culture, point; d'habitations, encore bien moins. Nous rencontrons cependant, sur la rive gauche, à moitié chemin de la ville, une *hacienda,* qui a été convertie en poste avancé.

Des rires et des éclats de voix arrivent jusqu'à nous : ce sont nos soldats, qui passent le temps à jouer aux quilles. — Enfin, nous voilà à Tampico. Un débarcadère de bois, disloqué et ruiné, est en train de pourrir devant la ville. On s'aperçoit avec plaisir qu'il fut un temps où régnait, le long de cette machine, un escalier confortable et pompeux. Aujourd'hui, on le remplace par une gymnas-

Digitized by Google

tique savante, mais périlleuse. La ville, qui n'existe que depuis 1824, est bâtie sur une hauteur; disposition qui doit lui donner quelque salubrité. C'est près d'ici que Santa-Anna, à la tête des Mexicains, a gagné, contre les Espagnols, la bataille qui a procuré l'indépendance, en 1829. (Ils ont bien su s'en servir !) Elle est entourée, sur trois de ses côtés, par des lagunes immenses, dont l'une n'a pas moins de vingt lieues de long, et s'étend dans le sud, jusqu'à la hauteur de Lobos, en longeant la côte. La ville n'offre rien de bien curieux. Les Américains ont laissé des traces de leur passage : ils ont fait communiquer l'une des lagunes avec la rivière; grand bienfait pour Tampico, qui a vu de cette façon, par le courant qui s'est établi, disparaître une source abondante de miasmes paludéens. Il en reste bien assez, Dieu merci!

Le 81e de ligne occupe la ville. On le débarqua sur la rive gauche du Panuco, à la Case-aux-Pilotes; puis il s'avança avec précaution, s'attendant à tout moment à une surprise. Craintes vaines! Rien! *Nada!* Ils entrèrent à Tampico sans brûler une amorce. Toutes les maisons étaient fermées; pas une tête aux fenêtres! De sorte que cette entrée triomphale manqua un peu de gaieté; et pourtant, MM. les officiers du 81e avaient mis, pour l'occasion, leurs plus resplendissantes épaulettes. Enfin, un quidam se risqua; c'était un Français. Il dit : « Braves compatriotes, les larmes me viennent aux yeux en vous voyant à Tampico. Certes, voilà bien le plus beau jour de ma vie! Messieurs, je tiens un café dans les environs; vous y trouverez tout..., aux plus justes prix. »

Les habitants se rassurèrent peu à peu; on en vit un, puis deux, puis, enfin, une fourmilière. Nous fûmes reçus par ces braves gens avec cordialité. Pourvu qu'ils n'aient point à regretter leur hospitalité!

M. C....., commis de marine, nous pilote pendant notre promenade, et nous montre obligeamment le cercle, seul monument remarquable de la localité.

Nos matelots profitent des quelques heures de repos qu'on leur accorde, pour s'enivrer, mais si bien, que nous sommes obligés de les porter dans le canot. Une chaloupe à vapeur nous reconduit à bord.

Digitized by Google

Devant Tampico, 10 décembre.

Naguère, je lisais cette pensée d'un monsieur dont, par malheur, j'ai oublié le nom — car je ne voudrais pas être taxé de plagiat : — « L'homme doit disposer son logement selon ses besoins et sa taille; je n'aime pas qu'on se désintéresse du milieu dans lequel on vit, qu'on ne s'efforce point d'en tirer tout ce qu'il peut produire. » Je partage complétement ces idées ; c'est pourquoi je me suis efforcé de me rendre agréable ce tout petit coin, que nous, parias de ce bas monde, nous appelons pompeusement *une chambre.* Aussi, je l'aime ce *retiro,* tout plein de mes méditations, de mes rêveries, de mes châteaux en Espagne. C'est là que je me renferme, quand le ressouvenir du pays me monte au cœur; c'est là que je vous évoque tous, mes bons amis ; c'est là que je viens causer avec vous, en écrivant ce journal. Si, parfois, vous soupirez en remarquant à votre foyer une place vide, bien souvent je songe à vous et à la grande joie que j'éprouverai en vous revoyant tous. Le bonheur est-il donc si peu dans notre nature, que, pour connaître véritablement le prix d'une chose, il faille l'avoir perdue ! De là vient que l'on dit — et je commence à croire que c'est avec raison — que les marins sont les gens qui aiment le plus leur pays et leur famille ; ce qui, tout d'abord, me semblait complétement paradoxal. — Mais revenons à mes pénates ambulants. Mon *palassio* est situé à tribord-derrière, sous la dunette ; oui, mes amis, sous la dunette; c'est-à-dire que je suis logé comme un capitaine de frégate. Cette chambre, devenue vacante, me fut libéralement octroyée par le second.—Grâces lui en soient rendues! — Un coin, un coin à soi, mais c'est à bord une richesse que ne valent pas les mines du Pérou ! Il faut avoir ressenti tous les ennuis attachés à cette vie perpétuellement en commun, avec des caractères quelquefois antipathiques (Dieu merci, je ne parle de cela que par ouï-dire), souvent aigris par des peines secrètes, toujours fatigués par les privations qu'entraînent la navigation et la monotonie de la vie de bord, pour comprendre la volupté qu'on éprouve à posséder un réduit.

Tout exigu qu'est mon alhambra minuscule, il me suffit ample-

Digitized by Google

ment. Vous voyez, mes amis, comme il faut peu de chose pour faire le bonheur d'un homme, et combien il tient peu de place!

Le vestibule du temple, la porte, pour parler en prose, est tendue d'un rideau rouge, rideau d'officier supérieur, oublié là depuis le départ du dernier occupant. La « vile plèbe » des officiers ordinaires (*los subalternos*, comme disent les Espagnols), est gratifiée d'un rideau jaune. Le parquet est revêtu d'une toile cirée, à dessins en arabesques. Mon *buen-retiro* est splendidement éclairé par un sabord, muni d'une vraie fenêtre, avec de vrais carreaux.

Au-dessous, voici ma couchette, large, au plus, comme le sera un jour mon cercueil, (si je jouis de la faveur d'être enterré dans du sapin!) Ce lit de trappiste est débarrassé de toute espèce de rideau : j'aime mieux être chagriné, à l'occasion, par les moustiques, que d'être travaillé, toutes les nuits, par les cancrelats, — dont le ciel vous préserve! — et par tous les autres animaux et insectes malfaisants qui pullulent sous ces bienheureuses latitudes, et qui ne manquent à *s'esbattre* dans les tentures des lits. Remarquez que le susdit lit est ingénieusement placé entre la porte et la fenêtre; avantageuse disposition, à laquelle je dois un agréable courant d'air, et qui n'est pas l'effet du hasard, je vous prie de le croire.

Près du chevet du lit, s'étale avec orgueil la commode réglementaire, en beau bois de noyer, bien verni, et comptant jusqu'à cinq tiroirs, qui recèlent mon linge, rangé en bel ordre. Le tiroir supérieur se rabat en pupitre, à ma grande satisfaction. Voilà, certes, une idée pratique, s'il en fut jamais! Combien de fois j'ai admiré l'intelligence qui préside à l'installation de nos petites ruches maritimes! C'est que nécessité est mère d'industrie.

Cette commode est revêtue d'un surtout, creusé de trous, où s'adaptent différents objets de toilette, aux formes capricieuses : cuvette, pot-à-eau, savonnette, etc., mis ainsi à l'abri des vicissitudes du roulis.

Ce meuble, tour à tour table de toilette, pupitre ou commode, selon les besoins du moment, est surmonté d'une belle glace ovale, que je me suis octroyée à Cherbourg, sur mes avances de campagne. Elle est embellie par la présence de deux candélabres,

Digitized by Google

symétriquement placés au-dessous d'elle. A droite et à gauche, se balancent au roulis deux petits cadres, contenant les photographies des aînés.

Signalons, en passant, l'armoire en noyer verni, le meuble le plus considérable de céans, et passons à la bibliothèque, le morceau le plus précieux de mon mobilier, quoiqu'elle ne soit composée que de deux planches de sapin, parallèlement disposées. Voilà le remède suprême à tous les ennuis, la consolation à toutes les peines, mon luxe et ma joie : *Trahit sua quemque voluptas!* J'ai longuement réfléchi, avant de la composer; car il me fallait forcément sacrifier la quantité à la qualité. L'expérience m'a fait voir par où elle péchait; aussi, à une prochaine campagne, je réparerai les oublis involontaires.

Si, maintenant, j'ajoute que le dessous de ma couchette est transformé en placard; que je possède deux chaises; qu'au bau, qui traverse mon plafond, sont appendus, d'une part, un rouleau de cartes marines, et, de l'autre, mon inoffensive épée, ma canne et mon parapluie; qu'il règne, autour de ma demeure, une étagère, en guise de corniche, je vous aurai dressé par le menu l'inventaire de mon domicile.

Les meubles étant tous exactement semblables, les chambres sensiblement pareilles, il est difficile, vous en conviendrez, de varier beaucoup l'aspect des lieux. Qui a vu l'une des chambres d'un navire, les a vues toutes; la différence gît dans la disposition des meubles, et il n'y a point là de quoi prêter large carrière à l'imagination et à la fantaisie. Cependant, toujours par quelque endroit la passion dominante se montre et se dessine : celui-ci transforme sa chambre en atelier de peinture; celui-là, coquillard enragé, fait de sa cabine un muséum d'histoire naturelle. Nous avons des empailleurs, des sculpteurs, des tourneurs, des bibliophiles, voire même des tapissiers, qui attachent, pour ainsi dire, à leur demeure un reflet particulier de leur occupation favorite.

Les jeunes officiers cherchent à donner à leur chambre un aspect de boudoir, comme je l'ai vu dernièrement à Vera-Cruz sur une frégate à roues; les vieux, en général, dédaignent ces jouis-

Digitized by Google

sances sybaritiques et estiment que toutes ces tentures ne sont que repaires à punaises et à cancrelats, qu'il faut rigoureusement proscrire.

Le règlement a prévu l'ordre dans lequel on doit choisir les chambres, à l'armement d'un navire : le médecin du bord passe le dernier. On a retourné, hélas ! en leur *défaveur*, le fameux *Cedant arma togæ*.

Tampico, 15 décembre.

L'expédition de Tampico avait été ordonnée par le général Forey, dans le but de se procurer des mulets, dont le besoin se faisait impérieusement sentir. Il va sans dire que messieurs les Mexicains instruits de nos intentions, s'empressèrent, à la nouvelle de notre approche, de faire filer mules et mulets vers l'intérieur du pays. On en trouva, cependant, quelques-uns, mais à des prix extravagants. Nous étions désignés pour les transporter à Vera-Cruz. On comptait sans la barre de la rivière, qui ne nous permit, pendant plusieurs jours, aucune communication avec la terre. Ne voyant point venir son chargement à quatre pattes, notre commandant se décida à partir pour Vera-Cruz. — Nous prenons quelques passagers.

Sacrificios, 21 décembre.

Nous apercevons Vera-Cruz. — Le ciel est splendide. Une troupe de marsouins s'ébat joyeusement autour de *l'X*... Assis sur la dunette, je hume philosophiquement un cigare, et je roule en mon esprit toute sorte de pensées agréables : — « Léon, mon ami, tu vas donc, pendant quelque temps, jouir de la plus parfaite stabilité, sous ce bienheureux fort Saint-Jean-d'Ulloa; puis, tu vas recevoir des lettres de France; puis, on va nous donner peut-être une mission agréable; car il faut reconnaître que, jusqu'à ce jour, nous n'avons point été gâtés sous ce rapport : ce serait une juste compensation de nos fatigues. »

L'X... s'engage dans le long dédale de récifs de coraux qui entoure les approches du mouillage. — « Ah ! mais, qu'est-ce à dire? Le soleil s'est voilé ! » — Des nuages montent à l'horizon, sans cou-

Digitized by Google

leur et sans forme, pareils à ces vapeurs que les arbres retiennent sur le bord d'un lac, dans une matinée d'hiver. La brise, qui nous venait du S.-E., a sauté tout à coup au nord et a fraîchi avec une rapidité effrayante. La mer écume déjà sur les récifs, au milieu desquels nous nous trouvons. Un faux coup de barre, et voilà *l'X*... en piteux état! Sentir la terre, toucher au but, penser que les fatigues ne vont plus être que des souvenirs, et être jeté au milieu d'un danger imminent, vrai! c'est jouer de malheur! Si ce *norte,* qui se déclare, eût tardé une heure encore, nous étions parés et bien à l'abri, sous Sacrificios.

On voit au mouillage, à Sacrificios, une grande corvette anglaise, dont l'équipage se réunit sur les bastingages : ils semblent avoir pris leurs places pour nous voir mettre au plein.

La situation s'aggrave d'instant en instant. La mer bouillonne d'une façon sinistre sur les récifs, et le vent fraîchit de plus en plus. Nous sommes tout près de Sacrificios. Voilà une tempête qui doit être bien belle..., vue de terre! — « Babord; mouillez! » dit, de sa voix éraillée, notre commandant. C'est alors que le cri : « Un homme à la mer! » se fait entendre. Je l'ai vu, en effet, tomber de la grand'hune sur les haubans, puis rebondir à la mer. On jette la bouée de sauvetage de babord. Le commandant est magnifique de calme et de sang-froid, donnant, tout à la fois, ses ordres pour le sauvetage et le mouillage.

On a repêché l'homme, tandis qu'il filait le long du bord. Le chirurgien-major et moi avions tout préparé pour le recevoir. Il se présenta lui-même devant nous. « Tonnerre de Brest! je suis trempé comme une soupe! » Nous le faisons se changer, et on lui ordonne un verre de malaga. Il le prend, en nous disant qu'à de semblables conditions, il se laisserait choir tous les jours à la mer.

Le *norte* se déploie dans toute sa splendeur, mais nous sommes mouillés, et bien mouillés, à l'abri de Sacrificios. — Les Anglais de la corvette en seront, cette fois-ci, pour leurs frais de déplacement.

Et moi, qui me réjouissais à l'idée du repos que nous allions prendre, je comptais encore sans mon hôte, car nous roulons d'une façon épouvantable.

Digitized by Google

Sacrificios, 25 décembre.

Noël. — Le roulis a l'air d'avoir l'intention de diminuer un peu.

Sacrificios, 28 décembre.

La frégate cuirassé *la Normandie* a été cruellement éprouvée par la fièvre jaune. Elle devient inhabitable : l'amiral Jurien met son pavillon sur *le Berthollet.*

La question des navires blindés dans les pays chauds me semble suffisamment éclairée.

Nous recevons l'ordre de nous rendre à Santiago-de-Cuba, pour chercher un chargement de mules. Enfin ! nous allons donc sortir, pendant quelque temps, de cet affreux golfe du Mexique ! Notre charbon est fait, nous partons demain.

En mer, 1er janvier 1863.

Hélas ! l'année qui s'en va emporte avec elle une de mes illusions : je croyais posséder, au suprême degré, la curiosité des voyages, et j'ai acquis la triste conviction qu'il n'en était rien. La folle du logis m'a conduit dans une voie qui n'est pas la mienne. Que n'ai-je longuement commenté, avant de mettre le pied sur un navire, cette pensée vraie d'Alphonse Karr : « C'est une singulière inquiétude de l'esprit que l'amour des voyages, et les voyageurs sont d'étranges gens, qui s'en vont à grandes distances et à grands frais, pour voir des choses nouvelles, sans avoir pris la peine de regarder à leurs pieds ni sur leurs têtes, où ils se passe tant de choses extraordinaires et aussi inconnues qu'on le puisse désirer ; » ou cette autre, non moins profonde : « Sous quelque partie du ciel qu'ils demeurent, de quelque façon qu'ils s'habillent ou ne s'habillent pas, les hommes vivent sur quatre ou cinq passions, toujours les mêmes, qui ne varient pas dans le fond et très-peu dans la forme. » Conclusion : restez chez vous.

Santiago-de-Cuba, 21 janvier.

Nous jouissons ici du calme le plus profond ; la nécessité, du reste, s'en faisait généralement sentir, après notre expédition à Tampico, où le mauvais temps s'est acharné à nos trousses.

Digitized by Google

Partis le 29 décembre, de Sacrificios, nous avons été gratifiés, en guise d'étrennes, d'un coup de vent de S.-O. qui nous a conduits à quatre-vingts lieues de la Nouvelle-Orléans. Nous n'avons eu de répit qu'après avoir doublé le cap San-Antonio de Cuba. A partir de ce moment, tout a été pour le mieux. Nous longions la côte sud de l'île, et parfois de si près, que des émanations délicieusement embaumées nous arrivaient de terre. Et quelles nuits splendides!

Le 13 janvier, *l'X...* mouillait dans la rade de Santiago, — un vrai lac, quoi!

J'étais tout surpris de ne pas sentir le navire rouler. La rade, complétement fermée, est protégée par de hautes montagnes. On y arrive par un goulet étroit et sinueux. Santiago s'étale en amphithéâtre au fond de cette mer intérieure, et, derrière, se montrent des montagnes à reflets rougeâtres, produisant un tableau ravissant.

Santiago est partagée en deux villes : la *marina*, malsaine, mal bâtie, sur le bord de la mer, dont elle est séparée par une promenade (*alameda*), ombreuse, mais qui me semble fort négligée par les habitants et par l'édilité : l'herbe y croît à plaisir; — et la *ville haute,* beaucoup plus considérable, et dont les rues plus régulières sont bordées de maisons en bois, ornées, sur le devant, de balcons en manière de *varendas.* Les nombreux tremblements de terre qui se sont fait sentir dans ce pays, expliquent ce mode de construction.

L'édifice le plus curieux est certainement le grand marché, situé sur une haute terrasse, de plain-pied, d'un côté, avec la colline; de l'autre, dominant la ville basse et la rade. On jouit de là d'un magnifique panorama. Le matin, l'aspect de ce marché, avec ses vendeuses de toutes les couleurs, son animation, son bruit, offre au flâneur les études les plus curieuses. L'église n'est point belle; comme les églises de Ténériffe et de Vera-Cruz, comme toutes les églises espagnoles, je crois, elle est surchargée d'ornements de mauvais goût. Je remarque des mannequins grotesquement habillés, qui ont la prétention de figurer des saints.

Digitized by Google

Chez cette population de vingt-cinq mille habitants, notre langue est presque aussi usitée que dans une colonie française; et cette circonstance fait honneur, il faut le dire, à l'antique hospitalité espagnole. Lors de l'affreuse catastrophe politique qui ruina les habitants de Saint-Domingue, nombre de planteurs préférèrent l'expatriation à la lutte sanglante. Les rives de Santiago n'étaient guère qu'à quatorze lieues de l'île désolée où tant de périls menaçaient nos industrieux créoles : ils s'y réfugièrent, et payèrent l'accueil cordial qui leur fut fait, par d'admirables fondations industrielles et agricoles. Le climat est excessivement chaud; la fièvre jaune sévit à Santiago plus que sur tous les autres points de la côte.

Nous faisons la rencontre d'un médecin français, qui exerce ici et qui a été étudiant à Paris en même temps que notre chirurgien-major. C'est un charmant homme, qui nous a fait le plus courtoisement du monde les honneurs de Santiago. Il nous a conduits au cercle français et au théâtre de l'endroit, où une troupe italienne joue des opéras. Je suis très-assidu aux représentations; outre qu'il m'est fort agréable d'ouïr de bonne musique, je ne suis pas fâché de faire connaissance avec la population féminine de Cuba. J'ai vu là de fort belles personnes, habillées à la dernière mode de Paris : les costumes nationaux disparaissent; hélas! la mantille s'en va! Mais elles sont atrocement peintes. A quoi se fier, grand Dieu! Allez donc, ensuite, juger les gens sur l'apparence!

Deux fois par semaine, le régiment espagnol de l'endroit donne une retraite en musique, sur la place du Gouvernement. Cette musique est exécrable; ce qui n'empêche pas que toute la société s'y rend, et, ma foi, elle n'a pas tort, car c'est une place charmante, plantée d'arbres, ornée de quatre jets d'eau et entourée de belles maisons, peintes en bleu pour la plupart, (dont le palais du gouverneur et l'église principale). Ces murs bleus, éclairés par le gaz, donnent à tout cet ensemble une teinte fantastique du plus heureux effet.

Santiago, 1er février.

Quinze jours se sont écoulés, remplis par de nombreuses promenades à terre et par de fréquentes séances au théâtre du lieu. Le

Digitized by Google

chancelier du consul et le médecin de notre connaissance nous ont offert, à l'hôtel Lassus, tenu par un Français et surtout par une Bordelaise éveillée, sa femme, un splendide dîner, dont nous conserverons le souvenir jusqu'à la consommation des siècles. — Pendant notre séjour, on a célébré la fête du prince des Asturies, à grand renfort de coups de canon. Il y a eu un bal au Gouvernement; par malheur, on ne nous a pas invités. Ces hidalgos sont stupides!

Les mules que nous sommes venus chercher, et le vétérinaire qui les a achetées, sont embarqués; notre provision de charbon est renouvelée; nous repartons pour le Mexique : voici le fort Morro, à l'entrée du goulet. Nous nous éloignons des côtes, qui bientôt disparaissent complétement à l'horizon. Nous sommes de nouveau rejetés dans la solitude la plus profonde. En quelles tristes conditions s'écoule la vie de l'homme de mer! « Inconnu, jeté parmi des inconnus, dont il ne comprend ni les mœurs ni le langage; étranger pour qui tout est vénal et qui ne voit s'empresser autour de lui que des mercenaires; seul, sans appui, sans amitiés, ayant toujours au fond du cœur je ne sais quel vide et quel malaise, il s'étonne, après de naïves espérances, de trouver une vie amère et pleine d'ennuis, que les plaisirs et les frivolités du monde ne guérissent point. Des décisions sans appel le transportent de climats en climats, toujours loin des siens, qu'il revoit à peine à de rares intervalles; rien ne le fixe et ne l'attache; il ne prend racine nulle part; c'est un exilé, qui n'a pour consolation que de changer incessamment d'exil. » — *(Revue Contemporaine.)*

En mer, 2 février.

Notre existence, il faut le reconnaître, a plus d'un rapport avec la vie monastique : même séparation du monde extérieur, même régularité dans les occupations journalières, même vie en commun, et souvent même abnégation.

Les heures des repas sont, je ne vous le dissimulerai point, les moments agréables de la journée. Chacun, tour à tour, entame le chapitre des souvenirs : l'un parle des mers du Sud, l'autre du Sénégal; celui-ci de la Chine, celui-là de la Grèce, et j'apprends de la sorte une foule de choses intéressantes. Le repas fini, on apporte

Digitized by Google

le café et les pipes, et la conversation va son train. A onze heures, on se sépare; l'officier des montres va observer; la Faculté et l'Administration montent sur la dunette, quand le temps le permet, et se livrent aux douceurs de la promenade ou à la contemplation de l'immensité. A midi, il n'y a plus un chat sur le pont; sauf l'officier de quart, chacun est rentré chez soi. Pour mon compte personnel, je sieste une heure durant; après quoi des ablutions froides me remettent sur pied. Je lis ou j'écris jusqu'à trois heures et demie. Le repas du soir (quatre heures) nous réunit de nouveau; la conversation, il faut s'y attendre, roule forcément dans le même cercle. Parfois, cependant, elle devient plus intime : on songe à ceux qu'on a laissés en France; on parle de ses projets, de ses espérances; puis, tout d'un coup, à un détour de la conversation, on tombe sur une discussion politique. Alors, tout en fumant le calumet de paix, nous agitons le sort des empires.

Quand le temps est beau, on se rend sur la dunette, pour continuer l'entretien commencé. Je garderai toujours, j'en suis sûr, le souvenir de quelques-unes de ces soirées. La brise est fraîche, la nuit étoilée, la mer phosphorescente; toutes les voiles sont dessus; le silence de la nuit n'est interrompu que par le cri de l'homme en vigie : « Ouvre l'œil au bossoir ! » Alors, au milieu de ce spectacle magique, les cœurs se rapprochent, se comprennent et s'épanchent.

5 février.

Une tempête à la mer manquait à mon éducation nautique : je viens d'être servi en enfant de bonne maison ! Rien n'a été négligé pour que la fête fût complète. — Le 5, à huit heures du matin, — nous étions alors sur le banc de Campêche, — le vent de nord se déclare avec sa soudaineté habituelle et une impétuosité remarquable. On met à la cape. On est obligé d'établir des filières, auxquelles les hommes se raccrochent, pour aller d'un point à l'autre du navire. Hélas ! notre déjeuner est renversé dans les cendres par la violence du roulis. Nous essayons, cependant, de nous mettre à table, pour manger de la viande froide : impossible de s'y maintenir. Je prends le parti d'aller me coucher, en compagnie d'une

Digitized by Google

demi-aune de saucisson de Lyon, d'un pain, de taille respectable, et d'une bouteille de vin de Ténériffe. En m'arc-boutant avec les genoux et les coudes, je me suis maintenu ainsi assez solidement.

Je reçus sur la tête un gros dictionnaire, qui s'élança à l'improviste d'une étagère, située de l'autre côté de ma chambre, tout exprès pour me faire une mauvaise plaisanterie. La douleur fut atroce et le réveil des plus désagréables !

Qu'il est doux de courir le monde,
Ah! qu'il est doux de voyager!

Un gabier, occupé dans la mâture, fut lancé dans l'espace par un mouvement brusque du navire. Chemin faisant, il eut l'insigne bonheur de rencontrer une manœuvre, qui fut son ancre de salut. Il se cramponna au bout de ce fil, avec l'énergie de l'homme qui voit la mort partout autour de lui. On vint le recueillir. L'ébranlement nerveux fut si considérable chez lui, qu'une fièvre intense se déclara, avec congestion cérébrale. On fut obligé de le saigner à plusieurs reprises. Allez donc nier, ensuite, l'influence du moral sur le physique !

Vera-Cruz, 10 février.

Nous arrivons, le 7, à Vera-Cruz. Le *norte*, que nous avons essuyé à la mer, a soufflé ici, de façon à rappeler le coup de vent du 26 octobre dernier : trois navires de commerce ont été jetés à la côte. En atteignant le mouillage, nous apercevons la goëlette *la Esperanza* sur les récifs de la Galleguia.

Le siége de Puebla est poussé vigoureusement, nous dit-on. Le général Forey, qui a besoin, là-bas, de tout son monde, a donné au 81e l'ordre d'évacuer Tampico ; ce qui a été fait. Mais, à ce moment de l'année, l'eau est peu haute, sur la barre de la rivière de Tampico ; on est donc obligé de brûler la canonnière *la Lance*, emprisonnée dans la rivière, pour ne pas la voir tomber entre les mains des Mexicains.

La plupart des familles, qui s'étaient compromises en nous recevant, s'empressèrent d'abandonner la ville, à notre suite, et bien

Digitized by Google

leur en prit. Elles trouvèrent un abri certain à bord des navires sur rade. Les gens confiants, qui étaient restés en ville, furent pendus haut et court par les partisans de Juarez, dès que nous eûmes les talons tournés.

Le temps était si mauvais, que les navires mouillés devant Tampico furent obligés de dérader sept fois. Ils amenèrent à Vera-Cruz les malheureux réfugiés, auxquels on fut obligé de donner des vivres et des vêtements. La belle chose que la guerre!

Vera-Cruz, 23 février.

J'ai visité l'hôpital de la marine. Avec votre permission, je vais vous servir de cicerone, à travers les salles de cet hôtel de la douleur.

Vera-Cruz compte trois hôpitaux : l'un consacré aux malades de la ville et dirigé par un médecin civil; l'autre destiné à l'armée, et, enfin, celui-ci, qui recevait autrefois les enfants trouvés et les orphelins, comme l'indique une grande statue de la Charité, tenant un enfant endormi sur son sein, laquelle orne le frontispice du monument. Je n'aurais qu'à aller regarder au sommet de l'édifice, pour vous fixer sur la date exacte de la construction dudit hôpital; mais je vous prie de m'en dispenser : il fait si chaud! Je ne crois pas que ça remonte à 1850; c'est donc de date récente.

L'hôpital est petit, mais beau, et, à mon avis, fort bien entendu. Sa distribution est, du reste, copiée sur l'aménagement de la plupart des maisons mexicaines que j'ai vues jusqu'ici. Les façades sont percées d'immenses fenêtres, qui déversent l'air à flots dans les salles des malades. Des arcades, déliées, gracieuses, entourent la cour intérieure, qui, comme tout le rez-de-chaussée, est pavée de marbre blanc et noir, formant mosaïque, et sur laquelle viennent s'ouvrir des salles, d'une hauteur d'étage qui ne laisse rien à souhaiter. Ce sont : l'appartement du chirurgien de garde, la salle du conseil de santé, la pharmacie, les salles des blessés, etc. Un magnifique escalier à deux branches, surmonté d'une coupole, conduit sans fatigue au premier étage. Je vous prie de remarquer la peinture murale qui embellit la coupole. Des infiltrations malheu-

Digitized by Google

reuses ont détérioré l'œuvre en maints endroits, mais il n'en reste pas moins acquis, pour moi, que ce tableau est rempli d'entrain et de mouvement : — La Liberté, (celle d'Auguste Barbier), se portant bien, brandit un étendard, où se lit le mot : *Libertad*, et tient, de l'autre, des chaînes brisées. Elle convoque les peuples à l'indépendance, et j'aime à constater que l'artiste, — dont je regrette d'ignorer le nom, — a placé, au premier rang, un soldat français. A sa suite, se montrent des spécimens de tous les peuples ; le Mexicain, comme bien vous pensez, n'a pas été oublié. Vous voyez qu'on se proposait de faire sucer sans retard les bons principes aux jeunes orphelins.

Le premier et unique étage, également pavé de marbre, orné aussi d'une vaste galerie, dans laquelle on place des lits, quand il y a encombrement, reproduit assez fidèlement les dispositions du rez-de-chaussée ; même hauteur d'étage.

Suivez-moi, maintenant, dans cette salle : voici, au N° 25, un matelot, atteint de fièvre jaune. C'est le seul, Dieu merci ! qu'on ait présentement à soigner. Je ne veux pas m'appesantir sur l'histoire de cette cruelle maladie, qui a tant enlevé de malheureux, à l'arrivée des quarante mille hommes du général Forey ; ce fléau frappe aussi bien le Mexicain de l'intérieur, qui descend des hauteurs à Vera-Cruz, que l'étranger nouvellement débarqué. Les habitants de la ville eux-mêmes sont sujets à ce terrible mal, contre lequel il n'y a pas d'acclimatation possible. Cependant, les récidives sont très-rares. Quand donc on a survécu à une atteinte, on peut se considérer désormais comme à l'abri. L'affection disparaît parfois complétement pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février, au souffle du *norte*, pour reparaître, dès qu'il se forme une grande agglomération d'hommes à Vera-Cruz, et durant les mois de juin, juillet, août et septembre. Les Terres-Chaudes sont la sphère exclusive d'activité de cette maladie.

Si nous prenions cet escalier, il nous conduirait sur le toit, disposé en terrasse. C'est la seule promenade des sœurs hospitalières attachées à l'hôpital. J'ai nié, autrefois, l'utilité des sœurs de charité dans les grands hôpitaux de la marine, surabondamment pour-

Digitized by Google

vus d'infirmiers; mais il en est tout autrement ici, où ces nobles femmes rendent des services signalés et sont d'un dévouement à toute épreuve. Celles que nous possédons nous viennent d'une maison française de la Havane, et ont eu, par conséquent, maintes fois l'occasion de vivre au milieu d'épidémies.

Vera-Cruz, 9 mars.

Laissez-moi vous faire faire connaissance avec la ville dont je suis le citoyen.

Vera-Cruz, qui, de loin, ressemble à une ville de l'Orient, à cause de ses nombreuses coupoles et de ses clochers qui jouent assez volontiers aux minarets, a, de près, un cachet espagnol irrécusable.

Que de difficultés on a dû vaincre pour construire, sur cette plage de sable, entourée de marécages pestilentiels, cette ville, qui, dans le moment de sa splendeur, ne comptait pas moins de vingt mille habitants! Il a fallu l'énergie féroce et infatigable du peuple espagnol, pour forcer les malheureux vaincus à assembler ici les matériaux de la nouvelle cité. Tout a été créé, au prix d'inimaginables efforts et au milieu de difficultés inouïes. Le sol fuyait sous les pieds; le vent apportait des effluves mortelles; sous un soleil de feu, point d'eau potable; les pierres manquaient; force fut de les remplacer par les madrépores des récifs.

La ville baigne dans la mer, dont elle n'est séparée que par un simple mur, qui cherche, mais en vain, à se donner des airs de fortification.

Trois rues principales courent, parallèlement au rivage, et sont coupées par une dizaine d'autres voies de communication, qui constituent, avec les premières, les *quadras* ou carrés de maisons. Elles sont larges, bordées de trottoirs, et, pour la punition des péchés du promeneur, pavées de cailloux roulés. Les eaux ménagères les parcourent, à ciel ouvert, et répandent ainsi des émanations putrides, peu flatteuses pour l'odorat. Les eaux courantes manquent complétement, et, si les rues sont propres parfois, c'est grâce aux grandes averses, qui, seules alors, en chassent les mauvaises odeurs.

Digitized by Google

Les maisons sont généralement grandes, avec une cour au centre *(patio)*, entourée, le plus souvent, d'une galerie *(portales)*, sur laquelle s'ouvrent des appartements très-spacieux, très-élevés d'étage : c'est intelligent et frais, et parfaitement approprié au climat.

Vera-Cruz a subi bien des malheurs, comme l'attestent bon nombre de maisons, éventrées pendant les bombardements successifs qu'elle a eu à supporter, et qui demeurent abandonnées, en attendant des jours meilleurs.

D'affreux oiseaux, appelés *gallinasos* ou *urubus*, qui possèdent la taille et la grâce du dindon, jointes à la voracité du vautour, se montrent en grande foule sur tous les toits. C'est de là qu'ils se ruent par bandes sur les détritus dont est garnie la voie publique. La municipalité condamne à une amende de quatre piastres quiconque tue un de ces intéressants volatiles, auxiliaires inconscients de l'hygiène publique. Du café de *las Diligencias*, je m'amuse, parfois, à les voir s'installer, se disputer, se bousculer sur la coupole de l'église, en face ; c'est véritablement comique !

Les couvents, flanqués d'églises ou de chapelles, occupent un large espace dans la ville. Couvents, églises, chapelles, tout cela est abandonné et en ruines; une seule église subsiste encore. C'est Juarez, me dit-on, qui a chassé les moines de toutes les couleurs, qui abondaient ici, comme dans les autres villes du Mexique.

Vera-Cruz est entourée de dunes, qu'on appelle *medanos*, au delà desquelles règnent en plein les marécages, submergés pendant la plus grande partie de la saison des pluies.

Les places publiques, au nombre de cinq, n'ont rien de remarquable ; elles sont nues et privées de toute végétation. La nature du sol et le vent du nord ne permettent à aucun arbre d'y prospérer. Je vous laisse, dès lors, à juger si le séjour de cette *ciudad* est agréable !

Le lieu de promenade habituel est une portion de chemin macadamisé, ayant cent cinquante mètres de longueur environ, partant de la porte de la *Merced*. Il se dirige vers le cimetière, distant de deux kilomètres vers le sud. Quelques palmiers et quelques arbres

Digitized by Google

réduits à l'état de balais, malingres, rachitiques, se voient le long de cette *alameda ;* abrités par les casernes voisines, ils fournissent l'unique ombrage que l'on rencontre à la Vera-Cruz.

Le sol étant très-humide, l'usage est de ne pas enterrer les corps que l'on veut conserver, mais de renfermer la bière qui les contient dans des espèces de petits fours en briques, construits contre les murs du cimetière. Ces loges, de dimensions un peu plus grandes que celles d'un cercueil, sont installées à côté les unes des autres, sur quatre ou six rangs de haut. La bière étant introduite, on en maçonne l'ouverture, et, plus tard, une plaque scellée perpétue le nom de la personne dont les restes y ont été déposés.

Cette modeste baraque en planches, à droite de la promenade, représente la gare du chemin de fer qui doit relier Mexico au littoral. Son parcours est, pour le moment, de cinq ou six kilomètres.

Fort Saint-Jean d'Ulloa, 15 mars.

En face du môle de la Vera-Cruz, à mille mètres au large environ, se trouve le fort de Saint-Jean d'Ulloa, (à l'abri duquel nous sommes venus souvent mouiller), assis sur un îlot madréporique s'étendant beaucoup au delà du fort lui-même et découvrant à marée basse. C'est un pallélogramme irrégulier et très-vaste, à quatre bastions, dont l'un supporte un phare que je sors de visiter. Le mécanisme de ce phare est des plus primitifs. Figurez-vous des tasses, remplies d'une huile dont l'odeur vous prend à la gorge, et reposant sur des planchettes montées dans un triangle équilatéral en bois, qui forme une des faces d'une pyramide triangulaire. Celle-ci est mise en mouvement par un système à tournebroche. Cela se remonte toutes les deux heures. — Dans la muraille du côté de la terre, on voit une profonde fissure, produite, m'a-t-on dit, par l'explosion d'un magasin à poudre, pendant le bombardement par les Français, en 1838.

Ce fort fut construit par les soins des Espagnols. Il domine la ville, qui, sous le feu de ses batteries, peut être rapidement réduite en cendres. Bien que chassés de la colonie en 1821, les Espagnols le conservèrent jusqu'en 1825.

LÉON BLÉVEC.

(La fin prochainement.)

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

LA FORGE DE POUANCÉ EN 1702

En l'année 1702, sous le règne de Louis XIV, il y avait quelques *points noirs* à l'horizon politique. Les armées françaises guerroyaient par l'Europe, et, pour le printemps, il fallait combler les vides de nos arsenaux et tenir au complet nos parcs d'artillerie, épuisés par de nombreuses batailles. Aussi le souverain fit-il des commandes considérables d'engins destructeurs dans toutes les forges du royaume. Celles de nos contrées de l'Ouest ne furent point oubliées, et elles travaillaient jours et nuits pour satisfaire aux exigences de leur client couronné.

Le document inédit que nous offrons au lecteur, et qui est tiré des archives de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Nantes (minutes de Me Alexandre), concerne la *forge de Pouancé*, située sur les marches de la Bretagne et de l'Anjou, et nous montre l'importance qu'elle avait au commencement du siècle dernier. Elle devait fabriquer, en moins de deux mois, de la fin de février au 25 avril, 5,500 boulets de 24, et, si elle le pouvait, 6,000 autres avant le 1er mai.

CHARLES BOUGOUIN.

Marché de boulets de canon.

« L'an mil sept cent deux, le vingte faivrier, après midy, par devant les notaires royaux de la cour de Nantes, soussignez, furent présens Joseph TERRISSE, *Recevcur general des fermes du Roy à*

Digitized by Google

Nantes, faisant pour le sieur SAILLANT DES MAZURES, *m*e *des forges de Poüancé* et ses associez dans la ferme de ladite forge; demeurant ledit sieur TERRISSE à la Fosse dudit Nantes, paroisse Saint Nicolas, d'une part, — Et Jan CHEROUVRIER sieur DES GRASSIERES, *conseiller du Roy, inspecteur general de la Marine en Bretagne,* demeurant à sa maison en cette ville, rue du Chasteau, paroisse Sainte Radegonde, stipulant pour Sa Majesté en vertu de l'ordre de Monseigneur le comte de PONT CHARTRAIN, *secrétaire d'Etat,* porté par sa lettre missive du vingt unième decembre de l'an dernier mil sept cent un, d'autre part. — Entre lesquelles parties a été fait un marché, par lequel ledit sieur Terrisse, audit nom, promet et s'oblige de fournir et livrer pour le service du Roy, le nombre de *cinq mille cinq cens boulets de canon de vingt-quatre livres,* et de livrer un tiers desdits boulets à la fin du mois de mars prochain, et les deux autres tiers le vingt cinqe avril aussi prochain *au bureau de la Marine estant à ladite Fosse de Nantes.* Lesquels boulets seront faits à ladite *forge de Poüancé de la meilleure fonte d'icelle,* suivant le calibre qui en a esté fourny au commencement de ce mois pour cet efet audit sieur Terrisse, par ledit des Grassieres. Tous lesquels boulets seront bien ronds, bien chapellez [1] et bien conditionnés et seront visitez et receus par les oficiers de l'artillerie preposez par Sa Majesté pour cet efet. Le prix desdits boulets sera payé audit sieur Terrisse pour ledit sieur des Mazures par le tresorier de la Marine à Nantes, à raison de *soixante cinq livres pour châque millier pezant* [2], poids de marque, lors de la livraison d'iceux, et lui sera payé et avancé la somme de trois mille livres qui lui sera deduite sur les cens premiers milliers qu'il livrera. Il

[1] Le *chapelage* ou *ramage* consistait à réunir deux ou plusieurs boulets au moyen d'une tige en fer. Ce système, qui était autrefois en usage, donnait un puissant engin de destruction. Les boulets chapelés s'employaient principalement contre les navires, pour couper mâture et gréement.

[2] Les boulets sphériques pleins de 24 valent aujourd'hui 20 ou 22 fr. les 100 kil.; les projectiles de même calibre, creux, cylindro-coniques, munis d'ailettes pour les rainures et la lumière taraudée, coûtent 30 fr. Le prix de 20 à 22 fr. pour les boulets pleins ne comprend pas l'opération du chapelage, que nous ne pouvons évaluer, mais seulement les boulets fondus séparément.

Digitized by Google

sera de plus fourny audit sieur Terrisse des ordonnences de messieurs les Intendans de Bretagne et de Touraine pour obliger les charretiers des paroisses voisines de ladite forge de voiturer lesdits boulets au *port de Segré* ou d'*Ancenis,* et les mines pour les couler à la forge si il est nécessaire, en payant lesdits charretiers au prix dont ledit sieur des Mazures conviendra avec eux et en cas de contestation à celui qui sera reglé par mesdits sieurs les Intendans, chacun dans leur departemen. Convenu qu'en cas que le fourneau de ladite forge viendrait à crever et qu'il ne pût estre remis assez promtement en estat de travailler pour faire ledit nombre de boulets, ou par autres cas impreveus, lesdits sieurs Terrisse et des Mazures ne pourront estre inquietez pour la quantité qu'ils seront hors d'estat de fournir. Comme aussi est convenu que ledit sieur des Mazures fera travailler à faire lesdits boulets par preference à tous autres ouvrages et le plus promtement qu'il lui sera possible et qu'en cas qu'il puisse en faire un plus grand nombre que lesdits cinq mille cinq cens boulets cy dessus employez et en livrer jusqu'au premier jour de may prochain *six mille autres boulets du même calibre de vingt quatre livres,* ils seront receus et payés au même prix de soixante cinq livres par milier pezant, etc... Fait à Nantes, demeure sus declarée dudit sieur des Grassieres et ont signé. (Signé : Cherouvrier des Grassieres, Terrisse et des notaires.)

» Controllé à Nantes ce 20 février 1702; reçu sept livres dix sols. (Signé : Joseph Letexier.) »

Digitized by Google

GUILLAUME-RENÉ KERAMBRUN

Pour obtenir des renseignements exacts sur M. Kerambrun, nous avons pensé ne pouvoir mieux faire que de nous adresser à son cousin, notre excellent ami Luzel, l'auteur des *Chants de l'Épée*, de *Breiz-Izel*, de *Bepred-Breizad* et de bien d'autres poésies délicieuses. Voici sa réponse :

« C'est avec bien du plaisir que je vous adresse quelques renseignements sur G.-R. Kerambrun, qui était un peu de mes parents et beaucoup de mes amis. Le pauvre garçon était doué d'une sensibilité excessive et de facultés poétiques vraiment remarquables. Il est aujourd'hui bien oublié et mérite bien que quelqu'un essaye de faire luire un rayon de lumière sur sa vie si modeste et si voilée. — Je suis bien aise que ce soit vous.

» Kerambrun faisait partie du cénacle de jeunes poètes et d'écrivains de cœur et de talent, — de beaucoup de talent, quelques-uns, — qui existait à Rennes aux environs des années 1836, 37, 38. — Rennes était alors une ville toute littéraire, et la jeunesse des écoles et jusqu'aux collégiens étaient remplis d'un bel enthousiasme pour les lettres et les beaux-arts. Les poètes surtout abondaient. On ne jurait que par Musset, Victor Hugo, Lamartine, et l'on vati-

Digitized by Google

cinait et déclamait odes et ballades, élégies et sonnets, iambes et satires, dans les pensions, dans les cafés, dans les mansardes, etc. »

Guillaume-René Kerambrun naquit à Begar, le 6 juin 1813, de Guillaume et de Marie-Françoise Lagain. Il fit ses premières études au collége de Tréguier, les continua à Saint-Brieuc et les termina, vers 1835 ou 1836, à Rennes, où il fit également son droit. C'est à cette époque qu'il fonda, avec quelques condisciples, le petit journal *le Foyer,* qui contient de lui de ravissantes choses. Voici, par exemple, la première poésie qui s'offre à nos yeux :

Le Poète.

Fou sublime, insulté par des sages vulgaires.
C. Delavigne.

Le poète, ici-bas, au papillon ressemble,
Etre frêle et léger, par un souffle emporté :
L'un va vers toute fleur qui sur sa tige tremble,
Et l'autre vers toute beauté.

Rêver, chanter, aimer, voilà tout le poète:
Il aime le printemps, les vierges et les fleurs;
Il chante ce qu'il aime, ou désire ou regrette,
Et rêve des mondes meilleurs.

Il passe insoucieux des biens que l'on envie,
Acceptant le bonheur quand il vient à s'offrir,
Et quand le malheur ronge et tourmente sa vie,
Ployant la tête pour souffrir.

Mais, qu'il rie ou qu'il pleure, il est toujours fidèle
Au mandat du génie, au but qu'on lui traça :
Image de son temps, reflet limpide et frêle
De l'époque qu'il traversa.

Et puis, le temps venu, comme un autre il s'efface,
Souvent sans que son cœur ait été bien compris;
Souvent sans que ses vers laissent aucune trace;
Souvent abreuvé de mépris.

Le poète, ici-bas, au papillon ressemble,
Etre frêle et léger par un souffle emporté :
L'un va vers toute fleur qui sur sa tige tremble,
Et l'autre vers toute beauté.

Digitized by Google

Il publia ensuite : *Heureux ceux qui meurent jeunes*, 4 mars 1837; — *Heures de tristesse*, écrites à Trézélan, en 1832, et insérées seulement le 28 janvier 1838; — *Le Duel*, 1er avril 1838; — *Ma sorcière*, septembre 1838; — *Prière des laboureurs*, 10 mars 1839; — *L'Enfant du pauvre*, 9 juin 1839.

De tous les écrivains du *Foyer*, Kerambrun était, à juste titre, un des plus renommés et des plus appréciés des lecteurs.

Il y avait alors à Rennes un savant professeur dont on se souvient encore à l'heure qu'il est, compatriote du jeune poète et allié de sa famille : c'était à lui que Kerambrun allait lire ses productions et demander des conseils. Mais laissons parler notre trop modeste ami Luzel : — « Il venait très-fréquemment, le soir, causer chez mon oncle Le Huërou, chez qui j'habitais alors, dans la maison Le Tarouilly, lui lire ses poésies fraîchement écloses, prendre ses conseils, (car le savant s'y entendait autant que qui que ce fût), et le tenir au courant de ce qui se passait dans le monde turbulent et enthousiaste des étudiants en droit et autres. Je me rappelle que moi-même, alors élève de cinquième ou de quatrième au lycée, je le voyais toujours arriver avec plaisir, et écoutais avidement tout ce qu'il lisait, tout ce qu'il racontait : je crois même qu'il a été pour quelque chose, — je ne dirai pas dans ma vocation poétique, ce qui serait trop prétentieux, — mais du moins dans le goût, assez malheureux du reste, que je vouai de très-bonne heure à la poésie et aux belles-lettres. »

Ce fut à ce moment que Kerambrun fit paraître à Rennes, chez Marteville, un poème intitulé : *La Submersion de la ville d'Is*, vieille légende bretonne très-émouvante et qui se trouve, je crois, dans le journal *l'Auxiliaire breton* de 1836 ou 1837. Cette œuvre de trois ou quatre cents vers est celui de ses écrits auxquels le poète donnait la préférence. Elle fut traitée, en effet, avec un talent que nul ne sera tenté de contester. L'on y trouve de l'imagination, de l'inspiration et parfois le vrai souffle épique. Il en fit une brochure, tirée à un très-petit nombre d'exemplaires, et qu'il serait bien difficile de retrouver aujourd'hui.

En septembre 1839, Kerambrun acheta la feuille d'annonces de

Digitized by Google

Saint-Brieuc qui devint, sous son habile direction, un journal d'une certaine valeur, et qui se fondit plus tard dans *le Français de l'Ouest*, rédigé pendant deux ans par M. Geslin de Bourgogne et notre jeune poète. Nous retrouvons de ce dernier des feuilletons et des poésies dignes d'être sauvés de l'oubli. Quel charmant volume ne ferait-on pas avec les œuvres éparses du barde breton?

Pendant son séjour à Saint-Brieuc, il publia un second poème, sous le titre de : *la Prêtresse de l'île de Sein*, espèce d'épisode à la Velléda, qui fut vendu aussi sous forme de brochure, au profit de la souscription ouverte pour élever un humble monument funèbre à M. Pierre Le Grand, ancien recteur de l'académie de Rennes, son compatriote et son ex-professeur.

Il alla à Paris à diverses reprises et écrivit plusieurs articles littéraires dans différents journaux et recueils périodiques de la capitale. Ces œuvres, bien rares en ce moment, portent pour signature : *Un glaneur*. En 1844, il devint le collaborateur de Jules Janin pour l'histoire de Bretagne, ouvrage d'un médiocre intérêt et que Jules Janin a signé seul. La *Revue de Bretagne* (la seconde), contient également de lui quelques poésies et des impressions ou notes d'un voyage en Basse-Bretagne. Il écrivit aussi un roman fantaisiste et poétique en deux volumes : *Les Mémoires de ma femme*, qui n'a jamais vu le jour.

La Biographie bretonne, de Levot, renferme encore de lui diverses notices, et, entre autres, celle de *Julien-Louis Geoffroy*, le créateur du feuilleton littéraire, et celle du dominicain *Lagain*. Enfin, l'économie politique occupa ses dernières années : il fit paraître chez Pillon, à Montmartre, une excellente brochure intitulée : *De l'organisation du travail agricole (opinion* d'un campagnard). Sa dernière œuvre, publiée à Guingamp, a pour titre : *Des inconvénients de la vie à bon marché.*

L'un de ses amis, M. de Penguern, avec lequel il avait travaillé à un recueil de chants bretons, se proposait de lui rendre justice en tête de ce recueil. Mais cet ouvrage n'a jamais paru.

Kerambrun revint de Paris vers 1849 ou 1850, maltraité par les nécessités de la vie littéraire, désillusionné, désolé, mais non aigri.

Digitized by Google

Il n'avait aucun venin, aucune méchanceté dans l'âme, le pauvre poète ! C'était un garçon de mœurs douces, toujours préoccupé de poésie et de rêves, et ayant, comme cela arrive souvent chez ces natures d'élite, assez peu de souci de la vie matérielle. Il mourut le 2 mars 1852, chez son père, percepteur dans la commune de Prat, arrondissement de Lannion (Côtes-du-Nord), à la suite d'un travail excessif qui avait ébranlé son organisation et lui avait causé une ophtalmie assez grave pour faire craindre une cécité.

En terminant cette trop courte biographie, nous voulons faire revivre ici une des feuilles légères du poète, éparpillées à tous les vents :

Prière du Laboureur.

Christe, audi nos !
(Litanies.

Sur les blés encor verts le soleil vient de luire,
L'alouette s'éveille et monte vers le ciel,
Dans les fleurs on entend les abeilles bruire,
Et la campagne exhale une senteur de miel.

Vous qui venez aux champs pour goûter leurs délices,
Voici venir le jour, hâtez votre réveil :
Venez d'un jour d'été savourer les prémices,
Et voir dans sa splendeur renaître le soleil.

Venez... Depuis longtemps levé pour la prière,
Le pauvre laboureur est debout... Voyez-vous
Là-bas sur le coteau, près de la croix de pierre,
Ces femmes, ces enfants, ces vieillards à genoux ?

De leur chant jusqu'à nous la mélodie arrive,
A travers les sillons, les vergers et les bois.
Le pasteur seul commence, et la foule attentive
Achève le verset avec ses mille voix.

Tous, la foi dans le cœur, des pleurs dans la paupière,
Ils implorent le Dieu qui bénit leurs moissons,
Ce fruit de leurs sueurs et d'une année entière
Passée à retourner de pénibles sillons.

—

Digitized by Google

Oh ! pour qu'un peu d'aisance entoure leur vieillesse !
Qu'ils puissent respirer après un dur labeur
Sur le seuil entouré d'enfants et d'allégresse,
Exaucez-les, Seigneur !

Pour que le riche oisif se couche sur la soie,
Pour que les voluptés inondent ses palais,
Pour que jamais la faim n'interrompe sa joie,
Seigneur, exaucez-les !

Pour que le voyageur, perdu dans la bruyère,
Trouve pour réchauffer ses mains un peu de feu,
Un abri pour la nuit, la table hospitalière,
Exaucez-les, mon Dieu !

Pour que pendant l'hiver, quand le sentier se glace,
Tous les impôts payés, dans leur mince trésor,
Il se trouve un denier pour l'aveugle qui passe,
Exaucez-les encor !

Pour qu'un travail de corps n'étouffe pas leurs âmes,
Pour que ce siècle impie et plein de mauvais jours,
De la foi, leur soutien, n'étouffe pas les flammes,
Exaucez-les toujours !

ADOLPHE ORAIN.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

UN ACTE DE FOI, poésies posthumes d'Édouard Turquety. — Paris, A. Bray, 20, rue Cassette, 1869. Un vol. in-18.

J'ai fermé le livre, après l'avoir lu presque d'un trait; la dernière strophe vibre encore à mon oreille, comme l'écho d'une harpe lointaine, et je me recueille, pour mieux exprimer ma pensée, sur ce testament poétique de mon cher et regretté Édouard Turquety.

Je viens de tracer le mot *testament*, et je m'arrête sur les deux sens divers qu'il offre à la pensée : le testament humain, expression dernière d'une volonté fragile, survivant pour quelques jours à celui qui l'a dictée; et le testament divin, où le chrétien adore l'impérissable monument d'une volonté qui ne doit point mourir.

Dans cette double acception, l'œuvre qui est là devant moi est bien un testament : testament d'une Muse, sujette à périr, comme tout ce qui vient de l'homme; testament aussi d'une âme, exempte de la mort, comme tout ce qui émane directement de Dieu.

Nul titre non plus ne convenait mieux à ce livre, que celui d'*Acte de Foi;* car chaque page y porte empreint ce pieux caractère; chaque vers est un élan de l'âme, fatiguée de la vie, dont elle se détache, non sans regret, mais avec confiance, pour s'élancer tout entière vers le Créateur :

Digitized by Google

Ame, débris des cieux, lumière indépendante,
Étincelle épurée au feu de la vertu,
Flambeau de l'homme, ô toi qui dans sa route ardente,
Non moins que Béatrice éclairais le vieux Dante,
Aux bornes de la vie, âme, que deviens-tu?

Dans ta prison d'argile, ici-bas enchaînée,
Si tu montais, c'était pour retomber bientôt;
Mais quand l'argile meurt, quelle est ta destinée?
Reine longtemps vaincue et longtemps détrônée,
Vas tu reconquérir ta couronne là-haut?

.....

Ah! que ce soit un astre, une sphère céleste
Qui t'absorbe en entier dans son divin flambeau,
Qu'importe?... ta hauteur n'a plus rien de funeste.
Là, comme dans un monde où l'éternité reste,
L'infini t'appartient : ton sort est assez beau!

De quelle harmonie ne s'imprègne-t-elle pas, à mesure qu'elle s'élève et s'épure davantage, cette âme éprise du divin idéal?

O charme de la Poésie!
Beauté des vers, douceur des vers,
Quand les cieux sont bleus, les prés verts,
Et qu'un vent mêlé d'ambroisie
Annonce le printemps à ce vaste Univers!

.....

Mais mille fois plus tendre encore,
Beauté des vers, douceur des vers,
Quand de pieux et saints concerts,
Du pied de l'autel, dès l'aurore,
S'élancent vers les cieux qui semblent entr'ouverts!

Ah! c'est là ton éclat suprême,
Beauté des vers, douceur des vers!
Comme un pur encens dans les airs,
Monte vers Celui qui nous aime :
Chante éternellement le Dieu de l'Univers!

C'est dans ces divines hauteurs qu'il rencontrait le calme, ce cœur si longtemps éprouvé, meurtri tant de fois dans ses plus

Digitized by Google

chères espérances ; et s'il avait enfin trouvé le repos, c'était en confondant aux pieds du Christ une autre âme unie à la sienne, dans les dévouements d'un chaste et mutuel amour. Cette compagne, qui lui survit pour l'aimer encore, et qui a consacré toute la puissance de sa tendresse à rassembler, à recopier, l'une après l'autre, ces pages éparses, souvent à peine lisibles, échappées à la main du poète mourant; cette compagne, aujourd'hui solitaire, n'a pas dû tracer, sans les mouiller de larmes, ces strophes si touchantes intitulées :

En Dieu.

Oui, pour deux cœurs, s'aimer, croire et prier ensemble,
Voilà, voilà le sort désirable entre tous;
Un tel hymen rassemble
Les charmes les plus doux.

Oui, passer une vie obscure et solitaire
Au sein du même amour, au pied du même autel,
C'est plus que n'en devrait espérer un mortel;
C'est traverser la terre
A moitié dans le ciel.

.....

Oh! n'être jamais seul! oh! vivre dans un autre!
Quand on a soif d'espoir, de repos, de soutien;
Sentir qu'on a toujours, doux et suprême bien,
Son cœur au fond du nôtre,
Le nôtre au fond du sien!

Se dire en même temps les mêmes mots; s'entendre
Par un simple silence autant qu'en se parlant,
Est-il rien de plus tendre
Et de plus consolant?

Enfin, loin d'un vain monde où l'on n'a que souffrance,
Marcher, marcher ensemble au céleste avenir,
Et tous deux en chemin vivre et s'entretenir
De la même espérance,
Du même souvenir!...

Des pages, empreintes du sentiment le plus vrai, le plus noble, ont été consacrées dans cette même *Revue* à la biographie du

Digitized by Google

poète ; M. Loïc Petit a su dire, avec un charme inexprimable, ce que nous pensons tous de ce noble et excellent Turquety ; mais pourquoi avoir introduit, dans cette notice exquise, un mot, un seul, qui en dépare la justesse et qui a péniblement affecté mon amitié ? M. Loïc Petit a sans doute lu l'*Acte de Foi* et doit regretter aujourd'hui d'avoir laissé planer sur la mémoire de Turquety le soupçon de *misanthropie*. — Oui, Turquety était triste ; son bienveillant sourire était souvent plus poignant que des larmes ; mais c'est qu'il se sentait mortellement atteint. Dans les derniers temps de sa vie, il luttait avec désespérance contre un mal auquel il n'entrevoyait plus aucun remède ici-bas. Toutefois, cette douloureuse perspective, en imprimant à sa personne une teinte de mélancolie profonde, ne faisait que développer encore les qualités aimantes de son cœur. — Qui ne le sentirait en lisant ces stances :

L'Apôtre préféré du Dieu que tout révère,
Celui qui le suivit au sommet du Calvaire,
L'inspiré de Patmos, qu'un grand aigle enleva
Et jeta palpitant aux pieds de Jéhova,
Le doux Évangéliste, en sa longue vieillesse,
N'avait plus qu'un seul mot, qu'il répétait sans cesse :
« Aimez-vous ! » ô vous tous qu'unit la même foi ;
Aimer pour être aimé, c'est là toute la loi !...

Pourriez-vous rejeter ce précepte si tendre,
Et que le méchant seul n'est pas digne d'entendre ?
Pourriez-vous repousser de vos bras, de vos cœurs,
Vos frères en faiblesse et surtout en douleurs ?
Leur refuseriez-vous l'amour, cette lumière
Dont l'âme a tant besoin dans sa sombre atmosphère ?
Aimez donc, ô vous tous qu'unit la même foi ;
Aimer pour être aimé, c'est là toute la loi !...

Seigneur, accordez-nous cette ineffable grâce
D'aimer d'un tel amour que rien ne le surpasse ;
Inspirez-nous ce feu qui ne peut s'assoupir,
Afin que nous passions, par un sublime échange,
Du saint amour de l'homme au grand amour de l'ange.
Aimons donc, ô nous tous qu'unit la même foi ;
Aimer pour être aimé, c'est là toute la loi.

Digitized by Google

Ce n'est certes pas à celui qui écrivit ces stances et celles intitulées : *Le Juste, Montrons-nous bienveillants, Jamais de haine, Indulgence, Pardon*, etc., qu'on pourrait jeter l'accusation même d'une vague atteinte de ce mal qu'on nomme misanthropie ! — Mais il ne faut pas se contenter de lire des strophes détachées du livre, il faut lire : *Messiah! Hymne à Pie IX, l'Enfant du Pauvre, la Nuit des Morts, Hostia, la Maison de Dante, Mammon, A ma vieille pendule*, ou plutôt, il faut lire le livre tout entier. Il n'est pas long, il le paraît encore moins, et mérite d'être mis au nombre de ceux qu'on relit souvent. Il élève, il calme, il console et repose doucement de notre littérature enfiévrée.

Cette muse de Turquety, que l'amour conduisit à la foi, et qui ne se contenta point d'être chrétienne, mais voulut être avant tout Catholique, cette muse n'a pas eu de déclin. Il semble qu'au lieu d'être descendue sous la terre avec le corps, elle s'est élevée avec l'âme vers le ciel, comme les vapeurs de l'encensoir, qui parfume les autels. Tous ceux pour qui la prière est une consolation aimeront ce doux livre, dont la voix mélancolique a le droit de se faire entendre aux plus chastes oreilles et peut réclamer une place à l'ombre des Évangiles et non loin de l'*Imitation de Jésus-Christ*; car il affirme, au milieu du doute qui tourmente aujourd'hui les âmes, la protestation calme et sereine de la Foi toujours vivante.

PROSPER BLANCHEMAIN.

Château de Longefont, mars 1869.

POÈMES MODERNES, par M. François Coppée. — Un vol. in-18. Paris, A. Lemerre, passage Choiseul.

Entre les jeunes poètes parisiens, M. Coppée est certainement le mieux doué : il a du souffle, de l'énergie, du sentiment, de la grâce, et il sait peindre la nature. Son nouveau volume : *Poèmes modernes*, plaît à tous les hommes de goût. Il n'est pas gros, mais

Digitized by Google

il contient de beaux vers, et, pour ma part, j'aime boire à petits coups cette fine et brillante liqueur qu'on appelle la poésie.

Deux pièces, *Angelus* et *la Bénédiction,* me semblent vraiment remarquables. — *Angelus* est un enfant, abandonné, le soir, au seuil d'une église de village, et recueilli, puis élevé avec amour par un vieux prêtre et un ancien soldat, son jardinier, en même temps fossoyeur. M. Coppée a décrit d'uue manière charmante et touchante la joie de ces deux vieillards, leurs soins pour l'enfant et leur profonde douleur, quand ils le voient, après sept ans, s'étioler et mourir.

Le poème commence par ce joli tableau :

Tapi dans les rochers qui regardent la plage,
Au pied de la falaise est le petit village.
Sur les vagues ses toits ont l'air de se pencher
Et ses mâts de bateaux entourent son clocher.
C'est en mai. — L'Océan, dans ces belles journées,
A l'azur tiède et clair des méditerranées.
Il chante, et le soleil rend plus brillante encor
Son écume glissant le long des sables d'or.
L'odeur du flot se mêle aux parfums de la terre.
Et là-bas, le petit jardin du presbytère,
A mi-côte, est rempli de fleurs et de rayons.
Blond, rieur et chassant aux premiers papillons,
Un bel enfant y joue et va sur la pelouse
Du vieux prêtre en soutane au vieux bonhomme en blouse,
Qui sont là, l'un disant ses prières tout bas,
L'autre arrosant des fleurs qu'il ne regarde pas;
Car pour mieux voir l'enfant qui court dans la lumière,
L'un néglige ses fleurs et l'autre sa prière;
Et tous les deux se font des sourires joyeux.

Combien est différente la scène qui suit :

Après un long regard échangé sans rien dire,
Un long regard chargé d'horreur et de délire,
Les vieillards, abattus par un terrible effort,
Tombèrent à genoux devant Angelus mort.
Ils restèrent ainsi, toute la nuit, farouches,

Digitized by Google

Collant les froides mains du cadavre à leurs bouches,
Atterrés, leurs sanglots muets les étouffant,
N'osant lever les yeux sur le front de l'enfant
Qui prenait la blancheur dure et froide des pierres.
Mais, comme s'il était gravé sous leurs paupières,
Ce visage chéri qu'ils ne voulaient plus voir,
Leurs yeux, leurs yeux fermés, toujours, sur un fond noir
Distinguaient Angelus penché d'un air débile,
Pâle et leur souriant d'un sourire immobile.

Certains détails de ce poème ne sont pas exempts de mièvrerie, d'autres d'un réalisme un peu cru; mais l'auteur a souvent trouvé des images neuves et pittoresques; ses personnages excitent l'intérêt et la sympathie, parce qu'on les sent vivre.

Dans *la Bénédiction,* dramatique épisode du siége de Sarragosse, M. Coppée se montre habile narrateur et brillant coloriste. Il a sans doute étudié beaucoup MM. Hugo et Mérimée, et je crois qu'il a subi une autre influence moins heureuse, celle du boulevard parisien. Ne craignez pas qu'il soit jamais naïf ou ridicule. Il se voit sans cesse en face du public qui lit *le Figaro.* Mais ce public-là n'est pas toujours un bon guide pour les poètes. Le poète devrait ignorer la mode et écrire comme si ses vers s'adressaient autant aux hommes à naître qu'à ceux qui l'entourent. C'est le désir de plaire au public parisien qui a fait commettre à M. Coppée certaines fautes de goût et de jugement, comme ces vers mis dans la bouche du prêtre d'*Angelus :*

Pourquoi, près de la chaire où l'on parle à voix basse,
Ce confessionnal où l'on parle tout bas?

Un vrai prêtre catholique, un curé de village ne parle pas ainsi.

Le style de M. Coppée est quelquefois négligé ou prétentieux. La « vague qui grommelle, » (page 11); « la chose d'employer le fil et les aiguilles, » (page 15); les enfants qui vont au bois « en longue ribambelle, » (page 32); les « doigts ivoirins, » (page 81); « le baiser sombre de la cartouche, » (page 101); « je crois tout revoir presque, » (page 104); voilà des expressions qu'on regrette

Digitized by Google

de rencontrer dans ses poèmes. Il se permet aussi, sans la moindre raison, les enjambements, l'oubli de la césure, etc. Toutes ces critiques lui paraîtront bien provinciales; qu'importe, si elles sont justes! Il a déjà beaucoup de talent, et pourtant il lui faut encore faire un effort pour arriver au grand art, à l'art pur, qu'atteignent peut-être, par moments, des poètes étrangers au boulevard de Paris, certains rimeurs de Provence et de Bretagne, qui ne sont pas de la Société des gens de lettres, mais qui ne la dépareraient point.

JOSEPH ROUSSE.

VICTOR HUGO ET LA RESTAURATION, ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. Edmond Biré. — Paris, Lecoffre fils et Cie, rue Bonaparte, 90. Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud. — Un vol. in-18 de 482 pages, tiré à 300 exemplaires. Prix : 3 fr. 50.

Voici la préface que notre collaborateur a cru devoir écrire pour expliquer les motifs qui ont guidé sa plume dans cette œuvre, dont nos lecteurs connaissent déjà quelques chapitres.

Lorsque parurent les *Misérables*, frappé du nombre et de la gravité des erreurs commises par M. Victor Hugo à l'endroit de la Restauration, je songeai à en dresser la liste : projet imprudent, qui m'a entraîné beaucoup plus loin que je ne le croyais. Je voulais, en commençant, me borner à faire un article de journal; j'ai fini par écrire un gros volume :

Tel qui part pour un an croit partir pour un jour [1].

Je me suis laissé aller au plaisir de lire de vieux journaux, de feuilleter de vieilles brochures, d'assister par la pensée au réveil et au mouvement des esprits pendant ces années qui furent le printemps du XIXe siècle, alors que la France voyait sortir de son sein une magnifique moisson d'hommes d'État et d'Orateurs, d'Historiens et de Publicistes, de Philosophes et de Poètes, de Peintres

[1] Victor Hugo, *le Rhin*.

Digitized by Google

et de Musiciens, pléiade incomparable, dont les derniers rayons éclairent encore d'une lueur affaiblie nos jours décolorés. Il m'en a coûté, je l'avoue, de m'arracher aux souvenirs de cette époque qui, au milieu de ses faiblesses et de ses misères, eut du moins l'honneur de se passionner pour de nobles causes ; — j'ai eu peine à m'éloigner de ces rives, où je me sentais retenu par un invincible attrait, celui des causes vaincues, des grandeurs tombées et des splendeurs évanouies, — *ripæ ulterioris amore.*

En me décidant enfin à publier ce livre, je ne me dissimule point qu'il est de nature à soulever d'assez nombreuses objections.

On pourra dire que M. Victor Hugo est un poète et un romancier, et qu'il n'y avait pas lieu de consacrer à ses erreurs *historiques* une réfutation en règle. Je réponds que c'est un grand romancier et un merveilleux poète, et qu'il convient de ne dédaigner aucune de ses œuvres. Au troisième chant de l'*Enfer,* Virgile montre du doigt à Dante les ombres de ceux qui, indignes de châtiment comme de récompense, ont traversé le monde sans laisser de mémoire, et il dit à son compagnon :

Fama di loro il mondo esser non lassa...
Non ragionam di lor, ma guarda e passa.

L'auteur des *Feuilles d'automne* et de la *Légende des siècles* n'est point de ceux auprès desquels on passe ainsi sans s'arrêter.

Pour combattre la Restauration, M. V. Hugo s'est placé surtout au point de vue anecdotique : me reprochera-t-on d'avoir attaché trop d'importance aux *petits faits,* devenus une arme entre ses mains ? Mais comment ne pas reconnaître qu'en histoire les petits faits engendrent souvent les grandes erreurs, et que, choisis et groupés avec art, ils ne sont pas plus inoffensifs que ces *petites pluies* dont Mme de Sévigné écrivait dans l'une de ses lettres : « Ce sont les petites pluies répétées qui gâtent bien les chemins ? »

Certains lecteurs, sans nier absolument la légitimité et même l'utilité d'une réponse, s'étonneront peut-être de l'extrême longueur de la mienne : à quoi bon tant de pages pour discuter quel-

Digitized by Google

ques phrases? Pourquoi un volume entier? Parce que si une phrase, si un mot suffisent à l'attaque, la défense est souvent obligée de multiplier ses preuves. Je n'en citerai qu'un exemple : M. de Sismondi, dans le dernier chapitre de son *Histoire des républiques italiennes du moyen âge*, avait reproché à l'Église catholique d'exercer sur les peuples une influence funeste ; Manzoni, l'auteur des *Fiancés*, a repoussé ces accusations dans un écrit qui a paru en 1834, sous le titre d'*Observations sur la morale catholique*. Le réquisitoire de Sismondi a douze pages [1], la réponse de Manzoni en a trois cents.

Si je combats M. Victor Hugo, je suis de ceux qui professent pour lui l'admiration la plus vive, et je n'ai garde d'oublier que, s'il ne lui est plus interdit de rentrer en France, il a été proscrit pendant huit ans, du 2 décembre 1851 au 16 août 1859. Je m'incline devant le Génie et devant l'Exil, et je demande la permission de m'approprier ces paroles par lesquelles l'abbé Gorini termine l'ouvrage qu'il a consacré à défendre l'Église contre les erreurs de MM. Guizot, Augustin Thierry, Fauriel, Ampère, Michelet, Quinet, Henri Martin, etc. : « En commençant ce travail, je me suis proposé de n'oublier jamais ce que je dois de respect à mes adversaires, à moi-même et au sujet que je traite. J'ai peut-être manqué parfois à ma résolution... Je rétracte et retire tout ce que n'approuveraient pas la politesse et la charité [2]. »

EDMOND BIRÉ.

L'ÉGLISE ET LA RÉVOLUTION DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA CIVILISATION MODERNE, par M. le baron de Claye. — Paris, Douniol, rue de Tournon, 29. Un vol. in-8°.

« Tout homme clairvoyant reconnait aujourd'hui que la France et l'Europe sont en présence de deux principes exclusifs : l'Église catholique et la Révolution. Après avoir échoué une première fois

[1] *Histoire des républiques italiennes*, t. XVI, ch. CXXVII, pp. 410-422. Paris, 1818.
[2] *La Défense de l'Église*, III, 516.

Digitized by Google

dans les sanglantes abominations de la Convention et abdiqué entre les mains d'un dictateur, qui maintint ses principes tout en rétablissant le Christ sur ses autels, la Révolution, qui se voit, en ce moment, maîtresse des plus fortes positions politiques, veut profiter de ses avantages pour établir définitivement son règne. Elle en est venue au point que l'idée même d'un compromis n'est plus possible, et que les peuples vont être mis en demeure de choisir entre l'Église et la Révolution. »

M. le baron de Claye, de qui sont ces paroles, a voulu étudier ces deux principes opposés, montrer leur action dans la société humaine, afin qu'éclairé par des faits indiscutables, le lecteur pût choisir. Il a voulu surtout combattre des préjugés, dissiper des illusions, ôter à la Révolution son masque, ranimer les courages, indiquer les remèdes. Aura-t-il atteint son but? Oui, si, mettant de côté les partis pris, nous étudions sincèrement les faits, décidés sincèrement aussi à reconnaître les conséquences de cette étude, à embrasser et suivre la vérité, dussent notre cœur et surtout nos opinions en souffrir; — non, si, plus attachés à nos sympathies qu'aux vrais principes, nous persistons à n'accepter de lumières que celles qui émanent du petit flambeau que nous nous sommes fait, dédaignant la grande lumière qu'alluma l'Esprit-Saint, dont le foyer, constamment et pieusement entretenu, réside à Rome et dans l'Église.

L'étude entreprise par M. de Claye se divise en deux grandes parties : dans la première, il nous montre l'Église préparant les éléments de la civilisation moderne et leur donnant la forme adaptée à la jeunesse de la société. « Il y a plaisir, dit Mgr l'évêque d'Aire, (un enfant de notre Bretagne), écrivant à l'auteur, il y a plaisir à voir l'Église établissant sur un fondement divin les peuples, les trônes, les sociétés, et même les sciences et les beaux-arts. » Dans la seconde partie, l'auteur nous fait voir comment, arrivée à son apogée sous la tutelle de l'Église, la société se laisse peu à peu ramener, par suite des principes païens qu'elle accepte, au triste point d'où elle était partie : la Révolution détruit successivement les éléments de la civilisation chrétienne ; le despotisme et

Digitized by Google

l'anarchie reparaissent. « On marche avec tristesse, écrit encore à ce propos l'illustre prélat que j'ai déjà cité, à travers les ruines que la Révolution a faites chez les nations, dans les gouvernements, dans la philosophie, dans la littérature, dans l'enseignement, dans l'organisation politique, dans l'ordre social. »

Ces quelques mots, tombés de si haut, donnent une juste idée de l'œuvre tentée et menée à bonne fin par M. de Claye; on y prendra le désir de profiter soi-même de ces bons enseignements, de ces fortes pensées, de ces larges vues sur l'histoire de notre pays.

L'auteur appartient à la grande école catholique inaugurée par les Joseph de Maistre, les Balmès, les Donoso Cortès, les Rohrbacher ; école qui n'admet aucun compromis et se reconnaît volontiers absolue comme la vérité qu'elle défend. Ceux donc qui liront avec des intentions droites l'ouvrage de M. le baron de Claye, y trouveront plaisir et profit; ils en ont pour garants, non pas mon appréciation qui peut errer, mais bien plutôt les éloges de NN. SS. d'Aire, de Montauban et de Poitiers. « Votre livre, écrit ce dernier à l'auteur, est une des meilleures publications qui aient été faites sur ces matières. On y trouve, avec une connaissance peu ordinaire de l'histoire, une science plus rare du droit public chrétien. Enfin, au mérite assez vulgaire d'indiquer le mal, vous joignez celui de montrer le remède, et vous amenez le lecteur à augurer avec vous que la guérison n'est ni impossible ni éloignée. Il y a lieu de penser en effet qu'en regard de l'effroyable servitude où le conduit de nouveau ce même césarisme païen dont l'Église l'avait débarrassé, le genre humain ne refusera pas de reconnaître que l'organisation chrétienne de la société est son unique chance de dignité et de liberté. »

Vte Sioc'han de Kersabiec.

—

Digitized by Google

LE BACCALAURÉAT ET LES ÉTUDES CLASSIQUES, pour faire suite à *l'Education homicide*, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française. — Paris, Didier, une brochure in-18. — 1 fr. 25.

Une analyse, si bien faite qu'elle fût, ne vaudrait pas, pour recommander la lecture de cet éloquent opuscule, inspiré à l'auteur de *Pernette* par son amour pour la jeunesse et son amour pour les lettres, les deux pages que nous lui empruntons sur la manière dont l'histoire est et fut enseignée dans les colléges :

« Comment, nous dira-t-on, vous excluez l'histoire, la Muse libérale par excellence, du berceau de l'homme intellectuel et de la jeunesse du citoyen ! Patience, vous êtes trop prompt à nous accuser d'*exclusivisme*. C'est la forme actuelle de l'enseignement historique, c'est sa précocité que je combats, c'est l'aridité nécessaire d'une nomenclature de faits et de dates qui vont, dans vos programmes, d'Adam à Napoléon III, et de la sortie du Paradis terrestre à l'évacuation du Mexique. J'honore l'histoire, je l'aime et je la cultive de plus en plus à mesure que je vieillis ; elle me console, elle m'inspire des émulations passionnées ; elle m'apprend à mépriser le succès, à ne jamais désespérer des causes vaincues, à vénérer les grandes âmes au-dessus des grands génies. C'est par respect pour la grande histoire, pour l'histoire qui parle au cœur, que je m'élève contre l'abus de la chronologie, contre les manuels et les programmes universitaires.

» Qu'on me permette de rappeler ici ce qui se passait dans l'Université elle-même, avant l'invasion des programmes et l'exubérance du questionnaire historique qui date d'il y a trente ans, comme le déclin des études. La vieille façon d'enseigner usitée dans les colléges du temps de Rollin, régnait encore dans les lycées. Il n'y avait pas de professeur spécial pour l'histoire ; on l'apprenait par l'explication des auteurs classiques, par l'enseignement oral du maître, par la lecture des historiens, lecture déjà trop rare alors, rendue impossible aujourd'hui par l'excès des devoirs écrits et remplacée par l'abrutissante étude des *manuels*. J'avoue d'abord, au grand scandale des auteurs de manuels, et d'un grand nombre

Digitized by Google

de professeurs d'histoire, que nous étions médiocrement ferrés sur les dates et même sur les synchronismes historiques; que nous n'avions jamais mis les pieds dans une foule de contrées visitées depuis par les questionnaires ; que les annales des grands-ducs de Moscovie et celles des rois de Suède et de Norwége nous étaient absolument inconnues ; enfin, que les deux petits coins de terre qu'on appelle l'Attique et le Latium, nous cachaient, trop complétement peut-être, le reste de la mappemonde. J'avoue encore qu'à mesure que l'on s'avançait à travers la France vers les époques tout à fait modernes, l'enseignement devenait un peu insuffisant et que je suis sorti du collége, muni de mon diplôme de bachelier, sans rien savoir de ce qui s'était passé dans le monde depuis 1789 autrement que par le récit de mes grand'mères. Je ne crois pas être aujourd'hui pour cela un esprit moins libre et plus mauvais citoyen. Mais il est certain, cependant, que nous arrivions alors à la rhétorique et à la philosophie sachant moins l'histoire elle-même avec ses dates, sa chronologie, sa géographie physique et industrielle, ses nomenclatures de tout genre, que ce qu'on pourrait appeler *les beautés de l'histoire*. On nous laissait ignorants, trop ignorants, si vous le voulez, de la théorie des divers gouvernements, des lois de la production et de la consommation, de la question des races, de l'ethnographie des âges primitifs, des divers systèmes de philosophie de l'histoire, on se bornait en quelque sorte à sa poésie et à sa morale. On nous traitait, nous, enfants de douze ans, adolescents de dix-sept, comme l'esprit humain s'était traité lui-même à notre âge, par le régime des légendes, des épopées, des récits héroïques. Nous ne possédions de l'histoire véritable que des lambeaux, mais des lambeaux de pourpre et d'or. Quelques pages d'Hérodote, de Thucydide, de Tite-Live s'étaient gravées dans notre mémoire. Mais nous avions tous, ou presque tous, le privilége de notre ignorance et de notre jeunesse, l'enthousiasme. Nous avions des passions historiques, politiques mêmes ; on n'avait pas produit en nous, à force de savoir, cette magnifique indifférence pour tous les temps, tous les lieux, tous les hommes, et toutes les choses humaines que l'on peut constater chez les bache-

Digitized by Google

liers d'aujourd'hui. Nous avions des haines et des amours rétrospectifs très-vivaces : qui pour les Romains, qui pour Annibal, qui pour Athènes, qui pour Lacédémone, qui pour Démosthènes, qui pour Alexandre, qui pour Scylla, qui pour Marius, et tous, je dois le dire, contre Jules César. Quelques-uns ont changé d'avis, éclairés par le progrès et les récentes découvertes historiques ; d'autres esprits, moins ouverts, se sont voués dès lors au sobriquet de rétrogrades et au métier de vaincus ; je suis de ceux-là. J'ai dû refaire, je l'avoue, ma mince érudition historique depuis ma sortie du collége, et je suis loin d'avoir acquis toute la science déposée dans les manuels que récitent aujourd'hui par cœur les écoliers. Mais cette science, je l'envie médiocrement, et ce n'est pas celle que je souhaite le plus à mes enfants ; je la donnerais tout entière, avec l'économie politique par dessus le marché, pour les larmes que j'ai versées à douze ans sur Léonidas et sur Caton. »

VICTOR DE LAPRADE.

Digitized by Google

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — La fête du 11 avril. — Réception de M. Autran à l'Académie française. — Côté de l'Institut, côté de l'auditoire. — Le début de la Société Bourgault-Ducoudray. — Mgr Ridel, vicaire apostolique de la Corée.

Le mois dans lequel paraît cette chronique a compté un jour qui a pris rang parmi les jours glorieux que l'histoire inscrit dans ses annales et que le cœur des chrétiens conserve parmi ses plus chers souvenirs. Dans le monde entier, le 11 AVRIL 1869 était attendu avec une joie impatiente par toutes les âmes catholiques; et nous, Bretons et Vendéens, — est-il besoin de le dire? — nous tressaillions d'allégresse en pensant qu'il nous serait donné de manifester, au moins, une bonne fois, et à la face du ciel et des impies, les sentiments d'amour et de vénération dont nous sommes pénétrés pour le plus tendre et le plus ferme des Pères, le plus modeste et le plus majestueux des Rois, le plus saint et le plus grand des hommes de ce siècle, — pour le Souverain Pontife PIE IX!

A Nantes, comme sur toute la surface du globe, on s'est disposé par la prière à célébrer les *noces d'or* de cet auguste vieillard qui représente ici-bas Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. A cet effet, Mgr Jaquemet avait adressé à tous les curés et fait lire dans toutes les églises du diocèse une lettre circulaire par laquelle il prescrivait une neuvaine préparatoire. Les considérations auxquelles se livrait le pieux prélat sont trop belles pour n'être pas reproduites ici :

« Le monde catholique s'est ému en apprenant que nous touchions au cinquantième anniversaire de la première messe de Sa Sainteté le pape Pie IX. Plus d'une fois vous avez vu dans nos religieuses contrées une paroisse s'unir comme une seule famille pour fêter la cinquantaine d'un pasteur à cheveux blancs qui lui a consacré toute sa vie. A peine se trouve-t-il dans son petit bercail un fidèle qu'il n'ait baptisé, qu'il n'ait préparé et admis à la première communion, dont plus tard il n'ait béni le mariage, dont il n'ait consolé les peines. Il est le père spirituel de tous : il les connaît et il en est connu. On comprend que cette paroisse, qui a l'intelligence des choses de la foi, choisisse un jour, après cinquante ans, pour rendre grâces à son pasteur de tous les biens qu'elle en a reçus.

Digitized by Google

» Mais n'admirez-vous pas comme moi, Monsieur le Curé, que le nom de Pie IX soit devenu aussi populaire dans le monde entier, que le nom du simple pasteur dans la petite paroisse des champs ? Il est connu de tous : tous se sentent redevables à sa sollicitude et à son courage. La foi respire librement, à l'abri de sa vigilance cent fois éprouvée; la vie circule avec une nouvelle énergie dans le corps de l'Église ; malgré la perturbation générale, les catholiques, sous sa garde, se sentent tranquilles sur la conservation de leur indépendance spirituelle : *In pace sunt ea quæ possidet* [1].

» Aussi, sans concert préalable, par un mouvement spontané, l'univers, à l'annonce de ce pieux anniversaire, s'ébranle, se groupe autour du Pontife suprême, comme la paroisse de nos campagnes autour de son pasteur.

» Je ne puis m'empêcher d'adresser à Dieu l'action de grâces la plus vive pour avoir ainsi tiré le bien du mal. A aucune époque, je le dis avec réflexion, l'attaque contre l'Église et contre le Saint-Siége n'a été organisée par l'impiété avec plus d'habileté et avec plus de haine ; et à aucune époque la puissance spirituelle du Pape n'est arrivée à un pareil degré. Tous les regards sont tournés vers lui. Que dis-je : tous les regards ? tous les dévouements, toutes les affections, le sang le plus pur des familles, la fortune du riche, les économies du pauvre, tout semble lui appartenir parmi les vrais catholiqnes.

» Cherchez avec moi une situation semblable dans les siècles écoulés : vous ne la trouverez pas. Les plus glorieux pontificats n'ont pas vu le monde s'ébranler ainsi pour le retour d'un anniversaire qui semble appartenir à la piété secrète et privée du Pontife.

» Et, croyez-moi, cette situation générale de la papauté est désormais permanente. Nos successeurs verront les successeurs de Pie IX, quel que puisse être l'avenir temporel, en possession de la même puissance; l'unité de l'Église par le Pape, la primauté romaine, demeureront dans leur force décuplée... »

Essaierons-nous maintenant de peindre, (pour ne parler que de ce que nous avons vu), la fête du 11 avril dans notre fidèle cité? Notre plume n'y réussirait pas : les élans de l'âme se sentent, il ne faut point chercher à les exprimer. Comment, en effet, décrire le recueillement de ces foules qui, dans toutes nos églises, assiégeaient, dès le matin, la table sainte? Comment rendre cet embrasement spontané qui, le soir, prit comme une traînée de poudre, et dans nos rues, sur nos quais, sur nos cours, au faîte des églises, à la façade des plus pauvres comme des plus riches maisons, fit étinceler les plus merveilleuses lignes de feux qu'il nous ait jamais été

[1] Luc, XI, 21.

Digitized by Google

permis d'admirer! — Oui! nous disions-nous, en présence de cet incomparable acte de foi et d'amour, et en songeant qu'à la même heure, deux ou trois cents millions de catholiques le répétaient d'un bout à l'autre de la terre; oui! nous disions-nous, c'est bien véritablement un « formidable hosannah sorti des entrailles de la chrétienté! » Et les larmes nous gagnaient, et nous nous écriions, avec M. Henri de Riancey : — « Nouveau saint Léon, au jour où Rome garde la mémoire du grand pontife qui fit reculer Attila, Pie IX, l'infaillible docteur et le « bon pasteur » de l'Église universelle, Pie IX, entouré des vœux de ses millions d'enfants, daignera entendre ces acclamations des anciens âges : Gloire, amour, longue vie au Père et au Pasteur de nos âmes! *Ad multos annos!* »

Ce trop faible tribut d'hommage payé à l'immortel successeur de Pierre, rétablissons l'ordre chronologique des faits et reportons-nous à la fête qui, quatre jours avant, le 8 avril, se célébrait sous la coupole de l'Institut. Un poète que nous aimons, parce qu'il est de ceux qui gardent parmi nous le culte du beau, du vrai et du bien, M. Joseph Autran succédait à M. Ponsard. Nous avions eu le regret de ne pouvoir assister à cette intéressante séance, mais un de nos amis a bien voulu nous écrire, à son sujet, la page humoristique que voici : — « ... Comment vous raconter deux discours? Les journaux vous les ont portés et vous avez pu les lire mieux que je ne les ai entendus, assez mal placé que j'étais. Tout au plus, puis-je vous esquisser la physionomie de l'assistance.

» Côté de l'Institut : cheveux blanchissants de quelques académiciens, contrastant avec la brune moustache de leur voisin, M. Prévost-Paradol, l'Eliacin du temple; le prince de Broglie, au visage un peu ramassé, coudoyant M. Cochin, aux longs favoris roux, à la mine d'un gentleman d'outre-Manche; M. Guizot, dont le galbe plus qu'octogénaire s'effile de plus en plus sous la lime du temps; au-dessus de lui, le plantureux M. Saint-Marc-Girardin, un géant à côté d'un nain (au physique bien entendu); vis-à-vis, M. Claude Bernard, l'illustre physiologiste, un immortel de demain, au front puissant, à la physionomie mélancolique et pensive; etc., etc. Et les héros de la fête que j'oubliais! Tout d'abord le récipiendaire, à la physionomie distinguée et fine (autant que la distance m'a permis d'en juger); le président, M. Cuvillier-Fleury, au visage pâle, maigre et ardent, ayant à sa gauche le fauteuil vide de M. Villemain, malade, et à sa droite, M. Jules Sandeau, à la tête ronde et massive, animée de deux yeux fins et doux, image de ses œuvres distinguées, sinon puissantes.

» Côté de l'auditoire : *parterre de ravissantes toilettes* (cliché) de toutes les couleurs, cascades de soieries, de velours, de dentelles, tombant en robes, jupes, sous-jupes, etc. (voir, pour plus de détails, les gravures de modes); par dessus, des cascades de cheveux, blonds, roux,

Digitized by Google

noirs, rouges, ruisselant sur les épaules et le long du dos en torsades postiches : étalages animés de modistes, de coiffeurs et de *couturiers* (ces dames en arrivent à n'être plus des femmes, mais des enseignes ambulantes, des monuments de falbalas). Est-ce bien la passion pour l'éloquence qui a rassemblé là ce concile de somptueux chiffons ? Je soupçonne que l'occasion d'étrenner une toilette neuve a bien été pour quelque chose dans cet empressement. Ombre de Dupin, qu'en penses-tu !... Comme la partie masculine de l'assistance fait tache au milieu de ce miroitement, avec son uniforme et funèbre tenue! Sur ce fond noir tranche seul le blanc manteau d'un moine, et ce moine est le P. Hyacinthe, lequel devient l'habitué des fêtes académiques, comme s'il venait marquer d'avance la place qu'il occupera quelque jour sur ces bancs (qu'on s'obstine à appeler des fauteuils) où s'étage en amphithéâtre l'aréopage des lettres et des sciences.

» Et les discours? Un peu longs tous deux. Celui de M. Autran, très-agréablement écrit, dit d'une voix bien timbrée de baryton, a été écouté avec une faveur sensible et a provoqué plusieurs fois les applaudissements. Celui de M. Cuvillier-Fleury, tout criblé de malices, d'allusions, de sous-entendus, de mots spirituels et heureux, brusque parfois avec intention, déclamé d'ailleurs très-habilement, bien que d'une voix un peu sourde, a été souvent interrompu par les bravos. »

Ne sortons pas de Paris sans constater le succès que notre compatriote M. Bourgault-Ducoudray y a obtenu le mois dernier. La Société chorale qu'il a fondée y faisait son entrée en ce monde, le 23 mars, avec une séance donnée au profit des vieillards secourus par les Petites sœurs des pauvres. — La *Gazette de France* nous apprend qu'on y a beaucoup applaudi tout d'abord un chœur final de la cantate écrite pour la fête du docteur Muller, par J.-S. Bach. Ce morceau, pittoresque et intéressant au possible, a même été bissé par le public, ce qui n'a pas empêché la *Passion*, de Hœndel, de recevoir après le meilleur accueil. Cet oratorio, jusqu'ici inconnu à Paris, était fort honorablement exécuté et rencontrait les sympathies générales. Nombre d'amateurs secondaient avec zèle M. Bourgault-Ducoudray, dont le but, nous l'avons déjà dit, est d'arriver, dans une série d'auditions, à exposer les grandes œuvres des maîtres.

— Partout où quelqu'un de nos compatriotes se distingue, soit par ses talents, soit par ses vertus, nous nous plaisons à le suivre, pour l'encourager ou pour lui décerner nos sympathiques éloges. Aussi, notre pensée, franchissant les espaces immenses, va-t-elle saluer, au milieu des barbares qu'il évangélise, le nouveau vicaire apostolique de la Corée. M. l'abbé Félix-Marie Ridel qui vient d'être promu à l'épiscopat et à ce poste si périlleux, est né, il y a trente-six ans, à Chantenay près de Nantes. D'abord vicaire à la Remaudière, il entra au séminaire des Mis-

Digitized by Google

sions-Étrangères, et fut le seul apôtre qui, en 1866, réussit à échapper au massacre de tous les missionnaires, parmi lesquels se trouvait un Vendéen, le P. Henri Dorie. A cette occasion, M. Ridel écrivait : « Quelle mort digne d'envie ! *j'ai encore de l'espoir ;* je m'y prépare dans ma retraite, et m'applique à faire pénitence de mes fautes, qui sans doute m'ont empêché de partager le bonheur de nos bien-aimés confrères. » Prenez patience, monseigneur ; vous êtes jeune, la haine du christianisme est grande autour de vous : comme Mgr Daveluy, comme Mgr Berneux, je le crains,

Vous cueillerez un jour la palme du martyre !

LOUIS DE KERJEAN.

NÉCROLOGIE

M. Louis Phelippes-Beaulieux.

M. Louis Phelippes-Beaulieux père, avocat et ancien maire de Sautron, qui est mort à Nantes, dans sa soixante-seizième année, avait été l'un des fondateurs de la Société Archéologique de notre ville. Depuis trente-cinq ans, il était membre de la Société Académique, aux *Annales* de laquelle il a fourni une quinzaine de mémoires différents sur des sujets de littérature, de statistique, d'histoire et d'agriculture pratique. En dehors de ce recueil, il a publié divers écrits, dont le plus considérable est la *Monographie de N.-D. de Bois-Garand, en Sautron,* que la *Revue* a examinée lorsque parut, en 1865, la deuxième et définitive édition. — M. Phelippes-Beaulieux laisse de nombreux manuscrits, parmi lesquels on distingue la *Statistique des six communes du canton de la Chapelle-sur-Erdre,* en six volumes in-4o. Cette révision consciencieuse et sévère avait toujours été une des préoccupations de sa vieillesse, et il s'y est livré tant que les forces ne lui ont pas fait complétement défaut. Mais enfin, pour surcroît d'épreuves, depuis plus d'un an, l'affaiblissement très-rapide de sa vue lui avait interdit presque tout commerce avec ses livres qu'il aimait tant. La mort est venue lentement le trouver, et, par une dernière et inestimable faveur de la Providence, en lui laissant, on peut le dire, tout le temps de se familiariser avec elle et de s'y bien préparer. Il s'est éteint doucement, le 8 mars dernier, avec toute la sérénité du juste et le calme et l'espérance du vrai chrétien. L. DE K.

Le zouave pontifical Louis Bretin.

Le mardi matin, 30 mars, un modeste convoi parcourait les rues de notre ville ; l'assistance toutefois était nombrense, recueillie et distinguée. On remarquait dans ses rangs un certain nombre d'ecclésiastiques, de

Digitized by Google

zouaves pontificaux, de mutilés et de décorés de Pie IX. C'est que celui qui venait de mourir était lui-même un énergique défenseur de la papauté. L'uniforme de sergent de zouaves et la croix de Mentana ornaient son cercueil; mais ces insignes, nobles souvenirs d'un *bon combat* et d'un glorieux jour, ne disaient pas tout ce qu'il avait sacrifié pour Dieu et pour l'Église.

Louis Bretin appartenait à une de ces pieuses familles vendéennes, pauvres devant le monde, riches devant Dieu. Son aïeul prit part à la grande guerre de 93; son père fut du nombre des braves qui protestèrent, les armes à la main, en 1832, contre la Révolution. Il était près de Bonnechose lorsque Bonnechose fut tué. Aussi était-ce lui qui conduisait, il y a peu d'années, l'éminent cardinal de Rouen sur les lieux témoins des derniers instants de son frère.

Louis Bretin trouva donc le courage et le dévouement au foyer paternel et il ajouta son anneau à cette chaîne de nobles traditions. Élève au petit séminaire de Guérande lorsque retentit la fusillade de Castelfidardo, il demanda aussitôt à partir. Son supérieur le retint quelques mois; mais, le 19 avril 1861, il se mettait définitivement en route; il n'avait que seize ans.

Sans doute, comme bien d'autres, il trouva que le service de garnison répondait peu à ses rêves de combat; mais il y vit l'accomplissement d'un devoir, et il remplit ce devoir sérieusement et modestement. La paix continuant cependant toujours, il revint à Nantes après ses deux années d'engagement et entra dans une administration publique. Bientôt il y occupa un emploi de neuf cents francs, qui allait être porté à douze, lorsque l'horizon s'obscurcit de nouveau et fit craindre pour Rome. Douze cents francs! c'était pour lui et pour les siens une fortune; mais Rome! c'était la fortune même de la chrétienté, et il n'hésita pas à briser son avenir pour retourner la défendre. Les sages, les prudents ne lui épargnèrent cependant pas leurs conseils; seuls peut-être ses parents ne lui dirent rien et il partit.

C'était en février 1866; l'armée française allait bientôt quitter les États de l'Église, le Pape allait être abandonné à ses seules forces, l'inquiétude était générale. Louis Bretin reprit alors le service avec son dévouement accoutumé, et quand vint l'heure du combat, il se montra toujours le même, c'est-à-dire l'homme du courage et du devoir en tout et partout. Simple et modeste, il parlait d'ailleurs beaucoup plus de ce qu'avaient fait ses camarades que de ce qu'il avait fait lui-même. Après Nérola, il se félicitait seulement de n'avoir rien senti d'extraordinaire; à Mentana, il était au comble du bonheur d'être à l'avant-garde et de pouvoir être des premiers à ouvrir le feu. En apprenant l'approche des bataillons français, il disait avec un regret involontaire : « Adieu la gloire! »

Mentana fut son plus beau jour; pourquoi faut-il ajouter que ce fut son

Digitized by Google

dernier beau jour ? Atteint, l'année suivante, d'une maladie grave, il dut revenir en France, et sa vie n'a été depuis lors qu'une longue agonie. La vue constante de la mort n'altéra d'ailleurs jamais son caractère. C'était toujours le soldat sous les armes, prêt à tout et ne craignant rien. La lutte néanmoins fut douloureuse. Pendant la Semaine Sainte, il semblait partager la croix de Jésus-Christ; mais enfin, samedi soir, à minuit, c'est-à-dire à la première heure du grand jour de la Résurrection, le vaillant soldat était relevé de son poste, pour être associé, nous n'en doutons pas, au triomphe des cieux.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire les chaleureuses paroles qu'a fait entendre sur la tombe M. du Fougerais, qui avait été souvent témoin de la résignation chrétienne de Louis Bretin :

« Saluons tous une dernière fois, messieurs, avec un religieux respect, ce soldat de Mentana, fils de Vendéen, qui a tout abandonné pour voler à la défense des droits sacrés du Saint-Père et lui offrir son bras et son sang.

» Il est mort comme meurt un soldat chrétien, serrant dans ses mains défaillantes, qui ne pouvaient plus porter le glaive, la croix, son unique espérance, pour laquelle il avait si vaillamment combattu. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

Mlle Reine de Saint-Pern.

Le 7 avril, dans l'église cathédrale de Saint-Brieuc, un nombreux clergé et une nombreuse assistance de parents et d'amis honoraient la cérémonie des funérailles de Mlle Reine de Saint-Pern, qui s'était doucement éteinte la veille, à l'âge de *cent deux ans et trois mois* accomplis; car c'était le 6 janvier 1767 qu'elle était née à Saint-Brieuc, de cette noble et très-honorable famille des Saint-Pern, qui avaient dans leurs veines le sang du parrain de du Guesclin. Les souvenirs de son enfance remontaient ainsi aux dernières années du règne de Louis XV. Que de choses et que d'hommes elle avait vu passer devant elle dans ces temps où hommes et choses passent si vite! Mais comme elle portait bien sur ses nobles épaules le poids de ce siècle entier ! Jusqu'à ses derniers jours, elle avait conservé cette vivacité d'intelligence, cette finesse d'esprit, cette courtoisie pleine de dignité et de bienveillance, cette conversation animée d'ingénieuses reparties, qui en faisaient un type vraiment remarquable de cet ancien esprit français dont les grandes traditions tendent à s'effacer de plus en plus et à disparaître. Toutefois, ce qui recommandait éminemment la vénérable centenaire, c'étaient sa foi et sa charité. Elle avait été emprisonnée pour la foi sous la Terreur, et Dieu seul sait tout ce qu'elle a soulagé de misères autour d'elle. Sa vie a été tout entière donnée à Dieu et au prochain : belle vie qu'une vie de cent ans ainsi sanctifiée! — (*Semaine religieuse de Saint-Brieuc.*)

Digitized by Google

M. A. de Hillerin.

La ville de Luçon tout entière conduisait, le 16 avril, à sa dernière demeure M. Augustin de Hillerin, décédé à l'âge de soixante-huit ans. « Le nombre de ceux qui ont voulu joindre leurs prières à celles de l'Église, écrit M. Alfred Biré, prouve assez combien son aimable caractère, sa loyauté, sa charité, étaient appréciés par tous. » Ce n'est pas nous qui protesterons contre cette allégation. Lorsqu'il nous arrivait, — il y a déjà des années, — de nous rencontrer, dans notre ville natale, avec M. de Hillerin, nous admirions sa cordialité, cette imperturbable bonne humeur, et cette veine de saillies heureuses incessamment ouverte qui nous faisait déplorer, chaque fois, qu'une nature aussi richement douée n'eût eu pour se mouvoir qu'un cercle aussi restreint. Que de publicistes qui se sont fait un nom avec beaucoup moins de rectitude de jugement et de spontanéité d'esprit!

Après la révolution de juillet, M. de Hillerin montra ce dont il eût été capable, en collaborant à une feuille de vive opposition, *le Vendéen*, publiée à Niort, sous la direction de M. Crétineau-Joly. — Plus tard, quand s'ouvrit la lutte pour la liberté d'enseignement, il y prit part, avec toute sa logique, tout son esprit, toute son âme, — trois armes des mieux trempées. Depuis lors, cette plume, qui eût pu lui créer un nom, il la laissait dormir, ne la reprenant, de temps à autre, que pour rendre quelque service. On nous permettra d'en citer un exemple : — Un de ses jeunes compatriotes n'avait pas craint de lancer sur le gouffre de la publicité parisienne un modeste recueil de balbutiements poétiques. Sans retard, M. de Hillerin, toujours charitable et secourable, prend en main la cause de la muse ignorée et la plaide, dans *l'Espérance du Peuple*, avec une bienveillance, une chaleur généreuse, dont le souvenir ne s'est point effacé au cœur de celui qui en était l'objet.

Du reste, si M. de Hillerin n'écrivait pas, on écrivait, tout près de lui, et avec un succès marqué. Je me persuade même qu'une des grandes joies de sa vie a été de voir naître et se produire au jour ces œuvres consacrées par son gendre, M. de Brem, aux gloires de notre Bocage : l'*Histoire populaire des guerres de la Vendée*, et les *Chroniques et légendes*, dont M. Eugène de la Gournerie a pu faire cet éloge : « Comme étude, nulle part le génie vendéen n'a été mieux saisi. »

La mort n'a mis que quatre jours à prendre ce chrétien fervent, qui, sentant approcher l'heure suprême, disait à sa famille et à ses amis en larmes : « Je croyais qu'il était plus difficile de mourir. »

ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

—

Actualités politiques; par un catholique libre-penseur, Paul Kerlor. In-16, 60 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

Almanach de la Société Industrielle de Nantes, pour 1869. In-18, 105 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

Cendres (des) Siliceuses fournies par le pain et la farine; par Adolphe Bobierre, docteur ès-sciences. In-8o, 24 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.
(Extrait des Annales de la Société académique de Nantes).

Chevalier (le) de Sapinaud et les Chefs Vendéens du Centre, notes, lettres et documents pour servir à l'histoire des cinq premiers mois de la guerre de la Vendée, publiés par M. le comte de la Boutetière. — Un vol. in-8o, tiré sur papier vergé à bras à 300 exemplaires numérotés. — L. Clouzot, à Niort. 5 fr.

Cinq (les) livres des Fables de Phèdre, affranchi d'Auguste; traduits en vers français par Prosper-Marie Geffroy, docteur en médecine. In-18, 191 p. — Morlaix, imp. et lib. Haslé. 1 fr. 50.

Du 24 Février au 2 Décembre; par Ernest Merson. In-8o, 292 p. — Nantes, imp. Merson; Paris, lib. Dentu. 3 fr.

Erreurs (les) du Système du Monde; par P. Delestre, ancien élève de l'École Polytechnique. In-8o, 52 p. — Morlaix, imp. Haslé; Paris, lib. J. Baudry.

Étude sur le Projet de Dérivation des eaux de la Loire sur Paris, au point de vue du droit. Conférence faite à Orléans; par M. Robert de Massy, conseiller municipal. In-8o, 23 p. — Orléans, imp. Chenu.

Francs-Maçons (les) de Mgr de Ségur commentés par un Franc-Maçon; par Goron. 2e édition in-18, 35 p. — Nantes, imp. Lemesle. 25 c.

Géodésie, ou Décimal; par E. Macé, horloger. In-18, 17 p. — Nantes, imp. Mangin.

Marine (la) Française devant le Libre-Échange; par A. Chérot. In-8o, 15 p. et 2 tableaux. — Saint-Nazaire, imp. Fronteau.

Nouveau Manuel du Caboteur, contenant des notions élémentaires d'arithmétique, de géométrie, d'astronomie, et de calculs nautiques les plus utiles à l'officier du commerce; par deux anciens professeurs de la marine militaire et de la marine du commerce. In-8o, 228 p. — Vannes, imp. de Lamarzelle; Paris, lib. Robiquet.

Nouveau Recueil de Prières dont la plupart sont enrichies de nombreuses indulgences. 8e édition, contenant les prières réparatrices, le Chemin de la Croix, une notice sur le scapulaire bleu, le scapulaire carme, le scapulaire de la Passion, le Sacré Cœur de Jésus, les stations de Rome et le culte perpétuel du Sacré Cœur de Jésus. In-18, 80 p. — Rennes, imp. et lib. Hauvespre; Nantes, lib. de Mlle Meuret. 20 c.

Réveil (le) des muses; par G. Vidal, Victor Colomb, B. Botherel, J.-B. Rozier, Ch. Cathelin, P. Breton, Peltier, etc. Grand in-18, 215 p. — Rennes, imp. Hauvespre; lib. générale de l'Ouest.
Deuxième série de la *Poésie contemporaine.*

Le Secrétaire, Émile Grimaud.

Digitized by Google

LES

PRISONNIERS DE QUIBERON *

TALLIEN A PARIS. — SON DISCOURS A LA CONVENTION, LE 9 THERMIDOR AN III. — TÉMOIGNAGE DE ROUGET DE L'ISLE.

De jour en jour les troupes républicaines qui avaient combattu les royalistes à Quiberon et qui savaient comment les choses s'étaient passées recevaient des ordres de départ. Plusieurs d'entre les officiers républicains avaient fait à leurs anciens adversaires des adieux remplis de tristes pressentiments [1]. Que se passait-il donc à Paris? Que se préparait-il en Bretagne? Pourquoi éloignait-on les auteurs et les témoins de la capitulation de Quiberon?

Ce qui se passait, les prisonniers et les habitants d'Auray ne le savaient pas, mais l'histoire l'a raconté depuis. Hoche s'était hâté de partir. Quelques-uns de ses biographes lui ont prêté, en se trompant sur les dates, une lettre généreuse qu'il aurait écrite à la Convention, immédiatement après son succès, et où se trouverait cette phrase : « L'humanité ne peut-elle élever la voix? Songez-y, citoyens représentants, cinq mille Français! » J'ai inutilement cherché, à la date indiquée, cette lettre dans la *Correspondance du général*

* M. Alfred Nettement n'a pas voulu publier le volume qu'il nomme : *Souvenirs du Morbihan*, et qui sera bientôt en vente à la librairie Lecoffre, sans en offrir obligeamment un extrait à la *Revue*. Nous avons choisi, dans la partie intitulée *Le Champ des Martyrs*, deux chapitres qui montreront bien tout le douloureux intérêt que présentera ce livre à nos compatriotes.

[1] Relation des prisonniers royalistes.

Digitized by Google

Lazare Hoche publiée à la suite de sa Vie par Alexandre Rousselin en l'an VI. En revanche, j'y ai trouvé d'autres lettres dont on n'a point parlé. Le 2 thermidor (21 juillet), Hoche écrivait au général Chérin, son chef d'état-major et son ami : « Les principaux officiers émigrés sont tués ou blessés à mort. Puisaye, l'astucieux scélérat, demande à parlementer, ce que nous ferons à coups de canon. Les républicains, enrôlés de force dans les prisons d'Angleterre, viennent en foule voir leurs amis ; vous pensez bien qu'avant de les mettre en liberté nous saurons quels y sont ! »

Le même jour, une seconde lettre part à la même destination, et, pas plus que dans celle qu'on vient de lire, on n'y voit percer le sentiment d'une généreuse compassion pour les infortunés prisonniers de Quiberon. Le général républicain semble bien plus préoccupé de faire valoir son succès, en laissant de côté les circonstances de trahison qui l'ont singulièrement facilité :

« Citoyen général, écrit-il, les valeureuses troupes que je commande ont, à deux heures du matin de ce jour, emporté d'assaut le fort Penthièvre et le camp retranché de la presqu'île, dont elles se sont emparées sans faire halte. N'ayant d'autre alternative que de se jeter à la mer ou d'être passée au fil de l'épée, la *noble* armée a mis bas les armes. Elle arrive prisonnière à Auray conduite par quatre bataillons. »

La version d'Hoche sur l'affaire du 20 juillet est déjà là tout entière. Rien qui puisse faire soupçonner qu'il y ait eu des pourparlers entre les républicains et les royalistes, une conférence entre le chef des premiers et Sombreuil. Et cependant, on a vu, on continuera à voir par la suite de ce récit d'une manière plus éclatante encore, qu'il est impossible de douter que cette conférence ait eu lieu, que des promesses aient été faites et qu'elles aient déterminé Sombreuil à rendre son épée et à faire déposer les armes au reste de ses compagnons. Hoche n'en parle point, et quand Sombreuil ne sera plus là pour le contredire, il le niera. Sa lettre a été souvent citée, mais, dans aucune relation, je crois en être sûr, on n'indique la date qu'elle porte ; j'ai vérifié cette date dans l'ouvrage déjà cité [1],

[1] *Vie de Lazare Hoche, suivie de sa correspondance,* par Alexandre Rousselin, publiée en l'an VI.

Digitized by Google

c'est le 16 thermidor, c'est-à-dire le 6 août 1795, six jours après l'exécution de Sombreuil ; dans cette lettre d'envoi, écrite aux journaux, et qui accompagnait une copie de la lettre que Sombreuil avait prié Hoche de faire parvenir au commodore anglais sir John Warren, on lit ce qui suit : « Il y a erreur dans la lettre que je publie ; j'étais à la tête des 700 grenadiers qui prirent M. de Sombreuil et sa division. Aucun soldat n'a crié que les émigrés seraient traités comme prisonniers de guerre, ce que j'aurais démenti sur-le-champ. »

Je donnerai plus loin *in extenso* ce document ; ici, cette courte citation suffit : elle établit clairement que Hoche n'eut pas le courage de la générosité qu'il avait eue. Il s'est fait sa part, il est juste qu'il la garde devant la postérité.

Reste la lettre où il parle des cinq mille Français. Elle ne s'applique pas aux émigrés de Quiberon, car elle est du 22 thermidor an III (11 août 1795); il y a donc déjà onze jours que les conseils de guerre fonctionnent à Vannes, sept à Auray, et que la grande tuerie a commencé, et l'on va voir par la teneur qu'il s'agit inclusivement des chouans. Cette lettre est adressée au comité de salut public. En voici un fragment :

« Nous avons près de cinq mille chouans prisonniers. Ils sont presque tous réclamés par les administrations des districts qui leur délivrent un certificat de civisme, et l'on est contraint d'attendre le retour de Blad qui est à Nantes pour savoir ce qu'il convient de faire. Ces hommes ont été pris les armes à la main dans un rassemblement ; la loi du 25 brumaire est formelle à cet égard. Si l'humanité peut parler en faveur des coupables, c'est sans doute lorsque la politique se joint à elle pour demander que la hache terrible soit suspendue. Cinq mille citoyens français ! Si l'on pouvait profiter de cette circonstance pour exiger le désarmement[1] ! »

[1] C'est certainement à cette lettre que Rouget de l'Isle, l'auteur de la *Marseillaise* et l'un des combattants républicains de Quiberon, fait allusion lorsque dans un récit tracé quarante ans après l'événement et auquel nous ferons de nombreux emprunts tout à l'heure, il écrit ces lignes : « En quittant l'armée, Hoche avait écrit au comité de salut public pour lui représenter que d'accord avec l'humanité la politique demandait que les insurgés chouans ou autres fussent épargnés, et que le glaive de la loi ne frappât que les chefs des émigrés. » — La phrase de Hoche est sous les yeux

Digitized by Google

Après avoir suivi pas à pas Hoche, tâchons de nous rendre compte du rôle de Tallien.

Tallien, qui était allé prendre les ordres de la Convention, car il n'aurait pas osé frapper un aussi grand nombre de victimes sans son commandement exprès, et il aurait encore moins osé leur donner, sans ce commandement, la vie sauve qu'il leur avait promise, Tallien n'eut point le courage de présenter les choses comme elles s'étaient passées. La femme qui l'avait excité à attaquer Robespierre le 9 thermidor, et qu'il avait épousée depuis, Mme de Fontenay, devenue Mme Tallien, avait écrit à son mari, la veille de son départ pour Vannes : « Je vous ai attendu jusqu'à onze heures pour vous conjurer de nouveau de refuser la mission de la Vendée. On veut vous perdre... comment ne le voyez-vous pas? Votre nomination est déjà une vengeance. Que prétendez-vous faire? Ignorez-vous les cruelles prescriptions que vous serez forcé d'exécuter si l'expédition échoue? Deviendrez-vous ainsi le bourreau officiel des malheureux dont vous sauvâtes les familles au 9 thermidor? Voudriez-vous faire croire en descendant si bas, que vous ne cédâtes, à cette époque expiatoire et régénératrice, qu'à une impulsion étrangère? Ah! ne ternissez pas ainsi votre gloire! Refusez cette mission dont les résultats trop faciles à prévoir couvriront de nouveau la France de deuil et d'opprobre. Que craignez-vous par ce refus? De vous rendre plus suspect aux gens dont vous vous séparâtes si honorablement le 9 thermidor? Que vous importe! Vous me répondrez, comme à l'ordinaire, que vous êtes républicain; que, refoulé dans les rangs des républicains par vos souvenirs et par ceux des gens que la reconnaissance même ne peut faire taire, vous ne pouvez plus suivre une autre ligne sans déshonneur... Je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne pas être assassin. Ne vous irritez pas, le mot est juste; vous ne pouvez pas être autre chose si vous partez pour la Vendée. »

Le lendemain, après le départ de Tallien, Mme Tallien lui écrivait encore :

« Vous êtes parti sans écouter ma voix, celle de votre conscience,

des lecteurs. Hoche l'a écrite, non en quittant l'armée, mais quinze jours après l'avoir quittée, et quand depuis onze jours déjà le massacre était commencé. Il n'y a pas un mot qui concerne les émigrés.

Digitized by Google

vous êtes parti ! Vous seul n'avez pas compris que ceux qui vous donnaient cette mission ont voulu vous replacer dans leurs rangs avec tous les désavantages d'un homme qui les avait désertés et qu'ils regardent comme un faux frère qu'ils doivent surveiller. Aussi vous ont-ils donné un adjoint. Ainsi vous obéissez au parti que vous avez terrassé. »

Ces deux lettres de Mme Tallien, qui introduisent le lecteur dans les scènes les plus intimes de l'histoire et, qu'on me passe ce terme, dans ce laboratoire secret où se préparent les événements, expliquent la conduite de Tallien, qui avait accompli sa mission sous la surveillance de Blad, député du Finistère, ce régicide qui déclarait que « la constitution de 1793 avait été promulguée au milieu des foudres et des éclairs de la sainte montagne. » Les terroristes, ses anciens complices, lui avaient tendu un piége en lui confiant la mission de Vendée ; Tallien y tomba.

L'histoire possède un précieux témoignage sur les dispositions de ce conventionnel, au moment où il quittait Vannes, c'est celui de Rouget de l'Isle, l'auteur de la *Marseillaise*, qui avait pris part, dans les rangs républicains, à l'affaire de Quiberon, et qui revenait à Paris dans la même voiture que Tallien. Rouget de l'Isle, par respect pour la mémoire du général Hoche, a nié l'existence de la capitulation, dans la relation qu'il a publiée [1]. Son récit vient cependant confirmer d'une manière éclatante les témoignages que nous avons réunis, les preuves que nous avons apportées pour établir la réalité de ce fait historique. Il reste, en effet, évident, après qu'on l'a lu, que Tallien emportait de Vannes l'idée que nous avons trouvée chez le général Hoche, chez le général Humbert, chez tous leurs soldats, c'est que les vaincus de Quiberon devaient être traités en prisonniers de guerre.

« Tallien et moi, dit-il [2], partis de Vannes le 22 juillet, nous arrivâmes à Paris le 28, veille du 9 thermidor. Je dois rendre cette justice à Tallien que, depuis le moment de son départ, il ne fut occupé que d'une idée, sauver les émigrés pris à Quiberon. Elle fut

[1] *Souvenirs historiques de Quiberon*, publiés par Rouget de l'Isle en 1836 dans les *Mémoires de tous*.

[2] Page 126 de l'écrit plus haut cité.

Digitized by Google

le thème exclusif de nos entretiens, auquel s'associait la recherche la plus active de la meilleure marche à suivre pour atteindre le but qu'il se proposait, et pour diriger vers ce but l'ascendant et la faveur dont, selon toute apparence, il allait de nouveau jouir dans la Convention. La nuit, soit en voiture, soit lorsque la nécessité de ménager nos escortes nous forçait de nous reposer dans quelque auberge, je l'entendais se réveiller en sursaut et m'appeler pour recommencer la conversation de la veille et tâcher de mettre un terme à son *irrésolution* qui s'augmentait à mesure que nous approchions de Paris. Elle ne se fixa qu'à la porte de cette ville. Le plan qu'il adopta fut de ne point ébruiter son retour, et, le lendemain, de paraître à la tribune à l'heure même où, l'année précédente, il y avait dénoncé Robespierre et ses complices. Là, dans un discours où il s'interdirait toute réflexion qui pût trahir une arrière-pensée favorable aux émigrés, de tracer avec feu le tableau de l'affaire de Quiberon, les suites qu'un pareil succès promettait pour l'affermissement et la prospérité de la République, le désespoir, l'humiliation de ses ennemis, l'infatigable intrépidité de nos soldats, l'héroïsme calme et brillant de leur général, et les faits principaux qui avaient illustré cette journée, où peu de troupes combattirent, mais décisive par l'immensité de ses résultats.... Après ce récit, et lorsque l'enthousiasme et les transports qu'il ne pouvait manquer d'exciter dans une assemblée aussi impressionnable se seraient calmés, Tallien devait reprendre la parole, et, faisant un appel à la générosité nationale, au nom de l'humanité, de la victoire, du général et de son armée, demander amnistie entière pour les insurgés, et que la vie ne fût accordée aux émigrés que sous la condition irrévocable d'un bannissement perpétuel. »

Voilà bien la pensée que nous avons trouvée dans tous les esprits, dans tous les cœurs à Quiberon, dans le cœur du général Hoche, du général Humbert et de leurs soldats. Mais à Paris les dispositions de Tallien changèrent, comme il est impossible d'en douter après avoir lu son discours à la Convention. Comment changèrent-elles? Une induction logique, voisine de l'évidence, suffirait pour nous donner le motif de ce changement. Tallien avait mis

Digitized by Google

cinq jours à venir de Vannes à Paris. C'était trop. Pendant que la pitié marchait ainsi d'un pied boiteux, la colère, la fureur et la haine avaient des ailes. Tallien trouva à Paris des lettres qui y étaient arrivées avant lui. Il trouva la correspondance de son collègue le conventionnel Topsent, écrite de Lorient; celle du conventionnel Corbel, écrite de Brest. L'un disait : « Il faut envoyer sans délai ces messieurs faire leur paradis dans l'éternité. » L'autre : « Il serait trop long de se servir du rasoir national, il faut que la fusillade en fasse raison. » Il put savoir quelles étaient les dispositions haineuses des autorités civiles du Morbihan, qui prenaient les devants sur la décision de la Convention, et dont les dépêches avaient certainement été reçues à Paris avant l'arrivée de Tallien dans cette ville. Dans les pays de guerres civiles, l'intensité des haines est en raison directe du degré de proximité. Le parti révolutionnaire se sentait en infime minorité en Bretagne, en Morbihan surtout; il avait éprouvé une véritable épouvante à la nouvelle de l'expédition de Quiberon; peut-être n'était-il pas encore rassuré, car la flotte anglaise était en vue de la côte, et des colonnes assez nombreuses de chouans sillonnaient la campagne; à sa violence naturelle venaient donc s'ajouter les excitations de la plus cruelle de toutes les passions, celle de la peur. Si l'on veut juger de ce que le directoire du Morbihan pouvait écrire à Paris, il suffit de consulter ses actes. Dès le 7 thermidor (25 juillet) il prenait un arrêté pour témoigner son indignation de la tolérance qu'on montrait aux prisonniers : « Sombreuil était, pour ainsi dire, prisonnier sur parole; plusieurs autres n'étaient pas, pour ainsi dire, détenus, puisqu'ils communiquaient avec les personnes du dehors. » Par le même arrêté, le directoire du Morbihan requérait l'état-major de la 5e division de l'armée des côtes de Brest, sous sa responsabilité, de former une commission militaire de cinq personnes pour juger les prisonniers. En attendant, il serait ordonné que « tous ceux des émigrés, chouans et leurs complices, pris et arrêtés à Quiberon, et qui ne seraient pas actuellement en détention close, y seraient à l'instant rétablis.

Nous touchons ici du doigt les motifs qui ont renversé le plan auquel s'était arrêté Tallien aux portes de Paris, comme le raconte

Digitized by Google

Rouget de l'Isle. Il a été distancé par les dépêches et les impressions venues de Brest, de Vannes, de Brest, de Lorient.

Il trouve, à son arrivée de Vannes, une situation qu'il n'avait pas prévue. Le témoignage de Rouget de l'Isle, qui a ici tant d'autorité, vient confirmer d'une manière irréfragable les inductions logiques que j'ai présentées :

« Pendant l'absence de son mari, dit-il, Mme Tallien, quoique vivant dans une retraite profonde, recevait les visites journalières de Lanjuinais, qui, Breton et député, attachait un double intérêt aux événements du Morbihan, et venait chercher auprès d'elle les nouvelles très-rares qui en arrivaient ; en même temps, il la tenait au courant de ce qui se passait à la Convention, si orageuse à cette époque. Bientôt il lui annonça que, chaque jour, le gouvernement recevait les dénonciations les plus violentes contre Tallien ; qu'elles le représentaient comme vendu à l'Espagne et au parti de l'émigration ; que, d'autre part, les émigrés divulguaient dans toute l'Europe qu'ils étaient sûrs de lui ; disaient hautement qu'un royaliste seul pouvait avoir fait le 9 thermidor, et que l'événement de Quiberon en ferait foi. Lorsque nous descendîmes chez Tallien, Lanjuinais venait de quitter sa femme, après l'avoir avertie que les dénonciations se multipliaient à l'infini, qu'elles avaient donné de l'ombrage aux comités de gouvernement, et que des bruits sinistres couraient sur leurs intentions. Cette jeune femme, tout effrayée, s'empressa de faire part à son mari des confidences de Lanjuinais. Pendant qu'elle parlait, Tallien me regardait fixement, et je lus dans ses yeux que je ne devais plus compter sur son intervention en faveur des prisonniers. »

Il est impossible de conserver le plus léger doute, après cette révélation d'un témoin oculaire, qui dit ce qu'il a vu, raconte ce qu'il a entendu, et qui, loin d'être hostile à Tallien, était son ami, son protégé, car Rouget de l'Isle lui dut de rentrer dans l'armée active, après avoir combattu comme volontaire à Quiberon. Pour Tallien, la question n'est plus entière. Il faudrait se mettre en travers du courant de la passion révolutionnaire ; Tallien recule. Il y avait, à Rome, une sorte d'esclaves qui appartenaient à la peine à laquelle ils avaient été condamnés ; dans son énergique brièveté

Digitized by Google

la langue latine désignait le malheureux voué à cette chaîne sous ce nom : *Servus pœnæ*, l'esclave de la peine. Dans la Révolution il y avait des misérables livrés par leurs précédents à la chaîne du crime ; on pourrait dire de chacun d'eux : *Servus sceleris*, l'esclave du crime, car il lui appartenait comme à un maître inexorable. Tallien renonça au second des discours qu'il devait prononcer, celui par lequel il aurait provoqué la clémence de la Convention, il s'en tint au premier [1]. Il eut peur de l'idée de clémence qu'il avait accueillie quand il était à côté du général Hoche et du général Humbert, en face de Sombreuil et de ses infortunés compagnons. Il mit dans le discours qu'il prononça toute la fougue des haines qu'il n'éprouvait pas. Il voulut prouver que, s'il avait frappé Robespierre, il n'était pas devenu pour cela moins révolutionnaire. Il eut peur d'être accusé de clémence, de *modérantisme*, de royalisme peut-être, à cause de ses relations avec les amis de Mme de Fontenay, de son mariage avec une femme appartenant à l'ancien régime ; on sait que cette accusation avait été fatale à plus d'un de ses pareils. Il affecta donc dans son discours un vif enthousiasme révolutionnaire. Après avoir jeté à ces braves soldats qui étaient descendus sur le littoral les armes à la main l'accusation atrocement absurde de porter des poignards empoisonnés et de ne pas s'en être frappés, parce qu'ils connaissaient le venin que cette arme recélait [2] :

[1] Je citerai encore ici le témoignage de Rouget de l'Isle : « Il était tard, dit-il en continuant le récit que j'ai cité, je fus obligé de me retirer sans avoir pu entretenir Tallien en particulier. Le jour suivant, 9 thermidor, je courus chez lui de très-bonne heure, je ne le trouvai plus, et je ne pus le rejoindre qu'à la Convention, au moment où il monta à la tribune. Lorsqu'il parut, la salle retentit de vifs et chaleureux applaudissements. La première partie de son rapport, prononcée telle qu'il l'avait méditée, fut souvent interrompue par de bruyantes acclamations et suivie de cris de joie mêlés d'imprécations contre les royalistes. Mais je ne m'étais pas trompé sur le changement de ses dispositions relativement aux émigrés prisonniers, et la seconde partie de son discours fut supprimée. »

[2] Il y a quelque chose de si absurde dans cette accusation jetée aux royalistes de ne pas s'être poignardés dans la crainte de s'empoisonner avec le venin recélé dans les poignards, comme si le fer ne tuait pas comme le poison, que je me crois obligé de mettre sous les yeux la phrase de Tallien que j'extrais textuellement de son discours dont j'ai un exemplaire devant moi, en écrivant ces lignes : « Je tiens à la main un de ces poignards dont tous ces chevaliers étaient armés, qu'ils destinaient à percer le sein des patriotes, et dont ils n'ont pas fait usage pour eux-mêmes, parce qu'ils savaient le venin que cette arme recélait. Il faut apprendre à toutes les

Digitized by Google

« Les flots, s'écria-t-il, ont rejeté sous le glaive de la loi le vil ramas des stipendiés de Pitt, ces exécrables auteurs de tous nos maux. Les émigrés ont osé remettre le pied sur la terre natale, et cette terre les dévorera. Après le combat, ils nous envoyèrent plusieurs parlementaires ; mais quelles relations pouvaient exister entre nous et ces rebelles ? Qu'y avait-il de commun entre nous, si ce n'est la vengeance et la mort ? »

Paroles contradictoires qui se démentent d'elles-mêmes ; car comment des hommes armés se seraient-ils rendus à un ennemi qui aurait refusé même de recevoir leurs parlementaires ? Comment auraient-ils sacrifié à la certitude de la mort les chances qui leur restaient de se défendre les armes à la main ou d'être recueillis par les chaloupes anglaises ? Comment se seraient-ils engagés par serment à ne point se dérober par une fuite possible à la mort certaine qui les attendait à Auray ? Oui, tout cela est exact ; mais Sombreuil n'était point en présence de Tallien pour lui jeter à la face la capitulation conclue. Hoche se taisait. La Convention, que la mort de Robespierre avait affranchie sans l'adoucir, se leva tout entière, et ses applaudissements achevèrent d'enivrer Tallien. Elle acclama tout d'une voix, en passant à l'ordre du jour, la mise en jugement, c'est-à-dire le supplice des prisonniers de Quiberon. Quelques milliers d'hommes à mettre à mort à l'extrémité de la Bretagne, qu'était-ce pour cette homicide assemblée qui avait fait couler tant de sang ? Sur les places de Paris, déshabituées des tragédies de la Terreur, elle n'aurait point osé peut-être relever la machine des supplices, que la mort de Robespierre avait renversée il y avait un an jour pour jour, car Tallien, on l'a vu, faisait sa rentrée à la Convention

nations qu'un animal en ayant été frappé, il a été vérifié que la blessure était empoisonnée. » *(L'orateur présente ce poignard.)*

Nous trouvons dans la relation du chevalier de Grandry l'explication de la présence des poignards dans l'armement des officiers émigrés : « Oui, sans doute, dit cet honorable émigré, plusieurs d'entre nous avaient des poignards, c'étaient les officiers qui, comme tous les officiers anglais de ce temps, suspendaient cette arme, au lieu d'épée, à leur baudrier quand ils n'étaient pas de service. »

Tallien ajoute que les poignards étaient empoisonnés pour ajouter à l'effet mélodramatique qu'il ne manqua pas de produire en brandissant cette arme du haut de la tribune. On comprend si cette calomnie était de nature à faire prévaloir les idées de clémence dont Tallien s'était promis de se faire le promoteur.

Digitized by Google

le 9 thermidor 1795. Mais si loin de Paris, au fond de la Bretagne, qu'importait le sang de quelques milliers de victimes, qui ne rougirait ni le pavé de la place de la Révolution ni celui de la Grève ! Ce sang royaliste versé à flots aurait l'avantage de prouver qu'en abattant Robespierre, ce n'était ni pour la royauté ni pour l'humanité que Tallien avait combattu.

On trouve dans le rapport de Tallien rédigé d'un bout à l'autre de manière à exciter les passions révolutionnaires contre les prisonniers de Quiberon, la preuve qu'il savait qu'à l'heure où il parlait, les exécutions commençaient dans le Morbihan : « Il est une circonstance précieuse que je ne dois pas taire, disait-il, en calomniant l'armée au moment même où il lui rendait hommage, c'est la générosité, l'humanité, avec laquelle se sont conduits les soldats. Hors du combat, il n'a pas péri un seul ennemi ; il n'en a même été insulté aucun. J'en ai vu même soutenir les émigrés malades ou blessés, les traiter avec humanité et leur prodiguant les soins qu'exigeait leur état. — « Représentants, nous disaient ces braves gens, » nous ne sommes pas des assassins, nous nous défendons contre » celui qui est armé, mais nous soulageons le criminel sans défense. » Il existe des lois contre les traîtres. Nous demandons qu'elles » soient exécutées. » Nous leur avons promis que justice serait faite par la commission militaire ; elle est actuellement en activité, et s'occupe de l'application de la loi. »

Le vœu cruel que Tallien attribue à l'armée est diamétralement contraire à celui qu'elle formait, comme elle l'avait déjà montré par des manifestations éclatantes, comme nous allons la voir le prouver encore d'une manière plus claire et plus évidente par une généreuse protestation. Mais Tallien savait le 28 juillet 1795 que le sang commençait à couler à Vannes ; Tallien, rallié par la peur à la politique exterminatrice de la Convention, se mettait à la queue des passions qu'il s'était cru un moment assez fort pour réprimer et contenir. Il ne voulait pas qu'on pût l'accuser de regretter les crimes qu'il ne croyait plus pouvoir empêcher. Il se rangeait à la suite de Blad, que nous allons retrouver dans le Morbihan donnant le signal du massacre.

Digitized by Google

Les commissions militaires a Vannes, Auray, Quiberon. — Exécution de Sombreuil.

Pendant les six jours d'attente qui avaient succédé à la capitulation, deux faits graves s'étaient passés à Auray. On a vu que Sombreuil avait été séparé, le 24 juillet, de ses compagnons, et tiré de la prison commune pour être renfermé dans une auberge où on le gardait à vue. Le 27 au soir, on le rapporta à la première prison, « sans connaissance, dit le comte Harscouet de Saint-Georges, témoin oculaire de cette scène, le front noirci et comme brûlé. » Que lui était-il donc arrivé? Les prisonniers interrogèrent naturellement les soldats qui rapportaient Sombreuil évanoui. On leur répondit qu'il avait essayé d'attenter à ses jours, et voici comment on expliqua cette tentative peu vraisemblable de la part d'un soldat chrétien et d'un prisonnier sans armes, gardé à vue par des hommes armés. Un officier de gendarmerie, leur dit-on, était arrivé de Vannes à Auray en courrier; il était allé visiter l'officier de gendarmerie, son camarade, chargé de surveiller Sombreuil. Comme la journée était chaude et que le nouvel arrivant était fatigué de sa course, il fit venir de la bière, et, pour se délasser, se débarrassa de sa ceinture, qui contenait ses pistolets, qu'il plaça sur le lit. Sombreuil, qui se promenait de long en large dans la chambre, se serait approché du lit sans être remarqué, et, saisissant un des pistolets, l'aurait appuyé sur son front et aurait fait feu. Soit que l'arme ne fût chargée qu'à poudre, soit qu'elle fût trop fortement appuyée sur le front pour que l'explosion eût lieu, le chef royaliste n'aurait éprouvé qu'une violente commotion qui l'aurait renversé.

Cette histoire rencontra dans la prison de nombreux incrédules, et je trouve dans le récit du comte Harscouet de Saint-Georges la trace de cette incrédulité. Ces cœurs catholiques ne pouvaient croire à un projet de suicide de la part de leur noble chef. Ils aimaient mieux supposer que les deux gardiens de Sombreuil avaient fait sur sa personne une tentative de meurtre pour le dépouiller, dans la pensée qu'arrivant d'Angleterre, et commandant en chef d'une des colonnes expéditionnaires, sa dépouille leur

Digitized by Google

offrirait une riche moisson de guinées. Ils insistaient sur le peu de vraisemblance du récit des révolutionnaires. Comment un officier républicain aurait-il commis l'imprudence de parcourir la route de Vannes à Auray, longue de cinq lieues, et qui présente plusieurs passages favorables à des surprises, emportant dans ses fontes des pistolets chargés à poudre? Comment aurait-il commis la seconde imprudence de déposer ses pistolets à la portée d'un ennemi jeune, ardent, énergique, brave jusqu'à la témérité? Non, non, cela était impossible; il n'était pas moins impossible de croire que Sombreuil, un chevalier, un chrétien, eût voulu attenter à sa vie. On le rapportait blessé, évanoui, on ne pouvait douter qu'il n'eût été fouillé. Il était naturel de croire à un crime de plus de la part des terroristes, qui avaient commis tant de crimes.

J'ai voulu que l'écho de ce doute pieux que je trouve exprimé dans la relation manuscrite dn comte Harscouet de Saint-Georges arrivât à la postérité. Cependant, je dois le dire, telle n'est pas l'opinion du plus grand nombre des contemporains de l'événement. Sans doute, Sombreuil était un chevalier, un chrétien, et, s'il n'avait eu que la mort à braver, la mort à laquelle il était résigné d'avance en signant la capitulation, puisqu'il s'en était excepté, je suis convaincu que le trouble ne serait pas entré dans son esprit. Mais il dut y avoir pour cette âme généreuse un moment terrible, ce fut celui où elle comprit que la capitulation ne serait pas observée. Ainsi, en arrachant les armes de la main de ses braves compagnons, il les avait livrés au bourreau! Il avait enlevé aux uns le bonheur de mourir sur le champ de bataille de la mort du soldat, il avait ravi aux autres les chances du salut que leur offraient les chaloupes anglaises qui croisaient en vue de la côte. C'est pour avoir cru à sa parole à lui, qui avait trop cru à celle des républicains, que tant de braves gens allaient mourir! Je n'approuve pas, je n'excuse même pas la tentative désespérée qu'on prête à M. de Sombreuil, mais je pense qu'en présence d'une pareille pensée, qui devait être le cauchemar de ses nuits, la torture de son âme, l'intelligence la plus ferme se soit troublée, et que l'égarement de la folie ait un instant vaincu la raison de l'homme et la conscience du chrétien. Mourir à la fleur de l'âge, quand on est l'honneur de sa famille et qu'une

Digitized by Google

chaste et sainte affection doit embellir votre vie, c'est chose douloureuse sans doute ; mais on affermit son âme contre un malheur personnel. Ce qui est presque au-dessus de la force humaine, ce n'est pas le malheur que l'on endure, c'est le malheur que l'on cause. M. de Sombreuil ne vit-il pas un moment par la pensée les scènes de meurtre qui allaient se dérouler à Vannes, à Auray, à Quiberon, et les scènes de deuil qui allaient les suivre, et ne retomba-t-il pas comme écrasé sous ce poids de larmes et de sang ?

Plus j'examine les récits qui sont restés de ces funèbres événements, plus je les compare en les contrôlant les uns par les autres, plus je me sens invinciblement ramené à cette explication. Le R. P. Martin, qui a écrit sur le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray une notice intéressante, dans laquelle il parle du Champ des Martyrs et par conséquent de Quiberon, le R. P. Martin, dont la mère fut au nombre des saintes femmes qui secoururent les victimes au péril de leur vie, admet l'idée d'une tentative de suicide; mais il l'attribue à un moment d'égarement de la part de Sombreuil, désolé de quitter la vie, où il laissait sa fiancée. Je crois l'autre version plus plausible que celle du P. Martin et celle du comte Harscouet de Saint-Georges.

Cette autre version, la voici. On savait le 28 juillet à Auray que la commission militaire nommée pour juger les prisonniers allait entrer en fonctions. La mise en jugement, c'était la mort ; Sombreuil demeura comme foudroyé par cette nouvelle qui rendait son sacrifice inutile et la perte de ses compagnons inévitable ; il se fit conduire chez le général Humbert, au Pavillon d'en haut, il lui reprocha avec amertume la violation de la capitulation. Comme la réponse d'Humbert qui recevait des ordres du général Lemoine et se trouvait obligé de les exécuter n'avait rien de satisfaisant, Sombreuil dans le paroxysme du désespoir eut un moment d'égarement; il saisit un pistolet placé sur la cheminée, et, s'appuyant le canon sur le front, il lâcha la détente. Comme il arrive quelquefois quand on tire de si près, la balle, n'ayant pas toute sa force de projection, ne produisit qu'une forte contusion ; ce fut alors qu'on le rapporta à la prison des officiers dans l'état où le vit le comte Harscouet de

Digitized by Google

Saint-Georges. L'évêque de Dol représenta alors à Sombreuil avec l'austère fermeté de sa parole épiscopale ce qu'il y avait de coupable et de contraire au christianisme dans cette tentative de suicide. Sombreuil s'inclina sous la voix qui l'avertissait. Il se courba sous la main qui pouvait l'absoudre. Il se releva repentant d'avoir cherché à se donner la mort, et résolu à la recevoir en chrétien et en homme de cœur.

Le lendemain 27, on vint chercher Sombreuil, Mgr de Hercé, et plusieurs de leurs compagnons d'infortune, et on les conduisit devant un conseil de guerre siégeant à Auray. Ce conseil de guerre était présidé par le chef de bataillon Laprade, du 72e, dont le nom mérite d'être conservé à la postérité. Il avait combattu à Quiberon, et les autres membres du conseil avaient, comme lui, pris part à la lutte. Quand Sombreuil parut devant ses juges, on vit commencer la scène si souvent racontée depuis. Il répondit à toutes les questions avec une dignité et une fermeté qui lui concilièrent toutes les sympathies. Il ne demanda rien pour lui ; il s'était voué à la mort; à ce prix on avait garanti solennellement aux siens la vie sauve. Puis vinrent ces solennelles paroles, gravées d'une manière ineffaçable dans la mémoire de ceux qui les entendirent, et qui ont été souvent rapportées depuis :

— Prêt à paraître devant Dieu, je jure qu'il y a eu capitulation et qu'on a promis de traiter les émigrés en prisonniers de guerre.

Puis, se tournant vers les soldats qui remplissent la salle :

— J'en appelle à votre témoignage, grenadiers !

— C'est vrai ! répondent ces braves gens, tout d'une voix.

Et la commission militaire se sépare, en déclarant par la voix du chef de bataillon Laprade, qu'elle n'a pas le droit de juger des ennemis qui ont capitulé.

Le général Lemoine, furieux de la résistance qu'il éprouve, nomme immédiatement une nouvelle commission. Celle-ci se compose du chef du 1er bataillon de la Gironde, Barbarou, de Ducarpe, capitaine au même bataillon, de Moisset, lieutenant au 16e de ligne, de Bouvet, sergent-major, de Cunit, caporal. Le jour même, c'est-à-dire le 27, on conduit devant elle Sombreuil et quinze de ses compagnons, parmi lesquels on remarquait Monseigneur de Hercé, le

Digitized by Google

comte de Senneville, le comte Joseph de Broglie, le chevalier de la Landelle, de Vannes. Cette commission à laquelle le général Lemoine a déclaré qu'il ne tolérerait pas de refus et qu'il entendait qu'on ne parlât pas de la capitulation, subit son mandat et entra en fonction dans l'après-midi du 28 juillet 1795 (9 thermidor)[1], comme

[1] Ce n'est pas sans peine que nous avons établi cette chronologie. Il y a beaucoup de confusion dans les souvenirs des émigrés échappés à Quiberon, sur les dates de chaque fait. Ils n'apprennent d'ailleurs que par la rumeur publique ce qui se passe, car ils sont en prison. Les directoires du Morbihan et les commissions n'ont pas laissé de procès-verbaux réguliers, ou ces pièces ont été soustraites. Nous avons cependant trouvé un triste document qui fait foi, c'est l'arrêt de mort de Sombreuil et de ses compagnons d'infortune qui comparurent en même temps que lui; le voici :

« *Liberté, humanité, égalité, justice.* Cejourd'hui 9 thermidor (28 juillet), l'an III de la République française une et indivisible, nous Barbarou, chef du 1er bataillon de la Gironde, Ducarpe, capitaine audit bataillon, Moisset, lieutenant au 1er bataillon d'infanterie, Bouvet, sergent-major au 1er bataillon des 83 départements, et P. Cunit, caporal au même bataillon, membres de la commission militaire établie à Auray, nommée par le général Lemoine, commandant de la 5e division, en vertu de la loi du 25 brumaire, 3e année républicaine, et l'arrêté du représentant du peuple Blad, en date du 3 courant, pour juger les prisonniers faits ledit jour 3 dans la presqu'île de Quiberon, avons fait extraire de prison pour comparaître devant nous les dénommés Urbain-René de Hercé, âgé de 60 ans, Charles de Sombreuil, âgé de 25 ans, René de la Landelle, etc., etc. »

Suit la condamnation à mort avec prescription d'exécuter l'arrêt dans les 24 heures. Le 1er thermidor de l'an III tombant, d'après le calendrier républicain, le 19 juillet, il s'ensuit que le 9 thermidor, jour de la condamnation de Sombreuil et de ses compagnons, était le 28 juillet, par conséquent le 10 thermidor, jour de leur exécution, le 29 juillet.

Il résulte de ce document que Sombreuil et ses compagnons furent condamnés à mort le 28 et exécutés le 29. Puisque c'est le lendemain du jour où il a été réintégré, le front contusionné et sanglant, dans la prison dite des Anglais que Sombreuil a été jugé, c'était le 27 qu'il s'était porté à l'acte de désespoir dont il a été parlé. Il résulte également de ce document que le 3 thermidor, 22 juillet, le lendemain même du désastre des royalistes, Blad avait pris un arrêté pour faire instituer une commission militaire. Selon toute vraisemblance, Hoche et Tallien étaient convenus avec lui qu'elle n'entrerait pas immédiatement en fonctions, dans l'espoir que Tallien pourrait faire ratifier à Paris leurs promesses de clémence. Il y avait dès lors un tiraillement entre les deux représentants.

Nous trouvons dans un autre document authentique une lettre adressée par Blad au comité du salut public, après l'exécution de Sombreuil, la preuve indirecte du fait attesté par un grand nombre de témoins oculaires et consacré par la tradition, je veux dire le refus de la première commission de condamner les prisonniers qui invoquaient la capitulation et la création d'une commission nouvelle. Blad, pour ne pas ébruiter cet acte d'*incivisme*, en parla de la manière la plus vague et la plus

Digitized by Google

le constate la lettre de Blad, que je cite plus bas (la première s'était donc réunie dans la matinée). Le comte de Broglie reprocha vivement au conseil de guerre la violation de la foi jurée. Sombreuil renouvela avec calme sa protestation de la veille, avec la triste certitude qu'elle ne serait pas entendue, puisque la commission qui l'avait accueillie le matin avait été cassée. Alors la commission militaire, sans faire aucune mention de la protestation des accusés, les condamna à mort comme « ayant été convaincus d'émigration et d'avoir porté les armes contre la république, et tous de s'être réunis dans le rassemblement d'émigrés et autres ennemis de la France, descendus sur son territoire. » Le jour même, on les conduisit à Vannes enchaînés sur une charrette. Seize kilomètres seu-

obscure, et n'entra dans aucun détail, mais sa lettre n'en établit pas moins le fait d'une manière irréfragable.

« La commission créée par arrêté du 21 courant, dit-il, est entrée en activité le 27 après-midi. Les individus condamnés ont été fusillés hier vers onze heures du matin. (Ceci nous donne la date de la lettre qui doit être du 30 juillet.) Il nous a paru nonobstant l'assurance que nous avons donnée à cette commission, qu'il n'y avait eu ni pu avoir de capitulation entre des républicains et des traîtres pris les armes à la main; *elle chancelait, elle hésitait à remplir avec fermeté* la tâche qu'elle a acceptée, et *risquait, par des délais hors de saison,* de compromettre la tranquillité de ce pays, dont le plus grand nombre des habitants n'est que trop disposé à une insurrection en faveur des ennemis qui sont détenus à Auray. En conséquence, *nous avons cru devoir supprimer cette commission et en nommer une autre qui fût à la hauteur de ses fonctions et qui mît dans ses opérations la célérité qu'exigent les circonstances et la notoriété du délit.* Le comité sentira la nécessité de cette mesure lorsqu'il réfléchira que les côtes sont menacées par la flotte anglaise, que les chouans continuent leur brigandage à l'intérieur, enfin que le plus léger incident peut délivrer les prisonniers et en inonder le pays. »

Cette lettre, citée par M. Muret (*Histoire des guerres de l'Ouest*, t. IV, p. 193), et dont Rouget de l'Isle (écrit déjà cité) confirme le contenu par ce témoignage : « La commission militaire établie à Auray, et devant qui le général Lemoine traduisit les prisonniers, refusa de les juger et se déclara incompétente, » est d'un grand intérêt. Elle établit, par l'aveu même du représentant du terrorisme, Blad, que la capitulation fut invoquée, qu'elle ne fut pas invoquée en vain, que la première commission (celle qui était présidée par le chef de bataillon Laprade), *hésitait, chancelait,* c'est-à-dire qu'elle refusait de condamner à cause de la capitulation. Elle refusa si bien qu'on en nomma immédiatement une autre qui prononça la condamnation demandée. Ce document nous fait connaître aussi les motifs qu'alléguait le parti de l'extermination pour faire prévaloir son système, et justifie l'explication que j'ai donnée plus haut.

Digitized by Google

lement séparent Auray de Vannes ; ils arrivèrent dans cette ville à minuit. Les derniers bruits de la fête anniversaire du 9 thermidor expiraient quand ils firent leur entrée. Il y avait eu des discours où le procureur de la commune et le président du département avaient prodigué le mot d'*humanité ;* les citoyennes de Vannes avaient chanté des chœurs à la fraternité, puis les danses avaient commencé ; elles duraient encore quand la lugubre charrette passa avec un bruit sourd, emportant les victimes vouées à la boucherie du lendemain. On les enferma dans les deux tours qui surmontaient une des portes de la ville, celle qui est voisine de la Garenne, la promenade favorite des habitants de Vannes. C'était le lieu marqué pour le supplice des honorables et infortunés condamnés. Il y eut encore une généreuse protestation de soldats républicains qui avaient combattu à Quiberon. Des chasseurs faisant partie de la 19e de m-brigade avaient été commandés pour l'exécution ; officiers et soldats refusèrent d'accepter cette tâche d'assassins : ils se souvenaient, eux, qu'il y avait eu capitulation. On a conservé les noms de trois des officiers qui s'honorèrent par ce refus qui n'était pas sans péril dans cette homicide époque où souvent il fallait tuer sous peine de périr : c'étaient MM. Pradal, Fayard et Saint-Clair. Un bataillon des volontaires de Paris accepta la tâche noblement repoussée par d'autres. Pendant que le général Lemoine cherchait des ouvriers pour la besogne de meurtre qui allait commencer, les condamnés se préparaient avec calme à mourir. L'évêque de Dol exhortait avec une onction sainte ses compagnons à pardonner à leurs bourreaux et leur donnait le sublime exemple du pardon. Sombreuil s'était agenouillé à ses pieds et s'était relevé armé du signe de la croix, toujours intrépide, mais soumis cette fois à la volonté de Dieu [1]. C'étaient les deux grandes formes du courage chrétien : le courage du prêtre et celui du chevalier.

Le 28 juillet, à onze heures du matin, on conduisit les dix-huit royalistes, Mgr de Hercé, Sombreuil, le comte de Broglie, la Landelle

[1] Le narrateur du département dit des prisonniers à leur arrivée : « Aucun ne paraissait abattu, et tous causaient de sang-froid. »

Digitized by Google

et quatorze prêtres à la promenade de la Garenne ; l'évêque de Dol et ses prêtres récitaient les prières des trépassés, et menaient ainsi leur propre deuil. Quand ils furent arrivés sur l'espèce d'esplanade qui domine la promenade, on les avertit qu'ils étaient parvenus au lieu du supplice. Bien souvent dans mes voyages à Vannes, j'ai parcouru les lieux consacrés par cette scène de mort. J'ai cherché la trace des pas des victimes ; j'aurais voulu qu'une simple colonne funéraire me dît : « Ici tomba Sombreuil. » Rien, rien que le vide et le silence, et la mémoire de ceux qui ne sont plus planant sur ces lieux funèbres. Un des exécuteurs offrit à Sombreuil de lui bander les yeux et lui prescrivit de s'agenouiller pour recevoir le coup mortel. Sombreuil repoussa d'une main indignée le mouchoir qu'on voulait lui placer sur les yeux : « J'ai l'habitude de regarder mes ennemis en face ! » s'écria-t-il. Puis mettant un genou en terre : « J'incline celui-ci devant Dieu, dit-il, je tends l'autre à mes bourreaux. » Il avertit les soldats qu'il fallait viser plus à droite pour ne pas le manqner, et après avoir une dernière fois rappelé la capitulation et énergiquement protesté contre la violation de la foi jurée au nom de ses compagnons qu'il avait cru sauver et qui allaient mourir avec lui, il commanda le feu. Les soldats troublés tirèrent mal et, malgré l'observation qu'il avait faite, la première décharge ne l'atteignit qu'aux mains qu'il tenait au-dessus de sa tête ; il fallut recommencer. Les autres condamnés étaient tombés au premier feu, et l'évêque de Dol, avant de recevoir le coup mortel, avait une dernière fois béni ses compagnons et avait ouvert ses lèvres, afin de prier pour ses bourreaux. C'était la mort d'un saint, je l'ai dit, à côté de celle d'un chevalier. Lorsqu'il touchait à son heure dernière, Sombreuil, au moment de se séparer de ce qu'il avait de plus cher au monde pour ne songer qu'à Dieu devant lequel il allait paraître, avait coupé une mèche de ses cheveux, et approchant ses lèvres du portrait de sa fiancée, il avait remis ces chers gages à un officier républicain en le priant de faire parvenir à Mlle de la Blache ces reliques d'une tendresse qui avait eu les derniers battements de son cœur.

Ainsi mourut à vingt-cinq ans Sombreuil, une des plus nobles

Digitized by Google

victimes de la Révolution ; à la fleur de la jeunesse, d'un courage héroïque, d'une beauté idéale qui frappa ses ennemis eux-mêmes ; aussi bien doué du côté de l'intelligence que du côté du corps ; militaire déjà remarqué pour son aptitude aux choses de la guerre ; caractère magnanime qui ne pouvait croire au mensonge et à la déloyauté, parce qu'il était incapable de tromper et de mentir ; adoré par sa sœur, aimé par sa fiancée, chéri par ses soldats, il voyait se fermer devant lui un avenir de gloire et de bonheur. Cependant il mourut en pardonnant. Le christianisme seul peut rendre l'homme capable de remporter la plus difficile des victoires, celle par laquelle il triomphe de lui-même.

ALFRED NETTEMENT.

Digitized by Google

LE CHANT DU FRÈRE LAI

POÈME

Abaoué beûzet Ker-Is,
N'eûz ket kavet par da Baris.

Depuis qu'est submergée la ville d'Is,
On n'a pas trouvé le pareil de Paris.

Proverbe breton.

Il est présumable que le *frère lai* composa le chant qu'on va lire vers l'année 999. Nous trouvons, en effet, dans l'une des dernières strophes :

L'an MIL approchait.....

C'était donc plus de quatre cents ans après la submersion d'Is, puisqu'on croit que saint Gwennolé mourut vers 504. Tous les Bretons connaissent Grallon, la folle conduite de sa fille, le vol de la clef et la destruction de la ville dont les bardes ont vanté la splendeur; mais le frère lai, à propos de l'intervention du diable dans cette catastrophe, entre dans des détails que nous ne nous rappelons pas avoir vus ailleurs. D'après la tradition, une fée rappela le roi d'Is à la vie. Le frère lai, probablement plus véridique, le fait sauver par saint Gwennolé, qui le reçoit dans le monastère dont il est fondateur. Ce dut être, sans doute, à Landevennec, puisque le bon roi vécut plus de cent ans, et que cette abbaye jouissait d'un air si pur qu'elle devint à la fois une pépinière de centenaires et de saints [1].

Le roi Grallon-Maur jure par Belen qu'il se fera chrétien. Belen, Belène, Belenus, et peut-être *Belis,* était la principale divinité de quelques cantons celtes et gaulois. Généralement on pense que Belen vient de Baal qui, suivant les lieux, portait le nom de Bel ou de Belus. Sur la médaille britannique de Camden se voit un dieu ou un roi dont la tête est couverte

[1] Montalembert, *les Moines d'Occident.*

Digitized by Google

de douze globes : autour on lit ce mot *Cunobelino,* qui semble venir du celte *Belen cun,* et signifierait : *A Belen le bienfaisant.* On s'est demandé si Belen n'était pas le mot breton *pelen* ou *belen,* boule, peloton, et si, par suite, Belen n'était pas le dieu boule, le dieu globe? Quelques-uns pensent que Belen est dérivé du grec Béla, nom d'Apollon à Lacédémone, ou de Belos, flèche. Dans cette dernière supposition, Belen serait *Apollon flèche,* et représenterait le soleil des signes ascendants, par opposition à Abélios, *sans flèches,* l'Apollon des signes descendants. Voir Élie Schede *(de Diis Germanicis),* etc., Éloi Johanneau, *Recherches sur Belenus.* Que les savants veuillent bien me pardonner si j'émets une opinion erronée, mais *parbleu* ne vient-il pas de *Par Belen,* et le juron, si parlementaire depuis 1848, *s....bleu!* n'a-t-il pas la même origine?

Le lecteur remarquera sans doute que, dans le cours du poème, se retrouvent çà et là les strophes du *Livaden geris,* qui figurent dans *Barzaz-Breiz.*

Le chant du Glaive et du Vin, tel que l'auteur le donne, diffère un peu de celui que M. de la Villemarqué a publié dans *Barzaz-Breiz.* Le frère lai n'en a reproduit, en quelque sorte, que la substance. On remarquera, certainement, que la fameuse *série* trois y paraît à plusieurs reprises, dans trois substantifs se suivant parfois sans liaison et formant une sorte de progression qui leur donne un certain sens.

A propos de ce chant, je ne puis m'empêcher de me rappeler quelques scènes de mon enfance, dans lesquelles la danse du Glaive s'était à peu près conservée, mais sans le chant primitif. Les fondateurs du christianisme en Bretagne voulurent sans doute remplacer des strophes, très-peu en rapport avec la loi nouvelle, par d'autres chants plus humains, et populariser ceux-ci au moyen de la danse du Glaive. Le fait est que cette danse a duré bien longtemps, adaptée à toute espèce de poésies, modifiée sans doute, mais encore reconnaissable.

Je suis né dans une partie de la Bretagne de laquelle les coutumes celtiques ont presque toutes disparu. Ce n'est certes pas dans les environs de Dinan qu'il faut chercher ces danses savamment pittoresques, ces braies, ces chevelures, ces chapeaux tant aimés du poète et de l'artiste. Eh bien! dans ce pays envahi de tous côtés par la civilisation de la France et de l'Angleterre, je me souviens d'avoir joué, il y a quelque chose comme cinquante ans, un rôle dans une espèce de danse du Glaive, à laquelle j'étais bien éloigné, à cette époque (1819-1821), d'attribuer une origine aussi éloignée que celle que je lui reconnais aujourd'hui.

L'approche des grandes fêtes de Noël et de Pâques remplissait mon cœur d'une émotion toute particulière. A côté des cérémonies de l'Église, qui avaient pour ma pieuse enfance un puissant attrait, il y avait les noëls chantés à la veillée, la *Passion* que les pâtres entonnaient le soir, au clair de lune, d'une voix aiguë et chevrotante, l'*Alleluia* joyeux et moqueur,

Digitized by Google

dans les dernières strophes duquel le chanteur malin lançait une piquante ironie contre la ménagère trop parcimonieuse, ou comblait d'éloges la main qui lui donnait généreusement quelques œufs frais... J'en rêvais deux mois d'avance, je rêvais surtout à la *Vie d'Hérode* et au *Massacre des Innocents*. Quel bonheur, lorsqu'il m'arrivait d'être invité à assister, dans quelque ferme, à la représentation de la *Vie d'Hérode!* On la jouait alors avec tant de pompe!

Les acteurs se mettaient sur deux rangs, tenant en main un sabre, s'il y avait un sabre, un fusil, s'il y avait un fusil, quelquefois les pinces, la pelle et même un bâton, dans les cas d'extrême pénurie. Ils s'avançaient en sautant et psalmodiant le premier hémistiche de chaque vers; à ce point, ils frappaient les glaives et reculaient en récitant le second hémistiche, et toujours ainsi. — C'était une véritable danse du Glaive, mais avec des paroles moins sauvages.

Mon excellente mère, voulant un jour me récompenser du zèle avec lequel j'avais étudié mon catéchisme et mon rudiment, me promit de faire jouer à la maison la *Vie d'Hérode*, et alla au delà de toutes mes ambitions en me disant qu'elle désirait me voir remplir le rôle de l'héritier présomptif de la couronne, dans le *Massacre des Innocents*. On me fit cadeau d'un intéressant volume, sorti des presses de M. Jean-Baptiste-Toussaint-Robert Huart, imprimeur à Dinan, et renfermant, sous la même couverture, mouchetée de blanc et de rose, les noëls vieux et nouveaux et les pastorales du P. Macé [1]. Les vers naïfs de ce poète furent consciencieusement appris par moi. On me donna, pour la grande circonstance, un costume complet d'officier de cavalerie de la garde royale [2]; il était tout rouge et produisait un grand effet sur celui qui le portait et sur ceux qui le regardaient. On avait mis en réquisition tous les vieux uniformes des soldats en congé ou libérés du service et tous les sabres du pays. Comme j'étais le plus petit des acteurs, on chargea ma jeune main du plus grand sabre et je fus très-reconnaissant de cette attention.

Je récitai mon rôle avec une vigueur de poumons et un aplomb qu'on ne me soupçonnait pas et qui me valurent d'unanimes applaudissements... un triomphe complet...

Tous les fermiers asistaient à cette représentation. Elle avait lieu dans une vaste cuisine dont la grande table avait été enlevée pour nous laisser la liberté de nos mouvements. Il fallait voir comme on riait de bon cœur lorsque les vers avaient la prétention d'être gais! D'un autre côté, qu'il y eut de déchirantes émotions lorsque le fils d'Hérode, menacé par le bourreau, dit :

Mon père n'entend pas
Que l'on livre sitôt son enfant au trépas!

[1] Père ou frère, j'ai oublié le grade.

[2] C'était un costume fort à la mode pour les enfants.

Digitized by Google

Quelle indignation, quand le farouche bourreau lui répliqua :

Du père il ne m'en chaut, le roi le veut ainsi !

Et combien de larmes sincères, lorsque je m'écriai :

Adieu, belle Judée, la terre où je suis né !

quoique ce vers un peu boiteux ne fût pas de Racine !

Cependant, de la vaste marmite s'exhalaient des vapeurs appétissantes ; le fagot flambait sous la galette de blé noir ; la grande et la petite broche tournaient sous la surveillance du pâtour affairé et attendri.

La danse du Glaive était terminée et je regardais mon grand sabre, tout ébréché par mon ardeur belliqueuse et la force de mon bras. Mon père et ma mère m'embrassèrent en me félicitant : mes sœurs sautèrent à mon cou. Que j'étais fier ! que j'étais heureux !...

Il y a de cela cinquante ans.

I

De la cité d'Is et de la digue qui arrêtait la mer.

Qui donc pour bâtir tes fortes murailles
Et tes vastes tours aux flancs arrondis,
Des monts de l'Armor fouillant les entrailles,
Apporta ces rocs, noble cité d'Is?

— Allez demander au barde, au druide,
— On dit qu'il n'est point de secrets pour eux ; —
Demandez aussi quel ciment solide
A joint et soudé ces blocs monstrueux... —

On ne trouve point, aux temps où nous sommes,
Pour bâtir ainsi, des mains et des bras :
Certes les maçons, s'ils étaient des hommes,
Étaient des géants. — Qui ne le sait pas?

Ils étaient géants et hauts comme un chêne,
Portaient des rochers dans leurs larges mains,
Et jetaient aux flots une lourde chaîne
Que la blanche mer secouait en vain. —

L'Océan bondit autour de la ville,
Le lion dompté rugit de fureur ;

Digitized by Google

Mais, ô cité d'Is, dors toujours tranquille :
Le vaincu jamais ne sera vainqueur.

Sa chaîne est trop lourde : immense est la digue;
Elle est haute et large et forte à la fois :
Le vent à la mer contre elle se ligue :
« Tombe ! » disent-ils, d'une même voix.

La digue répond : « La terre est bien grande !
» Vous pouvez aller engloutir là-bas
» Le marais fumeux et la noire lande...
» Mer et vent, allez ! Je ne vous crains pas !

» Mer et vent, partez : pour moi, je protége
» Is, la grande ville aux quarante tours.
» Votre rage en vain me mord et m'assiége,
» Je suis encor là ; j'y serai toujours ! »

II

Comment et par qui la porte de la digue fut faite, de la clef d'or et du charme.

Il est sous la digue une large porte
Qui clôt, vers la grève, un noir souterrain :
Jamais forgeron n'en fit d'aussi forte,
Elle est tout en fer revêtu d'airain.

Elle a bien six fois la hauteur d'un homme ;
La hauteur d'un homme est son épaisseur.
Un grand chef, dit-on, l'apporta de Rome :
Celui qui l'a dit était un menteur !

Ce grand chef, s'aidant de toute une armée,
Eût-il attelé juments et taureaux,
N'aurait pu bouger la porte charmée,
Car il est un charme entre ses panneaux !..

— Qui donc l'y plaça ? — Vous pouvez me croire :
Ce fut Salomon, de sa propre main,
Quand il oublia son ancienne gloire
Et que le démon lui servait de nain.

Digitized by Google

Dieu, pour le punir d'avoir trois cents femmes,
Troubla sa raison, le rendit jaloux :
Écoutant du nain les conseils infâmes,
Le roi fit la porte et les lourds verroux.

Et, pour mieux garder Siloïs la brune,
Avec cette porte il ferme un palais.
Parfois Salomon l'ouvre au clair de lune,
Mais d'autres que lui ne l'ouvrent jamais.

Qui pourrait l'ouvrir ? La porte est charmée,
La petite clef plus charmée encor.
Dès qu'elle a touché la porte fermée,
Celle-ci s'entr'ouvre et suit la clef d'or.

Un sage, un savant m'apprit ce mystère.
Dirai-je comment tout fut apporté ?
Non ! car il me fit jurer de me taire.
Mais ce que j'ai dit est la vérité !

Le roi Grallon-Maur, par droit d'héritage,
Toujours porte au cou la puissante clé :
Seul il peut entrer dans le noir passage
Et voir si le mur n'est pas ébranlé.

Il ouvre souvent, quand la mer est basse,
Avec sa clef d'or la porte de fer ;
Il voit si les flots ont laissé leur trace,
Les flots blancs poussés par les vents d'hiver.

III

Comment saint Gwennolé entra dans la ville d'Is, et comment un prince étranger y entra aussi et qui il était.

Un saint est entré, ce soir, dans la ville,
Par le grand chemin qui vient du levant.
Son regard est doux ; son front est tranquille ;
Ses yeux vers le ciel s'élèvent souvent.

Ne le troublez pas !... le voilà qui prie...
— « Sans secours d'en haut, ah ! que pouvons-nous ?

Digitized by Google

» Aidez-moi, Joseph, aidez-moi, Marie,
» Cieux, aidez celui qui combat pour vous!

» Is, ô mon Sauveur, t'ignore et t'offense :
» Le divin soleil ici n'a pas lui;
» Le libertinage et l'intempérance
» Ont séduit ce peuple et sont tout pour lui!

» Fais, Jésus, mon Dieu, que je convertisse
» D'abord Grallon-Maur à ta sainte loi :
» Nul doute qu'au roi chacun n'obéisse,
» Si la vérité brille aux yeux du roi. »

Un prince est entré, ce soir, dans la ville,
Par le grand chemin qui vient du couchant.
Rouge est son manteau; l'or pur y scintille;
Son œil tour à tour est doux ou méchant.

« Voici mon pays, dit-il, en lui-même;
» On veut à Jésus l'attirer en vain;
» Car il m'appartient, ce peuple qui m'aime.
» Saint, je te jouerai des tours de ma main!

» Corrompons les cœurs pour perdre les âmes,
» Je veux sur le vice établir ma loi!
» Il faut commencer par gagner les femmes :
» Séduisons Dahut, la fille du roi. »

IV

Comment saint Ewennolé et le diable travaillèrent chacun de leur côté.

La première fois que le saint le prêche,
Grallon répondit : — « Vous parlez si bien
» Que, quelque beau jour, si rien ne m'empêche,
» Par Belen! je veux me faire chrétien!... »

La seconde fois, frappant sa poitrine,
Le bon Grallon-Maur se mit à genoux :
— « Implorez pour moi la bonté divine!
» Je veux adorer le Christ, comme vous!... »

Digitized by Google

La troisième fois : — « Il faut qu'on baptise
» Ma fille Dahut et toute ma cour ;
» Je veux à Jésus bâtir une église,
» Et qu'elle ait dans Is la plus belle tour ! »

La première fois que Dahut la blonde
Crut voir dans le diable un prince étranger,
Il était plus beau que personne au monde.
Pouvait-elle, hélas ! prévoir le danger ?...

La seconde fois, il parut si tendre !
La main sur le cœur, il parla d'amour ;
Et Dahut la blonde eût voulu l'entendre,
Le jour et la nuit, la nuit et le jour !

La troisième fois, il dit : — « O ma belle !
» Toi, tout mon espoir... tout mon bonheur, toi !...
» Commande à mon cœur : il sera fidèle ;
» Ma rose et mon lis, je t'aime... aime-moi !

» Fleur du jardin frais, viens dans ma patrie,
» Mon trône t'attend, reine aux doux cheveux ;
» Au simple signal de ta main chérie,
» Tous s'inclineront, car, roi, je le veux ! »

Dahut répondit : — « Mon ami, mon maître,
» Jusqu'où vous voudrez, allez et j'irai ;
» Si pour vos sujets reine je dois être,
» Je suis votre esclave et j'obéirai ! »

V

Ce qui advint et ce que dit le diable sur la tour du Septentrion.

Le saint préparait la cour au baptême ;
Son cœur s'épanchait avec onction :
Le diable, jaloux, monta ce jour même
Sur la haute tour du Septentrion.

Il pouvait de là voir toute la ville ;
Dans ses yeux brûlaient deux charbons ardents,

Digitized by Google

Son visage était jauni par la bile;
Il frappait du pied et grinçait des dents!

— « Par le noir bitume et la rouge braise,
» Tu ne vaincras point, vieux moine au front ras,
» Dussé-je changer tout Is en fournaise,
» Ou l'offrir aux flots qui hurlent là-bas.

» Flot, je te comprends, lion fier et sombre,
» Qui rôdes toujours autour de ces murs,
» Tu veux ces palais et ces tours sans nombre :
» Bien! tu rongeras leurs débris impurs!

VI

La belle promesse que fit le diable à Dahut.

Il va vers Dahut : — « O ma bien-aimée,
» Perle de la mer, fleur du jardin frais,
» Que par ta beauté mon âme est charmée !
» S'il fallait la perdre, hélas! j'en mourrais!

» Le beau lis s'effeuille et le printemps passe,
» Et les cheveux blonds un jour seront blancs :
» Toute ta fraîcheur, tes souris, ta grâce,
» Changeront-ils donc quand viendront les ans?

» Non! que ta beauté demeure éternelle;
» Que tes blonds cheveux restent toujours blonds,
» Quand le triste hiver, de sa main cruelle,
» Découronnera tous les autres fronts!

» Pour te conserver ta rose jeunesse,
» Je connais un charme : il est souverain;
» Il fut par un roi rempli de sagesse
» Placé dans du fer revêtu d'airain.

» C'est une escarboucle aux regards de flamme :
» De qui veut la voir elle éteint les yeux;
» Mais de qui trois fois la touche, homme ou femme,
» Elle rend le corps jeune et radieux.

Digitized by Google

» Tu connais la clef que ton père porte,
» Petite clef d'or à la chaîne d'or :
» C'est la clef magique : elle ouvre la porte
» Qui, dans ses panneaux, cache le trésor.

» Car sous la serrure est une cachette
» Dont un enchanteur m'a dit le secret.
» L'escarboucle est là, dans une cassette.
» Malheur à celui qui l'enlèverait!

» S'il n'avait appris la grande formule,
» Mis sous son aisselle une peau de loir,
» Et porté sur lui le fer d'une mule,
» Trois dents de blaireau, trois poils d'un chat noir. »

Le diable, en parlant, riait en lui-même.
La blonde Dahut ne l'aperçut pas :
— « Ah! je ferai tout pour celui que j'aime.
» Tu veux cette clef? eh bien! tu l'auras!

» Mon maître et mon roi, surtout prends bien garde
» Que ton cher amour ne te soit fatal :
» L'escarboucle éteint l'œil qui la regarde;
» Mes yeux s'éteindront si les tiens ont mal. »

— « Ma rose et mon lis, je sais la formule;
» J'aurai, sous l'aisselle, une peau de loir;
» Je prendrai sur moi le fer d'une mule,
» Trois dents de blaireau, trois poils d'un chat noir. »

Il riait plus fort... Des flots de fumée
Sortaient par son nez, sa bouche et ses yeux.
L'aveugle Dahut dit, tout alarmée :
— « Dans un tel danger être aussi joyeux!

» A-t-on vu jamais un pareil courage
» Affronter pour moi charme, esprits et feu!
» Je veux l'en aimer encor davantage :
» J'en faisais mon roi; j'en ferai mon Dieu! »

Digitized by Google

VII

D'une certaine nuit dans le palais du roi. — Ce que dit le saint et comme il partit.

Avez-vous compris ce que le saint prêtre
Dit à Grallon-Maur dans son palais d'Is?
— « De tous mes conseils vous doutez peut-être,
» Mais Dieu m'inspira ce que je vous dis.

» Ne vous livrez point à l'amour des femmes;
» N'allez point, ô roi, chercher le bonheur
» Dans ces vins fumeux qui troublent les âmes :
» Après le plaisir viendra la douleur.

» Qui boit trop de vin verra l'onde amère
» Dans sa coupe d'or couler à longs flots;
» Qui boit trop de vin trahira son père;
» Les crabes broîront sa chair et ses os. »

— « Vieillard, le bon vin ne nuit à personne, »
Répondit gaîment le prince étranger,
» Joie, amour, plaisir, le vin nous les donne;
» O crabes, je bois, venez me manger! »

A ces mots, Dahut éclata de rire
Et fit circuler le vin généreux.
En les contemplant, le bon saint soupire
Et dit au Seigneur : — « Ayez pitié d'eux! »

Il voulut parler : la folle princesse
Par des chants joyeux étouffa sa voix.
Quand il vit gronder l'orgie et l'ivresse,
Le saint, tout en pleurs, s'enfuit dans les bois.

Il dit en partant : — « O cité maudite,
» Que de fois pour toi j'ai prié Jésus!
» Tu crus un instant celui qui te quitte;
» Satan t'a parlé : tu ne me crois plus.

Digitized by Google

» Sois donc, peuple impur, tout souillé de crimes,
» Sois donc, cette nuit, en proie au démon!
» Mais, Jésus, mon Dieu, de tant de victimes
» Sauvez une au moins, le bon roi Grallon!

» Quand je lui portai le saint Évangile,
» Il accueillit bien votre serviteur.
» Ailleurs, je semai sur un sol stérile;
» Mais plus d'un bon grain germa dans son cœur. »

VIII

Comment le roi étant fatigué voulut se reposer. — Comment, pendant la chanson du Glaive et du Vin, le diable donna à Mahut mauvais conseil et l'entraîna à mal faire.

Quand il eut passé le soir en liesse,
Grallon dit : — « Mes yeux veulent du sommeil.
» Plus que vous, amis, je sens la vieillesse;
» Buvez et chantez... jusqu'à mon réveil.

» Ah! les doux moments! que ne puis-je encore,
» Comme en nos festins si gais autrefois,
» La coupe à la lèvre, attendre l'aurore
» Et mêler mes chants à vos jeunes voix!

» Hélas! ma voix tremble et mon front se penche;
» Je laisse tomber, de ma faible main,
» Les vins empourprés sur ma barbe blanche :
» Buvez et chantez, amis,... à demain! »

Chacun des buveurs se levant de table
Alla saluer le roi Grallon-Maur :
Puis l'air retentit du chant redoutable,
Souvent répété par les fils d'Armor :

— « GLAIVE ET VIN! Voici la chanson fatale;
» L'épée à la main, chantons en dansant :
» Vin gaulois vaut mieux que l'hydromel pâle;
» Sang vaut mieux que vin; feu vaut mieux que sang!

Digitized by Google

» Versez, blanches mains, du lait de la vigne,
» L'ambre, l'or, la pourpre au guerrier breton,
» Et des chants du barde il deviendra digne :
» Sol, chêne et granit, tout saura son nom!

» Prends le vil fumier, ceps, marc, feuilles mortes,
» Gaulois, mais pour nous presse le raisin...
» Oui, ton vin pour nous! ou de tes cohortes
» Nous boirons le sang, ton sang et ton vin!

» Sors de ton fourreau, comme du nuage
» L'éclair, serpent rouge aux langues de feu,
» Père de la mort, amant de la rage,
» Roi de la bataille, ô mon glaive bleu!

» Sors et viens briser casque, écu, framée.
» En moi le vin bout, et mon bras est fort...
» O vin, sang et feu; feu, flamme et fumée!
» Charbon, fer, acier; acier, combat, mort! »

Or, quand ils chantaient, à Dahut la blonde
Le prince étranger disait tendrement :
— « Ma rose et mon lis, le vin nous seconde;
» Sachons profiter de l'heureux moment.

» Avant que le jour ne vienne à paraître
» Et tant que Grallon peut dormir encor,
» Songeons à la clef. » — « Mon ami, mon maître,
» Vous aurez la clef et la chaîne d'or!

» En allant ouvrir la porte charmée,
» Ce qu'il faut avoir, ne l'oubliez pas!
» Le cœur de Dahut, votre bien-aimée,
» Triste et palpitant suivra tous vos pas. »

— « Triste?... pourquoi donc? je sais la formule;
» J'ai, sous mon aisselle, une peau de loir;
» Regarde, voici le fer d'une mule,
» Trois dents de blaireau, trois poils d'un chat noir. »

Digitized by Google

IX

Comment la clef fut volée et du grand malheur qui suivit.

Quiconque, entr'ouvrant la chambre royale,
Eût pu voir dormir le bon roi Grallon,
Quand ses courtisans dansaient dans la salle,
Eût été frappé d'admiration.

Sur son grand manteau de pourpre éclatante
Tombaient au hasard tous ses blancs cheveux ;
De sa barbe auguste, épaisse et flottante,
La neige ondoyait sur son cou nerveux.

Une chaîne d'or parait sa poitrine ;
Au dernier anneau pendait la clef d'or.
Roi, pourquoi dormir ? O honte ! ô ruine !
Sans ton long sommeil, Is serait encor.

Quiconque aux aguets fût resté dans l'ombre,
Eût vu cette nuit la fille du roi
Se glisser, pieds nus, vers l'alcôve sombre,
Tremblante et sans bruit, palpitant d'effroi.

Elle approche ainsi du vieux roi son père,
Et, bien doucement, ployant les genoux,
Ravit chaîne et clef d'une main légère...
Vieillard insensé, pourquoi buviez vous ?

Déjà sont bien loin la clef et la chaîne...
Le roi dort encor... toujours dort le roi.
Tout à coup un cri jaillit dans la plaine :
— Seigneur roi, la mer !... la mer !... lève-toi !

A cheval ! la mer engloutit la ville,
Car elle a forcé la porte de fer.
La digue est rompue, et tu dors tranquille :
A cheval et fuis !... Oh ! la mer !... la mer ! —

L'océan vainqueur écume de rage
Et frappe les murs comme un lourd bélier ;

Digitized by Google

Le vieux roi Grallon, malgré son grand âge,
Sans aide, monta sur son noir coursier.

Sa voix domina tous les bruits de l'onde :
« Dahut, mon enfant, viens fuir avec moi!
» Mon cheval est fort! » Et Dahut la blonde
Sauta d'un seul bond, à côté du roi.

Le cheval galope à travers la plaine;
Le roi de sa fille entend les sanglots :
« Ah! ma pauvre enfant, je comprends ta peine :
» Tu pleures sur Is que couvrent les flots!

» Tu pleures Mona, ta vieille nourrice!
» Elle t'aimait tant, te soignait si bien! »
— « Qu'Is soit sous les flots, que Mona périsse,
» Pour un cœur blessé tout cela n'est rien!

» Le cœur de Dahut est blessé, mon père,
» Depuis qu'elle voit le prince étranger...
» Mes yeux sont en pleurs, car je désespère
» Qu'il ait pu s'enfuir dans un tel danger! »

— « Vingt chevaux étaient dans mon écurie,
» Tous nourris d'avoine, agiles, nerveux;
» Le bel étranger, ma fille chérie,
» Dès la première heure, a fui sur l'un d'eux. »

— « Je l'ai vu partir hier au clair de lune;
» Il est, à minuit, sorti du palais.
» Qu'est-il devenu, seul, dans la nuit brune?
» Si nous le cherchions? si je l'appelais? »

Et trois fois le cri de la jeune fille
Au loin retentit et perça les airs...
Trois fois sur les flots à ses regards brille
La rouge clarté d'horribles éclairs.

« Me voici! répond une voix stridente;
» Mon trône t'attend; viens, soyons heureux! »
Tout enveloppé d'une brume ardente,
Satan à grands pas s'avança vers eux...

Digitized by Google

Qui donc a crié du bord de la grève :
— Roi Grallon, fais vite un signe de croix ;
Maudite est Dahut ! que Satan l'enlève !... —
Avez-vous du saint reconnu la voix ?

X

Après.

Tout passe, et la mer dort haute et tranquille,
Où l'on t'admirait, noble cité d'Is :
Tout a disparu, la digue et la ville,
Et les larges tours aux flancs arrondis.

Plus de gais festins, plus de chants du Glaive,
Éveillant l'écho du palais des rois.
Un noir cormoran sur le flot bleu rêve,
Où Satan trompa Dahut autrefois.

XI

Le cheval.

— « Forestier, dis-moi, le cheval sauvage
» Qui porta, loin d'Is, le bon roi Grallon,
» Ne l'entends-tu pas hennir sous l'ombrage ?
» Ne vient-il pas boire en ce frais vallon ? »

— « Il vient sous ces bois, mais dans la nuit noire
» Je l'entends hennir, je compte ses pas ;
» Dans le frais vallon, sans doute, il va boire ;
» Mais il fait si sombre : on ne le voit pas. »

XII

Dahut.

— « Pêcheur, as-tu vu la fille de l'onde,
» Lissant sur la tour ses longs cheveux d'or ? »
— « J'ai vu la tour d'Is, la princesse blonde ;
» Quand les flots sont clairs, je les vois encor. »

Digitized by Google

XIII

Grallon.

— « Bon moine, quel est, dans ton monastère,
» Ce noble vieillard, aux longs cheveux blancs?
» En passant, j'ai vu ce vieillard austère :
» Quel âge a-t-il donc ? » — « Bien plus de cent ans.

» Ce noble vieillard, au front vénérable,
» Fut un roi puissant : notre saint patron
» Découvrit son corps caché sous le sable,
» Et rendit la vie au bon roi Grallon.

» Est-il un évêque, un anachorète,
» Plus saint que ce roi ? Je ne le crois pas,
» Car toujours il pleure et toujours répète :
« LAUS GWENNOLEO ! VADE, SATANAS ! » [1]

XIV

Par qui et à la requête de quel saint personnage ce chant fut composé, un an avant la fin du monde.

Ce chant, terminé le jour de la fête
De saint Gwennolé, mon puissant patron,
Fut, en son honneur, fait à la requête
Du très-révérend abbé Katgwallon.

Depuis quatre mois, dans son monastère,
Je portais le froc, j'étais frère lai ;
L'abbé m'aperçut et me dit : « Mon frère,
» Tu chantais si bien ; fais-nous donc un lai...

» Parle du grand saint que dans chaque église
» On fête en trois jours au pays d'Armor.
» La fable, ô mon fils, n'est jamais permise,
» Mais aux frères lais moins permise encor.

[1] En français Gwennolé, Guénolé, Guinolé, Guignolé, etc.; en latin, dans les vieilles chartes : *Gwennoleus, Wennoleus, Wannoleus, Winwannoleus*, etc.

Digitized by Google

» Du bon roi Grallon si tu dis l'histoire,
» N'imite pas trop les bardes menteurs,
» Pour qu'à ton récit chacun puisse croire,
» Mais tu peux l'orner d'innocentes fleurs.

» L'œil d'un bon chanteur aperçoit des trames
» Que nos sens grossiers ne distinguent pas ;
» Il peut pénétrer jusqu'au fond des âmes,
» De l'esprit du mal il voit les combats.

» Un chanteur instruit sait plus d'un mystère
» Qu'à son auditoire il doit dévoiler ;
» Mais quand un serment l'oblige à se taire,
» Qu'il se garde bien de le violer ! »

Je dus obéir : sous mon froc de bure,
Je chantai des vers, comme en d'autres jours ;
Plus qu'en ces temps-là ma voix était pure :
Adieu, ronde et danse, adieu, les amours !

J'expiais mon temps d'ardente jeunesse :
J'avais trop aimé rôtis et biniou ;
J'avais trop aimé bombance et liesse ;
J'avais trop dansé, chanté comme un fou !

L'AN MIL approchait : le saint et le sage
Disaient à la fois : « Les temps vont finir ;
» Quittez les sentiers du libertinage :
» L'ange de la mort est près de venir. »

Je méritais bien l'éternelle flamme !
Au moustoir bâti par saint Gwennolé
Je donnai mon champ pour sauver mon âme :
Depuis quatre mois, je suis frère lai ;

Et j'attends le jour de la fin du monde,
Priant et jeûnant, répétant tout bas,
Comme Grallon-Maur échappé de l'onde :
LAUS GWENNOLEO ! VADE, SATANAS !

25 mars 1869.

HIPPOLYTE DE LORGERIL.

Digitized by Google

Mgr DE BEAUREGARD

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

ANCIEN VICAIRE GÉNÉRAL DE LUÇON*

II

La gêne, j'allais dire la misère, régnait dans la famille Beauregard, après les désastres de la Révolution. Il fallait vivre, et il ne restait plus de quoi. L'abbé Jean pouvait, mieux que François Ier, dire : « Tout est perdu, fors l'honneur. »

Une peine d'un autre genre avait jeté du sombre sur son retour. Mgr de Mercy avait trop légèrement accueilli des accusations perfides, débitées par un seul homme contre son vicaire général : ne voyant en ce dernier qu'un traître, il lui avait retiré ses pouvoirs. Quel fut le nom du calomniateur? Je ne sais; mais l'évêque de Luçon agit, dans cette circonstance, de manière à faire croire que chez lui l'égoïsme étouffait parfois le cri du cœur.

Ne pouvant plus exercer son zèle dans un diocèse auquel tant de liens l'attachaient, l'abbé de Beauregard chercha autour de lui à satisfaire la soif qu'il avait du salut des âmes. Il disposa un autel dans la maison paternelle. Il y confessait, y célébrait les saints mystères, y annonçait la parole de Dieu. Il parcourait les campagnes, visitait les malades, et administrait les sacrements.

Le substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal correctionnel de Poitiers, le même qui l'avait fait déporter, lui

* Voir la livraison d'avril, pp. 257-270.

Digitized by Google

adressa par écrit de nouvelles menaces. *Il l'accusait de porter le trouble et la désolation dans les campagnes, d'alarmer les consciences et de diviser les familles,* etc. Il fallut comparaître devant le tyran, qui, cette fois pourtant, se laissa désarmer par la charité de sa victime, et cessa de l'inquiéter.

D'autres agents lui suscitèrent un embarras nouveau. Dans un des jugements précédents, il avait été condamné à cinq cents francs d'amende, et, par une amère dérision, on lui avait réclamé cette somme, alors qu'il était encore en prison. Le receveur avait accompagné cette réclamation de la menace de poursuites *désagréables :* « Citoyen, avait répondu le prisonnier, vous connaissez le *ci-devant* proverbe : *Où il n'y a rien, le roi perd ses droits.* La nation a tout pris, tout vendu, je n'ai rien au monde, ni fonds, ni meubles; je suis en prison et presque au secret : le *désagrément* des poursuites dont vous me menacez, n'est donc pas bien redoutable. »

A son retour en France, les gens de la Révolution réitérèrent leurs menaces, lui offrant toutefois (reconnaissez-les à ce trait nouveau), lui offrant de l'en décharger, s'il voulait faire les actes de soumission prescrits par les lois républicaines. Il ne pouvait ni payer, ni satisfaire aux exigences des soi-disant libéraux. Il s'apprêtait à reprendre ses fers, lorsque le ministre des finances décida qu'on abandonnerait les poursuites pour le recouvrement des amendes prononcées contre les prêtres rentrés.

Dieu se plaisait à éprouver la vertu de son serviteur. Il venait de perdre sa vieille mère, lorsqu'au milieu des embarras de sa position, un nouveau coup le frappa. Après la mort de sa mère, tout son amour filial s'était porté sur son frère : « Recevez, mon frère, lui avait-il dit, avec cette respectueuse affection que les frères avaient autrefois pour leur aîné, recevez la confirmation de mon inviolable confiance, de ma juste reconnaissance, de ma profonde estime. Je vois en vous le chef de notre pauvre famille, mon père et ma mère. Vos conseils auront désormais plus de poids à mes yeux : vous êtes, comme aîné, la voix de Dieu dans la maison. » Ainsi parlait-il vers la fin d'avril 1802. Le 25 septembre de la même année, ce frère si justement aimé expirait entre les bras de son cadet, qui lui montrait le ciel en lui donnant les derniers secours

Digitized by Google

de la religion. Quatre ans plus tard, c'était à Charles, son autre frère, miné, lui aussi, par les privations et les peines, que l'abbé de Beauregard fermait les yeux. Triste survivant d'une famille si rudement éprouvée, il semblait n'être revenu que pour recevoir les adieux de ses parents et prier sur leurs tombeaux.

Pendant que ces préoccupations, ces chagrins, ces angoisses serraient son cœur, le concordat était en voie d'exécution, et Mgr Bailly, évêque de Poitiers, cherchait un curé pour son église cathédrale. Il jeta les yeux sur l'abbé de Beauregard, qui ne se rendit qu'aux instances affectueuses et réitérées du prélat.

Une fois installé, le nouveau curé se mit à l'œuvre avec toute l'ardeur de son âme. Son affabilité, sa bonté, son zèle, ses aumônes, l'intérêt qu'il témoignait aux moindres de ses paroissiens, lui concilièrent l'estime, la confiance, l'amour de tous, et lui valurent une popularité dont il ne se servit que pour faire aimer et servir Dieu. Il donnait ce qu'il possédait aux pauvres, et n'avait pour presbytère qu'un réduit où, sauf quelques livres et certains objets d'art, tout respirait le dénûment le plus parfait.

Le cadre que je me suis tracé ne me permet pas de suivre l'abbé de Beauregard dans les détails de son ministère, et de le montrer à l'autel, en chaire, au catéchisme, au chevet des malades, édifiant, instruisant, exhortant, conduisant au ciel. Voici cependant quelques faits que je ne saurais omettre.

Le magistrat inique qui l'avait envoyé en Guyane et l'avait persécuté depuis son retour, était son paroissien. Atteint de la maladie qui lui donna la mort, il ne songeait pas à se réconcilier avec Dieu. Il n'y eut pas de démarches que ne fit son charitable curé, pour arriver jusqu'à lui. Tout fut inutile; la porte lui fut constamment fermée; le bourreau ne voulut pas se trouver, à ce moment suprême, en présence de sa victime. A force de saintes industries, l'abbé de Beauregard parvint pourtant à mettre un prêtre en rapport avec le mourant, et lorsque l'Eglise fit des prières sur le cadavre du persécuteur des chrétiens, le curé suivit le convoi de son ennemi : mêlé au deuil, il unit ses supplications à celles du clergé. Ce fut ainsi qu'il se vengea.

L'abbé de Beauregard était vicaire général en même temps que

Digitized by Google

curé de la cathédrale. Il exerça les mêmes fonctions sous Mgr de Pradt. Un jour, à la fête de la Trinité, il prêchait à la cathédrale. Il fut si éloquent que l'évêque en fut ému. Suivant l'orateur à la sacristie, le prélat se jeta à son cou et lui adressa ces paroles : « Ah! mon cher ami, que votre ministère est beau! Vous m'avez arraché des larmes. Je viens vous demander une grâce que vous ne me refuserez pas, j'espère : il faut que vous me promettiez un second sermon. » Le curé se montra tout disposé à se rendre aux désirs de son évêque. — « Eh bien, poursuivit celui-ci, vous nous prêcherez le jour de la Saint-Napoléon... n'est-ce pas ? » A cette proposition, le rouge monta au front de l'abbé de Beauregard. Dans la crainte de manquer de respect à un homme qui, depuis, se respecta si peu lui-même, il baissa les yeux en balbutiant des excuses. L'évêque insista ; le prêtre ne se rendit pas. — « Eh bien, s'écria Mgr de Pradt, je vous l'ordonne! — Et ce serait à un vieux Vendéen que Votre Grandeur donnerait un tel ordre ?... Non, monseigneur, jamais! » En faisant cette réponse, avec toute la chaleur d'une conviction profonde qui se sent froissée, l'abbé de Beauregard avait attaché sur l'évêque un de ces regards qui font mourir la réplique sur les lèvres. Mgr de Pradt se retira confus, mais n'oublia jamais [1].

Napoléon cherchait à rallier à son parti les honnêtes gens échappés aux massacres de la Terreur. Il fit offrir à l'abbé de Beauregard l'évêché de Perpignan. L'abbé refusa. Louis XVIII revint. On lui offrit le siége de Montauban ; il se décida à accepter. Il se rendit à Paris, en octobre 1817 ; il avait soixante-huit ans. Il se retira à Issy, et se remit à la règle et aux études du séminaire. Voyant que les négociations relatives à sa mise en possession n'aboutissaient pas, il retourna à Poitiers, où il resta jusqu'en 1823, époque à laquelle il fut nommé à l'évêché d'Orléans.

La charge épiscopale l'avait toujours effrayé ; ses terreurs croissaient avec les ans : on eut beaucoup de peine à le décider. Il fallut que le pape lui-même combattît ses scrupules.

L'abbé de Beauregard avait mis toute sa vie sous le patronage de la sainte Vierge ; ce fut, suivant son désir, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, à Issy, qu'il fut sacré par Mgr de Quélen,

[1] *Vie de Mgr de Beauregard.*

Digitized by Google

archevêque de Paris, le 1er mai 1823. Il était âgé de plus de soixante-treize ans.

Le nouveau prélat ne tarda pas à se rendre dans son diocèse. Il y travaillait avec ardeur, lorsqu'une maladie aiguë le conduisit aux portes du tombeau : Dieu le conserva à l'amour de ses diocésains.

Le saint évêque savait que la sanctification du prêtre est le plus sûr moyen d'arriver à la sanctification du peuple tout entier. Il ne négligea rien pour atteindre ce but. Il fit donner à son clergé des retraites annuelles; il obtint, à force de démarches et de sacrifices, que l'ancien séminaire, converti en caserne, fût enfin rendu à sa première destination. Dans cet asile, les jeunes lévites devaient se former à la vie sacerdotale par la prière et par l'étude. Si le prélat voulait que la science s'unît à la piété dans les élèves du sanctuaire, il voulait aussi que ses prêtres comprissent bien que, pour se sanctifier et sanctifier les autres, l'instruction leur était nécessaire. De là, l'établissement des conférences. Enfin, prenant en grande considération l'état de détresse dans lequel de bons prêtres gémissent, lorsque l'âge et les infirmités les ont rendus incapables de remplir les fonctions du saint ministère, Mgr de Beauregard seconda la fondation définitive d'une caisse de retraite.

Il savait combien est utile à la bonne administration d'un diocèse la connaissance que l'évêque a du cœur des prêtres, la connaissance que les prêtres ont du cœur de leur évêque. Il tâcha d'établir entre lui et son clergé des rapports intimes. « Son palais était toujours ouvert, dit l'auteur de sa *Vie*, à tous les membres de son clergé; ils pouvaient s'y présenter à toute heure : ils n'ont pas oublié sans doute avec quelle bienveillance les y recevait celui qu'ils appellent encore *le bon père de Beauregard*. Il aimait surtout à y voir venir avec lui, au sortir des offices de la cathédrale, ceux qui y avaient assisté. Debout au milieu d'eux, dans son salon, il se livrait à une douce causerie, s'informait des moindres détails de leur vie, compatissait à toutes leurs afflictions, s'intéressait à toutes leurs petites joies. Aussi rien ne l'affectait autant que le manque de confiance ou cette excessive timidité qui y ressemble. Nous l'avons entendu faire à ce sujet de tendres reproches à de jeunes prêtres qui se repliaient dans une trop grande réserve. Il disait un jour à

Digitized by Google

l'un d'eux : « La demeure de votre évêque est-elle une place de » guerre, où l'on ne puisse entrer qu'on n'entende crier le *qui* » *vive*? »

» Mais si quelque âme rebelle résistait à ses avertissements, à ses exhortations réitérées; si la sévérité devenait pour lui un devoir, il savait se soumettre à cette pénible nécessité ; il ne fléchissait devant aucune crainte. »

Malgré son âge avancé, Mgr de Beauregard consacrait chaque jour de longues heures au travail. Tout son diocèse recevait son impulsion, et son puissant regard ne laissait rien échapper. Il soutenait les œuvres que ses prédécesseurs lui avaient léguées; il en créait de nouvelles. Il s'occupait d'une manière particulière de celles qui avaient trait à l'éducation de l'enfance, et examinait avec soin les livres que l'on mettait entre les mains des élèves. Il savait que souvent des doctrines remplies d'un poison caché étaient l'aliment offert aux jeunes intelligences.

Ce fut au milieu de ces occupations sublimes que l'évêque d'Orléans apprit la mort du roi Louis XVIII et l'avénement de Charles X. Déjà mugissaient les passions révolutionnaires, un instant comprimées, et le gouvernement du faible monarque, intimidé par les menaces, fit des concessions, dont les amis de la religion et du roi tirèrent les plus tristes augures. Ainsi que ses collègues, Mgr de Beauregard réclama. Il sut donner des avis au prince, et lui résister, se montrant en toute rencontre aussi éloigné de l'adulation qu'il était sujet dévoué et fidèle.

Ses avis furent accueillis avec bonté par Charles X, roi très-chrétien; les choses n'en continuèrent pas moins à aller mal : 1830 arriva. La douleur de Mgr de Beauregard fut extrême ; mais le courage survivait chez lui à la force corporelle. Avant la chute du trône, il songeait à la retraite ; la révolution triomphe, l'horizon est en feu : « Non, dit l'évêque octogénaire, je ne déserterai pas au moment du danger, comme un lâche soldat; désormais je dois mourir à mon poste. » Il resta. L'orage sévissait. Le préfet du Loiret lui écrivit pour l'inviter à faire enlever une croix de mission placée en dehors de la cathédrale : « Un évêque, qui porte la croix sur sa poitrine, répondit le courageux prélat, ne peut ni ne doit contri-

Digitized by Google

buer au renversement de la croix. Il n'est pas en mon pouvoir de m'opposer à ce que vous enleviez ce monument, mais je protesterai de toutes mes forces contre son enlèvement ou sa destruction. » La municipalité lui fit la même invitation; il répondit avec la même dignité. La croix fut abattue et traînée dans la cathédrale, où on la laissa étendue sur le pavé. Le pieux évêque vint prier, en réparation de cette insulte, et fit placer avec honneur, dans l'intérieur de l'église, le monument de l'impiété des Juifs, devenu le monument de l'impiété de quelques chrétiens.

Cet acte de tyrannie révolutionnaire fut comme le signal de la persécution dans le diocèse. Les prêtres des campagnes principalement furent en butte à des vexations de toutes sortes. Mgr de Beauregard leur adressa des instructions remplies d'une sagesse vraiment épiscopale. Sa parole inspira tout à la fois au clergé du courage et de la modération, et le bien qui en résulta ouvrit les yeux à des agents du pouvoir, aveuglés jusque-là par les plus étranges préjugés.

Châtel avait fondé l'*Église française*, et deux paroisses du diocèse d'Orléans avaient été envahies par les sectaires. Pendant près de deux ans, l'évêque lutta contre les influences qui maintenaient le désordre par la présence des prêtres apostats. Il résolut de tenter un nouvel effort. Casimir Périer était au pouvoir; l'évêque lui écrivit en termes nobles et pressants. « Il dénonçait les protecteurs occultes, mais haut placés, des usurpations sacriléges; représentait que la religion n'était pas attaquée toute seule, que la paix de l'État était aussi compromise par la tolérance d'un pareil scandale [1]. »

Casimir Périer comprit la justesse de ces observations. Il se mit en devoir de détruire ce foyer de désordre; et, sous l'action combinée de l'évêque et du ministre, les fauteurs d'anarchie furent obligés de lâcher prise.

Un autre danger menaçait l'Église de France. L'abbé de la Mennais répandait ses pernicieuses doctrines. Mgr de Beauregard fut le premier qui dénonça aux fidèles les entreprises du novateur; plus

[1] *Vie de Mgr de Beauregard.*

Digitized by Google

tard, il écrivit à ses prêtres, et tâcha par de constants efforts d'empêcher le mal de pénétrer dans son diocèse.

L'espèce de tolérance que le pouvoir afficha pour la religion, les feintes caresses qu'il chercha quelquefois à prodiguer aux évêques, l'avaient étonné : elles l'alarmèrent ensuite. Il découvrit bien vite qu'on était résolu d'en faire un moyen de gouvernement, que Louis-Philippe voulait se servir de la religion, et non la servir. « La nouvelle révolution de France lui apparut alors sous son vrai jour : elle n'était pas seulement politique, c'était une insurrection toute protestante ; dans cette croisade anticatholique, il voyait la suprématie du pape aussi menacée que la légitimité du roi [1]. »

Soutenus par les puissants du jour, des agents protestants parcouraient le diocèse, répandant partout des livres où le dogme et la morale étaient attaqués avec la même fureur ; d'autre part, l'instruction de la jeunesse, soustraite à l'influence du clergé, était, en beaucoup de lieux, confiée à des mains indignes et dangereuses.

L'évêque ne se lassa pas de réclamer contre ces abus auprès des divers ministres qui se succédèrent. Il ne négligea aucune démarche : rien ne put l'intimider.

Voyant l'inutilité de ses efforts, il s'adressa au Saint-Siége, ce refuge des évêques affligés et persécutés, ce centre de l'unité et de la force, ce flambeau toujours ardent d'où la lumière rayonne dans le monde. Le Pape fut ému à la lecture de la lettre du saint évêque, et lui envoya des consolations et des espérances.

Dieu écouta les prières que le Père commun des fidèles faisait pour le diocèse d'Orléans. Le préfet du Loiret, dont l'évêque avait tant eu à se plaindre, fut changé : M. Saulnier le remplaça, et se montra aussi bienveillant pour le clergé que son prédécesseur avait été hostile. M. Saulnier aimait l'ordre ; il était naturellement monarchiste ; peut-être aussi eût-il été chrétien, si le refus maladroit que la Restauration avait fait de ses services, ne l'avait jeté dans le camp de la Révolution. Il se lia d'une étroite amitié avec le vieil évêque, et bientôt leurs joies et leurs peines furent communes.

[1] *Vie de Mgr de Beauregard.*

Digitized by Google

Mais Dieu préparait au vénérable prélat une nouvelle épreuve. Dans le courant de 1835, M. Saulnier fut atteint d'une fluxion de poitrine qui fit des progrès rapides. Mgr de Beauregard le visitait assidûment et lui portait les consolations les plus amicales. Ces visites faisaient du bien au malade, qui demanda qu'elles devinssent plus fréquentes; mais elles inquiétaient certains hommes de son entourage, qui voulaient, au nom de la liberté, le condamner à mourir sans secours religieux. Pour le soustraire *au fanatisme des prêtres*, ils le conduisirent dans une maison de campagne louée à la hâte. Ils espéraient que là il serait à l'abri des visites d'un vieillard de quatre-vingt-six ans. Ils se trompaient. L'évêque monte en voiture. Il n'emmène aucun prêtre, il veut être seul, afin de ménager les susceptibilités et d'avoir une plus grande liberté d'action. Il frappe à la porte de la nouvelle habitation du préfet; quelqu'un de l'entourage le repousse. L'évêque insiste; on le repousse encore. Il fait remarquer qu'il vient, appelé par le malade, et flétrit par quelques paroles graves et sévères la conduite du libre penseur, qui renonce enfin à son opposition.

Le lendemain, l'évêque est encore à la porte de la maison de campagne. Même refus opiniâtre et injurieux de la part de l'entourage; même insistance de la part du prélat. Ce n'est qu'après une lutte vigoureuse qu'il pénètre dans la chambre du malade. La veille, celui-ci lui avait dit : « Ah! que je voudrais vous ouvrir mon cœur! » Aujourd'hui, ce cœur s'ouvre, et le préfet verse tous les secrets de sa conscience dans le sein de l'évêque. La confession achevée, le vieillard prend l'huile sainte, et fait les onctions sur les membres défaillants du mourant, qui se prête à tout avec un empressement religieux. Mgr de Beauregard est ému, sa douleur est à son comble, des larmes tombent de sa paupière : — « Ah! que vous m'avez fait de bien! lui dit M. Saulnier, vous avez ôté de mon cœur un poids qui m'écrasait. »

» Mgr de Beauregard retourna une dernière fois : la résistance devint insurmontable. — « Il va mourir, lui dit-on; il ne connaît plus » personne, vous n'entrerez pas : il n'y a plus rien à faire pour » vous. » — « Eh bien! monsieur, j'ai un dernier devoir à remplir : » laissez-moi parvenir jusqu'à sa porte, je vous promets de ne pas

Digitized by Google

» entrer. » On laissa pourtant faire le prélat, et il alla s'agenouiller à la porte ; et tandis que celle de l'éternité allait s'ouvrir pour celui qui agonisait là, sur un lit de douleur, lui, il priait.

» Mais quelqu'un vint à sortir, qui fut touché de ce spectacle et qui eut honte. — « Ah! monseigneur, que faites-vous là? » s'écria-t-il. — « Mon devoir, monsieur. » On aida le vieillard à se relever, et on l'introduisit encore. Il semblait que le mourant attendît cette dernière visite. Tandis que le pieux évêque étendait ses mains pour le couvrir d'une dernière bénédiction, M. Saulnier ouvrit les yeux et jeta sur lui un dernier regard, un regard souriant d'espoir, humide de reconnaissance, puis il mourut; et, grâce au dévouement de son évêque, il mourut chrétien [1]. »

Ce dévouement apostolique de Mgr de Beauregard, on le retrouve à toutes les pages de son histoire, on l'admire dans les circonstances cruelles que fit naître le choléra. Reportons-nous à 1832, et rappelons-nous les deuils et les terreurs de cette époque. Le vieux et intrépide évêque d'Orléans ne se contenta pas d'ordonner des prières publiques, d'organiser un service de secours pour les malades, d'embrigader en quelque sorte ses prêtres dans une légion de bienfaisance; sachant que le général doit combattre à la tête de ses troupes, il visitait lui-même les victimes du fléau, ranimait leur courage, leur ouvrait les horizons des célestes espérances, et ne se retirait jamais d'auprès des pauvres sans avoir versé dans leur sein d'abondantes aumônes. Il était tout à tous.

Mais autant il était doux et indulgent pour les personnes, autant il était ferme lorsqu'il s'agissait des principes. Le gouvernement de Juillet avait jugé à propos, en vertu de la liberté des cultes, de supprimer les processions; l'évêque d'Orléans en gémissait. On le savait bien. Un des prédécesseurs de M. Saulnier à la préfecture du Loiret voulut se servir du grand désir qu'avait l'évêque de voir reparaître les processions, pour lui faire renier ses principes politiques. Recourant à l'astuce pharisaïque si familière aux gens de la Révolution, il invite avec des instances réitérées Mgr de Beauregard à dîner, lui promettant en retour de lui rendre les processions. L'évêque, obsédé par ses sollicitations, finit par accepter; mais,

[1] *Vie de Mgr de Beauregard.*

Digitized by Google

lorsqu'il fut seul, il vit clairement que les caresses préfectorales n'avaient d'autre but que de l'amener à prendre part à un toast en l'honneur de Louis-Philippe. Mgr de Beauregard subissait le nouvel ordre de choses avec une résignation toute chrétienne ; mais entre subir l'usurpation et l'acclamer, la différence est grande, tout le monde en conviendra. Il ne crut pas devoir se jeter dans le piége et paraître au repas officiel. — « Non, disait-il à ses amis, non, j'ai encore la main chaude du serment que j'ai prêté à Louis XVIII. » Le préfet ne voulait pas lâcher prise ; il recommença ses perfides instances. Vains efforts. — « Que ferez-vous à ce banquet? lui dit le courageux évêque. *Vous toasterez à Louis-Philippe.....* et vous voudriez que moi, vieux Vendéen.... Ah! *parbleu,* jamais! »

En racontant cette conversation, peu de temps avant sa mort, le pontife ajoutait, avec son aimable simplicité : « Oui, il me fit faire ce jurement, mais je m'en suis confessé [1]. »

Le prélat n'en continua pas moins d'adresser au gouvernement ses représentations sur l'abolition des processions. Il finit par obtenir justice ; et, lorsque, pour la première fois, sortit une procession dans la ville d'Orléans, on fut touché jusqu'aux larmes, en voyant le vieil évêque, malade, cassé, suivre d'un pas chancelant le pieux cortége.

Les travaux de son ministère n'empêchaient pas Mgr de Beauregard d'étudier les progrès de la science et de lui donner de précieux encouragements. Ce fut ainsi qu'il favorisa de tout son pouvoir la Société naissante des Antiquaires de l'Ouest, à laquelle il fit plusieurs dons. Il employait ses rares loisirs à des travaux littéraires et scientifiques. Outre son manuscrit sur les Évêques de Luçon, qu'il composa avant la Terreur, et ses *Mémoires,* qu'il fit dans sa vieillesse, il a laissé une *Dissertation sur le Campus vaucladensis;* une autre *Dissertation sur l'église de Saint-Hilaire de Poitiers;* un travail sur l'*Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire;* des notes sur le *Temple Saint-Jean,* sur l'*Église de Notre-Dame,* sur celle de *Sainte-Radégonde,* sur l'*Abbaye de Nouaillé,* sur celle de *Sainte-Croix,* etc. Étant vicaire général de Luçon, il avait formé le dessein de

[1] *Vie de Mgr de Beauregard.*

Digitized by Google

réunir des notes sur les doyens de cette Église ; la Révolution l'empêcha de mettre ce dessein à exécution.

Mgr de Beauregard, vieilli dans les travaux du ministère apostolique et de la science, touchait à quatre-vingt-dix ans. Un long état de maladie, qui le retint près d'une année sur un lit de douleur, fut regardé par lui comme un avertissement du Ciel. Il avait demandé un coadjuteur ; le gouvernement avait rejeté sa supplique. Le gouvernement avait le tort de confondre un évêque avec un fonctionnaire civil ; il ignorait le bien que font aux âmes la vieillesse et la mort d'un pasteur au milieu de son troupeau. Le prélat donna sa démission : après des adieux touchants, il quitta pour toujours sa ville et son diocèse, et se dirigea vers Poitiers : il venait mourir aux lieux qui l'avaient vu naître.

Les évêques, les prêtres et les peuples des pays qu'il traversa, s'empressèrent de lui témoigner leur respect et leur admiration. Des paroisses entières se portaient sur son passage pour lui témoigner leur respect et se recommander à ses prières. A Poitiers, on lui préparait un triomphe, qu'il évita. Il alla se renfermer à Moulinet, et ne revint que plus tard à Poitiers, où il vécut au milieu des souvenirs d'un autre âge, parlant aux générations nouvelles des actes des générations passées. Il aimait à se voir entouré des membres de sa nombreuse famille ; il s'entretenait avec eux de leurs affaires, de leurs projets et de tout ce qui pouvait les intéresser ; il prenait dans ses bras ses arrière-petits neveux, et se plaisait à faire naître le rire sur leur front encore vierge des soucis de la vie. Sa maison s'ouvrait aussi aux amis que ses belles qualités avaient multipliés jusque dans sa vieillesse. On recherchait des entretiens dans lesquels les leçons de l'expérience venaient se joindre aux agréments d'un esprit et à la chaleur d'un cœur sur lesquels la caducité du corps n'avait pas réagi. Il employait encore ses loisirs à l'étude, et ne perdait pas de vue les bonnes œuvres. Nommé chanoine de premier ordre au chapitre de Saint-Denis, il prenait le moins possible pour lui sur sa pension, seul bien qui lui restât, et donnait abondamment aux pauvres.

Ainsi s'écoulèrent ses années de retraite. Jusqu'au dernier jour, il vécut dans une sainte familiarité avec Dieu, lui parlant, le

Digitized by Google

priant, s'humiliant devant lui et se jetant avec confiance dans le sein de sa miséricorde. Jusqu'au dernier jour, il se montra bon, affable, compatissant. Il n'oublia jamais son diocèse, et l'effort qu'il avait fait pour s'en séparer avança peut-être sa mort. Il en est de l'amour d'un pasteur des âmes comme de l'amour d'une mère : arracher le troupeau aux soins du pasteur, c'est lui ôter quelque chose de sa vie.

Mgr de Beauregard était entré dans sa quatre-vingt-treizième année lorsque la mort vint, dans la nuit du 25 au 26 novembre 1841, terminer sa longue et fructueuse carrière. Les deux Églises de Poitiers et d'Orléans se disputèrent ses restes mortels. Orléans l'emporta, et le saint évêque dort au milieu de son peuple le sommeil de la mort. Son souvenir est encore en vénération à Orléans, à Poitiers, à Luçon, en Angleterre, et jusque dans la Guyane : partout il a passé en faisant le bien, partout il a été un modèle : *Pertransiit benefaciendo*[1]. — *Exemplum esto fidelium in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate*[2].

L'ABBÉ DU TRESSAY.

[1] *Act.*, x. 38.
[2] *Tim.*, I. 12.

Digitized by Google

LES AVENTURES D'IANN AR-BAZ-HOUARN*

III

Pour lors, Iann fit une longue route sans s'arrêter. Le troisième jour, il entra dans la forêt de Laz. Le temps était dur; la neige couvrait la terre. Les arbres du bois, couverts de glaçons, ressemblaient à des squelettes balancés par le vent et attendant le jugement dernier. Les ravins étaient remplis de glace et les sentiers, invisibles ou défoncés... N'importe, Iann, comme un vagabond sauvage qu'il était en vérité, ne s'arrêtait pas pour si peu de chose. Cependant, il avait beau marcher, beau courir, le château ne paraissait pas. Iann trouvait cela drôle, mais il allait toujours devant lui. Il aurait fini par trouver le bout du monde, si, un soir, il n'eût aperçu, à travers les branchages, la fumée qui sortait par le toit de la hutte d'un sabotier.

— Toc, toc.

— Qui est là?

— C'est moi, Iann de Pen-ar-Quenkis.

— Eh bien, Iann, pousse sur la porte et entre, si tu veux.

Le camarade, qui sentait l'odeur d'un morceau de lard aux pommes de terre, chavira à moitié la porte vermoulue, d'un coup

* Voir la livraison d'avril, pp. 271-282.

Digitized by Google

de poing, afin d'entrer plus vite, et dit au sabotier : — Me voilà!

— Que veux-tu? dit le maître de la hutte.

— Moi? *nitra* (rien du tout).

— Alors, décampe, et laisse-moi creuser mes sabots, car la chandelle brûle à rien faire.

— Il n'y a qu'à souffler dessus, et elle ne brûlera plus, dit le nigaud en louchant avec des contorsions extraordinaires, tant il était content de son idée. Le sabotier examina un moment son singulier visiteur et apparemment qu'il comprit à qui il avait affaire, car il se mit à rire de tout son cœur.

— A présent, faut souper, dit Iann; et il s'approcha de la marmite où le ragoût rissolait à plaisir. Puis il posa dans le coin de la cheminée son *baz-houarn* et s'assit sur un billot de bois, qui se trouvait là fort à propos.

Il examina à son tour la hutte du sabotier. C'était une cabane faite de branches entrelacées de feuillages et de fougères sèches. Elle était ronde comme toujours et la couverture, qui commençait à trois pieds de la terre, se terminait en entonnoir, avec un trou au milieu pour laisser passer la fumée. Le foyer, placé à peu près au centre, se composait de quelques pierres plates, arrangées avec un peu de terre jaune. Tout autour de la hutte, on voyait des outils, des troncs de hêtre, des tas de sabots. Le lit de l'ouvrier solitaire, fait de paille et de fougère, se trouvait dans un enfoncement, appuyé contre une pile de sabots mal dégrossis ou mis au rebut. A côté, au-dessus, à droite, à gauche, il y avait une quantité de vieilles images enfumées, que le sabotier amateur avait attachées avec des pointes aux montants et aux solives de la cabane. C'est d'abord l'Enfant Jésus, saint Joseph et la sainte Vierge; puis saint Crépin cousant des *boutou-ler* (sabots de cuir); saint Antoine, patron des solitaires, et son cochon (sauf votre respect), avec une pipe; et *Proserpina* avec un régiment de diables et diablotins à faire trembler; on y voyait aussi le Juif-Errant, son bâton et sa barbe, longue, longue d'une aune; l'Enfant prodigue et ses pourceaux; saint Hubert, patron des braconniers, et son chien courant; et d'autres encore, que j'ai oubliés.

Digitized by Google

Le sabotier était garçon, et travaillait seul, la plupart du temps. Comme cela, il était quitte de se quereller avec sa *moitié de ménage* ou avec des fainéants d'ouvriers. Bref, pour en finir avec le mobilier de l'homme des bois, il n'y a plus qu'à parler de sa *rouillarde à pierre*[1] et à un coup, dont le canon percé était attaché avec du fil d'archal, et de son vieux *briquet* rouge et jaune, encore plein *de feu*, malgré son âge, son *Ronflo* fidèle dont le museau pointu roussissait et jambonnait chaque soir dans les cendres chaudes du foyer. Il paraît que le briquet avait encore du nez, et que le sabotier jouait passablement de la canardière ; à preuve : des peaux de lièvres et de lapins fraîches ou desséchées, lesquelles pendillaient de tous les côtés de la hutte.

Nos camarades soupèrent de compagnie, firent dévotement leur prière du soir, ronflèrent ensuite côte à côte, et, le lendemain, se levèrent en même temps. Iann était de bonne humeur : il avait rêvé qu'il réveillait le roi *à la barbe d'acier*, sans l'assommer tout à fait ; que le roi enchanté le *dispensait* d'épouser sa fille, mais qu'il lui assurait une bonne pension, sans rien faire, pour le restant de ses jours. Quel sort ! C'est pourquoi Iann se réveilla en éclatant de rire.

— Tiens ! Mathurin, fit le sabotier, qu'est-ce qui te *jubile* de la sorte ?

— Moi ! rien du tout, presque rien : c'est la fille du roi qu'on voulait me donner en mariage, pour sûr.

— La fille d'un roi ! Toi, Iann ? Es-tu fou ?

— Non pas, l'ami, c'est l'ermite qui me l'a dit...

Et voilà notre nigaud de raconter au sabotier toute son histoire, de fil en aiguille. Le sabotier, lui, qui plus d'une fois apparemment avait été à Montourlez, était un malin compère. Il réfléchit à cette aventure, se rappela qu'en effet il courait dans le pays d'étranges bruits sur le fameux *roué ar baro dir*, et résolut de voir s'il ne pourrait en tirer aile ou patte, pour son compte, à l'aide du *bazhouarn* de son compère.

[1] L'anachronisme est curieux, car le temps des féeries est passé depuis *plus de mille ans*.

Digitized by Google

— Ainsi, tu ne veux pas de la fille du roi? dit le finaud ; tu n'as pas besoin de sa fortune, non plus?

— *Da ôber pétra?* répondit invariablement le *diod* de *Pen-ar-Quenkis,* en avalant coup sur coup trois pommes de terre et cinq bouchées de lard, arrosées de deux chopines de cidre. *Da ôber pétra?...*

— Sans doute, ça ne sert à rien, reprit l'autre; mais je crois, moi, que la fille du roi ne voudra pas de cet arrangement, surtout quand elle aura vu un joli garçon comme le fils de ta mère.

— Hein? fit Iann étonné.

— C'est mon avis, mais il y a moyen d'arranger la chose.

— Ah! bon, bon; voyons ton moyen.

— Je.... je te le dirai, quand il sera temps.

— Moi, je trouve qu'il est temps; car je vais me rendre tout de suite au manoir de ce roi dormeur. Adieu... mais montre moi donc le chemin.

— Il faut que j'aille avec toi; sans cela tu ne t'en tirerais jamais. Surtout n'oublie pas ton *baz-houarn;* nous en aurons grand besoin.

Là-dessus, les lurons burent un bon coup *d'eau de feu;* le sabotier mit sa patraque en bandoulière, siffla son vieux Ronflo et, mettant la clef sous la porte, s'éloigna de la hutte, dont il rêvait déjà de faire bientôt un château de plaisance.

Les voilà donc partis, tous deux, en quête du bonheur, quoique avec des projets différents. Vous voyez que le niais et le finaud vont bien de compagnie, et qu'ils n'ont pas plus de raison l'un que l'autre, quand ils veulent tenter le sort ou changer l'état que Dieu leur a donné dans sa sagesse... Pour revenir à nos aventuriers, Mathurin, connaissant tous les détours de la forêt de Laz, croyait trouver sans peine le chemin du fameux *kastel,* attendu que plus d'une fois il avait vu passer des seigneurs, des valets, des soldats, des clercs, des procureurs, etc., tous aussi fous les uns que les autres, tous morts, ou revenus de ce voyage, un pied chaussé et l'autre nu. Mathurin marchait, courait si vite sur la neige que Iann, tout fort qu'il était, commençait à trouver lourd son bâton de fer, et que Ronflo, essoufflé, tirait une langue démesurée. N'importe, ils al-

Digitized by Google

laient toujours, toujours, Mathurin piqué par la tentation, Iann sans trop savoir pourquoi.

Enfin, un soir, au passage d'un carrefour encaissé, tout entouré de broussailles et de cavernes, voilà Ronflo qui renifle et s'arrête tout d'un coup en grognant sourdement.

— Attention, Iann! dit le sabotier, prévenu par son limier; *(cric, crac)*, j'ai armé ma canardière; toi, apprête ton *baz-houarn*... J'entends marcher; cachons-nous dans cette brousse. Ici, Ronflo!

Nos deux camarades se cachèrent donc dans une brousse épaisse de lande et de houx et aperçurent, dans l'ombre, à cent pas sur le chemin... quoi, mes amis? une chose abominable : quelque chose comme une femme énorme, de la forme de ce tonneau, qui est là dans le coin, et grande, grande, autant qu'un moulin à vent; une vraie géante, une affreuse ogresse, pour sûr, occupée à tendre, sur les sentiers qui passaient entre les roches, des collets à renard et des *bourliquenn* à bécasse, capables de prendre des chrétiens tout vivants.

— *Da ôber pêtra?* dit le nigaud en voyant cela.

— Tais-toi, malheureux! fit l'autre; c'est pour manger ceux qui sont pris.

Iann trembla d'être mangé tout cru, et se tint coi.

Dans ce moment-là, un Cornouaillais bien vêtu, jeune et d'un joli embonpoint, parut dans le chemin creux. L'ogresse se retira en faisant claquer sa langue. Le Cornouaillais, occupé à siffler une gavotte de Quimperlé, qu'il avait *menée* avec *sa douce* au dernier pardon, regardait voler les ramiers. Au surplus, le temps était sombre, le chemin couvert, le soleil se couchait : impossible d'apercevoir les piéges. Le malheureux va y tomber. Que faire? *Va Doué!*...

Pendant que nos camarades réfléchissent et regardent en retenant leur haleine, le voyageur avance toujours... *Zac*... le collet, attaché à un solide baliveau de chêne, se détend sous les galoches du pauvre diable, qui se trouve renversé sur le nez et pendu par la patte, ni plus ni moins qu'un merle. Fallait voir accourir la vieille ogresse avec une fourchette à trois dents pointues et plus longues qu'une fourche à fumier. Aïe! par saint Christophe! elle l'enfonce

Digitized by Google

dans le *gras* du Cornouaillais, pour le remettre sur ses pieds, et puis...

— Voilà le moment! dit Mathurin. Que saint Hubert soit pour nous ! Je vise à l'œil ; m'est avis qu'elle n'en a qu'un...

Pan !... La canardière à Mathurin n'est pas de travers et sa balle va, droit au but, se loger dans la prunelle de cette femelle du diable. — Pas de *numéro deux*, ma bonne femme; faut amener pavillon; et toi, Iann, achève vitement cette harpie. Allons, Baz-Houarn, assomme! assomme! et puis, roulons-la au fond de la ravine, où les loups viendront s'en régaler.

Tout cela fut rondement terminé. On se remit en route; mais le nigaud, auquel l'esprit commençait à pousser, imagina d'emporter une des *bourliquenn* de l'ogresse, afin de prendre du gibier quand il se retirerait à Pen-ar-Quenkis, pour y manger ses rentes. Le Cornouaillais, remis sur ses jambes presque au grand complet, vu qu'il ne manquait qu'un petit *morceau*, au-dessus du mollet, refusa d'accompagner ses sauveurs, ayant affaire d'un autre côté, et une peur rouge de tenter de nouvelles aventures. Il avait assez de la dernière, et s'éloigna clopin-clopant, frottant ses reins endommagés.

— Ma foi! voilà une drôle d'histoire, dit le paysan de Plonéour que le chapitre des *bourliquenn* avait tenu éveillé. Tendre des *collets* aux lièvres, aux renards, c'est bon; mais à des êtres baptisés!... Ah! ah!... vous nous en dites de fortes, père Larhantek.

— Oui, s'écria la ménagère, qui venait de descendre; moi je trouve ces contes-là trop longs, car il est temps d'aller se coucher, si vous êtes raisonnables. Y a-t-il du bon sens de brûler ainsi inutilement du tabac et de la chandelle?... Je m'en vas toujours souffler dessus...

Je me hâtai de m'interposer en disant à l'aubergiste que je me chargeais de toute la dépense de la *soirée* et de celle d'un bon déjeuner, qu'elle nous préparerait à tous pour le lendemain matin. La bonne femme, convaincue par cet argument, alluma une nouvelle chandelle, la moucha *proprement* avec ses doigts, et alla se coucher, en grognant... pour la forme.

Digitized by Google

— Nous disions donc, reprit Larhantek enchanté, après avoir vidé une chopine — ou deux, je ne sais trop ; nous disions que nos voyageurs se remirent en route sans balancer et fort contents de leur première prouesse. Iann ne se possédait pas de joie en considérant sa grande *bourliquenn,* avec laquelle il comptait prendre... Ah ! il ne devait pas tarder à l'essayer pour autre chose que des lapins...

Pour lors, la nuit étant venue, ils s'arrêtèrent, pour dormir, dans les ruines d'un vieux moulin, sur le bord d'un joli ruisseau. On entendait le bruit de la chute d'eau sur les rochers. Le moulin paraissait abandonné, ou peu suivi ; on n'y voyait pas les meules ordinaires ; on n'y sentait point du tout l'odeur de la farine, et la grande roue, à laquelle pendaient de gros glaçons, semblait n'avoir pas tourné depuis longtemps. Nos deux compères ayant avisé, dans un coin, un tas de paille assez engageant, songèrent à y reposer leurs os.

Jésus, *va Doué!* qu'est-ce que Iann regarde-là, sur la terre, à la lueur de la lune qui se lève derrière les rochers de la hauteur? Qu'est-ce que Ronflo évente? On dirait qu'il a peur aussi, car il vient se cacher entre les jambes de son maître. Ce qu'il y avait là, mes amis du bon Dieu? des débris d'ossements humains et des sacs remplis d'une farine qu'aucun grain n'avait fournie.. Ciel et terre!!... Mathurin s'est souvenu du *moulin des ogres,* dont on parlait alors : un moulin où l'on broyait des os décharnés pour en faire le pain de ces mangeurs de créatures humaines. Juste ciel! comment faire? se sauver?... Il n'était plus temps : quelqu'un descendait lourdement le sentier durci qui menait au moulin : voici l'affreux meunier... *Cric, crac...* Mathurin met sa patraque en joue et fait feu ; mais, *fist,* l'amorce seule a brûlé, en jetant une fatale clarté.

— Baz-Houarn, fais ton devoir à ton tour, s'écrie le sabotier furieux, en poussant Iann, qu'une peur stupide clouait sur place. Si tu assommes ce grand farinier de l'enfer, je te donnerai une pipe au prochain pardon de Lampaul. Allons, n'aie pas peur ; *torr hé ben* (casse-lui la tête).

Digitized by Google

A l'idée d'avoir une belle pipe, le nigaud se mit à faire le moulinet avec son *pen-baz*, et s'avança au-devant du meunier, lequel avait l'air d'un clocher bâti en pierres de taille. A mesure qu'il approchait, on l'entendait grogner comme un pourceau en colère, et puis il brandissait aussi, en guise de massue, un jeune chêne encore muni de sa souche. Rendu à quinze pas, le meunier voulut décharger, sur l'imbécile qui osait lui barrer le chemin, un coup de massue capable d'abattre une maison; mais il ne faisait pas très-clair, en sorte que Iann put se garer, en sautant promptement de côté. Il allait riposter sans beaucoup de prudence, quand Mathurin lui dit: — Range-toi un peu, que je lui envoie aussi un échantillon de ma monnaie. Bon! voilà la lune qui m'éclaire : je puis viser à ses longues dents jaunes. Ne bouge pas surtout.

Et pendant que le géant relevait sa massue, le coup partit et la balle alla casser la moitié des crocs de ce sanglier abominable, qui poussa un rugissement à remplir la forêt.

— A toi maintenant! s'écria Mathurin; allons, *torr hé bèn*... Bon! bon! Iann, profite du moment où il ramasse sa mâchoire... Ah! ah! quel fameux coup!... Il doit avoir les côtes défoncées... Prends garde, Iann, le voilà qui va t'envoyer un coup de massue. On n'y voit guère, attention!... *Allass!* Le nigaud est touché; je ne le vois plus : il est écrasé, mon Dieu! Mais non, c'était une ruse; il s'est relevé... *Draou!* Le farinier est démoli...

Fallait voir Ronflo *crocher* dans le géant étendu à terre, perdant sa cervelle, pareil à un gros têtard noirci et abattu par la foudre. Vous pensez bien qu'ils ne restèrent pas une heure à considérer ce hideux personnage. Ils lui lièrent les jambes avec la *bourliquenn* en question et le traînèrent à eux trois (vu que l'aide de Ronflo n'était pas à dédaigner), du côté de l'étang du moulin, où ils le précipitèrent au-dessus du déversoir. Iann était de plus en plus content, et Mathurin, pour l'encourager à continuer, lui promit, en sus de la pipe, cinq sous de tabac à la foire de Guimilliau. Puis on alla se coucher dans un hangar, où l'on ne sentait pas l'odeur de la farine que vous savez, et, le lendemain, nos aventuriers reprirent le fil de leur voyage.

Digitized by Google

IV

Il est bien tard, mes amis, et je ne puis, en vérité, vous raconter la moitié des aventures de Iann de Pen-ar-Quenkis; vous saurez seulement qu'à un passage, gardé par un aigle énorme, le sabotier sut si bien tendre la *bourliquenn* de l'ogresse, que l'aigle s'y laissa prendre par la patte et fut encore assommé par le Baz-Houarn.

Enfin, ils aperçurent les tourelles du manoir, dont les girouettes, garnies de givre, grinçaient comme une scie rouillée et brillaient comme de l'argent au soleil de janvier. Les tourelles étaient hautes, et les murs du parc entourant le *kastel* avaient douze pieds d'épaisseur. Il y avait, en outre, au-dessous des murailles, des douves profondes, remplies d'une eau noire et bouillante, malgré le froid de l'hiver; et dans cette eau nageaient des monstres aquatiques, avec des têtes de requins, vomissant le feu et la fumée et d'autres abominations encore.

— J'ai bien envie de retourner à Pen-ar-Quenkis! dit notre nigaud, épouvanté.

— Oui, répondit Mathurin, en faisant faire cric, crac à sa canardière, regarde derrière toi.

Et Iann sentit tout son sang se figer, à la vue d'une demi-douzaine de loups énormes qui regardaient nos camarades, en ouvrant des gueules épouvantables, garnies de belles rangées de dents.

— Si tu veux manger encore de la galette à Pen-ar-Quenkis, reprit le sabotier, faut jouer du *baz-houarn* mieux que jamais. Allons, Iann, j'ajouterai une belle ceinture de cuir et une épinglette en perles aux cadeaux que je t'ai promis si tu m'assommes toute cette canaille. Allons, *stard! stard!* (courage!)

Et voilà la bataille commencée. Fallait voir Iann s'escrimer avec son terrible *baz-houarn*, qui, à chaque coup, écrasait un de ces gros monstres, que c'était déjà un carnage et une puanteur tels, que les gens du manoir vinrent en éternuant sur les murs voir ce qui causait tout ce tapage. Ajoutez à cela que Mathurin, de son côté,

Digitized by Google

faisait un feu meurtrier sur les habitants des douves, afin de les empêcher du moins de sortir de leur élément. A ce spectacle, les officiers du château (et quels officiers! d'affreux korigans velus, barbus, des nains avec des têtes d'ours et des pieds de boucs!) tous les officiers épouvantés s'en allèrent, en poussant des hurlements sauvages, trouver le *Roué ar baro dir* et lui dirent..... c'est-à-dire qu'ils *dirent* à la princesse sa fille que deux démons, sortis du fin fond de l'enfer, et plus grands que le plus grand chêne de la forêt, venaient d'assommer toute la garnison du château; que, pour sûr, ils pourraient renverser les murailles avec le tonnerre qui sortait de leur petit doigt; qu'il fallait donc venir les apaiser et leur parler poliment; qu'ensuite, on verrait par quel moyen s'en défaire et à quelle sauce on les arrangerait.

La princesse ne fit ni une, ni deux : elle mit son *chupen* (jupon) garni d'argent, puis son *bigouden,* brodé d'or, et suivit les officiers sur les murs. Elle vit donc ce qui se passait, ou plutôt ce qui s'était passé, car tous les loups de la garnison étaient écrasés, aplatis, hachés comme chair à pâté; et puis elle vit Iann et Mathurin au milieu de ce beau carnage, tranquilles comme Baptiste; si bien qu'on eût dit qu'ils venaient de tuer une douzaine de *labousédik* (petits oiseaux), pas autre chose... Ouf!... »

Ici, un premier bâillement de Larhantek. La vieille pendule du cabaret sonna onze heures.

— Des *labousédik,* pas autre chose! reprit le tavarnour, bercé par le son monotone de sa propre voix. Finalement, je vous dirai que la princesse, après avoir reluqué nos deux compères, trouva que Mathurin était fort joli garçon, et que Iann, sauf la bagatelle de son œil de travers, ferait un cavalier magnifique. Son cœur, à vrai dire, balançait entre les deux vainqueurs, car la demoiselle se disait que, pour sûr, ces deux champions accomplis, des fils de rois déguisés sans doute, étaient venus pour réveiller son père et la demander en mariage. Elle se mit donc à leur parler beau et prit sa plus douce voix, une voix de chouette, dont le son argenté alla droit au cœur du sabotier, trop amateur de ce vil métal pour lequel tant d'humains ont perdu et perdront leur âme.

Digitized by Google

— Entrez, entrez, seigneurs, leur dit la princesse; vous devez avoir soif après tant de besogne.

— *Feiz à Zoué!* répondit le sabotier enchanté, voilà qui s'annonce bien : entrons sans compliment.

Il passa sur le pont, suivi de Iann et de Ronflo, la queue basse, et tous les trois se trouvèrent bientôt dans la cour, puis dans la grande salle du château. Il n'y avait guère de quoi rire en ce lieu maudit, dont les murs étaient tapissés d'habits de marquis, de vestes de Cornouaillais, de guêtres de mendiants, de *bragou* de Léonards et d'autres.

— Qu'est-ce que tout cela, *itron* (madame)? dit Mathurin, déjà moins crâne.

La princesse se prit à rire, un quart d'heure durant, avec les korigans, qui ricanaient comme un tas de démons. Pourtant, c'était une belle personne, une peu forte, il est vrai, avec des lèvres épaisses et des yeux aussi gros que ceux d'un veau de cinq mois...; de plus, elle pouvait bien peser autant que ma plus belle vache; mais, n'importe, elle devait avoir de fameuses rentes, et Mathurin, pour de l'argent, le pauvre homme, eût passé par-dessus tout.

Quand la princesse eut donc fini de rire, elle répondit au sabotier : — Ces guenilles-là ont appartenu à mes nombreux prétendants, lesquels n'ayant pu réveiller le roi, mon noble père, ont été... ah! ah! ah!...

Elle rirait encore, je crois, si Iann, ennuyé de ce manége et mourant de soif, n'eût frappé sur la table de chêne un grand coup de son *baz-houarn*, en disant : « *Da ôber pétra!* »

La demoiselle cessa de rire, et les korigans se ramassèrent dans les coins de la salle, car le coup du *pen-baz* avait démoli la table et fait un large trou dans le plancher. On entendit même un soupir au premier étage au-dessus, du côté de la chambre du roi.

— A boire, à présent! ajouta Iann en colère.

Tous ces démons de korigans trouvèrent des jambes pour le servir de suite, pour chercher du vin, de la viande et de l'eau de feu; et la princesse se dépêcha de rincer les verres... Iann et Mathurin se régalèrent plus que des princes et burent plus de dix fois à la

Digitized by Google

santé du monarque et autant à celle de la princesse, qui trinquait avec eux, sans compliments. Enfin, ils allèrent se coucher, ou, pour vous dire la vérité, on les traîna dans une chambre garnie de rideaux de velours et meublée aussi bien, si c'est possible, que la chambre de monseigneur l'évêque au presbytère du Huelgoat. Arrivés dans ce paradis..., ô mes amis, disons mieux : arrivés dans cet enfer (car leur âme était bien près d'y tomber), ils essayèrent de se mettre sur leurs jambes... Impossible ! Leur tête, pleine de vin, était vide de raison, et cependant, à quelques pas d'eux, les korigans complotaient... ouf !...

Second bâillement de Larhantek, dont la tête battait la mesure en même temps que le balancier de l'horloge. Douze coups retentirent alors sur le timbre fêlé ; mais nous étions impitoyables : je poussai rudement du coude le malheureux dormeur, au risque de le faire choir sur les tisons. Le pauvre homme, rêvant sans doute au déjeuner du lendemain, reprit, en balbutiant d'abord : — « Une côte de lard au four... Les korigans... avec une chopine de *Roué ar baro dir...* »

A ces mots Larhantek tomba, le nez sur les genoux, et attaqua la plus formidable musique de ronflements que j'aie entendue de ma vie. Nous le disposâmes de notre mieux dans son fauteuil de bois ; la chandelle fut soufflée, les tisons écartés ; et souhaitant le bonsoir au ronfleur, aussi sourd que le héros de son histoire (assez endormante, j'en conviens), nous allâmes nous reposer dans la chambre commune de l'auberge, laquelle était loin de ressembler à celle du presbytère du Huelgoat.

V

Après avoir relu toutes ces *marvailleries* (patience que nul n'aura peut-être), l'auteur est demeuré convaincu de la vérité de l'assertion ci-dessus, et le confesse humblement, quoique ce soit peu poli pour la mémoire de Larhantek et celle de Iann de Pen-ar-Quenkis. Nous allons donc abréger toutes les digressions du tavarnour et finir en trois mots, s'il est possible.

Digitized by Google

Le déjeuner... inutile d'en parler. Notez seulement que le digne Larhantek avait la langue épaisse et les idées obscures en reprenant l'entretien de la veille. Voici, à peu près, comment il acheva son récit :

— Pour vous revenir, mes amis, nous dit-il, vous saurez que les korigans, jaloux de la force de notre nigaud, et craignant de le voir mettre une fin à la vie de cocagne qu'ils menaient dans le manoir, se mirent à comploter sa mort et celle de son compagnon. Mais le rusé sabotier, s'étant réveillé, sur *le minuit,* aux grognements de Ronflo, entendit un certain bruit de chaînes et de coutelas qu'on aiguisait; alors il poussa son camarade qui ronflait à côté de lui.

— Hein ? fit Iann, de mauvaise humeur.

— Réveille-toi vitement !

— *Da ôber pétra?*

— Donne-moi ta *bourliquenn,* je te dirai ensuite.

— Tiens, et laisse-moi dormir...

Le sabotier tendit le collet en travers de la porte et se l'attacha par l'autre bout au bras droit. Il commanda à Ronflo de se tenir tranquille et recommença à rêver à la fille du monarque. Voilà qu'au moment où il rêvait qu'on l'habillait en prince pour la noce, une forte secousse le tira de son sommeil. Il y avait du gibier dans la *bourliquenn* et le gibier essayait de se sauver; mais la corde tenait une patte et Ronflo chatouillait l'autre.

— Tu es pris, mon failli gars, dit Mathurin en serrant la corde et battant du briquet dans sa *korn-butun.* La chandelle fut bientôt allumée et Mathurin aperçut, allongé devant la porte ouverte, le plus méchant des korigans, venu là pour tuer les voyageurs avec un grand coutelas. Les autres sans doute avaient pris la fuite, quand leur chef s'était trouvé pincé dans le *collet.* Le sabotier courut au monstre, lui arracha son coutelas et le menaça de lui couper le cou, s'il ne le conduisait tout de suite à la chambre du roi... Iann s'était également réveillé pendant tout ce tapage, et, armé du fameux *baz-houarn,* il suivit Mathurin, armé de sa canardière; Mathurin suivait le monstre attaché par les poings, et le briquet suivait la compagnie, la queue en trompette, je vous assure ; et puis la prin-

Digitized by Google

cesse, encore plus belle qu'auparavant, sortit de la chambre pour se joindre aussi à ce cortège, aussi superbe pour le moins que celui de *aotrou* (monsieur) le maire de Montourlez, quand il se rend à une fête patriotique, accoté de ses adjoints, du garde-champêtre et des gendarmes.

La compagnie se rendit, par une enfilade de trois quarts de lieue de corridors, à la chambre où le roi reposait sur son trône d'or et d'argent massif. A mesure qu'on approchait de la chambre, on entendait davantage les ronflements terribles du monarque endormi..... Le *roué ar baro dir* ressemblait à un gros *rounfl'* (ogre) en retraite, et quand on fut auprès de lui, nos aventuriers, peu accoutumés à un pareil vacarme, se demandèrent si ce ronfleur éternel n'avait pas un tonnerre dans le ventre. Sa tête de lion était renversée en arrière, et on voyait tout autour une barbe ou une crinière longue et brillante à la lumière comme de l'argent. Cette barbe était toute d'acier : elle étincelait à la clarté tremblotante de plusieurs milliers de vers luisants, qui couvraient les meubles et les rideaux de cette chambre magnifique. Mathurin était stupéfait, aveuglé presque ; Iann tournait et retournait ses yeux louches pour essayer de voir et commençait, pour sûr, à trouver qu'à Pen-ar-Quenkis on ne voyait pas de si belles choses.

Pourtant le sabotier se demandait comment sortir de là. Déjà, par trois fois, il avait crié à son camarade : « Tape donc dessus ! Réveille-le, ou nous deviendrons sourds aussi. » Peine inutile ! Iannn n'entendait rien du tout. Mathurin fit *craquer* sa canardière, chargée à double charge.... *Nitra !* rien, mes amis, pas plus qu'un coup de bonnet dans l'eau. La princesse et les korigans riaient en dessous. A la fin, s'apercevant que le sabotier changeait de couleur et que Iann avait l'air de soupeser avec rage son terrible *baz-houarn,* la prudente fille jugea qu'il était temps d'arranger les affaires. Elle détacha de la cloison un grand voile de fil d'or et le jeta sur la tête du roi, son noble père. Les ronflements continuèrent, mais considérablement amortis, en sorte que l'on pouvait s'entendre en causant haut.

— A la bonne heure ! dit Mathurin, causons et faisons nos con-

Digitized by Google

ditions. On nous a dit que celui qui réveillerait le monarque épouserait sa fille et aurait une belle dot avec. Est-ce vrai, *itron ar baro dir?*

— C'est la vérité, répondit-elle.

— Si vous voulez, reprit Mathurin, nous donner la dot, nous vous laisserons volontiers avec votre bon papa, après que nous l'aurons réveillé.

— Vous êtes un sans-cœur, dit la fille en pleurant. Hi.. hi.. hi..

Mathurin se sentit touché en voyant pleurer de si beaux yeux.

— Eh bien! non, dit-il, moi je vous épouserai, si votre père y consent et si mon ami Iann m'en donne la permission; mais j'aurai les rentes aussi, pour sûr. Veux-tu me donner la permission, mon petit Iannik?

— Permission? fit le louche étonné, *da ôber pétra?*

— Il consent, dit le tailleur de galoches; allons, Iann, tape sur la barbe du roi. Soulève bien haut ton *baz-houarn*. Bon, frappe, frappe fort...

Le bâton retomba lourdement sur la mâchoire du dormeur, et le manoir fut ébranlé par ce coup épouvantable. La *baro dir* éclata par morceaux en rendant un son formidable, comme sera l'appel du jugement dernier. Le roi, content d'être rasé tout frais, poussa un grand soupir et demanda son bonnet de nuit que Iann avait dérangé.

Quelle prouesse pour un pauvre innocent de village! Et dire que depuis un siècle les plus célèbres aventuriers n'avaient pu en faire autant. Ah! ah!

— Mon père et seigneur, dit la princesse, le coup que vous a si bien asséné ce fameux chevalier breton, ne vous a-t-il pas troublé la cervelle?

— Ma foi, non! répondit le bonhomme, je veux dire le monarque, à peu près réveillé d'une petite *méridienne* qui durait depuis cent ans au moins, au contraire, ma fille, car je pourrai désormais entendre, boire, manger comme il convient à un ogre de mon rang, et puis ma barbe d'acier ne tardera pas à repousser, je l'espère. En attendant, j'ai un appétit d'ogre, comme on disait autre-

Digitized by Google

fois dans la bonne société, et je voudrais bien goûter un morceau... un petit morceau bien rôti... du jarret ou du gigot de ce grand veau, qui a l'air de loucher en me regardant. Hein! ma fille, ça sera tendre à la daube...

Feiz a zoué! fallait voir la figure du nigaud de Pen-ar-Quenkis, à cet agréable discours, bien facile à comprendre, d'autant plus que les korigans aiguisaient leurs coutelas et préparaient la broche.

— Pourtant, ajouta le roi, en examinant les mollets du seigneur sabotier, je crois que celui-ci est plus gras que l'autre : il sera meilleur en fricassée ; hein ! qu'en dis-tu, ma fille?...

La fille ne répondit pas et se mit à rouler son tablier à la mode des *penhérez* (1) amoureuses. Le coquin de sabotier, à son tour, se sentit mal en équilibre sur ses jambes et pestait tout bas contre ses diables de mollets ; mais ce fut l'affaire d'une minute. Il se dit qu'il fallait parlementer et ruser, s'il y avait moyen, et que si l'affaire tournait mal, on verrait à jouer encore du *baz-houarn.*

— Laissez ça, dit-il aux korigans, en train de fourbir une rôtissoire aussi grande que la huche au blé noir; laissez ça tranquille, tas de moricauds, ou nous allons voir! D'abord, nous sommes venus ici pour réveiller le roi et puis pour avoir sa fille, en récompense, vu que la chose a été affichée partout en *moulées,* à Landivicho, à Montourlez et même à Pen-ar-Quenkis... Est-ce la vérité, *itron ar baro dir?*

— C'est la pure vérité, lui répondit la princesse, subjuguée par l'esprit de Mathurin ; mais puisque c'est vous que je veux épouser, il faut bien que mon père se régale avec l'autre.

— Hein! c'est bien parlé, tout de même, fit le monarque, à jeun depuis cent trois ans : allons, vous autres, embrochez-moi ce hareng ou je le croque sans beurre ni sel, et vous tous avec ; hein!

— *Goustadik!* Doucement, mes mignons, dit Mathurin en faisant les yeux doux à la princesse, laquelle raffolait déjà du sabotier, doucement, mes agneaux, on ne mange pas ainsi un chrétien, sans boire un coup ; et vous, dame superbe et adorable, sachez que ce

1 *Pen-hérez* signifie héritière.

Digitized by Google

gentilhomme, dont le château est à côté de mon manoir, dans le beau pays de Pen-ar-Quenkis, que ce marquis est mon frère aîné : alors, comment voulez-vous que je puisse me marier avec la fille du mangeur de mon frère ?...

— Boh ! fit l'ogre, cela se voit tous les jours dans la bonne société ; et puis vous commencez à me *tarabuter* joliment l'estomac ; allons, voyons : l'un ou l'autre, ça m'est égal...

— Pour lors, c'est moi qui serai mangé, reprit le tailleur de sabots, si la *penhérez* y consent...

La *penhérez* poussa des soupirs, que cela ressemblait à une musique de biniou qui perd son vent ; et des larmes, des larmes à faire tourner un moulin à tan. C'était pitié de la voir.

— Oui, c'est moi qui *le* serai, continua Mathurin, touché comme de raison, parce que c'est Iann qui a tapé sur la *baro dir* pour réveiller le roi. Personne ne peut dire le contraire, je pense : ainsi, mon ami, Iannik, tu es le vainqueur ; c'est à toi de commander ici.

— *Da ôber pétra?* fit le nigaud, pendant que tout le monde restait interloqué par les raisonnements du farceur...

— Va-t-en embrasser mon beau-père... Et si vous le permettez, madame...

Notre galant sabotier s'acquitta en conscience de sa commission afin d'inaugurer ses fiançailles ; et je vous prie de croire que le pauvre Iann avait plutôt envie de déguerpir que de donner l'accolade à ce roi vorace, capable de l'avaler en l'embrassant. Mais la princesse, ménagère accomplie, envoya à l'office quérir la moitié d'un mouton et le servit à son illustre papa sur un plat d'or, avec un broc de cidre contenant quinze chopines. Ce léger à-compte à son déjeuner réussit à calmer un peu la vieille soif et la faim canine du monarque, tandis que nos fiancés purent se dire des choses tendres, si tendres, qu'aucun *marvailhen* (conteur) ne pourra les redire. Iann, pendant cela, s'amusait à regarder la tapisserie représentant l'histoire de Geneviève de Brabant ; si bien que, fort indigné, il montrait le poing à l'infâme Golo. Enfin, Ronflo, assis sur son *arrière-train,* guettait les petits morceaux de *kik* (viande), à mesure qu'ils tombaient sur le plancher.

Digitized by Google

C'était joli, bien joli, en vérité, et c'est une tristesse de quitter tant de belles choses à la fois. Par malheur, je ne fus pas invité à la noce... Non, mes amis, tant sont ingrats les hommes ! à preuve que, revenant de la foire aux *marvaillérès,* un soir que j'avais goûté le cidre du père Lichern pour me consoler, je rencontrai Iann de Pen-ar-Quenkis [1] et le briquet Ronflo, lesquels s'en revenaient *maigres-Jean* comme devant, fourbus, pelés, tondus. Iann dit alors, en louchant de plus belle, qu'il avait laissé Mathurin assez content de ses rentes et passablement heureux, si ce n'est qu'il courait risque d'être battu par sa femme ou dévoré par le roi, son beau-père ; que pour lui, préférant la liberté, et même la pauvreté, à de tels inconvénients, il avait pris ses jambes à son cou, en compagnie de Ronflo.

Vous voyez, mes enfants, que le nigaud de Pen-ar-Quenkis, en sa simplicité, avait du moins glané un brin de raison dans ses voyages, ce que n'avait pu faire son malin compagnon, malgré son ambition et son esprit ; car la fortune que le sabotier avait tant poursuivie, menaçait de le *dévorer* dès le premier jour. Il en est toujours ainsi quand on se livre aux ardentes tentations de ses rêves et que l'on prend les songes creux de son imagination pour des réalités.

Finalement, comme le pauvre Iann n'avait pas un sou vaillant dans sa poche et que son *baz-houarn* n'était plus qu'un mauvais *pen-baz* de *klasker-bara* (chercheur de pain), je lui payai à boire, afin de le consoler avant son retour au village, en lui conseillant de demeurer tranquille à l'avenir et de gagner, avec ses deux bras et l'aide du bon Dieu, son pauvre pain et celui de sa mère.

E. du Laurens de la Barre.

Saint-Guen, 31 décembre 1868.

[1] Nouvel anachronisme dont on voudra bien ne tenir aucun compte.

Digitized by Google

POÉSIE BRETONNE

—

NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE PIE NEUF

—

11 AVRIL AVRIL 1869. — CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE SA CONSÉCRATION SACERDOTALE.

Ad multos annos !

Pie neuf, vous aimez les Bretons, et vous êtes aimé en Bretagne, vous êtes aimé en Bretagne, homme de Dieu, vous, notre Saint-Père.

Le jour que vous fûtes ordonné prêtre, Dieu vous choisit pour gouverner l'Église, comme il avait choisi saint Pierre, apôtre de la foi.

Hon Tad santel ar Pap, Pii nao.

ANN 11 A VIZ EBRELL. — DEVEZ HE OFERN ANTER-KANT VLOAZ.

War don : O kalon sakr euz ma Jezuz !

Pii nao, c'houi gar ar Vretoned,
Hag e Breiz c'houi a zo karet,
C'houi zo karet e Breiz-izel,
Den Doue, c'houi hon Tad santel.

Enn deiz ma zoc'h bet beleget,
Gant Doue c'houi a voa c'hoazet,
Evit Penn-Sturier d'ann Iliz,
'Vel sant Per, abostol ar feiz.

Digitized by Google

Il y a aujourd'hui cinquante ans, depuis que vous avez dit votre première messe ; Dieu vous donna sa bénédiction pour conduire les hommes au Paradis.

Dans votre main les clefs du Ciel, vous gouvernez l'Église de Dieu, vous êtes un père miséricordieux, comme Jésus, notre Sauveur.

Vous avez ouvert les trésors du Ciel, pour répandre des grâces sur vos enfants. La Vierge, la Mère des Bretons, par vous a été couronnée.

A Rumengol et à Guingamp, vous avez fait couronner notre Mère ; à Saint-Brieuc, à Josselin, elle a été couronnée ainsi que son divin Fils.

Notre-Dame de Sainte-Anne-d'Auray a été aussi couronnée par vous ; vous avez versé, comme la rosée, les grâces de Dieu sur les Bretons.

Anter-kant vloaz a zo brema,
E larjoc'h hoc'h ofern genta;
Doue a roaz d'e-oc'h he vennoz,
'Vit kas ann dud dar Baradoz.

Enn ho torn alc'houeou ann Ee,
C'houi a c'houarn iliz Doue,
C'houi zo eun Tad karantezuz,
Hevel ouz hor Salver Jezuz.

Digoret c'heuz tenzor ann Ee,
'Vit rei grasou d'ho pugale;
Ar Werc'hez, Mamm ar Vretoned,
Gan-hec'h a zo bet kurunet,

E Remengol hag e Gwengam,
Ho c'heuz gret kuruni hor Mamm,
E Sant-Briek, e Josselin,
Kurunet gant he Map divin.

'Nn itron Santez-Anna Wened
Gan-eoc'h zo ive kumnet;
C'houi hoc'h euz skuillet evel gliz,
Grasou Doue war dudou Breiz.

Digitized by Google

Vous nous avez donné de saints évêques, semblables aux vieux saints de notre Bretagne; ils nous conduisent au Paradis, où nos pères nous attendent.

Nous vous aimons et nous vous aimerons toujours, Bon Pasteur; régnez sur l'univers; donnez votre bénédiction à la Bretagne, pour vous, nous voudrions mourir.

En Bretagne, un enfant sait mourir pour son père; Pie neuf, vous êtes notre Père à tous, notre Mère est la Vierge de Rumengol.

Quand vous pleurez, Saint-Père, nos yeux aussi versent des larmes, notre cœur se brise, lorsque votre cœur est dans la douleur.

Pour vous nous prierons Dieu, la Vierge et les saints de Bretagne; vivez, vivez encore longtemps, Saint-Père, sur la chaire de saint Pierre!

J.-P.-M. LESCOUR,
Barde de Notre-Dame-de-Rumengol.

Roet c'heuz d'emp eskibien santel,
Hevel oc'h sent koz Breiz-Izel;
Hon hencha reont d'ar Baradoz
Leac'h ma hon tud oud hon gortoz.

Ni ho kar, ho karo bepred,
Pastor mad, renit war ar bed;
Roit ho pennos da Vreiz-Izel
Evid-hoc'h ni garfe mervel!...

E Breiz-Izel, eur bugel mad
A oar mervel evit he dad;
Pii nao, c'houi zo tad d'emp-ni holl,
Hor Mamm eo Gwerc'hez Rémengol.

Pa ouelit, Tad santel, Tad mad,
Gouela a ra hon daoulagat,
Hor c'halon ni a ve fraillet,
Pa ve ho kalon glac'haret.

Evid-hoc'h ni bedo Doue,
Ar Werc'hez ha sant Breiz ive;
Bevit, bevit c'hoaz pell amzer,
Tad santel, war gador sant Per.

J.-P.-M. AR SKOUR,
Barz ann Itron Varia Rémengol.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LE R. P. MAUNOIR, jésuite, apôtre de la Bretagne au XVIIe siècle, par M. Edm.-M. P., avocat à la Cour impériale de Rennes. — Un vol. in-18, orné d'un joli portrait du P. Maunoir, chez MM. Vincent Forest et Emile Grimaud, à Nantes; Joseph Albanel, rue de Tournon, 15, Paris; Hauvespre, à Rennes; Lécuyer et Guays, à Vitré; Bréhier, à Fougères, etc. Prix : 1 fr.

Au moment où le procès de canonisation du grand serviteur de Dieu se poursuit activement à Rome et fait espérer une prompte et heureuse issue, un pieux laïc a pensé qu'il était fort utile de publier une vie populaire du grand Apôtre de la Bretagne. On se demande avec étonnement comment il peut se faire que le P. Maunoir soit si peu connu, même dans la province qui lui doit d'avoir recouvré et conservé, depuis deux cents ans, la foi et la piété qui la distinguent éminemment. Cela ne peut s'expliquer que par ce fait, que la vie du P. Maunoir, du reste si pleine d'intérêt, écrite autrefois par le P. Boschet, devient fort difficile, pour ne pas dire impossible, à trouver. Il était donc urgent de faire connaître les vertus et les miracles de l'Apôtre de la Bretagne, au moment où le Saint-Siége, nous l'espérons du moins, va l'élever sur les autels. A cet instant, Dieu ne manquera pas de glorifier son serviteur par des grâces et des faveurs signalées.

Mgr l'archevêque de Rennes a daigné accepter la dédicace de cet ouvrage, entrepris uniquement dans un but de propagande religieuse et morale, et adresser à l'auteur l'approbation suivante :

« Archevêché de Rennes, 15 avril 1869.

» Nous avons lu avec un vif intérêt la *Vie du R. P. Maunoir*, de la Société de Jésus, par M. Edm.-M. P. du V., avocat à la Cour impériale de Rennes. Nous la recommandons d'une manière toute particulière aux fidèles de notre diocèse, convaincu que nous sommes qu'elle ne peut que leur être utile et agréable. »

† GODEFROY, archevêque de Rennes.

Nosseigneurs les évêques de Saint-Brieuc, Vannes, Quimper et Nantes ont aussi daigné approuver ce livre plein d'intérêt et d'édification.

Digitized by Google

Nous croyons rendre service à bon nombre de nos lecteurs en leur signalant une association des plus utiles aux travailleurs. Les lignes suivantes leur fourniront, à son sujet, tous les renseignements désirables.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE, fondée le 6 février 1868, a pour but :

1° De publier et de répandre au plus bas prix possible des livres sérieux et utiles;

2° De faciliter la connaissance des sources : dans le présent, par la publication d'une *Revue Bibliographique universelle* tenant au courant de tout ce qui paraît en France et à l'étranger; dans le passé, en fournissant aux membres de la Société toutes les indications bibliographiques qui leur sont utiles;

3° De réunir, dans une pensée et dans une action communes, tous les hommes d'intelligence et de cœur, qui, ne séparant pas les intérêts de la religion des intérêts de la science, veulent s'opposer aux progrès de l'erreur et travailler à la diffusion des saines doctrines.

LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité.

On fait partie de la Société après avoir été admis par le conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout sociétaire qui fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Chaque sociétaire, qu'il soit membre titulaire ou associé correspondant, paie une cotisation annuelle de 10 francs.

Cette cotisation donne droit aux avantages suivants : 1° Se procurer à prix réduits les publications de la Société; 2° faire faire, avec une remise considérable, ses commissions de librairie par l'agent de la Société; 3° s'adresser à la Société pour tous les renseignements bibliographiques dont on a besoin; 4° profiter du cabinet littéraire établi au siége de la Société.

La Société est administrée par un conseil de quarante membres, choisis parmi les membres titulaires, et qui se réunit au moins une fois par mois. Trois comités, de cinq membres chacun, sont nommés par le conseil : un comité de publication, un comité de rédaction pour la *Revue*, un comité des fonds. Une assemblée générale, où sont convoqués tous les sociétaires, a lieu chaque année.

Le bureau de la Société est ainsi composé : M. de Beaucourt, président; MM. Anatole de Barthélemy et Edg. Boutaric, vice-présidents; M. René de Saint-Mauris, secrétaire; M. Maxime Ribaud, trésorier.

La Société publie, depuis le mois de février 1868, sous le titre de *Polybiblion, Revue Bibliographique universelle*, un recueil mensuel, qui paraît par livraison de six feuilles d'impression, et qui contient : 1° des comptes rendus des principales publications françaises et étrangères; 2° une chronique résumant tous les faits se rattachant à la spécialité de la *Revue;* 3° une correspondance, où sont fournies les indications bibliographiques demandées à la Société par ses membres; 4° une bibliographie méthodique des ouvrages français et étrangers; 5° les sommaires de deux cent vingt recueils périodiques français et étrangers; 6° les sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs. Ce prix est réduit à 10 francs pour les membres de la Société payant déjà leur cotisation annuelle.

Digitized by Google

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Deux épisodes de voyage. — Discours d'un poète pour un poète. — Ce que l'on a vu et entendu à Orléans, les 7 et 8 mai.

Vers les premiers jours de ce mois de mai, dont le soleil aura vu s'épanouir, non-seulement les feuilles vertes des jardins et des bois, mais encore, par centaines de mille, les feuilles blanches des bulletins électoraux, j'avais éprouvé le désir d'aller me perdre un instant dans ce *vaste désert d'hommes*, dont M. Haussmann a fait un si vaste chantier de démolitions. Tranquillisez-vous, cher lecteur : je ne prétends point vous imposer un compendieux récit de tous mes faits et gestes pendant cette excursion extra-bretonne. Je ne vous parlerai ni de l'Académie, qui vient d'ouvrir sa porte à trois nouveaux élus : MM. de Champagny, d'Haussonville et Barbier ; ni du salon de peinture, dont j'ai rapidement passé en revue les quatre mille et quelques cents numéros, et dont M. Lucien Dubois vous entretiendra avant peu, au point de vue de nos artistes. Non, je vous demande la permission de toucher seulement à deux épisodes de mon odyssée, lesquels m'ont laissé des impressions qui ne s'effaceront pas de longtemps. Mon étoile m'avait admirablement servi : j'ai eu l'heureuse fortune d'entendre, dans la même semaine, louer avec toute l'éloquence du cœur deux des plus grandes gloires de notre patrie : un poète immortel, que nous perdions hier, et une pauvre fille des champs, dont un bûcher dévora le corps héroïque, il y a juste quatre cent quarante années.

— Le dimanche, 2 mai, dans une salle publique du quartier Saint-Martin, devant un auditoire d'élite, l'auteur des *Symphonies* prononçait un discours au profit de la souscription pour la statue de l'auteur des *Harmonies*. « Lamartine, nous disait M. de Laprade, fut un de ces nobles génies qui font mieux que nous charmer, qui nous élèvent au-dessus de nous-mêmes, qui nous emportent jusqu'aux plus hautes régions de l'esprit. S'il a des égaux dans ce vaste monde des lettres, il n'a pas de maître. Il a fait son domaine, non point d'une des formes de l'art, mais de tous les senti-

Digitized by Google

ments qui sont l'essence même de la poésie. Ces nobles émotions, ces hautes idées, Lamartine les exprime en des vers d'une telle harmonie, que jamais la langue française, jamais la langue de Fénelon et de Racine n'a chanté aussi mélodieusement que sur ses lèvres. Son style est fait tout entier de musique, comme toute sa pensée est faite de poésie. »

Après avoir esquissé la physionomie du poète, l'orateur nous a montré l'homme public, qui « n'a pas mêlé à sa politique des calculs personnels, des ressentiments ou des convoitises. Il y a mis, comme dans sa poésie si haute et si pure, il y a mis son âme tout entière, une des plus belles âmes qui soient sorties des mains de Dieu, une âme qui a traversé la vie sans une heure de haine... »

Et l'on applaudissait ces généreux accents, et l'enthousiasme redoublait, lorsqu'en terminant, M. de Laprade s'écriait : « Vous allez entendre des vers admirables, interprétés par une grande artiste qui a déjà rendu tant de services à la poésie et qui vient faire ici le plus digne office de son noble talent. La poésie de Lamartine va se présenter à vous vivante, animée, parée de tous les charmes d'une diction harmonieuse... Vous avez apporté votre offrande pour le bronze de la statue; mais le grand homme lui-même en demeure le véritable ouvrier. Ainsi que dans la fable antique, c'est la lyre du poète qui aura bâti son monument. Mais c'est vous qui en goûterez la joie et l'orgueil; car vous aurez prouvé que la France du XIXe siècle était digne de toutes ses gloires et qu'elle a partagé tous les généreux sentiments. »

Alors Mme Ernst, que Rennes, Brest et Nantes connaissent bien, a tenu, pendant plus d'une heure, tout son auditoire suspendu à ses lèvres, en récitant des pages prises au hasard dans les œuvres du grand lyrique. « J'ai voulu, dit-elle en commençant, rechercher les plus beaux vers pour vous les dire, mais ce choix était impossible : je me suis aperçu bien vite, en les lisant tous à votre intention, qu'ils étaient *tous les plus beaux*. »

— Cinq jours après, le vendredi 7 mai, nous sommes à trente lieues du boulevard Saint-Martin. Il est huit heures du soir. Nous attendons, avec la multitude qui se presse autour de nous, la merveilleuse scène qui va s'accomplir sur la place Sainte-Croix d'Orléans. Le porche de la cathédrale resplendit de lumières. Quatorze archevêques et évêques sortent du péristyle, et se placent sur le perron, mitre en tête et crosse en main. Tout à coup, au bruit des fanfares et précédé de torches enflammées, le maire de la ville s'avance vers la basilique, et remet à l'officiant, Mgr le cardinal-archevêque de Rouen, l'étendard de Jeanne d'Arc, en lui adressant une courte allocution, dont voici le résumé : « Éminence, je suis fier de déposer, pour la première fois, entre les mains d'un prince de l'Église, la bannière de Jeanne, notre libératrice. Le maire d'Orléans est particulièrement heureux de faire ce glorieux dépôt à l'archevêque de Rouen,

Digitized by Google

de cette ville où Jeanne d'Arc a subi son martyre. C'est déjà pour elle une réparation. J'espère que l'Église lui en réserve une plus complète. »

Mgr de Bonnechose répond par quelques paroles éloquentes. « Jeanne d'Arc, dit Son Éminence, est une grande figure, et votre vœu, Monsieur le maire, qui est le plus cher désir de Mgr Dupanloup, ne manquera pas sans doute d'être réalisé. » Le cardinal bénit solennellement l'étendard, les tambours battent aux champs, le portail et les tours de Sainte-Croix s'illuminent de flammes de Bengale, de la base au sommet; les quatorze prélats donnent leur bénédiction au peuple agenouillé; puis, au chant du *Te Deum*, le clergé rentre processionnellement dans la basilique, où il dépose le noble étendard.

Qui n'a pas eu le bonheur de contempler ce spectacle, à la fois si patriotique et si religieux, ne pourra jamais se faire une idée de l'émotion dont il pénètre le cœur. On se rappelle alors, avec des larmes de reconnaissance dans les yeux, que, le 7 mai 1429, après avoir livré sa dernière bataille aux Anglais, Jeanne d'Arc triomphante rentrait dans Orléans et venait, dans cette même église, au milieu des hommes d'armes, et de tout le peuple transporté, rendre grâces à Dieu d'une victoire, qui ne délivrait pas seulement une ville, mais toute les villes du pauvre royaume de France.

Le lendemain, Sainte-Croix, splendidement ornée de bannières et d'oriflammes, aux armes de Jeanne et de ses compagnons, ou représentant tous les saints patrons du diocèse, était remplie par une multitude innombrable : en face de la chaire, étaient assis NN. SS. le cardinal-archevêque de Rouen, les archevêques de Tours, de Bourges, les évêques de Beauvais, de Saint-Dié, de Poitiers, de Troyes, de Châlons, de Verdun, de Nancy, de Constantine et Mgr La Carrière. A l'exception des deux derniers, tous ces prélats gouvernent des diocèses où se sont passés des faits mémorables de la vie de Jeanne d'Arc. — Après la messe, célébrée par Mgr de la Tour d'Auvergne, Mgr Dupanloup montait dans la chaire. « Ce nouveau panégyrique (a dit M. Albert du Boys, près duquel nous nous trouvions à cette fête), excitait une grande attente. Quatorze ans s'étaient écoulés depuis que l'évêque vénéré d'Orléans avait fait retentir la vieille basilique de l'éloge de Jeanne d'Arc. L'impression qu'il avait produite alors avait été si profonde qu'elle était, pour ainsi dire, encore toute vivante. En voyant cette tête blanchie depuis ce temps par les travaux apostoliques et par les grands combats livrés pour la défense de l'Église, en entendant les premiers accents de cette voix, toujours si émue et si sympathique, mais un peu affaiblie par l'âge, on éprouvait je ne sais quel sentiment de crainte et d'anxiété. On se demandait si les forces physiques ne trahiraient pas les élans de cette âme, si jeune encore par l'ardeur du zèle et par la séve de l'inspiration. Heureusement la Provi-

Digitized by Google

dence a montré qu'elle avait conservé à l'éloquent apôtre assez de santé et de vigueur pour accomplir dignement les tâches les plus pénibles et les plus laborieuses. D'ailleurs, il était animé, dans cette circonstance, par la pensée d'une grande mission à remplir : celle de faire ressortir la sainteté de son héroïne, de demander pour elle à l'Église la gloire la plus éclatante, la récompense la plus haute qui puisse être décernée à une créature humaine, c'est-à-dire la consécration de l'auréole qui orne son front et qui la rendrait digne d'être honorée sur nos autels. »

Que vous dirai-je? Pendant deux heures, toute cette foule demeura palpitante, attendrie, versant des larmes d'orgueil et de pitié, et elle serait ainsi demeurée tout le jour à écouter cette grande voix de prêtre et de citoyen lui retracer l'héroïsme des vertus de Jeanne et peindre « cette figure unique, incomparable, à laquelle rien ne ressemble, ni dans l'histoire, ni dans la poésie, et dont la beauté surpasse l'idéal même. »

Nous ne pouvons pas analyser cet émouvant panégyrique, qui a montré la sainte dans la jeune fille, dans la guerrière, dans la suppliciée, et que tout Français voudra lire, mais nous en transcrirons la dernière page :

« Prédestinée de Dieu, et admirablement fidèle à son élection, elle concentre dans son cœur, comme dans un pur foyer, toutes les angoisses, tous les espoirs, toutes les vertus, tout l'héroïsme français; elle rend du cœur à tout un peuple abattu, console la grande pitié qui était au royaume de France; et puis, tout à coup, trahie, délaissée, elle disparaît dans les flammes d'un bûcher.

» Mais, la victime à peine recueillie dans les cieux, et la flamme du bûcher éteinte, la lumière brille de nouveau au ciel de la France, l'œuvre de Dieu s'achève, la délivrance se consomme; et, purifiée dans ce baptême de sang et de feu, rachetée par ce grand holocauste, la fille aînée de l'Église reprend ses destinées providentielles, et la France, à travers les temps les plus orageux, ne cesse plus d'être le soldat de Dieu, comme dit Shakespeare, et, à l'heure qu'il est encore, dans cette Europe si incertaine et si agitée, c'est le drapeau de la France, c'est son épée qui garde à Rome le tombeau des saints Apôtres.

» O Jeanne, ô sainte enfant, sainte guerrière, sainte martyre, c'est à vous que nous le devons!

» Il y a eu depuis d'autres crimes, d'autres malheurs, d'autres victimes. Qu'en arrivera-t-il un jour? L'expiation est-elle achevée? c'est le secret du Ciel. Puisse du moins ma patrie, toujours fidèle à la foi de Jeanne d'Arc, mériter à jamais le regard et les bénédictions de Dieu!

» O Jeanne, j'ai tout dit.

» Puisse ce dernier discours, ces derniers accents d'un cœur qui fut épris de votre gloire et de vos vertus, être entre votre âme et la mienne un lien éternel! Puissé-je, après ma course qui s'achève, redire avec confiance le nom de celui que vous avez invoqué à votre dernière heure avec tant d'amour, et, reçu à mon tour dans ce paradis, seule récompense que vous ayez souhaitée, vous voir au milieu des vierges et des martyrs marcher, radieuse, sur les pas de l'Agneau qui fut, par vous et pour la France, le Lion vainqueur de la tribu de Juda. *Amen!* »

Digitized by Google

Ces paroles furent suivies d'un frémissement d'enthousiasme que la sainteté du lieu empêcha de se changer en immenses acclamations. L'âme de la Patrie elle-même applaudissait : oui, son immortelle libératrice ne fut pas seulement une héroïne; dans sa vie comme dans sa mort, la Pucelle d'Orléans fut une sainte !

LOUIS DE KERJEAN.

— Nous étudierons, le mois prochain, l'existence si bien remplie de M. Frédéric Cailliaud, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Nantes, mort le 1er mai, à quatre-vingt-deux ans. M. Cailliaud avait mérité d'être surnommé le *Continuateur de l'expédition d'Egypte.*

— Nous avons le regret d'apprendre qu'un de nos jeunes compatriotes, M. Francis Gergaud-Bougoüin, ancien sous-officier au 59e de ligne, adjudant à la légion d'Antibes, a trouvé la mort dans cet épouvantable naufrage du paquebot *Général-Abbatucci*, auquel un autre Nantais, M. Filhol de Rémond, rejoignant aussi la légion romaine, a échappé comme par un miracle.

— L'Académie française a décerné le second grand prix Gobert à M. Alfred Nettement, pour son *Histoire de la conquête d'Alger.* C'est un acheminement au premier grand prix, dont l'éminent historien est digne depuis si longtemps.

— Notre Saint-Père le pape Pie IX vient de nommer notre collaborateur, M. le Vte Edouard de Kersabiec, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Le Secrétaire, ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

BROUSSAIS ET LAENNEC. Étude comparative; par le docteur Ad. Lecadre. In-8o, 21 p. — Le Havre, imp. Lepelletier.

DEUX CHAPELLES DE LA COMMUNE DU CROISIC; par Charles Bougoüin. In-8o, 8 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

ÉCOLE (L') MAÇONNIQUE, feuille non politique. — Nantes, imp. Etiembre et Plédran.

Paraît chaque mois, depuis le 1er janvier 1869, par numéro de 4 p. in-4° à 2 colonnes. — Prix d'abonnement: un an, 1 fr.; colonies et étranger, 1 fr. 60. — Le numéro 10 c.

ÉGLISE (L') DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE A LA FLOCELLIÈRE, diocèse de Luçon; par J. Dalin. In-8o, 19 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.)*

EST-CE LA GUERRE? (prose et vers); par Pitre Merlaud. In-8o, 16 p. — Nantes, imp. Étiembre et Plédran.

GRAND ALMANACH UNIVERSEL ET PERPÉTUEL, prophéties. Extrait d'un ancien manuscrit; par Charles Bougoüin. In-8o, 26 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

LÉGENDE (LA) D'OLIVIER, (poème); par Hippolyte de Lorgeril. In-8o, 16 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.)*

NOTES SUR LE CROISIC; recueillies par Caillo, ancien membre du Conseil général de la Loire-Inférieure. Nouvelle édition. In-8o, 310 p. — Nantes, imp. Charpentier.

NOTICES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES sur les paroisses du canton d'Antrain; par Maupillé. In-8o, 104 p. — Rennes, imp. Catel et Cie.

(Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie d'Ille-et-Vilaine.)*

PETIT MANUEL COMMERCIAL à l'usage des marchands de grains, contenant la conversion des anciennes mesures en quintaux métriques, des tableaux comparatifs pour faciliter les opérations; des modèles de comptes de réception, livraison et solde de compte; des explications concernant les diverses espèces de céréales; le tableau du poids naturel de l'hectolitre de tous les grains des récoltes des dix dernières années, d'après les opérations faites chaque année par les soins de l'administration municipale, etc.; par F. Duval, concierge de la halle aux blés de Rennes. In-16, 36 p. — Rennes, imp. Leroy; se vend chez l'auteur.

RÉGION (LA) DU BAS DE LA LOIRE. III. Le groupe des marins et Saint-Nazaire; par A. Audiganne. In-8o, 32 p. — Paris, imp. Claye.

(Extrait de la *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1869).

ROI (LE) LEAR, de W. Shakespeare, traduction en vers; par M. l'abbé P.-E.-P. Herpin. — Rennes, imp. Leroy, 1869..... 2 fr. 50.

SOCIÉTÉ NANTAISE D'HORTICULTURE, fondée en 1828. Annales et résumé des travaux du deuxième semestre 1868. In-8o, 102 p. — Nantes, imp. Mme Ve Mellinet.

TARSIAS (LES) de marbre du baron H. de Triqueti. Décoration de la chapelle Wolsey à Windsor; par le baron de Girardot. In-8o, 15 p. et planche. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

Digitized by Google

—

LE PÈRE

BONAVENTURE GIRAUDEAU

Les hommes que des études et des croyances communes devraient le plus rapprocher, sont souvent ceux qui offrent dans leur caractère le plus de dissemblance. Voilà deux savants d'accord sur toutes les questions de la science et de la religion, deux érudits qu'aucun point de doctrine ne divisa jamais ; vous allez croire que, confondus dans une seule pensée, ils agiront toujours de même sorte, que l'un ne fera pas un pas sans que l'autre le suive, et que, dans leurs actions, l'antagonisme n'est pas possible. Détrompez-vous, c'est souvent le contraire qui arrive. Ainsi, une question capitale dans les lettres ou dans les sciences vient-elle à surgir et à passionner le public ? de nos deux savants, l'un se jette dans l'arène : sa polémique est vive, hardie et peu mesurée ; il attaque plus qu'il ne se défend, et son bras n'a point de repos, qu'il ne sorte de la lutte, vainqueur ou meurtri et déchiré. L'autre se comporte tout autrement : entièrement pénétré de la vérité qu'il enseigne, il semble rester indifférent à ce qui se passe autour de lui, et laisse dire ses adversaires, sans se donner la peine de leur répondre. L'ennémi emporterait d'assaut la ville qu'il habite, qu'il n'en serait pas autrement ému, et que, devant l'arme suspendue sur sa tête, il

Digitized by Google

n'en continuerait pas moins à chercher la solution du problème qui l'occupe. Les jours d'épreuve arrivent. Tous les deux sont attaqués dans leur foi, avant de l'être dans la position qu'ils occupent. Le premier s'exalte et s'irrite; sa discussion va jusqu'à l'insulte et l'outrage ; il se sert de la plume comme d'un glaive. Le second ne se repose pas non plus ; seulement il ne cherche qu'à convaincre, et quand une main qu'il doit toujours respecter vient à s'appesantir sur sa tête, il s'incline avec respect, se résignant et gardant le silence devant le coup qui vient de le frapper. C'est de ce dernier que je veux parler aujourd'hui.

Bonaventure Giraudeau est né à Saint-Vincent-sur-Jard, le 2 mai 1697. Sa famille occupait depuis longtemps une position honorable dans la bourgeoisie du pays. Son grand-père, Guy Giraudeau, avait été sénéchal d'Olonne en 1650 ; son aïeul du côté maternel appartenait à la religion réformée, et, plutôt que d'abjurer sa foi, avait, au moment de la révocation de l'édit de Nantes, pris le chemin de l'exil et s'était réfugié en Hollande, où il avait publié un traité de géographie. Un de ses oncles ou grands-oncles, le R. P. Giraudeau, cordelier au Lieu-Dieu, en Jard, avait tenu une conduite honorable dans une triste scène monastique que l'on trouve racontée tout au long dans la déclaration des religieux réformés du Lieu-Dieu, en Jard, contre les anciens religieux, page 465 de l'*État du Poitou sous Louis XIV*, par M. Dugast-Matifeux. Son père, enfin, exerçait la médecine.

Bonaventure Giraudeau avait trouvé, comme on le voit, de bons exemples et de bonnes traditions dans sa famille. A cet avantage il faut ajouter les plus heureuses dispositions naturelles qui, dès son enfance, donnèrent de lui à ses parents de grandes espérances. Pour ne pas laisser ces dispositions incultes, ils l'envoyèrent faire ses études au collége des jésuites de La Rochelle, et non pas à Poitiers, ainsi que le prétend l'auteur des *Annales du Poitou*. Il s'y fit remarquer par une aptitude toute particulière pour les langues grecque et hébraïque. En même temps qu'il faisait l'admiration de ses maîtres et de ses condisciples, et que, par les qualités de l'esprit, il était pour eux un objet d'étonnement, il s'en faisait chérir

Digitized by Google

par celles du cœur. Ses études à peine terminées, l'élève devint maître à son tour, et quitta le banc de l'écolier pour la chaire du professeur; le cours de rhétorique lui fut confié. En 1719, il entra dans la Compagnie de Jésus, mais il ne fit profession des quatre vœux qu'en 1730.

La discussion et plus souvent la dispute entre les partisans et les adversaires des anciens n'était pas finie. Bien que Mme Dacier eût fait un semblant de paix avec Lamotte, ce n'avait été qu'une trève, et la guerre avait repris plus vive que jamais au sujet d'Homère. Le temps n'était plus à ces fortes études du XVIe siècle qui avaient emporté au delà de toute mesure une génération studieuse et enthousiaste. Incapables pour la plupart de lire l'*Iliade*, ses adversaires n'étaient pas fâchés de faire croire que c'était un poème méprisable. A force d'esprit, Lamotte était parvenu à recruter, non-seulement la jeunesse superficielle du jour, mais, chose extraordinaire et qui faisait bondir d'indignation Mme Dacier, il avait un parti jusque dans le sein de l'Académie française. Devant un pareil scandale, la lionne avait poussé un dernier rugissement et s'était éteinte en 1710, blessée à mort, moins encore par les coups qu'elle avait reçus, que par le dépit que lui avait causé le mauvais goût du siècle.

Le Père Giraudeau, dans toute la force du talent et de la jeunesse, était plus propre que tout autre à relever le drapeau que Mme Dacier avait tenu d'une main si ferme. Le grec était devenu en quelque sorte sa langue maternelle, et, comme l'abbé Fraguier, il eût volontiers récité mille vers d'Homère chaque jour, moins pour détourner la contagion qui ne pouvait le gagner, que pour le charme qu'il y trouvait. On devait donc croire que, bouillant athlète, il allait, au cri de : Vive Homère ! se jeter dans la mêlée, et, l'*Iliade* à la main, en écraser ses critiques. Il n'en fit rien cependant. Il laissa ce soin à un savant religieux de son ordre, au Père Hardouin, qui trouva le secret d'être ridicule en défendant la meilleure des causes que personne ne connaissait mieux que lui. Le Père Giraudeau, persuadé que pour aimer Homère, il suffisait de savoir le lire, mit une nouvelle ardeur dans son enseignement, abandon

Digitized by Google

nant le champ de la polémique à des esprits frivoles et à des érudits un peu lourds.

Un religieux de ce mérite ne pouvait pourtant pas rester inaperçu. Sa compagnie le tenait non-seulement en grande estime, à cause de sa conduite exemplaire, mais le considérait, à juste titre, comme un savant du premier ordre. Il y avait donc longtemps que son nom avait franchi les murs de La Rochelle, lorsqu'en 1731, le général des jésuites l'appela à Rome, pour être un de ses secrétaires. C'était une position que le Père Giraudeau n'aurait jamais osé ambitionner et qu'il croyait bien au-dessus de ses forces. Fidèle à la devise de son ordre, il obéit cependant et se rendit auprès de son supérieur. Dans la capitale du monde chrétien, l'humble professeur ne tarda pas à être apprécié comme il l'avait été à La Rochelle. Sa piété sincère, ses vastes connaissances et sa modestie qui venait les rehausser, lui attirèrent la considération générale. Quoique son emploi exigeât un travail de correspondance de tous les instants, le Père Giraudeau trouva pourtant des loisirs, pour revenir avec passion à ses anciennes études. Bien persuadé que la connaissance des lettres grecques importait à tous ceux qui voulaient étudier les auteurs sacrés et les auteurs profanes, également convaincu que, loin d'être un objet de mépris pour quelques-uns, elles étaient d'un grand prix pour tout le monde, il gémissait de les voir si peu répandues, et en attribuait uniquement la cause au travail long et pénible, travail indispensable pourtant, auquel, avec les méthodes usitées, il fallait se livrer pour apprendre la langue de Pindare et d'Homère. Il entreprit de donner une nouvelle méthode qui permît aux jeunes gens désireux de nourrir leur esprit des chefs-d'œuvre de l'antiquité, de les comprendre, sans passer par ces études rebutantes qui les arrêtaient souvent au commencement de la route. Il s'efforça donc de leur en aplanir les difficultés et de les mettre à même, sinon d'écrire comme Hérodote ou Xénophon, du moins de pouvoir les lire et les comprendre. Avec la méthode qu'il venait d'imaginer, rien ne lui parut plus facile, pourvu toutefois qu'au préalable l'élève auquel il s'adressait connût la langue latine. C'est dans cette idée qu'il composa l'*Introductio ad linguam græcam*, publiée pour la première fois à Rome en 1739.

Digitized by Google

Cet ouvrage, en texte latin, se divise en trois parties. La première expose les règles de la grammaire, avec les tables des déclinaisons, des conjugaisons et des dialectes. La seconde apprend à connaître les mots de la langue grecque que l'on appelle racines, mots d'où les autres dérivent; la troisième est l'application des deux premières; elle termine l'étude de la langue grecque. On y trouve un poème grec, *Ulysse*, composé de plus de six cents vers, dont presque tous les mots sont une racine. On aura une idée des difficultés que l'auteur dut vaincre, quand on saura que ce poème, dans lequel on rencontre des vers d'Homère, ne manque jamais de suite dans le récit, et pourtant renferme un choix de mots que le Père Giraudeau s'était imposé à l'avance. La traduction en latin se trouve en regard et est suivie de notes explicatives. C'était un tour de force dont peu d'hommes étaient capables et dont notre helléniste se tira pourtant à son honneur. Le petit poème a eu depuis de nombreuses éditions et a été traduit en français par F.-L. Lécluse.

Un poème devait mieux se graver dans la mémoire que ces malheureuses racines grecques, dans le jardin desquelles nous aimions si peu à promener notre jeunesse, et qui n'offrait comme moyen mnémotechnique que la mesure et la rime. Aussi, à la plupart d'entre nous qu'en est-il resté? Le souvenir des racines? Non, mais l'ennui qu'elles nous donnaient à apprendre.

Giraudeau avait dédié son livre au cardinal de Tencin, qui représentait alors la France auprès du Saint-Siége.

L'*Introduction à la langue grecque* fut acceptée dans l'enseignement, non pas seulement à Rome et en France, mais aussi dans presque toute l'Europe. Pendant longtemps on n'y suivit pas d'autre méthode.

De retour à La Rochelle, vers 1740, le Père Giraudeau professa la rhétorique au séminaire jusqu'en 1763. Les séminaires ayant été retirés aux jésuites avant les colléges, Giraudeau n'est plus désigné, à partir de cette époque, que comme père spirituel au collége de cette ville. Il se renferma toujours dans ses attributions et ses études, s'éloignant tellement du monde, qu'il ne fit pas même partie de la Société académique de La Rochelle, qui aurait été

Digitized by Google

heureuse de compter au nombre de ses membres un érudit aussi distingué. Il avait pourtant quelques rapports avec elle. Le 13 janvier 1745, on y lisait de lui une critique de la traduction de Virgile de l'abbé Desfontaines.

En 1751, il retoucha, en lui donnant une plus grande étendue, son *Introduction à la langue grecque.* Il divisa cet ouvrage en cinq parties, destinant chacune d'elles, à commencer par la cinquième, aux cinq classes d'humanités ; elles ont été imprimées séparément et forment cinq volumes qui ne comptent pas moins de quatorze cents pages.

Ce long travail terminé, il publia, en 1757, sous le titre de *Praxis linguæ sacræ*, une grammaire et un dictionnaire hébreux, *opus non inutile*, dit-il, avec plus de candeur que de vanité. Il aurait pu ajouter *opus difficile.*

Les langues hébraïques, mortes depuis si longtemps, étaient même de leur vivant sujettes à des interprétations différentes. Dans certaines conditions, elles devenaient des langues presque hiéroglyphiques. Il fallait, quand les signes étaient absents, comme pour les lettres en chiffres, une clef pour les comprendre. Ainsi que le rappelle le Père Arcère, David ayant résolu la mort d'Urie, le chargea lui-même du message qu'à cette fin il adressait à Joab. Urie n'y comprit rien, mais Joab, qui en avait le secret, ne se trompa point sur le sens qu'il fallait y attacher, et n'exécuta que trop bien les ordres du roi. Comme on ne doit pas s'en étonner, les érudits du XVIIIe siècle étaient loin de s'entendre sur la signification que devaient avoir certains passages, suivant la présence ou l'absence des signes. Les fameux points masserhétiques donnaient lieu à des interprétations différentes. Schrevelius et Masclef s'en étaient beaucoup occupés, sans pouvoir tomber d'accord. Le Père Giraudeau crut pouvoir être plus heureux : il se livra à de longues et pénibles reches pour atteindre le but qu'il se proposait. Un mot pourra donner l'idée de ces sortes d'abréviations. Dans la langue hébraïque, la voyelle *o* n'a point de caractère qui la représente. Pour la faire sentir dans la prononciation, il faut savoir qu'on la doit intercaler entre deux consonnes qui se suivent dans la même syllabe.

Digitized by Google

Exemple : *m l c* se prononcera *Moloc*. C'est par de pareilles interprétations que le Père Giraudeau entreprenait de faire revivre une langue dont la connaissance lui paraissait d'une importance extrême. Il avait même la prétention de pouvoir en rendre l'étude facile à ceux qui voudraient s'y livrer. Il fit, dans cette intention, un travail analogue à celui qu'il avait fait pour les racines grecques, dans son poème d'*Ulysse*. Le sens des abréviations étant pour tout le monde, et surtout pour les commençants, d'une immense difficulté, il composa une table qui en contenait quatorze cents environ, comprises dans trois cent cinquante vers latins.

La controverse religieuse avait succédé, depuis longtemps, à la controverse littéraire. La philosophie du XVIIIe siècle ne se contentait pas d'attaquer des abus qu'elle a eu la gloire de détruire, elle s'en prenait au christianisme lui-même des fautes de quelques membres du clergé. La lutte était vive et passionnée des deux côtés, mais il faut bien reconnaître qu'elle était inégale, moins par la faiblesse et le peu de mérite des défenseurs de la religion, — car tous ceux sur lesquels Voltaire déversait le ridicule n'étaient pas de pauvres écrivains, — que parce que l'opinion publique était favorable à leurs adversaires. Si Voltaire régnait en souverain, cela tenait donc autant à l'état dans lequel il avait trouvé la société, qu'à son prodigieux esprit. Je pourrais dire de l'auteur du *Dictionnaire philosophique* ce qu'un savant professeur de la Sorbonne, le Père Perraud, vient de dire de Luther. Au XVIe siècle, la vente des indulgences et la profonde démoralisation dans laquelle était tombé le clergé, firent la force de Luther ; au XVIIIe, Voltaire trouva la sienne, dans l'intolérance des uns, l'esprit de persécution de quelques autres, la légèreté et la frivolité de presque tous. Le Père Giraudeau se tint encore à l'écart, caché sous sa tente, quand il était de force à se montrer dans l'arène. Ce n'était pas, en effet, seulement un érudit, négligeant, comme il arrive souvent, la forme pour le fond, il avait le trait mordant, et s'il l'eût voulu, il pouvait se servir de sa plume comme d'une arme bien acérée.

Dans un moment de distraction profane, le seul qu'il ait eu à se reprocher dans sa vie, il avait même composé un poème burlesque

Digitized by Google

sur la prise de l'île d'Aix par les Anglais ; mais il n'avait pas tardé à se repentir du tribut qu'il payait à son siècle, et, rendu au vingt-quatrième vers, il en avait arrêté l'impression. On trouve la marque de son repentir dans une de ses paraboles qui s'attaque évidemment à la débauche d'esprit dont il s'était rendu coupable. L'apologue est tellement transparent que personne ne pourra s'y méprendre.

Un jeune homme a fait un poème mondain, sur lequel il compte beaucoup pour lui faire une grande réputation dans la société. Tout fier du chef-d'œuvre qui doit porter son nom jusqu'à la postérité la plus reculée, il va voir un de ses cousins, religieux à la Chartreuse, pour lui faire part de son projet et de la gloire qui l'attend. « Si cela » est, mon cher cousin, réplique le Père, qui vous empêche » d'acquérir cette grande gloire et une plus grande gloire encore » qui vous viendra après la mort, une gloire que vous ne laisserez » pas après vous, mais qui vous suivra et dont vous jouirez éternel- » lement ? Vous n'avez pour cela qu'à employer le reste de vos » jours, non à corriger votre poème, mais à corriger vos mœurs et » à servir Dieu avec fermeté. » Après de nombreuses objections, le poète se rend aux exhortations du religieux, et se montre même disposé à devenir chartreux pour faire son salut. Le Père lui répond que Dieu ne lui en demande pas tant, que pour être bon chrétien il suffit qu'il mette ordre à sa conscience, qu'il pratique la religion, qu'il fasse de bonnes œuvres, qu'il renonce au monde et qu'il ne songe qu'à *se disposer à paraître avec honneur et gloire au jugement dernier*. « Et mon poème, s'écrie dans un dernier combat le » mondain converti, qu'en ferons-nous ? — Il faut le jeter au feu et » n'y plus penser. »

N'est-il pas vrai que l'histoire de l'*Aixiade* est tout entière dans ce récit, et que, sous les traits du poète, on aperçoit la figure du Père Giraudeau ?

De toutes ses publications, les *Paraboles* du Père Bonaventure sont les plus populaires. Ce petit livre compte je ne sais combien d'éditions et se trouve partout. Il n'a exigé, sans doute, ni science, ni grand travail, comme ses autres ouvrages, mais il offre, sous une

Digitized by Google

forme que tout le monde aime, et sur un ton presque badin, les meilleures leçons de morale religieuse. Fidèle à l'habitude que j'ai prise de faire connaître le mérite des auteurs dont je parle, bien plus par quelque extrait de leurs œuvres que par ce que j'en pourrais dire, je voudrais bien, avant de quitter les *Paraboles* du Père Bonaventure, reproduire la trente-sixième que je choisis entre toutes. Son étendue m'oblige à en faire un résumé, et à n'en donner *in extenso* que la fin seulement.

Un savant jésuite meurt en voyage, dans un bourg de l'Allemagne où il n'était pas connu. La justice s'y transporte, et en faisant l'inventaire de son bagage, elle trouve une petite boîte d'une structure toute particulière, qui tout d'abord fixe son attention. Un curieux y regarde et voit, ô prodige! un animal énorme présentant ce cas impossible du contenu beaucoup plus volumineux que le contenant. Un fait si contraire aux lois de la physique ne pouvait être que surnaturel, et comme l'animal avait des cornes, on en conclut que ce n'était rien moins que le diable en personne, et que le jésuite qui le renfermait dans une étroite prison, était sûrement un magicien ou un sorcier. Ce raisonnement paraissant péremptoire, le juge le condamna à être privé des honnenrs de la sépulture, pendant que, renchérissant sur cette sentence, les esprits forts de l'endroit demandaient une proscription générale de l'ordre auquel il appartenait, tous les membres qui le composaient étant entachés comme lui.

« Dans le temps que tout le monde était occupé de cette mer-
» veille, ou plutôt de ce scandale, que chacun en raisonnait à sa
» façon, et que les esprits étaient dans une agitation et une fermen-
» tation inexprimables, un philosophe prussien passa par le village.
» On ne manqua pas de le régaler de la nouvelle du jour. Mais
» quand il entendit parler d'un jésuite sorcier et d'un diable
» enfermé dans une boîte, il se moqua de la nouvelle et des nou-
» vellistes. Cependant les notables de l'endroit étant venus le
» saluer, ils le prièrent instamment de venir voir lui-même de ses
» yeux les faits étonnants qu'il ne pouvait croire sur leur rapport. Il
» ne put se dispenser de céder à leurs instances. Mais quand on lui

Digitized by Google

» montra la boîte magique, il jeta un grand éclat de rire. Est-il pos-
» sible, s'écria-t-il, que dans ce pays-ci on ne connaisse pas encore
» la nouvelle invention du microscope? C'est un microscope, vous
» dis-je, c'est un microscope. Mais on ne savait ce qu'il voulait
» dire; le terme était aussi inconnu que la chose, il commençait
» même à devenir suspect à plusieurs et on l'eût pris lui-même
» pour un sorcier s'il ne se fût pressé de détruire le charme et de
» dissiper le prestige. Il prit donc la boîte et en ôta le couvercle,
» dans laquelle la lentille était enchâssée, et ayant renversé la
» boîte, on en vit sortir un petit cerf-volant qui se promena sur la
» table. Le philosophe expliqua ensuite ce moyen d'optique, qu'il
» mit à la portée des spectateurs. Alors une nouvelle admiration
» succéda à la première, et l'animal sur la table parut aussi risible
» qu'il avait paru épouvantable dans la boîte. Alors les soupçons se
» dissipèrent : le juge déchira sa sentence, la mémoire du Père
» fut rétablie, et chacun, en riant, s'en retourna dans sa maison. Il
» se trouva pourtant là une sorte d'honnêtes gens qui publièrent
» partout l'histoire du Père Tanner, ne parlant que de la boîte et
» de la sentence du juge, sans faire mention ni du philosophe ni
» du microscope.

» Cette histoire, toute ridicule qu'elle est, nous fournit une
» instruction bien sérieuse qui devrait nous corriger sur trois
» défauts :

» 1° Sur notre précipitation à juger mal d'autrui. Nous ne voyons
» les défauts des autres que dans un microscope qui grossit énor-
» mément les objets. Ce microscope est notre cœur et la lentille
» notre propre malignité. Qu'est-ce que tous ces crimes, ces hor-
» reurs, ces monstres, que nous voyons dans le prochain? C'est un
» cerf-volant dans le microscope; ôtez la lentille, et il ne restera
» tout au plus que quelque ridicule, digne de compassion et d'in-
» dulgence.

» 2° Sur notre facilité à croire le mal qu'on dit d'autrui. Soyez
» bien persuadé que ceux qui disent du mal d'autrui n'en parlent
» que d'après le microscope. S'ils parlent de ce qu'ils ont vu, ils
» ont vu dans le microscope. S'ils parlent d'après les autres, c'est

Digitized by Google

» microscope sur microscope. Plus un fait est répété par plusieurs
» bouches, plus il est dénaturé et augmenté, plus les microscopes
» sont multipliés. Otez toutes ces lentilles, que trouverez-vous? Un
» cerf-volant dans le microscope.

» 3° Sur notre démangeaison à rapporter le mal que nous savons
» d'autrui. Ne soyez pas d'assez mauvaise foi pour parler de l'ani-
» mal monstrueux dans la boîte sans parler du microscope, ou si
» vous ne voulez pas parler du second, ne parlez donc pas du pre-
» mier, qui n'en vaut pas la peine, et laissez-le pour ce qu'il est,
» un cerf-volant dans le microscope. Hélas! qu'il y a encore de
» pays, de villes et de maisons où on ne connaît pas l'invention et
» l'illusion du microscope! »

Il se trouva pourtant une sorte d'honnêtes gens, est un trait malin et charmant qui, malheureusement, a un autre mérite, celui de la vérité.

Les *Paraboles* du Père Bonaventure parurent en 1766. En les lisant, on ne se douterait guère, au ton calme qu'on y remarque, que lorsqu'il les composa, l'auteur venait d'être frappé du coup le plus terrible qui pût l'atteindre. On n'y trouve, en effet, ni la révolte de l'esprit et du cœur, ni même la résignation pleine de tristesse du chrétien, qui vient d'être atteint dans ses attachements et dans ses intérêts les plus chers, mais une sorte d'enjouement qui témoigne de la sérénité d'une âme qu'aucun événement ne peut émouvoir.

La Compagnie de Jésus comptait des ennemis nombreux et puissants. Le parlement surtout, presque entièrement composé de jansénistes, avait l'œil ouvert sur toutes ses actions, prêt à profiter de la moindre faute pour en tirer une vengeance éclatante. La banqueroute du Père Lavalette, qui fit connaître les statuts de l'ordre, vint lui offrir l'occasion qu'il attendait depuis longtemps. Après un atermoiement et des propositions d'accommodement, que rejeta Ricci, général de l'ordre, le parlement reprit sa procédure, et, par un arrêt rendu le 10 août 1762, déclara illégales les constitutions des jésuites, approuvées par quinze papes, sécularisa leur ordre et ordonna la vente de leurs biens. Onze ans après, un bref du pape

Digitized by Google

Clément XIV abolissait, dans toute la chrétienté, cette Compagnie célèbre.

Tous les jésuites ne se soumirent pas avec la même résignation. Quant au Père Giraudeau, pas un murmure ne souleva sa poitrine, pas une plainte ne sortit de sa bouche. Il était né avec quelque fortune, il avait occupé une position considérable dans sa Société; ses ouvrages, en rendant son nom célèbre, avaient dû, par leur grande publicité, le rémunérer largement de ses veilles: mais ayant sans doute épuisé ses ressources en charités et en bonnes œuvres, il se trouva tout à coup dans le plus profond dénûment. Il ne s'en alarma pas autrement, et les conseils de soumission qu'après la dissolution de la Société, lui donnait le Père de Neuville, tombèrent sur une terre bien préparée à les recevoir.

« 3 octobre 1773.

» La Société n'est plus. La bulle destructive a été prononcée; » permettez que, sur cette tragique résolution qui fera l'étonne- » ment de la postérité, je vous parle en père et en ami. Pas un » mot, un cri, un ton de plainte et de murmure; respect incapable » de se démentir à l'égard du Siége apostolique et du Souverain- » Pontife qui l'occupe. Soumission parfaite aux volontés rigou- » reuses, mais toujours honorables de la Providence, et à l'autorité » qu'elle emploie pour l'exécution de ses desseins, dont il ne nous » convient point de sonder les profondeurs. N'épanchons nos re- » grets, nos gémissements, nos larmes que devant le Seigneur et » dans son sanctuaire; que notre juste douleur ne s'exprime de- » vant les hommes que par un silence de paix, de modestie, d'o- » béissance. N'oublions ni les instructions, ni les exemples de » piété dont nous sommes redevables à la Société; montrons, par » notre conduite, qu'elle était digne d'une autre destinée; que les » discours, les procédés des enfants fassent l'apologie de la mère ! » Cette manière de la justifier sera la plus éloquente, la plus per- » suasive; elle est la seule convenable, la seule permise et légi- » time. Nous avons désiré servir la religion par notre zèle et par » nos talents; tâchons de la servir par notre chute même et par

Digitized by Google

» nos malheurs. Vous ne doutez point, mon cher confrère, de la
» situation pénible de mon cœur au spectacle de la destruction
» humiliante de la Société à laquelle je dois tout : vertus, talents,
» réputation. Je puis dire qu'à chaque instant, je bois le calice
» d'amertume et d'opprobre, et que je l'épuise jusqu'à la lie ; mais
» en jetant un coup d'œil sur Jésus-Christ crucifié, oserait-on se
» plaindre? Le Dieu des miséricordes qui n'afflige ici-bas que pour
» éprouver le juste, pour ramener le pécheur, pour justifier le pé-
» nitent, m'afflige d'un autre chagrin personnel : j'ai perdu mon
» cher et respectable frère, le Père Frey. Un reflexit m'adoucit
» cette perte, il a rempli de vertus sa longue carrière et le Sei-
» gneur lui a épargné le triste spectacle de la Société écrasée. Je
» le recommande à vos prières et à celles de nos pères dispersés,
» et suis

» DE NEUVILLE. »

Longtemps auparavant, Mgr de Beaumont, archevêque de Paris, avait appelé auprès de lui le religieux qui n'avait pas cessé un seul instant d'être l'honneur de sa Compagnie. Le Père Giraudeau avait alors soixante-cinq ans, et sa vie, jusque-là si occupée, lui donnait bien le droit de prendre quelque repos. Heureusement que l'oisiveté était antipathique à sa nature, car l'ouvrage auquel il consacra les dernières années de sa vie, est, de ses œuvres religieuses, la plus considérable et la plus estimée : je veux parler de l'*Évangile médité*. Profondément versé dans l'étude de l'Écriture sainte, ayant fait de l'Évangile l'objet constant de ses études, nul plus que lui n'était propre à donner des paroles du texte une explication claire et à la portée de toutes les intelligences. Pour un esprit moins humble, ç'aurait été une entreprise périlleuse que de faire suivre la parole divine de la parole humaine, et de mettre l'œuvre de l'homme presque en regard de l'œuvre de Dieu. Le Père Giraudeau savait combien ses commentaires seraient pâles à côté du texte, mais une question de comparaison aussi absurde n'avait pas pu entrer dans sa pensée. Il n'avait voulu que fixer les esprits frivoles qui lisent sans que la réflexion vienne les arrêter, et faciliter aux intelligences bornées et paresseuses la connaissance d'un

Digitized by Google

livre qu'elles n'auraient pas toujours compris, s'il ne leur avait été présenté que dans sa sublime simplicité. Que d'hommes, même plus heureusement doués, mais distraits par les préoccupations du jour, auxquels beaucoup des beautés de l'Évangile auraient pu échapper, si un esprit supérieur n'était pas venu les en pénétrer ! Chargés de l'instruction de pauvres âmes ignorantes, les ecclésiastiques de la campagne devaient particulièrement y avoir recours, s'ils voulaient trouver les développements qu'ils devaient donner à leurs prédications.

Tous les matériaux d'un ouvrage d'aussi longue haleine étaient prêts, et le Père Giraudeau se disposait à y mettre la dernière main, quand il fut frappé d'une maladie qui devait le conduire lentement au tombeau. Une paralysie dont les progrès furent incessants et qui finit par devenir générale, en respectant toutefois son intelligence, le força de quitter la plume. Il confia à l'abbé Duquesne, grand vicaire de Soissons, le soin de revoir l'*Évangile médité* et de le mettre en ordre. Mgr de Beaumont, craignant que le nom d'un jésuite ne nuisît à la publication d'un ouvrage auquel il attachait la plus grande importance, ne voulut pas qu'il parût sous le nom de son véritable auteur, mais, dès la seconde édition, alors que Mgr de Beaumont et le Père Giraudeau n'étaient plus là pour lui reporter tout l'honneur d'un livre dont il ne voulait pas plus longtemps être regardé comme l'auteur, le grand vicaire de Soissons déclara publiquement qu'il n'avait été que l'ouvrier qui met en ordre, et non le génie créateur.

Quoiqu'il eût paru dans un siècle d'incrédulité, l'*Évangile médité* n'en obtint pas moins un grand succès. De toute part, même du côté où il devait en attendre le moins, les éloges lui furent prodigués. Un pasteur protestant écrivait à l'abbé Duquesne : « Le » fond sur lequel vous avez travaillé est riche, puisqu'il est divin, » mais aussi vous n'y avez édifié que de l'or, de l'argent, et des » pierres précieuses. Tout y est digne du Fils de Dieu que vous » faites connaître et adorer, tout y répond à la sublimité de sa doc- » trine et à l'excellence de ses saints préceptes. Vos réflexions » touchent et persuadent, tant par leur solidité, leur beauté, que

Digitized by Google

» par la manière de les exposer, qui est digne d'elles. Tout y est » méthodique, lié, simple, instructif et surtout onctueux. Rien » d'essentiel à l'écart. Quelles analyses de vérités évangéliques! » Quel secours pour un curé que votre livre! Quant à moi, je le » dévore, et je ne crois pas que vous ayez un lecteur qui en soit » plus enchanté. »

La première édition de l'*Évangile médité* est à la date de 1773; il paraît que le produit de sa vente fut versé entre les mains du Père Giraudeau, puisque, suivant les *Annales du Poitou*, il le distribua presque entièrement aux pauvres : il était pourtant lui-même presque dans le besoin, son principal revenu consistant en une pension de quatre cents livres que lui faisait l'État. Ses infirmités augmentant avec l'âge, il voulut mourir non loin du pays où il était né, et se retira aux Sables-d'Olonne. Par sa patience et sa résignation il édifia tous ceux qui l'approchèrent. Il avait si bien dompté les révoltes de la chair, qu'il ne souffrait plus que par les souffrances des autres, et que si son cœur battait encore, c'était seulement pour les indigents et pour les malheureux. Dans cette disposition d'esprit, on conçoit que l'approche de la mort ne fut point pour lui un sujet d'épouvante. Il la considéra au contraire comme la messagère céleste venant briser les chaînes qui l'attachaient à la terre, et lui apporter la délivrance. Il mourut dans la plénitude de sa raison et avec le sentiment de la piété la plus vive, le 14 septembre 1774, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Le Père Giraudeau a certainement été, par son érudition et son caractère, un des religieux les plus distingués de son ordre. Les langues grecque, hébraïque, latine, italienne, espagnole, lui étaient presque aussi familières que la langue française. La gloire qu'il fuyait lui vint malgré lui, de son vivant, mais elle ne fut complète qu'après sa mort, lorsqu'en 1777, un avertissement placé en tête de la seconde édition de l'*Evangile médité*, vint en faire connaître l'auteur au monde religieux. Ce qui distingue surtout le Père Giraudeau, ce qui ne se dément jamais chez lui, c'est l'amour de la paix et un éloignement invincible pour la lutte, que le sujet en soit sacré ou profane. S'il lui arrive quelquefois de heurter ceux qu'il

Digitized by Google

rencontre, c'est sans qu'il y prenne garde, et par des généralités dont l'application n'est pas dans sa pensée. Il pourra attaquer les doctrines, jamais les hommes. Il laissera en paix Lamotte et ses adhérents, Voltaire et toute la philosophie du XVIIIe siècle, Choiseul et les parlements. Il habite une ville où les protestants sont en grand nombre, et, à part l'histoire de la conversion d'une vieille huguenote, où encore l'auteur n'a en vue que de recommander le culte à la sainte Vierge, pas une ligne ne sort de sa plume à leur encontre. Si l'on ne savait pas à quel prix et par quels combats intérieurs certains hommes arrivent à ce degré de placidité et de douceur, on pourrait croire qu'il a reçu du ciel une grâce toute particulière. La vie militante n'est pas son fait, il attire et ne s'impose pas, il marche à la conquête des âmes par la pratique des vertus et par les bons exemples qui les élèvent, jamais avec les armes qui peuvent les décourager et les abattre.

Si sa biographie est incomplète, si elle nous laisse dans l'ignorance sur plusieurs circonstances de sa vie, si notamment je n'ai rien dit d'un voyage et d'un assez long séjour qu'il fit en Espagne, ce n'est pas ma faute ; j'ai frappé à toutes les portes, je suis remonté aux sources où j'espérais puiser abondamment : à la Rochelle, à Rome, à Paris, rue des Postes; je n'y ai presque rien appris que je ne susse, par la *Biographie universelle* et par les *Annales du Poitou*. Mais qu'importe quelques accidents particuliers ou des détails qui nous manquent? N'en savons-nous pas assez pour connaître à fond un religieux que les événements de la terre ne touchent guère, parce que ses aspirations sont plus élevées? Avec quelques-uns des traits de sa physionomie, ne pouvons-nous pas peindre cette douce et savante figure, de même qu'avec les débris d'un édifice antique, un savant archéologue peut reconstruire le monument auxquels ils appartiennent ?

C. MERLAND.

Digitized by Google

ÉTUDES HISTORIQUES

LES MONNAIES DE CHARLES DE BLOIS

« Si je ne me sentais absolument dégagé de tout esprit contentieux et de toute colère polémique, je jetterais la plume. J'ose espérer que la probité qui m'aura lu, ne doutera pas de mes intentions. »

Cte JOSEPH DE MAISTRE,
Du Pape, discours préliminaire.

Nos Bénédictins, dans leur grave *Histoire de Bretagne*, terminent le récit des luttes et de la mort de Charles de Blois par ces paroles :

« Telle fut la fin de Charles de Blois, prince vif, courageux et intrépide; affable et honnête à l'égard de tout le monde; vivant en égal avec la noblesse et en frère avec les pauvres; équitable et désintéressé dans ses jugements; humble dans la prospérité; patient dans l'adversité; dur à lui seul; pieux et austère, autant que les moines les plus pénitents. Sa table était frugale et ses repas accompagnés de lectures saintes. Ses jeûnes étaient fréquents et ses exercices de piété continuels. Il faisait à son corps une guerre sans relâche et dérobait à ses besoins de quoi soulager les indigents... Son amour pour la justice lui faisait toujours choisir les hommes les plus capables de la rendre à ses sujets; il voulait qu'ils se contentassent de leurs appointements et ne souffrait pas qu'ils prissent rien pour les expéditions. »

Digitized by Google

Ces historiens appuient leur jugement favorable sur des faits bien étudiés, l'on peut s'en rapporter à eux, et sur l'enquête publique contradictoire qui eut lieu, après la mort de ce prince, dont le souvenir était en vénération, et pour qui l'on sollicitait les honneurs des autels.

Depuis, quelques érudits se sont indirectement inscrits en faux contre cette bonne renommée, en prétendant que Charles de Blois manqua de probité, puisqu'il ne craignit pas d'émettre des monnaies fausses et contrefaites. Ils produisent à l'appui ces monnaies, lesquelles seraient des *imitations serviles* des espèces royales, entre autres des doubles tournois fabriqués en mai 1358, par ordre du prévôt Marcel, au moyen du *travestissement des hermines en lis* et de *l'affaiblissement du titre*. D'autres monnaies du même prince seraient des contrefaçons des doubles tournois de 1364, au nom de Charles V, portant REX sous couronne, au moyen de la *falsification* du mot DVX en un *trompe-l'œil* par l'altération du D et de l'V [1].

Je doute de la réalité de cette fraude. Je crois à la probité absolue de Charles de Blois sur le fait des monnaies. Je demande la permission de dire pourquoi.

Charles de Blois, comme duc de Bretagne, avait incontestablement le droit de battre monnaie, sans autorisation royale, aussi bien de la monnaie d'or ou d'argent que du billon, ce que l'on appelait la monnaie noire. Il était libre, en Bretagne, de choisir, de conserver ou de changer le type de ses monnaies, de leur donner la valeur qu'il jugerait convenable, de décrier une monnaie, d'en émettre une nouvelle. Le roi de France ni le Parlement n'avaient, sur notre territoire, aucun droit de contrôle. Sans doute, Charles ne pouvait contrefaire la monnaie de ses voisins; mais je nie qu'il l'ait contrefaite dans le sens mauvais que ce mot implique, c'est-à-dire sans l'autorisation du roi et dans une intention frauduleuse. Je n'ai trouvé aucun document écrit, contemporain ou subséquent, qui constate « bien et dûment les fraudes monétaires de Charles de Blois. » Aussi, dans ce silence, j'estime que les pièces

[1] *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, tome VI, 1er trimestre 1866, page 8.

Digitized by Google

émises par ce prince l'ont été légitimement et ne disent pas ce qu'on croit leur entendre dire.

I

Les ducs de Bretagne avaient le droit de battre monnaie sans en référer au roi de France : ce droit était complet. Je ne remonterai pas pour prouver ce point dans les ombres de nos origines. Je prends la question au moment où Charlemagne, ayant réduit toutes les indépendances locales à une sorte de silence, réformait et réglementait tout dans son vaste empire. Les *Capitulaires* du grand empereur nous apprennent qu'il fit fabriquer de nouvelles monnaies dans l'enceinte de son palais, et qu'il exigea qu'elles fussent reçues par tous ses sujets et en tous lieux [1]. La Bretagne soumise accepta cette réforme et ces monnaies au type carolin. Cette sage mesure ne subsista pas longtemps : Charles-le-Chauve abrogea l'ordonnance qui instituait la fabrique impériale et conféra, en 864, à plusieurs villes le droit de fabriquer de la monnaie [2]. Il nomma dans chaque établissement un directeur spécial et des officiers chargés de la police intérieure et de la répression des fraudes et des malversations que pourraient commettre les employés. Ces derniers devaient engager leur probité et prêter serment de ne monnayer aucun alliage qui ne fût du poids voulu. Malheureusement pour le pouvoir central, et aussi pour le bon ordre en cette matière, Charles ayant, par son ordonnance de l'an 877, rendu les charges héréditaires, n'en excepta pas celles qui étaient relatives au monnayage. Il s'ensuivit que les seigneurs des villes, — ecclésiastiques ou laïques, — se trouvèrent en possession du droit de battre monnaie ; ils en usèrent ; il y eut bientôt autant d'ateliers que de fiefs importants ; on y fit de la monnaie suivant le type consacré, sorti des ateliers du palais impérial, et cela explique très-simplement et très-naturellement pourquoi toutes les monnaies baronnales fran-

[1] L'an 794, à Francfort. (*Recueil des anciennes lois françaises*, par MM. Jourdan, Decrusy et Isambert. Paris, janvier 1825.)

[2] Édit sur la paix du royaume. (Même recueil.)

Digitized by Google

çaises, provenant d'une source unique, sont toutes imitées les unes des autres.

Dans notre pays, les choses se passèrent ainsi que je l'indique ; si j'en crois la tradition conservée dans l'admirable chant breton consacré à la gloire de Nominoë, ce chef, gouverneur de la Bretagne pour Charles-le-Chauve, était chargé de composer le tribut en argent destiné au trésor royal, et ce fut en suite de difficultés survenues entre les monnayeurs bretons et les agents du fisc que la révolte éclata vers 840 [1]. Nominoë rendit aux Bretons leur indépendance et mourut craint du monarque français, après s'être proclamé roi. Erispoë, son fils, lui succéda, affermit le trône qui lui avait été légué, et fit sa paix avec Charles-le-Chauve. Salomon, son cousin, l'ayant assassiné, prit sa place. Salomon entretint avec le roi des Gaules des relations d'amitié, et lui fournit souvent des secours contre les Normands. En 873, notamment, il alla aider Charles occupé au siége d'Angers. La campagne se termina d'une façon peu brillante : Salomon seul remporta quelque gloire. Charles, après lui avoir donné les louanges que méritaient son zèle et son habileté, renouvela les accords faits avec la Bretagne, le traita de roi, et consentit qu'il usât de toutes les prérogatives de cette dignité, qu'il portât la couronne royale, la pourpre, et qu'il fît frapper de la monnaie d'or et d'argent. Cette concession fut faite, non-seulement à ce prince personnellement, mais encore à tous ses successeurs au trône de Bretagne. Ainsi donc, si l'on veut une indication formelle du droit de battre monnaie concédé au roi de Bretagne, la voilà telle qu'elle résulte du texte de la *Chronique de Saint-Brieuc* [2].

En quoi consistaient ces droits? Afin de n'être pas suspecté d'exposer ici mes vues personnelles, je transcrirai ce que dit le jurisconsulte Domat, dans son *Traité de la Puissance,* au livre Ier, titre II, section II, cité par Dalloz :

« Le droit de faire le choix de la matière nécessaire à la fabrication des monnaies, et les règlements qui en fixent le poids, le volume, la figure,

[1] *Barzaz-Breiz*, chant XIII : *Le tribut de Nominoë.*

[2] *Preuves de l'Hist. de Bret.*, t. I : *Chronicon Briocense.*

Digitized by Google

la valeur et y donnent cours dans l'État, n'appartient qu'au souverain seul, car il est le seul qui puisse obliger tous ses sujets à recevoir, pour le prix des choses, la monnaie qu'il met en usage et qu'il autorise par sa figure ou autre marque dont elle est empreinte. C'est ce droit qu'on appelle droit de battre monnaie qui renferme celui [et ici j'appelle l'attention du lecteur], qui renferme celui d'en augmenter ou diminuer la valeur, de décrier l'ancienne et en faire d'autre, selon les circonstances des temps, l'abondance ou la disette de cette matière, les besoins de l'État ou d'autres causes pouvant donner lieu à ce changement. Ces principes sont absolus, et les auteurs sont de tous points d'accord [1]. »

Or, si nous venons de voir que la concession de ces droits régaliens faite sans restrictions à Salomon, l'était aussi bien à ses successeurs, les princes bretons, qu'à lui-même, pourrons-nous, en bonne logique, accuser ces princes de faire un acte illégitime en usant de ces droits concédés? — Les rois de Bretagne en usèrent dans leur plénitude avec intelligence et pour le bien des peuples. Ils conservèrent le type commun consacré par l'usage à cause « des exigences nées de la conformité d'intérêts commerciaux qui liaient les provinces et les seigneuries voisines [2]. »

Les monuments confirment ces textes. J'ouvre le livre de M. Alexis Bigot, *Essai sur les monnaies du royaume et duché de Bretagne*, et j'y lis : « Maître de la Bretagne, Nominoë conserva le type carolin ; j'attribue à ce prince la monnaie suivante, » et M. Bigot la décrit : c'est un denier d'argent. Un peu plus loin, le même auteur, à l'article *Salomon III*, mentionne la reconnaissance des droits régaliens dont nous avons parlé, et il ajoute : « Je ne connais pas de monnaies que je puisse attribuer avec quelque certitude à ce prince. » Mais de ce qu'aucune pièce pouvant être attribuée d'une manière certaine à Salomon n'a encore été trouvée ou reconnue, il ne suit pas que ce prince n'ait pas usé d'un droit si précieux et si récemment concédé. Les guerres civiles, les invasions et les ravages des Normands, le pillage des villes, l'incendie et la misère profonde qui désolèrent en ce temps la Bretagne et le reste du royaume

[1] Voir Dalloz, art. *Monnaies;* — Foucard, *Droit administratif*, etc.

[2] Benjamin Fillon, *Considérations historiques et statistiques sur les monnaies de France.*

Digitized by Google

suffisent à expliquer cette absence et la rareté des monnaies d'or et d'argent un peu partout. On aurait donc tort d'inférer toujours et sans se rendre compte des circonstances, de l'absence d'un monument confirmant un texte, que ce texte n'a que peu ou point de valeur. Les monuments contrôlent les textes, mais les textes sont indispensables pour donner aux monuments leur véritable explication.

A la mort d'Alain-Barbe-Torte, vainqueur des Normands, une lutte terrible s'éleva entre les comtes de Nantes et ceux de Rennes. Ces derniers l'emportèrent, et Conan Ier, dit le Tors, fut reconnu maître de toute la Bretagne, roi, suivant Raoul Glaber [1], sauf toutefois du comté de Nantes, demeuré fidèle aux derniers rejetons d'Alain. Conan fut tué à la bataille de Conquereuil; son fils Geoffroy lui succéda en tous ses droits, parmi lesquels figure celui de battre monnaie.

« Geoffroy, duc de Bretagne après la mort de Conan, son père, lui succéda au trône d'Armoriqne, dit la *Chronique de Saint-Brieuc*. Il régit d'une manière louable la patrie et le peuple breton, à l'exception du territoire de Nantes; il usa en paix de tous les droits attachés à son duché, tant sur terre que sur mer; il garda inviolablement ses libertés et ses priviléges; il fit battre, comme il le voulut, des monnaies d'argent et de petits deniers noirs par toute l'étendue de son duché [2]. » — On ne peut affirmer plus complétement le droit souverain dont usait le duc de Bretagne, en 992, que ne le fait ici notre chroniqueur par ces mots : « *Monetas argenteas et parvos denarios nigros per totum suum ducatum fecit* PRO UT VOLUIT. » Chaque mot appuie sur le soin que Geoffroy mit à ne laisser diminuer en rien son pouvoir et son indépendance [3].

Geoffroy laissa un fils, Alain III, qui, mort en 1040, eut pour successeur un enfant de trois mois, Conan II, sous la tutelle de

[1] « *Nam more regio, imposito sibi diademate.* » (Glabri Radulphi, *Hist., lib.* II.)

[2] *Chronicon Briocense. Preuves de l'hist. de Bret.*, t. I.

[3] M. Bigot corrobore le témoignage de la *Chronique de Saint-Brieuc* par la citation d'une autre charte extraite du premier volume des *Preuves de l'histoire de Bretagne*, de dom Morice; il ne parle d'aucune monnaie d'argent du duc Geoffroy qui lui soit parvenue.

Digitized by Google

Berthe de Chartres, sa mère. Mais Berthe avait un beau-frère, Eudes ou Eudon, comte de Penthièvre, qui eut l'ambition de devenir duc de Bretagne, et usa de tous les droits attachés à cette dignité. Parmi les actes qu'il fit pour les affirmer, j'en vois un que le *Chroniqueur* note comme étant caractéristique : il battit monnaie, monnaie d'argent : « *Eudo, vir callidus, subtilis, per aliquot dies regnavit in Britannia tanquam Dux, et fecit monetam argenteam.* » Ici, le monument confirme le texte. Au numéro 80 de son ouvrage, M. Bigot décrit une monnaie du comte Eudon; c'est un denier d'argent : « Curieuse monnaie, ajoute-t-il, unique jusqu'à ce jour, qui a été successivement figurée dans *la Bretagne* de M. Pitre Chevalier, et dans *la Revue numismatique,* où elle a fait le sujet d'un article de M. Ramé, qui a établi d'une manière incontestable son attribution à Eudon de Penthièvre. »

Nous sommes au XIe siècle. Depuis Nominoë et Salomon, les ducs de Bretagne ont, sans discontinuer, battu monnaie, quand et comme ils l'ont voulu; dans la pénurie où nous sommes des monuments de cette époque, deux, néanmoins, ont constaté le droit qu'avaient nos souverains et l'usage qu'ils en firent; — ce droit, quand l'auraient-ils perdu? ou quand auraient-ils consenti à s'en dessaisir? On ne saurait l'indiquer. Saint Louis, il est vrai, règlementa le cours des monnaies dans son royaume; mais rien ne nous conduit à croire qu'il ait songé à priver le duc de Bretagne d'un droit légitime. Sans examiner s'il faut admettre ou rejeter, au fond ou seulement dans la forme, un traité qui aurait été passé entre lui et le duc Pierre Mauclerc, en 1231, que je trouve relaté en entier au tome Ier du *Recueil des anciennes lois françaises* [1], et où il

[1] Publié, en 1825, par MM. Jourdan, Decrusy et Isambert; ce traité, connu de dom Morice et autres historiens, est considéré, je le sais, comme apocryphe. — Un fait cependant me surprend, c'est que, si le texte primitif n'existe pas, d'anciennes copies en étaient déposées à la fois et dans les archives ducales, à Nantes, et au dépôt des archives royales, à Paris. — Nous verrons plus tard, sinon le traité lui-même, au moins les stipulations y contenues, servir de base aux réclamations du duc contre les empiétements de l'autorité royale, sans que les gens du roi les arguent de faux. — On pourrait peut-être soutenir que le texte, tel qu'il nous est parvenu, n'est pas parfaitement authentique, mais que le fond est conforme aux bases arrêtées entre le roi saint Louis ou les négociateurs qu'il employa et les gens de Pierre Mauclerc.

Digitized by Google

est stipulé, entre autres choses, que le roi reconnaît et promet, pour lui et ses successeurs, de respecter à toujours le droit que le duc de Bretagne a « de forger et faire faire des monnaies blanches et noires, ainsi comme à luy et à ses autres successeurs plaira, » je dirai que, dans la pratique, ce saint roi n'a jamais fait autre chose, relativement à nos monnaies, que d'indiquer les conditions auxquelles il leur permettait de circuler en ses États. L'ordonnance de 1262, qui n'est pas d'ailleurs en contradiction avec l'accord vrai ou faux de 1231, le prouve.

« Il est esgarde, y est-il dit, que nul ne puisse faire monoie semblant à la monoie le roy et que il n'y ait dessemblance aperte et devers croix et devers pille et que elles cessent des-ors en avant. 2° Et que nulle monoie ne soit prinse ou royaume de la sainct Jehan en avant, là ou il n'a point de propre monoie fors que la monoie le roy et que nul ne vende ne achate ne fasse marchié fors à celle monoie. Et peut et doit coure la monoie le roy. »

Dans l'édition de Le Blanc il y a, à la suite : « par tout son royaume sans contredit de nul qui ait propre monnoie ou point. » Le titre 4 de la même ordonnance porte : « Que nul ne puisse recourre ne trébuchier la monoie le roy sus paine de corps et d'avoir. » C'est là tout. Que fait saint Louis? Il règlemente le cours des monnaies de son royaume ; il ordonne de recevoir partout les espèces qu'il fait frapper, et, non-seulement dans les provinces soumises immédiatement à la couronne, mais dans les Etats des grands vassaux, il défend que l'on contrefasse ses coins, il veut qu'il y ait une différence ouverte entre ses monnaies et celles des barons qui procèdent du même type ; il interdit aux monnaies des seigneurs l'entrée de plein droit dans le royaume ; mais il ne s'interdit pas à lui-même d'autoriser cette circulation, suivant les circonstances ; surtout, il n'enlève pas aux seigneurs ayant le droit de battre monnaie le pouvoir qu'ils tenaient de l'édit de Charles-le-Chauve et d'un usage constant. Pour ce qui est du duc de Bretagne, son droit reste le même, après cette ordonnance comme avant. Le roi ne pouvait pas lui interdire la faculté de battre de la monnaie d'or et d'argent, et il ne le fait pas. Chez lui, le duc fera la monnaie

Digitized by Google

qu'il voudra et lui donnera la valeur qu'il jugera utile ; mais cette monnaie valable dans son Etat n'aura cours au delà de la frontière que si le roi de France le permet, et pour la valeur qu'il aura déterminée.

C'est ce qui a lieu : saint Louis, après avoir défendu le libre cours aux monnaies des barons en général, sur le sol français, le permet quand il l'a jugé utile. La preuve en est dans ce fragment d'un règlement de l'année 1265, trois ans après l'ordonnance plus générale de 1262 : « Et commende, y est-il dit, pour ce que le peuple cuide quil ne soit mie assez de monoie tournois et de parisis que l'on prengne *Nantois à l'écu* et Angevins quinze pour douze tournois et *Mançois* un pour deux Angevins, etc. » Ainsi, le roi, considérant que son peuple trouve le numéraire trop rare, permet l'entrée en ses Etats des monnaies baronnales ; il les nomme et en fixe la valeur comparativement à ses propres espèces. Mais en même temps il réprime les contrefaçons : « Et veut et commande que les monnaies qui sont contrefaites à la senne, c'est assavoir les *Poitevins, Provençaux,* Tholosains ne queurent à nuls pris. » Le roi traite différemment les *Nantais à l'écu;* pourquoi? Parce que nos monnaies avaient pour elles un droit qui n'existait plus pour celles du Poitou, de la Provence ou du Languedoc, provinces réunies à la couronne, devenues l'apanage des frères du roi, à qui des traités solennels n'avaient ni reconnu, ni maintenu pour leur nouvel Etat ces droits régaliens dont jouissaient les ducs de Bretagne. Je poursuis : « Et veut le roy et commande que cest ordonnement soit tenu dans toute sa terre et ès terres à ceux qui n'ont propre monoie » ; ce qui ne nous regarde pas. Voici pour nous : « Et a ceux qui ont propre monoie veut le roi que il soit aussi tenu en leurs terres fors tant que chacun puisse faire prandre sa propre monoie en sa terre et non autrefois que celles qui sont nommez dessus, en telle manière que les monoies dessus dites contrefaites en la monnoie le roy ne soient recues ne prinses en nul lieu ; et veut le roy que cest attirement soit ainsy tenu par tout son royaume. »

Saint Louis reconnaît donc que chaque baron ayant droit de monnayage doit faire recevoir et courir sa propre monnaie dans sa

Digitized by Google

terre; mais il lui impose comme suzerain l'obligation de recevoir les espèces royales. Il constate implicitement que toutes les monnaies procèdent du même type; aussi veut-il qu'il y ait une différence entre les espèces baronnales et les siennes; il ne dit pas en quoi elle consistera; peut-être seulement en l'exergue. Ce qui est certain, c'est qu'il n'est pas parlé de prohibition d'user de l'or ou de l'argent, que nos monnaies étaient jugées régulières, quoiqu'imitant le type français, et qu'elles ont cours en France, tandis que les Poitevins, les Provençaux et les Toulousains sont décriés.

En fait, saint Louis n'intervint jamais dans les différends qui s'élevèrent entre Jean Ier, duc de Bretagne, et les évêques de Vannes et de Nantes, précisément à propos des monnaies nouvelles que ce prince avait émises. Ces difficultés ne furent point portées à son tribunal, ce qui prouve qu'elles n'y ressortissaient pas. Ses successeurs n'imitèrent pas sa loyauté, et il ne tint pas à eux que ce privilége afférent à la couronne ducale ne fût, sinon détruit, au moins amoindri.

Je n'entrerai pas dans le détail de ces chicanes soulevées par les rois Philippe-le-Bel, Louis X, Philippe V, Charles IV, et après eux par Philippe de Valois. Ceux qui ont lu l'histoire de Bretagne les connaissent, et les rappeler m'entraînerait trop loin. Les ducs savaient qu'au XIIe siècle « il n'y avait aucune différence entre les monnaies royales et seigneuriales; que les rois fabriquaient des espèces dans leurs domaines en qualité de seigneurs dont le cours était limité au territoire où elles étaient frappées, et qu'il fallait des conventions spéciales pour qu'elles pussent circuler librement, sans que leurs porteurs fussent astreints au change. [1] » Si, au XIIIe siècle, ils avaient reconnu la suzeraineté de saint Louis en cette matière, en ce sens que les monnaies royales avaient le droit d'être reçues dans le duché, ils prétendaient ne pas aller plus loin et maintenir par ailleurs le *statu quo*, qui était le privilége de leur couronne; ils le maintinrent en effet. Plus les rois renouvelèrent leurs attaques, plus les ducs résistèrent, opposant les déclarations aux déclarations et les actes les plus affirmatifs de leurs résistances et de leur droit

[1] Benj. Fillon. *Considérations hist. et art. sur les monnaies de France.*

Digitized by Google

à toutes les tentatives ouvertes ou détournées d'envahissement. On ne peut que les en louer. Un seul fait suffira pour prouver qu'ils avaient raison ; c'est que, venant après dix rois et deux cents ans de chicanes, d'entreprises aussitôt désavouées que mises au jour, Louis XI, qui cependant n'avait pas l'habitude d'accorder à ses adversaires et aux grands vassaux plus qu'il ne leur était dû, *reconnut* et non pas *concéda* au duc de Bretagne le droit de battre de la monnaie d'or et d'argent dans ses Etats. Cette ordonnance, que je rappellerai plus tard, met fin à toute indécision et prouve la vérité de ce premier point, à savoir que les ducs de Bretagne avaient, dans les limites de leur duché, le droit de faire « forgier et faire faire de la monnaie blanche et noire, ainsi comme à eux plairait. » Charles de Blois succédant à ces ducs était en possession de ce droit royal ; comment en usa-t-il ?

II

Le duc Jean III étant mort à Caen, le 30 avril 1341, au retour d'une expédition en Flandre, où il avait accompagné le roi, sa succession déchaîna sur la Bretagne une longue et terrible guerre. D'un côté, le comte de Montfort, frère du duc, mais d'une mère différente ; de l'autre, Jeanne de Penthièvre, nièce du défunt, mariée par lui à Charles de Blois, et reconnue héritière du trône, se disputèrent la couronne. Des traités avaient décidé cette question, mais le sentiment des Bretons n'avait pas été consulté ; l'on se dit avec raison que, grâce à ce mariage, le pouvoir allait passer de la forte race des Dreux à la race toute française des Châtillon. Sans doute, les Dreux tiraient leur origine de la grande maison de France ; mais, depuis si longtemps, ils luttaient pour l'indépendance du duché, qu'on ne pouvait se résoudre à les délaisser pour accepter la direction d'un neveu de Philippe de Valois, qui ne serait qu'un lieutenant.

La question se pose ainsi tout d'abord. Le comte de Montfort arrive à Nantes, et les habitants le proclament leur duc ; les évêques, les barons suivent en partie ce mouvement ; sept évêques sur neuf

Digitized by Google

se déclarent pour lui ; les deux autres et la majeure partie des barons demandent à réfléchir, Montfort y consent; il convoque une assemblée générale, et pendant ce temps, il court à Limoges et se fait remettre les trésors du feu duc, son frère. De retour à Nantes, il trouve l'assemblée divisée; le plus grand nombre des barons craint le ressentiment du roi de France et reconnaît Charles de Blois; les nobles du Léon et de la Basse-Bretagne se déclarent pour Montfort. Les habitants de Saint-Malo se rangent de son parti; il lève une armée et court à la conquête de la Bretagne. Il est partout; il prend Chantoceaux, sur la frontière de l'Anjou, Brest, au nord, Rennes, à l'est, Hennebont et Vannes, au couchant, Auray, Goy-la-Forest, Carhaix, à l'intérieur; il passe en Angleterre pour s'assurer des secours et il revient à Nantes, où il trouve une citation à comparaître devant le roi pour répondre de ses actes. En effet, Charles de Blois, « dont toute la conduite marque un cœur droit et sincère, [1] » comprenant que ses droits ne lui venaient que d'une convention diplomatique en suite de son mariage, n'avait eu garde de faire appel aux Bretons qui n'avaient point concouru à son élévation au trône. Des légistes avaient décidé que sa femme était la légitime héritière du duché par représentation des droits que son père, Gui de Bretagne, aurait eus s'il avait vécu; on l'avait chargé de défendre cette décision; il ne pouvait consciencieusement se dérober à ce devoir, que si les hommes de loi et le roi mieux informés venaient à l'en décharger en déclarant qu'ils s'étaient trompés. Aussi Charles, ne faisant point appel aux armes, avait-il déféré sa cause aux pairs du royaume. Montfort obéit à l'ajournement; il arrive à Paris, accompagné de quatre cents gentilshommes, y maintient fermement ses droits, puis, apprenant qu'on se dispose à l'arrêter, il retourne brusquement en Bretagne. La cause fut instruite; chaque partie fournit ses raisons verbalement et par écrit; plus on parlait, plus on écrivait, moins le droit apparaissait net et clair; il y avait des raisons et des précédents pour, il y en avait contre; l'arrêt intervint le 7 septembre 1341 : c'est ce qu'on appelle l'arrêt de Conflans. Les pairs admirent la

[1] Dom Lobineau; dom Morice.

Digitized by Google

requête de Charles de Blois, rejetèrent celle du comte de Montfort et déclarèrent que le roi recevrait le premier à faire hommage et serment de fidélité pour le duché de Bretagne en vertu des droits de sa femme. « On a lieu de penser, dit l'historien dom Morice, que les pairs étaient un peu prévenus contre le comte de Montfort et qu'entrant dans l'esprit de Philippe de Valois, ils prirent la résolution de favoriser ouvertement Charles de Blois, son neveu. Guillaume de Saint-André, qui vivait dans le même temps, n'a pas fait difficulté de le dire, et de traiter ce procédé d'injuste et d'outrageux. Mais ces expressions sont trop fortes et peu respectueuses; il devait se contenter de dire que le droit ayant paru douteux au roi, il crut pouvoir favoriser son neveu et recevoir son hommage pour le duché. »

Pour moi, tout est dans ces derniers mots : le droit était douteux; le roi crut devoir favoriser son neveu; son affection pour lui l'y poussait, il en était digne, et d'ailleurs, une sage politique faisait une loi de saisir cette occasion naturelle de rattacher ainsi intimement la Bretagne à la France. Mais en Bretagne, on en jugeait différemment; la susceptibilité nationale s'insurgea et l'arrêt de Conflans fut non avenu pour un grand nombre; ceci d'ailleurs ne touche en rien à la parfaite intégrité de conscience du prétendant Charles de Blois, qui put et dut se croire obligé de défendre un arrêt de justice. C'est là en effet le rôle de ce prince dans l'histoire; durant cette longue lutte de vingt-deux ans, il ne l'a jamais démenti. Il soutient les droits de sa femme ; il s'en réfère toujours en tout à elle, parce que tout vient d'elle et rien de lui; il soutient aussi les arrêts du roi de France, parce que pour lui tout vient de la mission qu'il lui a confiée. Mari de la duchesse, il s'intitule à cause de cela duc, mais son autorité s'efface en toutes circonstances où il s'agit de traiter des destinées de la Bretagne, devant la volonté de la vraie souveraine, Jeanne de Penthièvre, comme, lorsqu'il faut diriger les armées, il cède le commandement au connétable de France, au duc de Normandie, au roi lui-même. Il cherche à se conduire par deux inspirations, sinon opposées complétement l'une à l'autre, au moins fort difficiles à accorder : il veut être duc de Bretagne et

Digitized by Google

lieutenant du roi parmi nous. Dom Morice exprime très-bien cette situation par ces mots : « On voit dans toute la suite de cette histoire que Charles agit plus par des inspirations étrangères que par ses propres mouvements. »

Du côté de la France, la situation s'accentue d'une façon non moins franche : le roi qui a donné le trône à son neveu, lui fournit les moyens de s'y maintenir. Il ordonne au duc de Normandie, son fils, de conduire une armée en Bretagne. Le roi de Navarre, les ducs de Lorraine et d'Athènes, le comte de Vendôme, Milès de Noyers et Robert Bertrand, seigneur de Briquebec, maréchal de France, se mettent de la partie. Cette armée française assiége et prend Chantoceaux, puis Carquefou, puis Nantes. Le comte de Montfort est obligé de se rendre : on l'enferme à la tour du Louvre. Le roi croit la campagne terminée, la Bretagne soumise ; il nomme un lieutenant général dans le duché pour agir en son nom ; c'est un Français, Galois de la Baume, qui devra traiter pour lui avec les partisans de Montfort ; Charles de Blois reste dans l'ombre. Mais on comptait sans une femme : la comtesse de Montfort relève l'étendard tombé des mains de son mari, et commence ces exploits qui ont rendu son nom immortel. Philippe de Valois négocie avec ce nouvel ennemi ; le maréchal de Briquebec et Galois de la Baume, deux Français, sont ses commissaires ; Charles de Blois reste toujours à l'écart. Ces négociations n'aboutissent pas ; alors Charles, qui est à Nantes, et qui n'a de force que par le roi, son oncle, lui écrit pour demander des secours : une nouvelle armée lui est envoyée ; il prend Rennes, mais on échoue devant Hennebont défendue par Jeanne de Montfort. Les Anglais arrivent en Bretagne. Dès ce moment, ce ne sont plus des armées bretonnes qui se choquent et luttent sur notre sol, ce sont des armées anglaises et françaises, commandées par des chefs étrangers. C'est ce qui est parfaitement indiqué par nos historiens, qui, en parlant des troupes qui soutiennent Charles de Blois, les appellent : les Français, comme ils disent les Anglais, pour désigner ses ennemis.

En 1342, l'armée française de Charles de Blois est commandée par le duc de Normandie, et compte parmi ses chefs, outre ceux

Digitized by Google

que nous avons nommés : le duc de Bourbon, le comte de Blois, Louis d'Espagne, Louis de Poitiers, comte de Valence, les comtes d'Auxerre, de Porcien, de Joigni, de Boulogne, le comte d'Alençon, les sires de Craon, de Couci, de Roye, de Sulli, de Montmorency, le comte de Guines, connétable de France, etc., tous assurément des plus grands seigneurs du royaume et des mieux placés pour renseigner le roi. L'armée anglaise de Jeanne de Montfort a pour chefs Guillaume de Bohun, comte de Northampton, Robert d'Artois, les comtes de Penbroke, de Salisbury, de Suffolk et de Quenfort, d'Arundel, de Warwick et de Winchester, etc. Le 5 octobre de cette année, le roi d'Angleterre lui-même vient se mettre à la tête de ses troupes en Bretagne, et le roi de France s'avance jusqu'à Ploërmel pour en faire autant en faveur de son protégé; des légats du pape interviennent et font signer une trêve, le 19 janvier 1343.

En l'année 1343, Olivier II, sire de Clisson, saisi dans un tournoi par ordre de Philippe de Valois, est décapité à Paris. Jeanne de Belleville, sa veuve, prend les armes et le venge. Le roi confisque les biens de ce nouvel ennemi, non-seulement en Poitou, mais en Bretagne, et donne la terre de Blain à Louis de Poitiers, comte de Valentinois. Je relate ce fait à la suite des autres pour prouver que, loin de pouvoir ignorer ce qui se passait dans le duché, on en était au contraire si bien informé en France que le roi agissait chez nous avec la même omnipotence que sur son propre territoire; il ne se passe pas une année qu'il n'en soit ainsi. A la suite de l'exécution d'Olivier de Clisson, le roi d'Angleterre rompit la trève et défia le roi Philippe; la guerre de Bretagne n'est plus qu'un épisode de la grande lutte de la France contre les Anglais; notre sol est le champ clos; Édouard III et Philippe VI y commandent leurs armées; l'hermine se retire dans son trou et reste spectatrice du combat entre Iann-ar-Taru et Guillaou-ar-Bleiz; elle en sortira plus tard[1].

Au point de vue spécial qui nous occupe, les choses se caractérisent de la même façon; il n'y a plus de monnaie nettement bre-

[1] *Barzaz-Breiz*, chant XXVII, l'*Hermine*.

Digitized by Google

tonne, et cela se conçoit. Tout se fait par les Anglais et par les Français; il faut, pour solder ces secours, des monnaies qui soient reçues sans difficulté dans les camps, par les troupes et les fournisseurs. Cette nécessité a été comprise par les belligérants; aucun historien n'a jamais paru s'étonner d'un fait si naturellement indiqué.

On ne connaît pas de monnaies qu'on puisse rapporter au comte de Montfort, qui fut presque toujours prisonnier, et qui, au début de son règne, avait eu pour payer ses troupes le trésor très-considérable de Jean III, dont il s'était tout d'abord emparé. Ce prince s'étant échappé du Louvre, mourut à Hennebont, le 26 septembre 1345, après avoir institué le roi d'Angleterre tuteur de son fils en bas âge. Édouard accepta, et aussitôt nomma Jean Charueles receveur en Bretagne, sous les ordres du comte de Northampton, qui était son lieutenant général. Au mois de mars 1346, il envoya en Bretagne des monnayeurs chargés de battre des espèces destinées à solder, non-seulement les troupes anglaises qui s'y trouvaient, mais encore tous ceux qui viendraient à lui; il a soin de noter en ces lettres qu'il ne veut pas que cette émission de monnaies, faites par les mains d'ouvriers anglais et en suite de ses ordres, porte préjudice dans la suite aux droits du duc, de la duchesse, ou aux hommes dudit duché de Bretagne. Le texte d'une autre lettre, datée de Westminster, le 15 mars, montre positivement qu'une convention passée entre le roi et Amaury de Clisson, cotuteur du jeune fils de Montfort, met à la disposition de Gautier de Mauny une somme de mille livres, comptées en sterlings, ou en monnaie ayant cours en Bretagne, ou en vaisselle d'argent, qui alors sera convertie en sterlings jusqu'à concurrence de ces mille livres, le surplus devant être converti en monnaies[1]. C'est ici le cas de demander quelles monnaies? Serait-ce trop s'avancer que de prétendre qu'on ne battit pas seulement pour mille livres de sterlings, mais que les imitations anglaises, que M. Bigot signale dans son ouvrage, à l'article *Jean IV*, proviennent du surplus de ces fabrications? C'est son avis, et c'est le mien. Voici donc

[1] *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, tome I.

Digitized by Google

l'origine de ces monnaies de Montfort historiquement constatées; ce sont des imitations, mais des imitations permises par le roi, qui avait le droit d'accorder cette licence ; elles existent en vertu de cette autorisation dans l'armée et parmi les gens du parti de ce roi, réserves faites des droits du duc mineur : tout cela est licite et régulier.

Ce qui est permis à Édouard d'Angleterre et à Montfort, sera-t-il défendu au roi de France et à Charles de Blois ? Ne pourront-ils passer entre eux une convention identique, et stipuler par écrit ou verbalement que, pour les besoins d'une guerre soutenue en commun, on émettra une monnaie franco-bretonne qui pourra circuler facilement dans le camp et parmi les fournisseurs franco-bretons ? Si nous n'avons pas le texte même, nous avons, par des lettres de service, la preuve de ces conventions passées entre les Anglais et les partisans de Montfort. Dira-t-on que, parce que le texte nous manque pour la partie adverse, cette convention n'a pas existé ? Ce serait faire là un étrange raisonnement, se condamner à nier nombre de faits bien autrement importants en histoire et plus d'un traité dont la lettre est perdue, mais dont la preuve ressort manifeste de l'aveu ou du silence même des plus graves historiens. Il y a des conséquences si impérieuses, qu'elles rendent évidentes les prémisses d'où elles doivent nécessairement être sorties. Les mathémathiques nous offrent plus d'une démonstration de ce genre ; c'est ici notre cas. Il me paraît absurde d'admettre que Charles de Blois, neveu du roi de France, soutenu uniquement par lui dans ses prétentions sur la Bretagne, ait pu imiter *toutes* les monnaies de France sans qu'il y ait été autorisé. C'est aussi la pensée de M. Bigot :

« Charles, pendant son long règne, dit-il, ou plutôt pendant sa longue lutte avec ses deux compétiteurs, imita toutes les monnaies françaises qui avaient alors cours. Les rois de France, si jaloux des droits régaliens, fermèrent les yeux sur une usurpation qu'ils ne pouvaient peut-être empêcher à cette époque si désastreuse. Charles, dont les embarras financiers n'étaient pas moindres que ceux des suzerains, copia, dès leur apparition, toutes les monnaies françaises, et c'est la raison de la grande variété que présentent ses espèces. Beaucoup d'entre elles ne font aucune

Digitized by Google

mention de l'atelier qui les a émises, les ateliers étant vrisemblablement temporaires et subordonnés aux chances de la guerre, ainsi que l'a fait observer M. de Barthélemy. » *(Revue numismatique*, 1847).

J'ai voulu donner en entier cette citation, parce qu'elle indique déjà ces faits importants, à savoir : 1° que, durant son lông règne, écoulé sous trois rois de France, Charles de Blois imita toutes les monnaies françaises dès leur apparition ; 2° que ces monnaies d'or et d'argent, copiées par lui, n'ont excité aucune réclamation ; 3° enfin, que beaucoup de ces monnaies ne font aucune mention de l'atelier qui les a émises, toutes choses d'où nous tirons, pour Charles comme pour Montfort, des conséquences très-naturelles. Je fais d'ailleurs mes réserves sur l'usurpation tolérée, deux termes qui s'excluent et qui dès lors ne veulent rien dire. Si Charles de Blois a imité toutes les monnaies françaises, à mesure qu'elles paraissaient, sans que les rois y aient mis le moindre obstacle, aient fait la moindre opposition, c'est qu'il y était autorisé par eux ; vouloir soutenir le contraire sans preuves à l'appui, est tout simplement une impossibilité ; il n'est point raisonnable de supposer que ces pièces, frappées sous les yeux des rois de France, de leurs lieutenants au duché, de leurs receveurs des guerres, de leurs officiers et de leurs commissaires, tous tenus et enclins à empêcher ou à divulguer ces fraudes, aient passé inaperçues. De deux choses l'une, ou les pièces qui ne portent pas de nom d'atelier ont été frappées, comme le pense M. de Barthélemy, dans le camp de Charles, ou elles proviennent d'ateliers situés hors de Bretagne, — en France alors. Dans le premier cas, l'on sait que le camp était rempli de troupes et d'officiers français, qu'il fut commandé successivement par Philippe de Valois en personne, par le duc de Normandie, depuis le roi Jean II, par le connétable, par les maréchaux de France, etc. On ne peut admettre que tous ces personnages aient ignoré un fait qui n'a pas eu lieu accidentellement, mais qui s'est au contraire poursuivi pendant trois règnes, et cela avec cette aggravation particulière que Charles n'a pas battu d'autres monnaies que des monnaies copiées, des monnaies françaises. Dans le second cas, ces pièces proviendraient d'ateliers situés en

Digitized by Google

France, et il y a la même impossibilité d'admettre une fraude ou une imitation réprouvée par l'autorité royale. Et qui oserait, au contraire, affirmer que ces pièces sans nom d'atelier ne provenaient pas des manufactures situées en France? Philippe, qui avait décerné la couronne à son neveu, devait lui fournir tous les moyens utiles pour la conquérir : hommes et subsides. J'ajouterai que la politique royale, tendant à assimiler la Bretagne aux autres provinces françaises, devait saisir avec empressement l'occasion qui se présentait d'abaisser une barrière en enlevant à la monnaie bretonne son caractère autonome et en faisant, sous prétexte des nécessités de la guerre, accepter des pièces aux fleurs de lis au lieu et place de celles qui portaient des hermines. C'était créer un précédent dont on pourrait plus tard tirer des conséquences. Le peuple habitué à cette monnaie voudrait-il en changer? Elle resterait au moins comme le témoignage d'une union passagèrement consentie, qu'on pourrait faire revivre; à notre époque, plus d'un traité douanier, plus d'une convention monétaire ont préludé et préludent à plus d'une annexion; c'est leur but le plus certain et le moins avoué. Laissons donc là cette usurpation tolérée, usurpation acceptée, usurpation qui n'en est plus une.

C'est ici le lieu d'examiner la valeur de l'argument tiré d'un jugement qu'auraient formulé « MM. Hucher, A. de Barthélemy, Fillon et tous les numismatistes qui se sont occupés de la question, » lesquels auraient « bien et dûment constaté les fraudes monétaires de Charles de Blois. » La vérité pour moi est que ces messieurs n'ont rien constaté en fait, puisqu'ils ne sont pas d'accord sur l'emblème qui a été employé par le prince accusé, les uns y voyant des hermines travesties, tandis que d'autres y reconnaissent des fleurs de lis [1]. En droit, si ce sont des hermines, qu'y a-t-il à dire? Si ce sont des fleurs de lis, a-t-on prouvé ou tenté de prouver que Charles de Blois n'avait pas le droit de mettre des fleurs de lis sur ses monnaies? Et si cela n'est pas prouvé, quel cas faire d'un verdict rendu sur des faits incertains et sur des allégations sans preuves?

[1] MM. Duby, Ramé, Bigot, de Barthélemy y ont vu des fleurs de lis. (*Revue numismatique.*)

Digitized by Google

Aussi dois-je rendre à ces messieurs cette justice qu'ils n'ont certainement pas voulu donner à leurs paroles la force d'un jugement; ils ont émis une opinion en termes d'ailleurs absolument vagues. Que veut dire, en effet, M. Hucher, lorsqu'à propos d'une monnaie de Charles de Blois, portant *deux hermines réduites à la moucheture primitive*, c'est-à-dire deux vraies hermines, il écrit : « Cette pièce *pourrait* appartenir à la première période d'imitation, soit que Charles de Blois n'osât pas encore contrefaire complétement les monnaies de Philippe de Valois, soit que ce dernier ne lui eût pas encore accordé une latitude que le roi Jean ne *put* (?) ou n'*osa* (?) plus tard lui refuser [1]. » Peut-on être moins précis ? Où sont les preuves de toutes ces négociations, de ces demandes, de ces refus, de ces luttes ? Quand, comment tout cela s'est-il fait ? On ne s'en préoccupe pas, et l'on insinue que le but était de « tromper le pauvre peuple, qui n'y regardait pas de si près, » comme si, de tout temps, le peuple n'a pas regardé de très-près à la bonté de la monnaie qu'on lui offre ! Au fond, M. Hucher n'est pas sûr que Philippe de Valois ou le roi Jean aient refusé à leur neveu une autorisation qui met à néant l'imitation criminelle des espèces royales. « Si l'on voulait soutenir, dit-il, que Charles de Blois devait être affranchi par la protection avouée que lui avaient accordée Philippe de Valois et son fils, du contrôle auquel étaient astreints les autres barons, NOUS SUPPOSERIONS que le scrupuleux personnage en faisait une affaire d'honneur, qui se réglait au tribunal de sa conscience ; mais nous ne nous porterions pas garants de sa bonne foi dans la circonstance [2]. » Comment accepter un « personnage scrupuleux » qui se fait « une affaire d'honneur » de pratiquer des faux pour le plaisir de les porter « au tribunal de sa conscience !! » Un tel raisonnement venant d'un homme sérieux, de la bonne foi de qui nous nous portons très-volontiers garant, de telles « subtilités » s'attaquant à la réputation d'un prince aussi honnête et respecté que le fut Charles de Blois, une condamnation

[1] *De la monnaie noire de Bretagne*, par M. Hucher. Extrait de la *Revue numismatique*, vol. de 1847.

[2] Extrait de la *Revue numismatique*, vol. de 1850.

Digitized by Google

si grave et si formelle basée si légèrement sur une supposition si gratuite, ne peuvent s'expliquer que par la nécessité où s'est cru M. Hucher d'y avoir recours, pour asseoir la découverte et la théorie dont il est le père. M. Hucher ayant adopté pour la forme particulière des hermines dont s'est servi Charles de Blois, car il ne doute pas que ce ne soient bien des hermines, l'expression de *pseudo-lis*, s'est trouvé entraîné à supposer que cette forme était le résultat d'une usurpation, d'où la conséquence que le prince fut faux monnayeur. Si M. Hucher eût choisi une autre expression, son esprit plus libre eût été plus juste. En admettant, en effet, pour indiscutable le résultat de ses recherches, ne pourrait-on soutenir que cette forme nouvelle donnée à l'hermine, figurée sur cette monnaie particulière de façon à imiter la fleur de lis, est une preuve de plus de l'accord intervenu entre la France et la Bretagne? On conserve l'emblème national, parce que les Bretons y tiennent, et l'on indique, par la disposition qu'on lui donne, la conformité des intérêts et des efforts. Le moyen âge est l'époque des combinaisons symboliques; M. Hucher ne me contredira pas, lui qui a écrit toute une exposition pour prouver le symbolisme et l'identité du lis et de l'hermine. Il eût plus justement appelé l'hermine spéciale à Charles de Blois *hermine fleurdelisforme* plutôt que *pseudo-lis*. Hermine *fleurdelisforme* n'est pas élégant, sans doute, mais il a l'avantage de décrire l'objet sans rien préjuger. *Pseudo-lis* a le tort de ne rien décrire, puisqu'il ne s'agirait pas ici de faux lis, mais d'hermines, affectant par leur disposition la forme du lis. Il resterait encore, pour M. Hucher, à nous dire comment il se fait que les monnayeurs des rois Philippe de Valois, Jean II et Charles V, grands chercheurs de « subtilités, » n'ont jamais découvert les fraudes de Charles de Blois, qu'il a, lui, si facilement éventées, pourquoi ces fraudes n'ont laissé derrière elles aucune protestation, sous aucune forme. Quand ces points divers seront éclaircis, je pourrai me préoccuper de savoir si les dires de M. Hucher formulent un jugement, ou s'ils ne sont, malgré l'érudition de leur auteur, que de simples opinions, qu'il a peut-être déjà modifiées lui-même.

J'ai cherché vainement l'opinion de M. A. de Barthélemy, ou plu-

Digitized by Google

tôt les constatations qu'il aurait faites. Je n'ai lu de lui que cette phrase : « Cette fraude paraît singulière de la part d'un prince tellement religieux et esclave de sa parole. » Je n'ai point vu la preuve de cette fraude, qui aurait consisté à « imiter surtout les types du roi de France, son protecteur, » et aussi à user des fleurs de lis, de vraies fleurs de lis sur ses monnaies, témoin le spécimen qu'on nous offre de ces monnaies, sous les nos 1 et 2, planche XIX de la *Revue numismatique*, volume de l'année 1847 [1]. Le sentiment de M. A. de Barthélemy n'est donc qu'un étonnement, fort légitime d'ailleurs. — Reste M. Benjamin Fillon, qui s'exprime ainsi : « Charles de Blois et Jean de Montfort copièrent les monnaies du roi Jean [2] : » d'accord ; mais de prouver qu'en ce qui regarde Charles de Blois, ces copies ont été faites avec ou sans autorisation, pas un mot. Que deviennent donc ces constatations prétendues des fraudes monétaires de Charles de Blois, ces jugements rendus par tous les numismatistes qui se sont occupés de la question?

En résumé, il ne résulterait de tout ceci qu'une chose, c'est que Charles de Blois aurait mis sur ses monnaies, tantôt conjointement, tantôt séparément, des hermines, de vraies hermines, des fleurs de lis, de vraies fleurs de lis, et une forme d'hermine particulière à lui, affectant l'imitation de la fleur de lis. Ce qu'il reste toujours à prouver, c'est que Charles, en agissant ainsi, a agi frauduleusement. C'est là l'allégation que je combats; comme elle est jusqu'à présent restée sans preuve, je pourrais demander qu'on m'en fournît, et attendre; mais, en considérant la facilité avec laquelle on adopte et transforme en affirmation ce qui n'a été au début et n'est encore que pure supposition, je veux poursuivre jusqu'au bout cette étude, que je crois par elle-même intéressante.

Vte ÉDOUARD DE KERSABIEC.

[1] *Explication de quelques monnaies baronnales inédites*, par A. de Barthélemy.
[2] *Considérations sur les monnaies de France*, par Benj. Fillon, 1850.

Digitized by Google

LE LONG DE LA MER

NOUVELLE

I

— « O mer, grande et chaste divinité, toi la pure et la belle par excellence, gémis, éclate, tonne, sois l'élément destructeur; et, tout à coup rassérénée, sois le doux chant joyeux : car ta voix a toutes les voix et ton visage toutes les expressions, depuis la colère livide jusqu'au sourire de l'enfant. O mer, qui, sans cesse changeante, es tour à tour splendeur, grâce, ironie, courroux, ô mer, divinité capricieuse et sublime, déroule sur le sable du bord les plis de ta robe nacrée. »

Qui parlait de la sorte? — Un jeune Breton, un artiste, un peintre.

Assis sur le sable fin qui tapissait l'anfractuosité d'une roche, il prêtait l'oreille aux bruits qui venaient de tous côtés, aux plaintes du vent, aux cris des oiseaux blancs effleurant les flots, et le petit œillet sauvage, pâle et rose, tremblant au moindre souffle d'air, avait avec lui le plus suave entretien.

Il était heureux, le pauvre artiste : souvenirs, rêves, illusions, venant à se réunir et se confondre, formaient autour de lui un poème vague et délicieux. Plus qu'un homme et moins qu'un dieu, tel il était, lorsque plusieurs voix entremêlées, sortant de derrière un bloc de rochers, l'avertirent qu'il n'était plus seul, et, comme une pierre lancée au milieu d'un miroir magique, firent disparaître de sa pensée le poème fugitif auquel il se complaisait.

Digitized by Google

II

En effet, un groupe de quatre personnes ne tarda pas à se montrer au détour des rochers : c'étaient des baigneurs, braves bourgeois parisiens qui, visitant, chaque année, quelqu'une des villes d'eau, avaient résolu de favoriser enfin le Croisic de leur agréable présence.

Il y avait là une jeune fille, beauté bien portante et, néanmoins, mélancolique, laquelle, accompagnée de Mme Gédéon, sa mère, croyait devoir noter sur un album, qu'elle portait soigneusement sous le bras, les impressions nombreuses qui lui faisaient défaut. A voir son joli visage rose, fraîchement épanoui, où tout était rond, calme et blond, on présageait pour elle dans un cercle de faits harmonieusement préétablis, une longue carrière de placide bonheur, et l'on remarquait aussi des tendances accusées à cet idéal d'embonpoint que sa mère aujourd'hui réalisait si majestueusement. Que de jeunes gens, comparant une jeune fille à sa mère, et mus par un instinct de divination, ont tremblé de cette ressemblance prématurée dont le temps semble devoir, un jour, accomplir les promesses !

Telle ne semblait pourtant pas être la crainte d'un jeune homme fort bien mis, qui causait avec la jeune fille, et qui, malgré les tourments que lui faisait endurer le délicat chevreau de ses bottes trop étroites, n'en montrait pas moins à son égard les plus attentifs empressements. C'était son fiancé !... Spirituel et merveilleux jeune homme, puisse l'avenir te garder le bonheur auquel tu aspires si ardemment ! La société te doit bien quelque chose, à toi qui fais tant pour elle ! Tes grosses mains qui déchirent, tant elles sont comprimées, le mince tissu qui les recouvre ; tes pieds volontairement endoloris ; ton crâne divisé par le peigne en deux lobes égaux dont les extrémités symétriques annulent de leurs mèches tourmentées un front rudimentaire ; et ta barbe soigneusement aménagée, ta barbe, le souci de toutes tes heures ; et ton lorgnon qui te détruit prématurément la vue : ne sont-ce pas autant de sacrifices que tu fais au dieu *Bon ton?* Oh ! tu mérites bien

Digitized by Google

d'en être récompensé un jour, martyr! Puisses-tu être marié bientôt, bon jeune homme, et livrer à notre admiration de charmants petits êtres qui te ressemblent!

Outre ces trois personnages, il y en a un quatrième : c'est M. Tétard, l'oncle du brave jeune homme. Il a trente ans de plus que son neveu, et pourtant il est plus jeune que lui, — dans les détails. C'est une œuvre de patience. Tout entier aux préoccupations de son désœuvrement, il a oublié de se marier, et se trouve actuellement la plus chère espérance de son neveu, qui est son héritier unique. Pourquoi son neveu le mène-t-il se baigner en pleine mer, quand la mer est plus houleuse que de coutume? Il ne nous est pas donné d'approfondir ce mystère. Constatons seulement que les économies qu'a faites l'oncle en administrant sagement ses folies ne sont pas un suffisant obstacle pour briser le tendre lien qui unit Octave et Emma (ce sont les deux fiancés), et qu'une mère, heureuse, sourit à leur projet.

III

Ce groupe s'avançait donc en causant le long de la mer retentissante.

Notre artiste, pour les avoir vus dans le monde, reconnut aussitôt ces divers personnages, et, afin de n'en pas être aperçu, comme le limaçon dans sa coquille, il se blottit dans son antre..... C'était un misanthrope, on le voit. Que dis-je? c'était un homme foulant trop facilement au pied le convenu et les belles manières. On raconte qu'un soir, dans une société choisie où se trouvaient des dames, il avait cherché à réhabiliter la lune, soutenant que cet astre répond fort peu à l'idée qu'on s'en fait communément, et que, muet avec les imbéciles, il est parfaitement spirituel avec les gens d'esprit : plaisanterie d'un goût douteux qui souleva une juste et universelle réprobation! Bref, à l'exception de ses amis, qui l'aimaient, tout le monde le considérait comme un homme sans élégance..... Rien d'étonnant s'il essaya de se soustraire aux regards d'aimables connaissances.

Quoi qu'il fît, il ne put éviter pourtant de respirer les fleurs déli-

Digitized by Google

cates d'un double dialogue, accompagné par la voix de la mer, et terminé, hélas! comme on le verra, — par une horrible catastrophe !

IV

Les deux fiancés causaient à l'écart.

Mme Gédéon et M. Tétard échangèrent alors ces remarquables paroles :

— Ah ! monsieur Tétard, dit la dame, quels délicieux gants vous avez là ! Faites voir, je vous prie. Parfait, en vérité, parfait !

— D'une bien belle nuance, n'est-ce pas, madame? J'espérais qu'ils plairaient à votre excellent goût. Eh bien ! ils ne m'ont coûté que deux francs soixante-quinze. Est-ce croyable?

— Non, en vérité. Mais dites-moi où vous les avez achetés : je raffole de cette nuance-là. Serait-ce chez Honoré ?

— Justement.

— Mon Dieu ! que ne l'ai-je su plus tôt ! Et vous dites qu'ils vous coûtent deux francs soixante-quinze ?

— Deux soixante-quinze, chère madame... Mais, voyez, je viens de les tacher ! Il n'y a pas moyen d'être propre ici.

— La détestable chose que la mer, monsieur Tétard ! S'il n'était de bon ton d'y venir passer l'été, je vous jure !...

— Combien je partage votre opinion, madame ! Chaque année, je me demande pourquoi mon neveu s'acharne à me conduire aux eaux et à me faire prendre, malgré moi, ces dégoûtants bains de mer. Si du moins à l'hôtel la table valait quelque chose !...

— Seriez vous gourmand, monsieur Tétard ? Il ne manquait que cela pour que vous fussiez parfait.

— Eh ! que voulez-vous, madame Gédéon, la table est une seconde jeunesse.

Et comme, sur ce trait d'esprit, ils s'éloignaient, la mer de frémir, de frémir sourdement. Et de ce frémissement soudain, chose étrange! montaient des paroles, — oui, des paroles ! (notre artiste, il est vrai, était seul à les entendre) — des paroles parfois ironiques et parfois irritées.

Digitized by Google

— « Que viennent-ils faire ici? disait la mer. Qui a pu leur inspirer l'idée de venir tous les ans m'ennuyer de leurs fades entretiens? Croient-ils donc que je sois bien aise et bien flattée de les recevoir chaque été, tous ces vieux jeunes, tous ces jeunes vieux, tous ces invalides de corps et d'esprit, moi l'éternellement pure, fraîche, splendide et jeune! moi l'épouse du soleil! »

V

Un peu plus haut, sur un tertre fleuri de bruyère, s'élevait, surmontée d'une croix, une tombe en granit; et sur le socle on lisait : — « *A sa femme, morte à vingt ans dans les flots, un époux inconsolable.* »

Les fiancés, en causant, étaient arrivés au pied du modeste monument.

— Voyez donc, cher, dit la jeune fille, la jolie chose! Vous qui vous plaignez du prosaïsme de la mer, voilà, j'espère, de quoi vous réconcilier avec elle? Oh! mais j'y songe, Octave, il faut que je dessine cette tombe et ce paysage : quelle page cela donnera à mon album! Oh! quelle idée! Qu'en pensez-vous, Octave?

— Toutes vos idées sont ravissantes, chère.

— Je veux, Octave, que vous me fassiez des vers à mettre en légende au-dessous. Oh! l'excellente idée! et comme cela va faire enrager mes amies! Vous me composerez une ballade, n'est-ce pas, Octave?

— Je suis à vos ordres en toute circonstance, vous le savez bien, chère..... Pauvre jeune femme! comme elle a dû souffrir! Si jeune, comme elle a dû regretter la vie! Ainsi que vous, elle était adorée, Emma!

Et comme Emma s'était mis en devoir de dessiner et qu'Octave préludait par de la prose poétique aux vers que plus tard il devait enfanter, notre peintre, du fond de son antre, entendit de nouveau gronder ainsi la mer :

— « Cessez, cessez vos doléances. N'ai-je pas des grottes ver-

Digitized by Google

doyantes, des palais splendides et mille fois plus beaux que ne le peuvent rêver vos étroites cervelles? L'enfant engloutie dans mes flots est heureuse, infiniment plus heureuse que vous. Elle pleurait d'abord: mes nymphes se sont empressées autour d'elle, ont essuyé ses larmes; et aujourd'hui, écoutant les gigantesques sérénades de mes meilleurs musiciens, elle se promène, joyeuse, dans les immenses jardins de mon immense empire. Peu lui a coûté d'oublier vos vulgaires merveilles. »

VI

Mais notre artiste seul comprenait cette voix : des fiancés, l'un dessinait toujours, l'autre toujours cherchait à fixer son inspiration défaillante.

Tout à coup, mêlé aux imprécations ironiques de la mer, qui venaient d'éclater avec plus de fracas, un cri aigu, un cri de terreur poignante retentit et expira.

Le peintre hasarda un regard ; le fiancé tressaillit; la jeune fille se leva, laissant choir son album. Mme Gédéon, seule sur le rivage, poussait des exclamations lamentables.

Qu'était-il donc arrivé?

Aimable Tétard! il se promenait en compagnie de Mme Gédéon, et jetait aux airs le parfum de ses aimables saillies, lorsque, étant arrivés tous deux sur le bord d'un entassement granitique, ils aperçurent, épanouie sur une roche, la fleur animée appelée anémone de mer. Le flot capricieux, accourant en vagues folles, tantôt venait recouvrir la roche d'un voile léger d'écume, tantôt en nappe plus blanche que le lait le plus pur, retombait dans le sein de la mer un instant apaisée. Dès que Mme Gédéon eut manifesté le désir de considérer de près l'anémone, M. Tétard, saisi d'un vertige chevaleresque, après avoir sagement calculé le retour probable des lames, s'élança à la conquête de l'élégant zoophyte.... La mer semblait si calme, si douce, si débonnaire à cet instant! qui eût pu croire à une perfidie?.... Il s'avance donc, il descend, descend, sautille, s'empresse; ses membres craquent; une sueur héroïque

Digitized by Google

découle de son front : enfin il atteint la roche ; et tout heureux et certain de sa victoire, déjà il avance la main. Mais voilà que cette mer, qui semblait endormie, éclate tout à coup, bondit, pousse en grondant ses bras blancs devant elle, frappe le rocher, jaillit ! et d'un cercle d'écume, comme d'un collier, emprisonne le cou du pauvre Tétard, le serre, l'entraîne, l'entraîne !... Pleurez, Amours, pleurez : Tétard est au fond des flots !....

Comment peindre la désolation qui en résulta ? Mme Gédéon se répandait en plaintes déchirantes ; sa fille cherchait vainement à la calmer ; l'héritier songeait à pleurer le trépas de son oncle ; le peintre se désolait de ne pouvoir porter aucun secours au chevaleresque Tétard. Et, comme pour augmenter les horreurs du drame, la mer semblait rire, elle riait, en vérité !

Hélas ! pauvre Tétard ! infortunée victime de la galanterie ! hélas ! hélas !

VII

La désolation était profonde, elle était complète, lorsque, non loin dans une anse, apparut, roulée sur le dos de la vague une masse informe et noirâtre..... Si c'était l'infortuné Tétard ! Si c'était lui ! mon Dieu !.... Chacun de s'élancer, de courir, de voler jusque-là. ... On arrive, on examine, on remue l'épave..... O bonheur ! c'est Tétard ! c'est lui ! c'est bien lui !.... Mais, hélas ! en quel état !.... plus mort que vif, assurément, pâle, plein d'eau, méconnaissable, vivant, d'ailleurs, vivant !.... Mille tendresses lui furent prodiguées : son héritier, frappé par ce miraculeux hasard, éclata enfin en sanglots.

Cependant les éclats de rire de la mer redoublaient.

— « Ils ont cru, disait-elle en riant, que j'allais garder chez moi pareille chose ! Qu'en aurais-je fait ? grand Dieu ! Mes plus humbles serviteurs, les monstres qui veillent au seuil de mon palais n'y auraient seulement pas voulu goûter. Fi ! fi ! le vilain personnage ! »

M. Tétard en fut quitte pour aller changer de vêtements.

Digitized by Google

VIII

Quant à notre peintre, à la faveur de ces émotions bien naturelles, s'étant esquivé sans être vu :

— « O mer, murmura-t-il, grande et chaste divinité, toi la pure et la belle par excellence, gémis, éclate, tonne, sois l'élément destructeur ; et, tout à coup rassérénée, sois le doux chant joyeux : car ta voix a toutes les voix, et ton visage toutes les expressions, depuis la colère livide jusqu'au sourire de l'enfant. O mer, qui, sans cesse changeante, es tour à tour splendeur, grâce, ironie, courroux, ô mer, divinité capricieuse et sublime, déroule sur le sable du bord les plis de ta robe nacrée. »

C. Robinot-Bertrand.

Digitized by Google

POÉSIE BRETONNE

—

LE PÊCHEUR

—

Dédié et chanté, à Guingamp, à Mgr Augustin David, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, le 10 mai 1869.

Quand, la nuit, la mer gronde épouvantablement; quand la tempête souffle dans la montagne et dans la colline, la femme du pêcheur, attendant son retour avec inquiétude, suppose qu'il a péri.

AR PESKETAER.

Kinniget ha kanet, e Gwengamp, d'ann Aotrou Aogustin David, Eskop Zant-Brieg ha Lanndreger, ann 10 a viz mae 1869.

War don : Kalz amzer em euz kollet....

Pa vez ar mor o kroza
Spoñtuz e kreiz ann noz,
Hag ann avel o c'houeza
Er menez hag er roz;
Greg ar Pesketaer nec'het,
O c'hortoz he zistro,
He c'halon hanter rannet,
A gred e vez maro!

Digitized by Google

Agenouillée sur la place de la maison, entourée de ses enfants, elle se répand en prières et en larmes devant Dieu, et s'écrie, toute tremblante : « Bonne Vierge de Bon-Secours, il éclaire, il vente, il tonne, et mon homme est encore sur les flots !

» Dites un mot, bonne Vierge, et la mer va se calmer ; et, tôt après, ici, sur le seuil de la porte, la mère et les enfants, tout joyeux, enlaceront de leurs bras le père, et, bien reconnaissants, bonne Vierge, nous vous donnerons des louanges ensuite. »

Sa prière a été exaucée : voilà le pêcheur qui revient, en courant, à sa chaumière ; il est mouillé, sans doute, mais il est content ; les larmes ne coulent plus, la douleur est vaincue, on ne vit jamais, sur la terre, de plus grandes délices !

Daoulinet war leur ann ti
Gand he bugaligou,
Dirag Doue o pedi.
Hag o skuilla daelou,
E lavar enn eur grena :
« Gwerc'hez vad Gwir-Zikour,
Tan, avel, kurun a ra...
Ma den zo war ann dour !

» Leverit eur gomz, Gwerc'hez,
Hag e vo sioul ar mor,
Ha kerkent, gant levenez,
Aman, war doull ann or,
Ar vamm hag ar vugale
Ann tad a vriato
Hag, anaoudek braz goude,
Gwerc'hez, ni ho meulo. »

Klevet eo bet he feden,
Setu ar Pesketaer
O tont d'ar red d'he lochen
Hag hen gleb ha zeder ;
Dizec'het eo ann daelou
Ha trec'het ar glac'har,
Biskoaz brasoc'h dudiou
Na oe war ann douar.

Digitized by Google

— Bonnes gens, soyons ainsi dans l'allégresse, car notre Père, notre Père affectueux, est de retour; il est venu, de la part de Dieu, nous envoyer son Esprit, et donner à nos âmes les grâces dont elles ont besoin pour traverser heureusement la mer du monde.

Sa croix d'or sur la poitrine, sa crosse à la main et la mitre en tête, comme le Grand Prêtre de l'ancienne Loi, il donne à tous sa bénédiction au nom du Sauveur; et, pour nous conduire en paradis, il nous apporte de bien belles grâces!

Lorsque Jésus faisait autrefois son entrée à Jérusalem, le peuple, très-respectueux en sa présence, chantait : « Hosanna! » En Bretagne on chante aussi à l'Évêque : « Hosanna! » On le voit toujours avec plaisir, car il fait beaucoup de bien.

Evel-se bezomp, tud vad,
El laouenidigez,
Rak distro ec'h eo hon Tad,
Hon Tad a garantez;
Deuet eo a berz Doue
Da zigas he spered,
Da rei grasou d'hon ene
Da dreuzi mor ar bed.

He groaz aour enn he gerc'hen
Hag enn he zorn he vaz,
He vintr gant-han war he benn
Evel ar Beleg-Braz,
D'ann holl e ro he vennoz
Enn hano ar Zalver,
Ha d'hon c'has d'ar baradoz
E tigas grasou kaer.

E Jeruzalem Jezuz
Gwechall pa errue,
Dirag-han ar bobl doujuz
Hosanna a gane;
E Breiz ivez e kaner
D'ann Eskob *Hosanna*,
Gant plijadur hen gweler
Rak kalz a vad a ra.

Digitized by Google

Puisque notre Évêque béni est aujourd'hui parmi nous, nous chantons gaiement aussi, et nous lui chanterons toujours des louanges et des remerciements; nous, qni sommes ses enfants, nous ne saurions garder le silence.

J.-M. Le Jean.

Pa man hirie enn hon touez
Hon Eskob binniget
Ni a gan, zeder ivez,
Hag a gano bepred,
Meuleudi ha trugarez
D'Ezhan e peb amzer;
Ni a zo he vugalez,
Tevel n'hellomb ober.

I.-M. Ar Iann.

Digitized by Google

II

L'ÉCUREUIL

1793

A M. ALFRED NETTEMENT.

I

La tête sur la main, tristement accoudée,
Elle roule en son âme une funèbre idée,
Et ses lèvres parfois étouffent des sanglots.

La chambre, aux murs blanchis, est vaste. Un christ en os,
Sur l'âtre et sous un buis dont la feuille est fanée,
Penche sa tête aussi, d'épines couronnée.
Le vieux lit, le fauteuil, la table et le prie-Dieu,
Tout est simple : un grand calme au moins règne en ce lieu.

Elle est jeune, et pourtant que sa joue est flétrie !
Ses pleurs ont trop coulé : la source en est tarie.
Leur sillon est resté sur ces traits de vingt ans...
Qu'elle doive la vie à d'obscurs paysans,
On le croirait, à voir son costume vulgaire ;
Mais que prouve un costume en cette affreuse guerre ?
Celle que tant de maux accablent à la fois,
Heureuse, elle a grandi dans le palais des rois.

Digitized by Google

Celle qui sans repos, à travers les batailles,
Se traîne, misérable... elle est née à Versailles !
Une Fille de France au baptême la tint !
Velours, dentelle, soie, et brocart, et satin,
N'ornent plus son beau corps : son corps porte la bure !

Qui vous reconnaîtrait, ô veuve de Lescure ?...
Quand le *Saint du Poitou* fut mis en son cercueil,
Par cet abaissement s'attesta votre deuil.

II

Une paysanne entre et s'avance près d'elle.
Que tient donc en ses doigts la servante fidèle ?

— « Madame, regardez : quel charmant animal !
» Et qui n'est point sauvage ! et ne fait point de mal !
» Au seuil d'une maison par les Bleus désertée,
» Cette gentille bête à la mine futée
» Accourut à nos gens, qui, l'apportant ici :
— « C'est pour *la bonne dame !* »
— « O braves cœurs ! merci ! »

Elle offre ses genoux à la bête légère.
Grise et noire, la robe indique une étrangère.
En flattant l'écureuil trouvé dans Pontorson,
Sa maîtresse nouvelle aux forêts de Clisson
Laisse aller son esprit par un vol insensible ;
Aux forêts où jadis, sous l'ombrage paisible,
Elle admira souvent ces sveltes animaux
S'ébattant, s'élançant de rameaux en rameaux,
Et s'enivrant d'air libre à la plus haute cime !...

Digitized by Google

III

On frappe... Qui survient?... Le généralissime,
Ce jeune, ce vaillant, ce fier *Monsieur Henri*.
Une écharpe suspend son bras droit tout meurtri :
Il va vers la rêveuse en tendant la main gauche.
Sur sa figure grave un sourire s'ébauche,
Et s'éteint : le héros recule de terreur.

— « Ami, qu'éprouvez-vous ? »
— « Une invincible horreur ! »
— « Vous êtes un enfant ! » lui dit-elle, surprise.
» Approchez... Bien !... Touchez sa robe noire et grise... »

Il touche, mais l'effroi redouble dans ses yeux.

Imposant à sa voix un ton très-sérieux :
— « Vous, Henri ! que partout on tient pour magnanime,
» Pouvez-vous à ce point être pusillanime !...
» Si je raconte un jour nos succès, nos revers,
» Du brillant louis d'or on saura le revers,
» Et le défaut que cache en ses plis la cuirasse...
» Ah ! fi ! vous couvrirez de honte votre race !
» Car nos petits-neveux diront d'un air moqueur :
« Un écureuil faisait trembler ce grand vainqueur ! »

Lui, si bon ! il se plaît à voir la pauvre veuve
Déposer un instant le fardeau de l'épreuve :
S'il n'ose sans pâlir sur lui fixer son œil,
Pour ce bienfait du moins il aime l'écureuil.

ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

DE BRETAGNE AU MEXIQUE

MENUS PROPOS *

Vera-Cruz, 20 mars.

Voici ce que mon ami S... m'a raconté à propos de la cochenille qui, comme vous le savez, a été l'une des principales sources de richesse du Mexique.

La cochenille, telle qu'elle se trouve dans le commerce, est regardée, généralement, comme une graine, à cause de sa forme orbiculaire. Cependant, c'est le corps desséché d'un insecte : le *coccus*. Les Mexicains plantent, autour de leurs habitations, différents cactiers, sur lesquels ils déposent les femelles des *coccus*, qu'ils ont été chercher dans les bois, avant qu'elles aient fait leur ponte. Ces insectes pondent et meurent, leur corps se dessèche et forme une espèce de rogue, où les œufs éclosent et produisent des milliers de petites cochenilles rouges, qu'on récolte deux ou trois fois par an.

La cochenille n'est connue en Europe que depuis la découverte de l'Amérique. Les Espagnols fixèrent sur elle leur attention, lorsqu'ils entrèrent à Mexico, en 1518. Depuis fort longtemps, les Mexicains l'employaient, pour peindre leurs ustensiles, leurs habitations, et teindre des étoffes de coton. Voulant, après la conquête du Mexique, exploiter à leur profit le monopole de la cochenille, les Espagnols établirent des peines sévères contre quiconque oserait la transporter

* Voir la livraison d'avril, pp. 285-303.

Digitized by Google

dans d'autres contrées, pour l'y propager. Vers la fin de 1700, un Français, Thierry de Menonville, exécuta le projet qu'il avait formé d'enlever aux Espagnols cet élément de richesse. Il aborda au Mexique et cacha si bien l'objet de sa mission, qu'il parvint à embarquer et à conduire à Saint-Domingue plusieurs caisses, renfermant des cactiers vivants chargés de cochenilles.

Voilà un digne homme, auquel, dans notre siècle de liberté commerciale, nous devrions bien élever une statue.

La cochenille, — pour en finir avec elle, — a beaucoup perdu de son importance, depuis les progrès merveilleux de la chimie, et nous lui faisons, en France, une rude concurrence. Aussi, le kilogramme, qui coûtait autrefois quarante francs, n'en vaut-il plus que dix.

Vera-Cruz, 22 mars.

Vous ne sauriez croire combien j'ai été délicieusement ému, ce soir. En vérité, la musique est une belle et bonne chose !... Mais voici le fait, sans plus de préambule : — Le 7e de ligne vient de nous arriver. Avant de monter dans l'intérieur, ce brave régiment nous a gratifiés de sa musique, une heure durant. Je ne manquai point à l'appel, comme bien vous le pensez ; et, pendant que les échos surpris de la *Plaza-Mayor* de Vera-Cruz répétaient un des plus jolis airs de la *Traviata*, je me laissais bercer par cette suave musique. Le 7e vient de Rome, en droite ligne, et cet orchestre, qui me cause tant de plaisir, exécutait ses morceaux sur les promenades de la Ville éternelle, il y a à peine un mois. *Quantùm mutatus ab illo !* Que les temps sont changés ! Là-bas, un auditoire nombreux et sympathique goûtait avec bonheur ces morceaux, choisis parmi les chefs-d'œuvre des maîtres. Ici, — beau prétexte à contraste, — le public est composé de quelques parias qui, comme moi, sont attachés par le devoir à ce rivage pestiféré !... Pourtant voici quelques *pordioseros* (mendiants), de vrais Murillos ambulants, et quelques Indiennes avec leurs *rebozos* (écharpes), qui leur couvrent la tête et les épaules... Bravo ! l'on entame un morceau du *Barbier de Séville !*

Digitized by Google

Le monsieur, aux formes athlétiques, à la grosse moustache blanche, au sombrero orné d'un serpent d'argent, qui se promène près de nous, avec ses grosses bottes et le revolver à la ceinture, est le colonel Dupin, qui commande la *contre-guérilla* dans les Terres-Chaudes (300 cavaliers environ).

....: Cette musique est positivement délicieuse !

Pour mener cette bande, — qui n'est pas composée exclusivement d'agneaux sans taches, — il faut avoir une main de fer, et, grâce à Dieu, ce n'est pas ce qui manque au colonel, qui brille, en outre, — est-il besoin de le dire? — par un courage indomptable. Il tient la campagne autour de Vera-Cruz; ce qui nous permet de jouir du calme le plus profond.

Chose bizarre! la place, à laquelle je n'avais point pris garde jusqu'à ce jour, me semble, ce soir, tout à fait grandiose. Influence, sans doute, de la musique, qui embellit tout autour de moi. Du reste, il est juste de le reconnaître, les monuments espagnols ne sont pas étriqués et mesquins, comme beaucoup des nôtres de ma connaissance. Cette vieille église, noircie par le temps, recouverte de son dôme en faïence, dorée par les derniers rayons du soleil, ne manque point de majesté, et l'*ayutiamento*, avec ses arcades et ses clochetons aux deux extrémités, est pleine de grâce et d'élégance.

La retraite bat; la nuit vient. Déjà les réverbères s'allument, et les *serenos* gagnent leur poste, au coin des rues. Je rejoins la case, en chantonnant, l'esprit dispos et le cœur ouvert... Vraiment, c'est une bien belle et bien bonne chose que la musique!

Vera-Cruz, 3 avril.

Ce courrier-ci ne vous apprendra pas encore la nouvelle de la prise de Puebla. Songez que, cette fois, il faudra faire un siége en règle; car les Mexicains ont eu tout le temps, depuis l'année dernière, de la fortifier d'une manière sérieuse. Il faudra donc la prendre d'assaut; prouesse qui ne s'exécutera pas sans large effusion de sang. On nous raconte que les choses vont bien, là-haut; que toutes les troupes sont concentrées; que la place est investie,

Digitized by Google

et qu'il y a tout lieu d'espérer un prompt succès. Mais toutes ces nouvelles sont bien vagues ; ce sont les journaux de France qui nous donnent les détails les plus précis sur le siége, et Dieu sait pourtant comment ils sont informés !

En fait de garnison, nous n'avons, à Vera-Cruz, que les créoles de la Martinique et de la Guadeloupe. On assure qu'ils sont à l'abri de la fièvre jaune. Aussi va-t-on les employer à garder les Terres-Chaudes, en compagnie des noirs du Darfour, dernièrement arrivés par le transport *la Seine*, et dus à l'amabilité de Sa Majesté le vice-roi d'Egypte.

Si cette gracieuseté n'a pas coûté beaucoup à Son Altesse royale, elle a, je crois, fort chagriné ces bons bachi-bouzouks, qui ne sont venus ici qu'à leur corps défendant. — Le typhus en a tué une vingtaine, en route. — Ils sont tout de blanc habillés, avec vastes culottes à la zouave et fez rouges.

Vera-Cruz, 8 avril 1863.

Nous nous rencontrons ordinairement de bonne heure sur le balcon de notre phalanstère ; comme moi, mes compagnons viennent respirer un peu d'air frais : c'est si bon et si rare dans ce pays brûlé ! Le soleil commence à dorer le sommet des maisons, du côté opposé de la rue, en face de la nôtre. Vous ne vous plaindrez pas, j'espère, de la monotonie du spectacle ; car nos voisins se sont plu à varier la couleur de leurs façades. Le bleu perruquier côtoie le jaune safran, qui vit en bonne intelligence avec le rose tendre de cette grande maison, que vous voyez là-bas. Je signale à votre attention ces grandes gargouilles, qui, comme de longues couleuvrines, s'allongent du bord des terrasses sur la rue, bien au delà du trottoir, et qui servent d'abord de conduits à l'eau du ciel, et, ensuite, de perchoirs aux *zopilotes*. Ceux-ci, réunis en conciliabule, ont l'air de discuter sur le meilleur emploi à faire de la journée. Tandis que les uns parachèvent gravement leur toilette, comme d'honnêtes personnages, avant de se mettre en course, les autres étendent leurs ailes, pour les sécher aux premiers rayons du soleil.

Digitized by Google

L'*aguador* (porteur d'eau) et sa mule se dirigent de notre côté. Le quadrupède porte deux barils, coquettement peints en vert, et fait joyeusement sonner la sonnette appendue à son cou. L'*aguador*, alerte comme son compagnon de travail, est muni du large sombrero mexicain; c'est un Italien, à la figure énergique, à l'œil noir et vif. Une chemise, d'une blancheur immaculée, et un pantalon de toile, complètent son costume. Il va prendre son eau à l'un des rares réservoirs qui ornent le coin de la rue. L'eau n'est rien moins qne commune ici : presque toute celle que nous buvons est recueillie précieusement dans les citernes, dont sont munies la plupart des maisons, pendant la saison des pluies. Celles du fort Saint-Jean-d'Ulloa sont remarquables par leurs dimensions colossales et ont suffi bien souvent, dans les temps de sécheresse, aux besoins de la ville entière. L'eau que vend notre *aguador* est amenée en ville par un conduit en maçonnerie, qui va la chercher à une lieue. Près des remparts, j'ai plus d'une fois remarqué un moulin à vent dépareillé, qui avait autrefois pour mission d'élever l'eau et de la répandre dans tous les quartiers. Mais ce bon temps est passé, et le moulin n'est plus qu'une ruine.

Maintenant, voici venir les forçats *(presidios)*, armés de balais et la chaîne au pied. Ils sont chargés, sous l'œil diligent d'un argousin, de la propreté des rues, en collaboration avec les *zopilotes*. Ces dignes personnages (je parle des forçats), fort déguenillés, ne sont pas vêtus comme ceux que j'ai remarqués à Santiago; et je le regrette, au point de vue du pittoresque : le costume des convicts de Cuba est orné de grandes bandes horizontales, alternativement blanches et noires, donnant au porteur un petit air arlequin, lequel détourne utilement la pensée de la lourde chaîne, au cliquetis sinistre, qui unit les pieds de ces misérables.

— « Passez-moi donc un cigare, pour masquer le parfum qui monte du ruisseau jusqu'à moi. » — Les rues de la Vera-Cruz manquant complétement de pente, les eaux ménagères croupissent dans l'unique ruisseau établi au milieu de la voie. L'édilité a parfois l'idée, — et je lui en fais mon compliment, — de répandre du chlorure de chaux par les rues. Cette mesure dispendieuse, à laquelle

Digitized by Google

la nécessité contraint les habitants, montre jusqu'à quel point est funeste la disposition des lieux.

Mais la rue s'anime ; des Indiens, vêtus du *sarape* (pièce d'étoffe munie d'une fente longitudinale, par où passe la tête, et tombant en avant et en arrière du corps), poussent leurs ânes, chargés de *verduras*, et se dirigent vers le marché ; les *mujeres* (femmes), ornées du *ruboso*, vont à la provision. La *panaderia de las animas*, notre vis-à-vis, ouvre ses portes et le pâtissier, notre voisin, qui s'est donné pour enseigne : ELEGANCIA VERA-CRUZANA, attend le chaland, trop rare, hélas ! Déjà les *ninos* se roulent devant les portes ; ils sont nus, comme la Vérité sortant de son puits, et projettent un abdomen des mieux accentués ; particularité due au grand développement du foie et de la rate chez ces pauvres enfants, victimes, dès leur naissance, de la cachexie paludéenne. La mère suit l'enfant de l'œil, tandis qu'elle prépare la *tortilla*, et ce n'est point petite affaire. La *tortilla* est une crêpe de maïs, très-mince, très-sèche, d'un goût fade, remplaçant le pain dans la classe pauvre. Cette préparation est la grande occupation de l'Indienne. Ladite pâte se broie, se tord, se malaxe à grands renforts de bras.

Vera-Cruz, 14 avril.

Nous entendons parler de différentes rencontres dans les Terres-Chaudes, qui sont cependant assez tranquilles pour le moment, car toutes les forces, de part et d'autre, sont concentrées à Puebla.

Tout ce qu'il y a d'hommes valides à Vera-Cruz vient de partir pour conduire quatre énormes canons rayés à Puebla. Ce n'est pas un mince travail, avec l'absence complète de chemins et le grand nombre de guérillas qui battent la campagne. Cent hommes de la *Bellone* sont descendus à terre pour protéger la ville. Nous avons l'ordre de sortir armés : je me suis fait de mon revolver un compagnon assidu.

Vera-Cruz, 21 avril.

Notre existence s'écoule, monotone et régulière ; mais, Dieu merci, l'entente la plus cordiale règne parmi les membres de notre petite colonie. L'arrivée du packet est un des grands événements de

Digitized by Google

notre vie : comme les pauvres délaissés font piteuse mine! Jusqu'à présent, je n'ai pas eu beaucoup à me plaindre, et les courriers ont été généralement plantureux. Si ceux qui nous affectionnent en France savaient quelle douce émotion l'on éprouve, sur la terre d'exil, à rompre le cachet d'une lettre amicale, ils n'oublieraient jamais d'écrire par chaque courrier.

Après les occupations de la journée, je vais faire une promenade sûr le môle : c'est là que se concentre toute l'activité de la ville. Vera-Cruz est, en somme, le port le plus important du Mexique, comme le démontre le produit de sa douane. C'est de là que partent : la cochenille, que produit surtout la province de Oajaca, le café, le jalap, qui vient de Jalapa; (demande : — Jalap vient-il de Jalapa, ou Jalapa de Jalap?) la salsepareille, le tabac, les peaux de bœufs, la vanille, principalement cultivée à Jicatelpec par une compagnie française, etc. Je ne dois point oublier les métaux précieux, qui occupent une large place dans le commerce du pays. Je vois défiler, très-affairés, les *cargadores* indiens (portefaix), espèces de centaures, qui portent sur leurs dos des poids énormes, retenus au front par une large sangle.

De là, je vais au café de *las Diligencias*, vis-à-vis de l'*ayuntamiento*, sur la place de la Constitution. (Je voudrais bien qu'on me montrât une ville, d'origine espagnole, qui n'ait pas sa petite place de la Constitution.) J'y rencontre mes collègues, avec lesquels je m'escrime aux dominos, en prenant du vermouth, importation toute française, que les naturels me semblent adopter volontiers; c'est, à mon avis, une boisson saine, dont l'usage n'entraîne pas les conséquences désastreuses de l'absinthe.

Après le dîner, nous montons sur la terrasse de notre maison, où nous chantons des chœurs :

Vers les rives de France...

revient souvent sur le tapis, et chacun, — je l'ai remarqué, — donne volontiers de la voix, en cette occasion. Les chants sont entremêlés de causeries : ce sont là les bons moments! On fait des châteaux en Espagne; on parle des amis absents, de la famille, du

Digitized by Google

pays, et souvent les cris plaintifs des crieurs de nuit : « *La media noche y sereno !* » nous surprennent au milieu de nos aimables entretiens. On jette alors au loin le *puro* (cigare) commencé, et l'on regagne sa chambre.

Telle est notre vie de tous les jours. Quelquefois, un ami, embarqué sur un des bateaux de la rade, vient partager notre ordinaire. — Nous ne sommes pas riches en argenterie, comme vous pensez, et je me suis vu bien souvent obligé, quand les convives étaient plus nombreux que d'habitude, de me servir de la cuillère et de la fourchette en bois destinées à la salade. Ces jours-là, je me laisse entraîner au *monte*. Vera-Cruz compte, actuellement, deux principales maisons de jeux, l'une à l'*hôtel des Diligences*, l'autre à celui *de la Louisiane*. On y cultive la roulette, le vingt-et-un et le monte, qui est une espèce de baccarat. On trouve là bon nombre d'officiers de toutes armes, qui viennent mettre leurs piastres à l'abri des tentatives des voleurs, en les perdant résolûment. Vous voyez autour du tapis vert une foule de figures hétéroclites, sorties on ne sait d'où ; des gens déguenillés, auxquels vous ne prêteriez pas un *medio* sur leur mine, et qui jouent des piles d'onces. Vous rencontrerez, demain peut-être, ces braves gens, l'arme au poing au fond d'une gorge. Voilà, en vérité, un bel endroit pour les physionomistes ! Indiens, Français, Mexicains et Yankees se coudoient silencieusement et s'inclinent, avec la même soumission apparente, sous les décisions capricieuses de la Fortune. Les Mexicains se font remarquer par leur impassibilité devant les coups du sort et par leur acharnement au jeu : c'est la passion dominante de ce peuple.

Vera-Cruz, 22 avril.

Je transpire, comme une nouvelle diplomatique. 40 degrés centigrades à l'ombre ! Ouf ! *Que calor ! ! Que muy grande calor ! ! !*

Vera-Cruz, 23 avril.

Il m'arrive souvent, en qualité de chef de gamelle, d'aller au marché, le matin, escorté de M. Victor, noir de la Martinique, cordonnier de son état, que nous avons promu au grade de cuisinier

Digitized by Google

en chef. C'est un garçon intelligent, qui nous rend de précieux services. Au marché seulement il nous est donné de voir, à peu près à l'aise, les naturels du pays. Tous les habitants qui possédaient les moyens de se réfugier dans l'intérieur, au moment de notre arrivée, se sont empressés d'exécuter cette prudente manœuvre. La ville de Vera-Cruz reste donc livrée aux négociants, étrangers pour la plupart, et aux Français, forcés de tenir garnison en cet aimable séjour.

La halle, d'assez belle apparence, est intelligemment construite. C'est un monument carré, muni de larges ouvertures, au milieu de chacune des faces. Le rez-de-chaussée est occupé par des magasins d'épicerie, s'ouvrant, d'un côté, sur la rue, de l'autre, sur une cour, ou *patio,* entourée d'une galerie intérieure *(portales).* C'est sous ces arcades et dans la cour que les vendeuses, accroupies près de leurs marchandises, attendent le chaland, en fumant la cigarette ou le cigare. Leur costume consiste, tout simplement, en une chemise, d'ordinaire très-blanche, et un jupon d'indienne; une écharpe, appelée *reboso,* recouvre les épaules, les bras, et, parfois, le derrière de la tête, en se fixant au peigne qui retient le chignon. Les unes laissent leurs longs cheveux noirs descendre dans le dos, presque jusqu'à leurs pieds nus, en deux tresses ornées de faveurs à leur extrémité; les autres les enroulent en chignon, à l'aide d'un peigne doré, qui atteint les proportions d'un monument. Ici, un Indien impassible, assis à la turque, ombragé par un immense sombrero, enveloppé du *sarape* national, expose en vente les produits des Terres-Chaudes.

Les fruits, les légumes, les volailles viennent à dos de mulets, d'un village voisin, appelé Medellin. Les œufs se vendent ici un réal pièce (soixante centimes environ), et le reste, à l'avenant. Les poissons sont étalés ailleurs, dans des halles spécialement consacrées à leur usage. Peu ou point de gibier, si ce n'est quelques *palomitas* (espèce de tourterelles), et quelques échassiers sentant fort le marécage.

L'assemblée est très-bruyante, comme bien vous pensez. Les pièces *lizas* sont un interminable sujet de discussion. Ce sont de

Digitized by Google

malheureuses pièces qui ont eu leurs beaux jours, sans doute, mais qui sont maintenant réduites à l'état de fragments métalliques, auxquels il ne reste plus figure humaine, tant elles ont été polies et rongées par un trop long usage : cela peut être tout aussi bien un bouton de culotte qu'un *medio*, à l'aigle mexicaine. Ces pièces sont fort nombreuses dans la république, qui a autre chose à faire que de les retirer de la circulation. Ce qui ne facilite pas non plus les transactions, c'est l'absence complète de billon, qui, cependant, me dit-on, existe dans l'intérieur. Le *quartillô*, (en argent, et qui vaut 15 centimes), est la plus basse subdivision monétaire dont on fasse usage ici. Viennent ensuite le *medio* (30 centimes), le *réal* (60 centimes), et la piastre ou *peso*, que le gouvernement français nous donne pour 5 francs 37. Le *medio peso*, ou demi-piastre, est aussi très-usité. La monnaie d'or est représentée par l'once, valant 16 piastres, la demi-once et l'*escudo*, valant 4 piastres et demie. L'argent américain est reçu dans tous les marchés.

Vera-Cruz, 29 mai.

Nous venons de remporter à Puebla un succès éclatant. Voici comment les choses se sont passées, à ce que l'on raconte : quelques points importants furent pris d'assaut, non sans peine, par nos intrépides fantassins. Les Mexicains s'étaient fortifiés dans leur place d'une façon formidable : les maisons étaient transformées en citadelles, les rues barricadées; enfin, nous devions, en pénétrant dans Puebla, trouver une seconde Saragosse. Mais ce qui gênait le général Ortéga, c'est que son adversaire, M. Forey, avait su lui couper ses communications avec Mexico. Dans ces circonstances épineuses, Ortéga demanda au général français à faire sortir de la place les bouches inutiles, femmes, enfants et vieillards. « Allons donc, mon bon ami, vous me prenez pour un fameux imbécile! » lui répond l'autre. Ortéga se vit donc dans l'obligation de demander des vivres et des munitions à son ami Juarez, qui attendait bravement les événements à Mexico. On envoya le tout, sous bonne escorte. Malheureusement, les choses n'arrivèrent point à leur adresse, car nos troupiers tombèrent sur le convoi, taillèrent l'es-

Digitized by Google

corte en pièces, et s'emparèrent des vivres et des munitions. Ortéga n'était pas au bout de ses ennuis : on était arrivé, après mille et une tribulations, à poser en batterie les gros canons rayés, dont je vous ai déjà parlé. Ortéga comprit alors que c'en était fait de lui. Il demanda à sortir, avec armes et bagages. « Mais non, mais non, lui répondit le général ; j'attends un meilleur résultat de mon orchestre. » La question était dès lors tranchée : il n'allait plus rester pierre sur pierre de Puebla. Ce que voyant, Ortéga se rendit sans condition ; de la sorte, quinze mille hommes avec leurs armes, dix-neuf généraux (il paraît qu'on n'en est pas chiche dans l'armée mexicaine!) neuf cents officiers tombèrent aux mains du général Forey. Par-dessus le marché, la ville est à nous, sans qu'il nous en coûte ce terrible assaut, que j'appréhendais. Le jour même, le général Bazaine est parti pour Mexico.

Deux mots encore sur Puebla : c'est une ville de soixante-dix à quatre-vingt mille habitants, en grande odeur de sainteté, dans ce bon pays du Mexique. Le nombre des couvents des deux sexes y était fort grand. Mais Juarez les a transformés en casernes et en redoutes.

LÉON BLÉVEC.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LE CHEVALIER DE SAPINAUD ET LES CHEFS VENDÉENS DU CENTRE, notes, lettres et documents pour servir à l'histoire des cinq premiers mois de la guerre de la Vendée, publiés par M. le Cte de la Boutetière. — Un vol. in-8o, tiré à 300 exemplaires numérotés. — Paris, Académie des Bibliophiles.

Les chefs vendéens écrivaient peu ; ce qui reste de leurs correspondances doit être compté pour rien, si on le compare aux innombrables documents révolutionnaires qui ont été conservés. Aucun d'eux n'a tenu d'une manière suivie le journal des événements auxquels il a été mêlé. La chose eût-elle été praticable, l'idée de l'entreprendre ne leur serait pas venue. Des gens qui, chaque jour, défendaient leur vie pied à pied, avaient de bien autres soucis que celui de préparer des matériaux à l'histoire. Eurent-ils même le pressentiment de tout l'intérêt que la postérité prendrait à leurs exploits? Il est permis d'en douter, puisque le caractère de la véritable grandeur est de s'ignorer elle-même. Ceux des royalistes qui ne combattaient pas n'écrivaient pas davantage. Un soupçon d'incivisme pouvait être plus dangereux qu'un engagement avec les bleus, et la moindre lettre sympathique à la cause vendéenne eût compromis l'auteur et le destinataire.

Les documents royalistes sur les guerres de l'Ouest méritent donc d'être recueillis avec soin, et c'est toujours une œuvre utile de les publier, surtout quand on sait, comme M. de la Boutetière, les encadrer dans un récit bien ordonné et bien écrit. Son volume a sa place marquée dans la bibliothèque de tous les hommes qui voudront étudier sérieusement la guerre de la Vendée ; il contient

Digitized by Google

des détails curieux et inédits, ceux-ci que je relève en passant : Sur sept cents prêtres composant le clergé de la Vendée, cinq cent cinquante refusèrent le serment (p. 91). Le 1er février 1793, le Directoire de département prit un arrêté contenant la promesse d'une prime de cent à deux cents livres au dénonciateur d'un prêtre assermenté ou d'un émigré (p. 11).

« On peut s'assurer — dit à ce propos l'auteur — dans les mémoires du XVIIe siècle, entre autres dans ceux de Foucaud, intendant en Poitou, lors de la révocation de l'édit de Nantes, que ce fonctionnaire avait employé, à la satisfaction de M. de Louvois et avec l'aide de ses dragons, des mesures littéralement identiques. Aux deux époques, il y a heureusement la même consolation pour ceux qui ont horreur du despotisme, qu'il soit démagogique ou monarchique. Les crédules habitants de nos campagnes n'ont pas vendu les proscrits pour un peu d'or, et le sang des victimes a protesté contre l'usage odieux de la force brutale. » M. de la Boutetière a raison, la violence, d'où qu'elle vienne, est toujours odieuse ; mais, de plus, il faut dire qu'elle offense le bon sens quand on l'exerce au nom de la liberté. Ce passage, mieux que bien des commentaires, annonce une ferme intention de se placer au-dessus des préjugés de partis.

Je ferai maintenant à M. de la Boutetière plusieurs querelles. Ainsi, je ne puis lui pardonner de ne jamais indiquer la page des volumes qu'il cite. Le luxe avec lequel son volume a été imprimé indique évidemment qu'il le destine aux amateurs et aux érudits, et mieux que personne, il doit savoir que ceux-ci, qui ne lisent pas seulement pour le plaisir de lire, aiment qu'on leur facilite par des indications précises le recours aux sources. Je pourrais signaler aussi un certain nombre de pièces qu'il mentionne comme les ayant trouvées dans les *Papiers Goupilleau*, au risque de leur donner un faux air de documents inédits, et dont plusieurs figurent depuis longtemps dans des ouvrages imprimés, par exemple, la lettre des insurgés de Challans (p. 40), que M. Louis Blanc a donnée, t. VIII, p. 200. D'autres portent la mention *Collection Grille* et se trouvent dans le volume de cet auteur sur le bataillon des volontaires de Maine-et-Loire. Il était également peu nécessaire de

Digitized by Google

reproduire en entier ce long manifeste du 27 mai 1793, que Savary lui-même a cru inutile d'insérer dans son ouvrage, se bornant (t. I, p. 233) à renvoyer aux historiens qui l'ont publié.

M. de la Boutetière est assez riche de ses propres trouvailles pour ne pas marquer à son coin des pièces qui circulent depuis longtemps. Ces légers reproches, je me hâte de le dire, s'adressent moins à l'historien qu'à l'érudit, qui a placé son volume sous l'égide de l'Académie des Bibliophiles, et a donné ainsi prise aux observations de se spointilleux confrères.

En revanche, c'est à l'historien de M. de Sapinaud que je me plaindrai de ne s'être point appesanti sur certaines circonstances qui se rapportent à son héros, et qui méritaient quelques éclaircissements en présence des assertions erronées des *Mémoires de Mme de Sapinaud.* Les mémoires sur la Vendée sont assez précieux, au point de vue de la couleur locale, et malheureusement trop peu riches en renseignements exacts, pour qu'on néglige les occasions d'accroître leur valeur en les complétant et en les rectifiant. D'après les mémoires de sa parente (édit. in-8o, p. 38, édit. in-12, p. 69), M. de Sapinaud de la Verrie serait mort le 15 août 1793, et cette date est évidemment fausse, puisque le *Bulletin de la Vendée,* du 1er août, cité par Savary (t. I, p. 404), s'accorde avec la lettre inédite donnée par M. de la Boutetière pour établir que M. de Sapinaud fut tué à Chantonnay, le 25 juillet. Il n'est pas non plus question dans ces documents de la prétendue trahison d'un transfuge dont parle Mme de Sapinaud.

J'ai vainement cherché dans ce volume des explications sur un épisode auquel le nom de M. de Sapinaud de la Verrie ne se trouve mêlé qu'indirectement, mais qui regarde ses compagnons d'armes, *chefs vendéens du centre.* Je veux parler de l'exécution de Monet, chef du bataillon le *Vengeur,* mis à mort par les Vendéens en même temps que plusieurs de ses camarades. S'autorisant d'un récit mal fait, emprunté aux *Mémoires de Mme de Sapinaud*, M. Bonnemère, dans la *Vendée en 1793* (p. 153), avance que les rebelles fusillèrent à Mortagne, durant les premiers jours de mai, trois cents prisonniers qne M. de Sapinaud avait envoyés de Chantonnay.

Il doit être, ce me semble, très-facile d'établir, à l'encontre des

Digitized by Google

souvenirs de Mme de Sapinaud, que le chevalier de la Verrie était mort à l'époque où Monet fut pris et fusillé, et que le nombre des camarades de Monet faits prisonniers a été fort exagéré. Tout porte à croire que Mme de Sapinaud a fait une confusion en disant que les prisonniers avaient été envoyés par le chevalier de la Verrie, après la bataille de Chantonnay [1]. Les deux engagements auxquels on peut donner le nom de bataille de Chantonnay, eurent lieu, l'un le 25 juillet : le chevalier de la Verrie y fut tué ; et l'autre le 5 septembre 1793, et c'est à la suite de ce dernier que Monet fut pris et fusillé. (Voir Savary, t. II, p. 120 et suiv.). Le nombre de trois cents prisonniers paraîtra aussi bien considérable en présence du rapport de Chalbos, déclarant lui-même « qu'on a peu d'exemples d'un feu aussi vif et aussi soutenu », et ajoutant : « Nous avons à regretter environ deux cents hommes tués ou faits prisonniers, parmi lesquels se trouvent plusieurs officiers de mérite. » Il est clair en effet que si le combat a été très-meurtrier, et que la perte totale en morts et en prisonniers a été de deux cents hommes ; il ne saurait être sérieusement question de trois cents prisonniers.

Je recommande à M. de la Boutetière, qui a trop bien commencé pour s'arrêter en route, l'étude de cet épisode. Je suis persuadé qu'il démontrera que le bataillon le *Vengeur*, signalé pour son courage à la bataille de Luçon [2] et qui se fit encore remarquer la veille de la bataille de Cholet [3], a pu fournir quelques victimes aux vengeances royalistes, mais qu'en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, l'esprit de parti a profité de renseignements inexacts.

Je demande vraiment pardon à M. de la Boutetière de ne pas donner ici l'analyse de son livre ; mais puis-je mieux le louer qu'en engageant à le lire, me bornant à faire porter ma critique sur les points qu'il n'a pas traités ?

ALFRED LALLIÉ.

[1] Voir et comparer les éditions in-8°, p. 26, et l'édit. in-12, p. 48, avec la p. 11 d'une petite brochure intitulée : *Nouvelles notices sur la Vendée*, publiée, sans nom d'auteur, par un M. de Sapinaud.

[2] Le 28 juin 1793. Rapport de Sandos, *Monit.* du 4 juillet 1793, n° 185, p. 798.

[3] Le 17 septembre 1793 : voir Grille, *la Vendée en* 1793, t. II, p. 295.

Digitized by Google

LE ROI LEAR, de W. Shakespeare, traduction en vers par M. l'abbé P.-E.-P. Herpin. — Une broch. in-8o. Rennes, imp. Leroy.

M. l'abbé Herpin, professeur au collége Saint-Vincent de Rennes, a dédié son *Roi Lear* à M. A. Nicolas, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de la même ville. M. Nicolas, bon juge en pareille matière, a félicité le traducteur dans des termes qui recommanderont mieux son œuvre que ne le feraient tous nos éloges :

« Monsieur, lui écrit-il, j'ai lu avec toute l'attention qu'elle mérite votre belle traduction du *Roi Lear*, et je vous remercie du plaisir que cette lecture m'a procuré. Nous ne possédons pas, en vers français, un assez grand nombre de tragédies de Shakspeare; c'est une louable et généreuse entreprise d'enrichir notre idiome poétique de ces merveilles de l'imagination étrangère. Ducis nous les a fait assez mal connaître. Trop souvent il invente : ses tragédies sont des ouvrages nouveaux; l'imitation ne porte que sur le canevas des pièces anglaises; mais la passion et le style de Shakspeare sont métamorphosés plutôt qu'embellis.

» L'*Othello* d'Alfred de Vigny et le *Macbeth* d'Emile Deschamps ont réparé, à quelques égards, le faux système de leur devancier. Si leur part de création dramatique est moins originale, ils ont contribué, du moins, à faire mieux comprendre le génie du vieux William, et ont répandu, dans notre langue, une foule d'images et de puissantes expressions qui, jusque-là, lui étaient demeurées inconnues.

» C'est la même tâche que votre ambition est de continuer, et tous les vrais amis des Lettres vous accompagneront avec intérêt, dans cette carrière, de leurs suffrages approbateurs.

» *Othello* et *Macbeth*, malgré vos séduisants et redoutables prédécesseurs, et aussi *Hamlet* et *César*, qui n'ont pas encore tenté de fortes plumes, vous appelleront un jour à cette joute glorieuse.

» En attendant, votre *Roi Lear*, mené à bonne fin, suffit à ouvrir dignement cette vaste galerie. Le savoir et le talent ont une égale place dans cette première tentative, et je ne saurais trop vous féliciter du rang que vous avez su prendre parmi nos traducteurs... »

PÉLAGE, tragédie chrétienne, en cinq actes, en vers, par M. l'abbé H. Delor. — Paris, Dupuy, rue Saint-Sulpice, 24. 1 vol. in-18.

Cette tragédie a, sur beaucoup d'autres drames en vers, l'avantage d'avoir été représentée, non point dans un théâtre où l'on entre en payant, non point par des acteurs vivant de leurs rôles, mais sur un théâtre de collége, celui de Felletin, dans la Creuse, et par de

Digitized by Google

jeunes écoliers qui en ont retiré ce double gain : d'apprendre à bien réciter des vers en public et d'entendre applaudir de nobles et généreux sentiments, souvent exprimés dans une langue que les maîtres de la scène ne désavoueraient pas.

Laissons le poète nous exposer, en quelques lignes de *préface*, le sujet qui a tenté sa plume chrétienne : — « Moins d'un siècle après la mort de Mahomet, nous dit-il, la moitié du monde connu, l'Arabie, la Perse, la Syrie, la Palestine, l'Egypte, l'Afrique septentrionale avaient subi la loi du sabre et du Coran.

» A travers l'Espagne trahie, le flot envahisseur effleurait déjà les Gaules, les avait même un moment souillées. Et quand, plus guerrier que l'Arabe et non moins enthousiaste, enflammé par des chefs héroïques et des audaces théatrales, le Maure, mêlé au torrent, en eut décuplé la force dévastatrice, il dut sembler que c'en était fait, et que le destin du monde, enivré des voluptueuses doctrines du Coran, était de s'endormir pour jamais dans les langueurs du despotisme.

» Heureusement, la brutale invasion rencontre enfin un homme : Pélage. Pélage, c'est la vérité triomphant de l'erreur ; c'est la conscience et la virilité européenne ne voulant ni du brigandage du désert, ni de la somnolence asiatique ; c'est le Coran, code du fatalisme, dénoncé enfin et repoussé ; et l'Evangile, code du libre arbitre, vengé et sauvé.

» Contre les furieuses et obstinées agressions du sabre musulman, la liberté a eu des défenseurs immortels : Godefroi de Bouillon, saint Louis, d'Aubusson, Huniade, Scanderberg, saint Pie V, Sobieski. Pélage, le premier, avait tiré l'épée.

» Si Christophe Colomb, fils adoptif de l'Espagne, nous a donné un monde nouveau, l'Espagne, par son fils Pélage, a sauvé l'ancien monde. »

Une courte citation suffira pour montrer que M. l'abbé Delor a l'âme et le style d'un vrai poète. Son héros, resté seul, s'écrie, à la fin du premier acte :

Ce ciel bleu,
Eclatant pavillon de l'éclatante Espagne ;
Cette plaine féconde, et ma fière montagne ;

Digitized by Google

Ces grands fleuves, roulant parmi tant de cités,
Leur superbe murmure et leurs flots argentés ;
Ce robuste fragment de l'Europe guerrière
Que Dieu ceignit de flots pour qu'une race fière
Vît un lutteur debout dans leur courroux tonnant ;
Ce beau pays, qui rêve, au bout du continent,
Demandant, chaque soir, au jour qui fuit dans l'onde,
S'il ne va pas là-bas chercher un autre monde;....
Ce pays, ma patrie enfin, je les verrais
Par le fer d'un barbare et pour toujours soustraits
Aux divines clartés que sema l'Évangile!!!
Que l'univers se taise, et regarde immobile
Le fléau du désert battre les nations,
Moi, je dis qu'il est temps que nous nous réveillions!
Car il s'agit enfin de savoir si la terre
Accepte pour jamais la loi du cimeterre,
Ou si le genre humain doit grandir, abrité
Sous la loi de l'amour et de la liberté.....
— S'endorme qui voudra!!! Debout à l'avant-garde,
Je veille..... Et je vaincrai, car mon Dieu me regarde.

JOSEPH PAGNON, lettres et fragments recueillis par M. Clair Tisseur, avec une préface par M. Victor de Laprade, de l'Académie française. — 1 vol. in-18, Paris, Girard, rue Cassette, 30.

« Mort à vingt-trois ans, presque sans œuvres, sans que du moins une seule de ses toiles ait conquis la notoriété, longuement malade, l'inconnu qui ressuscite dans ce livre a pourtant quelque chose en son apparence de plus robuste et qui semble promettre une plus longue vie que Maurice de Guérin. Joseph Pagnon est un plébéien, né dans une pittoresque vallée de la Drôme, pareille, dit son historien, à « une poussée du Vivarais qui a franchi le Rhône. » Quoique atteint lui aussi, dans le fond, de ces divines langueurs qui consument le corps et l'âme, sa figure est empreinte de la vigueur des races laborieuses, et contraste avec celle des pâles gentilshommes enlevés comme lui à ce monde par la nostalgie de l'infini. En le suivant dans sa carrière circonscrite entre un groupe d'amis obscurs, à Lyon où il fut transplanté de bonne heure, les ateliers d'Ingres et de Flandrin, et les paysages du Dauphiné, du Vivarais et de la Provence, on respire un air plus vif et plus salubre qu'à travers des existences plus cultivées et plus mondaines...

» Joseph Pagnon n'était pas allé beaucoup plus loin que l'instruction primaire. Tous ses amis affirment qu'il n'avait jamais lu que deux livres, a Bible et Dante, peut-être quelques pages de Châteaubriand. On verra

Digitized by Google

ses *Fragments,* plusieurs de ses lettres, et on jugera si l'art d'écrire est un don du collége que nous octroie le diplôme de bachelier...

» Il était peintre et ne songeait pas à devenir écrivain. Ses dessins et ses rares toiles sont dispersés et ne sauraient former un monument. Ces quelques pages de lui recueillies par l'amitié suffiront peut-être pour lui assigner une place parmi les poètes qui n'ont pas chanté. A coup sûr, sa biographie formera un des documents les plus intéressants de l'histoire des âmes et des idées de 1830 à 1851. »

Voilà, en vingt-cinq lignes magistrales, crayonné par l'auteur de *Pernette,* le portrait du jeune peintre lyonnais. Le livre où il revit n'est pas de ceux qu'on peut analyser : nous sommes forcé de nous borner à extraire cinq ou six pensées, qui inspireront sans doute l'envie de lire tout le recueil.

« J'aime le Poussin, je puis vous le dire, comme un père. Après Dieu, c'est lui qui a le mieux fait le paysage. »

« L'homme, pour être grand, doit aimer les grandes choses. »

« Les arts sublimes ne peuvent être raisonnés, car ils viennent du cœur. »

« Vase infirme, vase fragile, je louerai le potier qui m'a fait, et c'est par là seulement que l'œuvre peut être digne de l'ouvrier. »

« Mon père, partout la nature est sublime, variée, immense, et toujours pleine de charmes. Elle laisse au cœur une idée calme, un sentiment d'amour, reflet grossier de l'impression de Dieu qui l'a faite. Il en est de la nature comme de toutes les œuvres de Dieu : l'œil qui y cherche le beau y trouvera une perfection antique et nouvelle, tout à la fois sage comme le vieillard et enjouée comme la jeunesse, et partout couverte d'une divine majesté. Et au milieu de cette nature, atome au sein des plaines immenses ou le long des files de hautes montagnes, passe, chose plus immense et plus merveilleuse, l'homme, appelé à comprendre d'abord la nature, puis Dieu. Je ne dis pas rigoureusement, sans doute, mais enfin appelé à comprendre Dieu par la foi, par la foi qui seule nous fait agir avec vaillance. Car la foi est ici-bas au fond de tout. On aime son épouse parce qu'on a *foi* en elle, on *croit* à elle. Ce mot est beau. Mais avoir *foi* en Dieu, il n'y a que cela qui puisse ennoblir notre vie et lui donner un but. »

Ce livre, nous l'avons éprouvé, laisse au cœur une impression excellente : il l'élève, il l'échauffe, il le rend plus capable d'aimer et de souffrir.

ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

Une note à propos de Jeanne de Belleville.

Le *Correspondant* publiait, le 25 mai, un article de M. de Laprade, intitulé : *Une Chanson de geste au XIXe siècle.* C'est une longue et belle étude sur l'œuvre de notre compatriote M. Emile Péhant. Nos lecteurs aimeront à l'aller chercher dans le recueil; mais ce qu'ils n'y trouveront pas, c'est la note suivante, que le défaut d'espace avait forcé de supprimer au dernier instant, et que nous avons été heureux de voir rétablie dans un tirage à part :

« Il appartient au *Correspondant* de faire valoir les titres littéraires de la province, qui ont tant de peine à se faire jour au milieu du tumulte des chroniques parisiennes. La catholique Bretagne, et c'est là un fait digne d'être noté, est à l'heure qu'il est le coin de la France le plus fertile en poètes. A la suite de ce travail sur l'œuvre la plus remarquable qui soit récemment sortie d'une plume bretonne, on lira peut-être avec intérêt une bibliographie poétique de cette noble province, qui n'est pas complète, sans doute, mais qui peut donner une idée de l'activité de l'imagination armoricaine. Après les deux grands génies de la Bretagne, Châteaubriand et Lamennais, rappelons quelques morts bien aimés de la poésie : Brizeux, Boulay-Paty, Turquety, Hippolyte de la Morvonnais. Voici la vaillante et brillante phalange des survivants : Achille du Clézieux, auteur de *Paris, une Voix dans la solitude, une Voix dans la foule,* etc.; — F. du Breil de Marzan, *la Famille et l'Autel;* — Hippolyte Violeau, *Premiers loisirs poétiques, Nouveaux loisirs poétiques, Livre des mères chrétiennes, Paraboles et légendes;* — A. de Beauchesne a donné : *les Souvenirs poétiques, le Livre des mères* avant ses belles histoires de *Louis XVII* et de *Madame Élisabeth;* — Stéphane Halgan, *Souvenirs bretons;* — F. Longuécand, *Espérance, les Bluets, le Miroir, la Cigale,* fables; — Joseph Rousse, *Au Pays de Retz;* — Mme Auguste Penquer, *Révélations poétiques, les Chants du Foyer, Velléda;* — Ch. Alexandre, *les Espérances, les Grands maîtres;* — S. Ropartz, les *Paraboles évangéliques, les Deux Bretagnes;* — Hippolyte de Lorgeril, *une Étincelle, Récits et Ballades, Mes Prisons;* — Charles Robinot-Bertrand, *la Légende rustique;* — Anthime Ménard, *Suis-je poète?* — Du Pontavice de Heussey, *les Nuits rêveuses, Sillons et Débris, Poèmes virils,* etc.; Raymond du Doré, *Poésies d'un proscrit;* — Mme Louise d'Isole, *Passion, Après l'amour;* — Madame Sophie Huë, *les Maternelles;* — Émile Grimaud, *Fleurs de Vendée, les Vendéens,* poèmes; *Scènes poétiques, la Bienheureuse Duchesse,* poème, etc. Nous en passons qui seront peut-être un jour notables dans la langue française. Citons quelques-uns de ceux qui sont restés fidèles à la vieille langue celtique et qui président à une renaissance bretonne, comme MM. Roumanille, Aubanel et Mistral, à la renaissance provençale. Ce sont MM. F. Luzel, *Bepred Breizad* (*Toujours Breton*), *Gwerziou-Breiz-Izel* (*Chants populaires de la Basse-Bretagne*); un volume de vers français : *les Chants de l'épée;* — J.-P.-M. Lescour, *Telenn Remengol;* — Prosper Proux, *Bombard Kerne;* — Gabriel Milin, *Marvaillou grac'koz.* Enfin MM. Le Jean, l'abbé Henry, Mgr Le Joubioux, qui n'ont pas encore donné de recueils. »

Digitized by Google

CHRONIQUE

M. FRÉDÉRIC CAILLIAUD.

Nous allons tenir l'engagement pris par nous, le mois passé, d'étudier la vie du regrettable conservateur de notre Muséum d'histoire naturelle.

M. Fredéric Cailliaud est né à Nantes le 10 juin 1787. Destiné par son père à une profession manuelle, il acquit de bonne heure une adresse et une sûreté de main qui lui furent plus tard d'une grande utilité. Mais le travail de l'atelier ne pouvait convenir à une imagination aussi active et aussi avide de l'inconnu que celle de notre compatriote. Tous les instants qu'il pouvait dérober au rude apprentissage qui lui était imposé, il les consacrait à l'étude de la minéralogie, sous la direction de notre savant naturaliste Dubuisson, qui fut le fondateur et le premier conservateur du Muséum nantais. Parcourant les environs de notre ville, Cailliaud recueillait tout ce qui paraissait digne de ses recherches; il polissait les pierres brutes, les échantillonnait, et préludait ainsi aux préparations qui, plus tard, devaient faire la gloire et la richesse de notre Musée.

A force de sollicitations et de persévérance, il obtint enfin de son père de quitter le travail des métaux communs pour entreprendre celui des pierres précieuses et de la bijouterie. D'heureux perfectionnements et d'ingénieuses inventions ne tardèrent pas à lui ouvrir l'entrée des premiers ateliers de la capitale, et il sut y faire marcher en même temps et les travaux de l'orfévrerie et les études minéralogiques. Mais le besoin de voyager et d'étendre le cercle de ses connaissances l'empêchait de prendre une position définitive, malgré les propositions avantageuses qu'on lui faisait. Aussi le voyons-nous, partant pour le nord de la France, passer successivement en Belgique, en Hollande, puis, après de courts temps d'arrêt dans plusieurs localités, parcourir l'Italie, la Sicile, la Grèce, gagner Constantinople et passer en Egypte, où il va trouver enfin un ample aliment à son activité dévorante et à son insatiable avidité de voir et de connaître (1815).

Un premier voyage avec Drovetti, consul de France en Egypte, le conduit jusqu'en Nubie à la deuxième cataracte du Nil. D'intéressantes découvertes sont le résultat de cette première excursion. De retour au Caire, le Pacha lui confie la mission d'explorer les parties orientales de

Digitized by Google

la haute Egypte jusqu'à la mer Rouge, pour juger des richesses minéralogiques de ces contrées. C'est dans ce voyage qu'il découvre ces mines d'émeraudes de Labarath, abandonnées depuis le temps des Ptolémée, et dont la tradition seule avait conservé le souvenir incertain.

Après une course aussi fatigante que dangereuse à travers plus de soixante lieues de déserts, il arrive à la grande oasis, visitée déjà par plusieurs célèbres voyageurs anglais, mais sans résultats bien satisfaisants. Il n'en est pas de même pour Cailliaud. Les ruines d'importants édifices, de nombreuses inscriptions grecques n'échappèrent pas à sa sagacité persévérante; et, après quatre ans de séjour en Egypte, il revint en France, riche de collections d'histoire naturelle, de plans, de dessins, de documents nombreux et inconnus sur la géographie, l'histoire et la civilisation de peuples dont l'existence était à peu près complétement oubliée.

Ce retour en France (1819) fait enfin connaître la valeur de Cailliaud, dont le nom jusqu'alors était resté confiné dans le cœur et le souvenir d'un petit nombre d'amis et de compatriotes. C'est alors qu'il se révèle au monde savant, non-seulement comme voyageur et dessinateur, mais aussi comme naturaliste et archéologue. Le gouvernement et l'Académie des sciences accueillent avec faveur ses intéressants travaux. Il va marcher maintenant avec un appui efficace et éclairé, sous les yeux et accompagné des sympathies de tous les amis de la science. C'est dans ce voyage qu'il visite l'oasis de Syouah, y relève le plan du temple de Jupiter-Ammon; à travers le désert de la Lybie gagne l'oasis de Falafré, non explorée jusqu'à lui, y découvre de curieux monuments d'une haute antiquité, et arrive au chef-lieu de l'oasis de Thèbes.

De retour au Caire, riche de précieux documents nouveaux et d'abondantes collections (1821), il est chargé par Méhémet-Ali d'accompagner l'expédition militaire qui, sous le commandement d'Ismail-Pacha, va pénétrer jusque dans les parties encore inconnues de la Nubie. A la faveur de cette expédition, Cailliaud parvient à un degré de latitude auquel nul voyageur européen ne s'était encore élevé. C'est dans ce voyage qu'il découvre les ruines de Méroé, antique capitale de l'Ethiopie, dont la tradition seule avait conservé la mémoire.

De retour à Paris, il met en ordre toutes ses collections, rédige la relation de ses voyages, surveille l'impression de ses documents et la reproduction de ses plans et de ses dessins; et son *Voyage à Méroé*, au fleuve Blanc, au delà du Fazoql, dans le midi du royaume de Sennar, à Syouah et dans cinq autres oasis, de 1819 à 1822, paraît, imprimé aux frais du gouvernement. La décoration de la Légion d'honneur et le titre de correspondant d'un grand nombre de sociétés savantes, qui tiennent à honneur de le compter parmi leurs membres, témoignent suffisamment de la haute estime que le monde de la science attache à ses importantes découvertes.

Digitized by Google

Après une existence aussi active et aussi utilement remplie, Cailliaud sent enfin le besoin du repos; il vient le chercher à Nantes, au sein de sa famille, non pas pour s'annihiler dans les délices d'une improductive oisiveté, mais pour se recueillir, coordonner cette multitude de détails qui ont passé sous ses yeux. Homme pratique avant tout, il recherche dans cette masse de dessins, recueillis dans les hypogées, dans les temples, le côté usuel de ces représentations. C'est alors qu'il publie, de 1831 à 1837, ses *Recherches sur les arts et métiers, les usages, la vie civile et domestique des anciens peuples de l'Egypte, de la Nubie, de l'Ethiopie, suivies de détails sur les mœurs et coutumes des peuples modernes des mêmes contrées.*

L'atlas seul a été publié; le texte, depuis longtemps terminé, par une série de circonstances indépendantes de la volonté de l'auteur, n'a pas encore été livré à l'impression. Ce mémoire, rédigé et écrit par lui-même, est entre les mains de son fils, qui, nous l'espérons, lui donnera bientôt la publicité qu'il mérite.

Telle est la première phase de la vie de Cailliaud, phase de labeurs sur une large et imposante échelle, phase qui lui a valu honneurs, considération et rang dans la science. Une seconde s'ouvre pour lui, restreinte, modeste, obscure même; il ne la dédaigne pas, car il va la consacrer à sa ville natale. Adjoint pendant plusieurs années à Dubuisson, conservateur du Musée d'histoire naturelle et son premier maître; puis titulaire de la place de ce dernier (1836), il va consacrer toute son activité à la prospérité de l'établissement qui lui est confié. Il ne se bornera pas à soigner les collections acquises; il les complétera et les enrichira, tant avec les siennes qu'avec celles qu'il pourra se procurer par voie d'échange ou autrement.

Mais il reste à remplir une tâche dont Dubuisson avait posé les premières assises : former la collection minéralogique et géologique du département de la Loire-Inférieure. Cailliaud embrasse avec ardeur cette idée de son maître; il la développe, la féconde, la rectifie, la complète, et notre Musée présente au savant comme au curieux, en échantillons admirablement préparés, tous les spécimens minéralogiques, géologiques et paléontologiques, qui caractérisent les diverses formations de notre localité.

Là ne doit pas se borner son œuvre : il va la couronner. La carte géologique reste à faire; il l'entreprend, et, au moyen de teintes savamment disposées, nous pouvons d'un seul coup d'œil saisir, dans son ensemble et dans ses détails, la constitution du sous-sol de la Loire-Inférieure. Mais, pour atteindre ce résultat, que de courses, de fatigues, de peines! Car notre savant a visité, fouillé, sondé *lui-même* toutes les localités relatées dans son mémoire intitulé : *Études géologiques sur le département de la Loire-Inférieure.* Ce dernier, mis au concours annuel de la Société

Digitized by Google

académique de Nantes, lui vaut (1858) une médaille d'or, décernée avec empressement par ses collègues. La carte, judicieusement appréciée par le jury de l'exposition de notre ville, en 1865, remporte une médaille d'or, grand module.

Ces incessants travaux, ces recherches multipliées, ces courses sur tous les points du département, n'absorbent pas tellement les facultés de notre infatigable savant au profit du règne inorganisé, qu'il ne trouve encore le temps de s'occuper de l'autre règne. Les études conchyliologiques, qu'il avait dû faire marcher de front avec ses recherches paléontologiques, l'amènent naturellement à s'occuper des invertébrés vivants de notre localité ; et bientôt une nouvelle médaille d'or de première classe lui est décernée par la Société académique de la Loire-Inférieure pour son *Catalogue des radiaires, annélides, cirrhipèdes et mollusques marins, terrestres et fluviatiles* du département (1865.) Plusieurs mémoires sur les mollusques des genres éthérie, claussilie, clavagelle, gastrochène, publiés à diverses époques, attestent sa persistance dans ses recherches sur les invertébrés vivants.

Pendant ses courses sur nos côtes maritimes pour s'assurer d'une manière positive de la nature et de l'époque géologique des roches qui les garnissent, les nombreuses perforations qu'on rencontre sur certains points dans ces roches n'avaient point échappé à son attention. Ces faits, connus et étudiés déjà sur d'autres côtes de l'Océan et de la Méditerranée, avaient toujours été expliqués par la sécrétion d'un acide chez certains mollusques, acide au moyen duquel la perforation s'opérait.

Les recherches de Cailliaud lui font découvrir enfin plusieurs bancs de pholades *(pholas dactylus)*. Il peut alors étudier attentivement et l'animal et la roche dans laquelle il se loge.

De ses investigations résulte le fait, authentiquement démontré par lui, que la perforation pratiquée par la pholade est toute mécanique, et que l'intermédiaire d'un acide est complétement inutile. (*Annales de la Société académique*, 1852-1853.) Déjà, en 1843, Cailliaud, dans le *Magasin de zoologie*, avait avancé cette explication pour les gastrochènes.

Réfuté à cette époque avec une certaine vivacité par un des maîtres de la science, ce nouveau fait suscita de nouvelles réfutations non moins vives que les premières. Lorsque enfin il put être examiné avec une impartialité sage et dégagée d'idées préconçues, il donna raison à Cailliaud, et son assertion est admise dans la science.

Jusqu'ici, la particularité de perforer la pierre semblait n'appartenir qu'à quelques mollusques bivalves. Il était réservé à la sagacité et à l'esprit investigateur de Cailliaud d'étendre cette propriété à un autre ordre d'animaux. Dans un séjour que Cailliaud fit, en 1850, sur le plateau du Four, il découvrit plusieurs oursins *(echinus miliaris)*, logés dans des cavités lisses et arrondies creusées dans une roche calcaire. Cette particu-

Digitized by Google

larité le frappa d'autant plus, qu'il avait constaté qu'un échantillon de roches logeant un oursin se trouvait depuis plus de vingt ans dans les collections du Musée de Paris, sans qu'aucun des savants qui ont fait l'histoire de ces animaux eussent signalé cette curieuse singularité. Poursuivant ces recherches sur d'autres points, notre compatriote s'assura que ces faits étaient plus communs qu'il ne l'avait supposé d'abord. Une note sur ce sujet fut adressée par lui à l'Institut de France, qui la publia dans ses comptes rendus (3 juillet 1854).

L'attention éveillée sur ce sujet multiplia la découverte, et l'oursin figure, depuis, au nombre des animaux perforants. Mais comment pratique-t-il ces perforations ? C'est encore notre sagace observateur qui vient nous faire connaître, comme il l'a fait pour les pholades, le mode d'opération de l'animal, mode purement mécanique. Dans un intéressant mémoire, accompagné de dessins d'une grande exactitude, ayant pour titre : *Observations sur les oursins perforants de Bretagne* (*Annales de la Société académique de la Loire-Inférieure, 1856*), l'auteur décrit, d'une manière aussi claire que probante, et l'appareil perforant, et le mode d'action par lequel l'animal perce le grès et le granit, aussi bien que le calcaire et le schiste. Comme avec l'appareil perforant des pholades, il a, avec celui des oursins, pratiqué sous les yeux de quiconque a désiré le voir les cavités dans lesquelles l'animal se loge. Le Musée d'histoire naturelle de Nantes renferme des pièces du plus haut intérêt attestant les travaux de ces curieux echinodermes.

Enfin, la dernière œuvre de notre regretté compatriote, œuvre unique et que nul n'a tentée et exécutée avant lui, le sciage des coquilles, ouvre une nouvelle voie à l'étude de la conchyliologie. Jusque-là, les caractères extérieurs seuls servaient de base à la nomenclature ; maintenant des particularités d'intérieur viendront s'y joindre et en compléteront l'étude. Ces nombreuses pièces, de la plus délicate et de la plus admirable préparation, n'ont pu être exécutées que par une main d'une adresse et d'une dextérité exceptionnelles, guidée par une connaissance parfaite du sujet et une justesse d'appréciation peu commune.

Ces intéressantes préparations qui ont figuré à l'Exposition nationale de Nantes en 1861, et plus complètes encore à l'Exposition universelle de Paris en 1867, ont valu à leur auteur, outre de nombreuses et chaleureuses félicitations, accompagnées d'une médaille d'or et d'une d'argent, grand module, des distinctions honorifiques bien méritées, entre autres, celle d'officier d'Académie.[1]

Nous ne terminerons point cette notice sur la vie si laborieuse de Cailliaud sans relater la part qu'il a prise à l'édification de notre Musée d'histoire naturelle en voie d'exécution. Depuis son entrée dans cet éta-

[1] La Société Néerlandaise lui décerna, en 1855, une médaille d'or, grand module, pour son mémoire sur les mollusques perforants.

Digitized by Google

blissement municipal, il avait été à même de juger des graves inconvénients qui s'opposeraient à sa prospérité : nature du quartier, mauvais état des constructions, insuffisance du local, tout contribuait à détériorer les collections. Dans la prévision qu'un jour cet état de chose cesserait, il met à profit ses nombreux voyages tant en France qu'à l'étranger pour visiter les établissements du même genre. Notant tout ce qu'ils offrent d'avantageux ou d'imparfait, tant dans la construction que dans le mobilier, ses remarques sont d'une très-haute utilité pour l'appropriation et l'emménagement futur de notre nouveau Musée. Enfin, couronnant cette vie de dévouement et d'abnégation pour notre établissement communal, il lui lègue sa bibliothèque et toutes ses collections d'histoire naturelle, enrichissant en même temps le Musée archéologique du département de toutes ses antiquités égyptiennes, recueillies par lui au prix de tant de fatigues et de périls.

Dans le cours de cette longue carrière dont nous venons d'esquisser sommairement les traits principaux, Cailliaud a fait preuve d'éminentes et solides qualités qui l'ont élevé au rang des illustrations dont notre ville peut à bon droit s'enorgueillir. Fils de ses œuvres, il brise bien des obstacles devant lesquels tant d'autres auraient cédé. Petit de taille, mais grand d'intelligence, faible de corps, mais fort de volonté, il marche hardiment au but qu'il se propose; climat, privations, périls de toute espèce, rien ne le rebute; il peut ce qu'il veut. Esprit droit et convaincu, la science ne fait qu'affirmer en lui ses convictions spiritualistes et religieuses; enfin, citoyen bienveillant et généreux, il enrichit sa ville natale des fruits de ses recherches et de ses veilles.

LOUIS DE KERJEAN.

— Le général baron Louis-Armand de Lespinay vient de mourir, à son château des Essarts (Vendée). Issu d'une ancienne famille bretonne, établie en Poitou depuis plus de deux cents ans, il naquit à Chantonnay, le 19 février 1789, et suivit la carrière des armes. Il fit toutes les campagnes de l'empire, puis, en qualité de colonel, celle d'Espagne, en 1823. Nommé maréchal de camp en 1828, il rentra dans la vie privée après la chute de Charles X, à l'âge de quarante-deux ans. Elu membre du Conseil général de la Vendée en 1848, le général de Lespinay en était le vice-président depuis 1856. « La Vendée, dirons-nous avec M. de Sourdeval, s'incline avec respect devant cette vie si honorablement remplie au milieu des grands devoirs publics comme au foyer domestique. »

Le Secrétaire, ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

CONSEILS SUR LA MISSION ET LES DEVOIRS DE L'INSTITUTEUR; par D. Lame, inspecteur d'Académie. In-8°, 15 p. — Nantes, imp. v^e Mellinet.

DÉPUTÉS (LES) SORTANTS, candidats officiels de la Loire-Inférieure et de la Vendée : MM. Anselme Fleury, Joseph Simon, Thoinnet de la Turmelière, Alfred Le Roux, comte de la Poëze, marquis de Sainte-Hermine; par A. Lallié et J. Rousse. In-12, 71 p. — Nantes, impr. Vincent Forest et Emile Grimaud..... » 50

DRESSAGE DES CHEVAUX DE SELLE; par P. Plazen, directeur des haras impériaux à Perpignan. In-4°, 33 p. — Rennes, impr. Oberthur et fils; Paris, même maison.

ESQUISSE D'UNE THÉORIE DYNAMIQUE DE LA CHALEUR; par Édouard Dufour, président de la Société académique de Nantes. In-8°, 39 p. — Nantes, imp. Mellinet.

GLOIRES (LES) DE SAINTE-ANNE D'AURAY, son culte, son histoire, son couronnement; par l'abbé E. Bernard, professeur à la Sorbonne. In-18, 311 p. — Paris, lib. Douniol; Lecoffre.

GLOIRES (LES) DU SAINT CŒUR DE MARIE; par un docteur en théologie. In-18 jésus, 466 p. et gr. — Rennes, imp. Hauvespre; Paris, au bureau des *Annales de la sainteté au XIXe siècle.*

GUIDE A NANTES, contenant l'indication et la description de tout ce que la ville de Nantes offre de curieux en monuments et antiquités, musées, promenades, etc. Orné de 20 belles lithographies. In-18, 86 p. — Nantes, lib. Mme Veloppé.

INAUGURATION DE LA STATUE DE LAENNEC, A QUIMPER, le 15 août 1868. Discours prononcé par M. de Kergaradec, membre de l'Académie de médecine. In-8°, 11 p. — Paris, lib. J.-B. Baillière et fils.

ISTOR BREIZ, ou histoire populaire de Bretagne; par une fille du Saint-Esprit. 3e édition. In-18, 647 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

LOIS USUELLES ANNOTÉES. Les réunions publiques (Loi du 6 juin 1868), comprenant les réunions électorales. Les élections législatives, décret organique et décret réglementaire (2 février 1852). Texte, annotation, formules; par Giraudeau et Lelièvre. In-18, 184 p. — Nantes, imp. Charpentier; Paris, lib. Dentu..... 1 fr. 50

MON VOTE A PRIORI. Crayonnages sur nos personnalités, dédiés par un électeur brestois à son futur mandataire de 1869. In-8°, 96 p. — Brest, imp. Gadreau..... » 75

ORDO seu calendarium divini officii recitandi missæque celebrandæ juxta ritum Breviarii et Missalis Rhedonensis pro anno 1869. In-12, 27 p. — Rennes, imp. Vatar.

RÉUNIONS (LES) PUBLIQUES. (Loi du 6 juin 1868), comprenant : les réunions électorales, texte, annotations, formules; par Ad. Giraudeau et Lelièvre. In-18, 60 p. — Nantes, imp. Charpentier; Paris, P. Dupont..... » 60

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DU TOME VINGT-CINQUIÈME

ANNÉE 1869. — 1er SEMESTRE.

JANVIER.

Le Journal d'un Nantais à Londres pendant la Terreur, par M. *Ch. de Sourdeval* 5

M. Victor Hugo et la Restauration, par M. *Edmond Biré* 26

Les nouveaux Jacobins. — La Science, par M. *Eugène Loudun* ... 36

De Bretagne au Mexique, menus propos, par M. *Léon Blévec* 54

Notices et comptes rendus. — *Rimes et Raison*, de M. Léonce Mazuyer, par M. le Vte *Edouard de Kersabiec*. — *Le District de Machecoul — 1788-1793* — de M. Alfred Lallié, par M. *Joseph Rousse* 63

Les Séances poétiques de Mme Ernst en Bretagne, par Mlle *Amélie Hubans* 68

Études littéraires. — *Pernette*, de M. Victor de Laprade, par M. *Edmond Biré* 71

Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 80

Bibliographie bretonne et vendéenne 88

FÉVRIER.

Le colonel Troude, par M. le Vte *H. de la Villemarqué*, de l'Institut 89

Contes et Récits populaires des Bretons armoricains, par M. *F.-M. Luzel* 103

Une Légende inédite du pays de Retz, par M. *S. de la Nicollière* ... 109

De Bretagne au Mexique, menus propos *(suite)*, par M. *Léon Blévec* 115

M. Victor Hugo et la Restauration, par M. *Edmond Biré* 126

Documents inédits. — Un Privilége du Théâtre de Nantes en 1738, par M. *Charles Bougoüin* 141

Poésie. — La Tourterelle (Ann Durzunel), par M. *J.-P.-M. Lescour*. — Rien! par M. *Hippolyte de Lorgeril* 143

Notices et comptes rendus. — *Velléda*, poème, de Mme Auguste Penquer, par M. *Joseph Rousse*. — *Les Trompeurs trompés*, de M. Carou; — *Le Nid*, de M. Adolphe Orain, par M. *Louis de Kerjean*. — *La Roue qui tourne*; les *Légendes bretonnes*, de Mlle Gabrielle d'Ethampes, par M. *Eugène de la Gournerie*. —

Digitized by Google

Alix, de Mlle Zénaïde Fleuriot, par M. *Emile Grimaud*. — *Histoire des Moines et des Evêques de Luçon*, de M. l'abbé du Tressay, par M. *Alfred Lallié*. — M. Hyacinthe Lambron, par M. *Arthur de la Borderie*..... 146

Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 162

Bibliographie bretonne et vendéenne..... 167

MARS.

La Campagne de 1815 dans le Morbihan..... 169

Un Essai de poésie pastorale, par M. *Hippolyte Violeau*..... 184

Contes populaires des Bretons armoricains. — Le chevalier Fortuné, par M. *F.-M. Luzel*..... 194

M. Abel Pervinquière, par M. *Émile Grimaud*..... 208

Poésie. — La Pensée; la Mort; le Messager de Dieu, sonnets, par M. *Ém le Péhant*..... 222

De Bretagne au Mexique, menus propos *(suite)*, par M. *Léon Blévec*..... 224

Notices et comptes rendus. — *Les nouveaux Jacobins*, de M. Eugène Loudun, par M. *Lucien Dubois*. — *Un Tableau des Evêques de Luçon*, de M. Barotin, par M. *Amédée Gallet*. — M. l'abbé Aillery..... 242

Chronique. — Le peintre Louis Duveau, par M. *Amédée Duquesnel*. 248
— Lamartine, par M. *Victor de Laprade*, de l'Académie française..... 252

Bibliographie bretonne et vendéenne..... 256

AVRIL.

Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, ancien vicaire général de Luçon, par M. *l'abbé du Tressay*..... 257

Récits populaires des Bretons. — Les Aventures d'Iann Ar-Baz-Houarn, par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 271

Petits poèmes vendéens. — I. Une Chrétienne, par M. *Émile Grimaud*. 283

De Bretagne au Mexique, menus propos *(suite)*, par M. *Léon Blévec*..... 285

Documents inédits. — La Forge de Pouancé en 1702, par M. *Charles Bougoüin*..... 304

Galerie des poètes bretons. — Guillaume-René Kerambrun, par M. *Adolphe Orain*..... 307

Notices et comptes rendus. — *Un Acte de Foi*, poésies posthumes d'Edouard Turquety, par M. *Prosper Blanchemain*. — *Poèmes modernes*, de M. François Coppée, par M. *Joseph Rousse*. — *Victor Hugo et la Restauration*, par M. Edmond Biré. — *L'Eglise et la Révolution dans leurs rapports avec la civilisation moderne*, de M. le baron de Claye, par M. le Vte *Edouard de Kersabiec*. — *Le Baccalauréat et les études classiques*, par M. *Victor de Laprade*, de l'Académie française..... 313

Digitized by Google

Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 328
Nécrologie. — M. Phelippes-Beaulieux, par M. *Louis de Kerjean*. — Le zouave pontifical Louis Bretin, par M. *Eugène de la Gournerie*. — Mlle Reine de Saint-Pern. — M. A. de Hillerin, par M. *Emile Grimaud*..... 332
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 336

MAI.

Les Prisonniers de Quiberon, par M. *Alfred Nettement*..... 337
Le Chant du frère lai, poème, par M. *Hippolyte de Lorgeril*..... 357
Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, ancien vicaire général de Luçon *(fin)*, par M. *l'abbé du Tressay*..... 375
Récits populaires des Bretons. — Les Aventures d'Iann Ar-Baz-Houarn *(fin)*, par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 388
Poésie bretonne. — Notre Saint-Père le Pape Pie IX, le 11 avril (Hon Tad Santel ar Pap Pii nao, ann 11 a viz ebrell), par M. *J.-P.-M. Lescour*..... 406
Notices et comptes rendus. — *Le R. P. Julien Maunoir, apôtre de la Bretagne au XVIIe siècle*, par M. *Edm.-M. P. du V...*, avocat à la Cour impériale de Rennes. — La Société bibliographique de Paris..... 409
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 411
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 416

JUIN.

Biographies vendéennes. — Le P. Bonaventure Giraudeau, par M. *C. Merland*..... 417
Études historiques. — Les Monnaies de Charles de Blois, par M. le Vte *Édouard de Kersabiec*..... 433
Le long de la mer, nouvelle, par M. *C. Robinot-Bertrand*..... 455
Poésie bretonne. — Le Pêcheur (ar Pesketaer), par M. *J.-M. Le Jean*..... 463
Petits poèmes vendéens. — II. L'Écureuil, par M. *Émile Grimaud*.. 467
De Bretagne au Mexique, (suite), par M. *Léon Blévec*..... 470
Notices et comptes rendus. — *Le chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du centre*, de M. le comte de la Boutetière, par M. *Alfred Lallié*. — *Le roi Lear*, de W. Shakespeare, par M. l'abbé *P.-E.-P. Herpin*. — *Pélage*, tragédie chrétienne de M. l'abbé H. Delor; — *Joseph Pagnon*, de M. Clair Tisseur, par M. *Émile Grimaud*. — Une note à propos de *Jeanne de Belleville*, par M. *Victor de Laprade*..... 481
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 490
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 495

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION.

Histoire des Moines et des Evêques de Luçon, de M. l'abbé du Tressay, par M. *Alfred Lallié*, 157-160 — Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, ancien vicaire général de Luçon, par M. *l'abbé du Tressay*, 257-270, 375-387. — Le R. P. Julien Maunoir, par M. *Edm.-M. P. du V.*, 409.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Le Journal d'un Nantais à Londres pendant la Terreur, par M. *Charles de Sourdeval*, 5-25. — Un Privilége du théâtre de Nantes en 1738, par M. *Charles Bougoüin*, 141-142. — La Forge de Pouancé en 1702, par le même, 304-306. — La Campagne de 1815 dans le Morbihan, 169-183. — Les Prisonniers de Quiberon, par M. *Alfred Nettement*, 337-356. — Les Monnaies de Charles de Blois, par M. le *Vte Édouard de Kersabiec*, 433-454.

BIOGRAPHIE. — Le colonel Troude, par M. *le Vte H. de la Villemarqué*, 89-102. — M. Hyacinthe Lambron, par M. *Arthur de la Borderie*, 160-161. — M. Abel Pervinquière, par M. *Emile Grimaud*, 208-221. — Le peintre Louis Duveau, par M. *Amédée Duquesnel*, 248-251. — Lamartine, par M. *Victor de Laprade*, 252-253. — Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, ancien vicaire général de Luçon, par M. *l'abbé du Tressay*, 257-270, 375-387. — Guillaume-René Kerambrun, par M. *Adolphe Orain*, 307-312. — Le Zouave pontifical Louis Bretin, par M. *Eugène de la Gournerie*, 332-334. — M. Louis Phelippes-Beaulieux, par M. *Louis de Kerjean*, 332. — M. A. de Hillerin, par M. *Emile Grimaud*, 334-335. — Le R. P. Julien Maunoir, par M. *Edm.-M. P. du V.*, 409. — Le P. Bonaventure Giraudeau, par M. *C. Merland*, 417-432.

CRITIQUE HISTORIQUE. — M. Victor Hugo et la Restauration, par M. *Edmond Biré*, 26-35, 126-140, 320-332. — *Le District de Machecoul*, de M. Alfred Lallié, par M. *Joseph Rousse*, 63-67. — *Histoire des Moines et des Evêques de Luçon*, de M. l'abbé du Tressay, par M. *Alfred Lallié*, 157-160. — *L'Eglise et la Révolution dans leurs rapports avec la civilisation moderne*, de M. le baron de Claye, par M. *le Vte Edouard de Kersabiec*, 322-324. — *Le chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du centre*, de M. le Cte de la Boutetière, par M. *Alfred Lallié*, 481-484. —

FAITS CONTEMPORAINS. — Chroniques de janvier, 80-87; février, 162-166; avril, 328-332; mai, 411-415; juin, 490-495, par M. *Louis de Kerjean*.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

ETUDES LITTÉRAIRES. — M. Victor Hugo et la Restauration, par M. *Edmond Biré*, 26-35, 126-140, 320-332. — Les Séances poétiques de Mme Ernst en Bretagne, par Mlle *Amélie Hubans*, 68-70. — *Pernette*, de M. Victor de Laprade, par M. *Edmond Biré*, 71-79. — *Velléda*, poème, de Mme Auguste Penquer, par M. *Joseph Rousse*, 146-151. — Un Essai de poésie pastorale (*Idylles saintongeaises*, de M. l'abbé Rainguet), par M. *Hippolyte Violeau*, 184-193. — *Les nouveaux Jacobins*, de M. Loudun, par M. *Lucien Dubois*, 242-244. — *Un Acte de foi*, poésies posthumes d'Edouard Turquety, par M. *Prosper Blanchemain*, 313-317. — *Le Baccalauréat et les Études classiques*, par M. *Victor de Laprade*, 325-327.

RÉCITS ET NOUVELLES. — De Bretagne au Mexique, menus propos, par M. *Léon Blévec*, 54-60, 115-125, 224-241, 285-303, 470-480. — Les Aventures d'Iann Ar-Baz Houarn, par M. *E du Laurens de la Barre*, 271 282, 388-405. — Contes et récits populaires des Bretons armoricains, 103-108. — Le chevalier Fortuné, 194-207, par M. *F.-M. Luzel*. — Une Légende inédite du pays de Retz, par M. *S. de la Nicollière*. 109-114. — Le long de la mer, nouvelle, par M. *C. Robinot Bertrand*, 455-462.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Rimes et raison*, de M. Léonce Mazuyer, par M. *le Vte Edouard de Kersabiec*, 61-63. — *Les Trompeurs trompés*, de M. Carou, 151-152. — *Le Nid*, de M. Adolphe Orain, par M. *Louis de Kerjean*, 153. — *La Roue qui tourne ;* les *Légendes bretonnes*, de Mlle Gabrielle d Ethampes, par M. *Eugène de la Gournerie*, 153-155. — *Alix*, de Mlle Zénaïde Fleuriot, par M. *Emile Grimaud*, 155-157. — *Poèmes modernes*, de M. François Coppée, par M. *Joseph Rousse*, 317-320. — *Le roi Lear*, de W. Shakespeare, par M. l'abbé *Herpin*, 485. — *Pélage*, tragédie chrétienne, de M. l'abbé H. Delor, par M. *Émile Grimaud*, 485-487. — Joseph Pagnon, de M. Clair Tisseur, par M. *Émile Grimaud*, 487-488. — Une note à propos de *Jeanne de Belleville*, par M. Victor de Laprade, 489.

POÉSIE. — La Tourterelle, poésie bretonne, par M. *J.-P.-M. Lescour*, 143-144. — Rien ! poésie, par M. *Hippolyte de Lorgeril*, 145. — La Pensée ; la Mort, le Messager de Dieu, sonnets, par M. Emile Péhant, 222-223. — Une Chrétienne, petit poème vendéen, par M. *Emile Grimaud*, 283-284. — Le Chant du frère lai, poème, par M. *Hippolyte de Lorgeril*, 357-374. — Notre Saint-Père le Pape Pie Neuf, poésie bretonne, par M. *J.-P.-M. Lescour*, 406-408. — Le Pêcheur, poésie bretonne, par M. *J.-M. Le Jean*, 463-466. — L'Écureuil, petit poème vendéen, par M. *Émile Grimaud*, 467-469.

SCIENCES. — BEAUX-ARTS.

Les nouveaux Jacobins : la Science, par M. *Eugène Loudun*, 36-53. — Un Tableau des Evêques de Luçon, de M. Barotin, photographe, par M. *Amédée Gallet*, 245.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliographie bretonne et vendéenne, 88, 167-168, 256, 336, 416, 496.

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

—

BIRÉ (Edmond). — M. Victor Hugo et la Restauration, 26-35, 126-140, 320-332. — *Pernette*, de M. Victor de Laprade, 71-79.

BLANCHEMAIN (Prosper). — *Un Acte de foi*, poésies posthumes d'Édouard Turquety, 313-317.

BLÉVEC (Léon). — De Bretagne au Mexique, menus propos, 54-60, 115-125, 224-241, 285-303, 470-480.

DE LA BORDERIE (Arthur). — M. Hyacinthe Lambron, 160-161.

BOUGOUIN (Charles). — Un Privilége du théâtre de Nantes en 1738, 141-142. — La Forge de Pouancé en 1702, 304-306.

DUBOIS (Lucien). — *Les nouveaux Jacobins*, de M. Eugène Loudun, 242 244.

DUQUESNEL (Amédée). — Le peintre Louis Duveau, 248-251.

GALLET (Amédée). — Un Tableau des Évêques de Luçon, par M. Barotin, photographe, 245.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — *La Roue qui tourne;* les *Légendes bretonnes*, de Mlle Gabrielle d'Éthampes, 153-155. — Le zouave pontifical Louis Bretin, 332-334.

GRIMAUD (Émile) — *Alix*, de Mlle Zénaïde Fleuriot, 155-157. — M. Abel Pervinquière, 208-221. — Une Chrétienne, petit poème vendéen, 283-284. — M. A. de Hillerin, 334-335. - L'Ecureuil, petit poème vendéen, 467-469. — *Pélage*, tragédie chrétienne, par M. l'abbé H. Delor, 485-487. — *Joseph Pegnon*, par M. Clair Tisseur, 487 488.

HUBANS (Mlle Amélie). — Les Séances poétiques de Mme Ernst en Bretagne, 68-70.

DE KERJEAN (Louis). — Chronique de janvier, 80-87. — *Les Trompeurs trompés*, de M Carou. — *Le Nid*, de M. Adolphe Orain, 151-153. — Chronique de février, 162-166; avril, 328-332. — M. Louis Phelippes-Beaulieux, 332. — Chronique de mai, 411-415, de juin, 490-495.

DE KERSABIEC (Vte Édouard) — *Rimes et raison*, de M. Léonce Mazuyer, 61-63. — *L'Église et la Révolution dans leurs rapports avec la civilisation moderne*, de M. le baron de Claye, 322-324. — Les Monnaies de Charles de Blois, 433-454.

LALLIÉ (Alfred). — *Histoire des Moines et des Évêques de Luçon*, de M. l'abbé du Tressay, 157-160. — *Le chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du centre*, 481-484.

Digitized by Google

De Laprade (Victor). — Lamartine, 252-255. — *Le Baccalauréat et les études classiques*, 325-327. — Une note à propos de *Jeanne de Belleville*, 489.

Du Laurens de la Barre (E.). — Les Aventures d'Iann Ar-Baz-Houarn, 271-282, 388-405.

Le Jean (J.-M.) — Le Pêcheur, poésie bretonne, 463-466.

Lescour (J.-P.-M.). — La Tourterelle, poésie bretonne, 143-144. — Notre Saint-Père le Pape Pie Neuf, poésie bretonne, 406-408.

De Lorgeril (Hippolyte). — Rien! poésie, 145. — Le Chant du frère lai, poème, 357-374.

Loudun (Eugène). — Les nouveaux Jacobins : la Science, 36-53.

Luzel (F.-M.). — Contes et récits populaires des Bretons Armoricains, 103-108. — Le Chevalier Fortuné, 194-207.

Merland (C.). — Le P. Bonaventure Giraudeau, 417-432.

Nettement (Alfred). — Les Prisonniers de Quiberon, 337-356.

De la Nicollière (S.). — Une Légende inédite du pays de Retz, 109-114.

Orain (Adolphe). — Guillaume-René Kerambrun, 307-312.

Péhant (Émile). — La Pensée; la Mort; le Messager de Dieu, sonnets, 222-223.

Robinot-Bertrand (Charles). — Le long de la mer, nouvelle, 455-462.

Rousse (Joseph). — *Le District de Machecoul*, de M. Alfred Lallié, 63-67. — *Velléda*, poème, de Mme Auguste Penquer, 146-151. — *Poèmes modernes*, de M. François Coppée, 317-320.

De Sourdeval (Ch.). — Le Journal d'un Nantais à Londres pendant la Terreur, 5-25.

Du Tressay (Abbé). — Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, ancien vicaire général de Luçon, 257-270, 375-387.

De la Villemarqué (Vte H.). — Le colonel Troude, 89-102.

Violeau (Hippolyte). — Un Essai de poésie pastorale (*Idylles saintongeaises*, par M. l'abbé Rainguet), 184-193.

***. — La Campagne de 1815 dans le Morbihan, 169-183.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Alix, par Mlle Zénaïde Fleuriot, 155-157.

Histoire des Moines et des Évêques de Luçon, par M. l'abbé du Tressay, 157-160.

Idylles saintongeaises, par M. l'abbé Rainguet, 184-193.

Jeanne de Belleville, par M. Emile Péhant, 489.

Joseph Pagnon, par M. Clair Tisseur, 487-488.

La Roue qui tourne, par Mlle Gabrielle d'Ethampes, 153-155.

L'Église et la Révolution dans leurs rapports avec la civilisation moderne, par M. le baron de Claye, 322-324.

Légendes bretonnes, par Mlle Gabrielle d'Ethampes, 153-155.

Le Baccalauréat et les études classiques, par M. Victor de Laprade, 325-327.

Le chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du centre, par M. le Cte de la Boutetière, 481-484.

Le District de Machecoul, par M. Alfred Lallié, 63-67.

Le Nid, par M. Adolphe Orain, 153.

Le R. P Maunoir, jésuite, apôtre de la Bretagne au XVIIe siècle, par M. Edm.-M.-P. du V., 409.

Les nouveaux Jacobins, par M. Eugène Loudun, 36-53, 242-244.

Le roi Lear, de W. Shakespeare, par M. l'abbé Herpin, 485.

Les Trompeurs trompés, par M. Carou, 151-152.

Nouveau Dictionnaire pratique français et breton, du dialecte de Léon, etc., par M. le colonel Troude, 89-102.

Pélage, tragédie chrétienne, par M. l'abbé H. Delor, 485-487.

Pernette, poème par M. Victor de Laprade, 71-79.

Poèmes modernes, par M. François Coppée, 317-320.

Rimes et raison, par M. Léonce Mazuyer, 61-63.

Souvenirs du Morbihan, par M. Alfred Nettement, 337-356.

Un Acte de foi, poésies posthumes d'Edouard Turquety, 313-317.

Velléda, poème, par Mme Auguste Penquer, 146-151.

Victor Hugo et la Restauration, par M. Edmond Biré, 26-35, 126-140, 320-332.

Nantes, imp. VINCENT FOREST ET EMILE GRIMAUD, place du Commerce, 4.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 064991423

Digitized by Google

JUN 15 2003

Forest
ANNEX
Spring 1984

Digitized by Google

Digitized by Google